



**HAL**  
open science

# Muskuwaari, immigration et mutations spatio-agricoles en pays guiziga (Extrême-Nord Cameroun)

Félix Watang Zieba

► **To cite this version:**

Félix Watang Zieba. Muskuwaari, immigration et mutations spatio-agricoles en pays guiziga (Extrême-Nord Cameroun). Géographie. Université de Ngaoundéré, 2010. Français. NNT: . tel-00578349

**HAL Id: tel-00578349**

**<https://theses.hal.science/tel-00578349>**

Submitted on 19 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

\*\*\*\*\*

FACULTE DES ARTS, LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF NGAOUNDERE

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

\*\*\*\*\*

## Muskuwaari, immigration et mutations spatio-agricoles en pays guiziga (Extrême-Nord du Cameroun)

Thèse présentée en vue de l'obtention du Doctorat Ph.D de Géographie  
*Spécialité : Géographie rurale*

Par

**Félix WATANG ZIEBA**  
*Diplômé d'Etudes Approfondies*

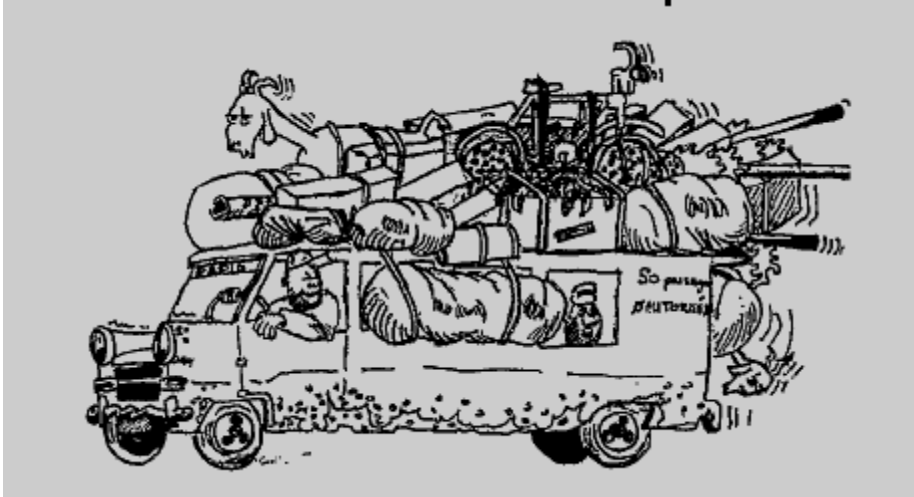
Sous la direction de :

**Jean Louis DONGMO**  
*Professeur des universités*  
Université de Yaoundé I

Codirection de :

**Médard LIEUGOMG**  
*Chargé de cours*  
Université de Ngaoundéré

*Année académique 2008-2009*



Cases abandonnées par des migrants toupouri de Fadéré (Porhi)



Culture de Muskuwaari à Foulou (Pays guiziga)

## DEDICACE

*A*

*mes chers parents : Martine GAGA et Yves ZIEBA, attentifs à chacun de mes pas ;*

*mes frères (Touwang, Lobé, Ziéba, Sadou) et sœurs (Kouzouané, Hawa, Béissiri, Baïdi) pour leur affection;*

*Célestin Béidi, Brigitte Prisca Bouba et Odette Fouka pour leur sincère amitié*

## REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais abouti sans les apports matériels et immatériels de diverses personnes à qui je tiens à dire merci du fond du cœur.

C'est l'occasion de dire merci au Professeur Jean Louis DONGMO qui a dirigé ce travail et qui m'a toujours encouragé. *« Professeur, vos mots d'encouragement soigneusement marqués sur ma fiche d'inscription ont été un support important pour ce travail, merci ! »*

Je dis merci au Dr Médard LIEUGOMG dont l'encadrement scientifique et l'attitude paternelle ont été essentiels à la finalisation de ce travail, je manque de mots pour exprimer ma reconnaissance.

Mes sincères remerciements au directeur du laboratoire géomatique et chef de département de géographie, Professeur Michel TCHOTSOUA qui m'a accueilli dans la grande famille dudit laboratoire, a mis à ma disposition tout le matériel et la documentation qu'il possède. Aussi, faut-il souligner son encadrement permanent à travers les séminaires dudit laboratoire. Les conseils des géographes de renom (François BOST, FECKOUA LAOUKISSAM, Michel MIETTON, Yvette VEYRET), par lui invités, ont été aussi d'un apport capital.

Comment ne pas relever le rôle important de mes chers aînés les docteurs Bernard GONNE et BRING chez qui je n'ai cessé de puiser des conseils et qui ont régulièrement lu ce travail ? Que toute la communauté des enseignants du département de géographie (les Professeurs Samson ANGO MENGUE, SIMEU KAMDEM, Maurice TSALEFACK, les Docteurs Anselme WAKPONOU, BRING, IYA MOUSSA, Jean LOULEO, Joseph Pierre NDAME, Messieurs BRILTEY BAKOULAY, MOHAMMADOU GUIDADO) trouve en ce travail le fruit de son labeur quotidien.

De nombreuses discussions avec d'autres universitaires ont orienté ce travail. C'est le cas de celles menées avec :

- les Professeurs Christian SEIGNOBOS (qui retrouvera d'ailleurs certaines de ses expressions dans ce travail), Dieudonné OUEDRAOGO (Université de Ouagadougou), Francis NYAMDJO (CODESRIA, Dakar) Paul N'DA, YAPPI AFFOU (Université d'Abidjan Cocody, CODESRIA), Sévérin Cecil ABEGA (Université Catho. d' Afrique Centrale, CODESRIA), Albert AZEYEH (Université de Buea, CODESRIA), Suzanne RUELLAND (Méga Tchad).
- les Docteurs Géraud MAGRIN (CIRAD), Guy-Flaurent ANKONGUI MPOKO (PRASAC),

- l'équipe du Laboratoire Géomatique : S. AOUDOU DOUA, H. GONDIE, D. BASGA, R. MEDJEBOU, B. GANNOTTA, R. ZAGUY,
- les membres du cercle de réflexion des doctorants de la FALSH et les autres aînés : les docteurs ABDOURAMAN, P. FADIBO, A. TASSOU, G. ZOUYANNE, les doctorants P. AHIDJO, BOUBAKARI, A. DIA, P. EYOUM, R. FEUMBA, E. FOFIRI, F. FOGUE, GIGLA G., J. MBRING, I. SENG, F. WASSOUNI, J. WOULDAMIKE, C. WOVE, E. YAUDAM.

Je ne saurais oublier les enquêteurs C. BEIDI, B. P. P. BOUBA, F. DOUDOU, V. SADJO, Mr. et Mme SALI GADJI, mes guides et amis de Barawa Laddé ( Mamaï) et de Foulou (Bouba) ; les différents appuis obtenus sur le terrain auprès des autorités et services locaux (Préfecture du Mayo Kani, Sous préfectures du Mayo-Porhi, de Moutourwa, Délégations d'Agriculture et du développement rural du Mayo Kani, de Kaélé, de Moutourwa, Lamidats de Moutourwa, Midjivin, Chefferie de Touloum, Lawanats de Foulou, Yakang, Djaoro de Fadéré, Barawa Laddé, Zibou, Morongo, Mobono/Carrière etc.).

Nous disons merci au CODESRIA dont l'apport du point de vue méthodologique est important, ceci à travers l'atelier d'écriture organisé à Ouagadougou (Burkina Faso) en juin 2007. Nous n'oublions pas le MINESUP qui à travers une aide bien que très modeste a participé à la réalisation de ce travail, le COLLEGE BABA SIMON de Tokombéré qui a mis à notre disposition son matériel informatique.

Enfin, mais non des moindres, je souligne l'apport considérable des parents et amis : A. WOVE et enfants, R. MALLOUM et enfants, G. ZIGOU et enfants, Feue MAPONG G., ASTA TOUWANG., R. ASTA, C. BOURI, R. BOURI, M. CHANDINI, J. DAMATAL, M. DOUDOU, B. DILL, F. DILL, HABIBA W. T., HAMAN BELLO, ISSA W., D. KATCHALLA, D. LADANG, S. LAMA, B. NOUHO, C. PAMPOUDAM, SAID ISSA, A. WASSOUO.

## RESUME

Ce travail qui porte sur les mutations spatio-agricoles en pays guiziga dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a pour objectif de comprendre la dynamique actuelle de cet espace longtemps qualifié de zone d'émigration. Aujourd'hui, l'on y constate le défrichement des derniers espaces inoccupés et l'occupation des zones interstitielles entre les différents terroirs guiziga, par des immigrants originaires du sud de la plaine du Diamaré en quête d'espace de culture de muskuwaari. Si leur ampleur est relativement faible par rapport à celle des autres courants migratoires encadrés au Nord Cameroun, il faut souligner qu'il s'agit de l'installation de plus de 400 familles de migrants depuis 1990, dans plus de 20 terroirs situés en pays guiziga, repartis dans 4 lamidats (Moutourwa, Midjivin, Mindif, Maroua), 3 arrondissements (Maroua, Moutourwa, Mindif) et un district (Dargala), bref dans le dernier espace ethnique homogène guiziga. C'est dire que le phénomène des nouvelles mobilités spatiales n'est pas négligeable parce qu'il se déroule dans un espace au peuplement ancien. Il est question ici de mettre en exergue cette nouvelle orientation de la mobilité dans la plaine du Diamaré tout en redéfinissant tout le système migratoire rufo-rural du Nord Cameroun avant d'analyser la relation conséquente entre ces nouvelles mobilités spatiales de la population à l'intérieur de la plaine du Diamaré et les mutations spatio-agricoles actuelles en pays guiziga.

L'analyse des informations qui résultent de l'observation de terrain (enquêtes, entretiens, levés au GPS, prises de vue effectués entre 2003 et 2007) et de l'exploration des documents (archives et ouvrages scientifiques) montrent que mutations agricoles, foncières et territoriales sont en relation avec les mobilités spatiales récentes observées à l'intérieur de la plaine du Diamaré. Elles se caractérisent surtout par une orientation sud/nord. Les mutations agricoles sont considérables à l'échelle de l'exploitation, d'un terroir d'immigration à un autre. Ceci tant au niveau de l'évolution de la taille des parcelles que de la production du muskuwaari. Quant aux mutations foncières, elles sont visibles à travers la transformation des modes d'accès à la terre et les stratégies mises en place par les acteurs immigrants et autochtones. L'exemple des terroirs d'immigration témoins de Barawa Laddé, de Foulou et de Mobono méthodiquement choisis, illustre parfaitement ce point de vue.

Par ailleurs, l'échelle régionale nous permet de voir une construction de territoires agricoles par les migrants au-delà des limites centenaires des lamidats. C'est le cas du petit terroir de Mobono qui s'est construit sur deux lamidats (Moutourwa et Mindif). Les frontières des lamidats sont alors de moins en moins considérées comme des obstacles à l'extension des espaces agricoles. On note aussi une recomposition du territoire d'immigration à travers sa « toupourisation ».

**Mots clefs :** mutations spatio-agricoles, muskuwaari, nouvelles mobilités spatiales, toupourisation, pays guiziga

## ABSTRACT

*This study is about spatial and agricultural mutations in the guiziga area in the Far North region of Cameroon. The objective is to understand the present dynamics of this space which a long time, has been qualified as an emigration zone. Today, we realise the colonisation of the last unoccupied spaces and the occupation of interstitial zone between the different guiziga villages, by immigrants coming from the south of the Diamaré plain (toupouri area) to practice muskuwaari culture. If the size of this movement of population is relatively weak than those which are taking part toward the Benue river, it is necessary to underline that, this movement concerns more than 400 families of migrants who are installed since 1990, in more of 20 guiziga villages, distributed in 4 lamidats (Moutourwa, Midjivin, Mindif, Maroua), 3 sub-divisions (Maroua, Moutourwa, Mindif) and one district (Dargala). All of them are situated in the last homogeneous space of the guiziga area. We can say that the new spatial mobility of the population in the Diamaré plain is not negligible because it takes place in an ancian populated area. Before the analysis of the relation between the new spatial mobility of the population in the Diamaré plain and the spatial and agricultural mutations in the guiziga area, it has been necessary to present the new diagram of mobility with a south/north direction in the Diamaré plain, resetting all the rural migratory system of the North of Cameroon.*

*The analysis of data that result from the field observations (investigations, interviews, field data obtained by using GPS and photography, done between 2003 and 2007) and the exploration of documents (archives and scientific works) shows agricultural and territory mutations, new land practices in guiziga area. This is in relation with the recent spatial mobility of the population observed inside the Diamaré plain, characterized by a south/north orientation. At the scale of the exploitation, there are main farming transformations (evolution of the size of the parcels and evolution of the production of the muskuwaari) from one village of immigration to another. The transformation of land practices are characterized by new ways of land access and strategies setting up by the immigrant and autochthonous actors. The example of Barawa Laddé, Mobono and Foulou, villages of immigration methodically chosen, illustrates this point of view.*

*The regional scale permits us to see the construction of an agricultural territory by the migrants beyond the hundred-year-old limits of the lamidats. It is the case of the small village of Mobono which is constructed on two lamidats (Moutourwa and Mindif). The borders of the lamidats are not considered again as obstacles to the extension of agricultural space. We realise also, a re-composition of the immigration territory through its "toupourisation".*

**Key words:** *spatial and agricultural mutations, muskuwaari, new spatial mobility, toupourisation, Diamaré plain, guiziga area.*



## SOMMAIRE

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Resumé.....	iv
Abstract.....	v
Sommaire.....	vi
Table des figures.....	vii
Table des planches photographiques.....	xii
Table des encadrés.....	xiii
Abréviations.....	xiv
Chapitre 0: Introduction générale.....	1
<b>Première partie : Lecture d'un cadre physique et humain favorable a l'émigratrion et état des lieux des migrations dans la plaine du Diamaré.....</b>	<b>44</b>
Chapitre 1 : La plaine du Diamaré : une zone en crise ?.....	46
Chapitre 2 : Le pays guiziga : de l'émigration a l'immigration.....	71
<b>Deuxième partie : Les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré : typologie des acteurs et analyse d'une mobilité très spécifique.....</b>	<b>84</b>
Chapitre 3 : Caracteristiques, typologie des immigrants en pays guiziga.....	86
Chapitre 4 : Les toupouri entre migration de longue distance et mobilité vers des espaces proches.....	118
Chapitre 5 : Hiérarchisation des causes de départ et étude du réseau migratoire actuel dans la plaine du Diamaré.....	140
Chapitre 6 : Mobilité spontanée de masse vers une zone de peuplement ancien et d'émigration plutôt hospitalière.....	191
<b>Troisième partie : Les mutations spatio-agricoles en pays guiziga : une conséquence des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré (etude des terroirs témoins de Barawa laddé, Mobono, Foulou).....</b>	<b>220</b>
Chapitre 7 : Les nouvelles mobilités spatiales et les mutations agricoles dans les terroirs d'installation.....	227
Chapitre 8 : La dimension foncière des mutations rurales et les dynamiques territoriales : une évolution vers des espaces de culture a étendue inter-lamidale ?.....	284
Chapitre 9 : La « toupourisation » des terroirs ou la recomposition des territoires d'accueil.....	318
Conclusion générale.....	345
Bibliographie.....	354
Annexes.....	369
Table des matières.....	396
Index des auteurs.....	403

## TABLE DES FIGURES

Figure 0.1. Localisation de la zone d'étude .....	4
Figure 0.2. Localisation des sites d'immigration.....	17
Figure 0.3. Décomposition du concept de mutations spatio-agricoles .....	25
Figure 0.4. Schéma synoptique de collecte et de traitement de données .....	40
Figure 1.5. Températures moyennes mensuelles maximales, moyennes, minimales, Maroua .....	50
Figure 1.6. Localisation de la plaine du Diamaré.....	52
Figure 1.7. Types de terroir et potentialités agricoles .....	56
Figure 1.8. Evolution de la population de deux arrondissements du pays toupouri (Kar-hay) et guiziga (Mindif).....	59
Figure 1.9. Variation des densités dans la plaine du Diamaré.....	61
Figure 1.10. Zones de culture permanente et non permanente du muskuwaari .....	64
Figure 1.11. Evolution des prix, des superficies et de la production du niébé dans la région de l'Extrême Nord (1986-2006).....	67
Figure 1.12. Répartition spatiale des cultures pluviales en 2001.....	68
Figure 2.13. Zones d'installation première et actuelle.....	77
Figure 3.14. Répartition ethnique des migrants dans la plaine du Diamaré.....	90
Figure 3.15. Variation spatiale des différentes communautés ethniques.....	91
Figure 3.16. Relation Ethnie/durée installation à Foulou.....	92
Figure 3.17. Répartition par âge des chefs de ménage.....	95
Figure 3.18. Répartition des chefs de ménage par âge dans différents terroirs d'immigration .....	96
Figure 3.19. Rapport tranches d'âge 50-60 ans ; plus de 60 ans et durée d'installation .....	98
Figure 3.20. Répartition des migrants selon le niveau d'instruction .....	100
Figure 3.21. Statut matrimonial des migrants (âgés de 20 à plus de 60 ans).....	102
Figure 3.22. Répartition des migrants selon le régime matrimonial.....	103
Figure 3.23. Regroupement des migrants selon l'axe 1 /4 de l'ACP. ....	106
Figure 3.24. Regroupement des migrants selon l'Axe 2/1 .....	107
Figure 3.25. Hiérarchisation ascendante des différents sous groupes selon le dendrogramme .....	108
Figure 4.26. Evolution de l'effectif des arrivées spontanées de 1980 à 1988 dans le Périmètre Nord-est Bénoué.....	124
Figure 4.27. Evolution en dents de scie de la production de sorgho dans la région de l'Extrême Nord de 1984/1985 à 2005/2006 .....	125
Figure 4.28. Extension du territoire traditionnel toupouri en 1960.....	128
Figure 4.29. Répartition ethnique des migrants transférés de 1976 à 1984.....	131
Figure 4.30. Flux migratoires ruro-ruraux toupouri encadrés de 1976 à 1984 .....	133
Figure 4.31. Pourcentages ethniques comparés des effectifs de migrants transférés et des migrants recensés en 1986 .....	136
Figure 5.32. Répartition des migrants des différents terroirs d'installation selon les causes de départ.....	143
Figure 5.33. Distribution spatiale des cultures vivrières (Sorgho de saison des pluies, Sorgho de saison sèche, Maïs, Niébé) dans quatre arrondissements du pays toupouri.....	147
Figure 5.34. Localisation des marchés de céréales dans la région de l'Extrême Nord et en pays toupouri.....	149
Figure 5.35. Variation spatiale des départs du sud de la plaine du Diamaré.....	160

Figure 5.36. Répartition des migrants selon le lieu d'origine .....	161
Figure 5.37. Raisons du choix du terroir d'installation .....	168
Figure 5.38. Le rôle des petits centres urbains dans la redistribution des migrants.....	171
Figure 5.39. Foulou, centre de redistribution des migrants dans un rayon de 10 à 50 km ...	174
Figure 5.40. Répartition des migrants selon la cause de départ de la plaine de la Bénoué ...	177
Figure 5.41. Raisons du non choix de la vallée de la Bénoué .....	181
Figure 5.42. Synthèse des migrations rurales au Nord Cameroun depuis 1955 .....	184
Figure 5.43. Synthèse des migrations ruo-rurales au Nord Cameroun aujourd'hui .....	189
Figure 6.44. Répartition des migrants par terroirs d'origine .....	195
Figure 6.45. Répartition des migrants selon leur durée d'installation .....	196
Figure 46. Localisation des terroirs témoins .....	223
Figure 47. Arrondissements et lamidats d'installation .....	225
Figure 7.48. Localisation du terroir de Barawa Laddé dans le lamidat de Moutourwa .....	230
Figure 7.49. Localisation du terroir de Foulou dans le lamidat de Midjivin .....	232
Figure 7.50. Localisation du terroir de Mobono/ Carrière .....	234
Figure 7.51. Répartition ethnique de la population de Barawa Laddé.....	237
Figure 7.52. Occupation spatiale de Barawa Laddé en 2007 .....	238
Figure 7.53. Carte comparative de l'habitat avant et après l'installation des migrants à Barawa Laddé .....	241
Figure 7.54. Répartition des surfaces cultivées entre les cultures pluviales et le muskuwaari à Barawa Laddé .....	243
Figure 7.55. Répartition spatiale des différentes cultures en 2007 à Barawa Laddé .....	244
Figure 7.56. Evolution de l'occupation de l'espace à Foulou .....	246
Figure 7.57. Répartition ethnique de la population de Mobono .....	248
Figure 7.58. Proportion spatiale des différentes cultures, jachère, location foncière à Mobono .....	250
Figure 7.59. Occupation spatiale de Mobono aujourd'hui.....	252
Figure 7.60. Répartition ethnique des espaces de culture en 2007 .....	254
Figure 7.61. Surfaces comparées des espaces mis en valeur par les migrants et les autochtones.....	256
Figure 7.62. Patrimoines fonciers comparés des communautés migrante et autochtone .....	257
Figure 7.63. Evolution régressive des jachères .....	259
Figure 7.64. Evolution des effectifs des chefs d'unité de production disposant des espaces en jachère.....	260
Figure 7.65. Evolution des espaces de culture de muskuwaari à Barawa Laddé (1985/1986 à 2005/2006) .....	261
Figure 7.66. Evolutions comparées de l'effectif des unités de production et des superficies de culture de muskuwaari à Barawa Laddé de 1985/1986 à 2005/2006.....	262
Figure 7.67. Proportions des espaces mis en valeur par les migrants et les autochtones pour le muskuwaari et le coton. ....	264
Figure 7.68. Evolution des superficies de coton et de muskuwaari à Foulou de 1990 à 2006 .....	265
Figure 7.69. Evolution spatiale des cultures à Mobono de 1996 à 2007 .....	269
Figure 7.70. Dynamique de la production à Barawa Laddé de 1985/1986 à 2005/2006 .....	271
Figure 7.71. Evolution de la production de muskuwaari à Foulou (1990/1991 à 2005/2006) .....	273
Figure 7.72. Evolution de la production cotonnière à Foulou (1990/1991 à 2005/2006)...	274

Figure 7.73. Evolution de la production de muskuwaari, djigari et coton à Mobono depuis sa création.....	275
Figure 7.74. Schéma d'une structure agraire classique en milieu soudano-sahélien.....	279
Figure 8.75. Répartition des parcelles de culture de muskuwaari selon leur taille à Foulou.	287
Figure 8.76. Répartition des patrimoines fonciers familiaux selon la taille et la durée de défrichement.....	288
Figure 8.77. Répartition des différents patrimoines fonciers selon leur taille à Mobono .....	289
Figure 8.78. Evolution de la densité (unité de production par ha) sur les espaces de culture de 1996 à 2007.....	290
Figure 8.79. Evolution de l'effectif des unités de production à Barawa Laddé (1986-2006)	292
Figure 8.80. Répartition des unités d'exploitation selon le mode d'accès à Barawa Laddé. .	294
Figure 8.81. Répartition des unités d'exploitation selon le mode d'accès à Foulou .....	296
Figure 8.82. Répartition des unités d'exploitation selon le mode d'accès à Mobono.....	298
Figure 8.83. Délimitation spatiale et orientation des défrichements à Foulou.....	302
Figure 8.84. Situation de Mobono sur la limite entre les lamidats .....	307
Figure 8.85. Dispersion des habitations de part et d'autre de la frontière entre les lamidats de Moutourwa et de Mindif.....	309
Figure 8.86. Des espaces de culture de part et d'autre de la limite, organisés autour de l'habitat .....	311
Figure 8.87. La frontière entre les lamidats de Moutourwa et de Midjivin à l'épreuve des défrichements effectués par les migrants toupouri .....	313
Figure 8.88. Délimitation d'une zone tampon face à l'avancée des défrichements par delà la limite entre les lamidats.....	316
Figure 9.89. Opérationnalisation du concept de Toupourisation du pays guiziga .....	321
Figure 9.90. Fréquence des visites hebdomadaires de la périphérie à Foulou.....	329
Figure 9.91. Désintégration de l'espace ethnique guiziga longtemps demeuré homogène...	331
Figure 9.92. Espace ethnique toupouri dans la plaine du Diamaré.....	333
Figure 9.93. Habitat dispersé à Foulou-toupouri .....	336

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 0.1. Opérationnalisation des variables .....	36
Tableau 1.2. Premières pluies précoces (trompeuses) (hauteurs en mm).....	48
Tableau 1.3. Répartition des sites d'étude selon le type de terroir .....	55
Tableau 3.4. Terroirs d'installation et nombre de familles migrantes dénombrées.....	88
Tableau 3.5. Répartition par terroir des effectifs enquêtés .....	89
Tableau 3.6. Comparaison de la répartition ethnique des migrants de la plaine du Diamaré et du Périmètre Nord-est Bénoué.....	93
Tableau 3.7. Rapport entre l'âge et la durée d'installation .....	97
Tableau 3.8. Variables et modalités prises en compte pour l'ACP.....	105
Tableau 3.9. Caractéristiques des différents individus regroupés selon le dendrogramme (Absence = 0, Présence = 1) .....	110
Tableau 4.10. Pratique de la jachère et échantillon de paysans sans terres.....	121
Tableau 5.11. Mobilité pour cause de saturation foncière .....	142
Tableau 5.12. Mobilités pour cause de famine .....	151
Tableau 5.13. Comparaison des rendements (kg/ha) annuels du muskuwaari entre les arrondissements de Porhi, Taïbong (pays toupouri) et Moutourwa, Mindif (pays guiziga). .....	152
Tableau 5.14. Répartition des familles migrantes enquêtées selon le terroir d'origine.....	163
Tableau 5.15. Terroirs d'installation des migrants et nombre de familles recensées.....	164
Tableau 5.16. Effectif des migrants qui justifient le choix du terroir d'immigration par la disponibilité de terre de <i>karal</i> et la fertilité des sols .....	166
Tableau 5.17. Effectif des migrants qui justifient le choix du terroir d'immigration par l'hospitalité des autochtones et la proximité des terroirs de départ .....	167
Tableau 5.18. Migrants ayant transité par Foulou .....	172
Tableau 5.19. Migrants ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué .....	176
Tableau 5.20. Effectifs des migrants vers le périmètre Nord-est Bénoué (1976-1984) .....	182
Tableau 6.21. Nombre de familles ayant émigré en 2005 .....	194
Tableau 6.22. Provenance des immigrants dans les terroirs guiziga durant les années 1970.....	211
Tableau 6.23. Terroirs de résidence des migrants guiziga avant l'installation à Mobono.....	212
Tableau 6.24. Effectif des migrants de retour dans cinq terroirs guiziga .....	213
Tableau 7.25. Surface des différentes cultures pluviales à Barawa Laddé.....	242
Tableau 7.26. Répartition ethnique des ménages de Mobono .....	247
Tableau 7.27. Répartition spatiale des cultures pluviales à Mobono .....	250
Tableau 7.28. Proportions des espaces mis en valeur par les migrants et les autochtones par type de culture.....	255
Tableau 7.29. Evolution des superficies en jachères de 2000, 2003, 2005,2007 .....	258
Tableau 7.30. Pourcentage des chefs d'unités de production (U.P.) disposant des espaces de jachère de 2000 à 2007 .....	260
Tableau 7.31. Répartition des parcelles de culture de muskuwaari selon leur taille .....	266
Tableau 7.32. Superficies réservées aux différentes cultures en 1997, 2001, 2005, 2007 à Mobono .....	268
Tableau 7.33. Production, rendement, effectif des unités de production et superficies de culture de muskuwaari de 1985/1986 à 2005/2006 à Barawa Laddé.....	272

Tableau 7.34. La pratique de la jachère sur les terres de karal dans quelques localités des plaines de l'Extrême Nord.....	278
Tableau 7.35. Effectif des migrants ouvriers agricoles dans les exploitations des autochtones .....	281
Tableau 8.36. Répartition des parcelles selon le mode d'accès dans les terroirs d'installation .....	299
Tableau 9.37. Toupouri âgés de plus de 60 ans .....	324
Tableau 9.38. Fréquence des visites des terroirs d'installation périphérique à Foulou .....	326
Tableau 39. Superficies (en ha) mises en valeur pour la culture du muskuwaari dans les terroirs de Foulou, Mobono et Barawa Laddé .....	342
Tableau 40. Répartition des parcelles selon la taille à Foulou.....	342

## TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo 1.1. Cultures de muskuwaari à Foulou (pays guiziga) .....	62
Photo 2.2. Défrichage des espaces interstitiels à Zibou (près de Moutourwa) .....	79
Photo 2.3. Installation des Toupouri sur un interstitiel abandonné par les Guiziga entre Mouda et Yakang (Mobono/carrière).....	80
Photo 6.4. Cases délabrées et abandonnées par des migrants à Fadéré (Mayo Porhi).....	193
Photo 9.5. Culture sous parc en pays toupouri (Fadéré/Mayo Porhi) .....	334
Photo 9.6. Habitat groupé sur la zone la moins fertile du petit terroir de Mobono/carrière .....	337
Photo 7. Vue partielle de la construction à Fadéré de nouvelles cases sur les vestiges des habitations abandonnées par les émigrés.....	353

## TABLE DES ENCADRES

Encadré 6.1. Témoignage d'un migrant toupouri dans un terroir peul de la plaine du Diamaré.....	208
Encadré 8.2. Délimitation des terroirs par Terdel dans le Mayo Rey.....	303
Encadré 9.3. Essai d'opérationnalisation du concept de foubéisation .....	320



## ABREVIATIONS

- ACP** : Analyse à Composante Principale  
**CAMSUCO**: Cameroon Sugar Company  
**CDD**: Comité de Développement Diocésain  
**CFDT**: Compagnie Française de Développement du Textile  
**Coop. Cam-Union E**: Coopération Cameroun-Union Européenne  
**D.D.A.**: Délégation Départementale d'Agriculture (devenue Délégation Départementale d'Agriculture et du Développement rural)  
**DAA**: Délégation d'Arrondissement d'Agriculture (devenue Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du développement rural)  
**GIC**: Groupe d'Initiative Commune  
**HEVECAM**: Hévéa du Cameroun  
**MAISCAM** : Maïserie du Cameroun  
**M.E.A.V.S.B**: Mission d'Equipement et d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué  
**MINPAT** : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (devenu Ministère de l'Economie, de la planification du développement et de l'Aménagement du Territoire qui disparaîtra en 2006 )  
**Projet NEB**: Projet Nord Est Bénoué,  
**NPA** : Nouvelle Politique Agricole  
**PAS** : Programme d'Ajustement Structurel  
**PMA** : Pays les Moins Avancés  
**PNUD** : Programme des Nations Unis pour le Développement  
**SEMNORD** : Secteur de Modernisation du Nord  
**SEMR** : Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua  
**SOBLE**: Société de Développement du Blé  
**SODECOTON**: Société de Développement du Coton du Cameroun  
**SOSUCAM** : Société Sucrière de Cameroun  
**TERDEL** : Projet Territoire et Développement Local  
**u.p**: unité de production

**CHAPITRE 0**  
**INTRODUCTION GENERALE**

## **0.1. INTRODUCTION**

### **0.1.1. DELIMITATION THEMATIQUE, SPATIALE ET TEMPORELLE**

« Muskuwaari, immigration et mutations spatio-agricoles en pays guiziga (Extrême-Nord du Cameroun) » constitue le thème de cette étude. Dans un contexte de mondialisation de l'économie ayant eu pour principales conséquences en Afrique subsaharienne, la chute des prix de produits de base (coton, cacao, café...), la crise économique, suivies d'une restructuration économique à travers la restriction budgétaire et le désengagement de l'Etat, l'on note une mutation du monde rural qui se traduit par le développement de nouvelles stratégies paysannes, les mutations spatio-économiques et même la transformation des relations ville/campagne. L'étude des mutations rurales constitue donc aujourd'hui un des thèmes de recherche intéressants en zone soudano-sahélienne où interviennent divers acteurs (paysan, Etat, élite) et facteurs (climat, foncier, type de culture, comportement démographique, mobilités...). Les mobilités spatiales en relation avec d'autres facteurs constituent un élément clef dans ces transformations. C'est le cas de la partie nord (pays guiziga) de la plaine du Diamaré (région de l'Extrême-Nord Cameroun). Longtemps considérée comme une zone de dépeuplement en faveur de la plaine de la Bénoué, la plaine du Diamaré (13°30 et 15°30 de longitude Est ; 10°00 et 12°00 de latitude Nord) connaît aujourd'hui un dynamisme important. En effet, on y observe de plus en plus l'installation, non moins accélérée, des paysans venus de la partie sud de ladite plaine et même du Tchad voisin. D'où cette nouvelle orientation des migrations sud/nord. A ceci viennent se greffer les migrations de retour de la plaine de la Bénoué pour la plaine du Diamaré, renforçant ainsi cette nouvelle orientation sud/nord des migrations au Nord-Cameroun. On assiste alors à une modification du système migratoire qu'il serait intéressant d'étudier en relation avec les mutations spatio-agricoles. Cette étude vise donc à mettre à jour la cartographie du système migratoire à l'intérieur de la plaine du Diamaré en particulier et surtout à démontrer le rôle des nouvelles mobilités spatiales dans les mutations spatio-agricoles. Ici, il est important de souligner que l'ethnie toupouri est la plus concernée par ce mouvement. Le caractère massif de la mobilité des acteurs et le paradoxe lié au caractère plutôt répulsif de la zone d'installation font la spécificité de ces nouvelles mobilités.

La plaine du Diamaré à l'intérieur de laquelle se situe la zone d'immigration (pays guiziga) (figures 0.1 et 0.2), est au centre de notre étude. Sa délimitation varie d'un auteur à

un autre. Pour les uns (Boutrais, 1984 ; Gonné, 2005), elle est l'une des plaines situées à l'Est des monts Mandara. Il s'agit de la zone de piémonts, de la plaine du Diamaré, de la pénéplaine de Kaélé, de la plaine de Kalfou qui est séparée de la plaine inondable de Waza par le cordon sableux Limani-Yagoua. Bien avant eux, Pontié (1973) considère la plaine du Diamaré comme la partie « au centre de la zone au nord du 10<sup>e</sup> parallèle (où s'est déroulée son étude) ». C'est la zone qui est peuplée « de Foulbé, de Moundang, de Guidar, de Guiziga ». Elle est voisine à la vallée du Logone qui est constituée des départements du Logone et Chari et du Mayo Danay. La vallée du Logone est peuplée de « Massa, de Toupouri au sud, d'Arabes Choa au Nord ».

De ces différentes délimitations données à la plaine du Diamaré, nous retenons que le pays guiziga se trouve au centre et à cheval sur les départements du Diamaré et du Mayo Kani. C'est la zone d'installation des migrants originaires du sud de la vallée du Logone ou pays toupouri. Dans notre étude font partie de la plaine du Diamaré le pays guiziga qui s'étend au sud et à l'est de Maroua, la pénéplaine de Kaélé et les pays toupouri-massa situé au sud de la vallée du Logone. Administrativement, il s'agit des départements du Diamaré, du Mayo Kani, du Mayo Danay.

La partie nord de la plaine du Diamaré qui correspond au pays guiziga est située entre les longitudes 14°10 et 14°15 de longitude Est et les latitudes 10°00 et 10°40 de latitude Nord, couvrant ainsi l'ensemble de nos sites d'étude ou terroirs d'immigration : Foulou, Dargala, Yakang, Mulva, Morongo/Magada, Mobono (carrière), Mayel-Guinadji, Mugudu, Nubu, Tchoffi, Zibou...). Il faut tout de même noter que le pays toupouri situé lui, au sud de la plaine du Diamaré (voir figure 0.1) retient aussi notre attention. Ceci parce qu'il constitue le point de départ des migrants. L'évocation de la vaste plaine de la Bénoué se justifie par son intégration dans le système migratoire ruro-rural du Nord-Cameroun.

Pour une étude plus approfondie nous adopterons des échelles d'observation allant du niveau des exploitations (relevés du patrimoine foncier toupouri) au niveau régional en passant par le local (étude du terroir).

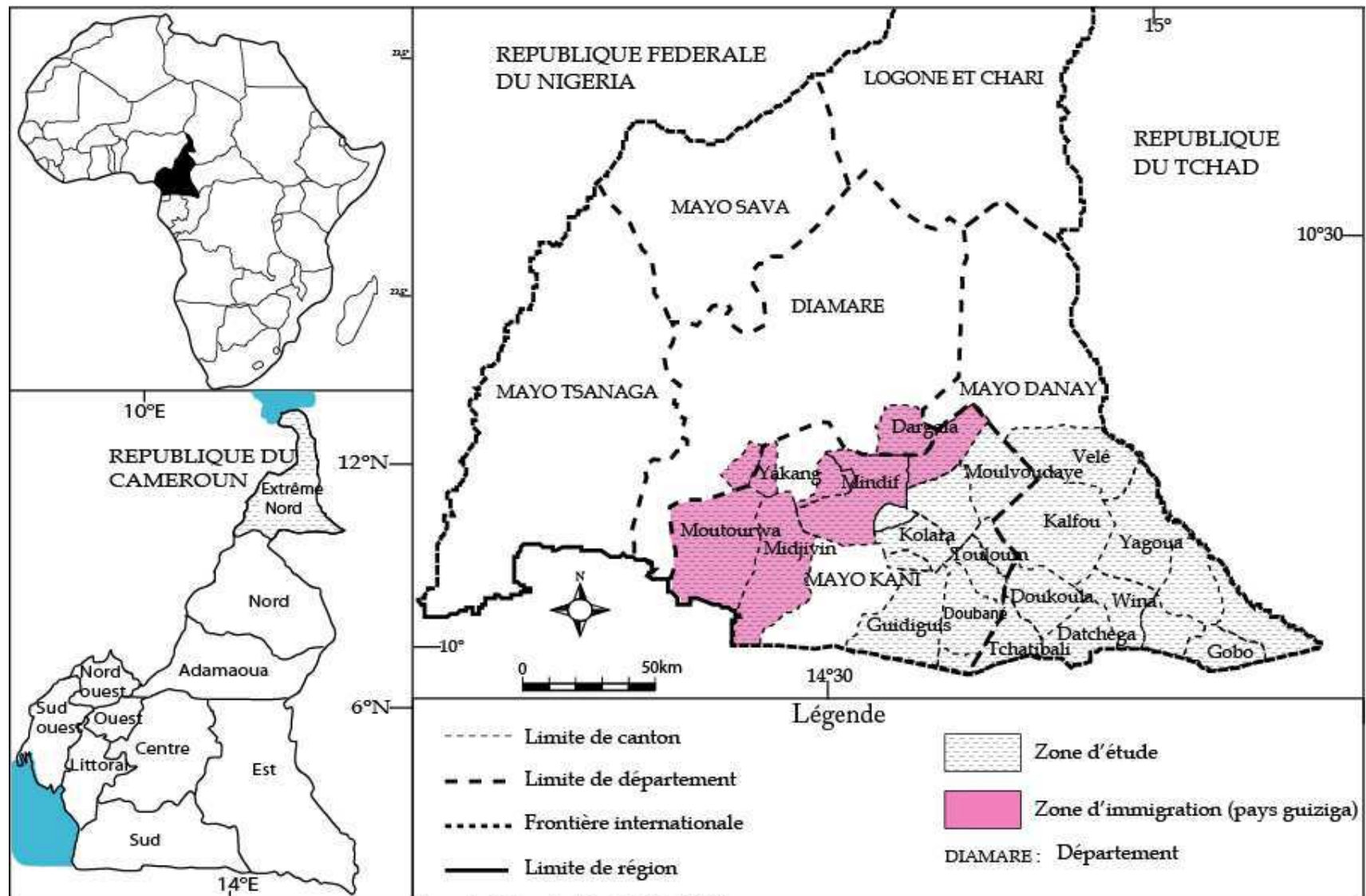


Figure 0.1. Localisation de la zone d'étude

Notre étude sera délimitée au plan historique en partant des anciens espaces « vacants » ou abandonnés par les autochtones avant l'installation des premiers immigrants aux espaces aujourd'hui colonisés et mis en valeur; du système foncier d'avant l'immigration à partir des années 1990 à l'actuel système foncier et ceci toujours en relation avec les types de culture. Aussi, vu l'importance de la connaissance du comportement migratoire de l'une des principales populations au centre de cette étude, à savoir les Toupouri, a-t-il été nécessaire de faire une lecture historique sur les trente dernières années des mouvements migratoires de ce peuple.

Les différentes données secondaires dont nous disposons varient selon les terroirs. Celles-ci, essentiellement relevées dans les postes agricoles locaux et les délégations d'arrondissement d'agriculture, ne sont pas toujours complètes et continues dans le temps. Cependant, le plus important est l'analyse de la situation agricole à différentes échelles spatiales (exploitations, terroir, région) d'observation avant et après l'élément déclencheur de la mutation agricole : le passage de l'émigration à l'immigration. Les données démographiques extraites de l'ouvrage de Pontié (op. cit.) et de Podlewski (1966), des recensements de 1963, 1976 1987 nous permettent d'observer l'évolution démographique et le comportement agricole de nos terroirs d'immigration depuis plus de deux décennies.

### **0.1.2. PROBLEMATIQUE**

Cette étude s'inscrit dans la thématique générale des mutations rurales en cours dans la plaine du Diamaré à l'Extrême-Nord du Cameroun.

#### **0.1.2.1. Problème général de l'étude**

Le problème général que pose cette étude est celui de la compréhension des mutations spatio-agricoles actuelles observées dans la plaine du Diamaré. Se situant dans le paradigme interprétativiste, cette étude vise à apporter de nouvelles réponses à l'évolution spatio-agricole en cours dans ladite plaine en s'appuyant du point de vue spatial sur le pays guiziga. Ceci est capital pour percevoir et expliquer la dynamique actuelle des campagnes au Nord-Cameroun en général.

### **0.1.2.2. Question générale de l'étude**

La question générale posée par notre étude est la suivante : quelle est la cause des mutations spatio-agricoles actuelles en pays guiziga dans la plaine du Diamaré ? Autrement dit, comment expliquer le regain de dynamisme et l'intérêt de plus en plus important pour cet espace longtemps caractérisé par l'émigration ?

### **0.1.2.3. Problème spécifique de l'étude**

Le thème des mutations rurales dans la plaine du Diamaré n'est pas nouveau. Des études ont montré l'évolution des campagnes dans cette plaine en relation avec plusieurs facteurs. L'introduction des cultures de rente (arachide, coton) a dans un premier temps, participé de façon significative à la mutation des espaces ruraux de la plaine du Diamaré en général (Boutrais, 1973 ; Boutrais et al, 1984 ; Pontié, 1973) comme ce fut aussi le cas dans les autres régions d'Afrique (Benoît, 1977 ; Tallet, 1984). L'une des conséquences de l'introduction de la culture du coton fut sans doute le développement de la culture du muskuwaari (sorgho de contre saison) sur les vertisols jusqu'alors sous exploités (Raimond, 1999). L'on ne pourrait oublier le rôle joué par les grandes sécheresses dans la mise en valeur de ces mêmes sols (Gonné, 2005). Cependant cette dynamique n'a pas réussi à changer le point de vue selon lequel la plaine du Diamaré qui se caractérise par la permanence des catastrophes écologiques (sécheresse, instabilité climatique permanente, épidémies) et par des famines répétées est un espace en crise et répulsif (Roupsard, 1987 ; Beauvilain, 1989 ; Seignobos, 1995 ; Bring, 2005 ; Koulandi, 2006). De ce fait, elle a constitué depuis plusieurs décennies déjà une zone d'émigration vers des espaces aux meilleurs rendements agricoles. Ces déplacements vont d'ailleurs être renforcés par les projets Nord-est Bénoué et Sud-est Bénoué. De 3000 migrants enregistrés en 1975, on est passé à plus de 200 000 migrants en 2000 (MINPAT/Projet PNUD-OPS CMR/98/005/01/99). Autrement dit, la plaine du Diamaré constitue une zone de crise (Roupsard, op. cit.) et le bassin de la Bénoué, un espace de dynamisme agricole. Le pays guiziga en particulier a constitué pendant longtemps une zone de départ majeure pour 13% de la population migrante dans la plaine de la Bénoué. Cependant, cette même zone connaît depuis plus d'une décennie (depuis 1990) un regain de dynamisme spatio-agricole non moins important. En effet, le pays guiziga constitue de plus

en plus une zone d'installation des paysans venus du secteur sud de la plaine du Diamaré (pays toupouri) et même du Tchad voisin. C'est ainsi que de nouveaux terroirs (Mobono/carrière, Magada) se créent et des paysans venus du sud de la plaine du Diamaré s'installent dans les villages guiziga (Foulou, Yakang, Dargala, Morongo, Mulva, Mugudu, Tchoffi, Barawa Laddé...).

A ce nouveau mouvement migratoire, se greffent les migrations de retour de la plaine de la Bénoué. On enregistre le départ des migrants de la plaine de la Bénoué pour la plaine du Diamaré et plus précisément pour les villages guiziga, à défaut de retourner dans leurs terroirs d'origine. Bref, une mobilité spatiale des populations à l'intérieur de la plaine du Diamaré avec une orientation sud/nord prend forme. Cette nouvelle orientation met fin à une situation longtemps qualifiée de paradoxale par Pontié (op. cit.). Selon qui, « *il existe des plaines peu peuplées, comme le pays guiziga, ayant souvent de meilleurs potentiels agricoles qui malheureusement n'encouragent pas l'installation définitive des populations.* » C'est dire par conséquent que le pays guiziga dont le potentiel agricole a longtemps été négligé constitue plus qu'avant une zone assez intéressante pour les pratiques agricoles.

Ce phénomène qui mérite une attention particulière n'a pas encore fait l'objet d'une étude spécifique que nous résumons dans le titre « *Muskuwaari, immigration et mutations spatio-agricoles en pays guiziga* ».

#### **0.1.2.4. Question spécifique de l'étude**

Le pays guiziga considéré pendant longtemps comme zone d'émigration accueille aujourd'hui des migrants venus du pays toupouri, du Tchad et même de la vallée de la Bénoué. L'on assiste alors à une mobilité géographique qui témoigne de l'intérêt agricole porté à cette partie de la plaine du Diamaré qui connaît des mutations spatio-agricoles. Il importe alors de s'interroger sur la relation entre ces nouvelles mobilités spatiales de la population et les mutations spatio-agricoles observées en pays guiziga. D'où la question : **les nouvelles mobilités spatiales de la population à l'intérieur de la plaine du Diamaré sont-elles un facteur déterminant des mutations spatio-agricoles en cours en pays guiziga ?**



Cette interrogation s'ouvre sur un questionnement structuré en six volets dont le but est de comprendre la dynamique spatio-agricole observée dans cet espace :

- Quelles sont les modalités de définition des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré et quelles en sont leurs spécificités ?
- Qu'est ce qui explique l'immigration en pays guiziga ?
- Quels sont les effets spatio-économiques (dynamiques des unités d'exploitation et de la production agricole) des mobilités spatiales ?
- Quel est l'impact de l'immigration dans les transformations des pratiques culturelles (diminution de la jachère, voir aussi le comportement de la main d'œuvre agricole) et le foncier en pays guiziga ?
- Quel est leur degré de responsabilité dans les nouvelles dynamiques territoriales (décomposition et recomposition des territoires)?
- La « Toupourisation » des terroirs guiziga est- elle effective et quelles sont les modalités qui la définissent ?

Il est important après ce questionnement de présenter de façon exhaustive le contexte scientifique qui nous a permis de déterminer l'originalité et la pertinence de notre problématique.

### **0.1.3. CONTEXTE SCIENTIFIQUE**

La transformation du milieu rural à travers les pratiques agricoles ne date pas d'aujourd'hui. En effet, le milieu rural n'a jamais été statique. Déjà au Néolithique, on a noté une évolution considérable, marquée par la domestication des espèces végétales et animales. C'est le début de l'agriculture qui est la cause de la sédentarisation, donc de la naissance d'un paysage rural assez net (Débié, 1995). Avec l'augmentation de la population et l'introduction de nouvelles espèces dans le régime alimentaire, l'agriculture va connaître une évolution. S'agissant de l'évolution de l'agriculture, Boserup (1965) énumère quelques étapes qui caractérisent son décollage et le façonnement d'un paysage rural :

- *Avec une densité de 3 à 5 habitants au km<sup>2</sup>, on a une esquisse de l'agriculture itinérante qui tient encore de la cueillette.*
- *Lorsque ces densités commencent à approcher 10 habitants au km<sup>2</sup>, on note une légère évolution : une fois la parcelle défrichée, elle est mise en culture plus longtemps (deux à huit ans), puis laissée en friche pendant plus d'une dizaine d'années.*
- *Une autre étape qui constitue selon elle, la révolution du Néolithique est celle caractérisée par le passage à un type d'agriculture itinérante à rotation plus courte, c'est-à-dire de moins d'une dizaine d'années.*

Ainsi, les sociétés agricoles ont évolué, que ce soit en Europe, en Inde, dans les Andes, en Chine du sud et dans quelques foyers agricoles de l'Afrique occidentale, vers une paysannerie assez bien organisée (terroirs bien cultivés, jachères, pâturages, rotation régulière des cultures). Boserup (op. cit.) présente ainsi l'état non statique du milieu agricole. Il est important de retenir qu'ici, seule la subsistance explique l'adoption de nouvelles techniques afin d'améliorer les rendements.

L'histoire de la vie rurale en Afrique montre quelques exemples assez édifiants de l'évolution des systèmes agraires africains. Etudiant l'évolution du système agraire burundais en Afrique de l'Est, Cochet (2001) montre que cette société est passée d'un système agraire très ancien caractérisé par l'association agriculture-élevage au XVII<sup>ème</sup> siècle, à un système où ces deux activités sont séparées. Le nouveau système qui est basé sur la culture de la banane se caractérise par une polyculture jardinée à haute intensité de travail. Cette mutation est liée aux nombreuses crises écologiques (épidémies, épizooties) et sociopolitiques (famine, disette, colonisation). Parallèlement, des facteurs externes peuvent aussi expliquer l'évolution des espaces ruraux.

C'est ce que démontrent plusieurs études qui se sont apesanties sur l'exemple de l'introduction des cultures de rentes (coton, cacao, café...) dans l'économie rurale africaine. C'est le cas de l'Ouest de la Haute-Volta où la pénétration des cultures de rente a provoqué de profondes mutations (Colin, 1990 et Benoît, op. cit.). Ce qui a pour conséquence le passage d'une morphologie agraire auréolée et compacte à une morphologie décontractée correspondant à la mise en valeur par les paysans des terres plus riches et inexploitées depuis plusieurs générations ; situation objectivement favorable à l'essor de la culture du cotonnier. Gu-Konu (1984) établit lui aussi un rapport entre la modernisation de l'agriculture et les mutations rurales en Côte d'Ivoire. Tallet (op. cit.) insiste plutôt sur la transformation des

principaux acteurs du milieu rural suite à l'introduction des cultures de rente au Burkina Faso.

Il est important de relever que tous ces auteurs ci-dessus cités considèrent aussi la croissance démographique comme un facteur de transformation agricole. La croissance démographique est une condition nécessaire de changement et de recours à des techniques favorables à un bon rendement (Boserup, op. cit.). Ce qui signifie que plus la pression démographique sur le patrimoine foncier est forte, plus les gens sont contraints d'innover dans leur manière d'utiliser leurs terres. On passe ainsi du système extensif au système intensif de culture. Le passage à des techniques agricoles plus intensives est alors une conséquence de la pression foncière, liée à la croissance démographique. Ce que soutiennent les historiens africains notamment Ki-Zerbo (1978) qui établit un lien entre les fortes densités dans la vallée du Nil suite à la désertification du Sahara et le développement de ce qui demeure jusqu'aujourd'hui comme l'une des plus grandes civilisations de l'humanité : la civilisation égyptienne. Plus proche de nous, Benoît (op. cit.) considère que la mutation agraire dans l'ouest de la Haute-Volta est aussi liée à la croissance démographique résultant de l'immigration Mossi, d'où le lien entre l'immigration et les transformations agricoles.

Plusieurs études ont montré le rôle des migrations dans la transformation d'un milieu agricole. Notamment la zone d'arrivée (Clarke et Kosinski, 1982) où on peut noter :

- une innovation des techniques agricoles,
- une modification du système foncier,
- une naissance et un développement des conflits fonciers,
- une diffusion de nouvelles cultures,
- une augmentation de la production agricole.

L'histoire de l'humanité est jalonnée de nombreux exemples qui illustrent ce point de vue. A partir du XV<sup>ème</sup> siècle par exemple, avec la découverte de l'Amérique, une migration transatlantique spontanée des Européens est faite vers l'Amérique. Ce qui a pour conséquence la transformation du continent américain, transformation très prononcée du point de vue spatial avec l'ouverture par des pionniers des fronts de colonisation de l'Est vers l'Ouest. Les siècles suivants connaîtront le même phénomène. La colonisation de l'Afrique, marquée par l'occupation et la création de vastes plantations en est une autre illustration.

Clarke et Kosinski (op. cit.) distinguent les migrations internes des migrations

internationales. Les premières sont celles qui se pratiquent à l'intérieure des frontières nationales alors que les migrations internationales ont un champ d'action plutôt supranational.

Les migrations internes qui retiendront particulièrement notre attention résultent selon eux :

- des causes écologiques (infertilité des sols, sécheresse)
- des inégalités de développement régional
- des guerres
- de l'existence des poches de haute pression démographique incapables de supporter leurs habitants
- de l'attraction des villes comme centres d'éducation et de revenus élevés.

Ces auteurs établissent aussi une typologie de migrations internes :

- exode rural correspondant au départ des ruraux pour la ville
- migrations planifiées qui renvoient à celles organisées par les pouvoirs publics
- migrations spontanées qui résultent elles mêmes de la propre initiative des acteurs.

Pour notre étude, nous nous intéressons aux migrations spontanées au Nord-Cameroun. Elles s'opposent aux déplacements encadrés par les pouvoirs publics toujours observés dans la même partie du territoire camerounais et qui ont déjà fait l'objet de multiples études.

Hors mis l'exode rural, les autres types de migration ci-dessus énumérés peuvent avoir pour point de départ et d'arrivée le milieu rural. Des auteurs se sont appesantis sur l'étude de ces migrations (spontanées et planifiées).

Wood (1982) présente les causes et les conséquences au plan agricole, des migrations spontanées des paysans éthiopiens vers les basses terres du Setit-Humera de la vallée Awash (Ethiopie) où l'installation des migrants a eu pour conséquence première le développement des exportations agricoles. Des aires de production agricole à but commercial ont aussi créé des opportunités pour des emplois saisonniers (3000 travailleurs annuellement employés dans la vallée Awash et 40000 dans les basses terres du Setit-Humera). Maro et Mlay (1982) présentent eux, une forme originale de migration encadrée en Tanzanie : la villagisation. Il s'agit en fait d'un programme conçu par Julius Nyerere alors

président de la République pour absorber les populations sans terres des zones densément peuplées et les personnes sans emplois des zones urbaines afin de les placer dans les *Ujamaa villages*.

Une autre conséquence de l'immigration dans les régions agricoles est la perturbation de tout le système agraire qui ne cesse de s'y adapter tout en faisant face à un certain nombre de problèmes, notamment celui de la question foncière. C'est ainsi que de nombreuses pratiques sont mises en œuvre par les autochtones pour la maîtrise des ressources foncières. C'est le cas de la pratique du « tutorat » en Afrique de l'Ouest décrite par Chauveau (2002). En effet, dans le sud forestier ivoirien, zone de grandes plantations de cultures pérennes, une « convention agraire » entre le « tuteur », autochtone et le migrant exploitant est établie. Le premier délègue des droits importants au planteur, droits qui sont limités surtout du point de vue religieux. Car l'une des dimensions essentielles de la maîtrise foncière est le pouvoir d'intercéder vis-à-vis de la terre- mère, pouvoir réservé à l'autochtone. En retour, le planteur « *est (...) obligé pour exprimer sa gratitude de donner volontairement des cadeaux en produits alimentaires, des produits agricoles ou une part des gains obtenus après la vente de son café ou de son cacao* (ma traduction). » (Chauveau, op. cit.).

Cette pratique très répandue en Afrique de l'Ouest, rend l'immigrant dépendant de l'autochtone. Plus encore, cette relation est souvent fragilisée lorsque le migrant « ne regarde plus » le tuteur (Bobo, 2005) ; lorsqu'il y a remise en cause par la jeune génération des engagements pris par les parents vis-à-vis des migrants (Ibo, 2006). L'évolution vers des conflits violents est alors récurrente. C'est le cas de l'expulsion des migrants du sud ouest ivoirien par les Kroumen autochtones (Ibo, op. cit.), des revendications des Ndorobo du Mont Elgon au Kenya et en Ouganda (Médard, 2006), des affrontements entre éleveurs et agriculteurs dans le sud pétrolier tchadien (Lieugomg, 2006).

Les transformations observées dans les zones d'accueil des immigrants sont également enregistrées au Cameroun.

Dans le sud du Cameroun par exemple, les migrations enregistrées, qu'elles soient spontanées ou encadrées, ont eu des effets marquants. Que ce soit dans le Moungo, dans la région de Makénéné, dans la région de Foumbot ou encore à Nkondjock, l'arrivée des migrants bamiléké a eu pour conséquence le développement agricole (Dongmo, 1981). Lieugomg (2005), quant à lui insiste sur les problèmes de gestion de ressources (foncier, eau, forêts...) observées dans l'arrondissement de N'Jombé-penja, région d'immigration et de

développement des plantations capitalistes au Cameroun. L'écart entre ces migrations étudiées et la situation migratoire au Nord-Cameroun est considérable. Si les migrations étudiées par ces auteurs sus cités sont pour la plupart plus ou moins anciennes et/ou spontanées, tel n'est pas toujours le cas pour les migrations au Nord-Cameroun, où l'Etat, à travers le projet Nord-est Bénoué, a joué un rôle central dans le déplacement des populations dans les années 1970 et 1980. D'autre part, qu'il s'agisse de celles présentées par Dongmo (op. cit.) ou de celles présentées par Lieugomg (op. cit.) au sud du Cameroun, on note que la prospérité des zones de départ est significative. Ce qui n'est pas le cas pour le Nord-Cameroun qui fait d'ailleurs partie de ce grand ensemble qui est le bassin du Lac Tchad à l'intérieur duquel on observe une dynamique migratoire ancienne et récente.

Le bassin du Lac Tchad constitue d'ailleurs un terrain très fertile pour les chercheurs en sciences sociales. Certains se sont intéressés aussi bien au peuplement ancien de cette région qu'aux déplacements actuels observés. Froment (2005) essaie, par la génétique, de présenter les différents rapprochements qui existent entre les groupes ethniques de la région. Il en ressort que ces différents groupes en place aujourd'hui ont une coexistence de longue date. D'autres études font part quant à elles au peuplement ancien du bassin du Lac Tchad (Langlois, 2005 ; David, 2005) et au contact constant qu'entretenaient diverses communautés. Ruelland (2005) souligne, par exemple, le lien parental existant entre les Toupouri et les Moundang. Seignobos et Tourneux (2001) arrivent aussi à démontrer les rapprochements linguistiques qui existent entre les Toupouri et les Massa d'une part, et d'autre part entre Toupouri et Kera. Ces études, pour la plupart, révèlent un contact plus ou moins permanent des peuples du bassin du Lac Tchad. De nombreuses études se sont appesanties sur les migrations récentes à l'intérieur du bassin du lac Tchad. Elles s'attardent plus sur les facteurs économiques affectant la mobilité spatiale dans le bassin du Lac Tchad, la mobilité pastorale, les mouvements migratoires vers la plaine de la Bénoué, vers les zones rizicoles aménagées par la SEMRY, vers le bassin sucrier sud camerounais, la ruée vers l'or noir du Tchad ou encore sur l'exode rural tout simplement. La plupart de ces mobilités sus-citées ont en commun l'existence d'un projet, d'une entreprise (Projet NEB, SOSUCAM, SEMRY, Exploitation pétrolière) ou d'une ville, incitateurs des déplacements. Il est facile de constater que ces chercheurs s'intéressent très peu aux nouvelles mobilités spontanées qui s'expliquent par l'entrée en jeu de quelques facteurs responsables au Nord-Cameroun de la perturbation du schéma migratoire classique ou traditionnel.

Au Nord-Cameroun, le Projet Nord-est Bénoué constitue une illustration parfaite de migration encadrée par les pouvoirs publics camerounais. Il s'agit, en effet d'installer les paysans des régions à forte densité de la plaine du Diamaré et des monts mandara dans les espaces de faibles densités du Nord-est Bénoué (Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 1993 ; Coop. Cam-Union E., 2006). Les études comme celles de Saïdou Hamadou (1997), de Roupsard (op. cit.) font part de la transformation de la vallée Nord-est Bénoué par les paysans venus pour la plupart de la plaine du Diamaré et des monts Mandara. En résumé, les géographes ont pu établir un lien :

- entre l'introduction des cultures de rente (coton, cacao, café...) et les transformations agricoles. Weber (1977) et Roupsard (1984) au Cameroun ; Tallet (op. cit.) et Benoît (op. cit.) en Haute Volta ; Colin (op. cit.) en Côte d'Ivoire sont tous arrivés à la conclusion selon laquelle le développement des cultures de coton, de cacao, de café, a eu un impact sur le monde rural à travers la transformation des paysages et la mécanisation de l'agriculture qui sont aussi responsables de la modification des relations intrafamiliales. Par ailleurs, la chute des prix de ces produits de base a été responsable de nouvelles mutations dans les sociétés rurales africaines. Les études de Courade (1994) au Cameroun présentent d'ailleurs les nouvelles options agricoles adoptées par les paysans après la chute de prix des produits de base.
- entre les migrations et les transformations agricoles. Wood (1982) en Ethiopie ; Ian (1982) en Tanzanie ; Dongmo (op. cit.), Roupsard (op. cit.), Saïdou Hamadou (op. cit.) et Lieugong (op. cit.) au Cameroun ont montré que l'arrivée des immigrants dans une région est source de transformation agricole.

En ce qui concerne notre zone d'étude, les travaux réalisés jusqu'alors sur les migrations font part, pour la plupart d'entre eux, aux causes de départ des paysans de la plaine du Diamaré pour la vallée de la Bénoué et de leurs conséquences. Certains d'entre eux abordent des aspects tout de même différents. C'est le cas de Pontié (1979) qui, assez tôt présente le pays guiziga comme une société productrice de migrants en direction du Nord vers les piémonts mandara et du sud vers la région de Garoua. Il relève tout de même les potentialités agricoles du pays guiziga déserté par ses fils. Iyebi-Mandjek (1993) et Louléo (1997) analysent quant à eux la situation des migrations en général et des migrants saisonniers chez les Mafa au Nord du Cameroun. Leurs migrations sont le plus souvent

dirigées vers les centres urbains. Toutefois, il relève quelques causes des mobilités à partir d'une région dont la densité est semblable à celle du pays toupouri qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette étude. Gubry et al (1995) insistent aussi sur l'analyse des migrations de retour et essaient d'établir un lien avec la crise économique. Ils ne sont pas, eux aussi, attentifs au retour des populations des plaines. Seignobos (1995) évoque sans insister sur l'extension du pays toupouri vers le terroir de Dargala, effleurant ainsi le terrain des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré et de l'installation toupouri en pays guiziga en particulier.

Il faut cependant souligner que de nombreuses études sont réalisées sur les migrations toupouri. Il y a entre autres l'étude de Koulandi (2006) sur les déplacements toupouri vers le bassin de la Bénoué dans le cadre du Projet Nord-est Bénoué. Dans ce travail, il insiste beaucoup plus sur les conséquences sociologiques de leur installation et ne fait point allusion aux déplacements de cette même communauté vers le pays guiziga et vers la plaine du Diamaré en général. Si Gonné (1997) insiste sur les déplacements importants de cette communauté vers les terroirs foulbé, moundang, guiziga de la plaine du Diamaré, il ne s'attarde que sur des mobilités saisonnières qui s'effectuent de septembre à janvier. Cette communauté constitue alors la main d'œuvre agricole pour les champs de muskuwaari. Aucune installation effective n'est alors relevée par cet auteur. Dans des études plus récentes, le même auteur (2005a), constate la présence de quelques migrants toupouri dans les terroirs de Bourgou, de Foulou, de Zuzui, de Vaza, mais ne s'attarde point sur le phénomène. D'ailleurs l'écart entre la population qu'il attribue au terroir de Foulou (276 habitants) et sa population réelle (3104 habitants) traduit le manque d'intérêt pour l'auteur à étudier le phénomène observé dans ces terroirs. Il insiste plutôt sur l'entrée de nouveaux acteurs (salariés citadins, retraités citadins) dans le système de production de muskuwaari. Il est tout de même important de souligner que quelques années avant lui, Seignobos (2002,41) soulignait « *l'effet miroir de la migration dans la Bénoué sur les pays de départ ; Il a fait éclater la notion « d'espace ethnique ».* [...] *Depuis les grandes migrations dans la Bénoué, ces régions ne peuvent refuser la venue « d'étrangers », car leurs ressortissants retrouvent eux-mêmes cette situation dans la Bénoué. Ainsi, depuis le milieu des années 1990, des villages toupouri, par exemple, s'installent en pays gidar et giziga, inaugurant de nouvelles pratiques d'occupation de l'espace dans un cadre régional élargi.* »

Qu'à cela ne tienne, les mouvements migratoires des populations de la plaine du Diamaré vers la vallée de la Bénoué constituent un phénomène unique dans cette partie du



Cameroun. Roupsard (op. cit.), Ndembou (op. cit.), Seignobos (op. cit.), Iyebi-Mandjek et al (op. cit.), Saïdou Hamadou (op. cit.), Koulandi (op. cit.), Bring (op. cit.) et Gonné (2005b) arrivent tous à montrer que la plaine du Diamaré, zone en crise est répulsive, constitue un espace d'émigration. Alors, les populations émigrent vers la vallée de la Bénoué qui connaît un dynamisme agricole assez important. Cependant, ce regain non moins important de dynamisme qui caractérise aujourd'hui cette plaine n'a pas encore obtenu des chercheurs l'attention qu'elle mérite. Lequel dynamisme peut être visible à travers la création de nouveaux terroirs (Mobono/carrière; Morongo/Magada) et l'installation des communautés toupouri surtout et autres (Mafa, Kirdi-mora) dans les terroirs guiziga, guidar et foulbé comme c'est le cas à Foulou, Yakang, Dargala, Zibou, Mugudu, Zuzui, Barawa Laddé, Mabana, Mulva, Tchoffi, Salak, Morongo pour ne citer que ceux là (Figure 0.2).

Autrement dit, on remarque une orientation sud/nord Diamaré des mouvements des populations de la plaine du Diamaré et même de quelques paysans du Tchad voisin. Plus curieux encore, on observe un semblant de migration de retour des migrants installés dans la plaine de la Bénoué : ceux ci, originaires du pays toupouri pour la plupart, préfèrent s'installer dans le pays guiziga (dans la plaine du Diamaré) après un séjour dans la plaine de la Bénoué au lieu de rentrer dans leurs terroirs d'origine.

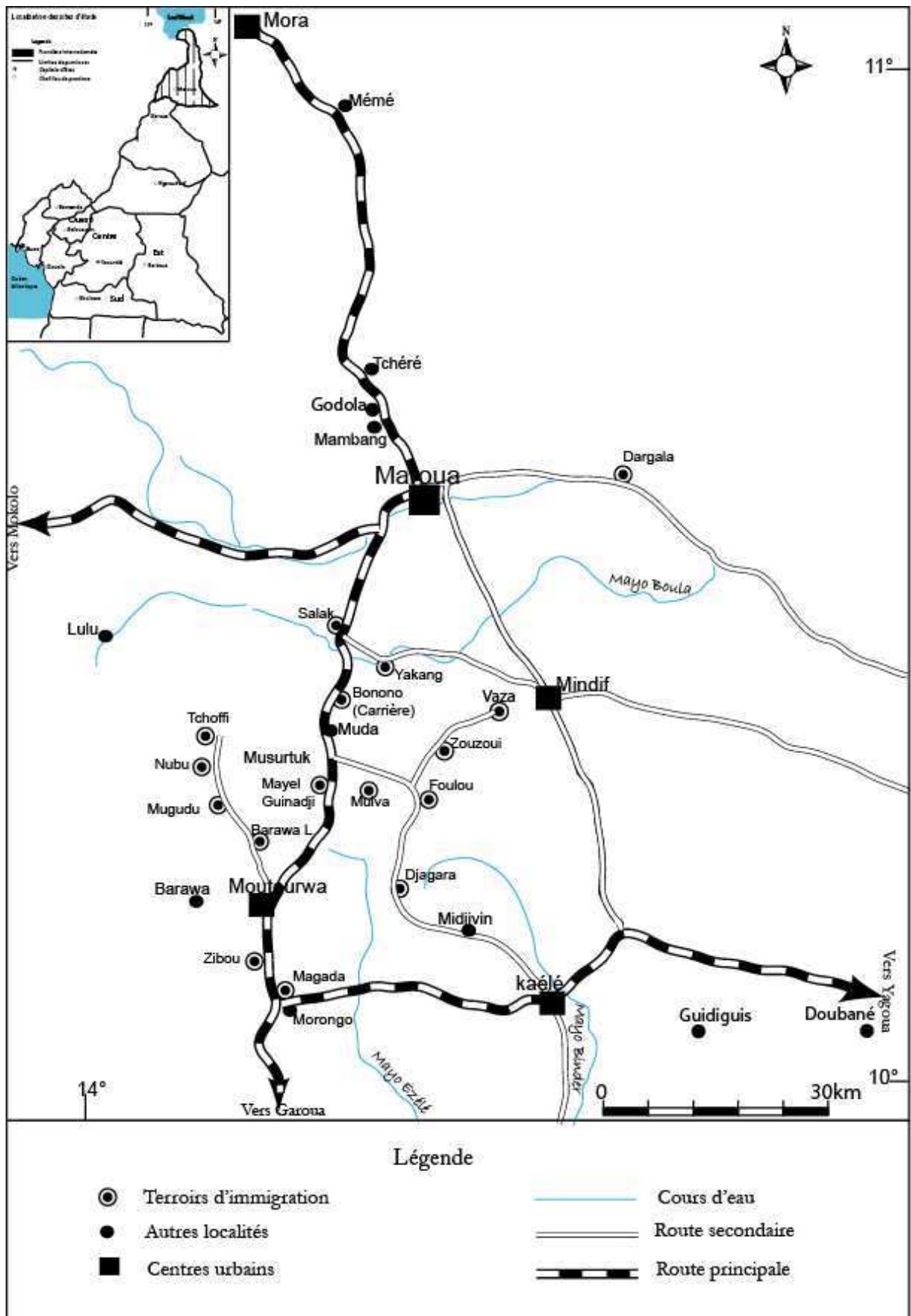


Figure 0.2. Localisation des sites d'immigration

#### 0.1.4. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Il s'agit pour nous de cerner les différents concepts clefs et centraux de notre travail : *nouvelles mobilités spatiales, réseau migratoire, mutations spatio-agricoles, foncier agricole, dynamiques territoriales.*

##### *Nouvelles mobilités spatiales :*

Mobilité appartient au vaste champ lexical du terme migration. Lequel champ lexical comprend de nombreux termes comme émigration, immigration, déplacement, installation. Le géographe Pierre Georges (1970) partant de la définition des Nations Unies (1958) qui considèrent les migrations comme étant « des déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. » pense que l'on doit distinguer les migrations proprement dites (qui impliquent un déracinement) de la mobilité habituelle (déplacement à un faible rayon). Les distinctions fondamentales portent sur la durée de l'absence au lieu de départ, sur l'unicité ou la répétition du déplacement et sur son cadre juridique (intérieur à un territoire défini politiquement ou d'un territoire à un autre). Quand le déplacement implique la sortie d'un territoire national, il est qualifié d'émigration. Toutefois, certains auteurs emploient le terme d'émigration (nous le faisons aussi) pour désigner des migrations intérieures à un même Etat quand il y a passage d'un milieu géographique bien déterminé à un autre spécifiquement différent.

Selon Iyebi-Mandjek (2005), le concept de migration est lié à la traversée d'une frontière. Celle-ci peut être administrative, culturelle ou linguistique. Les déplacements à l'intérieur d'une même entité sont alors qualifiés de mobilités spatiales.

Dongmo (op. cit.) définit l'émigration comme étant « un déplacement d'hommes dans l'espace ; un transfert de population pour une durée plus ou moins longue. » il faut donc dire qu'on note un déplacement dans l'espace d'un point P1 à un point P2 pour une durée plus ou moins longue.

Il est intéressant de s'attarder sur les théories migratoires développées par quelques auteurs pour mieux cerner la notion de mobilité qui est très proche de celle de migration.

Dues au fait qu'elles occupent une place centrale dans l'offre de la main d'œuvre, les migrations ont fait l'objet d'une attention particulière des hommes de science. Elles ont assez

tôt été étudiées dans leurs rapports avec l'économie et la démographie.

L'un des premiers théoriciens à énoncer des lois régissant le phénomène migratoire fut le britannique Ravenstein en 1885. Il présente sept (7) lois en se basant sur l'analyse de la situation de l'époque (révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle) :

1. La plupart des migrants n'effectuent qu'une migration de courte distance. Ceux qui effectuent une migration de longue distance vont de préférence dans des centres de commerce ou industriels.
2. Il résulte alors un déplacement progressif de la population en direction des centres.
3. Chaque flux migratoire produit un contre-flux compensatoire.
4. Les personnes du milieu urbain migrent moins que celles du milieu rural.
5. Les femmes sont mieux représentées dans les flux de courte durée.
6. La migration augmente avec le développement de la technologie.
7. Le principal motif des flux migratoires est le désir de l'homme d'améliorer son statut sur le plan matériel.

Les 7 lois énoncées par Ravenstein font ressortir une organisation spatiale autour d'un centre (commercial, industriel et/ou technologique) qui n'est rien d'autre que le centre urbain, point de convergence. Le milieu rural est alors considéré comme la périphérie. S'il est vrai qu'il existe un lien étroit entre l'intensité des migrations et le développement technologique (lois 6), ceci semble négliger, qu'il n'est toujours pas évident surtout pour les pays moins avancés (PMA), que les femmes migrent plus que les hommes (lois 5). Surtout, il faut noter que la septième loi insistant sur la principale cause de l'émigration (désir de l'homme d'améliorer son statut matériel) peut être aujourd'hui placée parmi d'autres motifs de l'émigration. Ne serait ce que sur le plan international, les déplacements liés aux raisons politiques sont quotidiens. A cela l'on peut ajouter d'autres motifs tels que l'aventure, les rejets sociaux etc. Aussi, faut-il noter que si la troisième loi de Ravenstein (Chaque flux migratoire produit un contre-flux compensatoire.) est discutable, elle se vérifie à travers les migrations internes de retour de plus en plus observées dans les pays en développement et plus particulièrement au Cameroun.

Il est tout de même important de souligner que si les centres de convergences des migrations sont des pôles urbains (centre commercial, technologique, industriel), il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe des pôles ruraux de convergence. C'est le cas, par exemple, de la plaine de la Bénoué au Nord-Cameroun qui pendant plusieurs décennies est restée un centre de convergence des migrants. Le cas du pays guiziga qui fait d'ailleurs l'objet de cette étude corrobore ce point de vue. Cette organisation du phénomène migratoire autour des relations centre-périphérie constituera le fil conducteur d'autres théories comme celle dite théorie de la dépendance développée dans les années 1970 par des économistes néo-marxistes, notamment Singer. Ces théoriciens s'intéressaient particulièrement à l'exode rural. Le centre, constitué des industries, exploiterait la périphérie spécialisée dans l'agriculture. La migration n'est qu'un corollaire de la domination du centre sur la périphérie. On comprend alors que cette théorie ne s'intéresse point aux migrations rurales. Elle fut d'ailleurs considérée comme une remise en cause de l'«Approche probaliste» développée quelques années plutôt par Todaro (1969) et Harris et Todaro (1970).

Todaro et Harris sont parmi les premiers à avoir développé une théorie de la migration dans laquelle la décision de migrer relève d'un choix rationnel qui prend en compte les avantages et les désavantages liés à la migration. La décision de migrer ou non relève donc d'un calcul coûts-bénéfices, de la rentabilité des migrations. A partir d'un modèle d'économie duale, où le secteur agricole, riche en main d'œuvre, s'oppose au secteur moderne relativement mieux doté en capital et bénéficiant d'une productivité plus élevée. Ces deux économistes établissent les conditions de migration du secteur agricole (ou secteur traditionnel) vers le secteur moderne. Le choix de migrer dépend du différentiel de rémunération entre les deux secteurs. Ce modèle résulte de l'observation empirique de périodes d'émigration accompagnées par du chômage. Ce qui constitue une limite au modèle présenté un peu plutôt par les défenseurs des « Modèles d'économie duale ». Bien que développées pour décrire le processus de développement économique des pays en développement, les modèles d'économie duale peuvent servir à l'analyse de la migration. Selon l'approche dualiste, les économies se décomposent en deux secteurs: un secteur traditionnel et un secteur moderne. Le secteur traditionnel dispose d'un surplus de main d'œuvre à l'origine d'une offre illimitée de travail. Le secteur moderne absorbe ce surplus en attirant la main d'œuvre, en offrant un salaire légèrement supérieur à la rémunération du

secteur traditionnel (Lewis, 1954 ; Ranis et Fei, 1961). Cette théorie prévoit donc un effet positif de la migration sur le secteur de départ en contribuant à réduire le chômage déguisé qui y prévaut et à égaliser les différences de rémunérations entre les secteurs. Le déterminant de la migration est le différentiel de rémunération entre le secteur traditionnel et le secteur moderne. Le flux migratoire perdure tant que ce différentiel n'est pas résorbé.

Ces différentes théories insistent particulièrement sur le comportement de la main d'œuvre face aux variations des économies des pays développés et en voie de développement. Il est important de s'attarder sur des théories ayant établis quant à elles une relation entre le comportement démographique et les migrations.

La transition migratoire développée par Zélinisky (1971), calquée sur le modèle de la transition démographique, est assez édifiante. Zélinisky remarque une régularité dans l'évolution des formes de migration en relation avec les phases de la transition démographique :

- une correspondance entre l'absence des mouvements migratoires et la phase initiale de fécondité et de mortalité élevée (Phase1 de la transition démographique).
- une correspondance entre la deuxième phase de la Transition démographique (forte croissance résultant d'une baisse de la mortalité alors que la fécondité reste élevée) et l'émigration massive interne et internationale.
- une correspondance étroite entre le ralentissement de la croissance démographique, conséquence de la baisse de la fécondité et le ralentissement des mouvements migratoires.

Si les travaux de Zélinisky ont fait l'objet de nombreuses critiques (D'abord la période de l'histoire des pays ayant achevé la transition démographique, correspondant à la phase1 a été marquée par de grands courants migratoires de peuplement ; de même la migration est incluse dans la transition démographique dans la mesure où celle-ci associe les changements au niveau de la fécondité et de la mortalité à la modernisation économique, elle-même en relation avec la mobilité.), il faut tout de même signaler qu'on note une correspondance exacte entre le comportement migratoire dans les pays en développement et

la phase de la transition démographique actuelle marquée par la croissance démographique. Ceci peut bien être appliquée au cas des zones de départ des migrants pour ce qui est de notre étude. Car, si le pays toupouri connaît un fort taux de croissance démographique, il connaît aussi simultanément un départ massif vers des zones d'accueil diverses. Cette dernière situation peut s'expliquer par l'impossibilité d'étendre les superficies cultivées ou d'intensifier les activités agricoles dans le but de créer un surplus pour nourrir la population en augmentation.

Parallèlement, on peut signaler l'existence de modèle visant à prévoir le comportement migratoire à travers des formules précises. C'est le cas de l'application dans le cadre des migrations de la loi de la gravité développée par le physicien Newton ou « the gravity model ». Ici, on peut prédire le nombre de migrants futurs en se basant sur la taille ou la population du point d'origine, la population du point de départ, la distance entre les deux points, d'un exposant  $\beta$ , et d'une constante  $k$ .

$$I_{ij} = k \frac{P_i P_j}{\delta_{ij}^\beta}$$

**I<sub>ij</sub>**: interaction prédite entre le point d'origine I et le point de destination j.  
**K**: a scaling constant  
**P<sub>i</sub>**: population du point d'origine i.  
**P<sub>j</sub>**: population du point de destination  
**δ<sub>ij</sub>** : distance entre le point d'origine et le point de destination  
**β**: an exponent which adjusts for the rate of distance decay unique to the type of interaction being measured

Source : Kuby Michael et al (2001)

Ce modèle qui vise à prédire le nombre de migrants venant d'une région donnée nécessite des données démographiques exhaustives ; il faut aussi ajouter que les aléas écologiques, les problèmes sociopolitiques ne sont pas pris en compte. Son application paraît alors difficile pour les pays en voie de développement, encore moins pour ceux faisant face à

des aléas écologiques et à de nombreux problèmes sociopolitiques. Néanmoins, son application peut permettre de faire ressortir les points les plus attractifs dans la région du Nord-Cameroun.

Dans cette région précisément, quelques auteurs ont aussi réfléchi sur le concept de migration, essayant de lui donner une définition assez complète.

Pour Boutrais et al. (op. cit.), les déplacements à l'intérieur d'un même espace ethnique ne relèvent pas de migrations proprement dites mais d'une simple mobilité interne. Tel semble être le point de vue de Iyebi-Mandjek (2005) qui précise la limite entre les migrations et la mobilité spatiale : « *La migration proprement dite se distingue de la mobilité spatiale en ce sens qu'elle conduit à traverser les frontières d'Etats, alors que la mobilité spatiale se passe à l'intérieur de ces mêmes frontières* ». Pour celui-ci, migrer signifie traverser une frontière pour se retrouver ailleurs : une frontière matérielle ou non. Il peut s'agir d'une frontière culturelle, linguistique ne correspondant pas toujours à une frontière administrative. Cet ailleurs peut être culturel, linguistique etc. On parle alors de mobilité lorsque le déplacement se fait à l'intérieur d'une unité spatiale donnée (plaine, plateau, unité administrative). Le terme de mobilité spatiale est aussi de plus en plus utilisé en Europe pour désigner les déplacements devenus réguliers. Il se pose alors la question de la durée. Ainsi, on va des navettes quotidiennes à la migration définitive.

Quant à nous, nous considérons la durée de six mois comme suffisante pour parler de mobilité spatiale. Telle est aussi la durée retenue par Gubry et al (1995) dans le cadre de l'étude des migrations de retour au Cameroun.

Nous entendons donc par nouvelles mobilités spatiales, les déplacements effectués à l'intérieur de la plaine du Diamaré en général avec installation des paysans en pays guiziga à partir des années 1990. Nous nous situons alors dans un nouveau contexte marqué par la crise économique, la restructuration économique, la restriction budgétaire et surtout le désengagement de l'Etat. A cela, il faut ajouter la nouvelle dimension des relations ville-campagne qui constitue aussi un élément perturbateur du phénomène migratoire. Ces déplacements à travers l'espace pour une période donnée ou illimitée s'effectuent selon ***un réseau migratoire***, concept très géographique qu'il convient de définir.

Le terme réseau est défini par Penchmel et Penchmel (1995) comme un ensemble de points interconnectés par des lignes. On parlera alors de réseau hydrographique, de réseau de communication, de réseau migratoire. Cette dernière expression pour les géographes



signifie l'ensemble des points interconnectés par les lignes décrites par les flux migratoires. Autrement dit, la description du réseau migratoire passe par l'identification des différents points concernés par le phénomène migratoire selon qu'ils constituent des zones de départ, d'arrivée, de relais et même de retour. Il est important tout de même de s'appesantir sur la définition arrêtée par de nombreuses études socioéconomiques du concept de réseau migratoire. Pour celles-ci le réseau est synonyme de filière. C'est le cas de *la kafala* ou système de gestion de la main d'œuvre migrante dans les pays du Golfe persique (Beaugé, 1986). Guilmoto et Sandron (2000) considèrent le réseau comme une infrastructure matérielle ou immatérielle sous tendant les échanges. Cette infrastructure est constituée du soutien au projet migratoire, à l'identification des destinations et périodes propices, avance des frais de déplacement, accompagnement pendant le trajet, passage de frontières, hébergement et insertion professionnelle, échanges avec le village d'origine. Si cette dernière définition cadre plus avec les migrations internationales, il faut tout de même reconnaître que quelques éléments de cette infrastructure immatérielle constituent comme l'affirment ces auteurs « *une part d'organisation humaine, englobant tous les relais de la migration de la zone de départ à la zone d'arrivée.*» Dans le cadre de notre étude, il est question de s'appesantir tant sur les éléments qui constituent le réseau selon Penchmel et Penchmel (op cit.) et présenter l'organisation humaine qui intervient dans toutes les étapes du phénomène migratoire dans la plaine du Diamaré.

### ***Mutations spatio-agricoles***

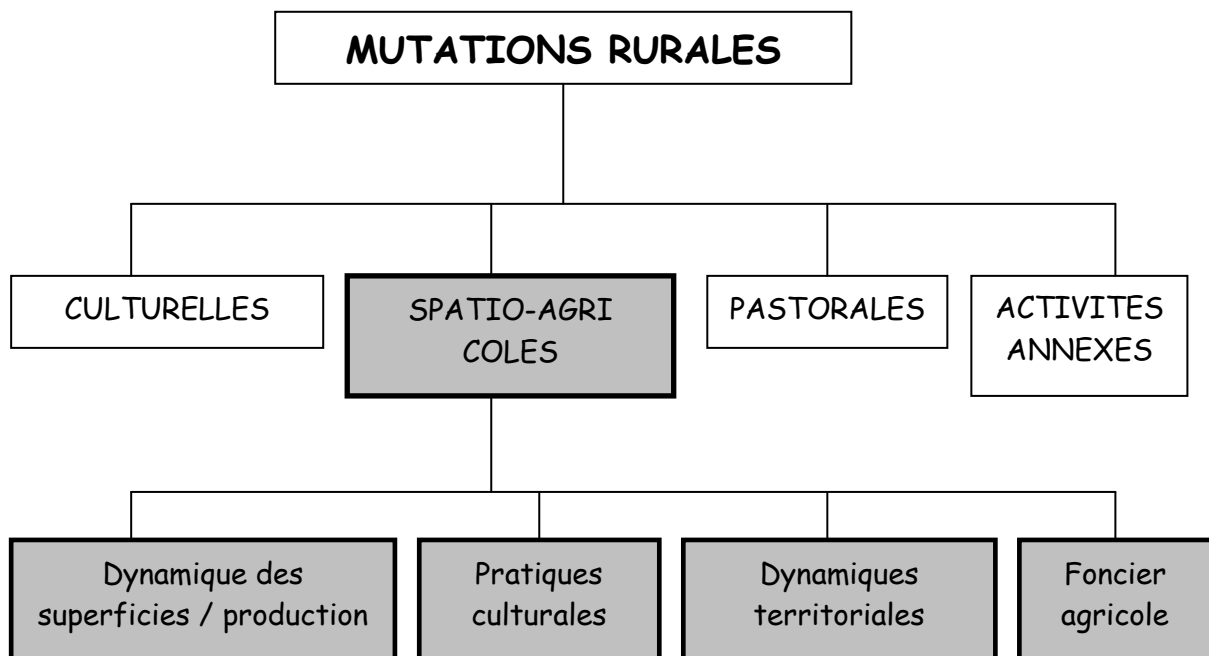
Etymologiquement, la mutation est un changement radical. En Biologie, c'est un changement qui résulte de la modification d'un gène. Dans le lexique de géographie humaine, on associe le terme de mutation au prédicat social. Les mutations sociales désignent un changement de l'ordre social. Colin J.P. (1990) utilise ce terme pour qualifier les changements intervenus dans le milieu agricole de basse Côte d'Ivoire suite à la chute des prix du cacao. Benoît (op. cit.) utilise aussi le terme mutation pour faire part des changements en Haute Volta en rapport avec l'utilisation des sols par les paysans. Tallet (op. cit.) considère la société rurale comme une société en mutation à cause des changements des rapports interfamiliaux suite à l'introduction des cultures de rente. Le terme mutation désigne donc un changement profond de la situation préexistante. On note donc le passage d'une situation S1 à une nouvelle situation S2. Menant une étude sur l'émergence d'un terroir

agropastoral au Nord-Cameroun, Dongmo (2005) insiste, par exemple, sur le passage d'une région d'une situation où se juxtaposent et s'opposent l'élevage bovin et l'agriculture basée sur le sorgho à une nouvelle situation caractérisée par une association des deux activités aussi bien chez les éleveurs que chez les agriculteurs.

Pour revenir à notre étude sur les mutations spatio-agricoles, il sera important d'insister sur les dimensions suivantes :

- Spatio-économique (Parcelles de cultures (accroissement, baisse, statique en relation avec type de culture) et Productions (accroissement, baisse, statique en relation avec type de culture)
- Pratiques culturelles (comportement jachère, comportement de la main d'œuvre).
- Foncier agricole (gestion en relation avec type de culture, système)
- Dynamique territoriale (espace rural correspondant à un territoire villageois d'étendue inter-lamidale, Toupourisation)

Le schéma suivant est représentatif des dimensions considérées dans le concept de mutations spatio-agricoles.



**Figure 0.3. Décomposition du concept de mutations spatio-agricoles**



gestionnaires fonciers modernes (chefs de terre administratifs), des paysans usufruitiers, propriétaires et/ou bailleurs fonciers, des paysans pionniers et/ou locataires. Surtout analyser les croisements de toutes ces interventions. La dynamique du foncier agricole peut être à l'origine d'une autre dynamique spatiale à une échelle plus élevée, celle du territoire.

*Dynamiques territoriales* : Le territoire peut être défini comme l'ensemble de terres sur lesquels une communauté exerce son autorité. Bonnemaïson (1999) souligne la conception habituelle du territoire considéré comme un « pré carré » avec ses bornes physiques et un contenu humain, le groupe qui l'habite. Cette conception du territoire est proche de celle avancée par Dongmo (2005) : « un territoire est non seulement une portion de l'espace appropriée par un groupe social ; mais encore une étendue aménagée et gérée par un groupe, une unité de fonctionnement où interviennent des acteurs d'Etat, la collectivité territoriale, l'entreprise, le groupe et l'individu, avec leurs perceptions et leurs stratégies. » Gonné (2005) définit le territoire comme l'espace de vie d'une communauté locale à l'intérieur duquel se distribuent les terres utilisées ou appartenant à des membres de cette communauté. Dans le cadre de notre étude, nous considérons comme référence territoriale le lamidat. Celui-ci correspond au territoire défini par Brunet (1990) : « *Œuvre humaine, il est un espace approprié...Il est la base géographique de l'existence sociale.* » La dynamique territoriale est donc synonyme de recomposition des territoires à travers des espaces ruraux d'étendue inter-lamidale. L'espace « lamidal » est composé de plusieurs Lawanats. Les lamidats constituent des principautés politiques qui ont précédé l'organisation administrative coloniale. Le pays guiziga qui constitue la zone d'installation de nos migrants est profondément marqué par ce type d'organisation spatial car a subi une forte influence peule par le passé. Cette organisation territoriale de l'espace a survécu à la colonisation. Il est important de noter qu'elle est presque inconnue au sud de la plaine du Diamaré ou pays toupouri.

### **0.1.5. OBJECTIFS**

#### **Objectif principal :**

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la relation qui existe entre les nouvelles mobilités spatiales et les mutations spatio-agricoles en cours en pays guiziga.

#### **Objectifs spécifiques :**

- caractériser les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré et déterminer leurs spécificités,
- déterminer et analyser les causes du choix de cette nouvelle orientation de migration sud/nord au détriment du sens nord/sud (plaine du Diamaré – vallée de la Bénoué) qui reste d'ailleurs le plus important,
- évaluer l'impact spatio-économique des mobilités spatiales,
- déterminer l'impact des mobilités spatiales sur les pratiques culturelles et le foncier agricole en pays guiziga,
- montrer leur degré de responsabilité dans les nouvelles dynamiques territoriales,
- vérifier si la Toupourisation des terroirs est effective et relever les indicateurs des éléments qui la définissent.

## **0.1.6. HYPOTHESES DE RECHERCHE**

Pour mener à bien nos travaux, nous avons émis une réponse anticipée à notre question spécifique posée plutôt.

### **Hypothèse principale**

Les nouvelles mobilités spatiales de la population à l'intérieur de la plaine du Diamaré sont un facteur déterminant des mutations spatio-agricoles en cours en pays guiziga.

### **Hypothèses spécifiques**

- L'orientation, le contexte de déroulement, la particularité de la zone d'installation et la massivité du déplacement des migrants font la spécificité des nouvelles mobilités spatiales.
- La disponibilité des terres de karal, l'hospitalité et la proximité du pays guiziga justifient son choix comme zone d'immigration pour les paysans ayant refusé de se rendre dans la plaine de la Bénoué.
- L'apport de nouvelles mobilités spatiales dans la dynamique des unités d'exploitation (surface de production) et de la production agricole est considérable.
- Les nouvelles mobilités spatiales jouent un rôle essentiel dans les transformations des pratiques culturelles (diminution de la jachère, voir aussi le comportement de la main d'œuvre agricole) et les mutations foncières agricoles dans les terroirs d'accueil.
- Les nouvelles mobilités spatiales sont en relation étroite avec les nouvelles dynamiques territoriales observées en pays guiziga.
- La toupourisation des terroirs, qui est effective, est une conséquence des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré.

## **0.2. CADRE METHODOLOGIQUE**

Après avoir précisé notre stratégie générale de vérification, il est question ici de présenter les techniques de collecte des données et les techniques d'analyse des données.

**La stratégie générale de vérification que nous avons adoptée est l'observation de terrain basée sur la technique de l'enquête.** Cette technique nous semble la plus adaptée pour la vérification de notre hypothèse par le biais des différents indicateurs. Seule une enquête bien menée est capable de nous permettre d'obtenir des informations confirmant ou infirmant l'installation des migrants dans les terroirs guiziga et de déterminer les indicateurs des mutations spatio-agricoles dans les mêmes terroirs étudiés.

Aussi, faut-il noter que cette technique a déjà été utilisée par divers géographes comme Boulet (1975) et Seignobos (1995).

### **0.2.1. LA COLLECTE DES DONNEES**

Les techniques de collecte de données que nous avons utilisées vont de l'observation documentaire à l'observation directe sur le terrain en passant par l'entrevue et l'enquête.

#### **0.2.1.1. L'observation documentaire**

Si la bibliographie relative à la fois à notre question et à nos sites d'étude est plus ou moins disponible, il est important de souligner qu'elle n'est pas récente. Néanmoins les ouvrages existants constituent un élément important dans notre analyse.

En effet, il est important de s'appuyer sur des ouvrages descriptifs de la région étudiée pour mener une étude des mutations agricoles. Seule une connaissance de la situation du milieu avant l'intervention de l'élément déclencheur des mutations agricoles peut nous permettre de déterminer tout ce qui relève des dites mutations. De ce fait, les travaux de Pontié (op. cit., 1979) nous ont été d'un grand apport pour la connaissance profonde du pays guiziga, ceux de Guillard (1965), Seignobos (1995) et Gonné (1997), pour la connaissance du pays toupouri. Il existe par contre de nombreux ouvrages et rapports officiels sur les mobilités en direction de la plaine de la Bénoué.

Il est important de souligner que Pontié (op. cit.) a constitué une base de données démographiques assez intéressante à partir du recensement de 1966. Ceci est d'autant plus important qu'il ressort les statistiques assez précises sur la composition ethnique des différents terroirs guiziga. Les données résultant des différents recensements d'après (1976, 1987) sont aussi exploitées et complétées par celui effectué par nous même dans le cadre de l'étude approfondie de quelques terroirs.

Aussi, les archives des services d'agriculture nous ont été d'un très grand intérêt. Ici les postes agricoles présents dans quelques uns de nos sites d'étude, les délégations d'arrondissement d'agriculture et du développement rural, les délégations départementales d'agriculture et du développement rural, les services de la SODECOTON nous ont fourni des données importantes relatives aux espaces de cultures et à la production. Les services des sous-préfectures de Moutourwa, Kaélé, Porhi, Kar-hay, Tchatibali, Yagoua, Maroua et du district de Dargala, de la préfecture de Kaélé nous ont fournis des documents officiels relatifs aux conflits fonciers. Il est important de souligner qu'il manquait souvent de données pour certaines années dans les banques de données disponibles dans les postes agricoles. Ceci est le plus souvent dû à la mauvaise conservation des archives et au fait que certains chefs de poste d'agriculture ne rédigent pas de rapports statistiques annuels relatifs à la production et aux superficies. Dans le cas échéant, nous utilisons les rapports disponibles au niveau des arrondissements pour les données plus ou moins anciennes et les données récentes sont obtenues à partir de nos propres enquêtes de terrain.

La carte topographique de Maroua au 1/500000<sup>e</sup> nous a été d'un très grand intérêt. En fait, en plus de la présentation du cadre physique et humain général de notre zone d'étude, elle nous a permis de mener une étude comparative entre la situation observée aujourd'hui sur le terrain (dispersion des villages) et celle qui prévalait dans l'espace reproduit par cartographie.



### **0.2.1.2. L'observation de terrain**

Celle-ci se fait à travers des échelles d'observation et à travers des techniques bien spécifiques. Elles ont d'ailleurs été utilisées par d'autres géographes comme Gonné (op. cit.).

#### **0.2.1.2.1. Echelles d'observation**

Nous avons retenu trois échelles d'observation :

◆ à l'échelle de l'exploitation, il s'est agi de questionner le paysan sur les variations d'une part des dimensions de la parcelle à travers le temps et d'autre part des cultures qui lui sont affectées. L'objectif ici est d'observer la dynamique des exploitations en relation avec l'immigration. Cette technique a déjà été utilisée par des géographes ruralistes à l'instar de Boulet (1975) pour apprécier le système de culture et les modes d'accès à la terre d'un terroir de montagne (Magoumaz, Extrême-Nord, Cameroun) ; de Gonné (op. cit.) pour pouvoir représenter l'inégale répartition des terres entre les exploitants, principale caractéristique selon lui, de la crise foncière dans les terroirs de muskuwaari de l'Extrême Nord-Cameroun. Il ne s'agit plus dans notre étude de ressortir cette inégale répartition mais plutôt de démontrer une évolution progressive ou régressive des exploitations en relation avec l'installation des migrants dans nos terroirs d'étude.

◆ A l'échelle locale ou du terroir d'immigration : il s'est agi de cartographier le patrimoine foncier de chaque communauté (autochtone/allogène) dans nos différents terroirs. Ceci en effectuant des levés au GPS. Le terroir peut être considéré en Géographie rurale comme l'unité d'évaluation la plus importante des phénomènes ruraux ; ces phénomènes pouvant varier d'un terroir à un autre (malgré leurs caractéristiques physiques semblables) en fonction des caractéristiques des acteurs et de leurs interventions. Le terroir constitue alors le territoire construit par les acteurs, un cadre de recherche (Blanc-Pammard, 2005). Dans le cadre de notre étude, la diversité des terroirs d'immigration a guidé le choix des terroirs à lever.

➤ terroirs nouvellement créés par les migrants : Mobono, Magada, Mayel Guinadji.

➤ Terroirs connaissant des installations anciennes (avant 1990) et récente après 1990) : Foulou, Salak, Dargala pour ne citer que ceux là.

➤ Terroirs connaissant une installation récente : Barawa Laddé, Mugudu, Yakang, Tchoffi, Zibou pour ne citer que ceux là.

Pour la première catégorie, le terroir de Mobono a été choisi, pour la catégorie de terroirs caractérisés par des installations ancienne et récente, le terroir de Foulou a été sélectionné et le terroir de Barawa Laddé pour la troisième catégorie. Le choix des terroirs a donc obéit à la représentativité des trois catégories ci-dessus énumérées et tenu compte de nos moyens financiers limités (les terroirs sélectionnés sont en effet moins éloignés les uns des autres et plus proches de notre case de passage – Moutourwa -). Ces terroirs ont d’abord fait l’objet d’un recensement exhaustif de la population par nos enquêteurs.

L’échelle du terroir se situe donc entre l’échelle de la parcelle et l’échelle régionale considérée par Blanc-Pammard (op. cit.) comme un territoire construit pour les acteurs. Elle permet d’apprécier la dynamique des espaces de culture, de la production agricole, des pratiques culturelles et foncières au niveau du principal cadre d’action des paysans (Blanc-Pammard, op.cit.).

◆ A l’échelle régionale, il s’est agit de faire une lecture de la décomposition et de la recomposition des territoires ruraux du pays guiziga en relation avec les nouvelles mobilités spatiales dans ladite plaine. Seule cette échelle peut nous permettre d’apprécier l’impact des nouvelles mobilités spatiales sur les territoires « lamidals » et ethniques.

#### **0.2.1.2.2. Techniques d’observation**

Elles sont diverses et complémentaires. Il s’agit des entretiens, du recensement, de l’enquête, des levés de terrain et des prises de vues obliques.

- **Les entrevues ou entretiens**

Il s’est agi ici de mener des entretiens avec les différents acteurs intervenant directement ou non dans les mutations agricoles en relation avec les mobilités spatiales.

C’est ainsi que nous avons eu des entretiens avec les Lawan de nos différents terroirs d’immigration et ceux de quelques terroirs d’émigration (Touloum, Guidiguis), les

Lamibé de Moutourwa et de Midjivin. Ceux-ci nous ont donné leur point de vue sur les conflits fonciers issus du phénomène migratoire, leurs diverses versions sur les faits. Les entretiens avec les paysans nous ont révélé des informations non négligeables sur la gestion foncières et les rapports autochtones-allochtones. Celles-ci ont été appuyées par les informations obtenues plus tard par les questionnaires administrés de façon minutieuse et détaillée à ces mêmes paysans.

Ici le guide d'entretien a été structuré autour des points suivants :

Lamibé, Lawan, paysans des zones d'accueil et paysans migrants

- historique de l'installation des migrants
- état des relations entre les communautés
- les changements notés après l'installation des migrants

Lawan des zones de départ

- histoire sur les migrations de l'ethnie concernée
- les causes des départs
- les relations entretenus avec les déplacés

Nous avons par la suite mené des entretiens avec :

- les autorités administratives. L'entretien tournait autour de l'état des relations entre les diverses communautés coexistantes.

- les responsables des services d'agriculture. Ici, l'entretien concernait les observations de mutations possibles des activités agricoles.

- Les élites quant à leurs points de vue sur le mouvement migratoire observé.

Ces entrevues ne permettent pas d'avoir des données quantitatives et des informations précises sur des questions qui nous sont essentielles, d'où le rôle central de l'administration du questionnaire ou protocole d'enquête aux paysans des différents terroirs. Dans certains terroirs, celui-ci est précédé d'un recensement exhaustif.

• **Le recensement**

Il consiste au dénombrement de la population d'un terroir précis. Ce fut le cas pour les terroirs de Barawa Laddé, de Mobono et de Foulou (communauté migrante) qui, parce que choisis comme terroirs témoins, ont fait l'objet d'une étude détaillée de la population et des différentes activités (informations sur les pratiques culturelles). Il est réalisé à partir d'une

fiche de recensement. Celle-ci permet d'enregistrer chaque chef de famille et les informations quantitatives (effectifs, informations agricoles), qualitatives (date d'installation si migrants etc.).

- **L'enquête**

C'est la principale technique utilisée pour la vérification de notre hypothèse. Elle s'est déroulée minutieusement à travers l'administration d'un protocole d'enquête dont la confection a respecté une méthodologie précise.

Nous sommes parti de la construction du cadre opératoire à travers la définition des différentes variables explicatives et à expliquer, des modalités.

Chaque variable constitue une rubrique du protocole d'enquête et les différentes modalités des sous rubriques (Tableau 0.1). L'objectif étant de recenser des indicateurs nécessaires pour corroborer l'effectivité d'une variable ou non.

**Tableau 0.1. Opérationnalisation des variables**

Variables	Modalités	Indicateurs
<b>Variable Indépendante :</b>  <b>Nouvelles mobilités spatiales</b>	Création de nouveaux terroirs après 1990	Nouveau terroir de plus de 100ha
	Installation de migrants dans des terroirs guiziga après 1990	Installation de plus de 10 familles de migrants
<b>Variable dépendante :</b>  <b>Mutations spatio-agricoles</b>	Dynamique des espaces de culture à l'échelle du terroir	Défrichement de plus de 10 ha par des migrants
		Mise en valeur de nouveaux espaces (plus de 10 ha) par les autochtones sous la pression de l'immigration
	Dynamique des exploitations en relation avec types de culture	Superficie année antérieure - ¼ ha
		Superficie année en cours +/- ¼ ha (projet)
		Superficie année antérieure + ¼ ha
	Dynamique de la production en relation avec type de culture	Augmentation (+100kg) de la production annuelle/type de culture/ paysan
		Diminution (-100kg) de la production /type de culture/paysan
	Pratiques culturelles	Usage main d'œuvre (recrutement 1 migrant ou plus par un autochtone)
		Diminution ou augmentation d' ¼ et d'1 an de jachère par 1 autochtone en relation avec l'immigration.
	Dynamique du Foncier agricole (gestion et système)	Augmentation/Diminution de 10% d'un mode d'accès
		Sollicitation de titre foncier par au moins 10 paysans (sécurité foncière)
		Existence d'une stratégie de contenance (limitation) des migrants
	Dynamique de territoire	Existence d'un terroir d'immigration d'étendue inter-lamidale
Parcelles (100m <sup>2</sup> ) de culture d'étendue inter-lamidale		
10% de migrants ayant des parcelles dans l'autre lamidat		
Conflits frontaliers inter- lamidats sur espace occupé par des migrants		

Les questionnaires ont été administrés dans les terroirs d'installation à un échantillon permanent de 186 migrants, chefs de famille, repartis sur 6 terroirs d'immigration, assez représentatifs des deux principaux types de terroirs d'immigration (nouvellement créé par les immigrants et vieux terroir guiziga d'immigration). L'objectif était d'enquêter la totalité des ménages migrants des six terroirs, soit 206 ménages. Face au refus et à l'absence répétée de quelques chefs de familles et à l'élimination de quelques questionnaires inachevés, (20 au total), 10% de cette population n'ont pu être enquêtés. Cependant, la faible disparité des caractéristiques de la population dans l'ensemble, nous permet de dire que les résultats obtenus sont très proches de ceux que l'on obtiendrait en interrogeant toute la population migrante. Le nombre de chef de famille femme ayant entrepris de migrer étant très réduit (moins d'une dizaine), seules quelques unes d'entre elles ont été enquêtées par respect du quota de la population de base. Quant à l'enquête des autochtones, les recensements exhaustifs des terroirs témoins d'étude (Barawa Laddé, Mobono, Foulou) se sont accompagnés de l'administration des questionnaires à tous les autochtones des terroirs en question. Pour des questions particulières concernant les terroirs de départ, des échantillons plutôt réduits ont été définis car ici aussi, il existe une faible disparité dans les caractéristiques de la population.

Aussi, est-il important de signaler que le questionnaire a été codé pour permettre d'effectuer un dépouillement informatique. De ce fait, les différentes propositions de réponse pour les questions fermées ont chacune un code.

Pour gagner en temps, nous avons sollicité l'aide de deux enquêteurs que nous avons formé à l'administration du questionnaire.

L'enquête nous a permis d'obtenir des informations quantifiables. Lesquelles sont appuyées par les données visuelles obtenues à partir de l'observation directe sur le terrain.

- Les levés de terrain

Grâce au GPS, nous avons levé les différents terroirs témoins, les différents patrimoines fonciers des communautés autochtone et migrante. L'objectif visé est la cartographie des terroirs, leur transformation spatiale.

- La prise de vue

Il s'agit de faire des photographies obliques. Celles-ci permettent de voir certains faits concrets comme les espaces défrichés, les saré des migrants, etc. Toutes ces données collectées ne sont utilisables qu'après une analyse minutieuse.

## **0.2.2. L'ANALYSE DES INFORMATIONS**

Avant d'analyser les informations obtenues, nous avons procédé au dépouillement du questionnaire et à la classification des informations selon les variables auxquelles elles appartiennent.

### **0.2.2.1. Le dépouillement**

Il s'est agi de construire un tableau dont les différentes colonnes correspondent aux différentes questions contenues dans le questionnaire. Chaque ligne est alors réservée à l'enregistrement du chiffre correspondant à la réponse de chaque paysan interrogé. On obtient alors une sorte de matrice dont les différents chiffres correspondent bien à une information précise débouchant sur l'analyse statistique.

### **0.2.2.2. L'analyse statistique**

Elle va de la détermination des pourcentages et/ou indices des différents faits à l'établissement des corrélations entre divers phénomènes à partir des tableaux de contingence.

L'analyse à composante principale (ACP) est l'outil de référence utilisé pour l'établissement de la typologie des migrants. Gubry et al (1995) en font un grand usage dans l'étude des migrations de retour au Cameroun. Ceci pour établir une typologie de migrants de retour en se basant sur différentes variables. L'établissement d'une typologie de migrants dans le cadre de notre étude est donc basé sur l'ACP. Cette technique est renforcée par une hiérarchisation ascendante réalisée grâce au dendrogramme.

L'établissement des corrélations entre les différents faits a été précédé par la classification de ceux-ci. Il s'est agi de ranger chaque fait quantifié dans des variables et modalités correspondantes. Ainsi, en fonction des critères prédéfinis, ils constituent les indicateurs de la présence/non présence d'un phénomène.

Les différents faits quantifiés ont été représentés sous forme de diagramme (courbe, histogramme) pour faciliter leur lecture et leur interprétation.

A partir de ces informations, il a été possible de réaliser des cartes relatives à des thèmes précis.

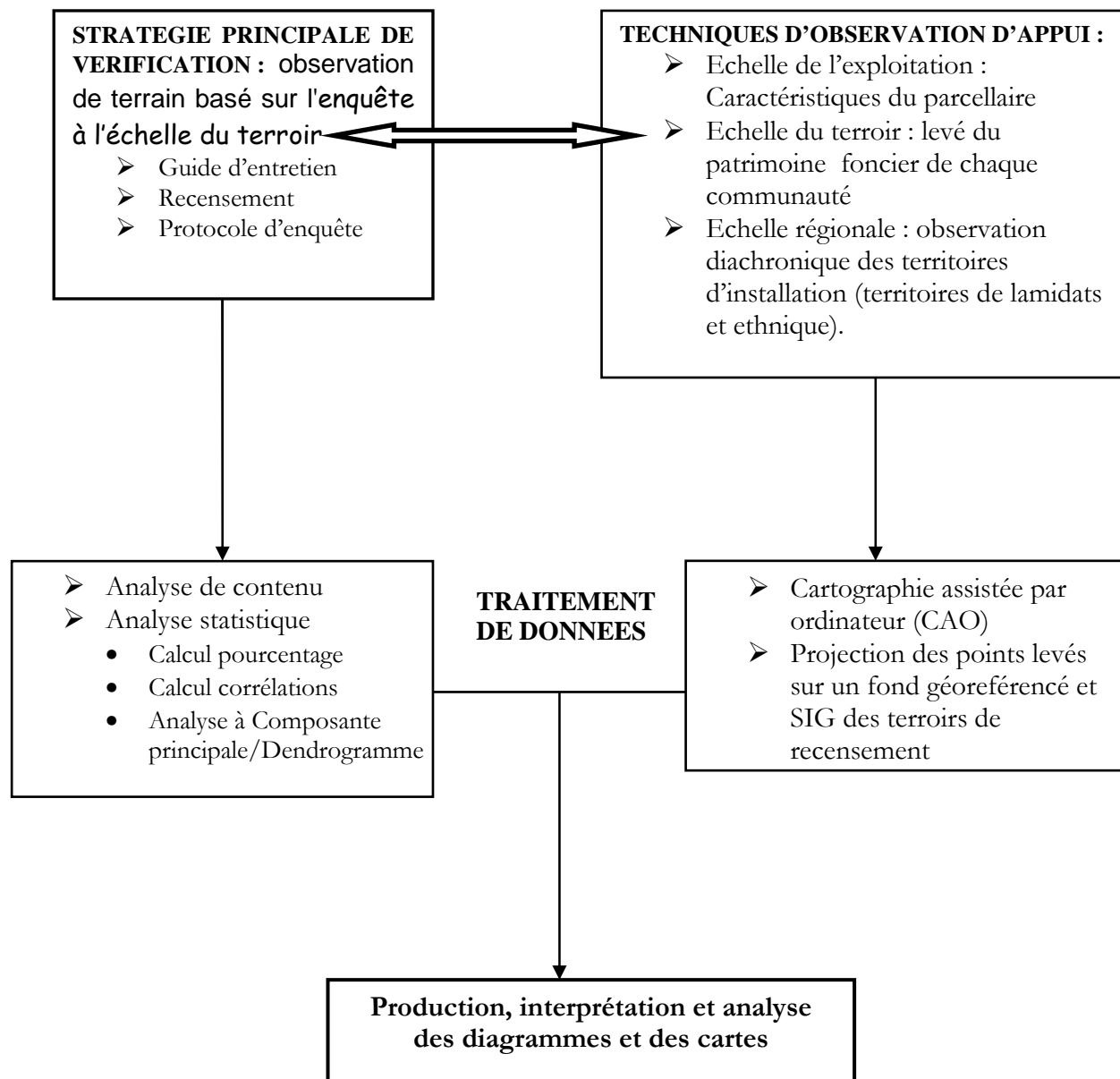
Il est important de souligner que dans certains postes agricoles, on notait parfois le manque des données de deux ou de trois années successives. Pour ce cas, nous nous sommes référés aux données agricoles disponibles dans la délégation d'arrondissement auquel appartient le poste agricole en question. Nous prenons alors le rendement annuel de la culture à analyser que nous multiplions par les superficies enregistrées durant la dernière année dont les données sont disponibles.

### **0.2.2.3. L'analyse de contenu**

Cet exercice nous a permis d'analyser les informations recueillies lors de nos entretiens avec les différents acteurs. Elle a été très importante pour la compréhension des différents conflits enregistrés ; les informations variant parfois d'une source à une autre. Les gestes des enquêtés, leur état de nervosité, leur conviction traditionnelle ou religieuse, leur refus catégorique d'aborder tel ou tel autre aspect d'une question sont autant d'éléments qui nous ont permis de mener cette analyse. Des textes et exemples présentés par d'autres chercheurs ont aussi fait l'objet d'une analyse pour étayer notre argumentation.

Nous résumons cette méthodologie dans un schéma synoptique de collecte et de traitement de données (Figure 0.4).





**Figure 0.4. Schéma synoptique de collecte et de traitement de données**

Il est important de souligner que l'enquête constitue la technique principale de vérification de notre hypothèse. La cartographie à l'échelle de l'exploitation et du terroir constitue un appui considérable à notre stratégie générale de vérification.

### 0.3. ORGANISATION DE LA REDACTION

Ce travail est organisé en neuf chapitres repartis en trois parties.

La première partie qui s'intitule « lecture des cadres physique et humain favorables à l'émigration et état des lieux des migrations dans la plaine du Diamaré » a pour objectif non pas de faire une présentation exhaustive des cadres physique et humain, mais plutôt de ressortir les éléments écologiques qui font de la plaine du Diamaré une zone de crise à priori. Par la suite, il est question de montrer que le pays guiziga, en particulier, se trouve dans une plaine qui possède des potentialités non moins importantes. Aussi, un autre objectif de cette partie est de montrer que le pays guiziga est passé de l'émigration à l'immigration, de chercher à comprendre comment réagit « une société productrice de migrants » (Pontié, op. cit.) face à l'installation de paysans allogènes.

Le titre du premier chapitre est une question que nous nous posons : « La plaine du Diamaré : une zone en crise ? ». Il s'agit ici de passer en revue les caractéristiques écologiques qui font de celle-ci une zone répulsive, notamment son climat marqué par une irrégularité séculaire, sa végétation de savane profondément dégradée par endroits par une forte activité anthropique, ses sols affaiblis par endroit et les fortes densités observées en pays toupouri. Cependant, il est important de souligner cet atout que constitue la mise en valeur des vertisols qui sont encore disponibles et parfois sous exploités en pays guiziga, de mettre en exergue la place (production et superficie) non moins négligeable qu'occupe de plus en plus les cultures vivrières dans la quête des revenus chez les paysans de cette plaine. De quoi limiter cette considération catégoriquement répulsive de la plaine du Diamaré.

Dans le deuxième chapitre qui s'intitule « Le pays guiziga : de l'émigration à l'immigration », il sera question de voir les différentes réactions des paysans, des autorités traditionnelles, des élites du pays guiziga et des autorités administratives face à l'installation des paysans allogènes. Bref, il s'agit de voir les Guiziga jouer le rôle contraire (accueil des allogènes) à celui qu'ils ont toujours joué (émigrants).

La deuxième partie s'intitule « Les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré : typologie des acteurs et analyse d'une mobilité assez spécifique ». Il s'agit de mener une analyse profonde de l'élément déclencheur des mutations agricoles observées. Ceci en faisant ressortir la spécificité de ce mouvement (acteurs, contexte, caractéristiques).

Qui sont ces migrants ? D'où viennent-ils ? Telles sont les questions qui feront l'objet de notre troisième chapitre. Il s'agit de faire une typologie des migrants et de déterminer le réseau migratoire observé dans la plaine du Diamaré avec une insistance sur les points de départ, les points d'installation, les points d'arrêt. Il est important de définir ce qui fait la spécificité de la mobilité spatiale toupouri puisqu'il s'agit d'elle et comprendre pourquoi la plaine du Diamaré constitue une nouvelle destination pour les paysans toupouri. Il est aussi important de comprendre comment cette mobilité spatiale toupouri assez spécifique a évolué dans le temps (Chapitre 4). Ici, les trente dernières années constituent notre cadre temporel.

Le chapitre 5 étudie le réseau migratoire actuel dans la plaine du Diamaré. Celui-ci faisant partie d'un système plus complexe, il sera alors intéressant d'apprécier les relations qui existent entre les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré et les migrations plus ou moins classiques vers la plaine de la Bénoué. Cette dernière ne constitue-t-elle pas ici, un point de départ pour la plaine du Diamaré ? La réponse à cette question nous permet d'étudier une migration de retour assez particulière. La compréhension des motifs de départ de la plaine de la Bénoué (pôle d'attraction agricole) non pas pour les terroirs d'origine mais plutôt pour la plaine du Diamaré nous semble très intéressant. L'analyse des causes de départ des terroirs du sud de la plaine du Diamaré mérite aussi une attention particulière. Elle fera d'ailleurs l'objet de la première partie de ce sixième chapitre. Les causes vont de la saturation foncière aux rejets sociaux en passant par la recherche des espaces de culture (les espaces de culture les plus recherchés étant les Karé (pluriel de karal) ou terre de culture de muskuwaari).

Le dernier chapitre de cette partie nous permet de mener une discussion/bilan qui ressort les principales spécificités des nouvelles mobilités spatiales (migrer spontanément en masse vers des espaces relativement denses) et de s'attarder sur le « phénomène miroir » observé chez les Guiziga réduisant la confrontation intercommunautaire, conséquence de leurs migrations successives vers les autres zones du pays (Chapitre 6).

L'analyse de nouvelles mobilités spatiales a pour objectif de faciliter la perception de la relation conséquente existant entre celles-ci et les mutations agricoles observées dans les terroirs d'installation. Ce qui constitue d'ailleurs notre troisième partie. Celle-ci a pour titre « Installation des paysans toupouri et mutations agricoles en pays guiziga ». Il s'agit de faire ressortir les mutations observées suite à l'installation des paysans toupouri dans les différents

terroirs guiziga. Les différentes dimensions des mutations agricoles constituent les points autour desquels s'articulent nos différents chapitres.

C'est ainsi que la relation entre les transformations foncières, la dynamique des territoires et les nouvelles mobilités constituera le chapitre 8. Il est question ici de s'appesantir sur la naissance des espaces de culture à étendue inter-lamidale et sur la gestion du support des cultures. La dimension foncière des mutations est précédée de l'analyse des transformations spatiales et de production de culture, des transformations observées au niveau de pratiques culturelles (chapitre 7). Nous ne sauront terminer cette étude sans faire une sorte de bilan général de la situation en insistant sur les caractéristiques de « la Toupourisation » des espaces occupés par les paysans toupouri (Chapitre 9).

**PREMIERE PARTIE**

**LECTURE D'UN CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN FAVORABLE A  
L'EMIGRATRION ET ETAT DES LIEUX DES MIGRATIONS DANS LA  
PLAINE DU DIAMARE**

## **INTRODUCTION**

La plaine du Diamaré est considérée comme une zone en crise (Roupsard, op. cit.) d'où le départ de nombreux migrants à la recherche d'un cadre de vie meilleure. Une lecture de ses différentes caractéristiques physiques et humaines permet de relever le caractère défavorable de quelques éléments naturels et humains en partie responsables des mobilités en direction de la plaine de la Bénoué. Cependant, on note tout de même quelques atouts pouvant justifier une installation plus ou moins importante dans certains secteurs de la plaine du Diamaré (pays guiziga en particulier).

## **CHAPITRE 1**

### **LA PLAINE DU DIAMARE : UNE ZONE EN CRISE ?**

## INTRODUCTION

La plaine du Diamaré a fait l'objet de nombreuses études. Il ne s'agit plus pour nous de faire une présentation exhaustive des caractéristiques physiques et humaines. Dans ce chapitre, il s'agit de mettre en exergue les différentes caractéristiques naturelles et anthropiques qui font de notre zone d'étude un espace répulsif et d'émigration à priori : climat instable, sols épuisés par endroits, saturation foncière, famine. Ensuite, nous présentons des atouts qui, par endroits, font du pays guiziga un point d'installation des migrants : présence des vertisols, réserves foncières (karal), hospitalité des Guiziga.

Nous allons nous appuyer sur les ouvrages existants qui présentent le cadre physique et humain de la zone d'étude. Des travaux comme ceux de Pontié (op. cit.), Roupsard (op. cit.), Beauvilain (op. cit.), Seignobos (op. cit.), Seignobos et Iyebi-Mandjek (op. cit.), Bring (op. cit.) nous seront d'une grande importance. Nous ne saurons oublier les informations résultant des enquêtes de terrain.



## 1.1. DES ELEMENTS NATURELS PARFOIS REPULSIFS

### 1.1.1. Un climat caractérisé par une pluviométrie instable et insuffisante

Nous situons la plaine du Diamaré entre les isohyètes 795 mm au nord et 1000 mm au sud. Le climat ici se caractérise par une « instabilité séculaire » (Bring, 2005). En effet, depuis un siècle déjà, le calendrier agricole dans la plaine du Diamaré est marqué par des perturbations liées à l'arrivée tardive des pluies, à leur insuffisance ou même à des trêves pluviales.

#### 1.1.1.1. Une pluviométrie instable

Du comportement des pluies dépend la production agricole. La plaine du Diamaré se caractérise par une longue saison sèche d'au moins 7 mois et d'une saison des pluies de mi-mai à mi-octobre.

On enregistre d'une saison pluvieuse à une autre des variations dans la répartition des précipitations. Ainsi, peut-il arriver que les semis soient retardés à cause du retard des pluies ou que les paysans soient amenés à recommencer les semis après des semaines d'arrêt de pluies.

**Tableau 1.2. Premières pluies précoces (trompeuses) (hauteurs en mm)**

Localité	Coordonnées	Mois	Année	1 <sup>ère</sup> décade	2 <sup>ème</sup> décade	3 <sup>ème</sup> décade	1 <sup>ère</sup> décade du mois suivant	Nombre de jours de pluies
Mora	N 11° 03'-E 14° 08'	juin	1987	66,2	0	0	2	4
Kalfou	N 10° 18'-E 14° 56'	mai	1989	19,3	0	5,4	2,5	3
Dana	N 10° 15'-E 15° 18'	mai	1997	98	0	0	0	10
Doukoula	N 10° 07'-E 14° 58'	mai	1997	79,8	0	0	0	4

Sources : Wakponou, 2004.

Le tableau 1.2 donne quelques exemples de stations où les pluies se sont raréfiées ou ont même disparu pendant 10 à 30 jours après un début prometteur pour les semailles. La conséquence première est la perturbation du calendrier agricole. Cela n'est pas un fait

nouveau. En 1967, par exemple, « les agriculteurs qui avaient semé leur mil hâtif et leur coton au début de la saison des pluies, ont dû pour la plupart (dans la mesure où ils possédaient encore des graines de semence), semer de nouveau un mois après, à la suite d'une sécheresse inhabituelle qui avait gravement endommagé leurs cultures » Pontié (op. cit.). Les récits mettant en relation les sécheresses et les famines depuis le début du XIXe siècle, relatés par Beauvilain (1989) illustrent bien le caractère insuffisant des pluies dans la plaine du Diamaré depuis plus d'un siècle déjà. Il cite des sécheresses pouvant parfois durer plus d'une année : 1890-1892 ; 1903-1906 ; 1913-1914 ; 1930-1933 ; 1972-1973, pour ne citer que celles là. Plus proche de nous 1984 et 1997 sont considérées par les paysans comme années de sécheresse ayant été à l'origine du déficit céréalier et des famines respectives de 1985 et 1998. Les observations de terrain permettent aussi de constater que la saison des pluies en 2006 a été perturbée par une sécheresse (juin 2006) aussi brève fut-elle. Selon Yann L'Hôte (2000), on peut dire que l'ensemble de l'Extrême Nord a été touché par les conséquences agroclimatiques des stress hydriques de la période sèche de 1968-1985 qui fait partie des décennies 1970 et 1980 marquant « la sécheresse du sahel ». On note des variations dans le temps des précipitations annuelles :

- au cours des décennies 1970 et 1980, nous avons la « sécheresse du sahel »
- Depuis 1991, on note « le retour à la normale ».

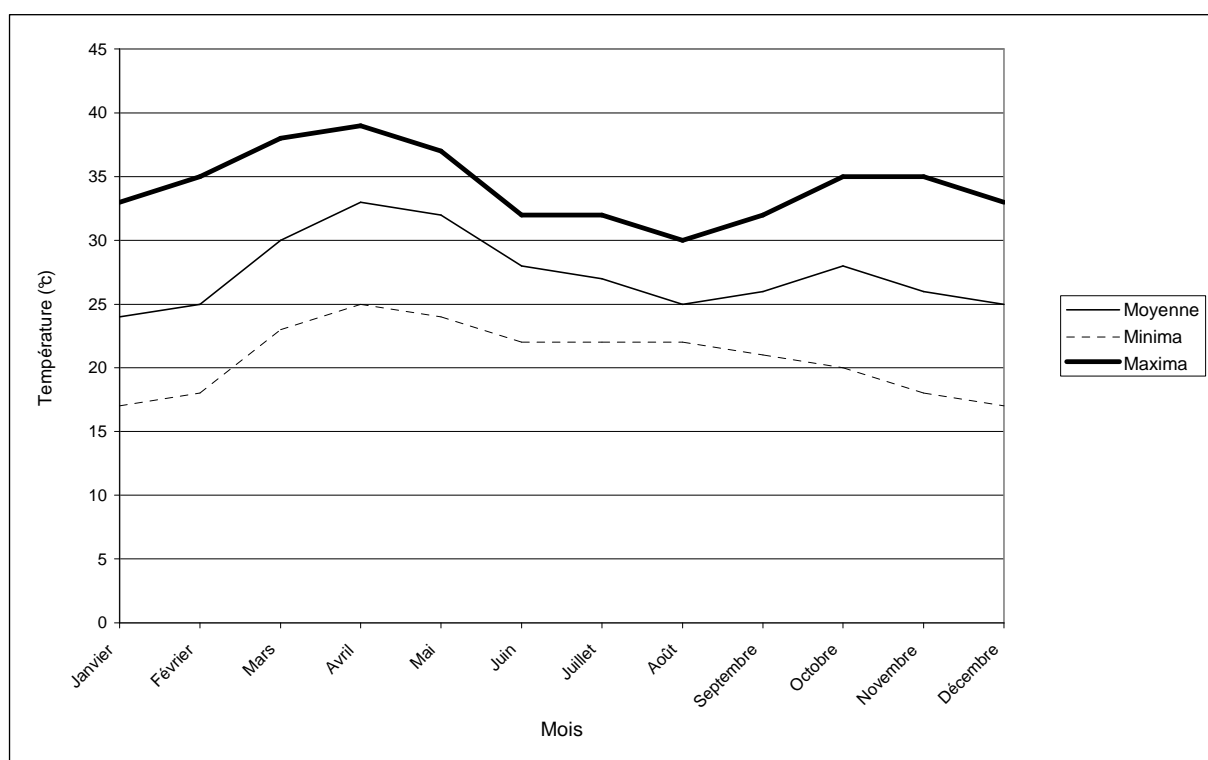
La période de la « sécheresse du sahel » fut une catastrophe agronomique. Il convient toutefois de la tempérer par le développement parallèle des cultures de contre saison.

Entre 1950 et 1967, on a noté une pluviométrie excédentaire ; entre 1968 et 1985, la pluviosité a été déficitaire. Cette période correspond à l'émigration vers la plaine de la Bénoué. La station météorologique de Maroua Salak, a par exemple, relevé une moyenne de 850 mm de précipitation entre 1944 et 1969, une moyenne moins importante de 780 mm entre 1970 et 1995. Le « retour à la normale » depuis 1991 réduirait-il le caractère répulsif de la plaine du Diamaré ?

A cette pluviométrie instable, il faut ajouter les températures très élevées enregistrées pendant les saisons sèches.

### 1.1.1.2. Des températures et une amplitude thermique élevées

L'Extrême Nord, en général, fait partie des régions les plus chaudes d'Afrique après les déserts de la ceinture saharienne et de Namibie (Yann L'Hôte, 2000). Cette région se caractérise par son amplitude thermique assez élevée. Elle varie entre 6,5°C et 7°C. Les températures les plus élevées sont enregistrées au mois de mars (en moyenne 45°C) et les moins élevées en décembre et janvier (16°C en moyenne). La figure 1.5 résume bien la situation.



Source : Atlas de la province de L'Extrême Nord, 2000, planche 2

**Figure 1.5. Températures moyennes mensuelles maximales, moyennes, minimales, Maroua**

La période allant de mars à mai est la plus chaude. Les températures atteignent 39°C en mars et avril. Cette période succède à une autre moins chaude (températures maximale autour de 30°C) qui se caractérise par la présence de la brume sèche. Les périodes de haute température correspondent le plus souvent à celles des épidémies de méningite (Fadibo, 2006). Le retour des pluies en juin coïncide avec celui des températures plutôt moyennes et à l'écoulement des eaux dans les mayo drainant la plaine.

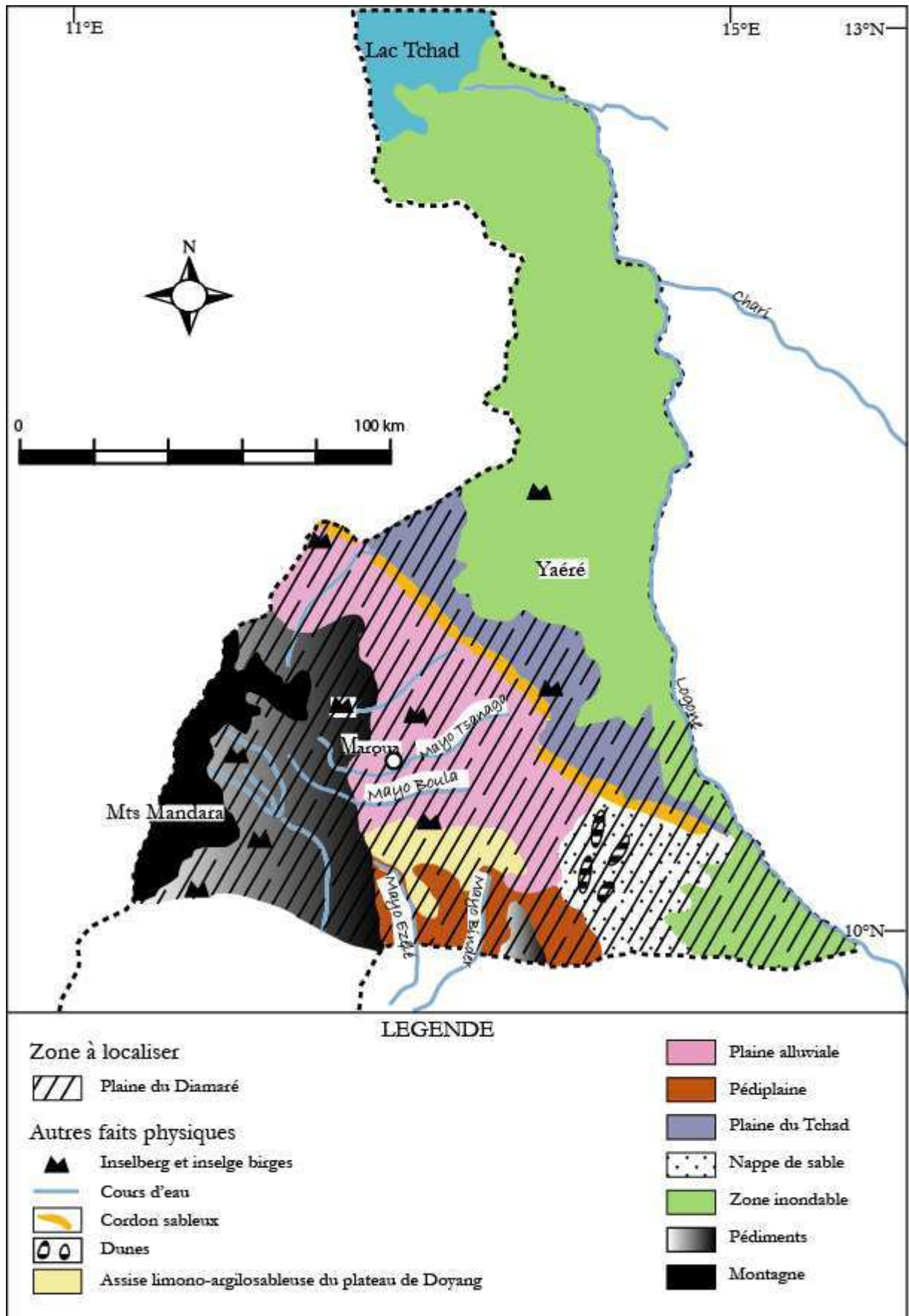
### **1.1.2. Un relief de plaine drainé par quelques mayo**

La plaine du Diamaré dans son ensemble est composée de pénéplaine, de zones de piémonts, de bassins sédimentaires, de plaines inondables.

Au Nord, nous avons la plaine inondable de Waza limitée au sud par le cordon sableux Limani-Yagoua. Celui ci sépare la plaine inondable de Waza du bassin sédimentaire (plaine de Kalfou) situé au Nord Est de la pénéplaine de Kaélé.

La plaine du Diamaré se caractérise aussi par la présence de quelques inselbergs. Le pays guiziga se caractérise par la présence des inselbergs de Moutouroua (698m), Mouda/Mobono (591m), Barawa, Midjivin, Lulu (873m). Il est drainé par les mayo Tsanaga, Boula et Foulou. Selon Martin (1963), le pays guiziga est traversé par la ligne de partage des eaux entre le bassin du Logone et celui de la Bénoué d'Est en Ouest.

Ces mayos sont complètement secs pendant la saison sèche. On note tout de même un écoulement souterrain dans le lit de ces mayos. Ceci est caractéristique du paysage de savane qui est ici, fortement anthropisée.



Source : Wakponou, 2004

Réalisation: Watang Ziéba, novembre 2008

Figure 1.6. Localisation de la plaine du Diamaré

### 1.1.3. Un paysage de savane profondément anthropisée

La végétation de la plaine du Diamaré est du domaine sahélien et porte une steppe à épineux sahélo soudanienne (Bring, 2005). Cette zone comprise entre les monts mandara et le Logone est qualifiée de plaine sèche par George Fotius (2000). Selon cet auteur, la végétation se caractérise de manière générale à l'Ouest, par *Anogeissus leiocarpus* et *Sterculia setigera* avec un faciès de dégradation à *Acacia hockii*. Sur hardé, la strate ligneuse est constituée surtout de *Lannea humilis*, tandis que les faciès intergrades montrent une prédominance de *Acacia gerrardii*. À l'Est, les espèces caractéristiques sont : *Sclerocarya birrea*, *Terminalia avicennioides* et *Prosopis africana* avec un faciès de dégradation à *Guiera senegalensis* sur sable franc et à *Combretum glutinosum-Combretum collinum* sur sable plus compact. À l'intérieur de ces deux zones géographiques, les dépressions hydromorphes plus ou moins argileuses (karals) sont nombreuses et parfois de grandes dimensions (plaines d'épandage, endoréiques, interdunes).

Les *Faidherbia albida* sont présents dans les espaces mis en valeur. Leur densité, plus ou moins forte par endroits, donne un aspect de parc. Il est important de souligner qu'en plus des conditions climatiques, l'homme à travers ses activités, participe ici à la modification de la végétation. L'une des caractéristiques principales de la plaine du Diamaré est sa démographie galopante à l'origine de fortes densités de population et par conséquent de la mise en valeur de tout son patrimoine foncier. Le pays guiziga se distingue de l'ensemble par sa densité plutôt moyenne (en moyenne 40hts/km<sup>2</sup>). D'où la disponibilité en terres non mises en valeur ou abandonnées par les paysans (sols dégradés), qui conservent plus ou moins une végétation intacte. On note donc la présence des espaces discontinus ayant échappé à l'action anthropique. C'est le cas pour la zone Est de Zibou, la zone à l'Est de Foulou et au Nord Est de Barawa Laddé pour ne citer que ces cas là.

Il faut tout de même noter que ces espaces non exploités constituent pour la plupart des vertisols de plus en plus convoités par les paysans d'où des défrichements de plus en plus importants. Il faut dire que ces sols sont à usages variés.

#### 1.1.4 Des sols à diverses potentialités

Reprenant une carte d'utilisation des sols de Kuoh. et Gavaud, réalisée en 1984 et non publiée, qui déterminait une quinzaine de terroirs (on entend par terroir ici, des espaces plus ou moins homogènes quant à leur potentialité agronomique. Chacun de ces terroirs réunit un certain nombre de potentialités qui le distinguent des autres), Seignobos et Kuoh (2000) procèdent à une classification des terroirs agricoles selon la perspective pédologique et selon l'approche ethnique.

Selon la perspective pédologique, on peut classer nos sites d'étude dans les catégories :

- des terres mal drainées à engorgement pluvial et fluvial
- des terres bien drainées et légères.

Les villages d'immigration de la catégorie des terres mal drainées à engorgement pluvial et fluvial sont de type de Salak : ce type de terroir se définit par des vertisols modaux, mais aussi des vertisols litomorphes. Ces derniers, à cause de leur position haute et de leur pente, se dégradent plus vite par érosion hydrique. La vocation unique de ces sols est la culture de muskuwaari. Nous pouvons insérer dans cette catégorie les sites d'installation de Mobono/carrière, Salak.

Nous avons un autre type de terroir, celui de Kosséwa appartenant à la catégorie des terres bien drainées et légères. Ce sont généralement des sols fersialitiques rouges qui ont souvent été trop mis en valeur. Ces terres bien drainées sont souvent faciles à travailler et les cultures sous pluie (sorgho et coton) y offrent de bons rendements. Elles peuvent succéder à des cultures de contre saison (muskuwaari) sur les mêmes zones. Les villages de Foulou, Zibou, Mulva, Yakang, Morongo/Magada, Barawa Laddé appartiennent à ce type de terroir.

Le village de Dargala appartient à la fois aux types de terroir de Meskine et Dana. Le premier type de terroir se caractérise par des sols peu évolués sur alluvions récentes, sables grossiers, terres peu humifères mais offrant une bonne texture et un bon drainage ; sa vocation est multiple : sorgho de saison des pluies, patates douces, maraîchage irrigué. Le terroir de Dana est le domaine de sorgho repiqué de type *babu* et sorgho rouge.

Les villages d'émigration (pays toupouri) appartiennent tous au terroir toupouri et de Kalfou (voir tableau 1.3). Ici aussi, la culture du muskuwaari s'effectue dans les bas fonds.

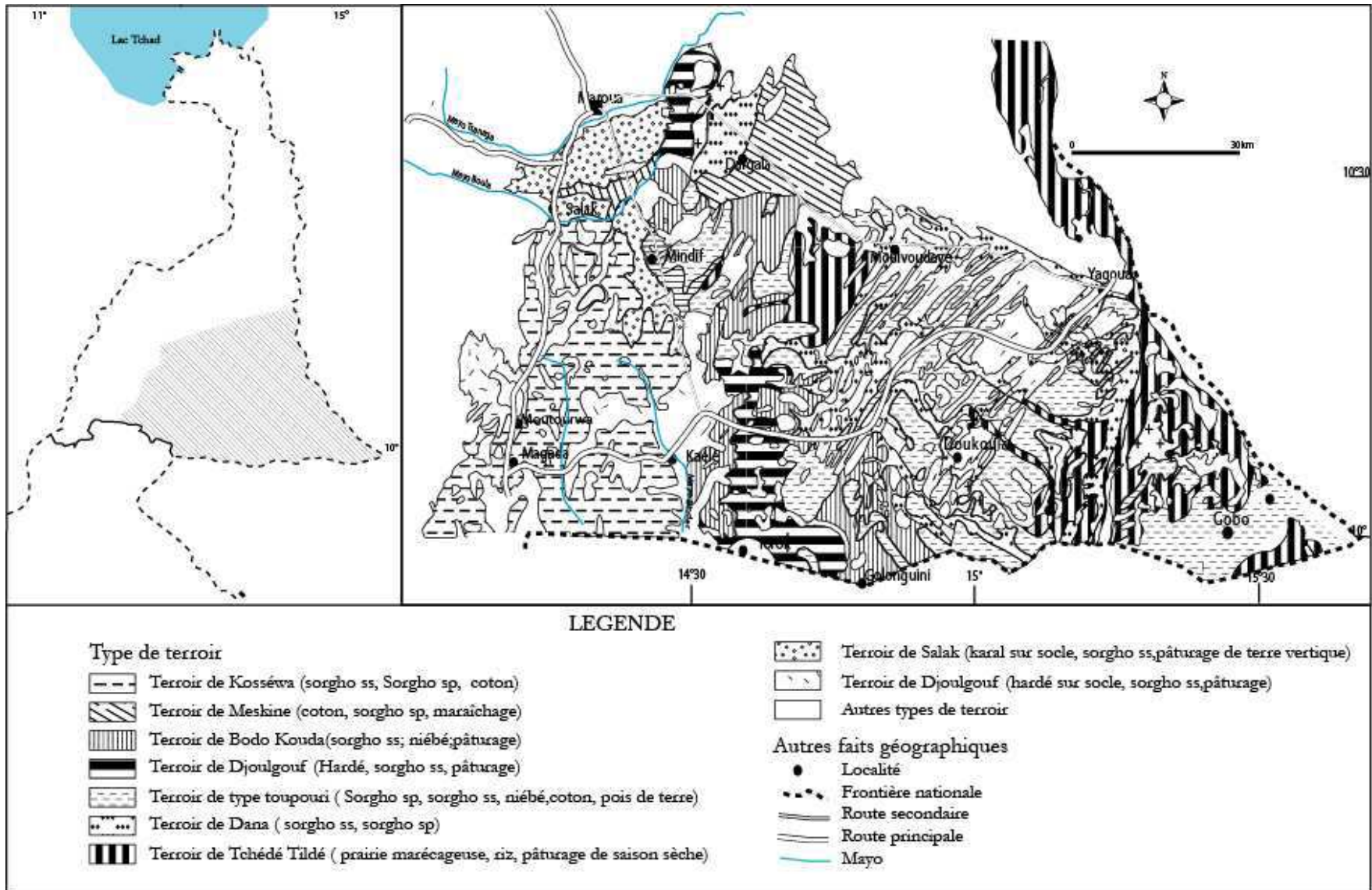
**Tableau 1.3. Répartition des sites d'étude selon le type de terroir**

Type de terroir	Potentialité agricole	Site d'étude
Terroir de Salak	Culture de muskuwaari	Salak, Mobono
Terroir de Kosséwa	Sorgho de saison des pluies, coton, muskuwaari	Morongou/Magada, Foulou, Zibou, Mulva, Yakang, Barawa Laddé.
Terroir de Meskine	Sorgho de saison des pluies, maraîchage	Dargala
Terroir de Dana	Sorgho rouge, sorgho repiqué de type <i>babu</i> .	Dargala
Terroir de type tupuri/ Kalfou	Sorgho rouge, Muskuwaari	Les villages d'émigration toupouri

Source : Seignobos et Kuoh H. (2000)

Il existe une autre possibilité de classer ces sols de nos sites d'installation. Ici, tous appartiennent au type terroir des massifs-îles : ce sont des terroirs qui intéressent les groupes guiziga et moundang. Ces sols sont réputés riches. Leurs variations texturales progressives multiplient les zones ambivalentes qui sont mises à profit par les paysans soit pour des cultures sous pluies, soit pour des cultures de contre saison. Les Guiziga ont tendance de plus en plus de mettre en culture les vertisols. Fort de cette connaissance des potentialités des sols de notre zone d'étude nous pouvons affirmer sans coup férir qu'ils sont en général favorables aux cultures de muskuwaari et des autres cultures pluviales (coton, sorgho, etc.), d'où leur mise en valeur. La figure 1.7 présente le caractère commun des terroirs étudiés : production du muskuwaari.





Source: Atlas de la province Extrême Nord Cameroun(2000), Planche 13.

Réalisée par F. watang Ziéba, mars 2007.

Figure 1.7. Types de terroir et potentialités agricoles

Partant des travaux de Seignobos (1993) et s'appuyant sur les perceptions paysannes, Gonné (op. cit.) effectue aussi une classification pédologique des terres de production de muskuwaari dans la plaine du Diamaré.

Ainsi, il distingue 13 variétés de *karal* (vertisol) :

- le *mbuluuwal*, encore appelé *Baleewal* (terre noire en fufuldé), très sollicité pour ses potentialités productrices. On le trouve dans les zones de Mindif, Djulguf, Salak. Il correspond au terroir de Salak (tableau 1.3).
- Le *saDoore* qui reçoit une forte humectation en profondeur et la conserve durant toute la saison sèche.
- Le *saDo Bale* qui est une catégorie qui est à cheval entre le *Sadoore* et le *Baleewal* ou *mbuluuwal* se caractérise par l'absence des fentes de retrait. Il correspond au terroir de Meskine (tableau 1.3).
- Le *karal mayo*, qu'on trouve à proximité des *mayo* se caractérise par une couche superficielle sableuse au dessus d'un horizon argileux.
- Le *karal rufiideewal* utilisé aussi pour les cultures pluviales.
- Le *karal weendu* (mare) ou *karal luggeerewal*. situé toujours à proximité des mares.
- Le *karal yaarewal*. Il recouvre de vastes étendues inondées. Le *mouskouari* y est pratiquée en culture de décrûe. Il abonde à Fadéré, Balda, Bogo, Dargala
- Le *Ligazang*. C'est un terme emprunté aux Guiziga pour désigner un sol de couleur rouge qui regorge plus ou moins de pierre. Il s'agit comme le *mbuluuwal* d'un type da karal très recherché car productif malgré les déficits pluviométriques d'où l'attraction des terroirs guiziga qui en disposent suffisamment.
- Le *Korkaa yeewol*. Très proche du *Ligazang* se caractérise par de petites fentes de retrait et possède superficiellement de pierres de couleur rouge à quoi il doit son appellation.
- Le *karal yooldé* correspond au terroir de type toupouri. Il se caractérise par un aspect superficiel sableux. En pays toupouri comme à Touloum, on y pratique la culture des sorghos sous pluies. Le muskuwaari ou donlong y est cultivé comme alternative.
- Le *karal Yongkoldewal*. Qui a une couleur légèrement foncée.
- Le *karal tonndewal*. C'est une espèce de *karal* dégradé généralement couvert de sable clair et sans fentes.

- Le *karal hardé*. C'est le type le plus dégradé. Il résulte d'une dégradation des autres types de *karal*. Sans fentes de retrait, il nécessite alors beaucoup d'efforts et des moyens pour le cultiver.

Des 13 variétés citées, deux des plus productives (*mbulumvol* et *Ligazang*) sont très présentes en pays guiziga. Aussi, faut-il noter qu'au contraire des autres zones de production de la plaine du Diamaré, le pays guiziga possède un autre atout : des densités encore moyennes (30 à 40 hts/km<sup>2</sup> — D.A.A.D.R de Moutourwa, 2003 —)

## **1.2. UNE INEGALE OCCUPATION ET UNE MISE EN VALEUR INFLUENCEES PAR LE MILIEU NATUREL**

La plaine du Diamaré est un vieux bassin de peuplement. Elle se caractérise par une inégale répartition de la population. Si les cultures pluviales occupent une place importantes dans l'activité agricole, il est important de souligner la place centrale qu'occupe aujourd'hui la mise en valeur des vertisols.

### **1.2.1. Une inégale répartition spatiale des hommes**

Si la plaine du Diamaré présente du point de vue physique, un espace plus ou moins homogène, tel n'est pas le cas pour ce qui est de la répartition des hommes. Les densités diffèrent selon qu'on va de la pénélaine de Kaélé à la vallée du Logone, du pays guiziga au pays toupouri.

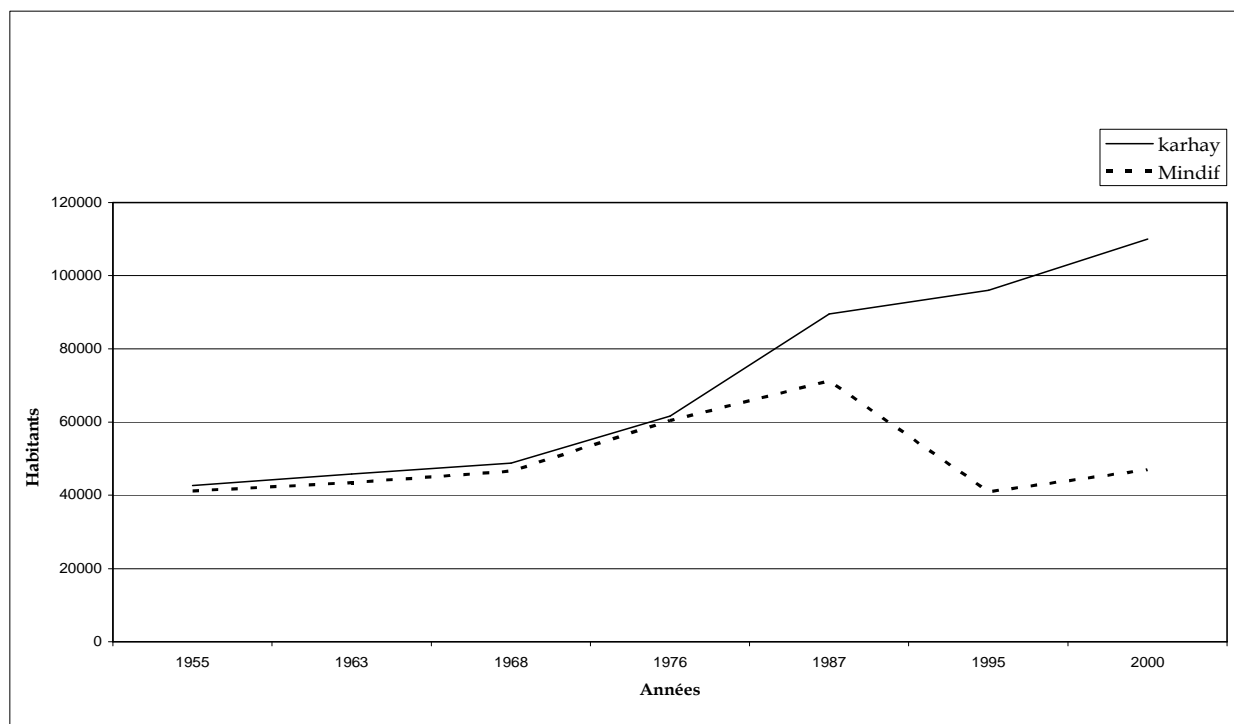
Le pays guiziga où se trouve l'ensemble des sites d'installation étudiés se caractérise par des densités plus ou moins faibles. Soit en moyenne 40 habitants au km<sup>2</sup>. Il est important de noter qu'il y a une légère variation de densité d'un terroir à un autre. Cependant, celle-ci n'a pas connu une variation considérable dans le temps.

Malgré cette densité relativement faible, le pays guiziga a constitué une zone de départ pour la vallée de la Bénoué. La saturation foncière n'étant pas très importante, la cause des départs est donc à rechercher ailleurs. Selon Pontié (op. cit.), l'émigration a

constitué un moyen pour échapper aux contraintes de la société traditionnelle guiziga, aux prestations de travail dues aux aînés du groupe de parenté. Ces migrations n'ont pas toujours été volontaires : « c'est la société elle-même qui accule à la fuite l'individu qui, par son attitude, est susceptible de remettre en cause la hiérarchie traditionnelle » (Pontié, op. cit.).

Ceci expliquerait bien cette situation longtemps qualifiée par le même auteur de paradoxale en ce que le pays guiziga constitue « une plaine au meilleur potentiel agricole dans laquelle les habitants ne veulent pas rester ».

Contrairement au pays guiziga, le pays toupouri au sud de la plaine du Diamaré connaît des densités très élevées. Celles-ci n'ont pas cessé d'évoluer à l'image de la population (figure 1.8). Le cas de l'arrondissement de Porhi est assez illustratif de ce point de vue. On est passé d'une densité de 100,68 hts/km<sup>2</sup> en 1996 à 143,48 hts/km<sup>2</sup> en 2005 (Sous-préfecture de Porhi, 2007)<sup>1</sup>. Soit une croissance de plus de 42%.



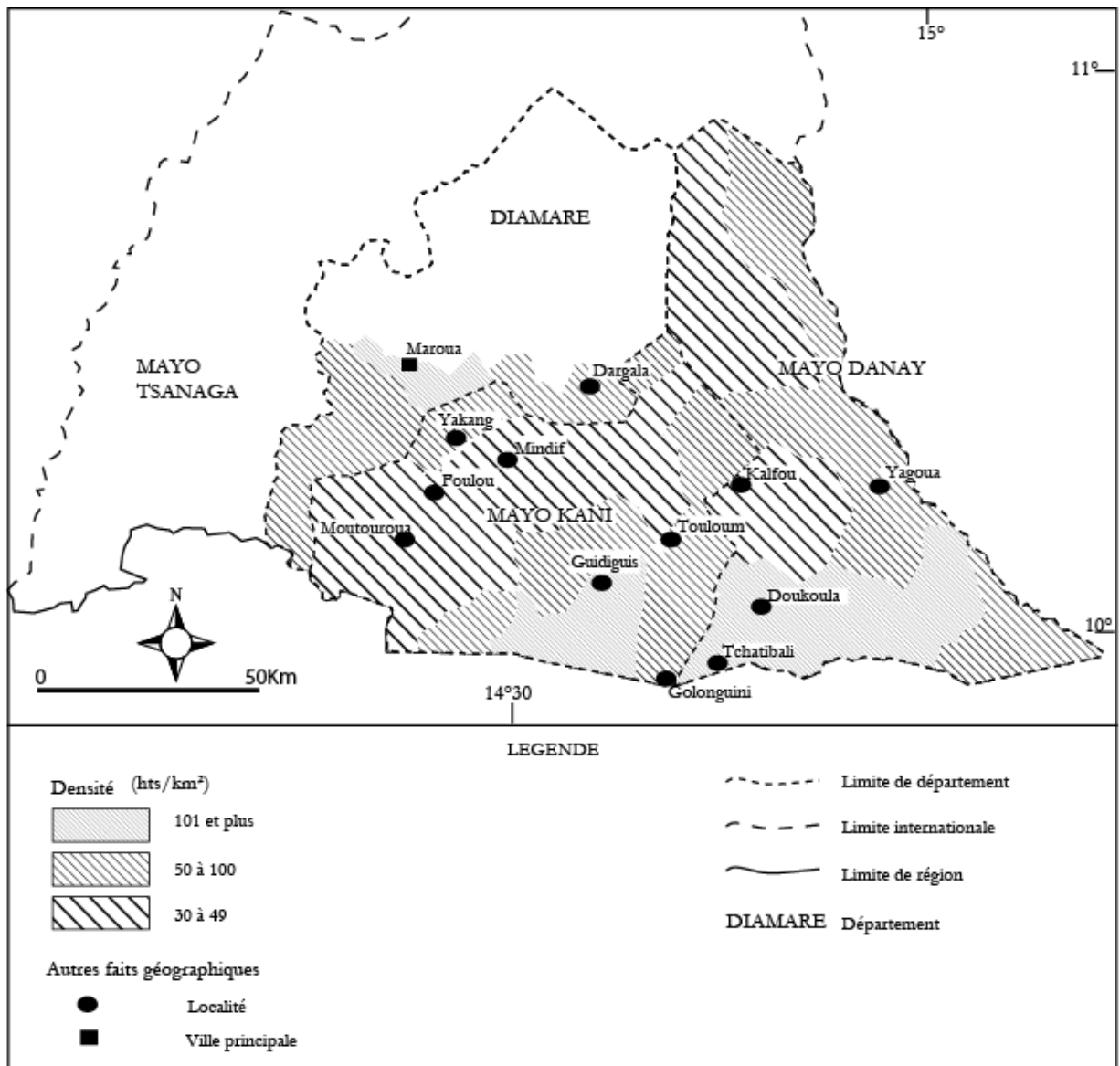
Source : Beauvilain, 1989 (pop. 1955-1987) et MINPRADAT (pop. 1995-2000—estimation—)

**Figure 1.8. Evolution de la population de deux arrondissements du pays toupouri (Kar-hay) et guiziga (Mindif)**

<sup>1</sup> Les données sont mises à jour chaque année à partir des estimations sur la base des statistiques résultantes du recensement national de la population de 1987

Une comparaison des deux courbes d'évolution présente une croissance modérée de la population des deux arrondissements jusqu'en 1968, année à partir de laquelle on note une croissance accélérée. Celle-ci va chuter 20 ans plus tard pour l'arrondissement de Mindif après une stabilité entre 1976 et 1987. Mindif a alors une population de 71219 habitants, soit 20000 habitants de moins que l'arrondissement de Kar-hay (89555 habitants). La population de ce dernier arrondissement va connaître quant à elle une croissance exponentielle et va presque doubler.

Cette croissance démographique est exclusivement naturelle et liée à la dynamique nataliste toupouri. Le nombre d'enfants par ménage est de 09 en moyenne. La polygamie est le régime matrimonial le plus étendu. D'où l'existence des unités de consommation pouvant atteindre 25 individus et même plus. La croissance de la population est atténuée par les départs pour la plaine de la Bénoué, le bassin sucrier sud camerounais, les centres urbains et plus récemment vers le pays guiziga. Les Toupouri représentent 29% de la population migrante du périmètre Nord-est Bénoué (Coop. Cam-Union E., 2005). La saturation foncière constitue alors pour le pays toupouri une difficulté majeure. La figure 9 illustre assez bien cette variation spatiale des densités dans la plaine du Diamaré.



Source : Délégations départementales (Diamaré, Mayo Danay, Mayo Kani) Réalisée par Watang Ziéba, LG/UN en mars 2007, révisée en novembre 2008 du MINIPRADAT

Figure 1.9. Variation des densités dans la plaine du Diamaré

## 1.2.2. La mise en valeur de l'espace

La mise en valeur de l'espace rural guiziga et toupouri en particulier se traduit par la pratique des cultures pluviales et de contre saison.

### 1.2.2.1. La mise en valeur des vertisols ou la culture du muskuwaari : un atout agricole pour la plaine du Diamaré

Les vertisols sont affectés à la culture du sorgho de contre saison (muskuwaari). Cette culture est pratiquée dans le bassin du Lac Tchad entre 9°5 et 13° de latitude Nord, entre les isohyètes 500mm et 900mm.



**Photo 1.1. Cultures de muskuwaari à Foulou (pays guiziga)**

*Au plan gauche, on observe des plants de sorgho de contre saison. Au plan droit, on observe une jachère à épineux et des graminées sèches. Au premier plan, on peut voir le sol*

*nu appelé ici karal. A l'arrière plan, la couleur verte témoigne de l'étendue des espaces de culture de sorgho de contre saison dans la région*

Cliché : Payang David, mai 2003

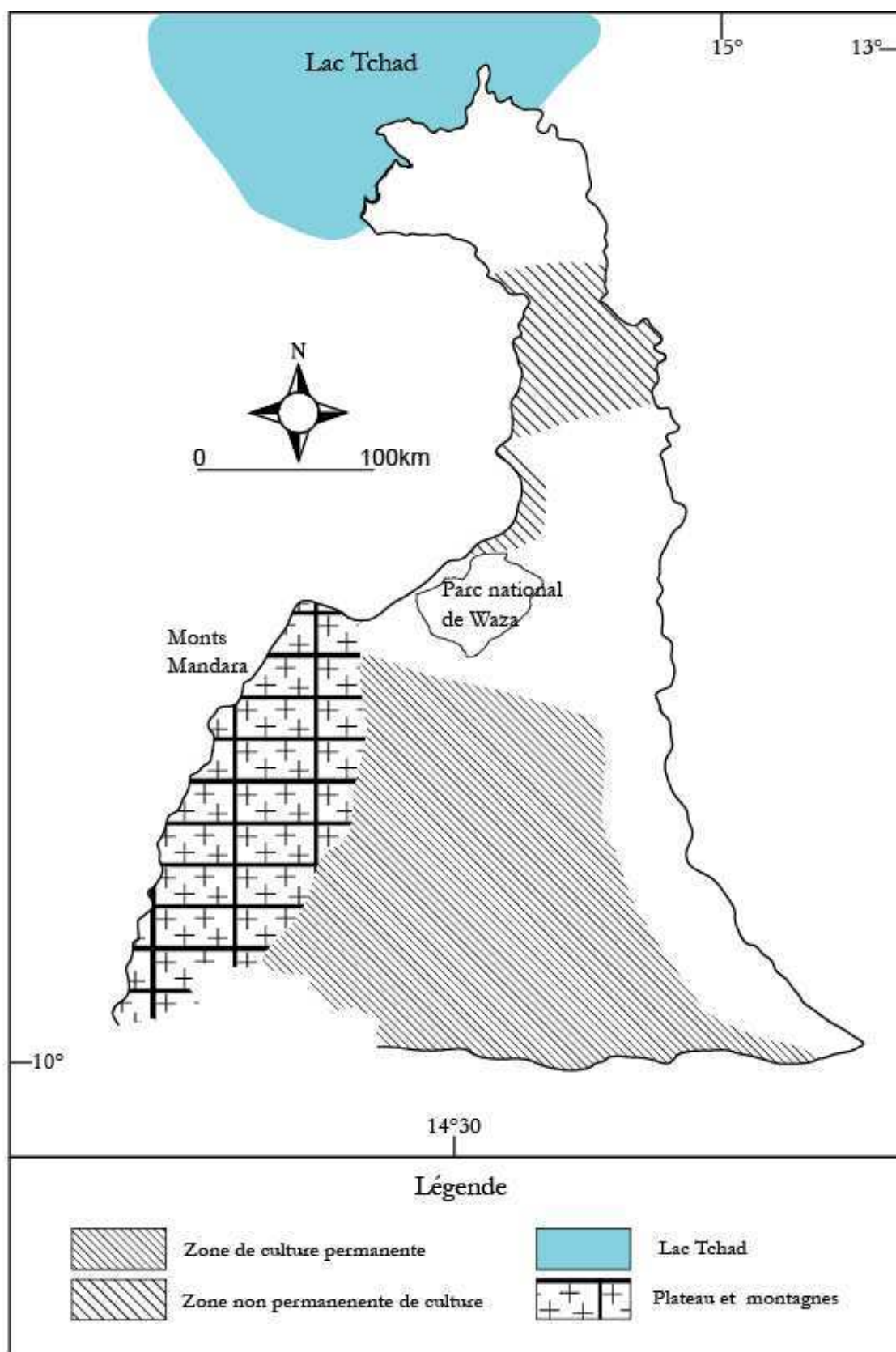
Muskuwaari ou mil de karal (vertisols), vient du Kanuri *Massakma* (sorgho repiqué). Sa diffusion au Nord-Cameroun s'est faite à partir du Bornou au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'adoption de ce sorgho par les Foulbé va participer à sa vulgarisation après les années 1930 (Raimond, op. cit.). On trouve deux espèces principales : *Sorghum durra* et *sorghum condatum*.

La culture du muskuwaari peut être considérée comme une solution face au déficit céréalier pluvial lié à l'introduction du coton à partir de 1950 (Raimond, op. cit.). Sa pratique commence par la semence de la pépinière à partir de la deuxième moitié du mois d'août jusqu'à la mi-septembre. Ceci peut se faire sur des vertisols ou des espaces

aménagés autour des termitières. La pépinière dure entre 30 et 40 jours. Dès le retrait des eaux, le paysan défriche et brûle les graminées puis, fore des trous de repiquage. De l'horizon argileux dépend la profondeur des trous de repiquage. Le paysan humidifie immédiatement le trou foré afin d'éviter toute insuffisance hydrique au moment du repiquage. La récolte intervient à partir de janvier et février.

Les différents terroirs d'installation (pays guiziga) et les terroirs d'émigration (pays toupouri) ont en commun la pratique de la culture du muskuwaari (figure 1.10).





Réalisée par FWatang Ziéba, mars 2007

Source fond de carte: Atlas de la province Extrême Nord Cameroun, 2000, planche 14

Figure 1.10. Zones de culture permanente et non permanente du muskuwaari

Quant au pays guiziga, il est considéré comme l'un des pourvoyeurs principaux en sorgho de contre saison des différents marchés de la région de l'Extrême Nord. On enregistre en moyenne 1500 tonnes de muskuwaari sur le marché de Moutourwa<sup>2</sup> pendant les mois de mars et avril. Cette quantité connaît par moment d'augmentations considérables.

Il est important de noter que si le pays toupouri se caractérise par une saturation des terres de karal, le pays guiziga quant à lui dispose encore des terres de karal non exploités. Il s'agit en fait des espaces interstitiels parfois abandonnés par les paysans guiziga à cause de leurs caractéristiques physiques (sols fatigués, manque de points d'eau etc.)

A côté de cette agriculture de contre saison, il faut relever la pratique des cultures pluviales marquées par la compétition entre les cultures cotonnière et vivrière.

### **1.2.2.2. Les cultures pluviales : la place du coton et des vivriers de plus en plus commercialisés dans le système économique rural**

La culture du sorgho de saison des pluies a toujours occupé une place centrale dans les pratiques agricoles de la plaine du Diamaré. Le sorgho constitue l'élément de base dans l'alimentation quotidienne et même pour certaines activités culturelles et religieuses (préparation de la bière pour des cérémonies religieuses et culturelles).

Les différentes sociétés (guiziga, moundang, toupouri, massa etc.), avec l'ouverture au modernisme et à l'économie d'épargne, pratiquent d'autres cultures qui occupent de plus en plus une place non négligeable dans leurs systèmes de culture respectifs.

Le coton se substituant à l'arachide fut la première à occuper une place centrale dans le système de culture des sociétés sus-citées. C'est à partir des années 1950 que la culture du coton prit réellement de l'importance grâce aux efforts conjugués de la CFDT (Compagnie Française de Développement des Fibres Textiles), de l'IRCT (Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques) et de l'administration qui vit là un moyen de remplacer comme culture d'exportation, du moins pour les gens de la plaine, l'arachide

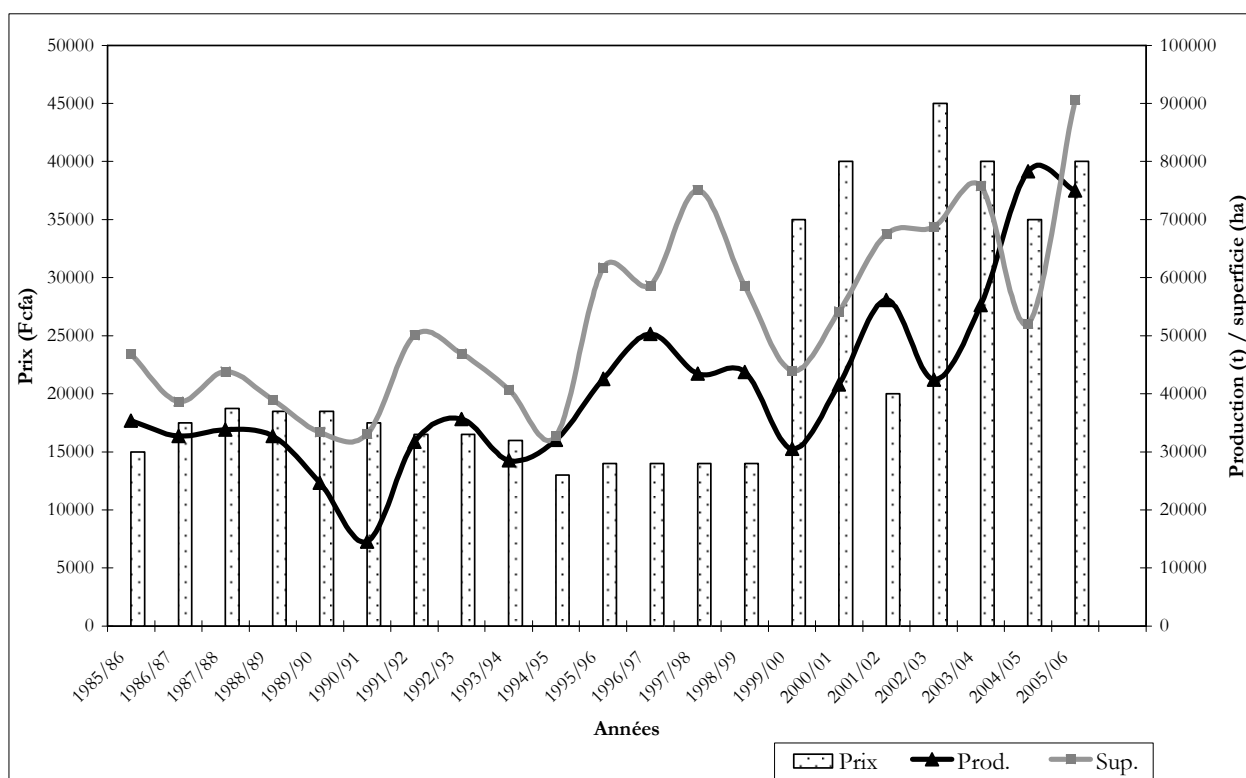
---

<sup>2</sup> Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Moutourwa, 2006

dont la culture de toute évidence était impopulaire (Pontié, op. cit.). Depuis lors, la culture du coton n'a cessé de prendre de l'importance occupant spatialement la deuxième place après le sorgho de saison de pluies et parfois même la première. Le coton devient alors la principale source de revenu du paysan.

Aujourd'hui, avec la chute des prix des produits de base (coton, café, cacao) dans les années 1990 et du coton plus précisément, sa culture va connaître un ralentissement.

Parallèlement, la commercialisation du muskuwaari va prendre de l'ampleur. Le paysan guiziga, par exemple, vend 60% de sa production (Watang Ziéba, 2002). Tel est le cas aussi pour d'autres produits vivriers longtemps considérés comme secondaires. L'inflation des prix de ces produits sur les marchés locaux et la naissance des réseaux nationaux de leur distribution encourage l'augmentation de la production. Il s'agit surtout du niébé (légumineuse) qui constitue de plus en plus une culture destinée à la commercialisation. L'augmentation de sa superficie et de sa production est une conséquence de la place non négligeable qu'il occupe sur les marchés (voir figure 1.11).

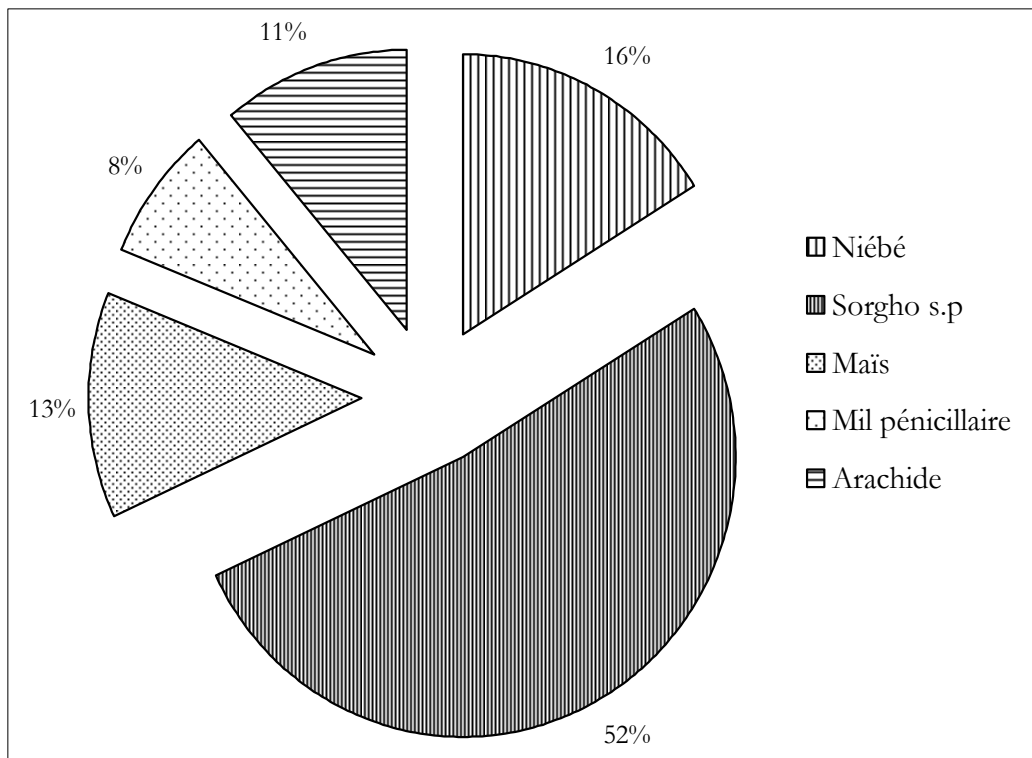


Source: Délégation provinciale de l'agriculture et du développement rural de l'Extrême Nord

**Figure 1.11. Evolution des prix, des superficies et de la production du niébé dans la région de l'Extrême Nord (1986-2006)**

La figure 1.11 présente une évolution plus ou moins simultanée des superficies, de la production et des prix du niébé. De 1986 à 2006, les prix ont plus que doublé. Le prix passe de 15000 FCFA le sac de 100kg en 1986 à 40000 FCFA en 2006. Tel est aussi le cas pour les superficies de production. De 46800 ha en 1986, les superficies atteignent 90632 ha en 2006. Soit une augmentation de près de 100%. Ceci témoigne de l'importance de cette légumineuse dans la quête de revenu dans la région de l'Extrême-Nord en général.

En 2001, par exemple, les superficies du niébé constituaient 15% des surfaces de culture pluviale (voir figure 1.12), soit la deuxième place après le sorgho s.p. (52%). Cette répartition spatiale des cultures n'a toujours pas changé.



Source: Délégation provinciale de l'agriculture et du développement rural de l'Extrême-Nord

**Figure 1.12. Répartition spatiale des cultures pluviales en 2001**

La figure 1.12 montre la place importante qu'occupe le niébé dans la répartition spatiale des cultures pluviales. Le sorgho s.p. demeure la principale culture pluviale grâce à son rôle central dans l'alimentation du paysan. Les autres cultures (maïs, arachides, mil pénicillaire), non moins importantes, occupent des superficies inférieures à celle du niébé.

Aussi, faut-il noter que la pratique de cette culture, longtemps laissée aux femmes, est de plus en plus effectuée par la gente masculine. En effet, parce que le niébé constitue dans le système alimentaire traditionnel un élément rentrant dans la composition de la sauce, il est du domaine de la femme. L'homme quant à lui doit s'occuper du complément c'est-à-dire assurer la régularité du sorgho. De ce fait, la culture de cette légumineuse fut pendant longtemps considérée comme relevant de la femme. Avec la hausse du prix du niébé (figure 1.11), cette culture commence à être pratiquée par les hommes. Ainsi à Mobono, par exemple, 4 hommes sur 10 pratiquent cette culture. D'abord cultivé en association avec le coton, le niébé est de plus en plus cultivé de façon monoculturelle. Les superficies de cultures variant entre  $\frac{1}{4}$  ha et  $\frac{2}{4}$ .

On note d'ailleurs l'usage des produits phytosanitaires dans la pratique de cette culture. Ici, les paysans développent des stratégies plutôt défavorables à la culture du coton pour l'acquisition de ces produits phytosanitaires. Ils prennent une adhésion dans les GIC (Groupe d'Initiative Commune) de producteurs de coton pour bénéficier des intrants à crédit. Ces intrants seront utilisés pour les cultures du niébé et du maïs.

Ces éléments constituent des indicateurs de la place non négligeable qu'occupe aujourd'hui cette légumineuse dans la recherche des revenus et partant, dans le système de culture dans la plaine du Diamaré en général et dans le pays guiziga en particulier.

Somme toute, la mise en valeur de l'espace en pays guiziga comme d'ailleurs dans le reste de la plaine du Diamaré se caractérise de plus en plus par la prise d'ampleur tant spatiale que quantitative de certaines cultures à priori destinées à la consommation directe et qui occupent aujourd'hui une place centrale dans le système de culture. C'est le cas de la culture du muskuwaari pratiquée sur des vertisols qui constituent l'essentiel de l'espace agricole guiziga, du niébé qui aujourd'hui est une graine dont la valeur économique est de plus en plus importante. Le coton quant à lui, culture de rente de tradition occupe, par endroits une place non négligeable malgré son recul général à l'intérieur du vieux bassin cotonnier.

## CONCLUSION

La plaine du Diamaré, zone en crise ? Il serait inexact de répondre par l'affirmative. Son climat, marqué par une instabilité séculaire, sa végétation, dégradée suite à une pression humaine considérable, ses fortes densités par endroits constituent à priori un handicap sérieux à l'épanouissement de ses populations.

Cependant, il faut reconnaître que sur des espaces dominant cette même plaine, marqués par une écologie très rude, se sont développés un système de culture (culture en terrasse), une civilisation agricole qui pendant plusieurs siècles, a nourri une population caractérisée par une très forte densité : les monts Mandara. C'est ainsi que la considération des autres éléments physiques et humains de la plaine du Diamaré en général, et du pays guiziga, en particulier constitue une plaine au potentiel agricole non négligeable (Pontié, op. cit.). Les vertisols par endroits disponibles dans les nouvelles zones d'installation, la mise en valeur des espaces parfois jugés fatigués par des paysans dynamiques venus d'une zone densément peuplée participeront sûrement à faire de la plaine du Diamaré une zone non moins intéressante du point de vue agricole. Il est alors important de comprendre comment le pays guiziga (principale zone d'installation), paradoxalement restée pendant longtemps zone d'émigration (Pontié, op. cit.) est devenu une zone d'installation des paysans venus du sud de la plaine du Diamaré.

## **CHAPITRE 2**

### **LE PAYS GUIZIGA : DE L' EMIGRATION A L'IMMIGRATION**



## INTRODUCTION

Comment un espace caractérisé par une mobilité permanente de ses habitants (émigration des Guiziga) est-il devenu une zone d'immigration ? Tel est le fil conducteur de la réflexion dans ce chapitre. En effet, le pays guiziga comme l'ont démontré les études précédentes (Pontié, op. cit.) a longtemps constitué une zone de départ des paysans vers les terroirs de piémont des monts Mandara et de la plaine de la Bénoué. Cette situation a longtemps été qualifiée de paradoxale d'autant plus que contrairement aux autres zones d'émigration (pays mafa, pays toupouri), le pays guiziga se caractérise par des plaines moins densément peuplées au meilleur potentiel agricole. Ce paradoxe est aujourd'hui levé avec la transformation de cette zone en pôle d'immigration. L'objet de ce chapitre est de montrer comment le pays guiziga est passé de l'émigration à l'immigration. Nous nous appuyons ici sur les travaux de Pontié (op. cit.), notamment sur les données du recensement officiel de la population de 1966 assez détaillées en annexe de son ouvrage de 1973 ; sur les archives existantes et les entrevues réalisées avec les paysans, les autorités traditionnelles et administratives.

## **2.1. L'EMIGRATION : UNE PRATIQUE DE LONGUE DATE EN PAYS GUIZIGA**

La mobilité des Guiziga a déjà fait l'objet de plusieurs études assez profondes. Les travaux de Pontié (op. cit.) par exemple présentent les déplacements guiziga depuis le peuplement de leur pays actuel dans la plaine du Diamaré jusqu'à ceux des années 1970, marqué par les migrations encadrées vers la plaine de la Bénoué. Il ne s'agit donc plus pour nous de présenter ces migrations des années 1970. Il est question ici d'une part de montrer que la mobilité vers d'autres zones est une caractéristique des Guiziga et d'autre part, d'insister sur le paradoxe qu'il y a entre ce comportement migratoire et le potentiel agricole du pays guiziga.

Ce potentiel est d'ailleurs corroboré par l'installation récente des migrants. Du SEMNORD au projet Nord-est Bénoué, on a noté une participation permanente des paysans guiziga.

Le secteur d'Expansion et de Modernisation du Nord (SEMNORD) peut être considéré comme l'un des premiers projets d'encadrement des migrations au Nord-Cameroun.

En effet, dès 1954, des casiers de colonisation furent aménagés dans la plaine de Koza et plus tard en 1956, il y eut des aménagements de nouveaux casiers de colonisation à Zouvoul près de Mokolo, à Mokyo et Aissahardé près de Mora, à Larback et Winde Yola près de Guider, à Sanguéré près de Garoua. Le SEMNORD avait pour objectif d'encourager la descente des paysans montagnards vers les plaines de piémonts et de les initier à l'agriculture moderne. Les populations des plaines voisines, plus précisément les Guiziga, venant pour la plupart de Moutouroua et de Midjivin (Pontié, op. cit.) vont montrer un intérêt particulier pour les terroirs de piémonts de Mora et de Mokolo. Entre 1962 et 1965, près d'un millier de Guiziga s'installent dans la région de Mora. Parallèlement, une orientation des mobilités guiziga est dirigée vers le sud (région actuelle du Nord).

Cette mobilité permanente va se poursuivre durant la décennie 1970 avec le projet Nord-est Bénoué. Le pays guiziga qui joue un rôle important constitue le principal point de départ pour le périmètre Nord-est Bénoué. Les Guiziga constituent d'ailleurs

13% des immigrants dans le périmètre Nord-est Bénoué. La dynamique migratoire guiziga s'effectue également en direction des villes proches à l'instar de Maroua et Garoua.

A partir des exemples ci dessus relevés, il est possible pour nous d'affirmer que l'une des caractéristiques du pays guiziga est la mobilité (émigration) de sa population. Pontié (op. cit.) cite, par exemple, le rapport annuel de 1945 pour la subdivision de Kaélé : « *Les Guiziga du sud canton de Moutouroua s'éparpillent dans toutes les directions : au nord sur Maroua (545), au sud sur Guider (497), à l'ouest sur Kaélé- Dumru-Midjivin (158), à l'est sur Mokolo (36) ...* » décrivant cette mobilité permanente non seulement vers des contrées relativement éloignées, mais aussi vers les terroirs voisins moundang et guidar, depuis la période coloniale jusqu'au développement récent des projets d'encadrement des migrations. Une émigration qui est depuis longtemps qualifiée de paradoxal :

*« on se trouve ainsi au Nord-Cameroun en présence d'une situation assez paradoxale que l'on pourrait grossièrement résumer ainsi : d'un côté des montagnes surpeuplées au potentiel agricole souvent médiocre ou requérant de la part des cultivateurs de durs efforts en vue de la conservation des sols, que les montagnards ne veulent pas quitter, de l'autre , des plaines beaucoup moins densément peuplées, notamment en ce qui concerne le pays guiziga, souvent au meilleur potentiel agricole, dans lesquelles une partie des habitants ne veulent pas rester (Pontié,op. cit.) ».*

En effet, les casiers de colonisation aménagés par le SEMNORD en 1954 et 1956 dans l'actuelle région de l'Extrême-Nord se trouvent tous sur les piémonts mandara. Ceci se justifie par l'objectif principal des administrateurs qui était de stimuler la descente sur les piémonts des paysans montagnards. Les villages de Koza et de Zouvoul devant recevoir les populations des monts mandara ouest, et les villages de Mokyo et Aissahardé devant recevoir celles des monts mandara Est. Ceci revient à dire que les paysans guiziga étaient moins concernés que les populations montagnardes dans le projet SEMNORD. Tel semble être aussi le cas pour le projet Nord-est Bénoué dont l'un des premiers objectifs était de décongestionner les zones surpeuplées de la région de l'Extrême-Nord. Le pays guiziga étant l'une des zones les moins densément peuplées de la région, la « contestation par la migration » (Pontié, op. cit.), constitue alors un argument pertinent pour justifier le départ des paysans guiziga de leur région d'origine moins densément peuplé au potentiel agricole considérable. Cependant explique t-elle la grande proportion des Guiziga dans les sites d'accueil notamment dans la plaine de la Bénoué ? Les Guiziga constituent en fait le deuxième groupe ethnique (13%) originaire de l'Extrême -Nord

après les Toupouri (29%) et avant les Moundang (9%), les Massa (4%), les Mada (3.5%), les Matakam (3.5%), les Zoulgo (3.5%). Quoiqu'il en soit, la proportion importante des Guiziga dans la population migrante montre leur caractère mobile. Il est alors intéressant de comprendre leurs réactions face à l'installation d'autres migrants dans leurs terroirs d'origine.

## **2.2. L'INSTALLATION DES MIGRANTS EN PAYS GUIZIGA**

Si pendant longtemps le pays guiziga a constitué une zone d'émigration, il faut tout de même souligner qu'il y a un mouvement opposé. En effet, le pays guiziga dans son ensemble a constitué pour d'autres paysans une zone de convergence agricole. On peut distinguer les premières vagues plus anciennes (1970-1990), des vagues de mobilités plus récentes (après 1990). Il s'agit ici de présenter de façon panoramique les différents points de chute des migrants en pays guiziga.

### **2.2.1. Les premières installations**

Les données assez complètes du recensement officiel de la population de 1966 en pays guiziga fournies par Pontié (op. cit.) nous servent de référence. Celles-ci présentent la composition ethnique (avec des proportions exactes) des différents terroirs guiziga. Nous considérons comme premières installations celles qui ont eu lieu des années 1960 aux années 1980.

Ces premières mobilités se manifestent par :

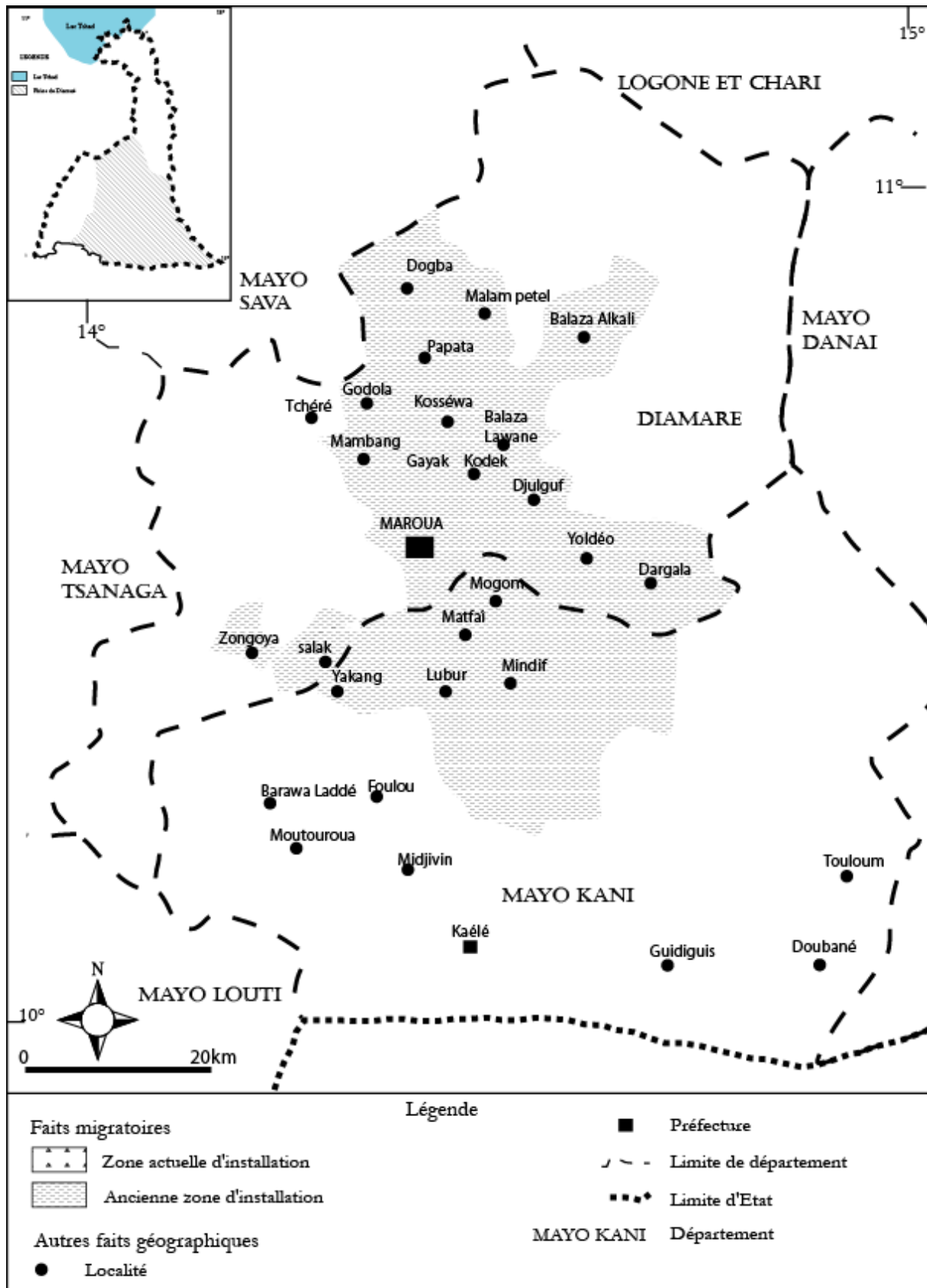
- une installation définitive de la main d'œuvre agricole saisonnière originaire de la vallée du Logone (Massa, Mousgoum et Toupouri) et des monts Mandara. En effet, de nombreux jeunes Massa et Toupouri pratiquent une mobilité saisonnière vers les terroirs guiziga et foubé à la quête d'un emploi agricole salarié dans les champs de muskuwaari. Tel est aussi le cas pour les paysans des monts Mandara qui sont à la recherche d'un emploi saisonnier dans les champs de cultures pluviales en zone de plaine (Iyebi-Mandjek, op. cit.). Après plusieurs années au service des exploitants foubé, ceux-ci commencent à

défricher leurs propres parcelles et s'installent à leur propre compte. Le témoignage de monsieur Danra Roger, migrant toupouri installé à Balaza Alkali est assez illustratif de ce point de vu : « Avant, lorsque les chrétiens<sup>3</sup> venaient c'était pour travailler les champs de l'homme foulbé contre l'argent, mais durant ces cinq dernières années ; les chrétiens travaillent leurs propres champs, les foulbés ne trouvent plus de main d'œuvre » (Journées Diocésaines, 1999).

La figure 2.13 présente les terroirs foulbé et/ou guiziga où l'on observe déjà en 1966 la présence de quelques migrants. Djulguf, Manbang, Mayel petel, Lubur, Yoldéo, Dargala, Balaza Alkali, Yakang, Godola pour ne citer que ceux là. Ici les Massa, les Kéra, Mofou, les Guidar, les Bornouans, sont les plus représentés. Les Foulbé sont présents dans tous les terroirs parfois en nombre supérieur. Ce qui constitue une difficulté majeure dans la classification ethnique des différents terroirs. Nous retenons néanmoins dans la plupart des cas et en conformité avec l'histoire de la région que les Guiziga sont les premiers à s'installer dans le pays qui est désigné comme étant le leur : au nord-nord-ouest et à l'ouest de Maroua, au sud de Maroua (cantons de Moutourwa, Midjivin, Mindif).

---

<sup>3</sup> Les migrants venant du sud de la plaine du Diamaré sont majoritairement chrétiens ou animistes



Source fond de carte: Pontié 1979

Réalisation: Watang Z. Décembre 2006.

Figure 2.13. Zones d'installation première et actuelle.

Contrairement aux nouvelles mobilités spatiales, l'ethnie toupouri est la moins représentée dans ces premières mobilités (excepté à Dargala). A Yakang par exemple, en 1966, on n'enregistrait aucun toupouri. En 2006, on note la présence de tout un quartier toupouri et la naissance d'un terroir satellite toupouri constitué de plus de 60 familles dans le même territoire « Lawanal ». C'est le cas aussi pour Salak et bien d'autres terroirs.

- Une extension du pays toupouri vers le nord ouest : les premiers terroirs concernés par ces migrations sont ceux de Moulvoudaye, Korre, Mindif, Dargala. La disponibilité en terres de karal justifie l'intérêt porté sur cette zone. A cela s'ajoute la saturation foncière récurrente dans les terroirs toupouri. Aussi, faut-il souligner l'installation définitive de la main d'œuvre agricole toupouri et massa qui va gonfler le nombre de migrants dans ces différents terroirs.

- Une installation diffuse des migrants dans de nombreux terroirs. Ici, on retrouve des quartiers Massa, foubé, mofou, matakam, et parfois des Toupouri dans ces terroirs. Nous citerons par exemple Salak, Lulu, Yakang, Mogom, Godola (Guiziga).

- Une installation provisoire des paysans candidats à la migration vers la vallée de la Bénoué et vers la vallée du Logone respectivement aménagées par les projets Nord-est Bénoué et La Société d'Expansion et de Modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY) en 1976. Quelques uns de ces paysans vont demeurer définitivement dans ces zones de transit. C'est le cas de certains migrants rencontrés dans le village de Dargala.

- La convergence vers le chantier de construction aéroportuaire de Salak : ici aussi, on a observé une installation massive des paysans toupouri, mofou, mafa, massa, moundang. Ceux-ci sont à la quête d'un emploi dans le grand chantier de construction aéroportuaire de Salak. Ces déplacements correspondent aux flux des paysans vers les zones urbaines à la recherche d'une occupation plus rémunératrice. Les zones rurales situées à la périphérie des centres urbains, constituent alors des points de chute lorsqu'ils présentent un intérêt particulier. C'est le cas de Salak qui, situé à la périphérie de la ville de Maroua a vu l'installation plus ou moins massive des ruraux suite à l'ouverture du chantier de construction aéroportuaire en 1986.

Cette vague d'installation sera suivie par une autre plus récente.

## 2.2.2. Les nouvelles mobilités spatiales.

Les mobilités étudiées ici sont nouvelles par leur caractère récent dans le temps, le contexte nouveau dans lequel elles se déroulent et l'espace dans lequel elles se déploient.

### 2.2.2.1. Des mobilités assez récentes (observées à partir des années 1990)

C'est à partir de 1990 que l'on va remarquer les premières installations en pays guiziga. L'un des sites à accueillir les premiers déplacés est Foulou où l'on notait déjà la présence de plusieurs migrants installés depuis 1977. Cette nouvelle vague migratoire qui se caractérise par sa spontanéité va continuer jusqu'aujourd'hui (2007). On va noter donc l'installation dans différents sites de vagues successives de migrants d'origine diverse. Ceux-ci changent par moments de site d'installation avec pour objectif d'en trouver un plus favorable à leurs besoins. Ces mobilités qui se déroulent à l'intérieur de la plaine du Diamaré commencent quelques années seulement après la fin des migrations encadrées au Nord Cameroun. En 2004 et 2005, on a noté des arrivées de migrants en provenance de la vallée de la Bénoué. Ceux-ci se sont installés à Zibou, Foulou et dans d'autres terroirs. L'ensemble des sites d'installation se situe en grande partie en pays guiziga.



**Photo 2.2.** Défrichage des espaces interstitiels à Zibou (près de Moutourwa)

*A l'arrière plan, l'on observe la steppe à épineux sur les espaces non exploités ; au premier plan, des souches témoignant de la colonisation en cours.*

Cliché : Watang Ziéba, 2005



### 2.2.2.2. Des sites d'installation situés pour la plupart en pays guiziga

Ici une quinzaine de terroirs a été recensée allant de ceux nouvellement créés (Mobono/Carrière en 1997) à ceux ayant enregistré une installation récente des migrants : Foulou, Yakang, Morongo/Magada, Barawa Laddé, Dargala, Tchoffi, Nubu, Mugudu, Zibou, Mulva, Tchoffi, Zuzui (figure 0.2). Tous ces terroirs appartiennent pour la plupart aux arrondissements de Moutourwa, Kaélé (canton de Midjivin), Mindif, Dargala, Maroua constituant en grande partie le pays guiziga.

Ce dernier a toujours constitué une zone de départ des migrants vers les périmètres aménagés. D'abord durant les années 1950, on a noté des départs vers les plaines de Koza et de Mokyô et plus tard vers la plaine de la Bénoué. On se trouve alors face à une nouvelle mobilité marquée par la transformation des zones de départ en zones d'installation ; d'un espace répulsif en un espace attractif.



**Photo 2.3.** Installation des Toupouri sur un interstitiel abandonné par les Guiziga entre Mouda et Yakang (Mobono/carrière).

*Du plan gauche au plan droit, on observe les habitations des migrants. Celles-ci datent de 1997 et ont été construites sur un espace abandonné par les guiziga autochtones il y a plus d'une dizaine d'années.*

Cliché : Watang Ziéba, 2007

### 2.2.2.3. Des mobilités spatiales nouvelles par leur contexte

Qu'il s'agisse des premières mobilités spontanées dans la plaine du Diamaré sus citées ou des déplacements organisés au Nord-Cameroun en général, le contexte économique national n'est pas le même que celui à l'intérieur duquel se développent aujourd'hui les nouvelles mobilités spatiales.

Les premiers déplacements en général et surtout ceux orientés vers le périmètre Nord-est Bénoué se sont déroulés dans un contexte économique favorable, marqué par l'engagement total de l'Etat camerounais initiateur de grands projets moteurs de développement au Nord-Cameroun, responsable des déplacements organisés des populations Kirdi des zones surpeuplées (monts mandara, pays toupouri, massa, moundang et même guiziga) pour la vallée de la Bénoué, zone aménagée et favorable au développement de l'agriculture, d'une part et pour les zones rizicoles aménagées par la SEMRY autour du lac de Maga d'autre part. L'Etat contribue au financement desdits projets de façon considérable (30,3% du budget d'exécution de la deuxième phase du projet Nord-est Bénoué). Le reste du budget étant assuré par la Banque mondiale pour le projet SEMRY et le Fond Européen de Développement pour le projet Nord-est Bénoué.

Contrairement aux premières, les nouvelles mobilités spatiales quant à elles se déroulent dans un contexte de mondialisation de l'économie ayant pour conséquences la crise économique, la restructuration de l'économie, la restriction budgétaire et surtout le désengagement de l'Etat. En effet, « *en 1987, la crise économique a obligé l'Etat camerounais à souscrire à diverses mesures de sauvegarde destinées à assainir l'économie en échange de prêts dits d'Ajustement structurel. Le PAS (Programme d'Ajustement Structurel) a entraîné la définition de la NPA (Nouvelle Politique Agricole) fondée sur le désengagement de l'Etat et la responsabilisation accrue des paysans* » (Ndembou, op. cit.). Les problèmes dans les zones de départ persistant (saturation foncière, infertilité des sols, famine), la mobilité des paysans demeure une option bien que n'étant plus encouragée et supportée par les pouvoirs publics.

La caractérisation et l'analyse de ces nouvelles mobilités spatiales qui se déroulent dans un contexte de péjoration des migrations nationales et même internationales font d'ailleurs l'objet de la deuxième partie de notre travail.

## CONCLUSION DU CHAPITRE

Considéré jusque dans les années 1970 et même 1980 comme un pays émetteur de migrants, le pays guiziga accueille aujourd'hui de plus en plus des paysans venus du secteur sud de la plaine du Diamaré. Il faut tout de même signaler que le pays guiziga pendant les années 1960 a eu à accueillir quelques migrants venus des régions voisines. Il s'agissait pour la plupart des Mofou descendus des monts Mandara à la recherche d'un travail saisonnier dans les champs de culture pluviale, des Massa qui constituaient la main d'œuvre agricole dans les champs de muskuwaari, des Bornouans et très peu de Toupouri. Aujourd'hui, on observe une installation de plus en plus importante de ces derniers sur des espaces interstitiels longtemps demeurés inoccupés ou ayant été abandonnés par les paysans guiziga du fait de leurs caractéristiques physiques (sols fatigués, manque de points d'eau).

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

L'instabilité climatique et l'affaiblissement de la fertilité des sols constituent quelques caractéristiques écologiques de la plaine du Diamaré. Celles-ci font de cette région un espace répulsif. Cependant, on ne peut ignorer quelques unes de ses potentialités, notamment la mise en valeur des vertisols qui constituent aujourd'hui un atout pour l'autosuffisance céréalière de cette partie du territoire camerounais. La correspondance entre la disponibilité en terres de karal fertiles et la tolérance vis-à-vis de l'immigration qui caractérise une zone particulière de la plaine du Diamaré a fait d'elle le théâtre d'une nouvelle dynamique. Le pays guiziga, caractérisé jusqu'à récemment par l'émigration de ses habitants, se transforme aujourd'hui en terre d'immigration. Tout au long de cette partie, il s'est agi de montrer comment la plaine du Diamaré, zone de départ de nombreux migrants, est devenu aujourd'hui, ne serait ce que partiellement, une zone d'installation de paysans ayant choisi de ne pas se rendre dans la vallée de la Bénoué.

**DEUXIEME PARTIE**

**LES NOUVELLES MOBILITES SPATIALES DANS LA PLAINE DU  
DIAMARE : TYPOLOGIE DES ACTEURS ET ANALYSE D'UNE MOBILITE  
TRES SPECIFIQUE**

## INTRODUCTION

Le schéma classique des migrations présente une orientation nord/sud de celles-ci en direction de la plaine de la Bénoué. Cependant, depuis les années 1990, l'on enregistre une installation non moins importante des paysans toupouri du secteur sud de la plaine du Diamaré et même du Tchad voisin, dans les terroirs guiziga au nord de la même plaine d'où cette nouvelle orientation sud/nord. Cette orientation est renforcée par la migration de retour inachevée (ces migrants ne rentrent pas dans leur terroir d'origine) des paysans de la plaine de la Bénoué vers la plaine du Diamaré plus précisément dans le pays guiziga.

Dans cette partie, il est question de décrire puis, d'analyser ces nouvelles mobilités afin d'en ressortir leur spécificité. Bref, il s'agit de cerner l'élément déclencheur des mutations agricoles en pays guiziga. Ce, aux travers de cinq chapitres qui vont de la définition de l'origine, des caractéristiques et de la typologie des acteurs de ces nouvelles mobilités spatiales (chapitre 3) ; de l'évolution de celles ci dans le temps (Chapitre 4) à la cartographie des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré (hiérarchisation des causes de départ, points de départ, itinéraire, réseau, points d'installation) (Chapitre 5). Un arrêt sur le cas de la plaine de la Bénoué considérée comme une autre zone de départ est aussi nécessaire (Chapitre 5). Le dernier chapitre de cette partie nous permet de mener une discussion/bilan qui ressort les principales spécificités des nouvelles mobilités spatiales (migrer spontanément en masse vers des espaces relativement denses et peu fertiles -espace en crise-) et de s'attarder sur le « phénomène miroir » observé chez les Guiziga réduisant la confrontation intercommunautaire, conséquence de leurs migrations successives vers les autres zones du pays.

### **CHAPITRE 3**

## **CARACTERISTIQUES, TYPOLOGIE DES IMMIGRANTS EN PAYS GUIZIGA**

## INTRODUCTION

76% des migrants sont d'origine Toupouri. Le sud de la plaine du Diamaré constitue alors la zone de départ essentielle dans le schéma migratoire à l'intérieur de la plaine du Diamaré. La mobilité spontanée toupouri se trouve alors au centre des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré. D'autant plus que celle-ci se caractérise par la massivité faisant d'elle une spécificité. Il devient alors intéressant de définir les terroirs d'origine, les caractéristiques des acteurs de ces mobilités et d'établir une typologie de ces migrants. L'objectif de ce chapitre qui s'appuie essentiellement sur les enquêtes de terrain est de définir la spécificité de l'élément déclencheur des mutations agricoles : les nouvelles mobilités spatiales.



### 3.1. PRESENTATION DE LA POPULATION STATISTIQUE ANALYSEE

L'identification des terroirs d'immigration s'est faite pendant la descente pilote. Il s'est agi pendant cette phase de dénombrer les familles migrantes et leur origine ethnique. Ainsi l'étude sur la composition ethnique des migrants s'est effectuée sur un effectif de 344 familles. Il faut préciser que la plupart des effectifs des communautés migrantes et leur composition ethnique nous ont été donnés par les Djaoro desdites communautés ; ceux-ci connaissant de façon exhaustive le nombre des chefs de famille. La communauté la plus importante se trouve à Foulou avec 70 familles (voir tableau 3.4).

**Tableau 3.4. Terroirs d'installation et nombre de familles migrantes dénombrées**

<b>Terroir d'installation</b>	<b>Nombre de familles migrantes recensées</b>
Foulou	70
Zuzui	51
Mulva	19
Djagara	8
Vaza	8
Magada	18
Barawa Laddé	13
Tchoffi	22
Mugudu	18
Nubu	17
Zibou	15
Mayel Guinadji	7
Mobono	63
Yakang	15
<b>Totaux</b>	<b>344</b>

Source : enquête de terrain, 2003 à 2007

L'enquête de la population migrante, s'est effectuée sur un effectif de 186 familles réparties dans 6 terroirs : Barawa Laddé, Foulou, Mobono, Magada, Zibou, Mulva (voir tableau 3.5). Ces six terroirs plus ou moins proches les uns les autres sont représentatifs

des différents types de terroirs d'immigration : terroirs nouvellement créés par les immigrés (Mobono, Magada), vieux terroirs guiziga d'immigration (Foulou, Zibou, Mulva, Barawa Laddé). Les effectifs modestes de ces six terroirs nous ont permis d'enquêter la quasitotalité des familles immigrantes.

**Tableau 3.5. Répartition par terroir des effectifs enquêtés**

<b>Terroirs d'immigration</b>	<b>Effectifs enquêtés</b>
Barawa	10
Foulou	64
Magada	18
Mobono	60
Mulva	19
Zibou	15
<b>Total</b>	<b>186</b>

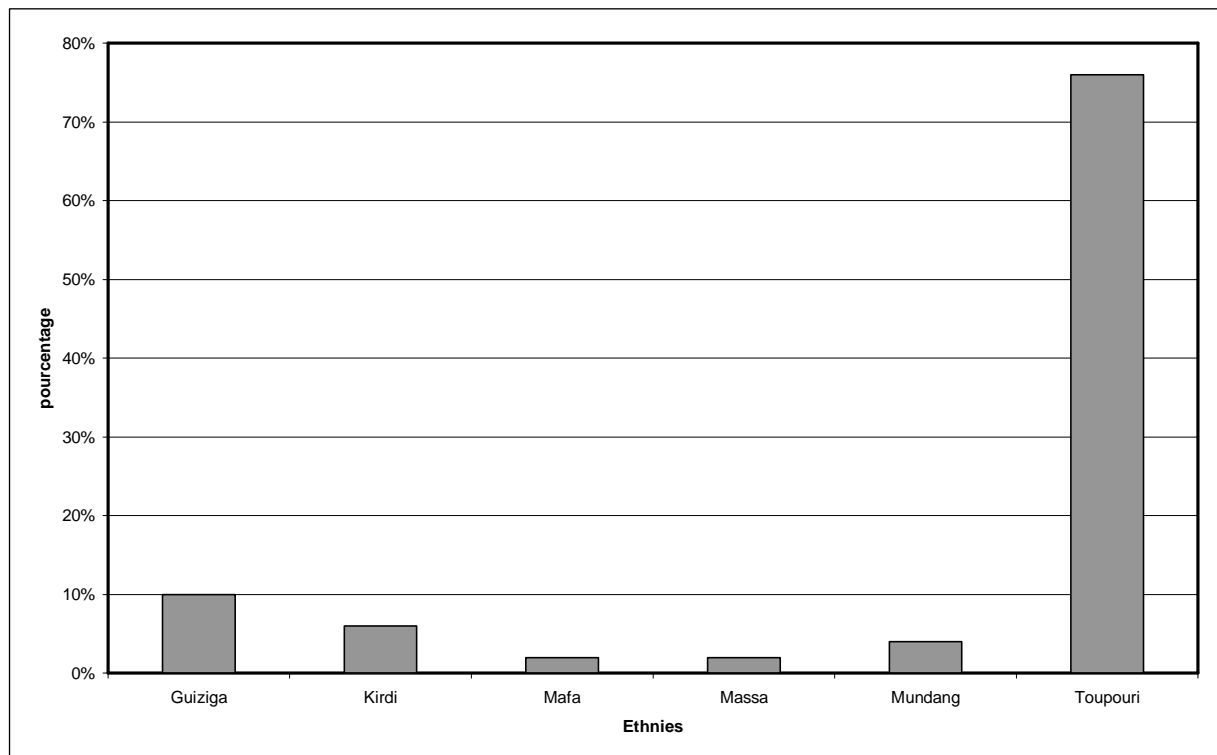
Source : enquête de terrain, 2003 à 2007

Tandis que Barawa Laddé, Foulou, Zibou, Mulva représentent des terroirs guiziga d'installation à importance numérique variables, ceux de Mobono et de Magada représentent des terroirs nés des nouvelles mobilités spatiales. Leur proximité les uns des autres est un avantage pour les différentes explorations. Celles-ci ont permis de caractériser les migrants qui pour la plupart sont issus du pays toupouri.

### **3.2. DES MIGRANTS ISSUS DU PAYS TOUPOURI POUR LA PLUPART**

Les principales ethnies recensées dans les divers terroirs d'installation sont : Guiziga (10%), Kirdi-mora (6%), Mafa (2%), Massa (2%), Moundang (4%), Toupouri (76%). La communauté toupouri est la plus importante et la plus concernée par ces nouvelles mobilités. Elle constitue 76% de la communauté des migrants, tous les terroirs d'installation réunis. La deuxième communauté concernée est la communauté guiziga, soit 10% de la population migrante. Il est important de préciser que les Guiziga, considérés comme migrants, sont ceux qui sont nés (donc originaires, une grande partie

de leur famille s’y trouvant encore) dans des terroirs autres que ceux où ils se trouvent au moment de notre enquête. Ceci confirme bien le caractère mobile des Guiziga tant à l’intérieur de leur région d’origine (Pontié, op. cit.) que vers d’autres zones éloignées (Plaine de la Bénoué). Les autres communautés des plaines voisines (Moundang, Massa) et des monts mandara (Mafa, Kirdi-mora) constituent une part non négligeable de la communauté migrante, soit 14% du total. La figure 3.14 illustre bien la répartition ethnique des migrants dans la plaine du Diamaré.

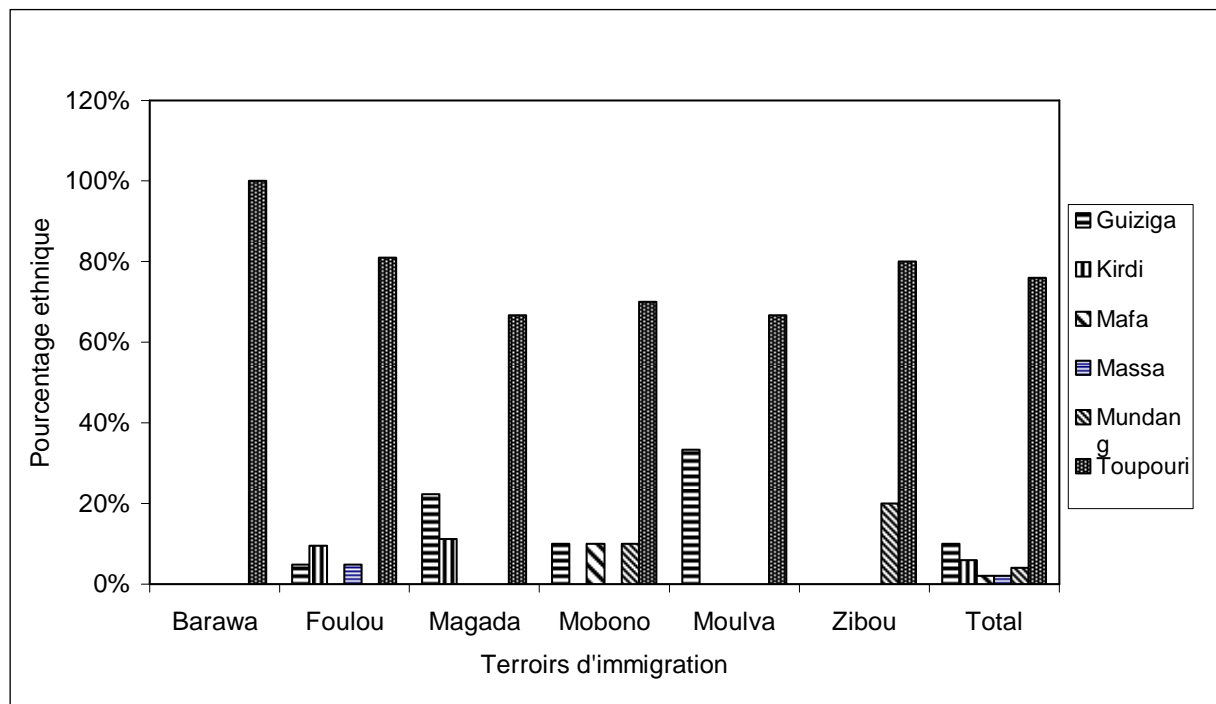


Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.14. Répartition ethnique des migrants dans la plaine du Diamaré**

On observe une régularité dans la répartition ethnique des migrants dans les différents terroirs d’immigration avec une domination constante de la communauté toupouri qui varie très peu d’un terroir à un autre. On note, par exemple, qu’à Barawa Laddé, la communauté migrante est constituée à 100% de paysans toupouri (voir figure 3.15). Ce taux ne va pas en deçà de 70% même à Mulva où on enregistre la communauté toupouri la moins importante. On remarque donc une continuité dans l’espace de l’installation de la communauté toupouri. Ce qui n’est pas le cas pour les autres

communautés ethniques (Mafa, Massa, Moundang, Kiridi-mora). Leur présence varie d'un terroir à un autre.

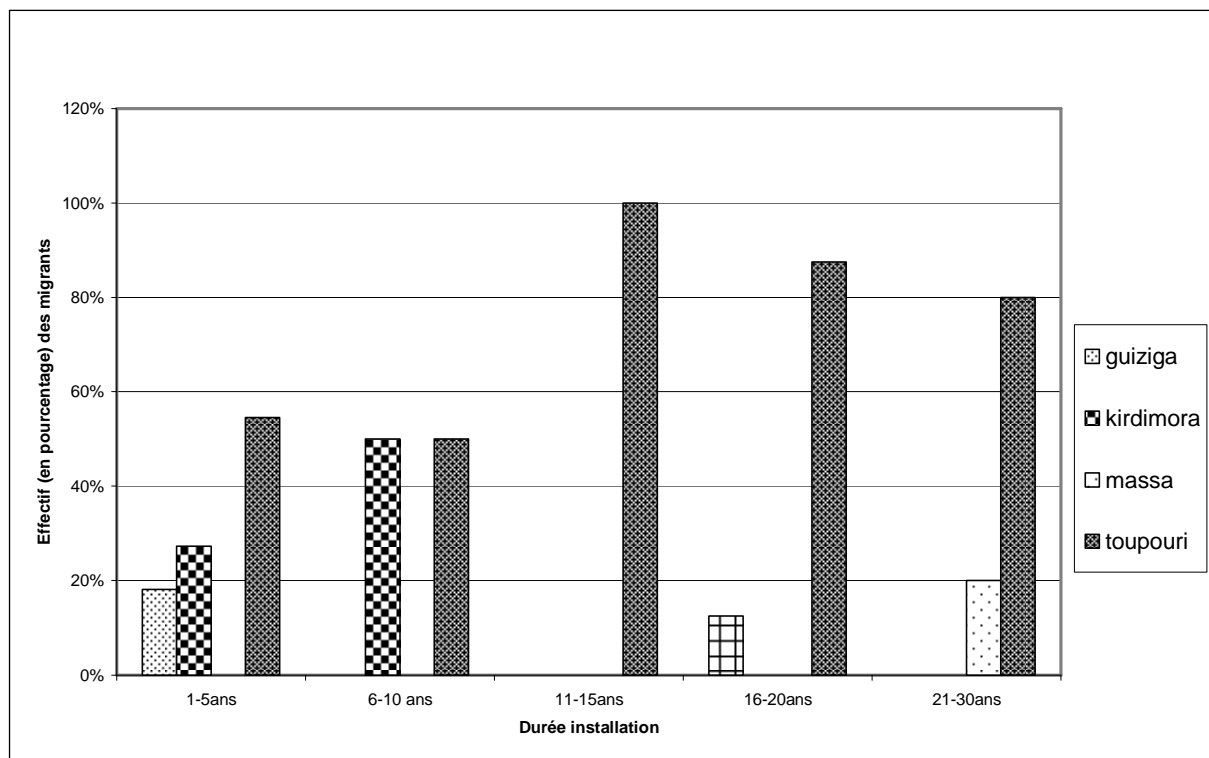


Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.15. Variation spatiale des différentes communautés ethniques**

Le Graphique ci-dessus présente une variation des pourcentages des autres communautés d'un terroir à un autre, et même parfois de leur absence totale dans certains terroirs. La communauté Mafa n'est présente qu'à Mobono où elle constitue près de 10 % de migrants. Foulou, Mobono Magada apparaissent ici comme les terroirs où l'on rencontre toutes les communautés migrantes ci-dessus énumérées. L'on peut ajouter dans ce registre le terroir de Dargala.

Ce dernier terroir et celui de Foulou constituent les terroirs enregistrant les migrants les plus anciens, faisant partie d'une vague antérieure à celles que nous qualifions de nouvelles mobilités. En effet, les plus anciens migrants s'y sont installés depuis quarante ans et appartiennent pour la plupart à la communauté toupouri. L'installation toupouri est aussi continue à travers le temps (voir figure 3.16).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.16. Relation Ethnie/durée installation à Foulou**

La figure ci-dessus fait ressortir une continuité à travers le temps de l'installation des paysans toupouri. En effet, on constate que ces derniers constituent 80% des migrants installés depuis 30 ans à Foulou, et 100% des paysans arrivés il y a 15 ans dans le même terroir. Ils constituent encore près de 60% des paysans arrivés il y a moins de six ans. La même situation est aussi observée à Dargala et à Salak. La communauté massa qui est la moins importante (2%) n'est présente qu'à Foulou. Elle est la moins concernée par ces nouvelles mobilités. D'ailleurs ceux-ci justifient leur départ de leur terroir d'origine par l'aventure. La communauté toupouri se distingue par sa régularité. Régularité à travers sa répartition spatiale (présente dans tous les terroirs étudiés), son caractère numériquement dominant (supériorité numérique) dans tous les terroirs étudiés. A Barawa Laddé, elle constitue 100% de la population migrante ; à Foulou, 80% ; à Magada et Mobono près de 75% ; à Mulva, 70% ; à Zibou, 80% ; à Dargala près de 60% ; à Salak, près de 43%.

Nous pouvons dire sans coup férir que les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré se caractérisent par la présence dominante de la communauté toupouri. Ceci n'est pas un fait nouveau.

En effet, une observation minutieuse de la composition ethnique des paysans immigrés dans le bassin de la Bénoué dans la région du Nord et dans le bassin sucrier de la région du Centre nous révèle toujours une nette domination numérique des paysans d'origine toupouri. Ils représentent jusqu'à 60,7% de la population de la localité de Mbandjock (Zoa et Yambéné, 2005) dans le bassin sucrier camerounais et 29% de la population immigrée dans le périmètre Nord-est Bénoué. Il est important de noter que ces deux derniers exemples de migration ayant aussi concerné les Toupouri se caractérisent par un encadrement permanent de l'Etat et son engagement à travers le transport, l'installation des migrants dans les sites d'accueil.

Aussi, faut-il souligner que les proportions ethniques relevées dans le cas des nouvelles mobilités spatiales sont sensiblement les mêmes que celles relevées dans le périmètre Nord-est Bénoué comme l'illustre d'ailleurs le tableau 3.6.

**Tableau 3.6. Comparaison de la répartition ethnique des migrants de la plaine du Diamaré et du Périmètre Nord-est Bénoué**

Groupes ethniques	Répartition ethnique des migrants dans la plaine du Diamaré (en pourcentage)	Répartition ethnique des migrants dans le périmètre Nord-est Bénoué (en pourcentage)
Toupouri	76	29
Guiziga	10	13
Moundang	4	9
Massa	2	4
Mafa	2	3,5
Kirdi-mora	6	41,5
Autres	-	

Source : Enquête de terrain 2004 et Coop. Cam-UE (2005)

L'on constate à partir de ce tableau comparatif que dans la plaine du Diamaré et dans le périmètre Nord-est Bénoué, la communauté toupouri est la plus importante, soit 76% de la population migrante dans la plaine du Diamaré et 29% dans le périmètre Nord-est Bénoué. Les communautés guiziga, moundang, massa, mafa constituent respectivement pour les mobilités dans la plaine du Diamaré et dans le Périmètre Nord-

est Bénoué 10 et 13%, 4 et 9%, 2 et 4%, 2 et 3,5 % de la population migrante. L'on peut déduire un engouement à migrer constant et important chez les Toupouri. Cet engouement n'est pas négligeable chez les autres communautés qui sont tout de même toujours présentes.

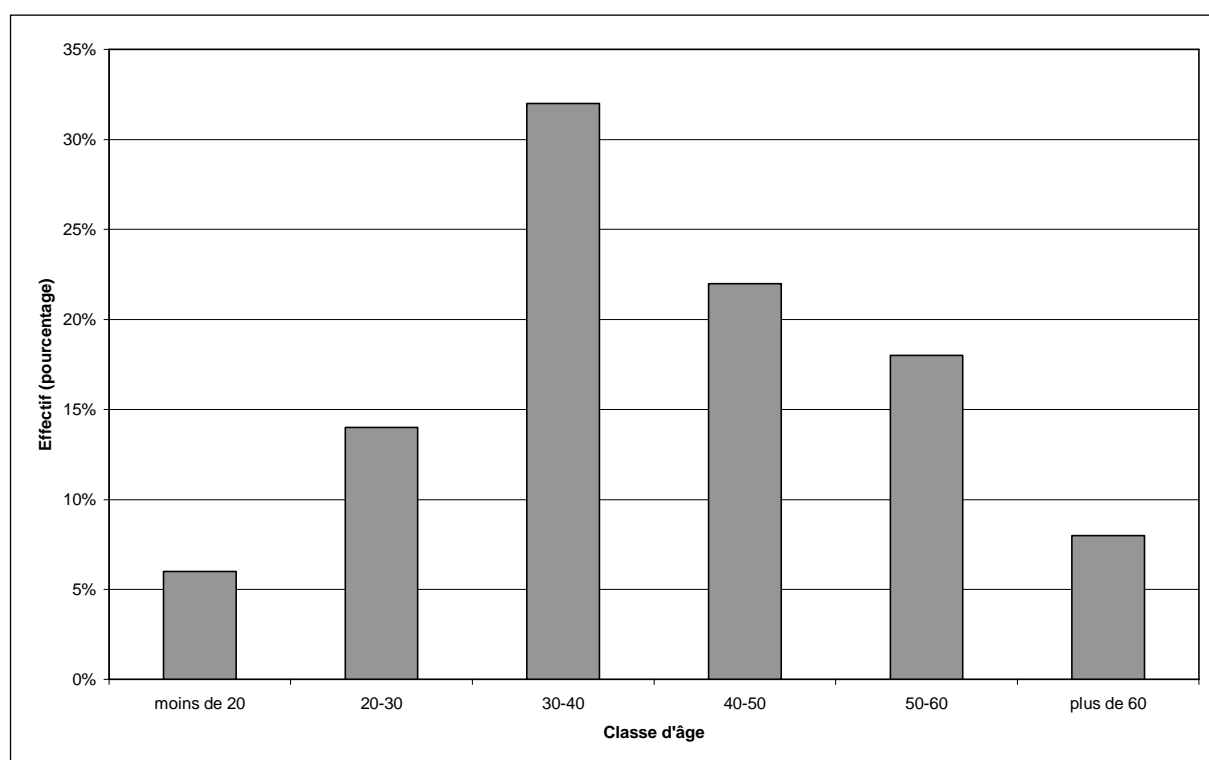
Pourtant, il s'agit de deux types de migrations bien différentes. Qu'est ce qui fait la spécificité des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré en général et la mobilité toupouri qui est un élément caractéristique de celles-ci ? Avant de répondre à cette question, il est important de s'attarder sur les caractéristiques des acteurs des nouvelles mobilités spatiales observées dans la plaine du Diamaré. Autrement dit, Qui migre ?

### **3.3. PROFIL DEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS**

Le profil démographique du migrant constitue un élément important dans l'étude des mobilités spatiales. En plus de la distance et de l'information qui constituent des facteurs essentiels dans la décision de migrer et dans le choix du lieu d'installation (Kuby et al, 2001), l'âge et le niveau d'instruction peuvent constituer un facteur essentiel dans la décision de migrer tout comme dans le choix du site d'installation (exode rural, migration ruro-rurale) (Gubry et al, 1995). Quelle est la tranche d'âge la plus représentée dans la population migrante ? Qu'est ce qui peut expliquer la proportion dominante de l'une ou de l'autre ? Les personnes âgées ne constituent-elles pas une tranche importante des acteurs dans les nouvelles mobilités spatiales ?

### 3.3.1 Des migrants jeunes pour la plupart

S'ils sont jeunes, il faut tout de même préciser que les migrants ont l'âge adulte ( $\geq 18$  ans). En général, près de 70% des migrants ont un âge compris entre 18 et 45 ans. Les migrants âgés de 30 à 40 ans sont les plus nombreux, ils représentent 32% de la communauté des migrants. La tranche constituée des individus de 41 à 50 ans constitue 22% de ladite communauté. La figure 3.17 illustre bien cette répartition.



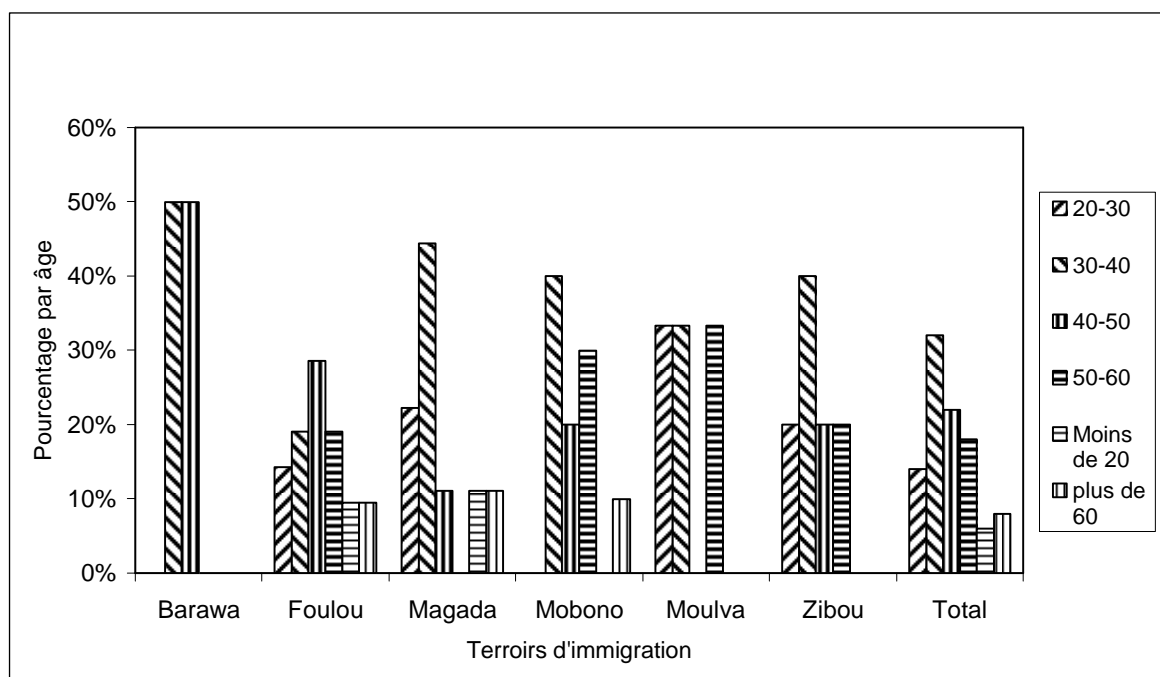
Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.17. Répartition par âge des chefs de ménage**

Il est important de souligner qu'ici seuls, les chefs de ménage (marié(e) ou non) ont été considérés. Ceci parce qu'ils sont à même de prendre la décision de migrer ou pas. Ainsi, on constate que les personnes âgées de moins de 20 ans (6%) et celles âgées de plus de 60 ans (8%) constituent une minorité. Si la tranche d'âge comprise entre 20 et 50 ans est la plus importante, il faut noter que les migrants âgés de 50 à plus de 60 ans constituent jusqu'à 26% de la communauté. D'où la proportion importante des personnes du troisième âge parmi la communauté des migrants. Cependant lorsqu'on fait une lecture



plus détaillée de cette répartition par âge dans les différents terroirs étudiés, l'on observe des disparités d'un terroir à un autre.



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.18. Répartition des chefs de ménage par âge dans différents terroirs d'immigration**

Si dans les terroirs de Zibou, Mobono et Magada l'on observe une domination de la tranche d'âge comprise entre 30 et 40 ans, il est important de souligner qu'à Barawa, on note un équilibre parfait entre les tranches de 30-40 ans et 40-50 ans (soit 50% chacune). A Foulou, on note un renversement de la tendance générale avec une nette domination de la tranche d'âge comprise entre 40 et 50 ans (30%). La tranche comprise entre 40 et 60 ans constitue jusqu'à 47% de la communauté migrante. Tel est aussi le cas pour Zibou. Il est important de noter que dans les terroirs de Foulou, Mobono, Mulva, Zibou les paysans migrants de plus de 50 ans constituent près de 40% de la population immigrée. Aussi, existe-t-il plus ou moins un équilibre entre les tranches d'âge de 20 à 40 ans (46%) et de 40 à 60 ans (40%). Cependant ceci ne signifie pas que les individus âgés de 40 à 60 ans sont autant disposés à migrer que ceux de 20 à 40 ans car les migrants les plus âgés sont les plus anciens à s'installer et les plus jeunes sont des migrants nouvellement

installés ou alors nés sur place d'où l'ambiguïté à les qualifier de migrants. Le cas du terroir de Foulou illustre bien ce point de vue.

En effet en réalisant un tableau de contingence à double entrée mettant en rapport l'âge et la durée d'installation des migrants à Foulou, l'on obtient résultats présentés dans le tableau 3.7.

**Tableau 3.7. Rapport entre l'âge et la durée d'installation**

↖ Age (ans)	Durée d'installation						Total
	1-5ans	6-10ans	11-15ans	16-20ans	21-30ans	>30ans	
Moins de 20	0%	0%	0%	100%	0%	0%	100%
20-30	0%	0%	0%	50%	50%	0%	100%
30-40	50%	50%	0%	0%	0%	0%	100%
40-50	0%	0%	66,67%	0%	33,33%	0%	100%
50-60	25%	0%	50%	0%	25%	0%	100%
plus de 60	0%	0%	50%	0%	0%	50%	100%
Total	15%	10%	35%	15%	20%	5%	100%

Source : enquête de terrain juin 2005

⇒ 100% de jeunes âgés de moins de 20 ans ont une durée d'installation égale à leur âge. Ce qui signifie qu'ils sont nés à Foulou

⇒ 50% de jeunes de 20 à 30 ans ont une durée d'installation de 20 à 30 ans et 50% ont une durée d'installation variant entre 16 et 20 ans. Ce qui signifie que les premiers sont nés à Foulou pour la plupart et le reste est arrivé à un âge très jeune (10 ans).

⇒ Les migrants âgés de 30 à 40 ans ont une durée d'installation qui varie entre 1 et 10 ans. C'est donc dire que nombreux d'entre eux sont arrivés à moins de 30 ans.

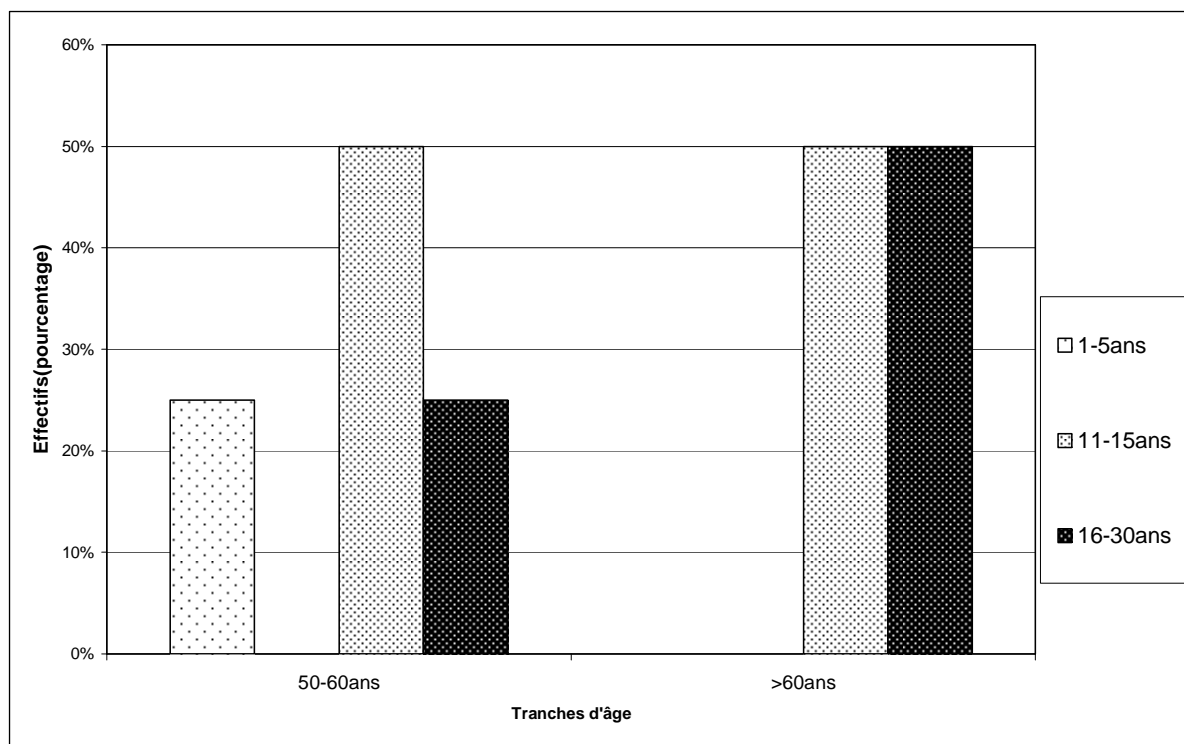
⇒ 66,67% des migrants âgés de 40 à 50 ans ont une durée d'installation égale à 15 ans et 33,33% ont une durée d'installation égale à 20 ans. Ce qui signifie qu'ils sont arrivés à un âge relativement jeune à Foulou (25 ou 30 ans).

⇒ 75% des migrants âgés de 50 à 60 ans sont arrivés à Foulou il y a en moyenne 15 ans.

⇒ 50% des migrants âgés de plus de 60 ans sont arrivés à Foulou il y a de cela 25 ans en moyenne et les autres 50% sont arrivés il y a de cela 12 ans en moyenne.

A partir de ces différentes informations, nous pouvons affirmer que la présence d'une tranche importante de migrants âgés de plus de 45 ans ne signifie pas que les migrants sont arrivés à Foulou moins jeunes. Au contraire lorsqu'ils ne sont pas nés sur place comme c'est le cas pour les migrants de moins de 30 ans à Foulou, les individus de plus de 40 ans pour la plupart ont migré à un âge plus jeune, 25 ans en moyenne.

Il ressort tout de même de cette analyse qu'il y a des paysans qui ont entrepris de migrer à un âge avancé c'est à dire à plus de 50 ans (voir figure 3.19).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.19. Rapport tranches d'âge 50-60 ans ; plus de 60 ans et durée d'installation**

En faisant un rapprochement entre la tranche d'âge des migrants comprise entre 50 et plus de 60 ans et la durée de leur installation (Figure 3.19), l'on se rend compte que 25% de migrants âgés de 50 à 60 ans ont une durée d'installation comprise entre 1 et 5 ans et la moitié des migrants âgés de plus de 60 ans ont une durée d'installation comprise

entre 10 et 15 ans. Ce qui signifie qu'ils ont effectué le déplacement à un âge relativement avancé ( $\geq 50$  ans), fait assez inhabituel dans les migrations ruro-rurales. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'ils soient à leur seconde migration après celle effectuée dans plaine de la Bénoué où qu'ils soient victimes de rejets sociaux dans leur terroir d'origine.

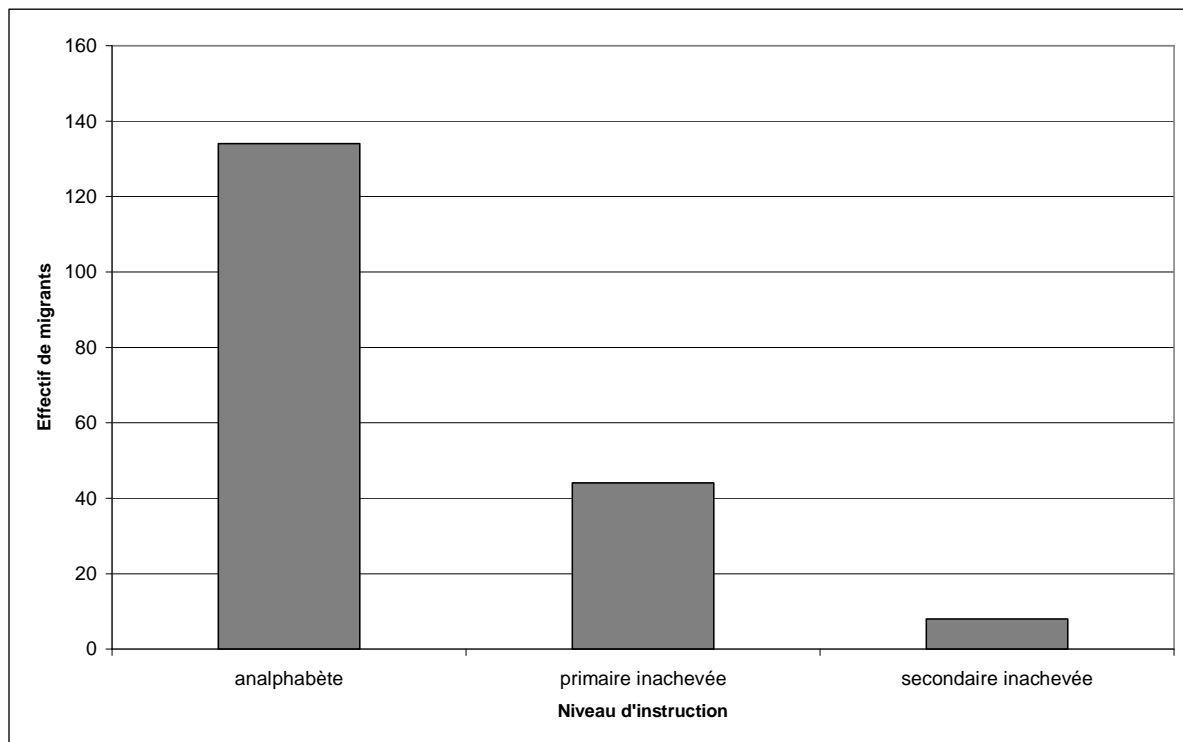
La jeunesse de la communauté migrante constitue un atout favorable à son dynamisme. L'évaluation des superficies de culture exploitées par celle-ci nous permettra de corroborer cette assertion.

### **3.3.2. Des migrants peu instruits**

Le rapport entre le niveau d'instruction d'une communauté et les migrations de ses membres est assez étroit (Gubry et al, 1995 ; Kuby et al, 2001). En effet, une des causes du dépeuplement des campagnes est le flux des jeunes instruits ou scolarisés vers les villes. L'objectif pour eux est la quête d'un emploi ou la poursuite de leur scolarité. En ce qui concerne les migrations ruro-rurales, il faut dire que l'activité principale du migrant est l'agriculture. Cette activité correspond d'ailleurs à celle menée avant son déplacement. Son niveau d'instruction très bas ou nul limite l'aspiration à un emploi bien rémunéré. Il serait alors curieux de trouver des migrants instruits entièrement dévoués à l'agriculture. Qu'en est-il des acteurs des nouvelles mobilités spatiales ?

Ici, les questions « avez-vous jamais été à l'école ? Si oui, quelle est la dernière classe fréquentée ? » nous ont permis de typer les migrants en trois groupes (voir figure 3.20):

- le premier groupe est constitué de ceux n'ayant jamais été à l'école donc analphabètes.
- le second groupe est constitué d'individus ayant fréquenté l'école primaire.
- le troisième groupe est constitué de migrants ayant fréquenté une classe du secondaire.



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.20. Répartition des migrants selon le niveau d'instruction**

L'essentiel des migrants est constitué d'analphabètes (134 des 186 migrants interrogés), soit 72% de la population concernée. Une proportion de 28 % des migrants représente la tranche de ceux ayant été à l'école. Moins de 5 % de la population interrogée ont atteint le secondaire et à peu près la même proportion a obtenu le certificat d'études primaires et élémentaires.

Il est important de signaler qu'il ne s'agit ici que de migrants chefs de famille ; tous ayant déjà arrêté leur scolarisation. La tranche comprise entre 6 et 16 ans, encore à la charge de leurs parents est scolarisée à plus de 80 %. On observe tout de même une disparité entre la scolarisation des filles et celle des garçons. Le taux de scolarisation des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Chez les adultes, très peu de femmes, moins de 2 %, ont été à l'école. La proportion d'analphabètes est faible chez les moins de 31 ans. Ce qui est tout le contraire pour la tranche de 31 à 60 ans qui constitue plus de 80 % d'analphabètes. La quasi-totalité (90%) des individus ayant fréquenté au moins le primaire a moins de 45 ans. On comprend alors que les plus de 50 ans appartiennent à une génération marquée par un taux d'analphabétisme élevé.

Même si la proportion des personnes ayant fait des études secondaires est très faible (moins de 5%), l'on peut tout de même signaler la présence de quelques titulaires du certificat d'études primaires et élémentaires parmi la population migrante.

L'analphabétisme caractérisant la majorité des migrants constitue un handicap pour une migration vers les villes. Face à l'absence des terres de labour dans les terroirs d'origine, migrer vers les zones rurales constitue alors la seule possibilité de continuer la pratique de l'activité économique la mieux maîtrisée. Il est important de considérer l'engouement pour la scolarisation des enfants des migrants. Lesquels constituent parfois l'essentiel des effectifs scolaires des terroirs d'immigration (100% à Mobono pour ne citer que ce terroir là). Ces enfants appartiennent le plus souvent à des unités familiales importantes (en nombre) caractérisées par la polygamie et un taux de fécondité élevé.

### **3.3.3 : Polygamie, fécondité et taille des unités familiales**

L'une des caractéristiques des familles des migrants pour la plupart Toupouri, est le nombre élevé d'enfants par famille. La moyenne d'individus par famille y est de 11 enfants. Ceci peut s'expliquer par :

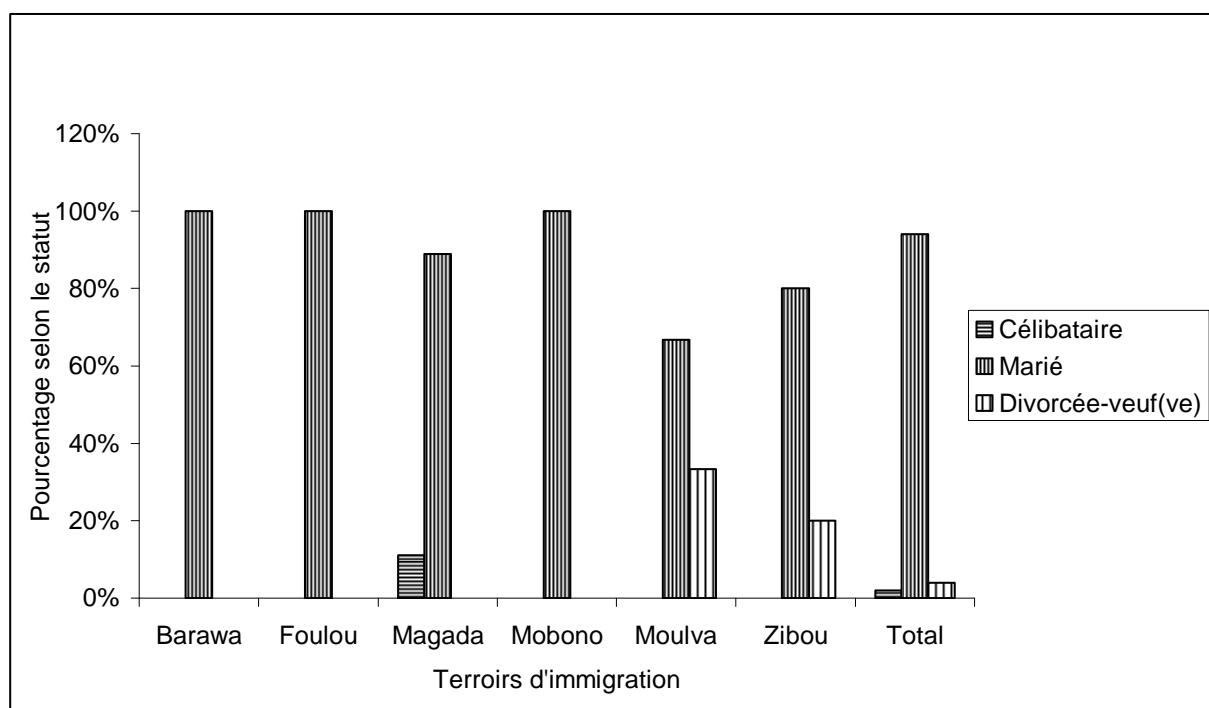
- la précocité relative de l'âge de mariage des hommes

Si le mariage précoce des filles constitue un fait caractérisant la plupart des sociétés africaines, celui des hommes est moins évident.

Les jeunes migrants non scolarisés (et parfois même scolarisés) se marient assez tôt (dès 16 ans). L'âge moyen de l'engagement au mariage est de 19 ans. Cet engouement pour le mariage se justifie par la volonté d'acquérir leur indépendance vis-à-vis des parents.

- la proportion quasi nulle du célibat

La population migrante âgée de 20 à 60 ans se caractérise par une proportion très faible de célibataire (voir figure 3.21).



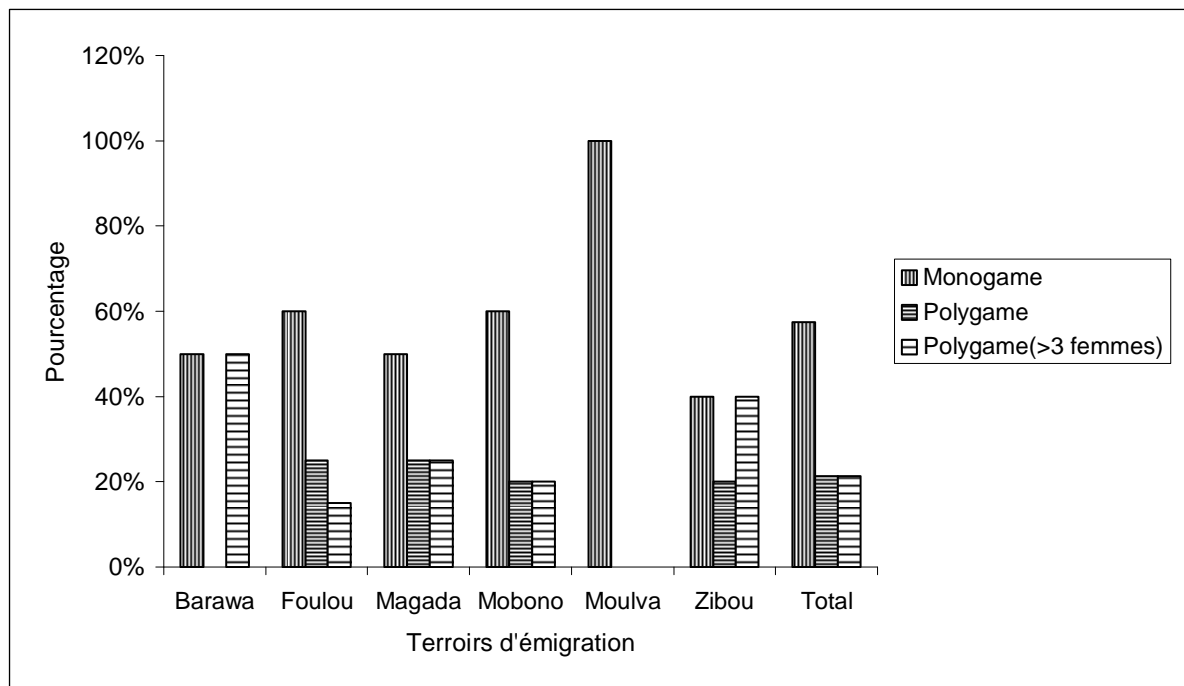
Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.21. Statut matrimonial des migrants (âgés de 20 à plus de 60 ans)**

Dans les terroirs comme Barawa, Foulou, Mobono, la totalité des migrants interrogés est mariée. A Moulva, près de 40 % de migrants sont divorcés ou veufs. On rencontre très peu de célibataires jamais mariés. Ils constituent moins de 10 % des migrants considérés en général. Il s'agit le plus souvent des jeunes migrants en quête de terre, c'est-à-dire nouvellement installés. Le régime matrimonial le plus répandu est la polygamie.

- La proportion élevée de la polygamie :

la polygamie occupe une place de choix dans la société toupouri. La proportion des hommes polygames est considérable et concerne près de la moitié des migrants mariés. Nous avons distingué les polygames ayant deux à trois épouses de ceux ayant plus de trois épouses (voir figure 3.22).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 3.22. Répartition des migrants selon le régime matrimonial**

La monogamie concerne en général près de 60 % des couples et même la totalité des familles dans le terroir de Mulva, où la communauté de migrants n'est d'ailleurs pas importante (12 familles). A Barawa, on note un équilibre entre le nombre des familles monogames et celui des familles polygames. Ces dernières sont concernées par une polygamie de plus de trois épouses. Ce qui explique la croissance naturelle non négligeable de la population migrante de cette localité. A Zibou, on a plus de polygames que de monogames. La polygamie accélère le taux de croissance naturelle lorsqu'on sait que le taux de fécondité est élevé.

- Le nombre d'enfants par femme mariée élevé :

le taux de fécondité demeure l'indicateur démographique de choix pour la lecture des potentialités de croissance naturelle d'une communauté. Pour le cas de notre étude, il est difficile de déterminer ce taux à cause de l'indisponibilité des données relatives aux naissances dans les centres de santé. Ceci parce que les services de santé ne distinguent pas les naissances dans les familles migrantes de celles des autres familles. A ceci s'ajoute le fait que de nombreuses femmes accouchent à domicile à l'insu des services de santé. Aussi, lors du recensement que nous avons effectué au cours de nos travaux de terrain,



nous ne relevions pas l'année de naissance de chaque enfant. Ce qui nous aurait permis de connaître le nombre de naissances par an et partant de calculer le taux de fécondité. En faisant la moyenne d'enfants par femme, nous arrivons aussi à montrer le caractère très prolifique des familles migrantes. Ainsi, en considérant seulement les femmes en fin de maternité (49 ans) on a en moyenne 9 enfants par femmes.

On comprend alors pourquoi la taille des familles de migrants d'origine toupouri est assez importante, en moyenne 20 individus par famille. Il est important de préciser que certaines familles comprennent parfois jusqu'à 60 individus.

En faisant une étude détaillée des caractéristiques des migrants, l'on retient que ceux-ci sont composés à plus de 73 % de Toupouri. La plupart des migrants sont jeunes et mariés. Le régime polygamique et le nombre élevé d'enfants par femme justifient la taille importante des familles. Cependant, ces valeurs moyennes ci-dessus relevées masquent une certaine dispersion dans la classification des migrants. Il serait intéressant d'effectuer une typologie des migrants afin de les regrouper en fonction des éléments les rapprochant ou les éloignant (caractéristiques démographiques, origines ethniques, causes de départ — celles-ci feront plus tard l'objet d'une analyse plus profonde—).

#### **3.4. PIONNIERS STABLES ET PIONNIERS INSTABLES : DEUX TYPES DE MIGRANTS QUI INFLUENCENT LA STABILITE DES TERROIRS EN CONSTRUCTION**

La stabilité des nouveaux terroirs et espaces de cultures dans les zones d'installation (stabilité foncière, stabilité spatio-économique) dépendent de celle des acteurs agricoles.

En effet, la présence permanente des migrants réduit les transactions foncières ; ce qui est un gage de stabilisation des exploitations agricoles et de fixation des terroirs. Ainsi, tous les migrants n'ont pas les mêmes projets. Tandis que certains s'installent durablement, d'autres sont des aventuriers.

### 3.4.1. Analyse à Composante Principale (ACP), Hiérarchisation Ascendante pour une typologie des migrants

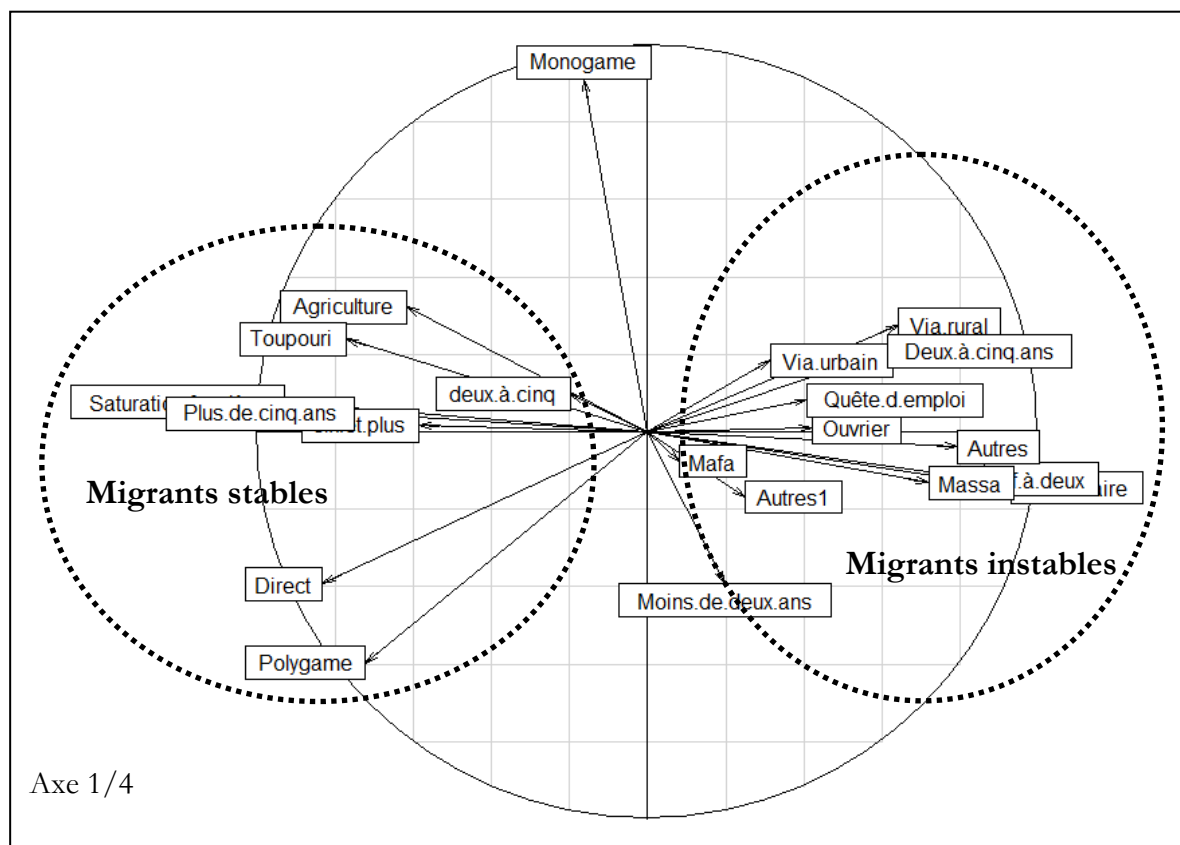
Pour établir une typologie des migrants autour de leur fixation ou stabilisation, nous avons effectué une analyse multivariée (Analyse à composante principale) entre les différentes variables qui caractérisent les migrants. Elle a été effectuée sur un échantillon de 60 familles de migrants réparties dans deux terroirs d'immigration : 20 à Mobono et 40 à Foulou. Il s'agit de voir les éléments communs aux différents individus appartenant à un même type de migrants. Sept variables ont été retenues : statu et régime matrimoniaux, effectif de ménage, itinéraire, activité pré-migratoire, cause de départ, durée d'installation, ethnique. Ces sept variables sont réparties en 22 modalités (Tableau 3.8).

**Tableau 3.8. Variables et modalités prises en compte pour l'ACP**

Variables	Modalités	Effectif relatif (%)
Statu et régime matrimoniaux	Célibataire	21,57
	Marié (monogame)	31,37
	Polygame	47,06
Effectif de ménage	1	17,65
	2 à 5	33,33
	6 et plus	49,02
Itinéraire	Direct	56,86
	Via rural	31,37
	Via urbain	11,76
Activité pré-migratoire	Agriculture	70,59
	Ouvrier	15,69
	Autre	13,73
Cause de départ	Saturation foncière	72,55
	Quête d'emploi	17,65
	Autre	9,80
Durée d'installation	Moins de 2 ans	23,53
	2 à 5 ans	27,45
	Plus de 5 ans	49,02
Ethnie	Toupouri	45,10
	Massa	27,45
	Mafa	23,53
	Autres	3,92

De l'ACP, il ressort que :

- les familles pour la plupart polygames dotées d'un effectif important (plus de 6 individus) ont une durée d'installation supérieure à 5 ans. Certains parmi eux ont une durée d'installation qui atteint même 20 ans. Les Toupouri constituent l'essentiel de ce groupe assez stable. On retrouve aussi quelques Mafa et autres (Kirdi-mora, Baïnawa). Ces migrants très stables ont aussi en commun la cause de départ qui est le manque de terres, l'infertilité des sols, la quête de terres de Karal. La plupart d'entre eux ont toujours exercé l'agriculture bien avant leurs déplacements (Figure 3.23).



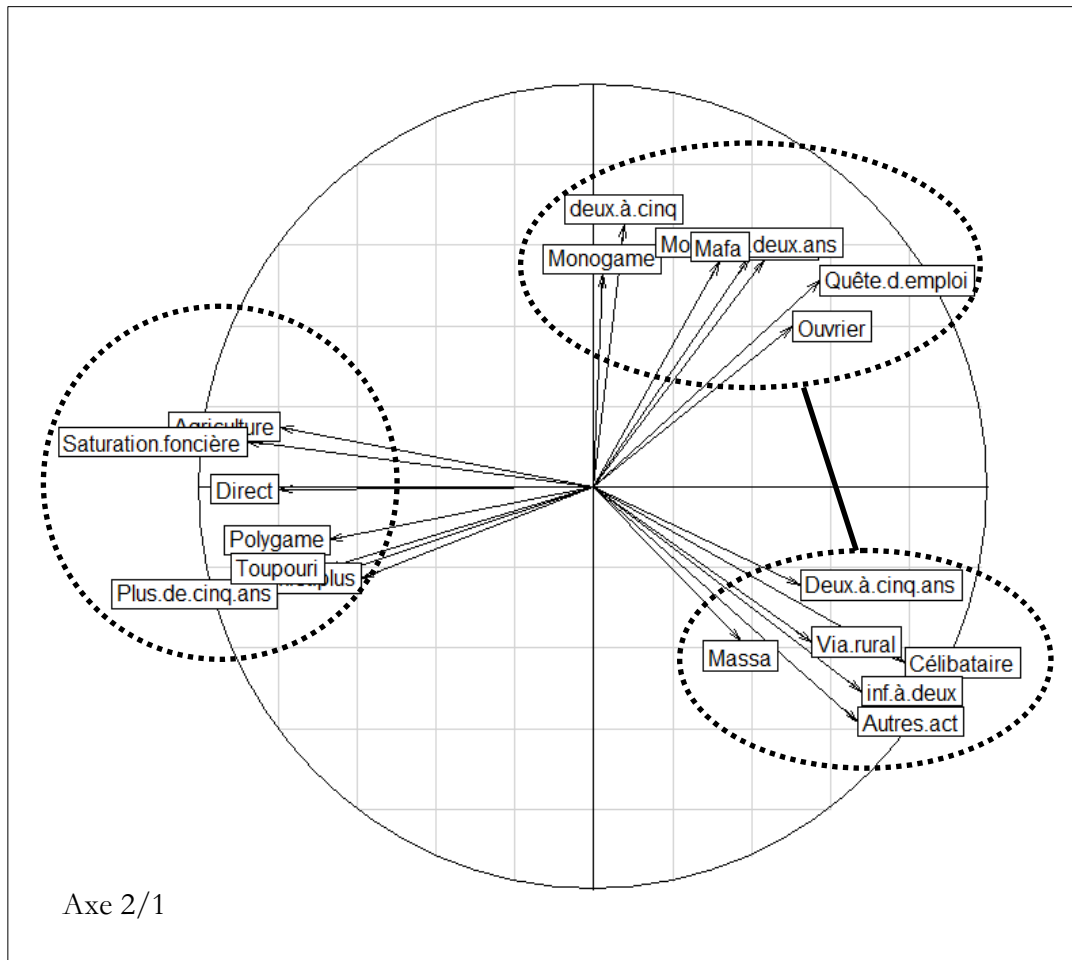
**Figure 3.23. Regroupement des migrants selon l'axe 1 / 4 de l'ACP.**

- Les familles instables sont celles constituées d'un effectif réduit parfois inférieur à 2 individus (célibataires). Celles-ci ont une durée d'installation parfois inférieure à deux ans. Certains d'entre eux sont passés par des centres urbains où ils ont même effectué un emploi d'ouvrier. On note aussi la présence d'anciens ouvriers de

sociétés agricoles comme la SEMRY, la SODEBLE, MAISCAM etc. Les Massa constituent l'essentiel de ce groupe moins important que le premier.

L'observation selon les Axes 1/4, 2/1 confirme ces deux regroupements.

On peut néanmoins à partir de l'axe 2/1 observer une division du groupe de migrants dits instables en deux sous groupes (Figure 3.24) :

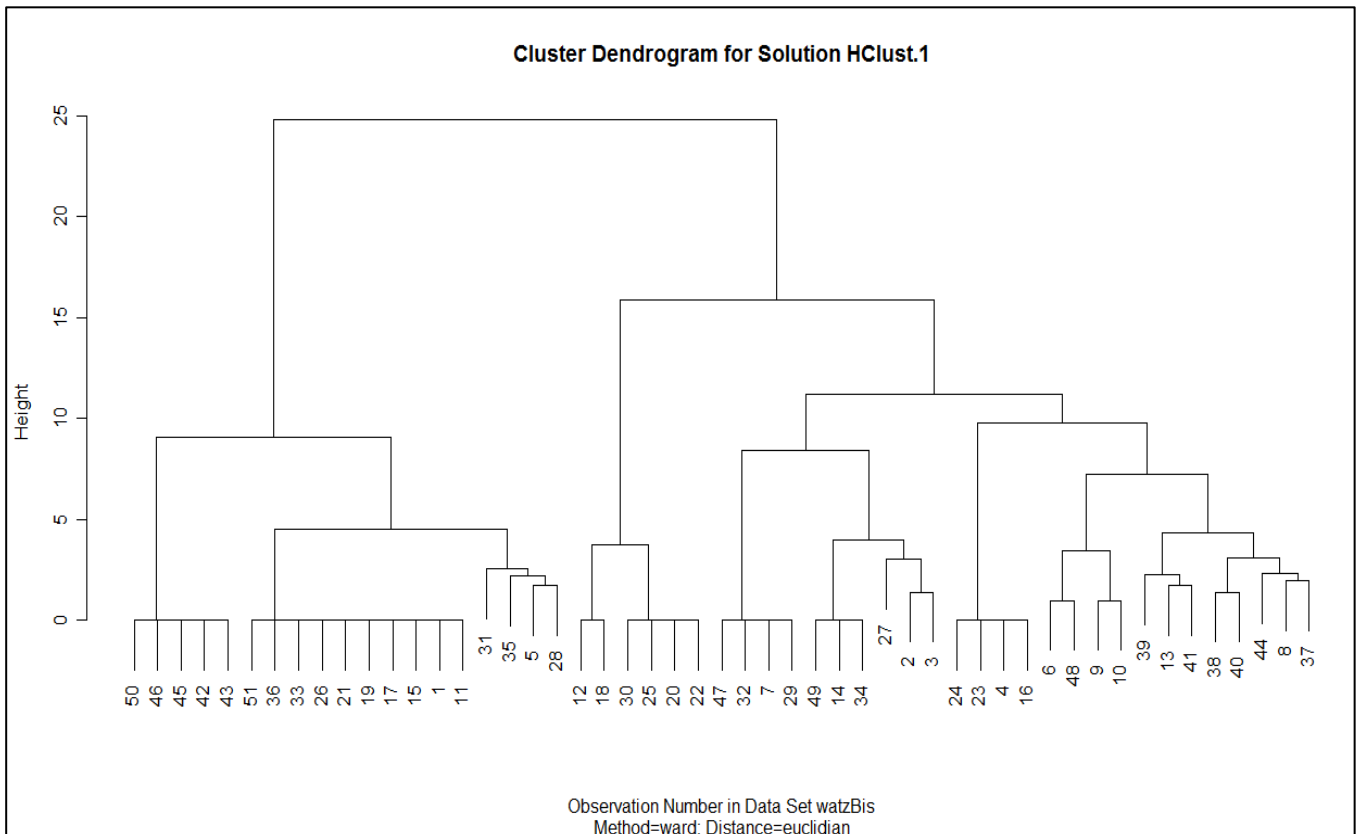


**Figure 3.24. Regroupement des migrants selon l'Axe 2/1**

- un premier sous groupe constitué de Mafa se caractérise par son itinéraire via un centre urbain,
- un autre groupe constitué pour la plupart de migrants Massa célibataires constitués d'aventuriers et d'anciens ouvriers.

La réalisation d'un dendrogramme permet de faire aussi une typologie à travers une hiérarchisation ascendante regroupant les différents individus selon la similitude des modalités qui les caractérisent.

Ainsi prenant 51 familles numérotées de 1 à 51, l'on peut procéder à une hiérarchisation ascendante en fonction du nombre de caractères qu'elles ont en commun (voir figure 3.25 et tableau 3.9).



**Figure 3.25. Hiérarchisation ascendante des différents sous groupes selon le dendrogramme**

La hiérarchisation à travers ce dendrogramme se fait à plusieurs niveaux de répartition des familles en fonction des similitudes.

C'est ainsi qu'à un premier niveau de répartition de migrants en deux groupes on aura :

un premier groupe constitué des familles 50, 46, 45, 42, 43, 51, 36, 33, 26, 21, 19, 17, 15, 1, 11, 31, 35, 5 et 28 qui se caractérisent par l'appartenance à l'ethnie toupouri, soit 14 familles sur les 19. L'essentiel des individus ici ont une durée d'installation supérieure à cinq ans et est polygame. Ces familles ont toutes un effectif important. La principale cause

de départ du terroir d'origine est la saturation foncière. Ces migrants peuvent être considérés comme ceux qui s'installent durablement, permettant ainsi de construire des territoires agricoles fixes.

Un second groupe constitué des familles 12, 18, 30, 25, 20, 22, 47, 32, 7, 29, 49, 14, 34, 27, 2, 3, 24, 23, 4, 16, 6, 48, 9, 10, 39, 13, 41, 38, 40, 44, 8 et 37 qui se caractérisent par une forte tendance au célibat et à la monogamie. L'itinéraire des migrants est marqué par des arrêts dans les centres urbains. Certains de ces migrants ont un passé d'ouvrier ou de non agriculteur. Ici, les Massa, Mafa, les Bainawa sont les plus concernés.

Tableau 3.9. Caractéristiques des différents individus regroupés selon le dendrogramme (Absence = 0, Présence = 1)

Premier groupe

N° Individus	Statut et régime matrimoniaux			Effectif des ménages			Itinéraire			Activité pré-migratoire			Cause de départ		Durée d'installation			Origine ethnique			
	Célibataire	Monogame	Polygame	< 2	2 à 5	6 et plus	Direct	Via rural	Via urbain	Agriculture	Ouvrier	Autres activités	Saturation foncière	Quête d'emploi	< 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans	Toupouri	Massa	Mafa	Autres communautés
50	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0
46	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0
45	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0
42	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0
43	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0
36	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
51	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
33	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
26	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
21	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
19	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
17	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
15	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
11	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
31	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
35	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0
5	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
28	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0

## Deuxième groupe

N° Individus	Statut et régime matrimoniaux			Effectif des ménages			Itinéraire			Activité pré-migratoire			Cause de départ		Durée d'installation			Origine ethnique				
	Célibataire	Monogame	Polygame	< 2	2 à 5	6 et plus	Direct	Via rural	Via urbain	Agriculture	Ouvrier	Autres activ	Saturation foncière	Quête d'emploi	< 2 ans	2à5 ans	> 5 ans	Toupouri	Massa	Mafa	Autres communautés	
12	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	
18	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
30	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	
25	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	
20	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	
22	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	
47	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
32	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
7	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
29	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
49	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
14	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
34	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	
27	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	
2	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	
3	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	
24	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	
23	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	
4	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	
16	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	
6	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	
48	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	
9	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	
10	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	
39	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	
13	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	
41	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	
38	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	
40	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	
44	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	
8	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	
37	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	



Une observation attentive du tableau 3.9 montre un rapprochement des lignes ayant des caractéristiques communes. On note par exemple une ressemblance des individus appartenant à un même groupe. Les individus 50, 45, 42, 43, 36, 51 du premier groupe sont tous polygames, ont un effectif familial supérieure à 6 personnes, sont venus directement de leur terroir d'origine sans arrêt préalable, ont une durée d'installation supérieure à 5 ans, sont tous Toupouri.

### **3.4.2. Des pionniers stables**

Il s'agit en fait de migrants ayant pour objectif de conquérir des terres pour eux-mêmes et assurer une sécurité foncière à leur progéniture : c'est l'image du fermier au centre de sa propriété foncière.

La plupart de ce type de migrants

- sont mariés, (polygames) et sont des chefs de ménage constitués d'un nombre important d'individus,
- ont un itinéraire rural c'est-à-dire viennent directement du terroir d'origine ou sont passés par d'autres terroirs d'immigration (plaine de la Bénoué par exemple),
- pratiquaient l'agriculture dans leur terroir d'origine,
- justifient leur départ du terroir d'origine par la saturation foncière, la quête des terres de karal, l'infertilité des sols,
- ont une durée d'installation supérieure à 2 ans.

Les Toupouri sont ceux qui ont pour objectif de s'installer durablement et construisent ainsi de nouveaux terroirs. Ce qui n'est pas toujours le cas pour d'autres groupes ethniques d'ailleurs minoritaires (27%).

### **3.4.3. Des pionniers instables**

Il s'agit en fait des migrants « nomades ». Ceux-ci vont d'un terroir à un autre sans aucun projet d'installation durable. Les espaces défrichés sont transmis à d'autres migrants qui ont quant à eux un projet agricole durable. Les migrants instables se caractérisent par :

- le statut matrimonial de célibataire,
- un itinéraire marqué par un passage dans une grande ville (Douala, Yaoundé, Maroua, Garoua, Ngaoundéré),
- un passé d'employés d'entreprises agro-alimentaires (SODEBLE, CAMSUCO, SEMRY),
- une durée d'installation de moins de 2 ans.

Les femmes célibataires, petites commerçantes de bière et d'alcool traditionnels (Bili-bili, Arki), vont d'un terroir à l'autre en fonction du climat de leurs petites affaires.

Les migrants massa, d'ailleurs très peu intéressés par la culture du muskuwaari et ex-employés à la SEMRY pour la plupart sont instables. Ils repartent souvent s'installer dans les grandes villes (Maroua surtout).

Les migrants issus pour l'essentiel du pays toupouri ont des caractères sociaux spécifiques qui font leur particularité.

## **3.5. SPECIFICITE DES MIGRANTS**

Les familles nombreuses et les liens communautaires très soudés sont des caractéristiques propres à la majorité des migrants.

### **3.5. 1. Des migrants prolifiques**

La caractérisation des migrants faite préalablement renferme de nombreux éléments spécifiques qui pour la plupart (73%) appartiennent à l'ethnie toupouri. L'une des particularités de cette communauté est sa prolificité. Le pays toupouri constitue la deuxième région la plus dense après les monts Mandara. Dans l'arrondissement de Porhi, on a une densité de 143 hts/km<sup>2</sup>. Entre 1997 et 2005, la population est passée de 25875 habitants à

36075 habitants ; soit une augmentation de 5800 habitants. Ceci malgré le taux élevé de l'émigration. En effet, les Toupouri constituent 29 % des migrants de la plaine de la Bénoué (Nyeuga, 2005), près de 60 % du bassin sucrier de Mbandjock (Zoa et Yambéné, 2005) et 72 % des migrants de la plaine du Diamaré. Le solde migratoire étant alors négatif en pays toupouri, on peut déduire que seule la croissance naturelle explique cette croissance démographique. Ce comportement est aussi celui des migrants de la plaine du Diamaré. Ceci est accéléré par le faible taux du célibat, la proportion élevée de la polygamie et du taux de fécondité élevé. On note alors une croissance naturelle de cette communauté migrante après son installation. A Mobono par exemple, l'effectif moyen de personnes par famille toupouri est de 9,9 avec des familles atteignant parfois un effectif de 25 individus, tandis que l'effectif moyen par famille guiziga est de 4,4 ; la plus grande famille étant composée de 11 individus.

### **3.5.2. Des liens communautaires très soudés et une conservation de la tradition chez les migrants toupouri**

L'une des caractéristiques premières de l'organisation spatiale des terroirs d'installation est l'existence d'un quartier toupouri avec à sa tête un Djaoro Toupouri. Ici, le terroir d'origine est reconstitué tant du point de vue spatial que social. En effet, les migrants visent à recréer l'ambiance des terroirs d'origine. Nous convenons sur ce point avec Seignobos (2002, 40) que « *les toupouri sont obsédés par le besoin de créer des « pays » à peuplement mono-ethnique* »

Du point de vue social, on note une solidarité dite exagérée entre les différents membres de la communauté. Ce constat fut déjà observé par Boulet et al (1971, p.362) dans les plantations de canne à sucre de Mbandjock au sud cameroun. Cette solidarité selon les Guiziga, « autochtones », va de la protection des voleurs et des sorciers présents dans la communauté jusqu'à la consultation des autres membres de la communauté avant toute entreprise (achat/vente d'un produit à un Guiziga, adhésion à un Groupe d'initiative commune (GIC), etc.). Les mariages intercommunautaires sont très rares.

Ici, au-delà de cette solidarité jugée exagérée par les Guiziga, il faut relever l'« autarcie » qui caractérise la communauté migrante. Celle-ci vit renfermée sur elle-même.

La fabrication de la bière de mil et surtout de l'alcool local « Arki », est assurée quotidiennement par les femmes de la communauté. Pourtant un marché commun de cette bière participerait à la rencontre et au brassage des différentes communautés (Koulandi, 1999 ; Seignobos, 1976, 2004). En effet, les lieux de consommation de la bière de mil (encore appelée « Bili-bili » ou « *Hi* » chez les Toupouri, « *Mouẓoum* » chez les Guiziga) constituent des points de convergence des populations en milieu rural comme en milieu urbain. La fréquence régulière des marchés de Bili-bili dans les quartiers toupouri à Foulou ou à Barawa Laddé, par exemple, limite les déplacements de ceux-ci vers les cabarets de Bili-bili guiziga. Le fait même que les modes de vente de cette bière chez les Toupouri (Vente dans des jarres pour une consommation en groupe, chaque membre du groupe devant contribuer à l'achat de ladite jarre et consommer proportionnellement à sa contribution.) diffère de chez les Guiziga (vente avec une unité de mesure de 50 FCFA), contribue à encourager les Toupouri à fréquenter les cabarets tenus par un des leurs.

Aussi, faut-il souligner que l'« Arki » (cette boisson à la réputation d'être mortelle pour ses consommateurs du fait de son degré d'alcool non contrôlé par les fabricantes), liqueur localement fabriquée, est beaucoup consommée dans les communautés toupouri alors que sa fabrication et sa consommation sont interdites dans les quartiers guiziga où ses consommateurs sont considérés comme des déviants sociaux. Pour de nombreux Toupouri, cette liqueur qui aurait même des vertus thérapeutiques fait partie de leur tradition. Une tradition à laquelle les « autochtones » les trouvent très attachés.

Selon le Lamido de Moutourwa, « *la communauté toupouri est très attachée à sa tradition de telle sorte qu'elle ne respecte même pas les coutumes guiziga* ». Certaines prescriptions religieuses de fin et de début de saison des pluies ne sont point respectées dans les communautés toupouri. Celles-ci préfèrent pratiquer les leurs. Pour les Toupouri, il est important de pratiquer sa tradition partout où l'on se trouve. Cela permet, disent-ils de demeurer rattaché à leur village d'origine.

En matière de religion, seul le christianisme est présent dans quelques familles. Cependant sa pratique est associée aux différentes cérémonies traditionnelles toupouri. L'islam est totalement absent.

Malgré cette « autarcie » ci-dessus décrite, les deux communautés (migrante et autochtone) entretiennent de très bonnes relations. L'hospitalité des autochtones d'une région pourtant caractérisée par un peuplement ancien et par endroits dense constitue

d'ailleurs une particularité des nouvelles mobilités spatiales quand on sait que les relations conflictuelles sont de plus en plus constatées dans d'autres régions d'immigration à l'instar du bassin de la Bénoué, zone pourtant de faible densité. Cette particularité mérite une attention particulière et pourra faire l'objet d'un chapitre entier qui s'appesantira sur les raisons de ce phénomène qui fait l'originalité de notre étude.

## CONCLUSION

Toupouri pour la plupart (76%), les migrants de la plaine du Diamaré sont jeunes et non scolarisés. Leur durée d'installation qui est en moyenne de 12 ans corrobore le caractère nouveau de ces mobilités. Le mariage, la polygamie, très répandues dans les communautés migrantes, les effectifs de personnes élevés par famille constituent des indicateurs de la prolificité de ces communautés. En tenant compte des variables relatives au profil démographique des migrants (ethnie, âge, statut matrimonial, régime matrimonial, sexe, niveau d'éducation) et de celles relatives aux causes de départ du terroir d'origine, à l'itinéraire emprunté, à la durée d'installation, à l'intention de partir ou de s'installer définitivement, une typologie de migrants a été élaborée. Celle-ci distingue des pionniers instables des pionniers stabilisés. La domination ethnique toupouri est concordante à celle observée dans les autres zones d'immigration (plaine de la Bénoué, bassin sucrier de Mbandjock). Il est alors intéressant de faire une lecture aussi brève soit-elle de l'évolution des déplacements toupouri de ces trente dernières années.

## **CHAPITRE 4**

### **LES TOUPOURI ENTRE MIGRATION DE LONGUE DISTANCE ET MOBILITE VERS DES ESPACES PROCHES**

## INTRODUCTION

Les mobilités spatiales constituent une thématique assez transversale étudiée tant par les géographes (flux, transformations spatiales, caractéristiques et typologie des acteurs) que par les historiens et les sociologues. Dans le cas de notre étude, le fait que l'une des caractéristiques des acteurs est leur appartenance à une même ethnie peut être révélateur d'un certain fait historique. En effet, si les causes de migration dans le cas des nouvelles mobilités spatiales sont actuelles, il faut dire que l'ampleur des migrations témoigne du caractère contemporain de celles-ci. Autrement dit, la mobilité des Toupouri, principaux acteurs des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré est assez récente. Une appréciation historique des mobilités toupouri de ces 30 dernières années peut nous permettre d'observer les étapes de celle-ci. Les sources orales issues des entretiens en pays toupouri plus précisément à Touloum et à Fadéré avec le Wang de Touloum, le Djaoro de Fadéré, des entretiens avec les migrants installés dans la plaine du Diamaré, les migrants installés dans les villages de Djalingo, Babla, Sangaré Paul dans la plaine de la Bénoué, les autorités administratives et les archives disponibles, constituent l'essentiel des moyens de collecte des informations. Les thèses de Doctorat de Beauvilain (1989), de Koulandi (op. cit.), les travaux de Seignobos (op. cit.) dans le Sud-est Bénoué, le livre blanc de la coopération Cameroun-Union Européenne dans la région du Nord, les rapports d'activité de la M.E.A.V.S.B qui traitent respectivement des différentes crises plus ou moins anciennes au Nord-Cameroun et des migrations dans la vallée de la Bénoué constituent pour nous une source importante d'information. Il est important de souligner que le caractère spontané des fronts toupouri étudiés ici ne permettent pas de fournir des informations quantitatives précises. L'objectif de ce chapitre est de montrer que les migrations toupouri très importantes ont évolué récemment des espaces éloignées vers des espaces proches.



## **4.1. LE PAYS TOUPOURI : UN MASTODONTE DEMOGRAPHIQUE HOMOGENE ET STABLE**

Contrairement aux autres espaces ethniques de la région de l'Extrême-Nord, le pays toupouri se caractérise par un peuplement assez homogène et dense.

### **4.1.1. Une homogénéité ethnique permanente**

L'une des caractéristiques du pays toupouri en général est son homogénéité ethnique. L'exemple de Porhi illustre bien ce point de vue. Ici, sur les 36000 habitants (Sous préfecture, 2002), près de 100 % sont Toupouri. Ce qui n'est pas le cas pour les autres aires culturelles/linguistiques de la région. Les pays moundang, guiziga et foubé voisins connaissent une hétérogénéité à pourcentage variable. Ce qui témoigne des contacts constants entre ces groupes ethniques et d'autres groupes. La cohabitation ancienne guiziga/foubé ; guiziga/moundang dans plusieurs terroirs de la plaine du Diamaré est assez illustrative de ce point de vue. Si la présence foubé dans ces aires culturelles peut se justifier par les conquêtes du XVII<sup>ème</sup> siècle, la présence des Bornouans, Moundang, Kéra, Guidar dans certains terroirs guiziga (Pontié, op. cit.) s'expliquerait quant à elle par une ouverture à ces communautés.

Les fortes densités du pays toupouri ont contribué à résister efficacement à l'invasion peule (Seignobos, op. cit.). La constance de cette forte concentration humaine (plus de 100hts/km<sup>2</sup> dans l'arrondissement de Porhi) et la conservation rigide de leur culture ont participé à freiner toute installation allogène (hors mis l'administration coloniale et plus tard l'administration camerounaise) préservant ainsi son homogénéité. La proximité de certaines principautés foubé (Kalfou, Mindif) n'a pas pu changer la donne jusqu'aujourd'hui ; le lamidat de Kalfou partageant aujourd'hui les mêmes frontières que la chefferie de Touloum n'a pas pu, pendant longtemps, influencer celle-ci de façon significative (diffusion du fufuldé comme c'est le cas en pays moundang et guiziga, diffusion du type de structuration politique peul, diffusion de la religion musulmane.)

En effet, dans l'arrondissement de Porhi par exemple, le Toupouri demeure, sinon la première, du moins la seule langue d'expression familière et même de marchandage<sup>4</sup> ; La religion musulmane est absente (il n'y a par exemple pas de mosquée à Touloum<sup>5</sup>). Quant au schéma de la cours traditionnelle toupouri, il est différent de celui observé dans les lamidats foubé et dans les autres chefferies l'ayant copié (chefferies guiziga, chefferies moundang). Les Wang ne disposent pas d'une cours constituée de nombreux notables ou *faada*. D'ailleurs au contraire de la plupart des chefs traditionnels de la plaine du Diamaré qui sont musulmans ou prétendent l'être (Lamibé de Moutouroua, Midjivin, Kaélé, Lara), l'islam est la religion la moins pratiquée par les chefs toupouri.

#### 4.1.2. La saturation foncière : une contrainte permanente

Le pays toupouri apparaît comme la zone la plus peuplée des plaines du Nord Cameroun. Les densités supérieures à 100 hts/Km<sup>2</sup> impliquent une pression énorme sur les terres agricoles. La dynamique démographique est alors à l'origine du morcellement des parcelles ; pire encore, de l'accroissement de l'effectif des paysans sans terres. Ici, l'on assiste à la suppression de la jachère dans le système de production. A Fadéré, dans l'arrondissement de Porhi par exemple, sur les 23 paysans interrogés, aucun ne pratiquait la jachère et 4 étaient sans terres. Tel est aussi le constat réalisé par Gonné (op. cit.) dans les localités de Touloum et de Guidiguis (voir tableau 4.10).

**Tableau 4.10. Pratique de la jachère et échantillon de paysans sans terres**

	Nombre de paysans interrogés	Paysans pratiquant la jachère		Paysans ne pratiquant pas la jachère		Effectif des paysans sans terre	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Touloum	16	02	12,5	14	87,5	06	37,5
Guidiguis	12	03	25	09	75	-	-
Fadéré	23	00	00	23	100	4	17,39
Total	52	05	9,61	46	88,46	10	19,23

Source : enquête de terrain, 2006 et Gonné (2005, p188 et 197)

<sup>4</sup> En général, la langue de marchandage dans les marchés périodiques de la région est le fufuldé. Dans le marché périodique de Touloum (chaque mardi), les marchands non Toupouri s'expriment aussi en Toupouri.

<sup>5</sup> Selon le Wang de Touloum, il n'y a pas de musulmans à Touloum.

L'exemple ci-dessus montre que la part des paysans qui ne pratiquent plus la jachère est très importante. Elle atteint 100 % à Fadéré. La présence de paysans sans terre corrobore l'idée selon laquelle il s'agit d'une zone très saturée. Ainsi, près de 20 % des paysans interrogés (52 paysans interrogés) ne disposent pas d'espace de labour.

A cause de cette situation, les conflits fonciers sont permanents. De janvier à mars 2007 par exemple, la sous-préfecture de Touloum a enregistré 08 conflits fonciers. La moyenne annuelle est de 36 plaintes. Certains conflits se soldent parfois par la confiscation des terres de l'un ou de l'autre. L'une des conséquences de cette rareté des terres est la disette qui est récurrente.

## **4.2 FAMINES ET DISETTES : CAUSE IMMEDIATE DE L'EMIGRATION DU PAYS TOUPOURI**

Des entretiens menés avec les Wang de Touloum et de Fadéré nous permettent de présenter succinctement trois grandes famines : celle des années 1930, celle de 1977 et la famine de 1985.

### **4.2.1. Les grandes famines de 1930, 1977 et 1985.**

La famine est au centre de la vie rurale à l'Extrême-Nord du Cameroun. Tout aléa écologique peut être à l'origine d'une famine générale. La situation du pays toupouri est encore plus délicate à cause des contraintes foncières. D'ailleurs la famine y est très présente. Elle constitue pour Ruelland (op. cit.), un thème très présent dans les contes toupouri, ce qui témoigne de sa constance et de ses dégâts.

Désigné ici par *koŋŋe*, les grandes famines vécues semblent être les mêmes dans tout le Sahel. Les entretiens menés avec les Wang de Touloum (80 ans environ), et de Fadéré (80 ans environ) décrivent les grandes famines restées dans la mémoire de ces anciens. Les événements semblent correspondre avec ceux décrits par Beauvilain (op. cit.) et Seignobos (op. cit.).

- **La famine des années 1930**

Selon le Wang de Touloum, l'invasion acridienne fut la cause de la première grande famine vécue par lui et les siens. Il se rappelle vaguement de la difficulté pour le village à se nourrir convenablement. Pour lui, « *le plus dur était la difficulté à obtenir du mil sur les marchés locaux ; il fallait aller loin pour avoir un peu de mil. Et pendant ces années, le bétail coûte moins cher. Avec un gros bœuf, vous ne pouviez pas avoir une cuvette de mil.* ». Cette famine décrite par le Wang correspond à celle des années 1930 ; celle qu'on désigna en pays peul de *weelo ba'b'bati* (famine liée à l'arrivée des criquets). En pays moundang voisin, l'on raconte que certains villageois échangeaient leurs enfants contre quelques tasses de mil. Cette information ne peut être confirmée.

- **La famine de 1977**

Cette famine est décrite par nos informateurs comme étant liée au manque de pluies. Elle est récente et est située exactement par le Wang<sup>6</sup> de Touloum en 1977. Cette famine fait suite à la grande sécheresse du Sahel. Elle correspond à la période des premiers recrutements pour la vallée de la Bénoué. D'ailleurs le départ vers la plaine de la Bénoué fût sûrement vécu comme une solution efficace.

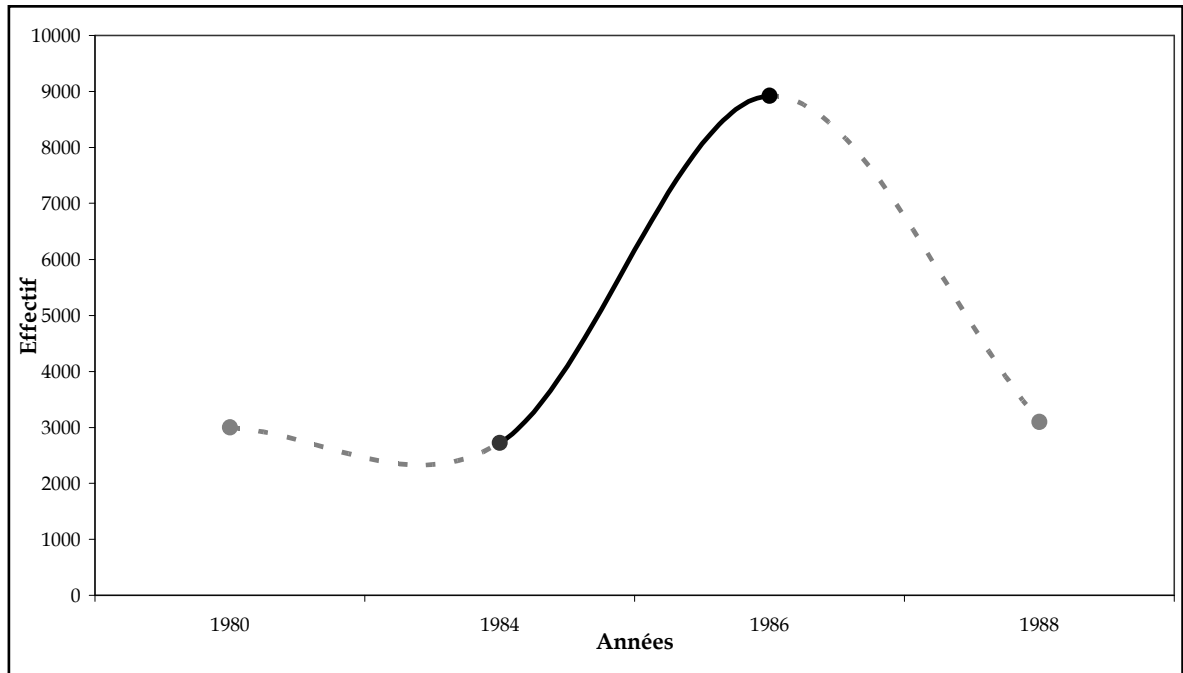
- **La famine de 1985**

La famine de 1985 est celle dont se souviennent de nombreux paysans. Ici encore, l'on décrit la pénurie des céréales sur les marchés. En effet, cette famine fait suite au déficit céréalier de la saison agricole précédente avec un rendement d'à peine 0,5 t/ha pour le sorgho sous pluies et moins de 0,7t/ha pour le sorgho de contre saison. D'aucuns la désignent comme « *l'année de l'achat du mil avec la carte nationale d'identité* ». En effet, pour éviter aux grossistes de faire des stocks, l'achat du mil à l'office céréalier était précédé par la présentation de la carte nationale d'identité.

Cette famine correspond au début des migrations spontanées vers la plaine de la Bénoué. En 1986 par exemple, on enregistra 8918 arrivées spontanées contre 2725 en 1984 (confère 26).

---

<sup>6</sup> Celui-ci s'exprime clairement en français et a fait des études primaires dans les années 1940 à Kaélé.



Source : Livre blanc coop. Cam-UE, 2005

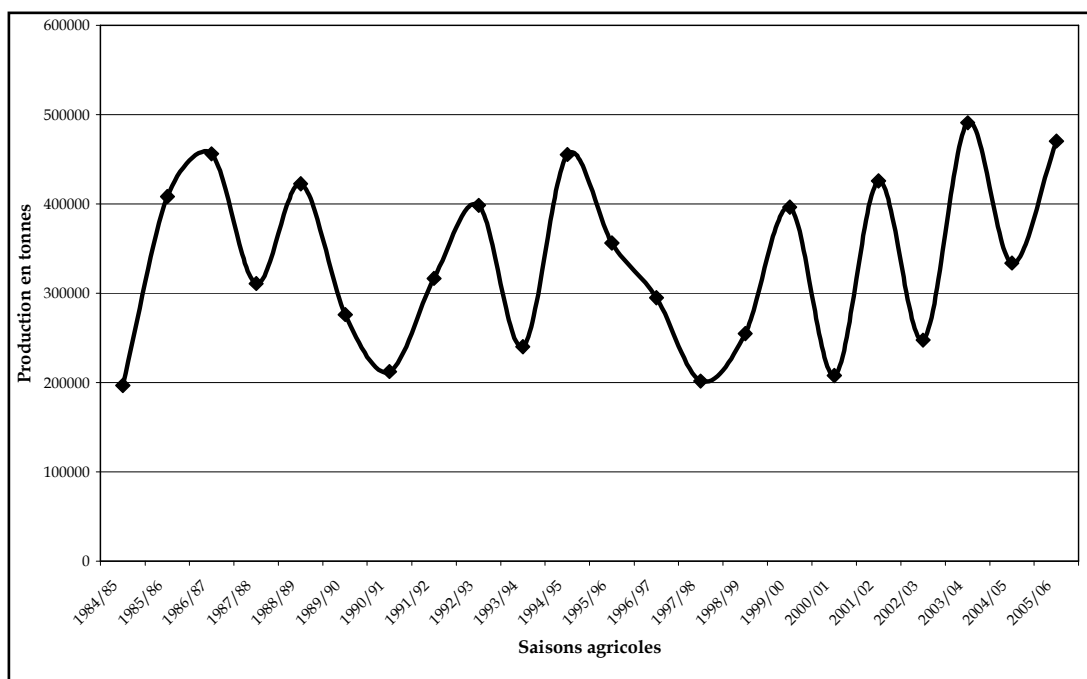
**Figure 4.26. Evolution de l'effectif des arrivées spontanées de 1980 à 1988 dans le Périmètre Nord-est Bénoué**

On remarque une croissance exponentielle de l'effectif des migrants spontanément arrivés entre 1984 et 1986. Cette période correspond à la période qui vient après la grande famine de 1985.

Celle-ci est d'ailleurs suivie de disettes ou périodes de soudure plus ou moins régulières depuis déjà une décennie.

#### **4.2.2. Les déficits céréaliers réguliers**

Ils sont constants et caractérisent de plus en plus le quotidien des paysans de l'Extrême Nord en général. Aux conditions écologiques très instables et défavorables, il faut ajouter pour le pays toupouri la saturation foncière. On enregistre des paysans sans terres. A Fadéré par exemple, sur 23 paysans interrogés 17,39% n'ont pas de terres de labour (Confère tableau 4.10) Cette situation est responsable des disettes constantes.



Source : Délégation provinciale de l'agriculture et du dev. rural de l' Ext. nord

**Figure 4.27. Evolution en dents de scie de la production de sorgho dans la région de l'Extrême Nord de 1984/1985 à 2005/2006**

Les années 1985, 1988, 1990, 1991, 1994, 1998, 2001, 2004, 2005 sont des années de déficit céréalier dans toute la région de l'Extrême Nord. Ceci participe à l'augmentation des candidatures à la migration spontanée dans la vallée de la Bénoué.

#### **4.3. LES COURANTS MIGRATOIRES DES ANNEES 1950 A 2006 : des migrations de longue distance vers le sud à un retour à la mobilité de courte distance à l'intérieur de la plaine du Diamaré**

Contrairement aux autres peuples de la plaine, notamment les Guiziga et les Moundang, les mobilités toupouri paraissent récentes. Les premiers fronts de colonisation correspondent à une avancée spontanée vers le Nord du territoire traditionnel pendant la décennie 1950-1960. Le transfert des populations vers le périmètre Nord-est Bénoué et la mise en œuvre du projet SEMRY vont constituer des étapes des migrations encadrées

toupouri. Après une phase marquée par l'encadrement des migrants de 1975 à 1986, les déplacements spontanés sont devenus d'actualité.

#### **4.3.1. Des migrations des époques précoloniales et coloniales parfois interrompues**

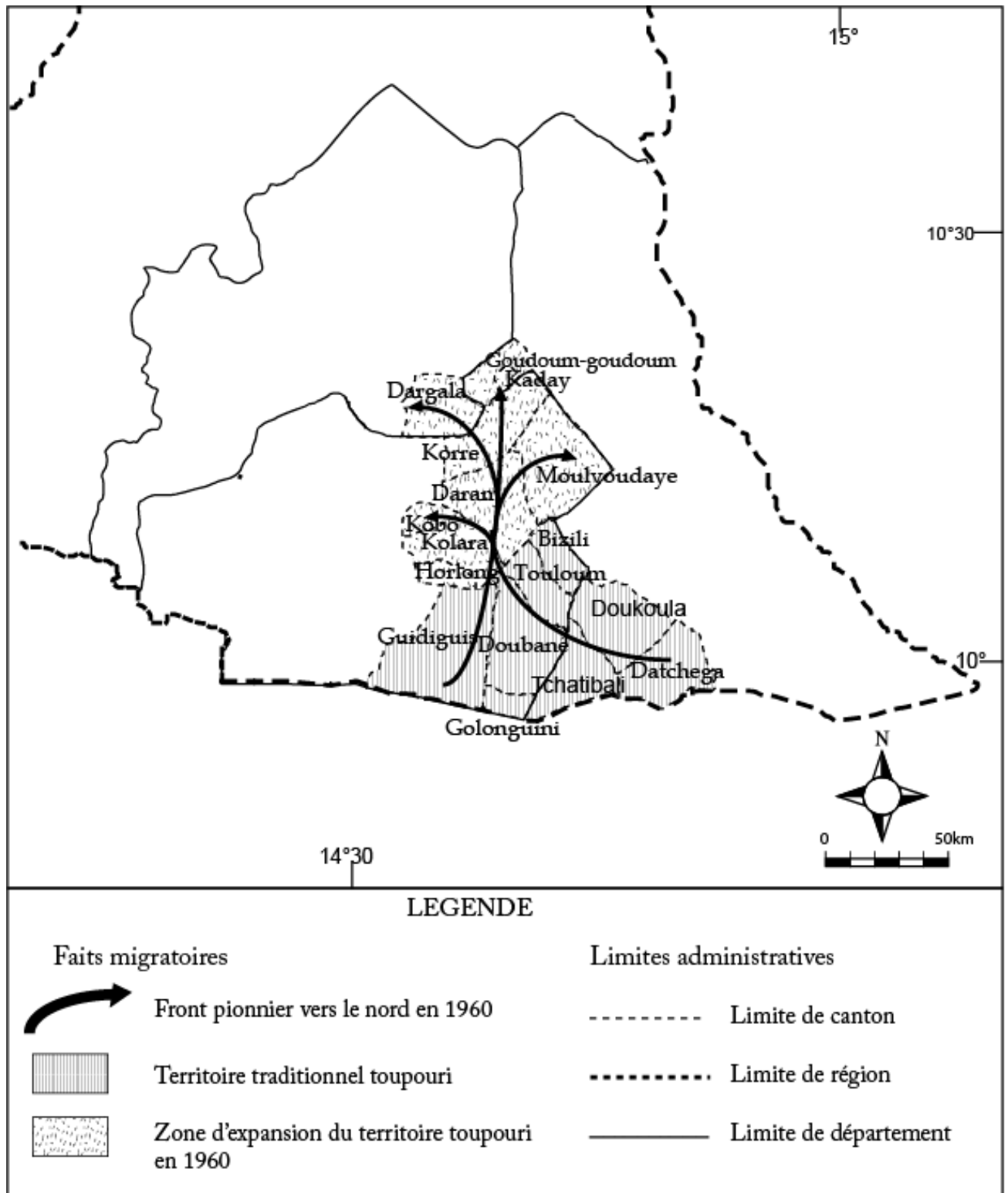
Comme leurs voisins Moundang et Massa, l'aire culturelle toupouri s'étend de part et d'autre de la frontière entre le Tchad et le Cameroun. Originellement installés le long du Mayo Kébi (Ruelland, op. cit. ; Koulandi, 1993), les Toupouri vont étendre leur territoire traditionnel vers le nord, l'ouest et l'est. Cependant, au XIX<sup>ème</sup> siècle, face aux conquérants foubé, l'ouverture de nouveaux fronts est stoppée. Les fortes densités constituent un atout pour faire face aux tentatives islamo-foubé de soumettre les infidèles (la Djihad s'est butée contre le mastodonte démographique toupouri ; d'ailleurs jusqu'aujourd'hui, l'islam y connaît très peu de succès). Cette situation sera prolongée par la présence allemande. En effet, les Allemands, soucieux de contrôler le territoire, vont se servir des lamidats foubé, limitant ainsi tout mouvement migratoire chez les Toupouri. Les Français, quant à eux, vont mettre les peuples cultivateurs au centre de l'économie du coton (Koulandi, op. cit.). En effet, l'essentiel des terres de labour étaient contrôlées par les lamibé (Levrat, 2007), ce qui constituait un obstacle considérable au développement de la culture du coton. A l'instar des Moundang et des Guiziga, les Toupouri vont être libérés de l'emprise des lamidats pour avoir leur propre canton. A la veille de l'indépendance, l'extension du pays toupouri vers le nord dans les lamidats foubé est amorcée.

#### **4.3.2. « Le front du Don long » ou l'extension continu du territoire traditionnel toupouri vers les années 1950**

Dès les années 1950, l'on va noter une extension du pays toupouri vers les espaces inexploités voisins. La quête des terres de culture de muskuwaari ou *dong-long* justifie la colonisation des marges inexploitées des lamidats foubé proches. C'est ainsi que le pays toupouri va s'étendre au Nord vers Moulvoudaye jusqu'à Dargala, Yoldéo et dans une moindre mesure Balaza Alkali où réside aujourd'hui une communauté toupouri assez

importante et ancienne. Seignobos (op. cit.) va d'ailleurs qualifier « *cette remontée qui submerge les cantons peuls de Horlong, Kolara, Daram, Korré,* » de « front du Dong-long » (sorgho repiqué). Il s'agit en fait d'une colonisation des espaces jusque là consacrés à l'élevage et parfois abandonnés par les Foulbé (Roupsard, op. cit.).





Source fond de carte: Pontié, 1973

Réalisation : Watang Z. en janvier 2007 et révisée en novembre 2008

Figure 4.28. Extension du territoire traditionnel toupouri en 1960

Les interviews menées à Dargala, Moulvoudaye, Korre, avec des paysans toupouri appartenant aux deuxième et troisième générations témoignent d'une installation qui date des années 1960. D'ailleurs, au contraire des points les plus éloignés du pays toupouri comme Dargala, Yoldéo, Balaza Alkali, les cantons de Moulvoudaye, Korre, Kolara, Horlong se caractérisent par une disparition chez les Toupouri du complexe de l'allochtone car ceux-ci s'intéressent de plus en plus à la gestion de la chose publique (Députation, mairie), chasse gardée des autochtones foubé. D'ailleurs pour Koulandi (op. cit.), bien qu'ayant gardé des appellations foubé, certains de ces cantons sont devenus des espaces entièrement toupouri. C'est le cas par exemple de Horlong et de Moulvoudaye qui sont considérés en pays moundang voisin comme faisant partie du pays toupouri.

L'extension de l'espace ethnique est stoppée à l'Est par les fortes densités des peuples riverains du Logone. Vers l'Ouest, l'avancée vers le pays moundang est impossible non seulement à cause des fortes densités, mais aussi à cause de la réticence des Lamibé. En dehors du canton de Lara où l'on note la présence d'une communauté toupouri, dans les cantons de Boboyo et Kaélé, les tentatives d'installation sur les vieilles jachères ont vite été découragées par les autorités traditionnelles qui qualifient les migrants toupouri de sorciers et de voleurs, causes selon eux de leurs départs forcés du terroir d'origine.

Cependant, la main d'œuvre agricole provenant des migrations saisonnières toupouri et massa n'a jamais été boudée. Il est d'ailleurs important de souligner ce type de mobilité qui caractérise le pays toupouri. Comme leurs voisins Massa, l'on remarque une mobilité saisonnière des jeunes Toupouri en direction des terroirs de karal foubé. L'objectif ici est de diversifier le revenu annuel. La mise en valeur de leurs propres parcelles par certains ouvriers agricoles dans les terroirs de karal fut à l'origine de l'installation définitive des premiers Toupouri dans les terroirs foubé. L'opportunité d'acquisition de terre vers d'autres contrées plus éloignées notamment la vallée de la Bénoué constituera une aubaine pour les paysans toupouri qui vont répondre massivement aux recrutements.

### **4.3.3. Les migrations de longue distance vers le sud, organisées simultanément sur plusieurs directions de 1975 à 1984**

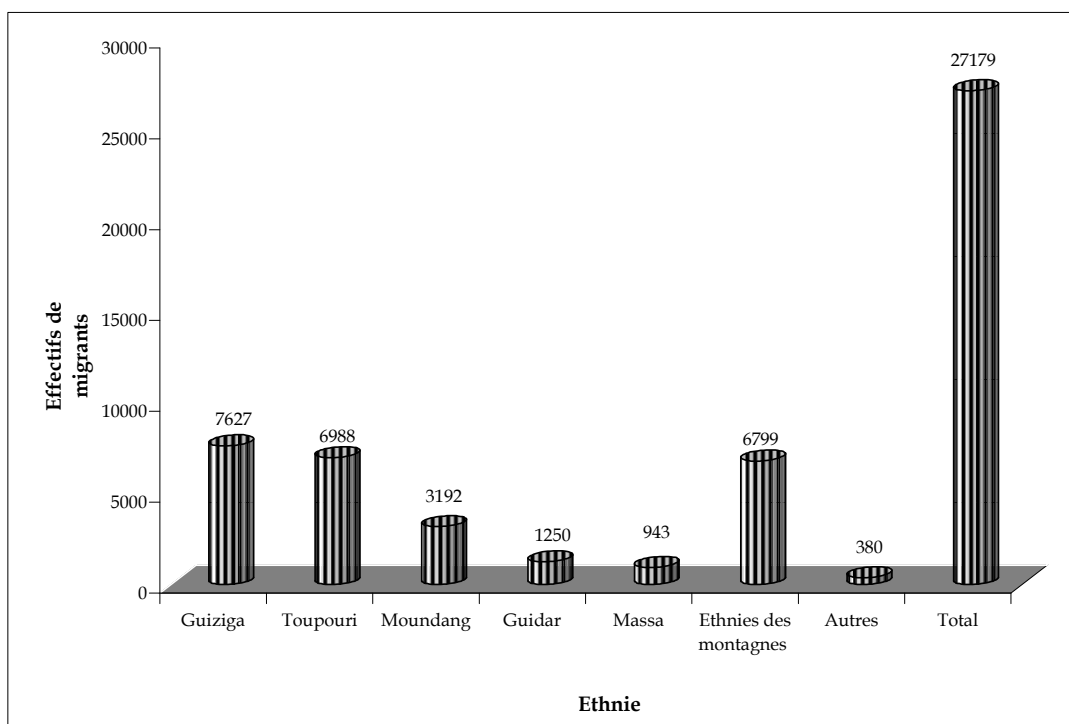
Le pays toupouri a toujours été au cœur des recrutements effectués tant par les sociétés agro-industrielles camerounaises que par les projets de développement rural basé sur l'agriculture. Pour la main d'œuvre, les plantations sucrières situées au Sud Cameroun vont effectuer des recrutements massifs et réguliers à partir de 1967. En 1975, par exemple, près de 60 % de la main d'œuvre agricole de ces plantations étaient originaires du Nord-Cameroun. Elles emboîtent le pas à HEVECAM qui dès 1935 recruta de force les ouvriers à Touloum, Bizili (Entretien avec le Wang de Touloum ; Koulandi, op. cit.). Il s'agit ici du recrutement d'une main d'œuvre salariée comme le font aujourd'hui de nombreuses structures (l'armée camerounaise, les sociétés privées de sécurité par exemple) avec un retour plus ou moins assurée dans le village d'origine à la retraite.

Simultanément, plus que de simples recrutements de la main d'œuvre, on a noté un transfert des paysans de leur terroir d'origine vers des espaces « neufs » afin de les coloniser, de créer des nouveaux terroirs. Ce fut le cas de la Mission d'Équipement et d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB), structure étatique qui organisa la plus importante migration encadrée de la population du Nord Cameroun.

#### **4.3.3.1. Migrations encadrées des Toupouri vers le Périmètre Nord-est Bénoué : une émigration de longue distance vers le sud**

Plusieurs études portant sur les migrations des plaines de l'Extrême-Nord vers la vallée de la Bénoué ont été effectuées. Il est question pour nous de montrer simplement que le pays toupouri fut au centre des migrations encadrées vers la plaine de la Bénoué à travers la proportion importante de migrants qui en sont originaires. Les chiffres avancés concernent plus la phase d'installation dans le Périmètre Nord-est Bénoué.

De 1976 à 1984, près de 7000 Toupouri ont été transférés dans la vallée de la Bénoué par la MEAVSB. Un chiffre qui place cette communauté au deuxième rang dans le classement des communautés migrantes (voir figure 4.29).



Source : Roupsard, 1987, p.88

**Figure 4.29. Répartition ethnique des migrants transférés de 1976 à 1984**

Le pays toupouri est ici le principal fournisseur des migrants après les Guiziga qui se déplacent quant à eux pour des raisons plutôt socioculturelles (Pontié, op. cit.), les plus jeunes contestant par l'émigration les pratiques traditionnelles qu'ils supportent de moins en moins.

Sur les 27179 paysans transférés, 25,7 % sont Toupouri. Une proportion supérieure à celle de l'ensemble des ethnies de montagne réunies (Mada, Mouktélé, Zoulgo, Mokyô, Molkoa, Mora, Mofou, Mafa, Kapsiki, Bana, Daba, Fali). Ceci malgré :

- les nombreux recrutements pour une autre direction, celle du périmètre rizicole aménagé par la SEMRY ;
- les recrutements massifs pour les grandes plantations agro-industrielles au sud Cameroun (HEVECAM, CAMSUCO, SOSUCAM, SODEBLE, etc.);
- les recrutements réguliers organisés par les forces armées camerounaises.

Tous ces recrutements se font simultanément avec ceux opérés par la MEAVSB. On comprend alors que le pays toupouri est sans doute le principal fournisseur des migrants au Nord Cameroun.

#### **4.3.3.2. Les migrations encadrées vers le périmètre rizicole de Maga de 1979 à 1984**

Les paysans toupouri sont une fois de plus sollicités pour mettre en valeur les espaces aménagés par le projet rizicole de Maga appelé SEMRY II.

En effet, en 1979, l'Etat camerounais va construire la retenue d'eau de Maga afin de procéder à une irrigation gravitaire au Nord du Mayo Danay. Les rizières sont aménagées par la Société d'Expansion et de Modernisation du Riz de Yagoua (SEMRY) qui a déjà effectué un premier projet appelé SEMRY I.

Pour l'exploitation des aménagements rizicoles, plusieurs campagnes de recrutements eurent lieu en pays toupouri. Rounsard (op. cit.) avance le chiffre de 3000 Toupouri recrutés en 1983. C'est ainsi que la population de l'arrondissement de Maga va connaître une croissance sans précédent. De 45000 habitants environ en 1976, la population a presque triplé 15 ans après. On notera tout de même des replis pour se diriger sans encadrement vers la plaine de la Bénoué.

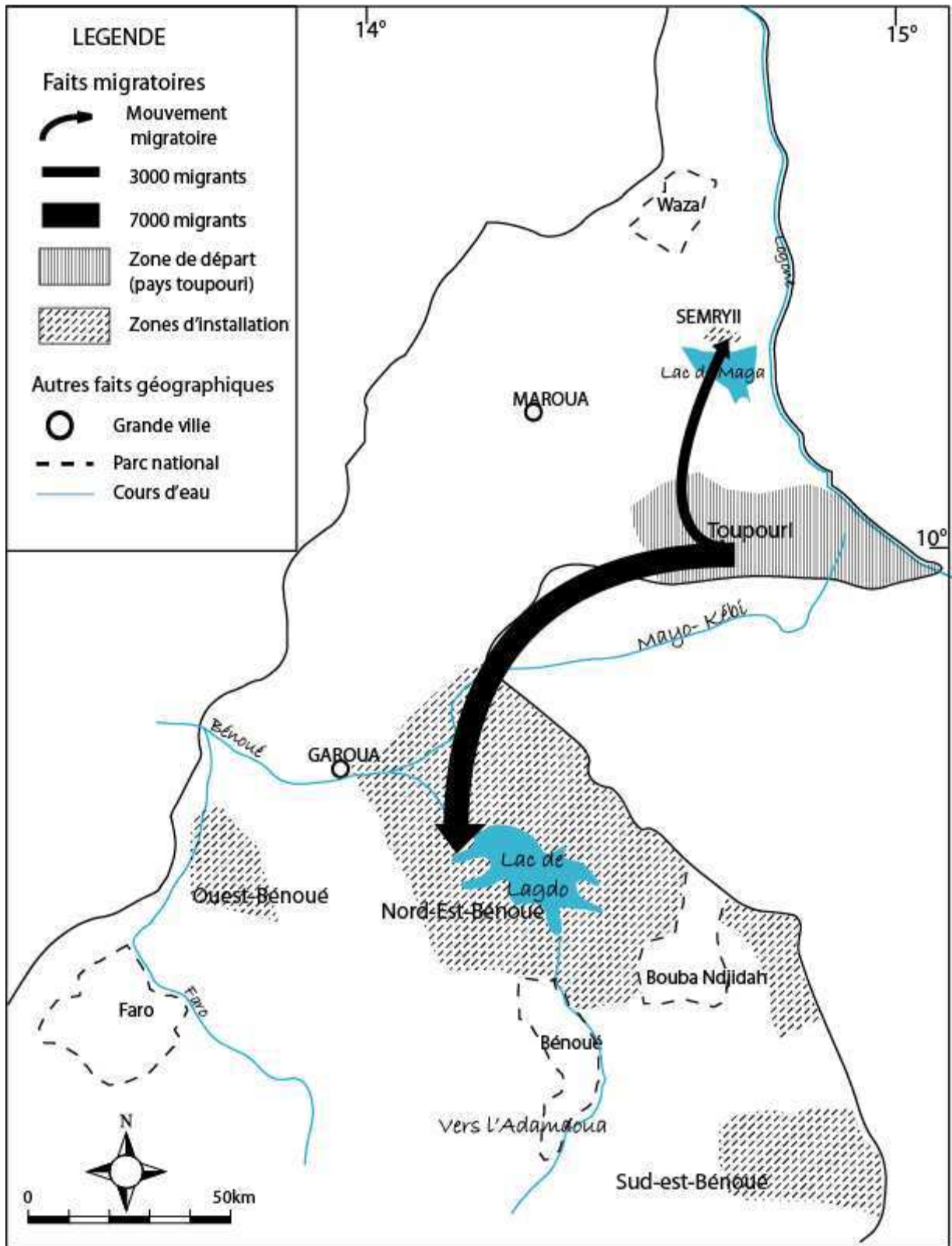


Figure 4.30. Flux migratoires rufo-ruraux toupouri encadrés de 1976 à 1984

#### 4.3.4. L'hémorragie toupouri vers la vallée de la Bénoué, après le désengagement de l'Etat

La fin des migrations encadrées par l'Etat correspond à l'augmentation de la précarité dans les campagnes au Nord Cameroun en général. La baisse des rendements et des cours du coton, principale source de revenus monétaires et moyens de recours face aux déficits vivriers dans les familles constitue un autre coup dur pour les paysans. Echapper aux disettes régulières, à l'instabilité climatique et à la saturation foncière particulièrement dans le pays toupouri, constitue alors une motivation à la migration vers la vallée de la Bénoué. Même l'arrêt de prise en charge des migrants ne va pas stopper l'effusion des Toupouri vers les espaces fertiles de la plaine de la Bénoué. La communauté toupouri déjà fortement présente (29 % de la communauté migrante) va augmenter. Elle dispose de deux atouts qui sont la solidarité permanente entre ses membres et leur niveau scolaire non négligeable.

##### 4.3.4.1. Des installations spontanées dans le périmètre Nord-est Bénoué avant 1990

La solidarité qui caractérise les membres de la communauté toupouri en territoire étranger oblige les premiers à recevoir les migrants spontanément arrivés. Ceux-ci résident dans les terroirs d'accueil avant d'être orientés vers des terroirs disposant suffisamment de terres ou non hostiles. C'est ainsi que le peuplement du Nord-est Bénoué autour de Lagdo, du Sud-est Bénoué vers Touboro et de l'Ouest Bénoué autour de Touroua va se poursuivre à partir des centres de distribution de peuplement que sont **Lagdo, Bibémi, Ngong, Djalingo.**

Selon le Djaoro toupouri de Djalingo dans le lamidat de Tchéboa, on enregistre chaque année des arrivées « *des frères venus du villages, à qui on conseille de s'installer à Babla, Laïndé Massa, etc. D'autres préfèrent aller plus loin vers Touboro, Touroua, et même vers Gamba.* »

Aussi, cette solidarité toupouri est renforcée par la volonté de construire des territoires ethniques qui rappellent les villages d'origine. Bien que cette volonté soit commune à la plupart des communautés migrantes moundang, mafa, guiziga etc. (Louleo, 2006 ; Iyebi-Mandjek, 1993b) regroupées par quartiers le plus souvent, on note chez les

Toupouri un attachement plus profond à leur tradition et à leur langue : pas d'islamisation, pas ou très peu de mariages intercommunautaires (surtout pas avec les foulbé autochtones), célébration régulière des fêtes traditionnelles (fête du coq, danse traditionnelle). Ceci permet à chaque nouveau venu de s'intégrer facilement à l'insu d'ailleurs des autorités traditionnelles autochtones.

A ceci s'ajoute la présence parmi les effectifs des migrants des « leaders éclairés ». Il s'agit en fait des migrants scolarisés, titulaires du CEPE, ex-ouvriers des sociétés et des instituteurs en attente d'intégration qui défendent le reste de la communauté contre les abus (*Zakkat*<sup>7</sup> trop élevée, cotisations imposées par les *Ardo*<sup>8</sup>) effectués par les autochtones. Ils n'éprouvent aucun complexe d'infériorité face aux autochtones parfois xénophobes.

Ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres communautés ethniques. « *Alors que les Montagnards et les Ngambay s'exécutaient pour le paiement de la zakkat (pourcentage sur les récoltes), les Toupouri s'y refusaient catégoriquement, le chef de Sirbiya [dans le Sud-est Bénoué] conduisant le front du refus.* »(Seignobos, op. cit.). C'est d'ailleurs dans le même sens que le Lawan de Djalingo considère le refus de payer la Zakkat comme le manque de respect au Lamido de Tchéboa, bienfaiteur qui a accepté d'accueillir les migrants sur ses terres.

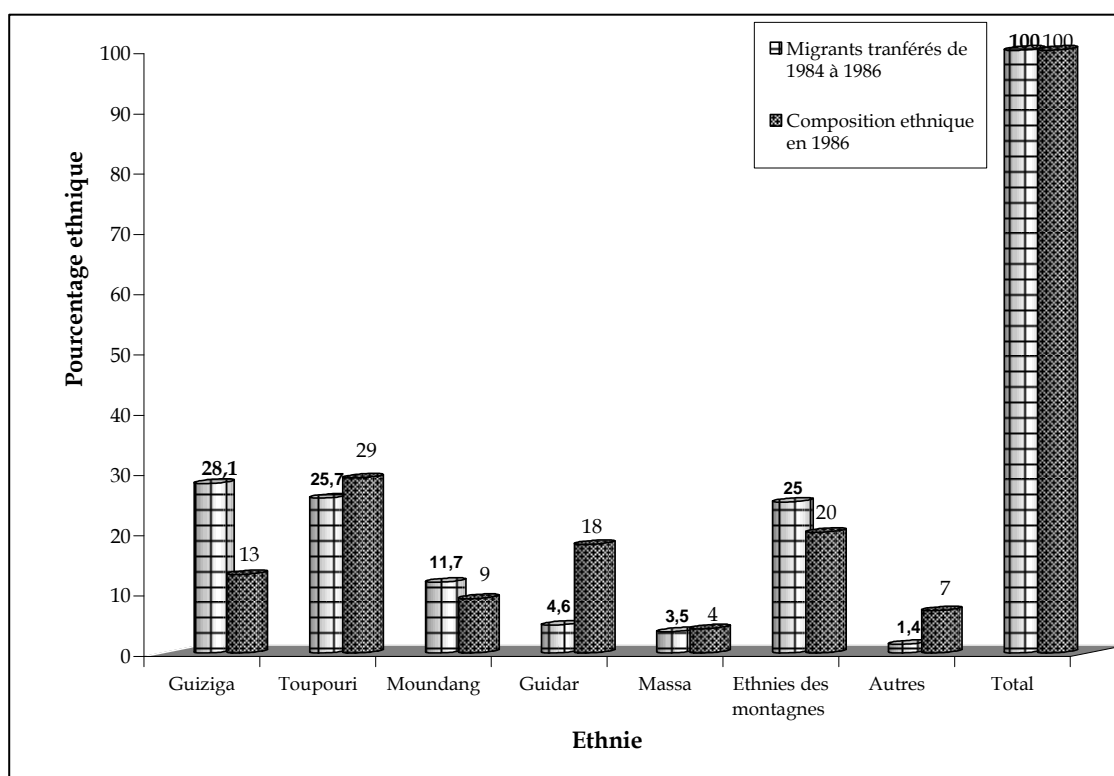
C'est ainsi qu'occupant la deuxième place dans la classification des populations transférées de 1976 à 1984 vers le périmètre Nord-est Bénoué (6988 Toupouri transférés, soit 25,7 %), la communauté toupouri va constituer 4 ans plus tard la plus importante (29 %). Ceci témoigne de l'importance des arrivées spontanées après 1984 (voir figure 4.31).

---

<sup>7</sup> Taxe foncière musulmane

<sup>8</sup> Représentant du Lamido dans une unité territoriale du lamidat





Source : Rounsard, 1987 ; Livre blanc coop. Cam-UE, 2005 :

**Figure 4.31. Pourcentages ethniques comparés des effectifs de migrants transférés et des migrants recensés en 1986**

Une lecture comparée des effectifs ethniques des migrants transférés pendant le projet Nord-est Bénoué et des migrants recensés par ethnie après l'arrêt des transferts montre une augmentation de la part des migrants toupouri par rapport aux migrants des autres ethnies. On note un recul sinon une stabilité des effectifs des autres communautés ethniques après l'arrêt des transferts. Ceci peut s'expliquer par les difficultés pour les autres groupes à se maintenir dans ce nouvel environnement artificiel et la diminution des nouvelles arrivées dans ces communautés. Au contraire, pour les Toupouri, la migration dans la plaine de la Bénoué apparaît comme une opportunité qui arrive à point nommé au moment où la saturation foncière conjuguée aux mauvaises conditions écologiques rend difficile la vie rurale. Pour certains chercheurs comme Koulandi (op. cit.), les Toupouri profitent d'une migration organisée a priori pour décongestionner le pays mafa après une première étape de descente des monts Mandara et d'installation sur les piémonts. A ceci, il faut ajouter les

stratégies plus ou moins efficaces développées par cette communauté pour faire face aux velléités parfois répulsives développées chez les autochtones. C'est l'exemple du projet Sud-est Bénoué qui tiendra grâce à « *la détermination du bloc Toupouri en face des séides du Baaba<sup>9</sup> et qui en deviendra la pierre angulaire* » (Seignobos, op. cit.).

En 1986, suite à la période de soudure de 1985 particulièrement difficile, on va observer l'installation spontanée de 8900 migrants environ dont l'essentiel est originaire des plaines de l'Extrême Nord avec une importante représentation de la communauté toupouri fortement touchée par la pénurie alimentaire. La situation qui tarde à s'améliorer dans les terroirs d'origine va accélérer la migration spontanée.

#### **4.3.4.2. Les fronts les plus récents dans la vallée de la Bénoué**

Parmi les fronts les plus récents, on compte les zones de Touroua et de Touboro respectivement dans l'Ouest Bénoué et le Sud-est Bénoué.

On observe aujourd'hui une installation dans le lamidat de Touroua dans le Sud Ouest Bénoué aux côtés des Mafa installés par le Comité Diocésain de Développement (CDD) du diocèse de Maroua Mokolo depuis 1999.

Les migrants spontanés se dirigent aussi vers le périmètre Sud-est Bénoué (dans le lamidat de Rey) où ils bénéficient de l'encadrement de la SODECOTON. C'est ainsi que se créent de nouveaux villages le long de la route Ngaoundéré-Touboro-Moundou (Seignobos, 2006).

A partir des zones de départ, les voyages exploratoires sont de plus en plus orientés vers Touroua et Touboro. Cependant, le caractère parfois hostile des autochtones de cette dernière zone pousse de nombreux migrants à s'en éloigner pour s'installer le long des voies de communication. C'est ainsi qu'on enregistre aujourd'hui des installations le long de la route Garoua-Ngaoundéré, la route étant perçue par les migrants comme un symbole de liberté, d'indépendance vis-à-vis des autorités traditionnelles, de proximité avec les autorités modernes et d'ouverture. De Mayo Sala à Sakdjé, on note la présence des pionniers qui effectuent des défrichements dans «des espaces inoccupés». Un front qui évolue très

---

<sup>9</sup> Nom donné aux Lamibé de Rey

rapidement vers la Vina, la plaine de la Bénoué ayant fait de nombreux déçus. Certains ont effectué un semblant mouvement de retour vers la plaine du Diamaré sans toutefois retourner dans leur terroir d'origine, alimentant ainsi un autre front à l'intérieur de ladite plaine.

#### **4.3.5. Dynamique migratoire à l'intérieur de la plaine du Diamaré depuis 1990 ou le retour à une mobilité de courte distance**

Il s'agit d'une orientation contraire à l'orientation traditionnelle des migrations toupouri. Après avoir interrompu l'extension du territoire traditionnel toupouri il y a 40 ans, aujourd'hui il se produit une toupourisation des terroirs guiziga.

En effet, depuis 1990, les espaces interstitiels entre les terroirs guiziga aux densités moyennes et aux *karé*<sup>10</sup> riches sont défrichés par des migrants qui se sont détournés de cet « el dorado » agricole que constitue la vallée de la Bénoué. Ce nouveau front qui s'effectue dans un vieux bassin de peuplement, caractérisé par une émigration ancienne de ses habitants, est paradoxalement hospitalier et accueillant vis-à-vis des migrants de moins en moins acceptés dans la vallée de la Bénoué. Ce qui mérite une attention particulière.

---

<sup>10</sup> Vertisols favorables à la culture du sorgho repiqué ; le singulier de *karé* est *karal*

## CONCLUSION

Au total, les Toupouri constituent un groupe très présent dans les migrations rurales au Nord Cameroun depuis 30 ans. Après une brève extension spontanée de leur espace traditionnel vers le Nord pendant les années 1950, les migrations encadrées vers des contrées éloignées et inconnues vont prendre le relais en 1976. Malgré son engagement sur deux fronts migratoires (plaine de la Bénoué et zone rizicole de Maga à partir de 1979), les Toupouri demeurent le foyer de départ le plus important vers les zones d'installation. Plus tard, le désengagement de l'Etat et la déception des migrants vont donner naissance à une dynamique interne des migrations toupouri ; ceux-ci renouent avec la colonisation spontanée des zones proches et de faibles densités dans la plaine du Diamaré. Il est important alors de faire un arrêt sur le réseau migratoire de cette dynamique interne.

## **CHAPITRE 5**

### **HIERARCHISATION DES CAUSES DE DEPART ET ETUDE DU RESEAU MIGRATOIRE ACTUEL DANS LA PLAINE DU DIAMARE**

## INTRODUCTION

Entre les terroirs d'origine et les lieux d'installation actuelle, les migrants, par leur mobilité, dessinent des lignes, par leurs arrêts, marquent des points. Ces différents chorèmes peuvent être révélateurs des actions, des stratégies et des intentions des migrants ; des facteurs expliquant leurs choix. Il est alors intéressant de faire une lecture descriptive puis analyser le réseau des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré en intégrant les causes de départ que nous considérons comme essentiels pour le déclenchement du phénomène migratoire. Les données primaires obtenues lors de nos investigations entre 2003 et 2007 constituent l'essentiel de notre matériau d'analyse.

## 5.1. DES CAUSES DES DEPARTS DIVERSES ET D'INEGALE IMPORTANCE

Si les causes des départs sont nombreuses, il est important de souligner qu'elles n'ont pas la même ampleur au niveau des conséquences qu'elles génèrent, d'autant plus que leur énumération a déjà fait l'objet de nombreuses études. Il serait alors plus intéressant de déterminer la part des départs occasionnés par une crise ou par une autre. Les crises foncières entraînent-elles le même nombre de départs que les crises alimentaires ? Quelle est l'ampleur des départs liés aux rejets sociaux (Expulsion des « sorciers » et autres indésirables) ? La plaine de la Bénoué ne constitue t-elle pas aussi un autre point de départ ? Une hiérarchisation des causes de départ en fonction du nombre de départs qu'elles occasionnent s'avère intéressante.

### 5.1.1. La saturation foncière : principale cause de l'émigration

La saturation foncière constitue la première cause d'émigration spontanée du pays toupouri. Elle se caractérise ici par la présence des paysans sans terre, un morcellement des parcelles (patrimoine foncier de moins d'un hectare en moyenne), la non pratique de la jachère et l'émergence du faire valoir indirect.

La saturation foncière est à l'origine du départ de 56 % de migrants vers l'intérieur de la plaine du Diamaré.

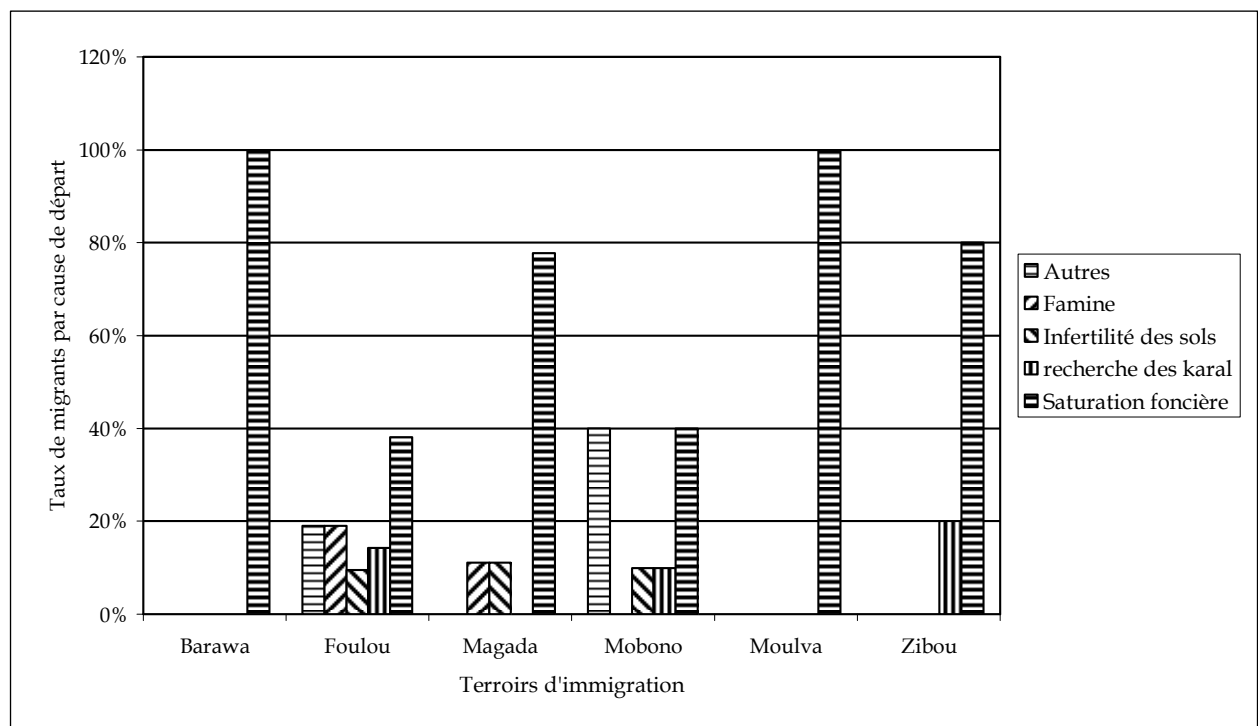
**Tableau 5.11. Mobilité pour cause de saturation foncière**

<b>Terroirs d'immigration</b>	<b>Effectif (familles) enquêtés</b>	<b>Saturation foncière</b>	<b>%</b>	<b>Autres causes</b>	<b>%</b>
Barawa	<b>10</b>	10	100	0	0
Foulou	<b>64</b>	24	37,5	40	62,5
Magada	<b>18</b>	14	77,8	4	22,2
Mobono	<b>60</b>	24	40	36	60
Mulva	<b>19</b>	19	100	0	0
Zibou	<b>15</b>	12	80	3	21,1
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>103</b>	<b>56</b>	<b>83</b>	<b>44</b>

Source : Enquête de terrain 2005

A partir du tableau 5.11, l'on constate que les autres causes de départ réunies ne sont responsables que de 44 % de départs. La saturation foncière est sans doute le problème le plus important rencontré par les paysans du pays toupouri.

Dans d'autres terroirs d'immigration, la saturation foncière constitue la seule cause du départ des migrants de leur terroir d'origine. C'est le cas à Barawa Laddé (Figure 4.32) où la totalité des paysans immigrés affirme être partie du village d'origine à cause du manque de terre de labour. On note tout de même une variation parfois considérable du taux de migrants pour cause de saturation foncière d'un terroir d'installation à un autre. Aussi, même lorsqu'elle ne concerne que 38 % de migrants comme c'est le cas pour ceux installés à Foulou, la saturation foncière demeure la principale cause d'émigration.



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 5.32. Répartition des migrants des différents terroirs d'installation selon les causes de départ**

La figure 5.32 montre que dans tous les terroirs enquêtés, la saturation foncière est la première cause de l'émigration. Dans les terroirs de Foulou et de Mobono, elle concerne moins de 50 % de migrants installés. Cependant, elle représente la première cause de déplacements des migrants recensés dans ces mêmes terroirs.



Les fortes densités de plus de 100 hts/km<sup>2</sup> qui caractérisent le secteur sud de la plaine du Diamaré justifient le manque d'espace de labour dans cette zone. Les jeunes actifs agricoles sans terres ou propriétaires de très petites parcelles (moins de 1/2 ha) résultant d'une fraction de la propriété parentale vont migrer vers d'autres terroirs moins saturés lorsqu'ils ne veulent pas aller faire des petits métiers dans les villes. Ici, la saturation foncière plus qu'une prédisposition favorable à l'émigration comme ce fût le cas pour les migrations encadrées vers le bassin de la Bénoué, constitue en fait un facteur déclencheur direct de l'émigration.

En effet, les espaces qualifiés de saturés dans la région de l'Extrême Nord (Monts mandara, pays toupouri) le sont bien longtemps avant les migrations coloniales et post coloniales. Les sociétés concernées s'y sont d'ailleurs adaptées en développant des pratiques culturelles assez originales et efficaces. Les cultures en terrasse pratiquées sur les versants des monts Mandara saturées pendant des siècles (Lavergne, 1944 ; Hallaire, 1970 ; Boutrais, 1973 ; Boulet, 1975 (Magoumaz) ; Tchotsoua et Fotsing, 2008) ou « le système intensif » du pays toupouri (Guillard, op. cit. ; Seignobos, op. cit. ; Seignobos et Iyebi-Mandjek, op. cit.) sont assez illustratifs de ce point de vue, corroborant ainsi la théorie pronataliste de Boserup (op. cit.). D'ailleurs, pour certains chercheurs, le développement de la culture du coton est au centre de toutes les migrations encadrées ou « forcées » des époques coloniales et post coloniales. Boutrais (op. cit. : 70, 260) montre le rôle de la CFDT (Compagnie française de développement des Fibres et Textiles) dans la descente forcée des Montagnards sur les plaines. Il relate par exemple l'arrestation du chef mofou du canton de Diméo « *qui, malgré nos menaces, a toujours refusé de descendre en plaine. (...) Il a présenté dernièrement de nombreuses difficultés à l'agent d'encadrement de la C.F.D.T. pour le recrutement de manœuvres chargés de traiter les cotonniers.* » Pour cet auteur, « *Beaucoup plus que les contraintes existant sur place, c'est l'administration qui donne son impulsion au mouvement de descente en plaine des montagnards. A l'époque coloniale et plus encore depuis l'indépendance (...) la diffusion d'une culture de traite, l'arachide, s'accompagnent d'essais de descente en plaine des montagnards. Ils se poursuivent depuis 1960 avec une nouvelle ampleur (...) le coton relayant l'arachide comme culture de traite.* » Koulandi (2006 : 101, 135) souligne lui aussi le rôle qu'a joué la CFDT dans les migrations encadrées entre 1966 et 1970 dans le cadre du projet SEMNORD (Secteur de Modernisation du Nord) : « *The national agency managing the project was the SEMNORD (...) in collaboration with the french CFDT implementing cotton cultivation* » et plus tard le rôle de la SODECOTON dans le projet Nord-est Bénoué : « *Analysing the*

*interview (Interview with Mr. Grousson, the deputy general manager of SODECOTON and a french citizen), some important points emerge. Firstly, the deputy general manager confirms the involvement of SODECOTON in the early stages of the policy of rural migration into the Benue valley. » Ce point de vue est aussi celui du gouvernement camerounais selon qui « le projet Sud-est –Bénoué qui a été mené au sud du précédent projet (Arrondissement de Touboro dans le Mayo Rey) était assuré par la SODECOTON sous financement FAC. Il visait surtout à développer la culture du coton dans une région disposant des potentialités écologiques adéquates. » L'afflux de migrants constitue alors un atout pour augmenter le nombre d'exploitants agricoles car « La Sodécoton organisa elle-même à partir de 1983-1984 des opérations d'installation de colons au nord de Touboro, dans l'espace vide situé entre la route de Sorombéo et la frontière puis dans le bassin de la Vina.» (Levrat, op. cit., p439) Le lien entre les migrations encadrées au Nord Cameroun et la culture du coton est donc très important : « bien qu'inégal selon les types de mouvements migratoires et les régions concernées, le lien entre ces migrations et la culture du coton, a été très important et tend à croître : médiocre dans le cas de la descente des montagnards en plaine, il est important bien que difficile à évaluer pour les migrations internes dans le nord de la plaine et devient décisif dans le grand courant actuel vers le sud, où le rôle de la Sodécoton a été et demeure prédominant. » (Levrat, op. cit., p441)*

Somme toute, ce qu'il y a de spécifique dans ces déplacements à l'intérieur de la plaine du Diamaré est le fait que ces déplacements soient des manifestations d'une dynamique interne à la région. La décision de migrer et le choix du lieu de migration appartiennent au migrant, celui-ci faisant face à une ou plusieurs difficultés. La recherche de terres de *karal* constitue la deuxième difficulté, cause de départ après la saturation foncière.

### **5.1.2. La recherche des terres de karal : une cause majeure des déplacements**

La recherche des terres de *karal* constitue la deuxième cause de déplacements des paysans toupouri vers le nord de la plaine du Diamaré. Disposer de terres de labour de cultures pluviales ne suffit plus, il faut disposer aussi des terres de culture de contre saison. C'est dire que la culture de contre saison occupe une place importante dans le système de culture des terroirs d'émigration.

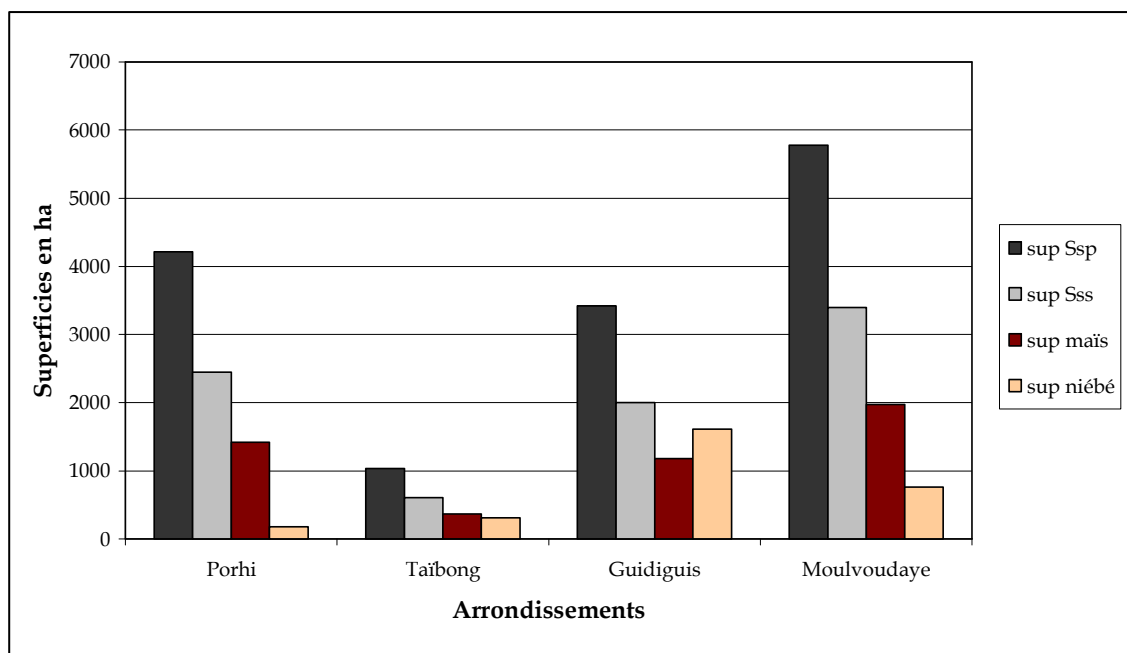
### 5.1.2.1. Babu et Dong-long au centre des systèmes de culture et de consommation toupouri.

Si le *dong-long* (muskuwaari) est considéré comme un emprunt chez les Foulbé, il faut tout de même souligner que la pratique de cette culture de contre saison est semblable à une autre propre aux Toupouri : le *Babu*. Il s'agit en fait de sorgho repiqué à la fin de la saison des pluies sur des terres argileuses engorgées. La culture du *Babu* remonterait à l'installation des Toupouri dans la région qui constitue aujourd'hui leur territoire. Selon Seignobos (op. cit.) «*Les Babu sont attribués aux clans Dore venus de " Peffe ", du sud.* » Ainsi le muskuwaari est vite rentré dans le système de culture toupouri à côté du *Babu*.

Ses espaces de culture vont vite atteindre leur limite à cause de la saturation foncière.

Dans l'arrondissement de Porhi, on ne dépassera plus les 3800 ha (Délégation Départementale d'Agriculture et du Développement Rural du Mayo kani) mis en valeur en 1998.

La culture de contre saison occupe aujourd'hui le second rang après le Sorgho de saison des pluies (Ssp) dans la mise en valeur des espaces de cultures vivrières en pays toupouri (voir figure 5.33).



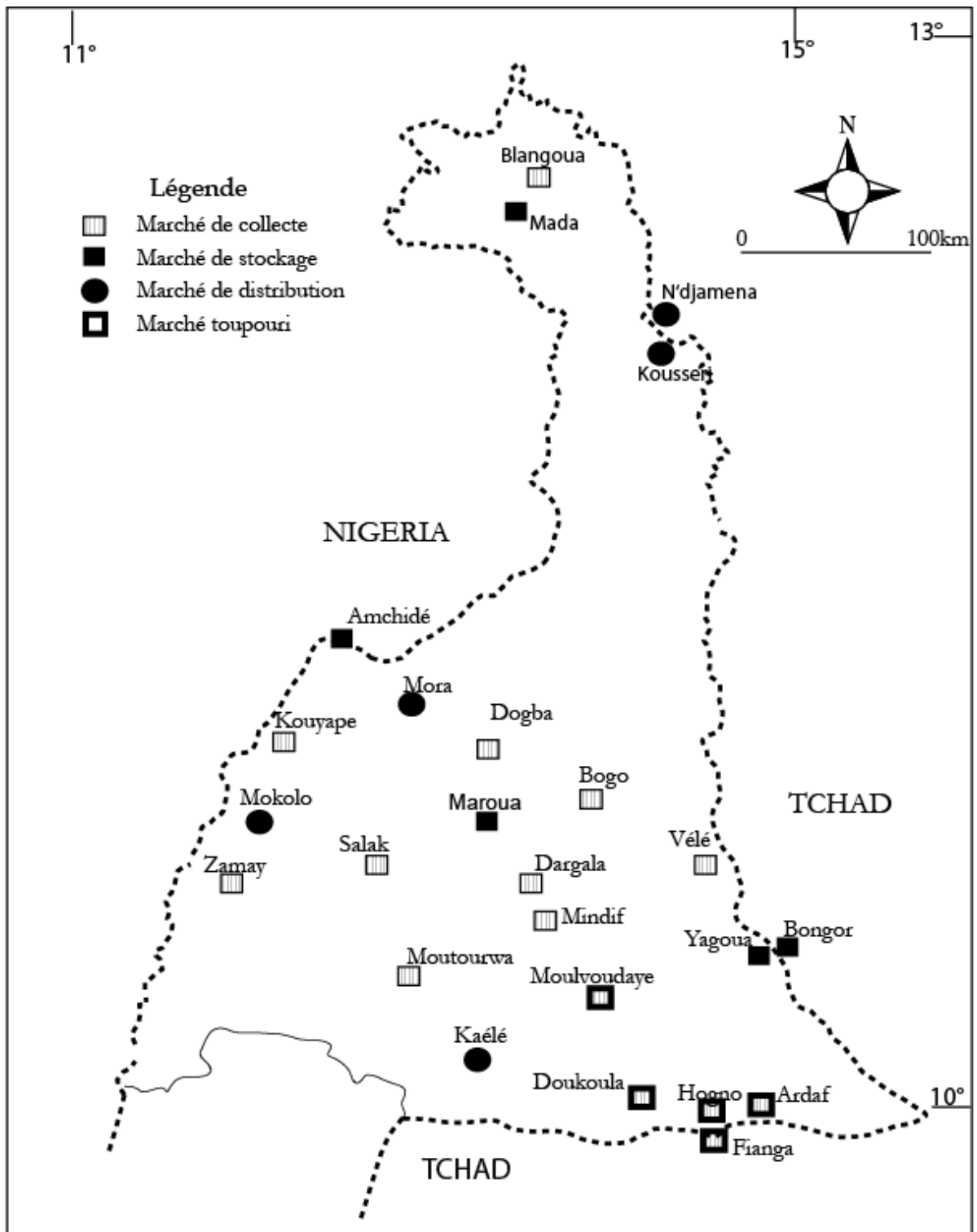
Source : Délégations départementale de l'agriculture et du développement rural du Mayo Kani

**Figure 5.33. Distribution spatiale des cultures vivrières (Sorgho de saison des pluies, Sorgho de saison sèche, Maïs, Niébé) dans quatre arrondissements du pays toupouri.**

La figure 5.33 permet de lire l'inégale occupation spatiale des différentes cultures vivrières dans les arrondissements de Porhi, Taïbong, Moulvoudaye, Guidiguis considérés comme faisant partie du pays toupouri. Il apparaît que la culture du Sorgho de saison sèche (Sss) occupe la deuxième place dans tous les quatre arrondissements. C'est dire que cette céréale est un élément essentiel dans le système de culture des paysans de ces arrondissements. Ceci peut se justifier par la place que cette céréale occupe dans la consommation des ménages. Une enquête menée par Gonné (b, op. cit..) à Touloum auprès de 22 ménages montre que le muskuwaari constitue la céréale dominante dans la consommation pour 77 % des ménages interrogés.

Aussi faut-il noter que le pays toupouri constitue une zone non négligeable de ravitaillement pour le commerce du muskuwaari dans la région de l'Extrême-Nord malgré le fait qu'il ne soit pas classé parmi les marchés de collecte les plus importants : Bogo, Dargala, Mindif, Salak, Moutourwa.

En effet, sur les 15 marchés de collecte identifiés par Kossoumna (2001), 5 sont localisés en pays toupouri (voir figure 5.34) et zone de forte installation toupouri : Moulvoudaye, Doukoula, Hogno, Ardaf et Fianga à la frontière tchado camerounaise.



Source : Kossoumna Liba'a Natali, 2001

Réalisée par Watang Z. en décembre 2007 et révisée en décembre 2008

Figure 5.34. Localisation des marchés de céréales dans la région de l'Extrême Nord et en pays toupouri

Du *Babu* au *Dong-long*, la pratique de la culture de contre saison est au centre de la vie agricole toupouri. La place du muskuwaari dans les systèmes de culture, de consommation toupouri et de distribution dans la région de l'Extrême-Nord en général font donc des terres de *karal* des espaces recherchés par les paysans toupouri.

### 5.1.2.3. Recherche des terres de karal et émigration vers le pays guiziga

La quête de terres de *karal* est l'argument avancé par 10 % de migrants interrogés sur la cause du départ de leur terroir d'origine. Ce taux paraît insignifiant lorsqu'il est comparé à celui de migrants dont le départ se justifie par la saturation foncière (56 %).

En fait la saturation foncière et l'indisponibilité en terres de *karal* sont deux causes qui se superposent, car elles sont liées à la question foncière<sup>11</sup>. Mais il faut tout de même préciser que la disponibilité en terres de *karal* justifie par contre le choix du terroir d'installation pour près de 30 % de migrants. A Porhi par exemple, la densité brute sur les terres de *karal* est de 9hts/ha<sup>12</sup>. Si nous ne prenons en compte que les actifs agricoles (a.a) elle demeure élevée, soit 4,25 a.a/ha. La densité est moins élevée en pays guiziga. A Mouda par exemple, nous avons une densité de 0,6 a.a/ha.

Le mode d'accès à la terre dans les terroirs d'immigration étant le plus souvent le défrichement, le paysan toupouri a alors la possibilité d'acquérir des superficies relativement importantes. Les espaces interstitiels entre les terroirs guiziga, les marges et les réserves foncières favorables à la culture du muskuwaari attirent les paysans toupouri à l'étroit dans leur terroir d'origine et victimes par moments de la famine.

---

<sup>11</sup> Lors de nos enquêtes sur la question relative aux causes de départ, nous avons séparé ces deux causes mais plus tard concernant la question sur les raisons du choix du terroir d'installation, nous les avons réunies sous l'argument « disponibilité en terres » pour faciliter le dépouillement.

<sup>12</sup> La densité brute sur les terres de *karal* a été calculée à partir de la population totale (36000hts pour le Mayo Porhi) divisée par les superficies de *karal* maximales mises en valeur (4000 ha). Le nombre d'actifs agricoles quant à lui est de 17000 (Délégation d'agriculture et du développement rural de Porhi)

### 5.1.3. Partir pour échapper à la famine

L'histoire des migrations récentes de la plaine du Diamaré est étroitement liée à celle des famines. Il s'agit en fait des périodes durant lesquels les paysans manquent de quoi se nourrir. La famine diffère des périodes de soudure qui sont elles assez régulières et correspondent à la période transitoire précédant la nouvelle récolte. Les famines constituent des événements qui sont le plus souvent une conséquence d'un phénomène écologique (sécheresse, invasion acridienne) et ont une extension spatiale assez importante.

Les déficits vivriers correspondant aux dernières périodes de grandes sécheresses du Sahel (1973-1977) et ayant accéléré les mobilités vers la plaine de la Bénoué sont méconnus par les nouveaux migrants de la plaine du Diamaré. La plupart d'entre eux sont jeunes avec un âge moyen de 35 ans. Quelques uns d'entre eux se souviennent de la famine de 1985, mais pour beaucoup, le déficit céréalier de 1998 fut la cause directe de leurs déplacements vers le secteur nord de la plaine du Diamaré ou pays guiziga. La famine justifie donc le départ du terroir d'origine de 10 % des migrants interrogés (Tableau 5.12).

**Tableau 5.12. Mobilités pour cause de famine**

<b>Terroirs</b>	<b>Effectif (familles) enquêtés</b>	<b>Famine comme cause de départ</b>	<b>%</b>	<b>Autres causes de départ</b>	<b>%</b>
Barawa L.	<b>10</b>		0	10	100
Foulou	<b>64</b>	13	20	51	80
Magada	<b>18</b>	2	11,1	16	88,9
Mobono	<b>60</b>	0	0	60	100
Mulva	<b>19</b>	0	0	19	100
Zibou	<b>15</b>	0	0	15	100
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>15</b>	<b>8,06</b>	<b>171</b>	<b>92,94</b>

Source : Enquêtes de terrain 2005

La part de départs pour cause de famine à Foulou et à Magada est au dessus de la moyenne générale; soit 20 % et 11, % contre 8,06 %, ce qui n'est pas négligeable. Partir de chez eux constitue pour des paysans une façon de résoudre le problème de la faim et échapper aux famines plus ou moins répétitives.



La faim est constante dans certains foyers à cause du manque de terre, de l'infertilité des sols et parfois de la mauvaise gestion des récoltes.

#### 5.1.4. L'infertilité des sols

Les déficits céréaliers lorsqu'ils ne sont pas liés à la saturation foncière ou aux déficits hydriques peuvent être liés aux faibles rendements relatifs à l'épuisement des sols. (Bring, 2008 ). En effet, la mise en valeur continue des sols en pays toupouri est responsable de leur épuisement. La pratique de la jachère tend à disparaître. Sur les terres de *karal* de Touloum et de Guidiguis par exemple, près de 80% des paysans ne la pratiquent pas contre 59% à Moutourwa et à Midjivin en pays guiziga (Gonné,a, op. cit.).

**Tableau 5.13. Comparaison des rendements (kg/ha) annuels du muskuwaari entre les arrondissements de Porhi, Taïbong (pays toupouri) et Moutourwa, Mindif (pays guiziga).**

	<b>Porhi</b>	<b>Taïbong</b>	<b>Moutourwa</b>	<b>Mindif</b>	<b>Département Mayo kani</b>
1998	78	111	750	1200	715
1999	350	800	450	1200	609
2001	994	1260	1100	727	758
2006	561	560	600	687	590

Source : Délégation départementale de l'agriculture et du développement rural du Mayo kani

Les rendements annuels de l'arrondissement de Porhi n'ont jamais atteint la moyenne du département hors mis l'année 2001. En 1998, le rendement atteint à peine le dixième de ceux de Moutourwa et de Mindif. Tel est aussi le cas pour l'arrondissement de Taïbong. En 1999, les rendements de Porhi et de Taïbong font respectivement le quart et plus ou moins la moitié du rendement de Mindif. Bien que les rendements soient faibles pour tous les quatre arrondissements en 2006, ceux de Porhi et de Taïbong sont inférieurs à la moyenne départementale.

Saturation foncière, manque de terres de karal, infertilité des sols sont des phénomènes responsables de l'insécurité alimentaire pour les paysans toupouri. L'amélioration des revenus agricoles passe donc pour nombre d'entre eux par l'émigration. Près de 80 % de migrants dans la plaine du Diamaré justifient leur départ du terroir d'origine par ces différentes crises sus-citées. Cependant, une frange non négligeable de migrants trouve des justifications plutôt sociales à leur départ du terroir d'origine.

#### **5.1.5. Les rejets sociaux : une cause non négligeable de l'émigration forcée**

Près de 30 % des migrants ne justifient pas leur départ du terroir d'origine par la saturation foncière, la recherche de terres de karal, la famine, encore moins l'infertilité des sols. Si quelques uns affirment être des aventuriers ayant déjà parcouru une bonne partie du pays (les grandes villes : Douala, Yaoundé, Garoua..., la plaine de la Bénoué, la zone rizicole de la SEMRY pour ne citer que celles là), beaucoup refusent de préciser les raisons de leur émigration. Seules des enquêtes approfondies à travers le questionnement des autres migrants, la quête des informations dans leurs terroirs d'origine et l'analyse de leurs discours nous ont permis de déceler les circonstances de leur départ.

##### **5.1.5.1. « *Saab'n* » ou sorcellerie : une cause de l'émigration individuelle**

La sorcellerie est un thème étranger aux géographes. Les anthropologues quant à eux ont mené des études sur des cas de pratiques dites mystiques dans les sociétés négro-africaines. C'est le cas des études menées par Adler et Zempleni (1972), Hagenbucher-Sacripanti (1977), Geschiere, (1993) qui essaient tous de décrire des pratiques de sorcellerie dans diverses sociétés camerounaises. Considérés eux, comme fils du pays toupouri, les sociologue et politologue Koulandi (2000) et Fendjongué Houli (2002) reconnaissent l'existence du phénomène du *saab'n* et essaient de déterminer ses origines. Cependant, leur appartenance à l'ethnie toupouri ne justifie t-elle pas leur détermination à renvoyer l'origine de ce fléau à une autre ethnie voisine, l'ethnie moundang ? Appartenant à cette dernière ethnie, Wassouni (2006) ne cherche t-il pas lui aussi à blanchir l'ethnie moundang en prenant position pour les origines toupouri du *Saab'n* ?

Il ne s'agit pas pour nous de confirmer l'existence de cette pratique ou de l'infirmier, encore moins de déterminer ses origines, mais de montrer comment son utilisation (à tort ou à raison) est responsable de l'émigration des paysans victimes ou bourreaux.

#### 5.1.5.1.1. Description d'un phénomène lié étroitement à l'agriculture

Le phénomène « *Saah'n* » est décrit comme une pratique qui vise à utiliser mystiquement un individu pour des travaux champêtres. L'âme de ce dernier serait capturée selon des pratiques connues par les seuls sorciers et soumise à la tâche pour laquelle elle a été capturée. Le sorcier peut alors utiliser une main d'œuvre invisible (les âmes capturées) et corvéable à souhait pour labourer des champs réels et visibles. L'exemple de Larwa du village Kourbi en pays toupouri relaté par Wassouni (op. cit.) illustre assez bien le lien entre cette pratique et l'agriculture :

*« Larwa est un sorcier dont le nom est resté très célèbre. S'étant installé à Kourbi à cheval entre le pays moundang et toupouri, il exerçait des activités agricoles. Il possédait de vastes superficies qui donnaient une production élevée de céréales et de coton. Larwa disposait alors de grands magasins de stockage des vivres qu'il vendait. En 1985 par exemple, lors de la grande disette qui sévit dans l'Extrême Nord du Cameroun, sa concession grouillait chaque jour de monde. Les gens venaient de partout acheter du mil chez lui dans des camions. C'est l'un des sorciers qui, dit-on utilisait des victimes pour des besoins de main-d'œuvre essentiellement et les relâchaient après les avoir utilisées. Il n'était pas craint comme les sorciers d'aujourd'hui. Larwa menait de son vivant une vie aisée, entouré d'une progéniture nombreuse, de plusieurs épouses et s'était fait construire des maisons en tôles, édifices rares dans la région jusqu'à une époque récente. Il disposait aussi des motocyclettes pour ses déplacements. Il n'avait jamais eu honte et peur de parler de son pouvoir de « Saah'n » à qui voudrait en savoir, expliquait aux gens comment il en faisait usage. Son pouvoir matériel avait résolu bien de personnes à convoiter et à acquérir le « Saah'n » ».*

L'individu abritant l'âme capturée présenterait alors des signes de fatigue liée aux travaux exercés par son âme dans les champs dudit sorcier. L'amélioration ou la détérioration de son état de santé réel dépend du traitement affligé à son âme par le sorcier. Dans le pire des cas, ce dernier abattrait l'âme captive pour mettre fin aux jours de l'individu dans le monde réel ou irait le vendre dans un marché à bétail. Pour ce dernier cas, l'âme est transformée en une bête de somme (âne ou ânesse, bœuf ou vache) visible cette fois-ci ; du

sort de la bête dépendrait celui de l'individu. Irréversible serait le processus de métamorphose de l'âme en animal.

La narration d'une scène de sorcellerie à laquelle nous avons assistée pour illustrer cette description : *« Un jeune est amené d'urgence dans un dispensaire. Celui-ci se débat et se plaint de violentes céphalées. Malgré ses efforts, l'infirmier n'arrive pas à calmer le malade. La famille soupçonne alors la pratique du « Saab'n » et fait boire des potions faites à base de plantes au malade. Ce dernier aussitôt dénonce le coupable qui serait monsieur Fahtoing, personnage connu des villageois et ayant déjà été accusé de pratique de Saab'n dans la localité. L'accusé est amené de force devant le chef du village. Celui-ci lui demande alors de cracher dans unealebasse pleine d'eau qu'il fera boire ensuite au malade agonisant. Après avoir bu de cette eau, le malade se relève miraculeusement sous les cris de la foule étonnée. Aussitôt, le malade se dirige en courant sous un arbre situé à plusieurs centaines de mètres de là. Il commence alors à creuser le sol de ses doigts pour, dit-il, récupérer son âme ».*

Des scènes de ce genre sont régulières et confirment selon les villageois l'existence de la pratique du *Saab'n*. Selon le sous préfet de Porhi, ce phénomène constitue un fléau pour son unité de commandement. Il confirme les départs de présumés sorciers de son unité de commandements pour s'installer ailleurs.

#### **5.1.5.1.2. De la stigmatisation à l'émigration du « sorcier »**

Les pratiquants du *Saab'n* sont connus et marginalisés de la communauté. Il est fréquent que de nouveaux pratiquants soient identifiés, la transmission du *Saab'n* étant possible. Ils sont alors automatiquement isolés et ne participent plus à aucune activité villageoise, leur exécution par la foule n'est pas exclue. Tel fut d'ailleurs le cas de Rouptouang de Doukoula (Kar-hay) en pays toupouri (Wassouni, op. cit.) : *« Rouptonang était quant à lui un ancien de l'Eglise Fraternelle Luthérienne, sous branche du protestantisme à Doukoula. A un moment, plusieurs accusations de sorcellerie furent portées contre lui. Il ne cessa de nier les faits tout en continuant à faire toujours des victimes sous cette casquette de religieux convaincu et convaincant. En juin 2006, la famille d'une personne qu'il venait de tuer décida d'en finir avec lui. Il fut assassiné à coups de gourdin et sa concession mise à feu. »*

Ne pouvant supporter la stigmatisation ou le risque d'être exécuté par la foule, les « sorciers » vont émigrer sans préciser leur lieu de destination de peur de subir une nouvelle

stigmatisation. Lorsque ceux-ci résistent à l'infamie, tel n'est pas le cas pour leurs descendants qui ne pourront plus avoir de relations amicales ou matrimoniales avec les autres villageois. Certains accusés refusent de s'en aller mais sont expulsés du village par le chef après plusieurs récidives.

Ce type de migrant est réticent quant à la question portant sur les causes du départ de son lieu d'origine. Seules des informations recueillies auprès des habitants de son terroir d'origine ou d'autres migrants informés peuvent nous renseigner. Tel est le cas de *Bourmitchang* rencontré à Foulou. Selon des informations concordantes récoltées auprès du fils du Djaoro toupouri et des habitants de Fadéré (Touloum) son village d'origine, celui-ci serait parti de chez lui parce qu'accusé de pratique du *Saab'n*. Il est d'ailleurs accusé d'être responsable de la maladie de la fille du Djaoro toupouri de Foulou. L'affaire se trouve auprès du tribunal de Kaélé.

#### **5.1.5.1.3. Saab'n : un prétexte d'exclusion sociale**

Tout départ des terroirs saturés constitue pour ceux qui restent une opportunité d'agrandir leurs exploitations agricoles. Selon d'autres paysans interrogés sur les départs pour cause de *Saab'n*, il ne s'agit que d'un bon prétexte pour s'appropriier des terres aux bons rendements et de se débarrasser des paysans les plus prospères.

Le cas de *Bourmitchang* ci-dessus évoqué peut être de ceux là. En effet, *Bourmitchang* est l'un des plus grands propriétaires fonciers dans la communauté migrante de Foulou. Selon lui, ses terres ne sont sujettes d'aucun conflits avec les paysans autochtones parce qu'il a pris soin de s'éloigner des anciennes jachères pour effectuer ses défrichement (mode principal d'accès à la terre). Ce qui n'est pas le cas pour de nombreux migrants comme le Djaoro lui-même. Selon lui, le Djaoro toupouri convoite ses terres et ne peut user que d'un vénel prétexte pour susciter son départ.

A partir de cet exemple, il ressort que si les accusations de pratique du *Saab'n* constituent une cause certaine d'émigration individuelle et forcée, il n'en demeure pas moins que les présumés sorciers soient des paysans pour la plupart prospères (Larwa, Bourmitchang). Ceux-ci sont alors plus victimes que bourreaux. La pratique du *Saab'n* n'est

qu'une cause d'émigration forcée parmi tant d'autres. Il est fréquent qu'on exproprie par exemple des individus qu'on juge ne pas appartenir à la lignée fondatrice du terroir.

#### 5.1.5.1.4. Les intrigues intra-familiales

A côté des expulsions pour cause de pratique de *Saab'n*, l'on note aussi des expulsions suite à des intrigues intra-familiales. Il est par exemple fréquent qu'un paysan se réclamant de la seule famille fondatrice du terroir exige le départ des autres lignées considérées comme installées après la famille fondatrice. Ici, des individus appartenant parfois à la troisième ou à la quatrième génération de ladite lignée peuvent en être victimes. Tel est le cas à Fadéré (Porhi) où toute une lignée constituée de 12 ménages (80 personnes) a été expulsée en 2005. Celle-ci est considérée comme faisant partie d'une famille arrivée après la fondation du terroir il y a plusieurs décennies. Selon d'autres paysans, les ficelles de ce « complot » seraient tirées par le maire (aujourd'hui ex-maire) qui convoiterait les terres exploitées par cette lignée.

D'où le rôle central joué par l'autorité municipale qui est originaire de la localité. L'on doit donc retenir de ce dernier exemple que la terre demeure un enjeu important dans ces terroirs densément peuplés. Tous les prétextes sont alors utilisés lorsqu'ils permettent de récupérer un peu plus de terre. Les autorités municipales usent bien de leurs prérogatives et parfois en abusent pour s'attribuer des propriétés foncières ou pour en faire bénéficier d'autres.

Si la saturation foncière, la recherche de terres de *karal*, la famine et l'infertilité des sols, constituent les principales causes de l'émigration du pays toupouri, il faut noter que d'autres causes considérées plutôt comme des prétextes ou des stratégies d'accès à plus de terres par les plus forts dans un espace densément peuplé sont révélatrices d'une crise sociale assez grave. Partir vers d'autres terroirs constitue alors la seule voie pour la quête de nouvelles terres de labour et d'un havre pour les stigmatisés (présomés sorciers, anciens détenus, expropriés) qui ne peuvent plus rentrer chez eux.

D'où partent-ils ? Quels sont les itinéraires ? Quels sont les points de relais et de chute ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons d'apporter de réponses.

## **5.2. LE SECTEUR SUD DE LA PLAINE DU DIAMARE : PRINCIPALE ZONE DE DEPART DES MIGRANTS**

Une simple lecture qualitative des zones de départ des migrants indique une représentativité des espaces les plus peuplés de la région de l'Extrême Nord : Monts mandara, plaine de Mora, pays toupouri où secteur sud de la plaine du Diamaré. L'origine ethnique dominante des migrants est assez révélatrice des points de départ les plus importants de ceux ci. En effet, près de 85 % des migrants sont originaires du pays toupouri.

### **5.2.1. Le pays toupouri, principale zone de départ**

La quasi-totalité du pays toupouri en général constitue la zone de départ vers le pays guiziga. On note cependant une variation du nombre de départs d'un canton toupouri à un autre. Quelques uns d'entre eux se démarquent par le nombre de familles migrantes qui en sont originaires.

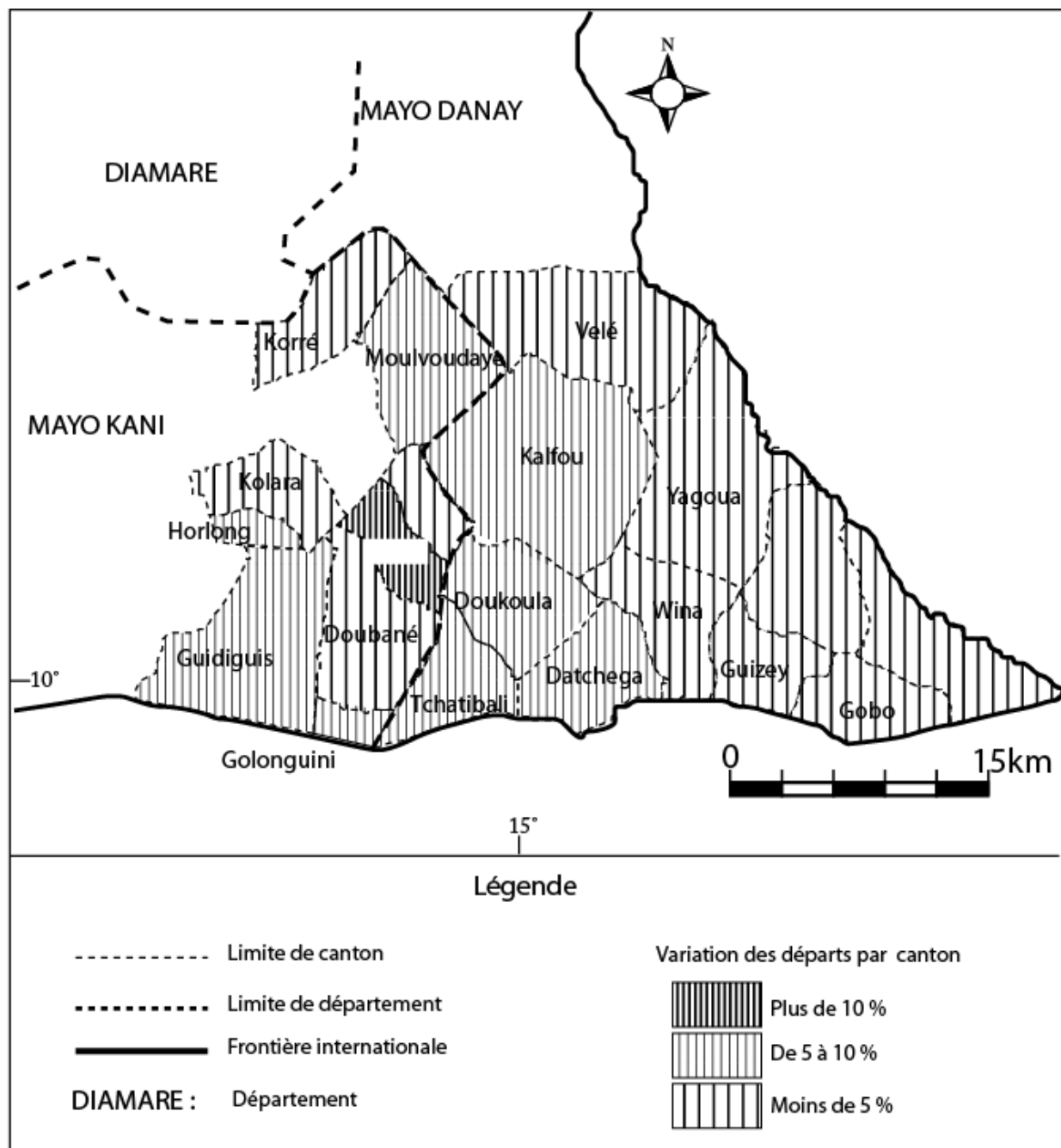
#### **5.2.1.1. L'arrondissement de Porhi**

C'est la plus importante zone de départ des migrants pour le secteur Nord de la plaine du Diamaré. Gonné (op. cit..) considère lui aussi cet arrondissement comme l'une des plus importantes zones de départ pour la vallée de la Bénoué. Sur les 186 ménages que nous avons enquêtés, 40 sont originaires de Touloum, chef-lieu de l'arrondissement de Porhi. Le désenclavement de cet arrondissement par la route bitumée Kaélé- Yagoua expliquerait cette hémorragie migratoire en plus des causes déjà énumérées plus haut qui s'avèreraient plus intenses dans cet espace saturé

### **5.2.1.2. Le Tchad et les autres zones de départ du pays toupouri**

Il s'agit d'une vingtaine de terroirs : Datchéga, Doubané, Dziguilao, Golonguini, Goundäi, Hogno (Tchad), Hoppo, Horlong, Kalfou, Kar-hay, Moulvouday, Saouringwa, Tchatibali, Touloum, Vélé, Wabiwa, Zangué/Yagoua (Confère figure 35).



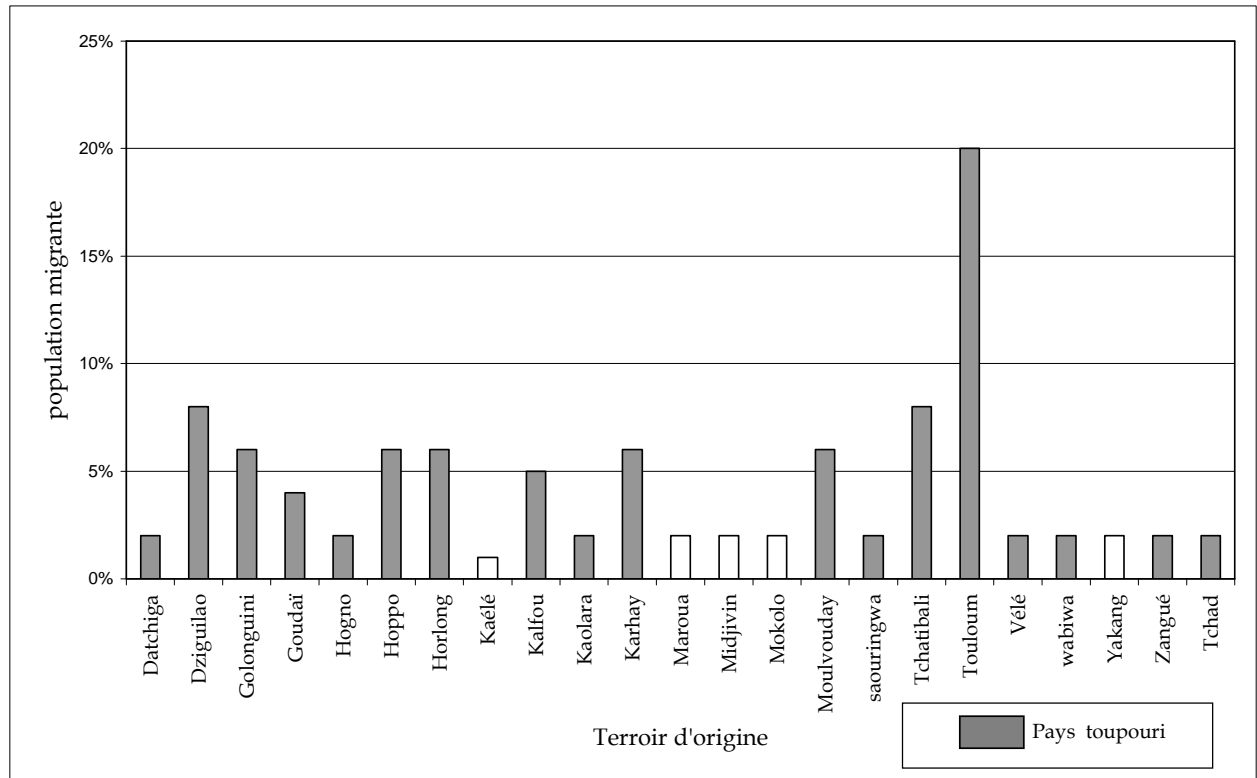


Source fond de carte : Atlas Ext. Nord(2000)

Réalisation : watang Ziéba, mai 2008

Figure 5.35. Variation spatiale des départs du sud de la plaine du Diamaré

Il est important de souligner la présence de quelques migrants tchadiens appartenant tout de même à l'aire culturelle toupouri. Ils constituent moins de 2% des migrants (Figure 5.36).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 5.36. Répartition des migrants selon le lieu d'origine**

Sur les 23 zones de départs identifiées, 20 appartiennent à l'espace culturelle toupouri. Dziguilao et Tchatibali apparaissent comme les zones de départ les plus importantes après Touloum. Ces deux cantons réunis, abritent, près de 16 % de la population ayant émigré pour le pays guiziga. Golinguini, Hoppo, Horlong, Kalfou, Karhay, Moulvouday constituent la classe suivante. Les autres terroirs sont aussi présents avec chacun 2 % de migrants. La présence de quelques migrants toupouri donne une dimension internationale à ces déplacements.

### 5.2.1.3. Les autres zones marginales de départ

La part des migrants originaires des Monts Mandara et des autres zones de la région de l'Extrême Nord (Kaélé, Mora, Maroua) n'est pas négligeable. Elle constitue près de 13 % des migrants. Le manque d'intérêt des populations des Monts Mandara pour cette région s'explique par :

- le peu d'intérêt qu'ils portent pour la culture du muskuwaari. En effet, la culture du muskuwaari est très étrangère au système de culture pratiqué par ceux-ci en montagne. D'ailleurs les migrants Mafa enquêtés ne pratiquent pas pour la plupart la culture du muskuwaari.
- Les migrations à l'intérieur de la région de l'Extrême Nord sont plutôt saisonnières chez les populations des monts mandara lorsqu'elles se déroulent vers les zones rurales où l'on a besoin de la main d'œuvre agricole (Iyebi-Mandjek, op. cit.).
- D'autre part, à l'intérieur de la région de l'Extrême Nord, les migrations des Montagnards sont orientées vers les villes. Il s'agit ici par exemple de la ville de Maroua où l'on note un afflux considérable de Montagnards exerçant les tâches domestiques pour la plupart et des petits métiers (vente de la friperie).
- La vallée de la Bénoué constitue toujours la destination idéale pour les migrations ruro-rurales. Celles-ci sont dans une certaine mesure encore encouragées par un encadrement missionnaire chrétien à travers le CDD (Comité Diocésain de Développement). En effet, en 1990, le CDD du Diocèse de Maroua-Mokolo organise une migration encadrée de paysans mafa dans l'arrondissement de Touroua (région du Nord, (MINPAT/Projet PNUD-OPS, op. cit.). Ceux-ci fondent les villages de Koza I et II. L'encadrement correspond ici à la prise en charge des coûts de transport, et des besoins vitaux à l'arrivée. Les paysans sont installés sur des terres acquises au préalable par le CDD auprès des autorités traditionnelle et administrative. Autant de facilités que ne bénéficient pas les migrants dans le cadre des mobilités spatiales spontanées dans la plaine du Diamaré.

On remarque aussi quelques déplacements à l'intérieur du pays guiziga. Il s'agit en fait de jeunes couples qui préfèrent quitter les terroirs les plus anciens pour s'installer dans

les terroirs en création. C'est le cas de quelques familles venus de Yakang pour s'installer à Mobono, de Midjivin pour s'installer à Foulou.

**Tableau 5.14. Répartition des familles migrantes enquêtées selon le terroir d'origine**

N°	Terroirs de départ	Nombre de familles	%	N°	Terroirs de départ	Nombre de familles	%
1	Datchéga	4	2	12	Maroua	4	2
2	Dziguilao	14	9	13	Midjivin	4	2
3	Golonguini	12	7	14	Mokolo	4	2
4	Goundaï	8	4	15	Moulvoudaye	12	7
5	Hogno	4	2	16	Saouringwa	4	2
6	Hoppo	11	6	17	Tchatibali	14	9
7	Horlong	10	5	18	Touloum	40	20
8	Kaélé	2	1	19	Vélé	4	2
9	Kalfou	10	5	20	Wabiwa	3	2
10	Kaolara	4	2	21	Yakang	4	2
11	Kar-hay /Doukoula	10	5	22	Tchad	4	2
<b>Total de familles enquêtées</b>						<b>186</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, juin 2005

### **5.3. LE PAYS GUIZIGA : PRINCIPALE ZONE D'INSTALLATION DES MIGRANTS**

Le pays guiziga qui constitue le secteur Nord de la plaine du Diamaré est la principale zone de convergence des migrants. L'on a recensé près d'une vingtaine de terroirs repartis dans les arrondissements de Moutourwa, Mindif, Kaélé et Maroua.

### 5.3.1. Identification des différents terroirs d'installation

Tableau 5.15. Terroirs d'installation des migrants et nombre de familles recensées

Arrondissement	Terroir d'installation	Nombre de familles migrantes recensées
Kaélé	Foulou	70
	Zuzui	51
	Mulva	19
	Djagara	8
	Vaza	8
	Magada	18
Moutourwa	Barawa Laddé	13
	Tchoffi	22
	Mugudu	18
	Nubu	17
	Zibou	15
	Mayel Guinadji	7
	Mobono	51
Mindif	Mindif* (Environs)	30
	Mobono	12
	Yakang	15
Maroua	Salak**	42
	Dargala*** (District)	
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>416</b>

\* Ici, le recensement n'a pas été exhaustif du fait de l'isolement de certaines habitations que nous avons identifiées un peu plus tard ; les données définitives ont tenu compte des données de la Délégation d'arrondissement et de développement rural (DAADR) de Mindif

\*\* Le nombre de migrants est largement supérieur à celui avancé dans ce tableau, mais nous nous sommes contentés des données du poste agricole identifiant les agriculteurs non guiziga

\*\*\* Il a été difficile pour nous de distinguer les vagues migratoires les plus anciennes des plus récentes (Nouvelles mobilités spatiales)

Source : Enquête de terrain 2003

L'ampleur des nouvelles mobilités spatiales en matière de terroirs d'installations concernés et d'individus déplacés n'est pas négligeable. On enregistre 18 terroirs d'installation de migrants et près de 420 familles, soit plus de 2000 individus.

### **5.3.2. Les terroirs de *karal* à faible densité : principales destinations des migrants**

L'une des caractéristiques communes des terroirs d'immigration est la disponibilité en terres de *karal*. En effet, les terroirs d'immigration recensés appartiennent au deuxième grand ensemble de *karal* après celui de la plaine de Kousseri (Gonné, op. cit.) ; « *Cet ensemble (...) concerne l'ensemble des régions de Kaélé et Mindif au Sud, au centre, la région de Maroua, et au nord-est la région de Bogo et environs. Soit une superficie de 1165995 ha.* » En pays guiziga particulièrement la densité sur les terres de *karal* est relativement faible, soit 0,6 a.a/ha.

## **5.4. DES RAISONS DIVERSES DU CHOIX DES TERROIRS D'INSTALLATION**

La raison du choix d'un terroir d'installation ne correspond pas seulement à la disponibilité des éléments dont l'absence dans le terroir d'origine justifie le départ. Si la saturation foncière justifie le départ de près de 56 % des migrants de leur terroir d'origine, la disponibilité en terres ne justifie pas pour la même proportion de migrants, le choix du terroir d'installation. En analysant les raisons justifiant le choix des terroirs d'installation, on pourra remarquer l'effectivité d'une filière migratoire dans les nouvelles mobilités spatiales et la prise en compte de paramètres non économiques par les migrants : proximité, hospitalité.

### **5.4.1. Disponibilité en terres de *karal* et fertilité des sols : deux facteurs fondamentaux dans le choix des terroirs d'immigration**

La disponibilité en terres de *karal* et la fertilité des sols constituent pour l'essentiel des paysans toupouri le principal facteur d'installation dans un terroir. De ce fait 60 % de migrants justifient leur installation dans un terroir par ces deux facteurs (tableau 5.16).

**Tableau 5.16. Effectif des migrants qui justifient le choix du terroir d'immigration par la disponibilité de terre de *karal* et la fertilité des sols**

<b>Terroirs d'immigration</b>	<b>Effectif (familles) enquêtés</b>	<b>Disponibilité en terres</b>	<b>%</b>	<b>fertilité des sols</b>	<b>%</b>	<b>Autres</b>	<b>%</b>
Barawa L.	10	0	0	0	0	10	100
Foulou	64	42	65,63	7	10,94	15	23
Magada	18	8	44,44	2	11,11	8	44,44
Mobono	60	40	66,67	0	0	20	33,33
Mulva	19	10	52,63	0	0	9	47,37
Zibou	15	9	60,00	0	0	6	40,00
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>109</b>	<b>58,60</b>	<b>9</b>	<b>4,84</b>	<b>68</b>	<b>36,55</b>

Source : Enquête de terrain 2005

La disponibilité en terres de *karal* justifie le choix d'installation dans 5 des 6 terroirs enquêtés pour plus de la moitié des migrants. Ce qui n'est pas le cas pour la fertilité qui est utilisée comme argument dans seulement deux terroirs par moins du tiers des migrants. Aucun de ces deux arguments ne justifie l'installation des migrants à Barawa Laddé. Celle-ci se justifierait par des raisons a priori non économiques.

#### **5.4.2. L'hospitalité des autochtones, la proximité par rapport au terroir d'origine : deux arguments non agricoles<sup>13</sup>**

- **L'hospitalité des autochtones**

Pour certains migrants, la disponibilité et la fertilité des terres de *karal* ne justifient pas le choix d'installation dans un terroir. Pour eux, l'hospitalité des autochtones et les bons rapports entre les communautés (autochtone et allochtone) constituent les bases de la prospérité. Le fait que certains paysans soient partis de la plaine de la Bénoué (pôle d'attraction agricole) disposant pourtant assez de terres pour s'installer dans la plaine du Diamaré corrobore ces propos.

<sup>13</sup> Nous étudions ce phénomène dans l'analyse des causes du « semblant de retour » de la plaine de la Bénoué

- **La proximité du terroir d'origine : une résultante de la distance vécue**

La proximité du terroir d'origine constitue un autre paramètre important pour le choix de la zone d'immigration. Ce paramètre ne s'applique pas au choix à l'échelle du terroir, mais à l'échelle de la région d'immigration en général. D'ailleurs malgré le fait que cet argument ne soit pas toujours avancé par certains paysans, il constitue l'un des facteurs essentiels du développement de nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré (tableau 5.17). La proximité ici résulte de la prise en compte d'une distance vécue. Celle-ci a pour principal indicateur le contact avec le terroir d'origine. Moins on a les nouvelles des frères demeurant dans le terroir d'origine, plus grande est perçue la distance.

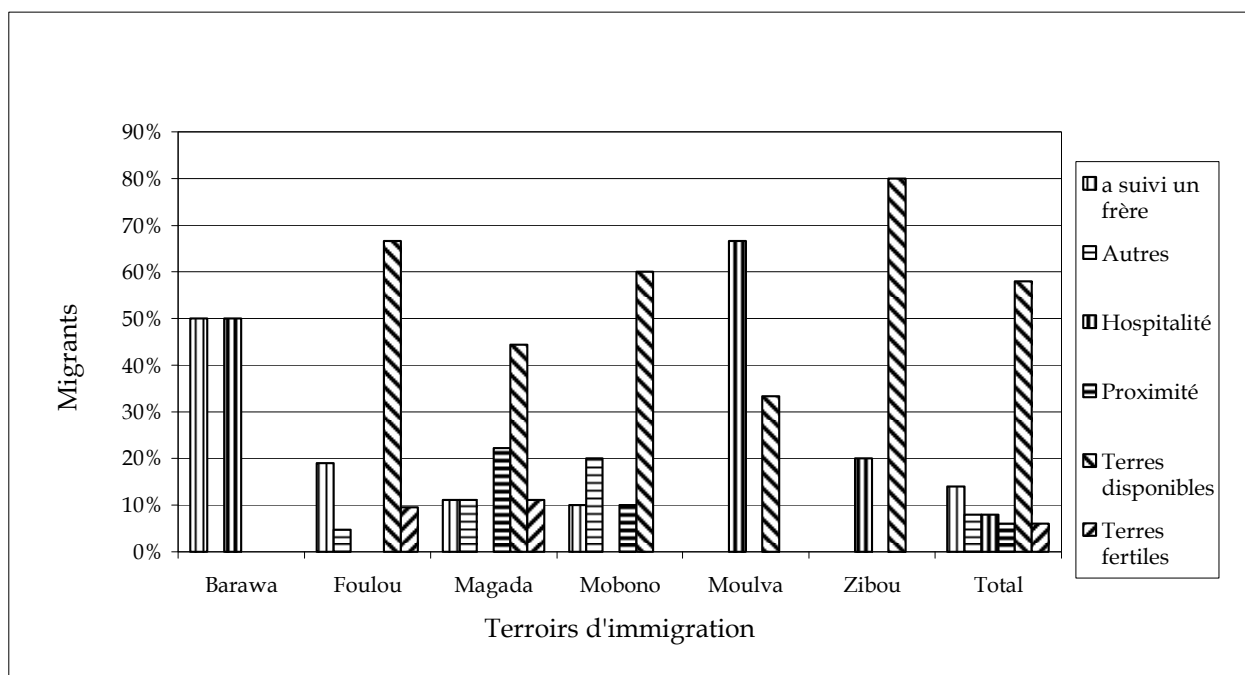
**Tableau 5.17. Effectif des migrants qui justifient le choix du terroir d'immigration par l'hospitalité des autochtones et la proximité des terroirs de départ**

<b>Terroirs d'immigration</b>	<b>Effectif (familles) enquêté</b>	<b>Hospitalité des autochtones</b>	<b>%</b>	<b>Proximité du terroir d'origine</b>	<b>%</b>	<b>Autres raisons</b>	<b>%</b>
Barawa L.	10	3	30	0	0	7	70
Foulou	64	0	0		0	64	100
Magada	18	1	5,56	4	22,22	13	72,22
Mobono	60	0	0	6	10	54	90
Mulva	19	9	47,37	0	0	10	52,33
Zibou	15	4	26,67	0	0	11	73,33
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>17</b>	<b>9,14</b>	<b>10</b>	<b>5,38</b>	<b>159</b>	<b>85,48</b>

Source : Enquête de terrain, 2005

L'hospitalité constitue l'élément essentiel pour le choix du terroir d'immigration pour près de 10 % de migrants. Ce taux varie d'un terroir à un autre et concerne jusqu'à 30 % de migrants à Barawa Laddé et 47,37% de migrants à Mulva. La proximité par rapport au terroir d'origine ne concerne que 5,38 % des migrants installés à Magada et Mobono. Il existe un autre facteur justifiant aussi le choix d'un terroir, c'est la présence d'un membre de la famille dans le terroir d'immigration. Nombreux sont ceux qui avouent avoir suivi un frère tout simplement (Figure 5.37)





Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 5.37. Raisons du choix du terroir d'installation**

La proportion des migrants ayant suivi simplement un frère déjà installé dans un terroir est tout de même considérable ; elle concerne près de 15% des migrants repartis dans quatre des six terroirs étudiés. Ceci témoigne de l'existence d'une filière migratoire en pays toupouri qu'il serait intéressant d'étudier.

La quête de terres de *karal* constitue tout de même le principal motif de déplacement des paysans et sa disponibilité un élément important pour s'installer dans un terroir.

Du terroir d'origine à son installation dans un terroir d'immigration, le migrant fait des arrêts de transit, des arrêts stratégiques nécessaires pour le choix du terroir d'installation définitive.

## 5.5. DIVERS ITINERAIRES CARACTERISES PAR DES ARRETS STRATEGIQUES

Les itinéraires empruntés par les migrants ne sont toujours pas les mêmes. Tandis que les uns ont eu un itinéraire direct de leur terroir d'origine à leur terroir d'installation, d'autres par contre ont transité par certains centres. Une simple classification de ces différents itinéraires fait ressortir :

- Un groupe de migrants ayant transité par un centre urbain,
- Un groupe de migrants ayant transité par Foulou,
- Un groupe de migrants ayant transité par la plaine de la Bénoué,
- Un groupe de migrants venus directement de leur terroir d'origine.

### 5.5.1. Moutourwa, Salak/Maroua, centres urbains de transit

Moutourwa et Salak/Maroua sont des petits centres urbains jouant les rôles de centre administratif (arrondissement de Moutourwa), commercial (marchés céréaliers de Salak, Moutourwa), de prestation de services sociaux (santé, éducation). Si l'exode rural vers ces petits centres est insignifiant, il faut rappeler qu'il fut assez important durant les années 1980, particulièrement à Salak, avec la construction de l'aéroport de Salak/Maroua. La fin des travaux signifie alors le ralentissement de l'exode rural.

Ces petits centres proches des espaces non exploités du pays guiziga vont servir de point d'appui pour les migrants venus du pays toupouri. Ceux venus du pays Mafa sont pour la plupart des anciens ouvriers. Le travail de reconnaissance du lieu d'installation se fait alors à partir de ces centres urbains. Les migrants commencent par fréquenter les marchés ruraux périodiques pour l'obtention des renseignements concernant les possibilités d'acquisition de terres dans les terroirs où elles sont disponibles. Les premiers défrichements se font pendant que les migrants résident encore dans ces petits centres urbains. Le transport est effectué à bicyclette ou à pied. Le cas de la fondation en 1997 du terroir de Mobono (carrière) est assez illustratif de ce point de vue. Le Djaoro toupouri raconte : *« Me rendant au marché de Mouda avec mes frères, nous avons remarqué que les terres étaient non exploitées par ici. C'est vrai qu'il manquait de*

*points d'eau, mais en construisant la carrière, il y a eu de l'eau. Aujourd'hui, nous avons construit un puits grâce au projet. Nous nous sommes installés avant les Guiziga. »*

Le passage par ces centres urbains fut la stratégie adoptée par seulement quelques pionniers des nouvelles mobilités spatiales peu nombreux d'ailleurs. Moins de 5 % de migrants enquêtés ont emprunté cet itinéraire. Ces pionniers vont être suivis par d'autres migrants qui suivront un itinéraire différent (voir figure 5.38).

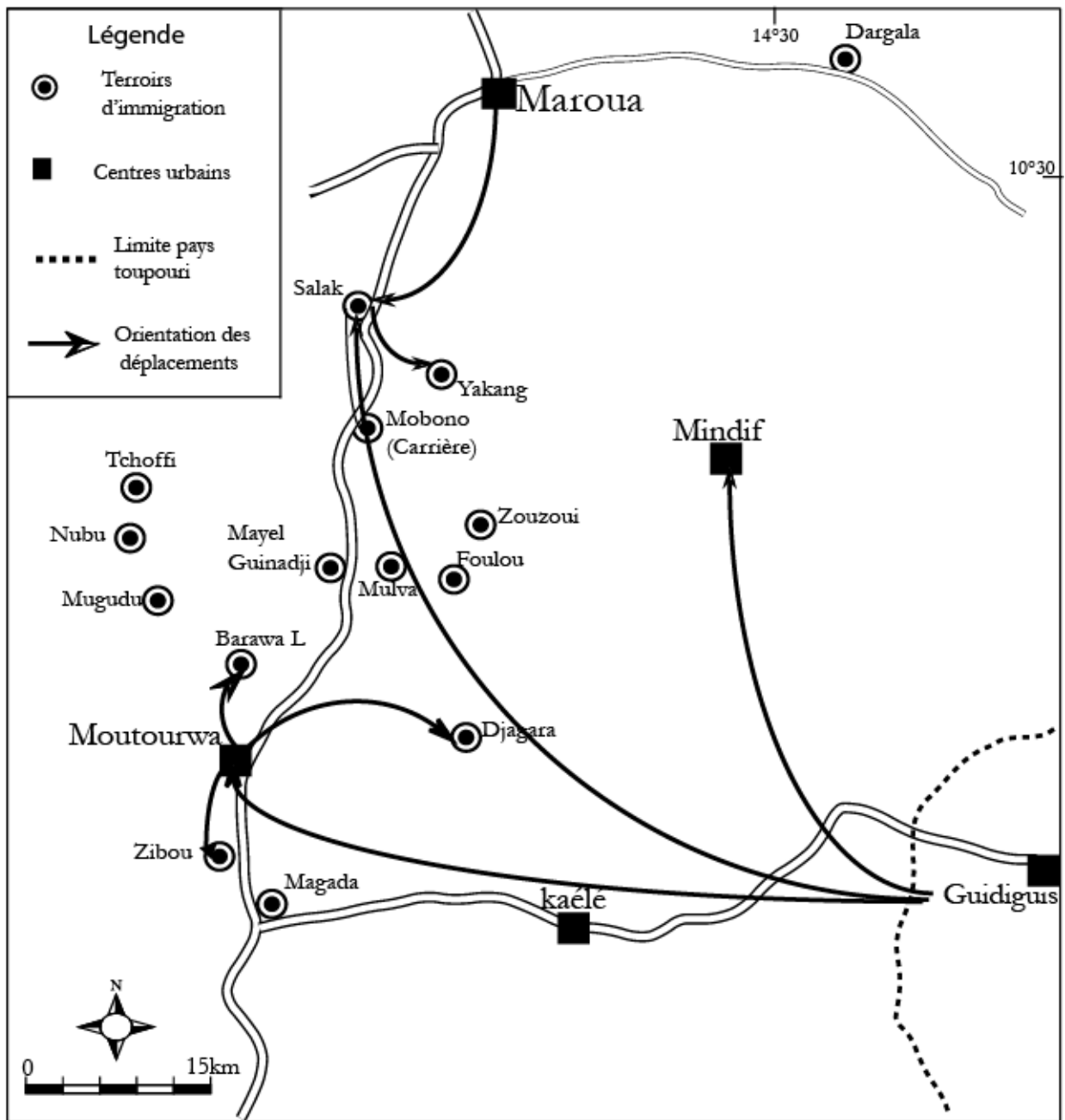


Figure 5.38. Le rôle des petits centres urbains dans la redistribution des migrants

Figure 5.38. Le rôle des petits centres urbains dans la redistribution des migrants

### 5.5.2. De la convergence vers Foulou à la dispersion des migrants vers des terroirs d'immigration périphériques

Un autre itinéraire emprunté par les migrants est le passage par un terroir où vit déjà une colonie de migrants. De ce fait, nombreux sont les migrants aujourd'hui installés à travers le pays guiziga qui ont transité par Foulou (Voir Figure 5.39). S'il ne constitue peut être pas le seul point de transit des migrants, il en est le plus important au Sud-Est du pays guiziga.

**Tableau 5.18. Migrants ayant transité par Foulou**

<b>Terroirs d'immigration</b>	<b>Nombre d'enquêtés</b>	<b>Via Foulou</b>	<b>%</b>	<b>Autres raisons</b>	<b>%</b>
Barawa L.	10	3	30	7	70
Magada	18	2	11,11	16	88,89
Mobono	60	34	53,25	26	46,75
Mulva	19	6	31,58	13	68,42
Zibou	15	3	20	12	80
Mindif	12	0	0	12	100
Tchoffi	25	2	8	23	92
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>50</b>	<b>33,55</b>	<b>99</b>	<b>66,44</b>

Source : Enquête de terrain, 2005

Sur les 149 familles enquêtées dans 7 terroirs, 33,55 % ont transité par Foulou. Le nombre de familles par terroir ayant transité par Foulou n'est pas toujours considérable. Hors mis Mobono, il est inférieur à 10. Néanmoins, celles-ci représentent les pionniers dans ces terroirs périphériques. Les autres migrants n'auront plus qu'à les suivre. Le passage par Foulou aura pour conséquence l'organisation de cet espace d'immigration en centre (Foulou) et périphéries<sup>14</sup> (terroirs d'immigration satellites). Il est important de souligner qu'avant l'arrêt ou l'installation définitive à Foulou, une proportion non négligeable de migrants a

<sup>14</sup> **Chapitre 9** : La « Toupourisation » des terroirs ou la recomposition des territoires d'accueil

séjourné dans la vallée de la Bénoué. Celle-ci constitue t-elle aujourd'hui un autre point de départ ?

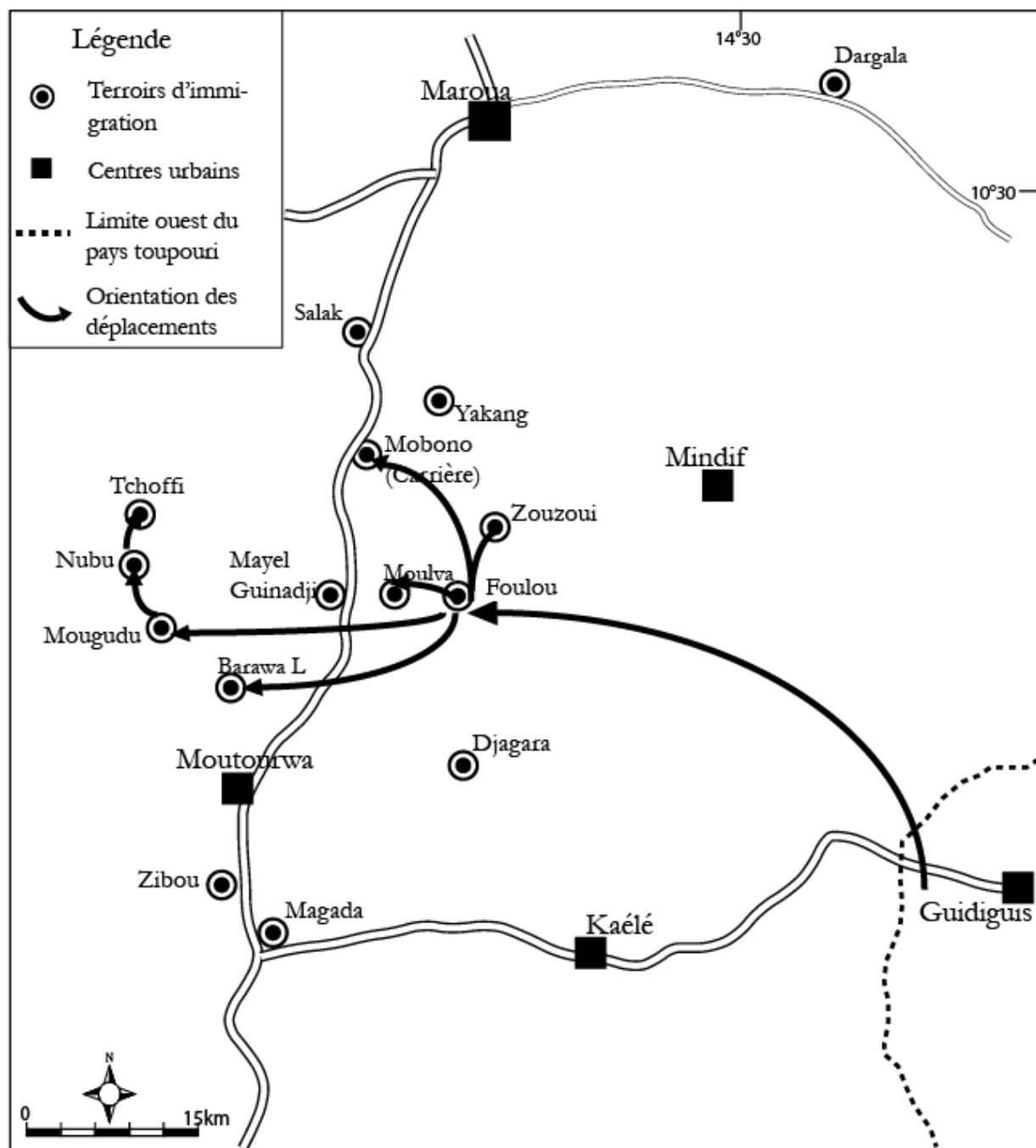


Figure 5.39. Foulou, centre de redistribution des migrants dans un rayon de 10 à 50 km

### **5.5.3. La plaine de la Bénoué : une zone de départ ou la naissance d'un « semblant mouvement de retour »**

Partis de la plaine du Diamaré pour la vallée de la Bénoué, plusieurs migrants vont entamer un mouvement de retour vers les terroirs de départ. Si pour les migrants guiziga, les conditions relativement favorables permettent un retour dans les terroirs d'origine, tel n'est pas le cas pour les migrants toupouri qui considèrent alors les terroirs d'immigration à l'intérieur de la plaine du Diamaré comme une nouvelle chance.

#### **5.5.3.1. Des migrants ayant séjourné dans la plaine de la Bénoué**

Après les vagues migratoires encadrées vers la plaine de la Bénoué jusqu'en 1987, cet espace d'immigration constitue jusqu'aujourd'hui la principale destination des migrations rurales dans la partie septentrionale du pays. Ces migrations organisées ont contribué à l'installation de plus de 200 000 migrants de l'Extrême Nord dans le Nord. Aujourd'hui, à part les déplacements encadrés par les comités diocésains de développement (CDD) de Maroua et de Garoua depuis 1990, l'on note des installations spontanées « *d'une ampleur inquiétante et grandissante* » (MINPAT/Projet PNUD-OPS, op. cit., p16). Un paradoxe, des départs de cet « el dorado » agricole vers la plaine du Diamaré sont enregistrés. Il s'agit en fait de migrants originaires de la région de l'Extrême-Nord qui, après avoir séjourné dans la vallée de la Bénoué, semblent de retour vers les lieux de départ. En effet, partis pour la plupart du pays toupouri, ceux-ci n'y retournent pas, mais s'installent dans les terroirs d'immigration situés en pays guiziga au Nord de la plaine du Diamaré, théâtre de nouvelles mobilités spatiales.

Ainsi, près de 15,59 % des migrants enquêtés ont séjourné dans la plaine de la Bénoué pour une durée plus ou moins longue (Tableau 5.18). La raison principale de ce séjour est généralement la quête de terres de culture. Ce semblant de mouvement de retour n'est pas un phénomène isolé. Il se déroule au moment où on observe le retour dans leur terroir d'origine de certains migrants guiziga ayant séjourné eux aussi dans la vallée de la Bénoué. En 2000, par exemple, 23 migrants de retour sont enregistrés dans le terroir de



Gazad (Gonné, op. cit.). Contrairement à ceux-ci, les migrants toupouri de la plaine de la Bénoué ne peuvent rentrer dans leur terroir d'origine car les principales causes de départs se sont empirées et certains ont même perdu les terres qu'ils détenaient avant leur départ. Le pays guiziga constitue donc la destination idéale.

**Tableau 5.19. Migrants ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué**

<b>Terroirs enquêtés</b>	<b>Nombre d'enquêtés</b>	<b>Individus ayant séjourné dans le bassin de la Bénoué</b>	<b>%</b>	<b>Migrants n'ayant pas séjourné dans le bassin de la Bénoué</b>	<b>%</b>
Barawa L.	10	0	0	10	100
Foulou	64	5	7,81	59	92,19
Magada	18	3	16,67	15	83,33
Mobono	60	13	21,67	47	78,33
Mulva	19	2	10,53	17	89,47
Zibou	15	6	40,00	9	60
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>29</b>	<b>15,59</b>	<b>157</b>	<b>84,41</b>

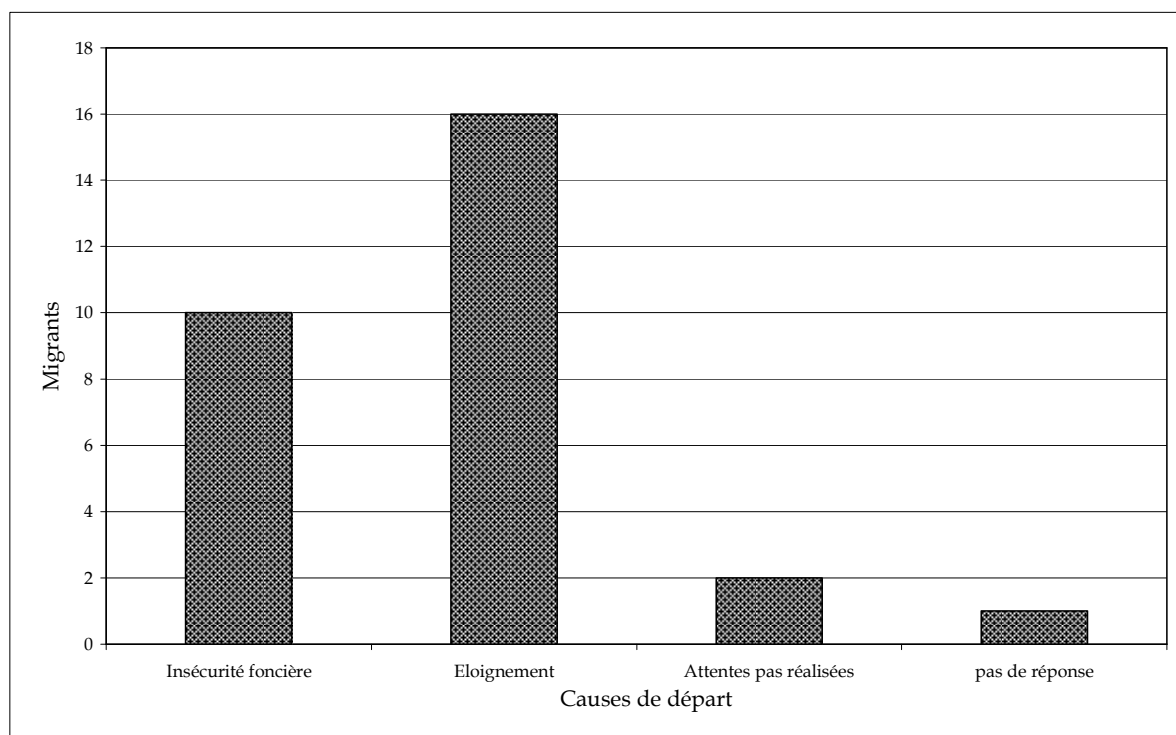
Source : Enquête de terrain, 2005

A part le terroir de Barawa Laddé qui n'enregistre aucun migrant ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué, les cinq autres terroirs enquêtés sont concernés par le phénomène. Bien que variant d'ampleur d'un terroir d'immigration à un autre, il faut tout de même reconnaître que le phénomène n'est pas négligeable car l'installation en pays guiziga constitue une véritable solution de rechange pour ceux-là qui n'ont pas pu s'installer définitivement dans la vallée de la Bénoué. Il est alors intéressant de comprendre pourquoi ces départs de la vallée de la Bénoué alors que les conditions d'existence ne se sont pas améliorées dans les terroirs d'origine.

### **5.5.3.2. Les causes de départ de la vallée de la Bénoué**

Il s'agit ici de regrouper les différentes causes de départ puis de les hiérarchiser à partir du point de vue des migrants ayant séjourné dans la plaine de la Bénoué. Les difficultés relatives au foncier et l'éloignement constituent les principales causes de départ de

la plaine de la Bénoué (figure 5.40). Ces causes sont aussi valables pour justifier la préférence pour certains paysans de migrer vers le pays guiziga que de se rendre vers la vallée de la Bénoué.



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 5.40. Répartition des migrants selon la cause de départ de la plaine de la Bénoué**

L'éloignement par rapport au lieu d'origine est la principale cause d'abandon de la vallée de la Bénoué. Cette cause justifie le départ de 16 migrants sur les 29 interrogés. Les attentes non réalisées constituent une cause non négligeable de départs de la plaine de la Bénoué après les causes relatives au foncier.

### **5.5.3.2.1. L'éloignement : une conséquence de la distance vécue par les migrants**

L'éloignement s'évalue ici à travers :

#### **❖ La distance perçue**

Selon qu'il reçoit régulièrement les nouvelles des familles restées au village ou pas, le migrant se sentira proche ou éloigné. La distance a priori s'évalue en fonction du contact que celui-ci maintient avec le terroir de départ. Il s'agit donc d'une distance perçue. Ainsi, pour la moitié des migrants ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué, la rupture de contact d'avec le terroir de départ constitue la principale cause de retour vers la plaine du Diamaré. Il faut souligner que les principaux moyens d'obtention des nouvelles du terroir d'origine demeurent les visites à intervalles régulières, le contact avec les voyageurs porteurs de nouvelles. Il est important pour les migrants d'être au courant des cas de maladies, de décès, de naissances, de la gestion des biens envoyés au village etc.

#### **❖ La distance physique ou kilométrique, l'accessibilité**

Elle correspond à l'écart mesurable entre le terroir d'origine et le terroir d'immigration.

Ici aussi, la plaine de la Bénoué (Lagdo est à plus de 300 km de Touloum) est plus éloignée que le pays guiziga. Ici, les terroirs d'installation sont plus ou moins connus par les candidats à la migration avant le départ. Tel n'est pas le cas pour la plaine de la Bénoué où les points connus par le candidat à la migration sont les principaux centres administratifs ou économiques autour desquels il existe de nombreux terroirs d'immigration. Il s'agit de Lagdo, Pitoa, Touboro, Troua. Cette méconnaissance de la vallée de la Bénoué par le paysan toupouri augmente la distance mentale qu'il se représente entre le lieu de départ et le terroir d'immigration. La distance-coût est fonction de la distance kilométrique et de l'accessibilité (Fréquence de fréquentation du site, moyens d'accès).

### 5.5.3.2.2. L'insécurité foncière

Il s'agit de l'absence d'une véritable assurance de pouvoir conserver sa terre (Teyssier et al, 2004). Elle se caractérise par des revendications foncières concurrentes entre les différents acteurs intervenant dans le système foncier. Ici, il s'agit des différentes difficultés que rencontrent les migrants dans l'accès à la terre.

#### ❖ L'expropriation

Selon les migrants ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué et installés aujourd'hui à Zibou, il leur a été demandé en 2003 d'abandonner « *leurs champs au profit des promoteurs d'un projet de riziculture à Lagdo* ». Cette information peut se vérifier à travers les épisodes de crises foncières enregistrées dans la plaine de Lagdo en 2003. L'entrée en jeu d'un nouvel acteur dans un système foncier déjà complexe est par exemple à l'origine d'un conflit ouvert entre la SAIB (Société agro-industrielle de la Bénoué), et les migrants exploitant des terres aménagées entre 1990 et 1992 par la mission chinoise à Lagdo. En effet, « *en avril 2003, la Saib<sup>15</sup> engage le labour de toutes les terres de la zone litigieuse (terres aménagées pour la riziculture irriguée à Gounougou-Riao, Bessoum, Ouro Doukoudjé et Dingalé situés à quelques kilomètres de Lagdo, soit 920 ha), espérant faire partir les paysans par ce coup psychologique [...] Un peloton de gendarmerie est mobilisé en mai 2003 et nos hommes armés jusqu'aux (dents) sont montés à bord de caterpillars qui labourent à nouveau toutes les semences germées des paysans. Les paysans regardèrent, impuissants, l'intervention de l'Etat. Ce même Etat qui les installa dans cette zone en 1974* » (La Nouvelle Expression, N° 1168 du 26 septembre 2003, p8). Cette situation assez confuse est suffisante pour susciter le départ de certains paysans.

#### ❖ L'acquittement de la *Zakkat*

Originellement définie comme une taxe religieuse payée par les musulmans à l'autorité administrative traditionnelle, elle constitue aujourd'hui une taxe foncière payée par les exploitants agricoles dans plusieurs lamidats au Nord-Cameroun. Dans la vallée de la Bénoué, cette taxe est payée par les musulmans et non musulmans, « autochtones » et « migrants ». Elle est le plus souvent évaluée en céréale en fonction des terres cultivées et de la production. En effet, si pour les musulmans en général, cette taxe n'est pas mal perçue, tel

---

<sup>15</sup> Cette société serait la propriété de quelques élites peules du département de la Bénoué (Nouvelle Expression N° 1168 du 26 septembre 2003)

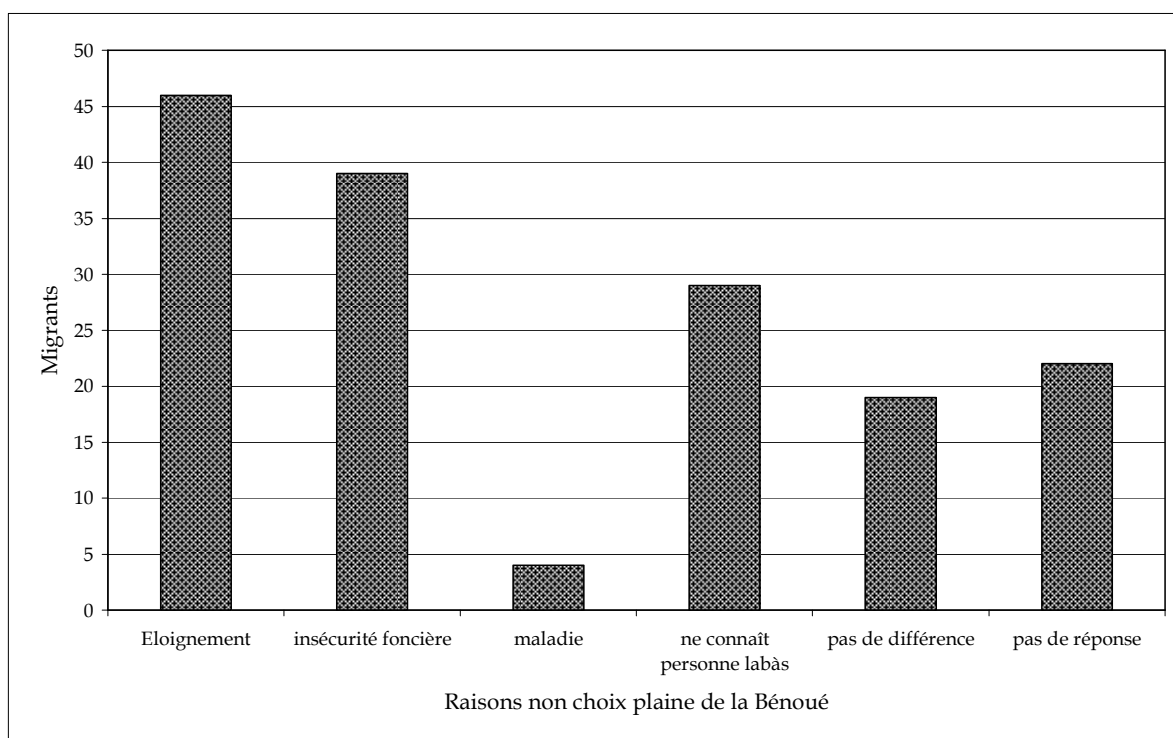
n'est pas le cas pour les migrants pour la plupart non musulmans. Les migrants toupour,i en particulier, considèrent cette taxe comme un moyen et un symbole d'asservissement. Un migrant interrogé à Foulou ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué affirme qu'il « *ne peut pas travailler pour que quelqu'un d'autre mange.* » Ainsi la *Zakakat* constitue une autre cause de départ des migrants de la vallée de la Bénoué. Ces pratiques non acceptées par les migrants peuvent créer une distance socioculturelle entre les différentes communautés.

Parmi les causes relatives au foncier, certains géographes énumèrent aussi la difficulté pour certains paysans à obtenir des terres de karal dans la vallée de la Bénoué (Gonné, op. cit.).

A ces deux principales causes de départ sus-citées, il faut ajouter, pour certains migrants, la désillusion face à la réalité vécue dans la plaine de la Bénoué. En effet, il n'est toujours pas évident d'acquérir une propriété foncière et d'atteindre le niveau de vie espéré.

Cet argument est surtout avancé par de nombreux migrants demeurés dans la plaine du Diamaré pour justifier le non départ vers, la vallée de la Bénoué. Selon *Kaïssala* installé à Barawa Laddé, « *on n'a jamais vu quelqu'un revenir de là-bas avec une voiture ou se construire une belle maison. Alors à quoi cela sert-il de se rendre aussi loin si ce n'est que pour la nourriture ? Partout, c'est la même chose.* » D'autre part, la diffusion de l'information relative aux problèmes fonciers rencontrés par les migrants de la vallée de la Bénoué a pour conséquence le découragement des candidats à la migration vers cette région.

Ceux-ci préfèrent alors s'installer dans la plaine du Diamaré. Un sondage sur les raisons du refus de migrer vers la vallée de la Bénoué, effectué sur un échantillon de 160 migrants repartis dans 7 terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré, nous donne les résultats suivants (voir figure 41) :



Source : enquête de terrain, octobre 2004 ; juin 2005

**Figure 5.41. Raisons du non choix de la vallée de la Bénoué**

La méconnaissance de la vallée de la Bénoué, l'absence des membres de familles et la diffusion des informations relatives aux problèmes (« discriminations ») fonciers que rencontrent les premiers migrants, participent à l'augmentation de la distance perçue entre la vallée de la Bénoué et les terroirs d'origine. La réussite mitigée ou peu lisible des frères ayant migré dans la vallée de la Bénoué justifie pour près de 14% des migrants interrogés, le refus d'une migration vers la même région.

## **5.6. SCHEMA GENERAL DU RESEAU MIGRATOIRE ACTUEL AU NORD-CAMEROUN**

La prise en compte d'une nouvelle zone d'installation créée à l'intérieur même de la plaine du Diamaré à la faveur des nouvelles mobilités spatiales implique une modification du système migratoire nord camerounais. Surtout que cette nouvelle orientation des migrations est en étroite relation avec les orientations préexistantes. Le fait, par exemple, que des migrants installés dans la plaine du Diamaré soient des migrants de retour de la plaine de la Bénoué ou encore des paysans redoutant les difficultés rencontrées par d'autres dans ladite

plaine témoigne d'une relation entre les différentes orientations des déplacements des paysans.

### 5.6.1. Schéma classique des migrations au Nord-Cameroun

Les migrations dans la plaine de la Bénoué depuis les années 1970 constitue le mouvement migratoire le plus important observé au Nord-Cameroun (Roupsard, 1987, p81). Même les migrations vers la plaine du Logone pour le compte du projet SEMRY II<sup>16</sup> en 1979 vont apparaître secondaires. Ce mouvement va se poursuivre pendant les décennies suivantes tant sous l'encadrement de l'Etat que sous la propre initiative des paysans (migrations spontanées). Ainsi, entre 1976 et 1984, près de 29000 individus venus de la région de l'Extrême Nord ont été installés dans le périmètre Nord-est Bénoué (Tableau 5.20).

**Tableau 5.20. Effectifs des migrants vers le périmètre Nord-est Bénoué (1976-1984)**

<b>Années d'installation</b>	<b>Effectifs de paysans installés</b>
1976	1824
1977	2575
1978	2050
1979	1677
1980	3992
1981	5334
1982	1763
1983	4013
1984	5628
<b>Total</b>	<b>28856</b>

Source : Roupsard (1987 ; p87)

<sup>16</sup> Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua.

De 1976 à 1984, le nombre de migrants dans la vallée de la Bénoué n'a cessé de croître. De 1824 individus en 1976, on arrive à 5628 candidats à la migration en 1984.

Ces arrivées de migrants originaires de l'Extrême Nord considérée comme zone en crise vont se poursuivre le long de l'axe Garoua- Ngaoundéré et dans le secteur Sud-est Bénoué (zone de Touboro). La vallée de la Bénoué apparaît alors comme la destination la plus importante des migrants.

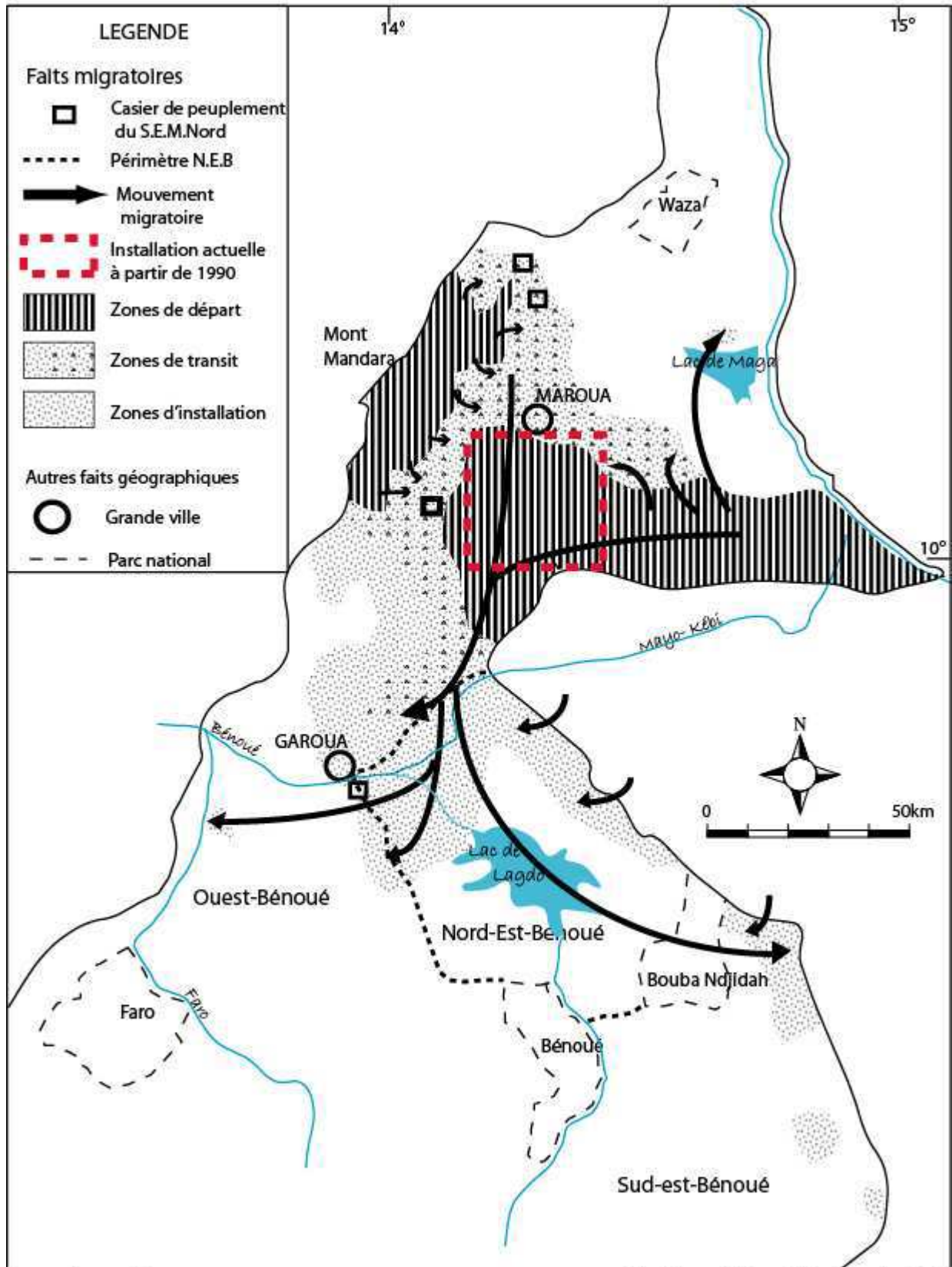
Les déplacements plus au sud vers les centres urbains et les zones industrielles (SODEBLE<sup>17</sup>, Bassin sucrier sud camerounais, ville de production de latex, palmeraies et huileries) ont renforcé cette orientation. En 1982 par exemple, le tiers du personnel de la SODEBLE était originaire du pays toupouri, soit 113 sur les 360 employés (Roupsard, 1987 ; p 92). La tendance est la même dans les autres plantations industrielles. Aujourd'hui, 60,7 % des habitants de la localité de Mbandjock sont originaires de l'Extrême-Nord (Zoa, op. cit.). La cartographie des migrations rurales au Nord-Cameroun, réalisée par Roupsard (op. cit.), présente assez bien cette orientation Nord/sud (figure 5.42).

Aujourd'hui encore, des migrations spontanées continuent à alimenter le flux migratoire vers la plaine de la Bénoué. On évalue aujourd'hui à près de 200 000 personnes, la population migrante dans ladite plaine (MINPAT/projet PNUD-OPS CMR/98/005/01/99 ).

---

<sup>17</sup> Société de développement du Blé située à Wassandé dans la région de l'Adamaoua.





Source :Roupsard, 1987, p79.

Adaptée par Watang Ziéba, décembre 2007

Figure 5.42. Synthèse des migrations rurales au Nord Cameroun depuis 1955

## **5.6.2. Perturbation du schéma classique des migrations rufo-rurales au Nord-Cameroun**

Bien que d'ampleur relativement faible, les mobilités à la marge ou de retour de la plaine de la Bénoué participent à la perturbation de l'orientation nord/sud des migrations au Nord-Cameroun. Les mouvements de retour de la vallée de la Bénoué et les mobilités à l'intérieur de la plaine du Diamaré rendent plus complexe les migrations rufo-rurales au Nord-Cameroun.

### **5.6.2.1. Les migrations de retour et le départ de la plaine de la Bénoué**

Le caractère spontané et pluridirectionnel des migrations de retour de la plaine de la Bénoué rend difficile la mesure du phénomène.

- Avec la chute des cours du coton et le désengagement de l'Etat, certains paysans migrants vont se diriger vers les centres urbains les plus proches. Garoua constitue d'ailleurs pour ceux là la principale destination. Ainsi, lors de nos enquêtes à Babla et à Djalingo en 2004 dans la vallée de la Bénoué, les Djaoro toupouri nous ont révélé qu'en plus des départs vers les nouveaux terroirs plus au sud le long de l'axe Garoua-Ngaoundéré, on enregistre des départs vers les villes de Garoua, Ngaoundéré et même vers les plantations industrielles du sud Cameroun. Cette situation fut déjà relevée par Rousard (op. cit.) qui avait noté les départs des zones d'installation vers le chantier de construction du barrage de Lagdo. Celui ci établissait déjà une relation entre cette situation d'instabilité et la chute des cours du coton. A cet argument, nous pouvons ajouter la question foncière assez délicate dans les zones d'installation. En effet, l'installation massive des migrants dans la vallée de la Bénoué a engendré une compétition foncière aiguë entre différents acteurs présents : paysans migrants, chefs traditionnels, investisseurs agroindustriels, Etat aménageur. L'abandon de la gestion des terres aux mains des autorités traditionnelles rend la situation encore plus complexe. L'insécurité foncière peut alors être à l'origine du départ du migrant vers un centre urbain proche ou vers son terroir d'origine.

- Des retours vers les terroirs d'origine sont de plus en plus enregistrés dans la plaine de la Bénoué. Ce mouvement de retour est perturbateur du schéma classique des migrations ruro-rales. La plaine de la Bénoué, considérée comme principal point de chute des migrants, devient un point de départ vers les plaines de L'Extrême Nord. En étudiant l'impact du retour des migrants sur le foncier agricole, Gonné (op. cit.. p298) a recensé plus d'une trentaine de migrants de retour de la plaine de la Bénoué dans les terroirs de Foulou, Zuzui, Vaza après 2000. C'est donc dire que le phénomène n'est pas négligeable. Il se renforce avec l'installation dans les terroirs guiziga des migrants toupouri revenus de la plaine de la Bénoué. En effet, 15,5 % des migrants aujourd'hui installés dans les terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré ont séjourné dans la vallée de la Bénoué. Dans le terroir de Foulou, ce mouvement de retour concerne jusqu'à 20 % des migrants. Il s'agit alors d'une orientation sud/nord des migrations au Nord-Cameroun. Cette orientation est encore plus visible à travers les mobilités spatiales à l'intérieur de la plaine du Diamaré.

#### **5.6.2.2. Les mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré**

Il s'agit des déplacements ruro-ruraux à l'intérieur de la plaine du Diamaré. Ceux-ci ont évolué des années 1950 à nos jours. Du déplacement saisonnier de la main d'œuvre agricole vers les terroirs de production de muskuwaari, on est arrivé à une installation définitive de celle-ci. Puis suivront les nouvelles mobilités spatiales à partir des années 1990 vers les terroirs de karal guiziga.

##### **5.6.2.2.1. La mobilité saisonnière vers les terroirs de karal foubé et l'installation définitive de la main d'œuvre agricole : une orientation apposée au schéma nord/sud**

Tandis que des milliers de migrants convergent vers la vallée de la Bénoué, bénéficiant ou non d'un encadrement, plusieurs sont ceux qui vont demeurer dans les terroirs d'origine. Certains d'entre eux adoptent comme stratégie de survie, la diversification des sources de revenu à travers les mobilités saisonnières vers les terroirs de karal. En effet,

les migrations saisonnières constituent un moyen pour le paysan d'augmenter son revenu annuel (Gonné, 1997). Après avoir achevé les travaux champêtres de saison des pluies, ceux-ci se dirigent vers les terroirs de karal foulé nécessitant de main d'œuvre agricole. Ce mouvement est assez important parce qu'il draine des centaines de jeunes. Contrairement aux déplacements vers la vallée de la Bénoué, il a constitué pour de nombreux paysans, un moyen pour ne pas s'éloigner du terroir d'origine auquel ils sont attachés. A cette phase de déplacements saisonniers suivra celle de l'installation définitive de certains migrants saisonniers dans les terroirs de karal.

C'est donc dire qu'à la marge de l'orientation nord/sud du schéma migratoire classique du Nord-Cameroun, se développent d'autres mouvements plus ou moins importants d'orientation opposée à l'intérieur de la région de l'Extrême Nord. Les nouvelles mobilités spatiales plus récentes et actuelles renforcent encore plus cette orientation.

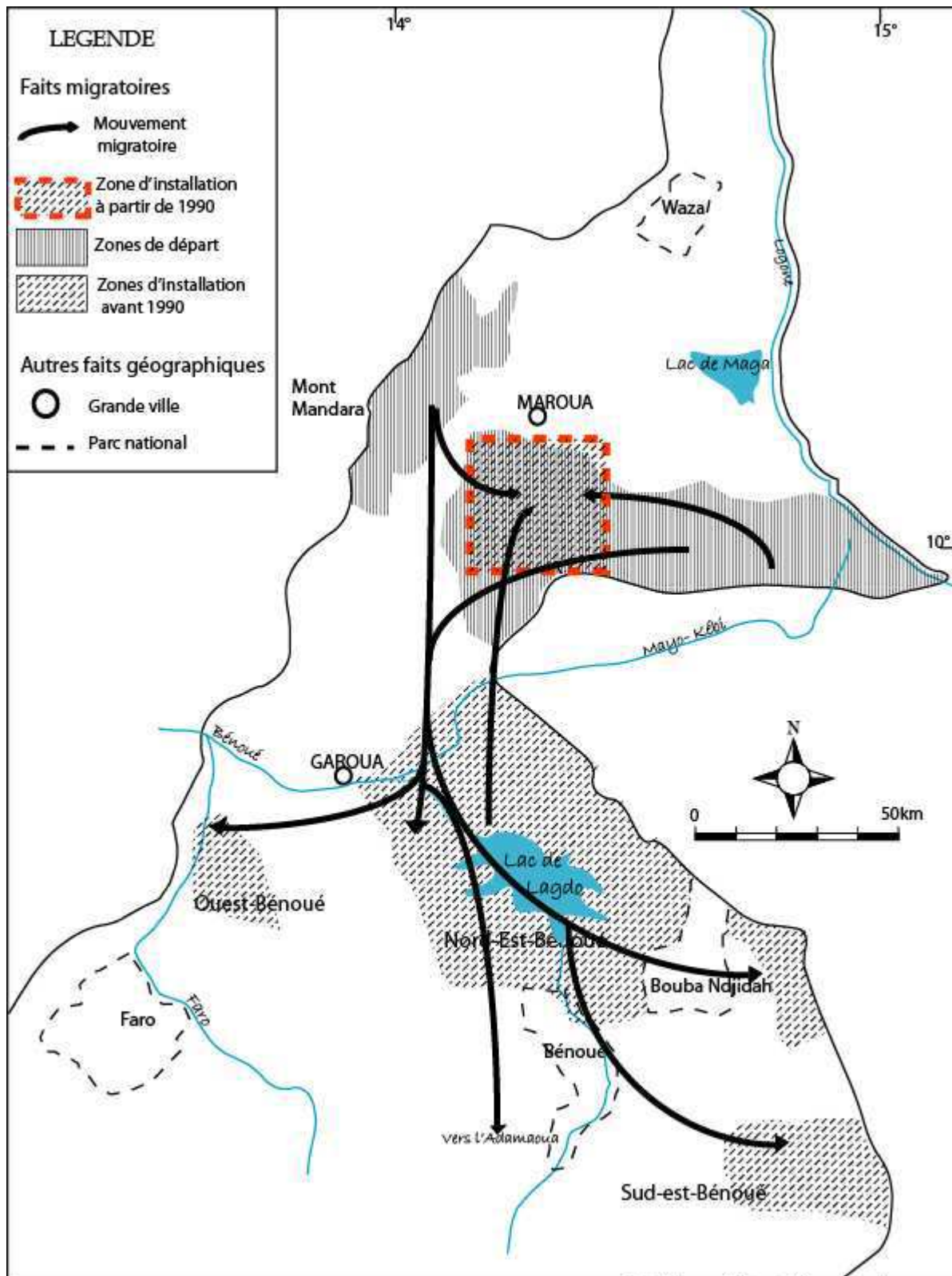
#### **5.6.2.2.2. L'immigration récente en pays guiziga**

Parallèlement à l'émigration spontanée vers la plaine de la Bénoué sans doute importante, plus de 400 familles ont émigré vers le pays guiziga depuis 1990. Ces mobilités spatiales assez récentes et qui sont de sens opposé à celles connues jusqu'alors, sont perturbatrices du schéma classique des migrations au Nord-Cameroun. Elles se déroulent dans un espace longtemps considéré comme répulsif ayant constitué d'ailleurs la principale zone de départ des migrations vers la plaine de la Bénoué. En effet, 13 % de migrants installés dans la vallée de la Bénoué sont originaires du pays guiziga. Aujourd'hui, certains terroirs de départ vers la plaine de la Bénoué sont devenus des terroirs d'installation. C'est ainsi que le pays guiziga longtemps considéré comme l'un des principaux fournisseurs de migrants au Nord Cameroun (Pontié, op. cit.) constitue aujourd'hui une zone d'immigration. Ces mobilités spatiales témoignent du refus de certains paysans de suivre un sens migratoire, une destination qui leur a parfois été imposée. Ceux-ci ne considèrent point la vallée de la Bénoué comme le lieu d'immigration par excellence. Pour eux, le pays guiziga remplit les conditions foncières (disponibilité de terres en général et de terres de karal en particulier), d'accueil (hospitalité des autochtones) et surtout, il est proche du terroir d'origine. On assiste donc à la redynamisation d'un espace longtemps considéré comme en

crise, d'un espace qualifié par d'autres chercheurs de zone de transit pour des migrants en partance pour la vallée de la Bénoué (Roupsard, op. cit.).

En observant attentivement la situation des zones de départ et d'installation (confère figure 5.43), l'orientation sud/nord des mobilités spatiales à l'intérieur de la région de l'Extrême Nord du Cameroun se dessine sans coup férir. Le secteur sud (pays toupouri) de la plaine du Diamaré constitue une zone regorgeant de paysans prêts à changer de villages pour acquérir des bonnes terres de labour et de culture de muskuwaari. La vallée de la Bénoué, zone de polarisation agricole constitue aussi une autre zone de départ des migrants bien que peu nombreux mais assez importants pour témoigner d'un malaise.

Il ressort alors une relation conséquente entre la migration vers la plaine de la Bénoué et les nouvelles mobilités spatiales observées à l'intérieur de la plaine du Diamaré. L'incertitude suite à la peur de l'inconnue, l'insécurité foncière vécue, la distance et les attentes non réalisées, sont à l'origine du retour de quelques migrants de la plaine de la Bénoué et du découragement de quelques autres candidats qui préfèrent alors se diriger vers des espaces proches, connus, disposant des *karé* et surtout hospitaliers. Une hospitalité qui serait d'ailleurs une conséquence de la migration vers la plaine de la Bénoué.



Source fond de carte : Roupsard, 1987, p79.

Réalisée par Watang Ziéba, décembre 2007

Figure 5.43. Synthèse des migrations ruo-rurales au Nord Cameroun aujourd'hui

## CONCLUSION

La saturation foncière demeure la principale cause de départ du pays Toupouri. Cependant l'on ne peut négliger certaines causes sous-jacentes responsables le plus souvent des départs individuels et même forcés : la pratique de Saah'n. Le choix du pays guiziga s'explique par la disponibilité en terres de karal. Au delà de cette cause plus ou moins physique, il faut mettre au centre du choix des terroirs d'installation l'hospitalité du pays guiziga. On ne saurait oublier les départs de la plaine de la Bénoué vers le pays guiziga de migrants toupouri qui la trouvent très éloignée et parfois hostile.

## **CHAPITRE 6**

### **MOBILITE SPONTANEE DE MASSE VERS UNE ZONE DE PEUPEMENT ANCIEN ET D'EMIGRATION PLUTÔT HOSPITALIERE**



## INTRODUCTION

Les migrations vers la plaine de la Bénoué ont drainé près de 200 000 personnes. Encadrées par l'Etat et les structures agréées (SODECOTON, MEAVB), celles-ci se sont déplacées en masse. Ainsi, des familles et des villages entiers se sont déplacés vers des sites d'installation neufs de la vallée de la Bénoué. Ces déplacements de masse ont été encouragés par les facilités de transport et de prise en charge des migrants à l'arrivée. Plus tard en 1987, le désengagement de l'Etat en ce qui concerne le transport et la prise en charge des migrants à l'arrivée ne va pas décélérer ce mouvement de masse. La situation difficile des zones de départ et l'espoir d'avoir des jours meilleurs dans la vallée de la Bénoué justifient ces déplacements. Cependant, ce mouvement spontané de masse est aussi observé dans le cadre des nouvelles mobilités spatiales pourtant orientées vers un vieux bassin de peuplement aux densités nettement supérieures à celles de la vallée de la Bénoué. Comment se manifestent ces déplacements de masse ? Existe-t-il une filière migratoire dans le cadre des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré ? Si oui, comment est-elle organisée ? Comment réagissent les populations autochtones face à ces installations au moment où il se dégage dans la vallée de la Bénoué des manifestations xénophobes par endroits (Koulandi, op. cit.) ?

## 6.1. MOBILITE SPONTANEE DE MASSE VERS UNE ZONE DE PEUPEMENT ANCIEN

Les nouvelles mobilités spatiales se déroulent dans un cadre plutôt plus peuplé que la plaine de la Bénoué où l'encadrement de l'Etat a encouragé des départs massifs. Cependant, malgré l'absence de l'Etat et les densités plus importantes dans la plaine du Diamaré, le caractère massif des mobilités demeure.

### 6.1.1. Des départs spontanés de familles entières du secteur sud de la plaine du Diamaré.

La spécificité des mobilités des paysans du secteur sud de la plaine du Diamaré est son caractère massif. Qu'elles soient orientées vers les terres neuves de la vallée de la Bénoué ou vers le vieux bassin de peuplement du Diamaré, ces mobilités spontanées de masse sont devenues régulières depuis 1987.

Dans l'arrondissement de Porhi par exemple, on note des départs fréquents de familles entières pour des raisons diverses. C'est le cas du village Fadéré qui a acquis la renommée de village d'émigration<sup>18</sup>. Selon le sous-préfet de cette unité administrative, chaque année des départs de familles entières y sont enregistrés (Photo 6.4 et tableau 6.21).



**Photo 6.4.** Cases délabrées et abandonnées par des migrants à Fadéré (Mayo Porhi)

*De gauche à droite, des cases en ruine ; aucun membre de la cellule familiale n'est resté pour prendre soin de la concession familiale. Les départs se font par familles entières.*

Cliché : Watang Ziéba, avril 2007

---

<sup>18</sup> Entretien avec le sous préfet de Touloum, mars 2007

**Tableau 6.21. Nombre de familles ayant émigré en 2005**

<b>Terroirs enquêtés</b>	<b>Nombre de ménages déplacés</b>
Touloum	07
Fadéré	12
Tchatibali	08
<b>Total</b>	<b>27</b>

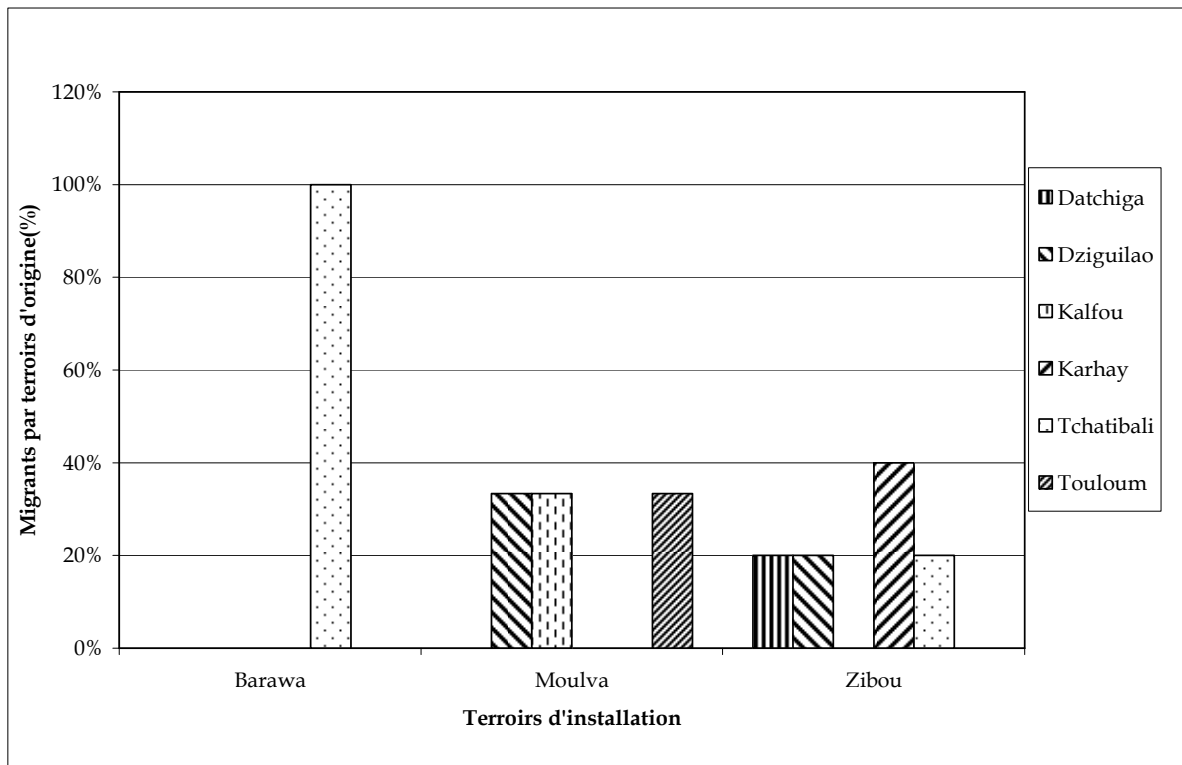
Source : enquête réalisée en 2005 auprès des Djaoro

Le tableau ci-dessus donne une idée de l'ampleur des mobilités spontanées de masse dans le secteur sud de la plaine du Diamaré (pays toupouri) d'où plusieurs familles entières partent pour des raisons diverses. L'ampleur des mobilités en général est plus importante, car les départs individuels n'ont pas été recensés dans le cadre de cette enquête. Ces familles s'installent le plus souvent dans les mêmes terroirs d'immigration.

### **6.1.2. Une installation par familles entières dans les vieux terroirs guiziga**

Si les densités en pays guiziga sont relativement faibles (30 hts/km<sup>2</sup>), il faut signaler qu'il s'agit d'un vieux bassin de peuplement dont la mise en valeur des terres est bien antérieure à l'invasion foubé. A part quelques espaces interstitiels non occupés entre les différents terroirs étudiés, les réserves foncières sont limitées. Une immigration de masse semble alors impossible. Cependant, on observe une installation de familles entières dans ces vieux terroirs d'immigration.

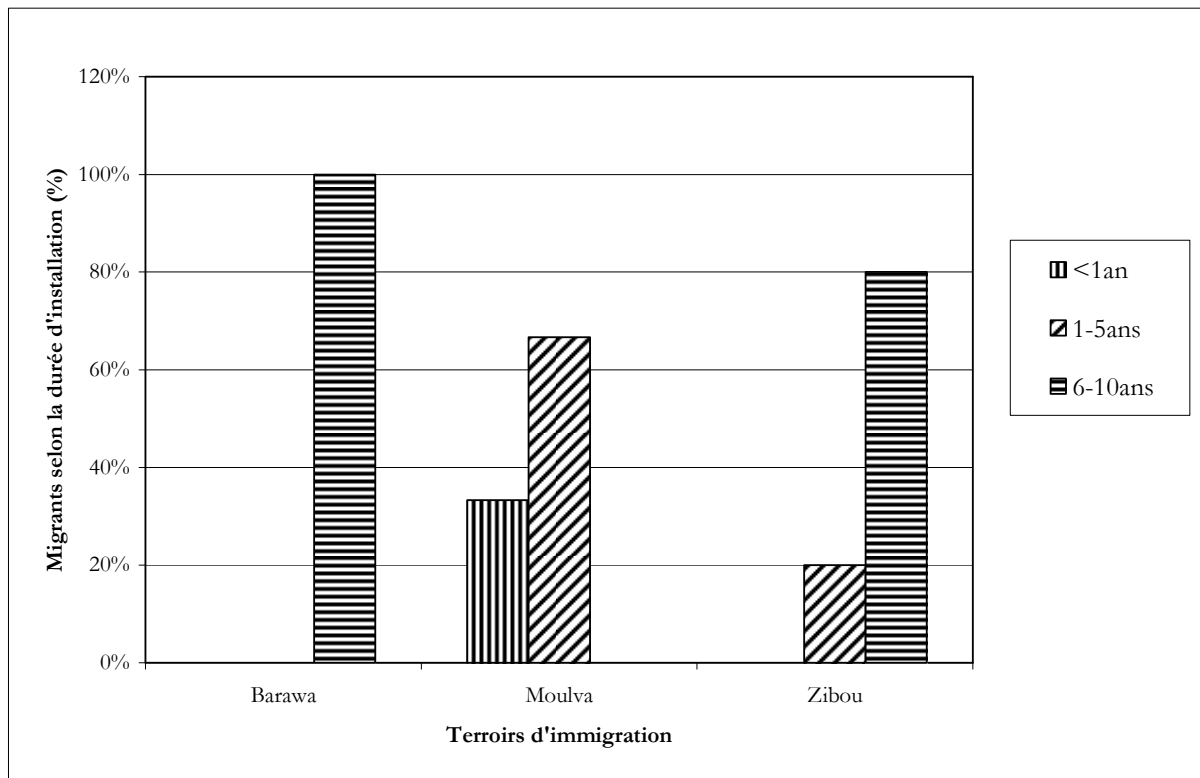
Des familles originaires du même terroir s'installent en masse dans ces terroirs d'immigration. C'est le cas à Barawa Laddé, Zibou, Foulou et Mobono où plusieurs familles originaires du même terroir se sont installées plus ou moins à la même période (confère figure 6.44).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 6.44. Répartition des migrants par terroirs d'origine**

Toute la communauté migrante de Barawa Laddé est originaire de Tchatibali. C'est dire qu'il s'agit d'individus appartenant à la même famille au sens large du terme. A Mulva, les migrants sont originaires à proportion égale (33 %) de Dziguilao, Kalfou, Touloum. Tel est aussi le cas pour la communauté de migrants de Zibou constituée à 40 % d'originaires de Kar-hay. A cette origine commune, il faut ajouter les arrivées plus ou moins simultanées. Chaque individu s'installant avec sa famille et d'autres parents proches (figure 6.45).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 6.45. Répartition des migrants selon leur durée d'installation**

A partir de la figure ci-dessus, l'on peut constater que les migrants vivant à Barawa Laddé ont tous une durée d'installation comprise entre 6 et 10 ans. Ce qui signifie que plusieurs d'entre eux seraient arrivés au courant de la même année. Cette dernière information est confirmée par nos investigations. En effet, il y a eu une première vague d'installation en 1998 constituée d'une dizaine de familles et une deuxième vague quelques années plus tard constituée d'un nombre plus réduit. A Moulva, près de 35 % de migrants sont tous arrivés au courant de l'année 2006. C'est donc dire que la période d'installation des migrants, assez courte, peut nous permettre de penser à une installation de plusieurs migrants à la fois, à une installation de masse.

Cependant, il faut souligner que cette installation par familles entières ne se fait pas sans préparation, il s'agit plutôt de toute une organisation ou filière qu'il est important de décrire.

### **6.1.3. La filière migratoire rurale, un fait récent**

Qu'il s'agisse de migrations vers la plaine de la Bénoué, le périmètre rizicole de Maga ou vers le bassin sucrier sud camerounais, les différents mouvements des populations du nord Cameroun ont toujours suivi une organisation précise de la part des pouvoirs publics et des structures concernées (MEAVB, SODECOTON, SEMRY, CAMSUCO ...) (Roupsard, op. cit.). Le recrutement des candidats pour une installation dans la vallée de la Bénoué s'est effectué à travers les décentes régulières des autorités administratives. Celui des ouvriers des sociétés sucrières fut l'œuvre des représentants desdites sociétés. Dans les deux cas, le transport et la prise en charge des migrants à l'arrivée sont assurés par les recruteurs ; leur déplacement obéissait alors à une démarche plutôt officielle. Plus tard le désengagement de l'Etat va laisser la place à une organisation des paysans de plus en plus favorables à une émigration devenue spontanée ou mieux, volontaire.

#### **6.1.3.1. Une organisation construite autour des éléments nouveaux**

L'absence de l'Etat et des structures d'encadrement traditionnelles des migrants ne sera pas à l'origine d'une anarchie dans les mouvements migratoires. Au contraire, les déplacements non encadrés vers la vallée de la Bénoué, le bassin sucrier sud camerounais et plus récemment à l'intérieur de la plaine du Diamaré seront régis par une organisation basée sur des règles assez originales et propres aux migrants.

Les coûts liés au transport et à la prise en charge à l'arrivée ne constituent plus les principales préoccupations du candidat à la migration. L'organisation de la filière migratoire vise plutôt à résoudre les questions relatives :

- à l'accès aux terres (terres de karal en ce qui concerne les nouvelles mobilités dans la plaine du Diamaré);
- au choix des terroirs possédant des terres fertiles ;
- au choix des terroirs hospitaliers ;
- au choix des terroirs non isolés (c'est-à-dire des terroirs à partir desquels le migrant peut demeurer en contact à la fois avec les autres membres de la communauté

migrante et ceux de la famille restée au village d'origine ; c'est la construction d'un espace ethnique à l'intérieur de la zone d'immigration). Ce dernier élément est spécifique aux nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré.

C'est dire que la construction d'une filière migratoire dans le cadre des déplacements non encadrés est basée plutôt sur des éléments qui n'ont pas toujours constitué les principales préoccupations pour les organisateurs des migrations encadrées vers la plaine de la Bénoué. La décision de migrer revient entièrement au migrant qui évalue avant son départ les chances d'obtenir un espace de labour dans le terroir d'immigration. Ce comportement est proche de celui décrit par Todaro (op. cit.) à la seule différence que la rentabilité des migrations ne résulte pas d'un calcul coûts-bénéfices ; les coûts de déplacement étant très négligeables. Aussi, faut-il ajouter qu'il s'agit ici d'une mobilité à l'intérieur d'un même secteur d'activité, la possibilité d'acquérir des terres de labour demeure la principale motivation. Le calcul se ferait alors au niveau du différentiel de terre à acquérir entre les terroirs d'origine et les terroirs d'installation tant en quantité qu'en qualité.

Le désengagement de l'Etat de l'encadrement des mouvements migratoires a donc laissé place à « *une institution sociale (...) dont a recours le migrant à différentes étapes de son cheminement : soutien au projet migratoire, identification des destinations et périodes propices (...), échanges matériels et immatériels avec le village d'origine. (Guilmoto et Sandron, 2000) »*

Il est important pour nous de présenter le fonctionnement de cette institution sociale que constitue la filière migratoire.

### **6.1.3.2. Fonctionnement de la filière migratoire dans les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré**

Le fonctionnement de la filière migratoire est orienté par un chaînon clé que constitue l'éclaireur. Son rôle est capital pour le passage aux étapes suivantes : La quête de terres pour la communauté restée au village, l'arrivée des autres membres de la famille, la dispersion des « frères » migrants vers les terroirs satellites.

### 6.1.3.2.1. Le pionnier éclaireur

Il s'agit du premier migrant à s'installer. Avant de choisir le terroir d'installation, il réside dans le centre urbain le plus proche. Dans le cas des nouvelles mobilités spatiales, il s'agit de Moutourwa, de Salak, de Mindif. Il peut aussi s'installer dans un terroir où l'on note la présence plus ou moins ancienne d'un membre de son ethnie (Foulou). L'exploration des différents terroirs susceptibles d'accueillir des migrants se fait à vélo, à pied pour nouer les contacts avec les Lawan et les Djaoro. Ce dernier peut bénéficier de la main d'œuvre de l'éclaireur dans ses champs. Celui-ci en profite pour juger de l'hospitalité des autres habitants du village. Généralement l'autorisation de défrichement est donnée à l'éclaireur à la prochaine saison agricole.

L'éclaireur est peut être envoyé par les autres membres de la communauté demeurés dans le terroir d'origine. C'est le cas pour Foulou où l'actuel Djaoro envoya son beau fils à la recherche d'un terroir d'installation dans la plaine du Diamaré. Cependant, le fait d'être le premier à immigrer ne lui donne pas le titre de chef de la communauté. Lors de la désignation du Djaoro par le Lawan de Foulou, le beau fils pionnier refusa l'offre au bénéfice de son beau père. Il ne fit pas usage de son rôle de pionnier pour réclamer le titre de Djaoro. Cependant, ce titre peut être donné au pionnier par l'autorité villageoise et lui être reconnu par les autres migrants en guise de remerciement. C'est le cas de Djaoro Mana de Barawa Laddé. Le Djaoro constitue ici plus un représentant, un porte-parole qu'un chef commandant de la communauté.

Le rôle du pionnier éclaireur est important dans les filières migratoires nées à l'intérieur des communautés villageoises. C'est par exemple le cas au Sénégal où pour une communauté villageoise de pêcheurs « *Amadou Wange fut le premier à être parti en Casamance. (...) Il est devenu le diategui (correspondant) pour héberger les gens du village venus travailler* » (Guilmoto, op. cit.). Chez les Moose du Burkina Faso, ce guide fondateur appelé *kasma* est chargé d'installer les nouveaux venus. Autrement dit, le pionnier éclaireur prépare le chemin aux autres migrants.



#### **6.1.3.2.2. L'arrivée des autres membres de la communauté**

L'éclaireur, mieux loti maintenant, fait appel aux autres chefs de familles restés au village. Ceux-ci le rejoignent avant le début de la saison agricole. Cette première vague de migrants se présente chez l'autorité traditionnelle sous la direction de l'éclaireur. Puis, c'est la phase de défrichage de nouvelles terres et de construction des différentes cases d'habitation, d'arrivée des femmes et des enfants. Les arrivées suivantes ne seront plus notifiées à l'autorité traditionnelle qui constatera tout simplement un accroissement du nombre de migrants. Les derniers migrants à arriver se contenteront alors des terres qui leur sont offertes ou prêtées par leurs frères. D'ailleurs, ce premier terroir d'installation constitue une base arrière pour les migrants en quête de terres dans les terroirs proches.

#### **6.1.3.2.3. La dispersion des « frères » migrants vers des terroirs satellites**

Le premier terroir d'installation constitue le centre de distribution de la population migrante. Les derniers migrants mal lotis (disposant peu ou pas de terres de labour) vont se diriger vers les terroirs voisins hospitaliers. Les premiers contacts avec les populations desdits terroirs se font au marché et autres rencontres (fêtes populaires, funérails, deuil). Il est important de souligner qu'ici la préservation des rapports et des contacts avec la communauté migrante du premier terroir d'installation est capitale. Parmi les migrants se dispersant vers les autres terroirs proches, certains sont les fils ou les frères des migrants de première heure. Le premier terroir d'installation constitue alors le point de redistribution de la population.

Le déplacement par familles entières nécessite des points d'installation plutôt sous peuplés comme ce fut le cas pour les migrations vers la plaine de la Bénoué. Cependant, ces déplacements en masse des paysans toupouri s'effectuent ici vers une zone de peuplement ancienne et dense par endroits qui leur est plutôt hospitalière. Pour Seignobos (op. cit.), il s'agit de « *l'effet miroir de la migration dans la Bénoué sur les zone de départ* ». Il est alors important de comprendre pourquoi des communautés, caractérisées par une migration constante

(guiziga) et disposant de réserves foncières plus ou moins limitées, sont aujourd'hui favorables à l'installation des migrants.

## **6.2. L'HOSPITALITE GUIZIGA : UNE CONSEQUENCE DE L'EMIGRATION VERS LA PLAINE DE LA BENOUE ?**

Considérée comme un espace sous-peuplé, la plaine de la Bénoué fait l'objet d'un peuplement récent organisé pendant longtemps par l'Etat et aujourd'hui par certaines institutions chrétiennes. L'une des conséquences de ce repeuplement est l'émergence de forces opposées à cette immigration et des conflits fonciers parfois violents. Il se dégage même par endroits des manifestations xénophobes (Koulandi, op. cit.). Dans la plaine du Diamaré, la situation est plutôt contraire : une zone de peuplement ancien et dense par endroits qui est plutôt hospitalière vis-à-vis de migrants. S'agit-il simplement d'une conséquence de l'émigration des guiziga vers la plaine de la Bénoué ou existe-t-il d'autres facteurs qui expliquent cette situation ?

### **6.2.1. Divergence des réactions des populations autochtones dans les terroirs d'immigration foubé et guiziga**

Le choix de ces deux communautés relève de leur appartenance aux terroirs d'immigration dans la plaine de la Bénoué (foubé) et dans la plaine du Diamaré (guiziga, foubé). Les réactions divergent selon qu'on est dans un terroir d'immigration guiziga (plaine du Diamaré) ou dans un terroir d'immigration foubé (plaine du Diamaré, plaine de la Bénoué).

### **6.2.1.1. Ouverture des terroirs guiziga aux migrants toupouri**

Face à l'installation des migrants en pays guiziga, on enregistre des réactions diverses des paysans autochtones, des autorités traditionnelles et administratives des zones d'accueil et des élites guiziga. Cette partie aussi brève soit-elle nous permet d'avoir les différents points de vue des acteurs qui vont pour la plupart dans le sens de l'hospitalité.

#### **6.2.1.1.1. L'hospitalité des autorités traditionnelles**

Contrairement à la plaine de la Bénoué où l'installation des migrants est soumise à une autorisation préalable des lamibé, dans la plaine du Diamaré, cette installation est spontanée.

En effet, l'insertion des paysans dans plusieurs terroirs n'est pas toujours précédée par une consultation des lamibé. Celles-ci sont mises devant le fait accompli. Malgré tout cela, les lamibé ont toujours fait preuve de tolérance. Selon elles, la terre n'appartient à personne. Toute personne au-delà de son appartenance ethnique peut mettre en valeur les terres disponibles, elle peut être donc usufruitière. La terre cesse de lui appartenir dès que l'exploitant immigré cesse de l'exploiter (départ, décès).

Il importe de souligner que dans d'autres terroirs (Foulou, Mulva par exemple), l'acquisition des terres est précédée d'un accord du Lawan ou Djaoro : le nouveau venu s'installe d'abord chez un proche qui lui prête un lopin de terre en attendant l'obtention d'une parcelle plus importante l'année suivante.

Le caractère spécifique de la mobilité toupouri réduit considérablement l'existence du dernier cas ci-dessus cité. En effet, les migrants arrivent et s'installent en masse à la périphérie du terroir sur des espaces inexploités et entament un défrichement qui va du site d'habitation vers les zones les plus éloignées.

A Foulou par exemple, selon les prescriptions de l'autorité traditionnelle, les migrants peuvent défricher les nouvelles terres (terres inexploitées, exclues les jachères) et en être usufruitiers. Malheureusement, les interprétations diverses de cette prescription seront à l'origine de malentendus fonciers.

#### **6.2.1.1.2. Des paysans pour la plupart hospitaliers**

La morphologie agraire des terroirs d'immigration laisse a priori penser à une scission nette entre la communauté autochtone et la communauté allogène. En fait, l'installation des migrants se fait à l'écart du village. D'où la création le plus souvent d'un nouveau quartier constitué exclusivement de paysans migrants. Les relations entre autochtones et allogènes sont plutôt bonnes vu la coexistence pacifique entre les deux communautés. Les Guiziga acceptent bien la présence des migrants venus d'ailleurs. Il est important de s'appesantir sur cet aspect assez intéressant qui fait la spécificité des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré.

Cependant, on relève quelques conflits non négligeables. Surtout en ce qui concerne la question foncière. Il est important de souligner le brandissement par les paysans guiziga, de l'autochtonie comme un argument suffisant pour justifier leur droit à la priorité dans toute compétition (foncière, élection des membres de bureau des Groupes d'initiative commune (G.I.C) etc.) avec les migrants. Le fait d'être Guiziga, donc autochtone, est suffisant pour avoir raison dans tout conflit les opposant aux migrants qualifiés « d'étrangers ». Tout fait déviant (vol, sorcellerie) est naturellement l'œuvre de l'étranger. Néanmoins, la plupart des conflits sont réglés à l'amiable.

#### **6.2.1.1.3. Une élite et une autorité administrative plutôt méfiantes**

Des entretiens menés avec quelques guiziga considérés comme faisant partie de l'élite, il ressort que l'installation des paysans toupouri n'est point perçue comme une migration.

En effet, pour eux, on ne peut considérer comme migration rufo-rurale que des déplacements organisés et encadrés par l'Etat. Ils prennent pour exemple les migrations encadrées des populations guiziga vers la plaine de la Bénoué. Selon le responsable régional de la SODECOTON du Mayo Kani, élite guiziga, « *A l'époque, dit-il, l'Etat venait avec les camions ramasser les paysans pour les amener à Pitoa, à Lagdo où on leur distribuait des terres et de quoi se*

*nourrir la première année. C'est cela qu'on appelle migration<sup>19</sup> ». Selon lui toujours, « ce que font les paysans toupouri aujourd'hui est un désordre car en s'installant ils détruisent la végétation »*

Pour une autre élite originaire de Moutourwa encore, « *il n'est plus prudent de laisser ses terres sans les exploiter au village sous le risque de les voir être cédées à un étranger.* » Ces différents points de vue ressortent un sentiment de méfiance vis-à-vis des migrants. La question foncière constitue ici l'élément conflictuel principal avoué.

Quant à l'autorité préfectorale du Mayo Kani, elle souligne que « *l'élément toupouri est perturbateur.* » Selon elle, l'installation des paysans toupouri en pays guiziga est à l'origine de plusieurs conflits fonciers. Les zones conflictuelles dans son département sont localisées d'abord en pays toupouri et aussi dans les autres espaces habités par les Toupouri. Les conflits territoriaux les plus importants aujourd'hui recensés sont ceux relevés entre Djagara et Laf ; Yakang et Mouda ; Magada/Morongou et Lam. Tous ces espaces en conflit ont en commun, selon le deuxième adjoint préfectoral du département du Mayo Kani, la présence des Toupouri.

#### **6.2.1.2. Une cohabitation difficile dans des terroirs foubé des plaines de la Bénoué et du Diamaré**

Il faut relever que si les migrants sont bien accueillis dans les terroirs guiziga, il n'en est pas le cas dans les espaces foubés, que ce soit dans la Bénoué ou le Diamaré.

Cette partie s'appuiera sur des témoignages et des données récoltés par certains chercheurs (Koulandi, op. cit. ; Gonné, op. cit.), des institutions attentives à la question foncière (CDD, journaux) dans les terroirs d'immigration et obtenus lors de nos propres investigations. Ainsi, des exemples précis seront-ils donnés qui illustreront les relations entretenues entre les différentes communautés (migrante et autochtone).

---

<sup>19</sup> Entretien mené en août 2006

#### **6.2.1.2.1. Des relations conflictuelles entre autochtones et migrants dans la plaine de la Bénoué**

A la crise économique qui a perturbé considérablement le déroulement des migrations encadrées au Nord Cameroun, a suivi une crise sociale dans les territoires d'immigration. La question foncière est au centre de tous les affrontements et a renforcé la scission migrant-autochtone.

- **Des conflits entre grands exploitants autochtones et petits exploitants migrants aux affrontements entre pasteurs mbororo et cultivateurs migrants**

Des espaces d'immigration de la première heure aux espaces d'immigration actuelle dans la vallée de la Bénoué, l'on note des conflits fonciers les uns plus violents que les autres. L'un des plus actuels est celui opposant la Société agro-industrielle de la Bénoué (SAIB) considérée comme grand exploitant aux petits exploitants migrants pour la plupart, dans le périmètre rizicole aménagé près de Lagdo. Plus qu'une simple affaire entre agro-industriels et paysans, ce conflit oppose deux types de propriétaires fonciers : latifundio possédant des moyens énormes de mises en valeur des espaces importants et minifundio pratiquant une agriculture traditionnelle sur des parcelles réduites; exploitants non résidents (citadins) et exploitants résidents ; exploitants « autochtones<sup>20</sup> » et exploitants migrants. Les conflits agropastoraux constituent une autre dimension des conflits fonciers dont l'un des acteurs (agriculteur) est le migrant. C'est l'exemple des affrontements constants entre mbororo éleveurs et migrants dans le lamidat de Touroua.

Quoiqu'il en soit, ces exemples témoignent d'une cohabitation de plus en plus difficile entre migrants et autochtones. L'autoritarisme de certains Lamibé ne facilite non plus cette cohabitation.

- **Des Lamibé « autoritaires » et des migrants libéraux**

Originaires pour la plupart des sociétés où le pouvoir traditionnel est modéré (Moundang, Toupouri, Mafa), plusieurs migrants considèrent les Lamibé des zones d'accueil

---

<sup>20</sup> Quelques promoteurs de la Saib sont originaires de la région du Nord.

comme autoritaires et abusant même de leur pouvoir. De nombreux témoignages recueillis par le sociologue Koulandi (op. cit.) et par nous même présentent les abus auxquels se disent victimes les migrants dans la vallée de la Bénoué.

*« Ici à Tongo, il n' y a pas de lois. Le Ardo dirige le village comme si nous les migrants étions des esclaves. Quand il convoque une réunion, c'est une occasion pour nous blâmer, ou même pour nous insulter. »* (Koulandi, op. cit., p227, notre traduction)

Ce propos illustre le caractère autoritaire des Ardo (Régents) dans le terroir d'immigration de Tongo. Par ailleurs ces migrants dénoncent aussi l'abus de pouvoir de ces autorités traditionnelles en ce qui concerne la gestion foncière et la *Zakkat*. Les terres défrichées par les migrants peuvent être confisquées par le Ardo en fonction de ses relations avec le migrant ou lorsqu'il veut les attribuer à quelqu'un d'autre. La situation vécue par Issa, originaire de Souklé (Mokolo, Extrême Nord), confirme ce point de vue *« Il (Ardo) a ordonné la destruction de ma concession. (...) il a réussi à s'emparer de nos champs et nous ne savons pas si nous resterons à Tongo dans le futur. Il a déjà vendu nos champs à certaines élites de Garoua, par exemple la femme du Ministre Hayatou. Dans notre tradition, si tu défriches un champ, c'est comme un titre sur la propriété foncière. Ici, le champ défriché n'appartient pas aux personnes ayant fait le travail, mais au chef. Nous sommes aussi fatigués des réunions administratives, qui nous coûtent en temps, en argent et en insulte. Enfin, la Zakkat du Ardo, la taxe musulmane, est très élevée. »* (Koulandi, op. cit.. p228, notre traduction).

Il ressort de ces différents témoignages que :

- le Ardo est omnipotent vis-à-vis du migrant qu'il peut priver de champs (en arrachant les terres que celui-ci a défrichées) et expulser du terroir en fonction de ses humeurs ;
- la *Zakkat* est vécue par les non musulmans comme une injustice, surtout qu'elle est élevée ;
- le départ des migrants semble être l'objectif visé par le Ardo qui veut vendre les terres aux élites de Garoua.

Selon le Lawan de Djalingo dans le lamidat de Tchéboa, les migrants utilisant les terres du Lamido doivent respecter les prescriptions du Lamido, car celui-ci a bien eu la volonté de les accueillir dans son lamidat.

Quoiqu'il en soit, les migrants font face à un système rigide et autoritaire qui est très différent de celui des sociétés de départ. La situation est la même dans les terroirs d'immigration foubé de la plaine du Diamaré.

#### **6.2.1.2.2. Des migrants dépossédés de leurs terres dans les terroirs foubé musulmans de la plaine du Diamaré**

Les espaces foubé concernés par une immigration plutôt spontanée dans la plaine du Diamaré se caractérisent aussi par une relation conflictuelle entre migrants et autochtones. Le témoignage de Roger Danra, migrant toupouri à Balaza-Alkali recueilli par le CDD lors des journées diocésaines (1999) est assez illustratif (lire Encadré 1):



## Encadré 6.1. Témoignage d'un migrant toupouri dans un terroir peul de la plaine du Diamaré<sup>21</sup>

*« J'ai été envoyé en formation des agri-éleveurs par ma paroisse. La faute que j'ai commise est la suivante : le chef de quartier dans lequel se situe mes champs a été averti sans preuve. Le chef du village qui commande tous les chefs de petits quartiers et qui est reconnu officiellement, je l'ai averti et il m'a pris 2000 francs. Le chef du village appelé en langue peulh « Ardo » ayant pris 2000 francs n'a pas voulu que je sache que c'est lui qui confisque mes champs. Quant à lui, il veut me donner d'autres champs si je veux ou pas le Lamido va intervenir. Le 22 mai 1999, j'ai été agressé au champ par le chef de quartier voulant arracher mon matériel de travail. A cet effet, le CPH a demandé à suivre le problème au sérieux en allant voir le chef de quartier et le chef du village. Le chef du village a dit qu'il ne peut jamais changer sa position. Le CPH a porté plainte à la sous préfecture et on m'a restitué tous mes champs. Le 6 juin 1999, le Lamido de Balaza-Alkali est venu avec ses trois notables m'agresser à domicile. Ils étaient en voiture. D'après le Lamido, le sous préfet est un « venant », c'est lui, le Lamido, qui est propriétaire des terres. Ils m'ont donc chassé de ma nouvelle maison, car la première a été donnée à celui à qui on a attribué mes champs. (...) Il y a une politique de répulsion qui est née ça fait trois ans aujourd'hui entre musulmans et chrétiens ou païens. Les musulmans se disent autochtones. (...) Le chef du village se lève un matin, il commande : telle partie désormais est réservée cette année au pâturage ou au passage des animaux. Le champ que tu as défriché depuis trois ans, un musulman vient te porter plainte à la chefferie que c'était le champ de son grand-père, et il te l'arrache. Le champ que tu as défriché, tu n'as pas le droit de le donner à un frère sans avis du chef... »*

Source : CDD (1999)

<sup>21</sup> Nous avons, par endroits, apporté des modifications relatives à la forme afin de rendre le texte plus intelligible sans pour autant modifier le fond du témoignage.

Plus qu'un dénombrement de migrants victimes d'une expropriation par un Lamido, le témoignage de Danwé est assez complet pour mieux illustrer l'atmosphère conflictuelle qui règne dans le terroir foubé musulman de Balaza-Alkali. Il en ressort que :

- l'expropriation des migrants est effectuée par l'autorité traditionnelle et même par des paysans autochtones. Elle constitue une stratégie de maîtrise de la main d'œuvre agricole. En effet, la main d'œuvre agricole, après quelques années de labeur préfère travailler pour son propre compte ; elle procède alors à des défrichements de ses propres parcelles. Ceci a pour conséquence la rareté de la main d'œuvre agricole. La solution optée par l'autorité traditionnelle est de confisquer les terres défrichées par la main d'œuvre agricole pour la contraindre à retourner travailler dans les champs de muskuwaari des autochtones. Toujours selon Roger Danra : *« Avant lorsque les chrétiens venaient, c'était pour travailler les champs de l'homme foubé contre l'argent, mais durant ces cinq dernières années, les chrétiens travaillent leurs propres champs, les foubé ne trouvent plus de main d'œuvre. Les musulmans se sont donc organisés de la manière suivante : ils arrachent la terre aux « venants » au mois de mai ou de juin. Quand ils (les chrétiens ouvriers agricoles) auront moins de champs, ils viendront travailler pour de l'argent. »* Il faut donc comprendre qu'une population migrante sans terre est un gage pour la disponibilité de la main d'œuvre agricole dans les terroirs d'immigration foubé de la plaine du Diamaré. D'autant plus que l'emploi dans les champs de muskuwaari a constitué la principale cause de l'immigration.

- le caractère unilatéral de la délimitation des espaces de pâturage par l'autorité traditionnelle se fait au détriment des paysans migrants. En effet, il existe une compétition entre les espaces nouvellement défrichés et les espaces de pâturage. La priorité est alors donnée aux seconds ; ceci au détriment des migrants agriculteurs qui voient souvent leurs parcelles défrichées devenir des espaces de pâturages.

- les transactions foncières entre migrants sont très contrôlées par l'autorité traditionnelle ;

- le pouvoir de l'autorité moderne est bafoué parce que le préfet est un « venant », considéré comme étranger aux problèmes fonciers de la région. Et très souvent celle-ci ne veut pas se « mouiller » dans les affaires locales.

## **6.2.2. L'hospitalité guiziga : une conséquence ou l'«effet miroir» des migrations guiziga dans la plaine de la Bénoué**

En faisant une lecture comparée des relations autochtones/migrants dans les différents terroirs d'immigration guiziga et foubé, l'on observe que dans les terroirs d'immigration foubé, il y a une frustration constante des migrants malgré le fait que leur installation ait été autorisée par des autorités traditionnelles. Ce qui n'est pas le cas dans les terroirs guiziga qui se caractérisent par l'hospitalité des autorités traditionnelles et celle des paysans. Ceci peut s'expliquer par l'« effet miroir » de la migration guiziga dans la plaine de la Bénoué » et le caractère non musulman des mœurs des autochtones et des migrants qui participent à leur rapprochement.

### **6.2.2.1. L'«effet miroir» de la migration dans la plaine de la Bénoué**

Nous avons déjà montré que la société guiziga est productrice de migrants depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, il y a un renversement de la situation. Le pays guiziga est devenu une zone d'accueil des migrants. Il passe donc d'une terre d'émigration à une terre d'immigration. Ce qui est nouveau. Bien que déjà observées à l'intérieur de la plaine du Diamaré, les mobilités ont concerné les espaces de piémonts situés entre les terroirs foubé et les massifs du Mandara. C'est le cas des piémonts de Mokyö, Kourgui, Tchéré et Godola. Les terroirs foubé nécessitent d'une main d'œuvre agricole accueillait aussi des migrants au départ saisonniers, puis définitifs. Selon Seignobos (op. cit.), « *les zones à peuplement homogène restaient exemptes de migrants extérieurs au groupe* », ce fût le cas pendant longtemps dans notre zone d'étude. A partir des années 1990, l'installation des paysans migrants en pays guiziga ne suscite aucune réaction inhospitalière ; au contraire l'hospitalité des Guiziga constitue un facteur essentiel dans le choix du terroir d'installation. Selon le Lawan de Barawa Laddé « *Quoi de plus valeureux que de bien arrêter la boue pour nourrir sa famille, il faut donner la place pour cultiver à celui qui veut travailler, après tout nous sommes des frères. Nous aussi, nous avons nos frères qui sont partis chez les gens.* » Le point de vue des paysans guiziga est très proche de celui de leur Lawan car pour eux « *la terre c'est pour tout le monde, nous allons mourir et la laisser. Si*

*quelqu'un veut un peu de terre pour vivre et nourrir ses enfants, il faut la lui donner.* » A la question « trouvez vous normal que des étrangers viennent s'installer ici ? » La totalité des paysans autochtones de Barawa Laddé répond « oui ». Plusieurs facteurs ont contribué à cette ouverture.

### 6.2.2.1.1. Les mobilités internes au pays guiziga

De nombreux Guiziga ne sont pas nés dans les terroirs où ils vivent aujourd'hui. C'est ainsi que nous avons recensé près de 12 familles Guiziga non originaires de Barawa Laddé mais venant du terroir voisin de Nubu. Ceci est une conséquence des mobilités de courte distance à l'intérieur du pays guiziga. Cette pratique est une caractéristique traditionnelle guiziga. Pontié (op. cit.) relevait, par exemple, que 60 % seulement des chefs de *Hay* de Mussurtuk sont natifs de cette localité. Les terroirs guiziga de Bruï, Badjava, Foulou, Vaza, Mouda, Mayel Ngaïma ont près de 20 % de leur population constitués de Guiziga originaires de terroirs voisins (Tableau 6.22).

**Tableau 6.22. Provenance des immigrants dans les terroirs guiziga durant les années 1970**

Lieu de naissance	de → Canton de Moutourwa (%)	Midjivin (%)	Mindif (%)	Maroua rural (%)	Autres (%)
↓ Lieu d'installation					
Zuzui	18,3	28,1	29,1	17,8	6,5
Foulou	22	33,7	26,8	16,4	0,8
Vaza	9	34,9	43	6,3	6,3
Mayel Ngaïma	49,7	17,9		27,5	4,7
Bruï	77,9	5,8		1,4	14,7
Mouda	33,8	32,2	7,8	14	11,9

Source : Pontié, 1973, p210.

Il est possible de constater que tous les terroirs énumérés accueillent des individus venant des différents cantons guiziga. Le terroir de Foulou qui accueille aujourd'hui une forte colonie de migrants toupouri accueillait déjà en 1970 des migrants guiziga venus de

cinq localités différentes. L'accueil des étrangers ne constitue donc pas pour le pays guiziga quelque chose de nouveau. Le retour de certains migrants va renforcer cette situation.

#### **6.2.2.1.2. Le retour des migrants des autres terroirs guiziga et de la plaine de la Bénoué**

L'étude de l'habitat à Barawa Laddé révèle l'existence d'un quartier constitué de quelques migrants de retour. Il ne s'agit pas de migrants revenus de la plaine de la Bénoué, mais plutôt de ceux ayant effectué dans le passé une migration vers d'autres terroirs guiziga : Nubu, Mugudu, Tchoffi, Gawel. C'est aussi le cas à Mobono où parmi la population, on enregistre de nombreux guiziga venus de terroirs divers. L'itinéraire de certains d'entre eux passe par les terroirs guiziga proches et la plaine de la Bénoué. C'est d'ailleurs le cas du Djaoro Yaya, guiziga qui est parti de Yakang en 1987 (pays guiziga) et a résidé dans la plaine de la Bénoué, puis à Yaoundé avant de revenir s'installer à Mobono. Tel est aussi le cas pour d'autres migrants guiziga qui ont résidé dans plus d'un terroir de la plaine du Diamaré avant de s'installer à Mobono. (Tableau 6.23)

**Tableau 6.23. Terroirs de résidence des migrants guiziga avant l'installation à Mobono**

<b>Terroirs</b>	<b>Effectif</b>
Banki	2
Gawel	6
Moutourwa	2
Yakang	15
Doulougou	1
Mouda	4
Gawar	7
Salak	4
Tchoffi	3

Source : enquête de terrain, mars 2007

On remarque que les Guiziga résidant aujourd’hui à Mobono sont de diverses origines ou ont eu à migrer antérieurement dans d’autres terroirs. Certains d’entre eux ont résidé successivement dans deux ou trois terroirs. La quasi-totalité de ces terroirs font partie du pays guiziga, à l’exception de Banki qui fut un terroir d’immigration des Guiziga dans les années 1960

Le retour des migrants de la plaine de la Bénoué est aussi réel. C’est le cas à Foulou, où on a recensé une vingtaine de migrants de retour. En 2002, Gonne (op. cit.) notait aussi le retour de ces migrants dans les terroirs de Vaza et de Foulou (Tableau 6.24).

**Tableau 6.24. Effectif des migrants de retour dans cinq terroirs guiziga**

<b>Terroirs</b>	<b>Effectif des migrants de retour</b>
Zuzui	10
Foulou*	16
Vaza	08
Barawa Laddé	03
Mobono	4
<b>Total</b>	<b>41</b>

Source : Gonné (op. cit.) et enquête de terrain 2003-2007  
 \*(Gonné en 2002 a enregistré 13 migrants de retour à Foulou)

Le retour des migrants de la plaine de la Bénoué est sans doute croissant. Les terroirs de Zuzui, Foulou, Vaza, Barawa Laddé, Mobono se caractérisent par :

- la présence de migrants de retour de la plaine de la Bénoué. On dénombre ici une quarantaine de migrants pour l’ensemble des quatre terroirs. Cet effectif va sans cesse croissant, car à Foulou on est parti de 13 migrants de retour en 2002 à 16 en 2007 ;
- le fait que leurs populations soient issues d’une mobilité interne au pays guiziga (voir tableau 6.22);
- l’accueil des migrants venus du secteur sud de la plaine du Diamaré.

La cohabitation avec les paysans venus du pays toupouri pour la plupart est facilitée par ces deux premières caractéristiques.

Il est important aussi de noter que même les Guiziga n'ayant jamais émigré se sentent plus ou moins concernés par les migrations dans la plaine de la Bénoué, car nombreux sont ceux qui ont des parents qui y résident. C'est ainsi qu'à Barawa Laddé, près de 20 % des familles recensées affirment avoir un proche parent dans les zones de Lagdo, Badjouma, Touboro, etc. Ceci contribue à s'ouvrir à l'extérieur. Ceux-ci comprennent facilement qu'on peut s'installer dans un terroir qui n'est pas sien. C'est exactement le point de vue de Seignobos qui affirme que « depuis les grandes migrations dans la Bénoué, ces régions (les zones à peuplement homogènes guiziga, guidar...) ne peuvent refuser la venue « d'étrangers », car leurs ressortissants retrouvent eux-mêmes cette situation dans la Bénoué. » Autrement dit, ils ne peuvent s'opposer au reflet de la situation vécue par les leurs.

Il est faut souligner que d'autres facteurs facilitent le contact entre les communautés migrante et autochtone.

#### **6.2.2.2. Des communautés fondamentalement non musulmanes : un facteur de cohésion ?**

Contrairement aux espaces d'immigration de la Bénoué qui appartiennent aux lamidats foubé musulmans, les espaces d'installation dans le cadre des nouvelles mobilités dans la plaine du Diamaré appartiennent au pays guiziga où l'islam même parfois présent n'influence pas la gestion des hommes. Dans les terroirs d'immigration foubé, au-delà de la différence ethnique qui existe entre les communautés migrante et autochtone, on peut constater une divergence extrême du point de vue religieux (les foubé sont tous musulmans et les Toupouri sont tous non musulmans, chrétiens ou animistes). La pratique de l'islam par les migrants participerait au rapprochement des deux communautés.

Dans les terroirs d'immigration guiziga, l'islam n'est pas omniprésent. De nombreux Guiziga continuent à célébrer la fête du *Kuli*<sup>22</sup> tandis que les migrants toupouri pratiquent les rites traditionnels (fête du coq par exemple). La consommation des boissons locales alcoolisées (Bili-bili, Arki) participe au renforcement des liens entre les deux communautés (Boutrais et al, op. cit.). Dans les terroirs foubé, ces boissons sont au contraire sources de ségrégation entre communautés migrante et autochtone musulmane. C'est le cas à Tongo-

---

<sup>22</sup> Terme désignant l'esprit des morts chez les Guiziga du Nord Cameroun

Kaïwan, terroir d'immigration de la plaine de la Bénoué où on observe la présence de deux marchés différents ; l'un fréquenté par les Foulbé musulmans et l'autre par les migrants non musulmans consommateurs de boissons alcoolisées (Koulandi, op. cit.).

Le principal obstacle culturel qui est la langue est franchi avec plaisir par l'une ou l'autre communauté. De plus en plus, on rencontre des Toupouri qui parlent guiziga (c'est le cas de Djaoro Mana de Barawa Laddé) et des Guiziga qui s'expriment en toupouri.

La séparation de l'Islam d'avec le pouvoir traditionnel (Le Lawan de Barawa Laddé n'est pas musulman) diminue considérablement les mécontentements liés à la *zakat*. En effet, la *zakat* est perçue par les non musulmans comme un signe d'asservissement. Selon les Lamibé des terroirs foulbé, il s'agit d'une taxe foncière qui ne sert qu'à aider les plus déshérités du village, il faut donc s'en acquitter avec joie. Cependant les paysans non musulmans trouvent exorbitantes les quantités de céréales exigées par les Lamibé. Dans les terroirs d'immigration guiziga de la plaine du Diamaré, cette taxe prend plutôt la forme d'une reconnaissance vis-à-vis de l'autorité traditionnelle. Aucune sanction n'est d'ailleurs prévue pour réprimer les déviants. Aussi, la quantité de céréales offerte au Lamido dépend-elle de la bonne volonté de tout un chacun.

### **6.2.2.3. Des marques d'occupation spatiale très visibles facilitent l'installation des migrants en pays guiziga**

Les espaces non occupés dans les terroirs guiziga le sont vraiment. Autrement dit, l'espace est suffisamment marqué par des faits visibles et permanents lorsqu'il est exploité : espaces de labour, jachère. Les espaces non exploités sont délimités. L'élevage du gros bétail est une activité secondaire et est moins développée. Il est alors possible aux migrants de s'installer sur des espaces considérés comme non exploités. Le principal problème ne demeure plus que celui du statut du migrant par rapport aux espaces défrichés. Ceci réduit considérablement les affrontements intercommunautaires et facilite la cohabitation entre autochtones guiziga et toupouri.

Tel n'est pas le cas dans les zones d'immigration foulbé comme dans la vallée de la Bénoué où l'élevage est la principale activité humaine. Les zones de parcours ne sont pas assez marquées pour une lecture facile par le migrant. Seignobos (op. cit.) illustre bien cette



situation en relevant que « *les zones peuvent être vides mais (...) encore occupées sans les marqueurs paysagers classiques d'une exploitation agricole lourde. Déjà expérience avait été faite de ce pseudo vide dans les lamidat (...) [de] Tchéboa et [de] Touroua.* » Pire encore, on note une grande dilatation des espaces de parcours à bétail. Dans une telle situation, il est très régulier de constater un chevauchement entre les espaces de culture et les aires de parcours, d'où « *des problèmes fonciers insolubles, des paiements de *zakakat* (redevance traditionnelle) aux Lamibé, de mobilisation d'élites de type « jeunes Peuls », très anti-migrant.*», phénomènes inconnus dans les terroirs guiziga plutôt pro-migrants.

#### **6.2.2.4. A qui appartient la terre ? Deux réponses évocatrices de la perception du foncier**

Nous avons interrogé 21 migrants et 21 autochtones à Foulou dans la plaine du Diamaré sur les questions « Pouvez vous vendre vos terres ? Si non pourquoi ? ». L'analyse des réponses obtenues et de quelques exemples concrets extraits des travaux de Seignobos (op. cit.) et Koulandi (op. cit.) menés dans les lamidats foubé de la vallée de la Bénoué nous permet de voir une divergence quant à la place qu'on donne à la terre au-delà de sa valeur agricole.

- **Qu'il s'agisse des Guiziga, autochtones, ou des migrants toupouri, la terre appartient à la descendance. On ne peut pas la vendre.**

A Foulou, par exemple, les migrants interrogés sur la possibilité de vendre la terre, nous ont tous répondu qu'« on ne peut avoir des enfants et prétendre vendre ses terres ». C'est dire que la descendance est au centre du phénomène foncier. La vente de la terre constituerait une atteinte à sa gestion durable. Ceci facilite en aval la gestion foncière pour l'autorité traditionnelle qui reconnaît au migrant un droit de jouissance illimité. Autrement dit, le migrant jouit des terres qu'il défriche, le droit de transmission successorale lui est garanti. La convergence des points de vue des autochtones et des migrants quant à la perception du foncier et la précision des limites du droit du migrant renforcent la cohabitation entre les deux communautés.

- **Dans les zones foubé d'immigration**, la situation est bien différente.

La terre appartient au Lamido. Cet exemple décrit par Seignobos (op. cit.) illustre bien ce point de vue « *Une affaire éclate avec le chef de village de Plateau-Gadona [Mayo Rey], un Zulgo qui avait quitté Ouro-Kessoum. Devant ses frères montagnards de Mayo-Zaki, il se vante d'avoir acheté sa place auprès du chef mbum d'Akana. Ces villages se situent sur l'axe Ngaoundéré-Toubo. Le dogari Abdou, toujours très informé, convoque le jawro d'Akana : « On ne coupe pas **la terre de Baaba**<sup>23</sup> ! ». Le jawro doit payer 1,5 million. (...) Le jawro d'Akana va alors se plaindre auprès du dogari Abdou en disant : « ces jawro, que font-ils avec ces bornes sinon couper **la terre du Baaba** ? ».*

L'exemple décrit aussi par Koulandi (op. cit., pp227, 228) va dans le même sens : « *dans notre tradition [le migrant est originaire de Souklé à l'ouest de Mokolo], si tu défriches une brousse pour créer un champs, c'est comme un droit à la terre défrichée. Ici [à Tongo Kaiwang, vallée de la Bénoué], le champ défriché n'appartient pas aux personnes qui font le travail, **mais au chef**. (...) Enfin, la Zakat du Ardo, la taxe musulmane est trop élevée. (...) Prenons l'exemple de Gilbert qui est parti. Certains membres de sa famille veulent peut être rester, mais ils ne peuvent le faire parce que les champs de Gilbert ne lui appartiennent plus. (...) **Ils appartiennent maintenant au Ardo** » (ma traduction).»*

Ces deux exemples sus-cités précisent bien que la terre est la propriété du Lamido. Même le droit à la transmission successorale des terres à la progéniture n'est pas reconnu aux migrants. La divergence des centres d'intérêt, toujours favorables aux autochtones, est un facteur de l'affrontement constant entre les autochtones foubé et les migrants. Au contraire, en pays guiziga la convergence des points de vue des autochtones et des migrants quant à la perception du foncier et la précision des limites du droit du migrant (assez significatif) renforcent la cohabitation entre les deux communautés.

---

<sup>23</sup> Nom donné aux Lamibé de Rey

## CONCLUSION DU CHAPITRE

Du pays foubé au pays guiziga, on observe une divergence de réaction face à l'installation toujours massive des pionniers toupouri. Tandis que les Foubé de la plaine de la Bénoué et du Diamaré font preuve parfois d'hostilité vis-à-vis des migrants, on enregistre au contraire chez les Guiziga, grands migrants, une réaction hospitalière. Les raisons de l'acceptation des migrants dans une zone au peuplement très ancien vont de ce qu'on a appelé l'« effet miroir » de la migration des Guiziga aux perceptions que se font les différentes communautés quant à la propriété foncière.

## CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Dans cette partie, il était question de cerner l'élément déclencheur des mutations spatio-agricoles en pays guiziga. A l'instar des autres migrations rurales au Nord Cameroun, les Toupouri sont les principaux acteurs des mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré. Ils constituent 29 % de la population migrante dans la vallée de la Bénoué, 76 % de la communauté migrante en pays guiziga. Ils occupent une place importante dans les migrations rurales au Nord Cameroun depuis 30 ans. La hiérarchisation des causes de ces migrations met la saturation foncière et la quête des espaces de production du *dong-long* en première position. En faisant un arrêt sur les raisons du choix de la plaine du Diamaré, la proximité et l'hospitalité deviennent des éléments clés du processus migratoire, deux atouts qui manquent à la plaine de la Bénoué. Celle-ci constitue d'ailleurs un autre point de départ pour ce semblant de mouvement de retour des migrants qui préfèrent s'installer en pays guiziga que de retourner dans les terroirs de départ. Il est alors intéressant de s'attarder sur les conséquences spatio-agricoles de ces nouvelles mobilités spatiales.

**TROISIEME PARTIE :**

**LES MUTATIONS SPATIO-AGRICOLES EN PAYS GUIZIGA : UNE  
CONSEQUENCE DES NOUVELLES MOBILITES SPATIALES DANS LA  
PLAINE DU DIAMARE**

**(Etude des terroirs témoins de Barawa Laddé, Mobono, Foulou)**

## INTRODUCTION

L'installation des migrants a provoqué de nombreuses transformations profondes en pays guiziga. Celles-ci peuvent être perceptibles tant au niveau des espaces de culture, de la production agricole qu'à celui de la dynamique des territoires, des mutations des espaces ethniques. C'est dire que depuis les années 1990, la plaine du Diamaré a amorcé une nouvelle étape de l'occupation et de la gestion de l'espace. La lecture de cette mutation peut se faire à travers :

- la dynamique agricole (superficies des espaces de culture, productions et pratiques culturelles) dans les terroirs d'installation ;
- les dynamiques territoriales (évolution vers des espaces de cultures à étendue inter-lamidale) et les mutations foncières ;
- la « Toupourisation » des terroirs ou la naissance d'un espace ethnique toupouri en pays guiziga.

De l'échelle d'observation dépend la bonne lecture des différentes mutations suscitées. C'est ainsi qu'il importe pour nous de présenter les différentes échelles d'observation et d'analyse de ces mutations.

*Du terroir à la région : deux cadres d'appréciation des Mutations spatio-agricoles :*

➤ A l'échelle du terroir :

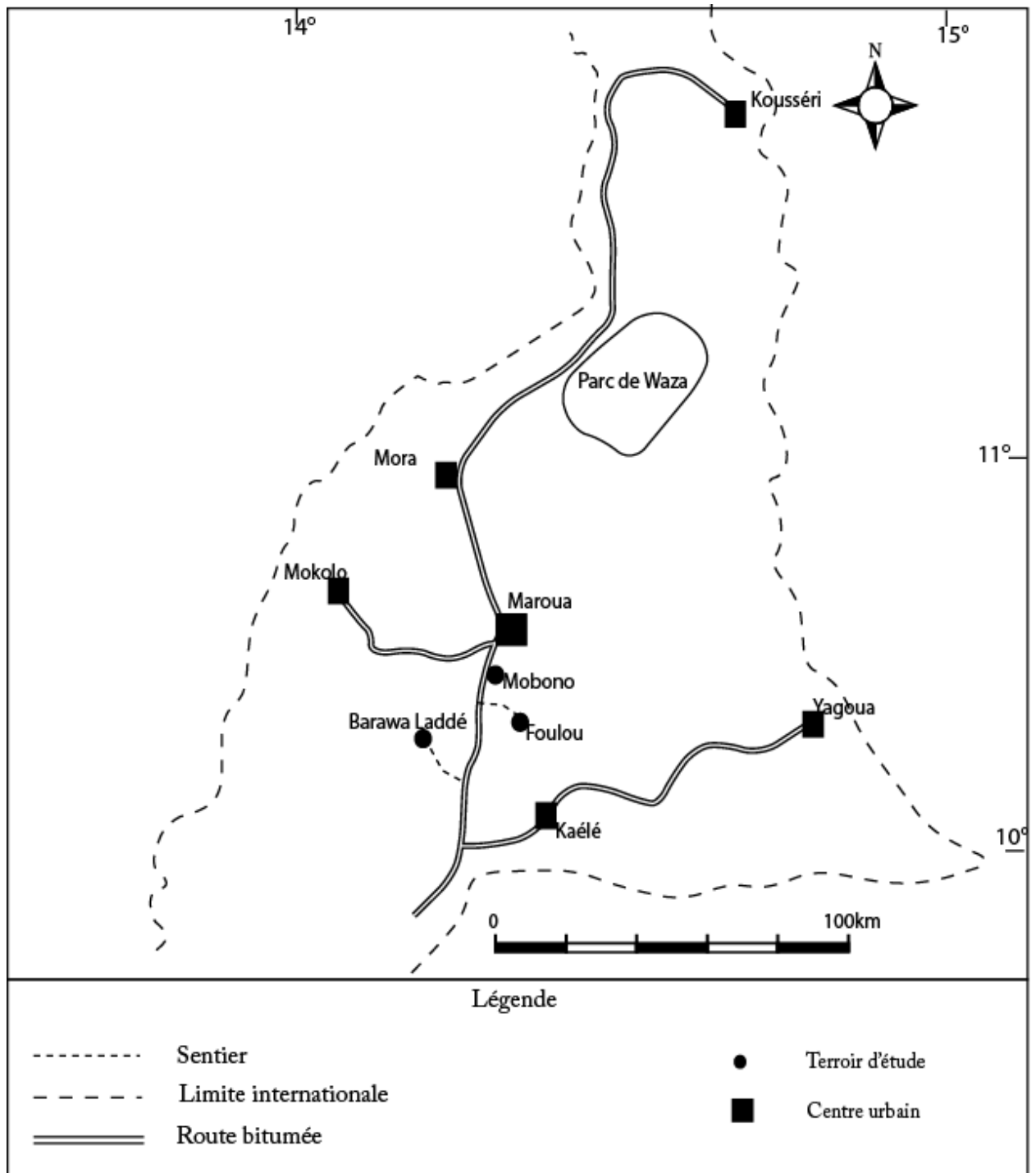
L'un des travaux préliminaires à cette étude fut l'identification des terroirs accueillant les migrants et ceux créés par ces derniers. Pour ce premier cas, le **terroir** correspond alors au finage. C'est le cadre d'action construit par les paysans (Blanc-Pammard, op. cit.).

C'est la définition retenue par les pionniers des études rurales africaines Gilles Sautter et Paul Péliissier (1964, 1970) qui considèrent le terroir comme « *la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe rural* ». Ici, la particularité de ces espaces est l'entrée en jeu d'un nouvel acteur : le migrant. Le terroir constitue alors l'outil d'appréciation du changement. Pour apprécier ce changement, il a fallu tenir compte des diverses réalités relatives à l'installation des migrants.

En effet, **les terroirs nouvellement créés par les migrants** diffèrent de ceux **d'origine guiziga ayant accueilli les migrants** pour la plupart toupouri. Dans le deuxième cas, la gestion du terroir est dictée par les autochtones. Le choix de nos terroirs d'étude a

donc tenu compte de cette réalité. C'est ainsi que les **terroirs guiziga de Barawa Laddé et de Foulou qui accueillent des migrants** ont été retenus pour l'étude des mutations des terroirs guiziga constituant des sites d'installation. **Le terroir de Mobono** quant à lui est un terroir créé par les migrants.

Le terme terroir peut aussi être considéré comme une unité spatiale qui se caractérise par des particularités physiques ou résultantes d'un aménagement. On parlera alors de terroir de montagne, de karal ou de bas-fond. Dans cette étude, il faut souligner la principale caractéristique de ces terroirs qui est la présence des vertisols ou de karal. Cette dernière perception du terroir nous a amené à une autre échelle d'observation plus réduite : celle de **la parcelle ou du patrimoine foncier** de l'une (migrants) et de l'autre communauté (autochtones). L'évolution (diminution ou croissance) des parcelles et des différents patrimoines fonciers permet d'apprécier l'évolution spatiale des terroirs.



Source : Pontié, 1979

Réalisée par Watang Z., février 2008

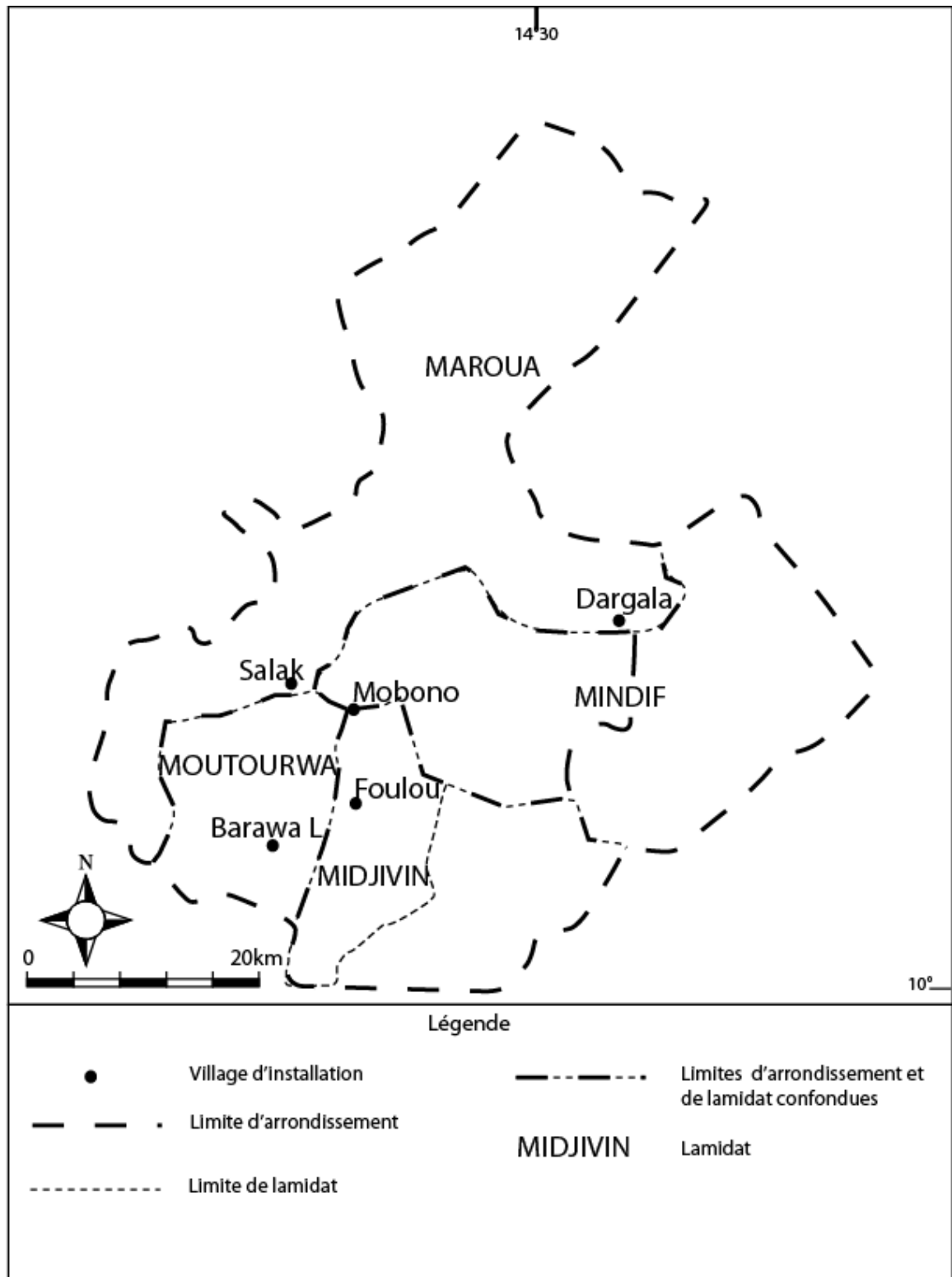
Figure 46. Localisation des terroirs témoins



L'analyse des mutations qui vont au-delà du territoire villageois exige le passage à une autre échelle d'observation, l'échelle régionale.

➤ A l'échelle de la région.

Les terroirs d'immigration constituent ensemble un espace homogène : tous appartiennent au pays guiziga. Cependant cet espace homogène n'est pas continu. Les différents terroirs appartiennent à des lamidats différents. La perturbation de cette homogénéité par l'installation des migrants, la non prise en compte des limites des lamidats par les migrants, facteurs de la décomposition et la recomposition des territoires ne peuvent être appréciés qu'à l'échelle régionale. Les lamidats de Moutourwa, Mindif, Midjivin, Maroua, réparties dans les arrondissements de Moutourwa, Mindif, Kaélé, Maroua et le district de Dargala constituent en fait la région concernée (figure 47).



Source : Atlas de la province Extrême Nord, Cameroun, 2000

réalisée par Watang Z., 2008

Figure 47. Arrondissements et lamidats d'installation

Après avoir analysé dans la partie précédente l'élément déclencheur des mutations spatio-agricoles, il s'agit dans cette autre partie d'analyser ces mutations. Ainsi, elle s'articulera autour de trois chapitres qui font part des transformations agricoles, de la dynamique territoriale, de la Toupourisation des terroirs. La synthèse de cette partie met un accent sur l'inégalité des mutations dans les différents terroirs d'installation.

## **CHAPITRE 7**

### **LES NOUVELLES MOBILITES SPATIALES ET LES MUTATIONS AGRICOLES DANS LES TERROIRS D'INSTALLATION**

## INTRODUCTION

L'agriculture est la principale activité menée par les migrants de la plaine du Diamaré. C'est ainsi que dès les années 1990, leur installation s'est accompagnée d'une transformation de l'espace guiziga perceptible à l'échelle du terroir, tant dans les terroirs nouvellement créés que dans les anciens terroirs guiziga ayant accueilli les migrants. Ces transformations sont quantitatives et concernent les superficies mises en valeur et la production agricole. Une enquête minutieuse menée dans les terroirs de Mobono et de Barawa Laddé appuyée par un levé des patrimoines fonciers respectifs des communautés autochtone et migrante nous permettent d'observer une croissance des superficies de culture et de la production agricole depuis l'installation des migrants.

## **7.1. CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN DES TERROIRS DE BARAWA LADDE, DE FOULOU ET DE MOBONO**

Il ne s'agit pas de faire une monographie des terroirs sus-cités, encore moins de revenir sur la présentation physique de la plaine du Diamaré. Brièvement, nous situerons ces terroirs dans la plaine du Diamaré, présenterons leurs traits physiques (hydrographie, relief et sol, végétation) et le cadre humain (occupation et utilisation de l'espace). Nous pensons que la connaissance de ces éléments peut faciliter la perception et la compréhension des différentes transformations relatives à l'installation des migrants.

### **7.1.1. Situation et localisation des terroirs de Barawa Laddé de Foulou et de Mobono**

- **Barawa Laddé** est situé sur la latitude  $10^{\circ}10'$  N et la longitude  $14^{\circ}8'$  E à 7km au Nord-ouest de la ville de Moutourwa (voir figure 7.48). Il fait partie d'ailleurs de l'arrondissement et du lamidat du même nom. Il est limité au Sud par les villages de Barawa Chef et de Colom, au Sud-est par le terroir de Badjava et la ville de Moutourwa, au Nord-ouest par un autre terroir d'immigration : Mugudu. Les espaces de culture de muskuwaari qui s'étendent vers le Nord ouest sont limités par ceux de Moussourtuk.

Il est traversé par une route secondaire qui joint la ville de Moutourwa aux localités de Mugudu, Nubu, Tchoffi et Ndoukoula dans le Département de Diamaré.

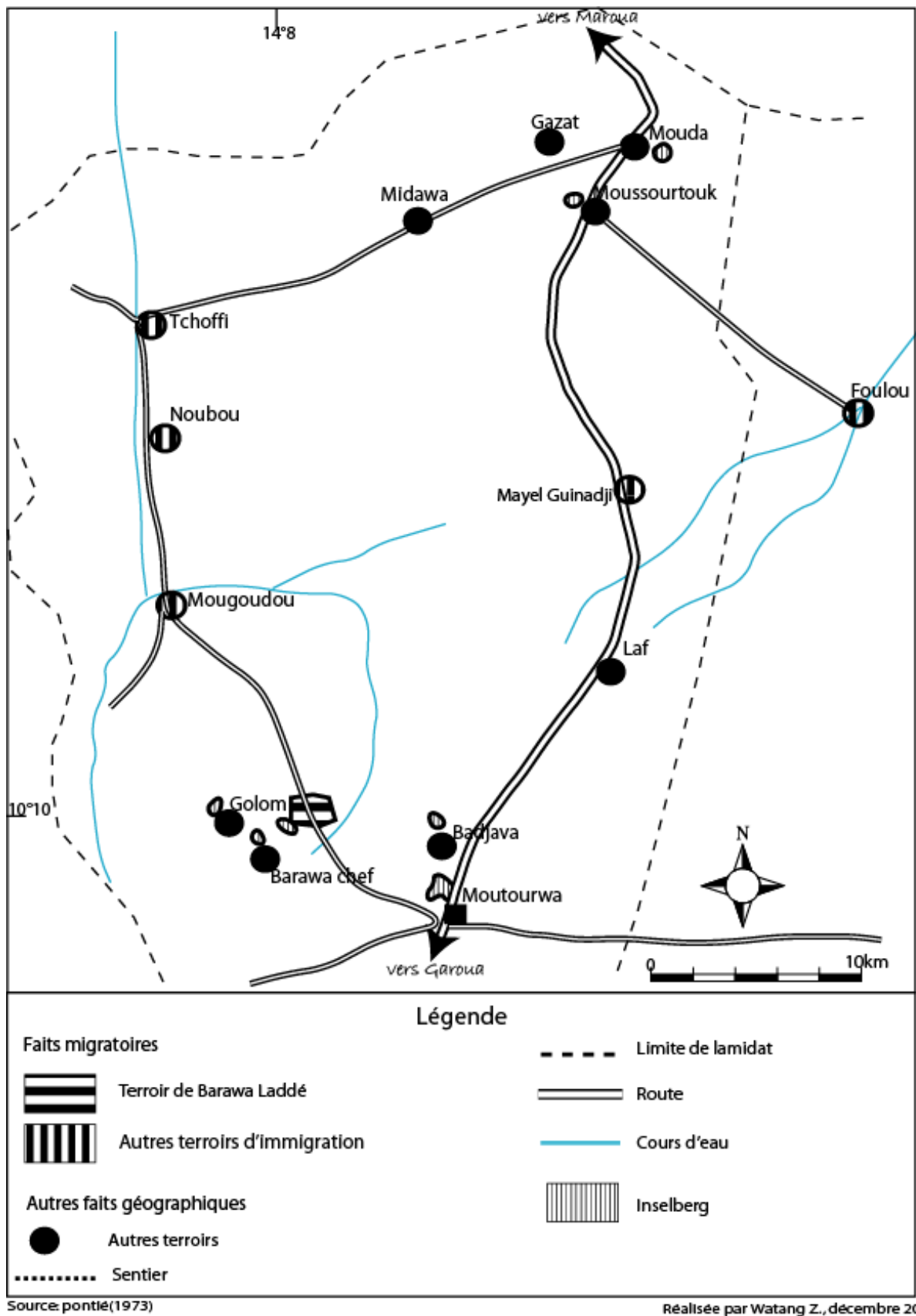
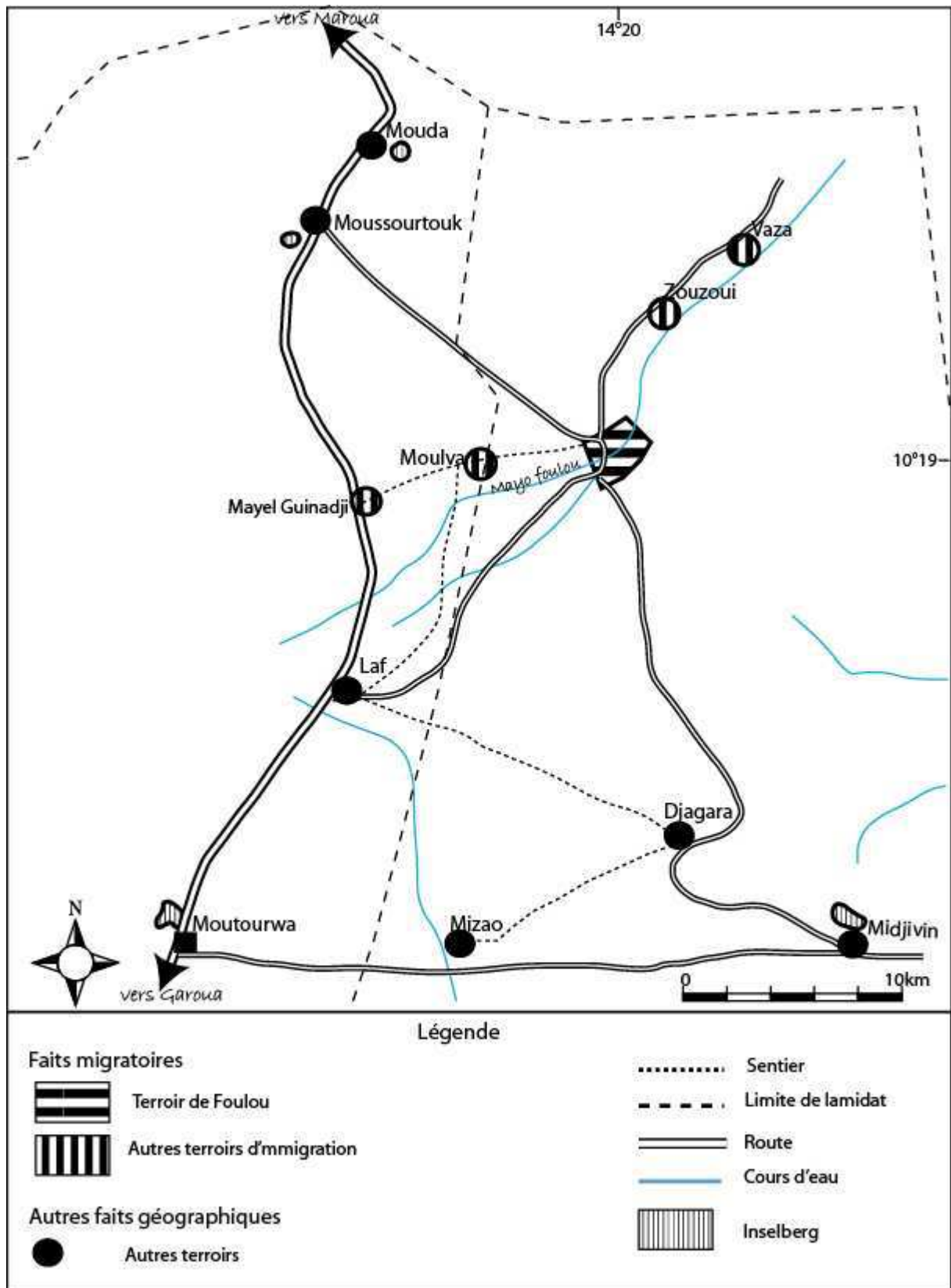


Figure 7.48. Localisation du terroir de Barawa Laddé dans le lamidat de Moutourwa

- **Foulou** est situé sur la latitude  $10^{\circ}19$  N et la longitude  $14^{\circ}20$  E. Il est limité au Nord par un autre terroir d'immigration : Zuzui ; à l'Est par Mulva (terroir d'immigration), Mayel Guinadji (terroir nouvellement crée par des migrants). Le terroir de Foulou est limité au Sud-est par celui de Laf (ce terroir appartient au lamidat de Moutourwa) et au Sud-ouest par Djagara. Foulou est situé au Nord-ouest du lamidat de Midjivin qui partage ses limites avec celui de Moutourwa (voir figure 7.49).





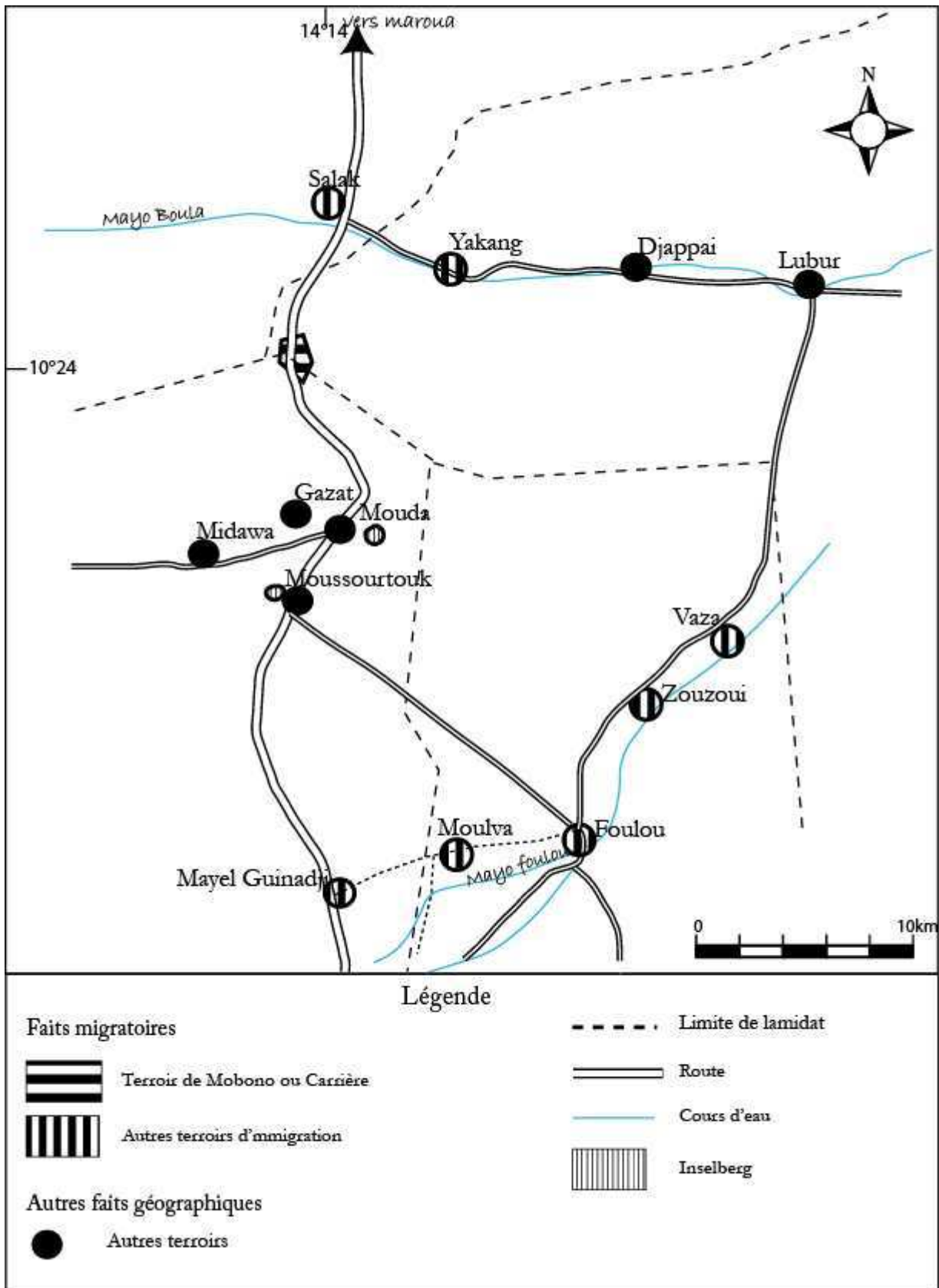
Source: Ponti(1973).

Réalisée par Watang Z., décembre 2007

Figure 7.49. Localisation du terroir de Foulou dans le lamidat de Midjivin

- **Mobono ou Carrière** est situé sur la latitude 10°24' N et la longitude 14°14' E à 25 Km environ au Sud de la ville de Maroua. Il est traversé par la Nationale n°1 qui relie les villes de Maroua et Garoua. Mobono est limité au Nord-ouest par Salak, au Nord-est par Yakang, au Sud par Mouda. Il appartient à la fois aux arrondissements et aux lamidats de Mindif et de Moutourwa ; il est placé sous l'autorité directe de Yakang et de Mouda.

Ce terroir est limité au Nord-ouest par Mayel Behi, Salak, au Nord Est par Yakang, au Sud par Mouda et par Gaviang un peu plus au Sud-est (figure 7.50).



Source: Pontié, 1973.

Réalisée par Watang Z., décembre 2007

Figure 7.50. Localisation du terroir de Mobono/ Carrière

### 7.1.2. Traits physiques des différents terroirs

- **Barawa Laddé** est caractérisé par la présence du mont *Souyon* qui s'étend du Sud-est au Sud-ouest du terroir. Il constitue en effet la limite sud de l'habitat. C'est un inselberg de granite qui sépare les sols sableux de piémonts favorables aux cultures sous pluies (*ligaɣang* en guiziga) des vertisols (*tindiling*) situés plutôt au nord du terroir et constituent la majorité de l'espace de Barawa Laddé.

Les pluies annuelles sont en moyenne de 800 mm (DAA de Moutourwa), assez suffisantes pour le développement de la culture du muskuwaari ou *massakwa* en guiziga ; d'autant plus que l'essentiel des eaux s'infiltrent du fait de l'absence d'un collecteur important. Le seul cours d'eau est le mayo Barawa Laddé qui n'est qu'un lointain affluent de très faible débit du mayo Toulowi, lui-même affluent du mayo Louti.

Sur les espaces non cultivés, c'est le domaine de la steppe à épineux dominée par *Acacia Seyal*, *Ziziphus mauritania*, *Tamarindus indica*, *Cassia singueana* et une strate herbacée subissant chaque année les feux non maîtrisés des producteurs de muskuwaari.

- Situé quant à lui à une trentaine de kilomètres au Nord-est de Barawa Laddé, le terroir de **Mobono** est essentiellement constitué de vertisols. Les espaces de labour s'étendent au Nord jusqu'à la limite des espaces de culture de Salak sur les rivages du Mayo Boula. C'est un terroir résultant de défrichements récents des anciens espaces abandonnés par les paysans guiziga du fait du manque d'eau. Il n'existe pas d'espace en friche. A l'Ouest, on note la présence d'un inselberg qui constitue la limite ouest de ce jeune terroir. La pluviométrie caractéristique des zones sahelo-soudaniennes est de 830 mm en moyenne.

- **Foulou** est un terroir de karal de type de kosséwa. Sur les espaces non cultivés, c'est le domaine de la steppe à épineux dominée par *Acacia Seyal*, *Ziziphus mauritania*, *Tamarindus indica*, *Cassia singueana*. Celle-ci est de plus en plus défriché par les migrants installés à la rive droite du mayo Foulou. Le mayo Foulou est un affluent du Mayo Boula. Il participe aussi à l'attraction des éleveurs foubé qui sont à la recherche de points d'eau et de pâturage pendant la saison sèche. Comme les autres cours d'eau de la région, celui-ci est tributaire de la pluviométrie. Les pluies annuelles sont de 800mm environ.

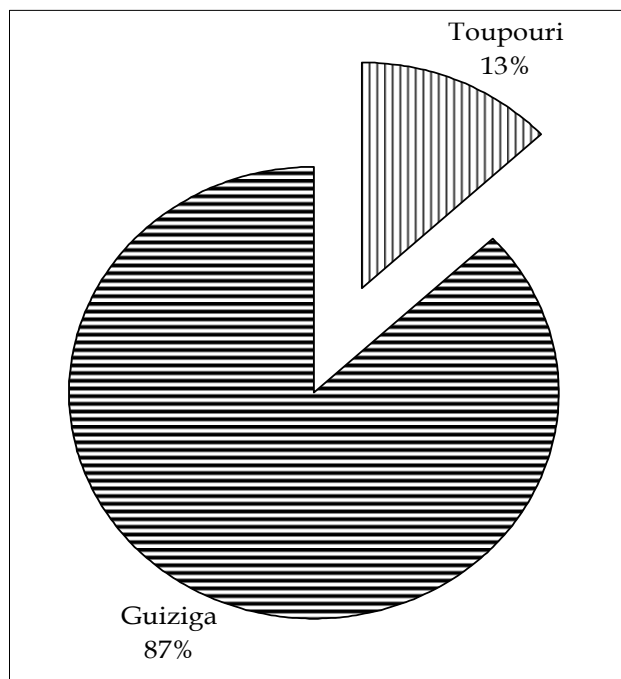
L'occupation spatiale actuelle des terroirs de Barawa Laddé, de Foulou et de Mobono est une conséquence du peuplement récent (installation des migrants).

## **7.2. IMMIGRATION ET OCCUPATION SPATIALE DES TERROIRS DE BARAWA LADDE, DE FOULOU ET DE MOBONO**

Terroirs d'immigration, Barawa Laddé et Mobono ont un espace marqué par la présence des migrants. Le type d'habitat et la disposition des espaces de culture sont influencés par ce même facteur. Cependant, chaque terroir a une particularité selon qu'il ait été nouvellement créé par les migrants (Mobono) ou qu'il soit un terroir guiziga ayant accueilli des migrants (Barawa Laddé). Il s'agit de présenter brièvement l'occupation de l'espace de ces terroirs en insistant sur l'habitat et la structure des autres espaces (labour, jachères, pâturage).

### **7.2.1. Occupation spatiale du terroir de Barawa Laddé**

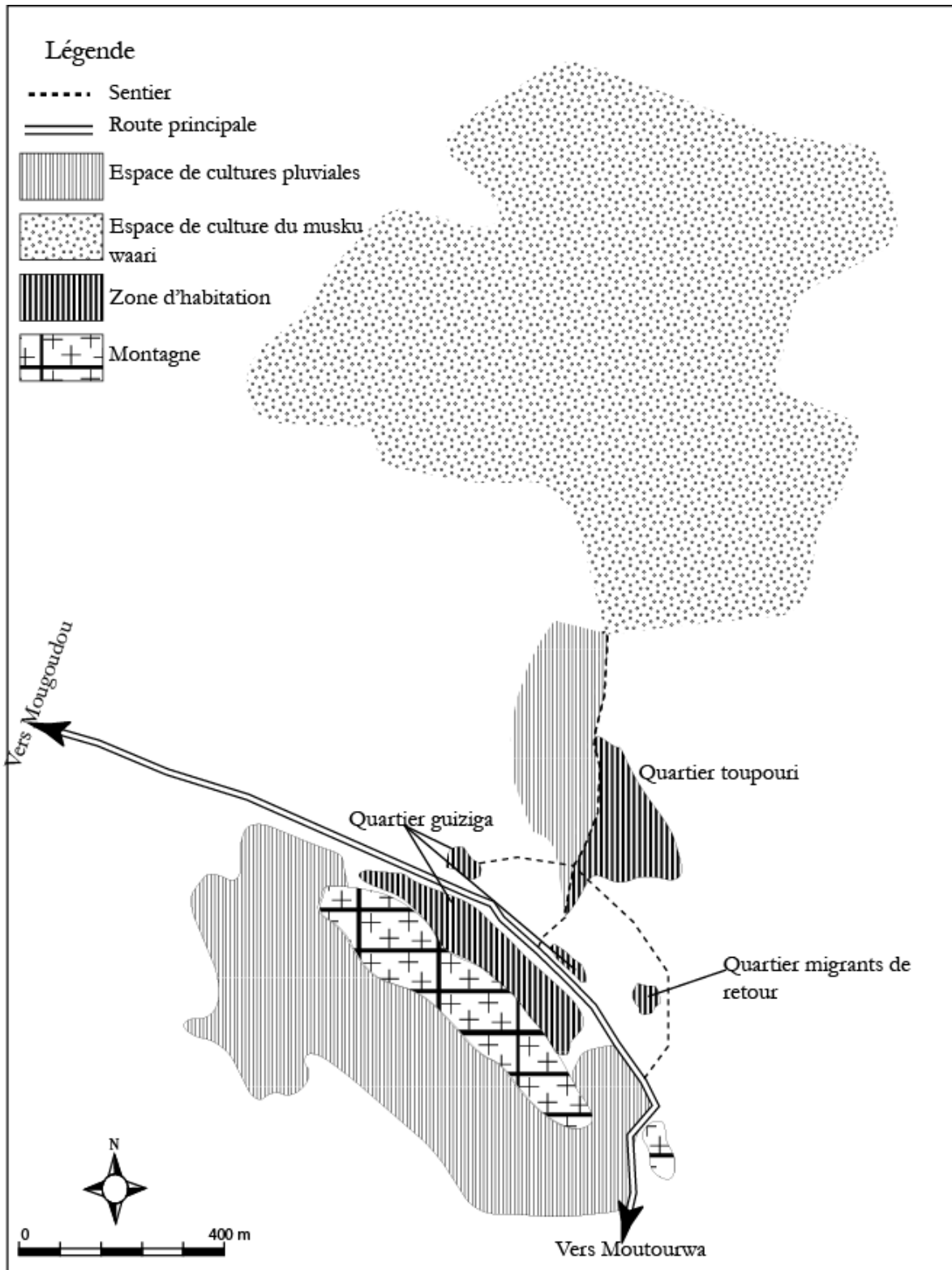
Barawa Laddé est un terroir de 474 habitants. Sa population est composée de Guiziga et Toupouri qui cohabitent depuis 1989. Les Toupouri constituent 13 % de la population totale (figure 7.51). Cette hétérogénéité n'est pas sans impact sur l'occupation spatiale.



Source : enquête de terrain, mars 2007

**Figure 7.51. Répartition ethnique de la population de Barawa Laddé**

Il est important de souligner que le nombre de Toupouri correspond à l'effectif de la population migrante. L'occupation de l'espace telle qu'elle se présente aujourd'hui n'a pas toujours été la même que celle d'avant l'installation de la communauté migrante. Ceci peut être visible tant au niveau de l'habitat qu'au niveau des espaces de cultures (figure 7.52).



Source : levés de terrain mars 2007

Réalisée par watang Ziéba , nov. 2007

Figure 7.52. Occupation spatiale de Barawa Laddé en 2007

### **7.2.1.1. D'un habitat originel groupé à un habitat semi groupé et même dispersé suite à la naissance des hameaux et des fermes isolées**

L'organisation de l'habitat a connu une mutation à Barawa Laddé. Ceci a partir de 1989, année d'installation des premiers migrants.

- **Un habitat originel groupé avant l'arrivée des migrants (avant 1989)**

L'habitat dans le terroir de Barawa Laddé avant l'arrivée des premiers migrants était de type groupé. Un seul quartier constituait l'ensemble de l'habitat. Il est situé au piémont de la montagne Souyon qui limite son expansion vers le sud. La principale route qui traverse le village n'a pas pu désorganiser l'habitat qui a pour repère la maison du Djaoro. Il est important de souligner que le noyau originel de l'habitat, constitué des cases les plus proches de celles du Djaoro a une densité élevée, avec un effectif de 70 ménages. Ici, il n'existe presque pas de jardins de case ; c'est le domaine des personnes âgées. A la périphérie, où sont installés les jeunes couples, la densité est faible. Les cases appartenant à une même famille sont regroupées mais pas clôturées contrairement à celles des Guiziga foubésisés installés depuis près d'une décennie.

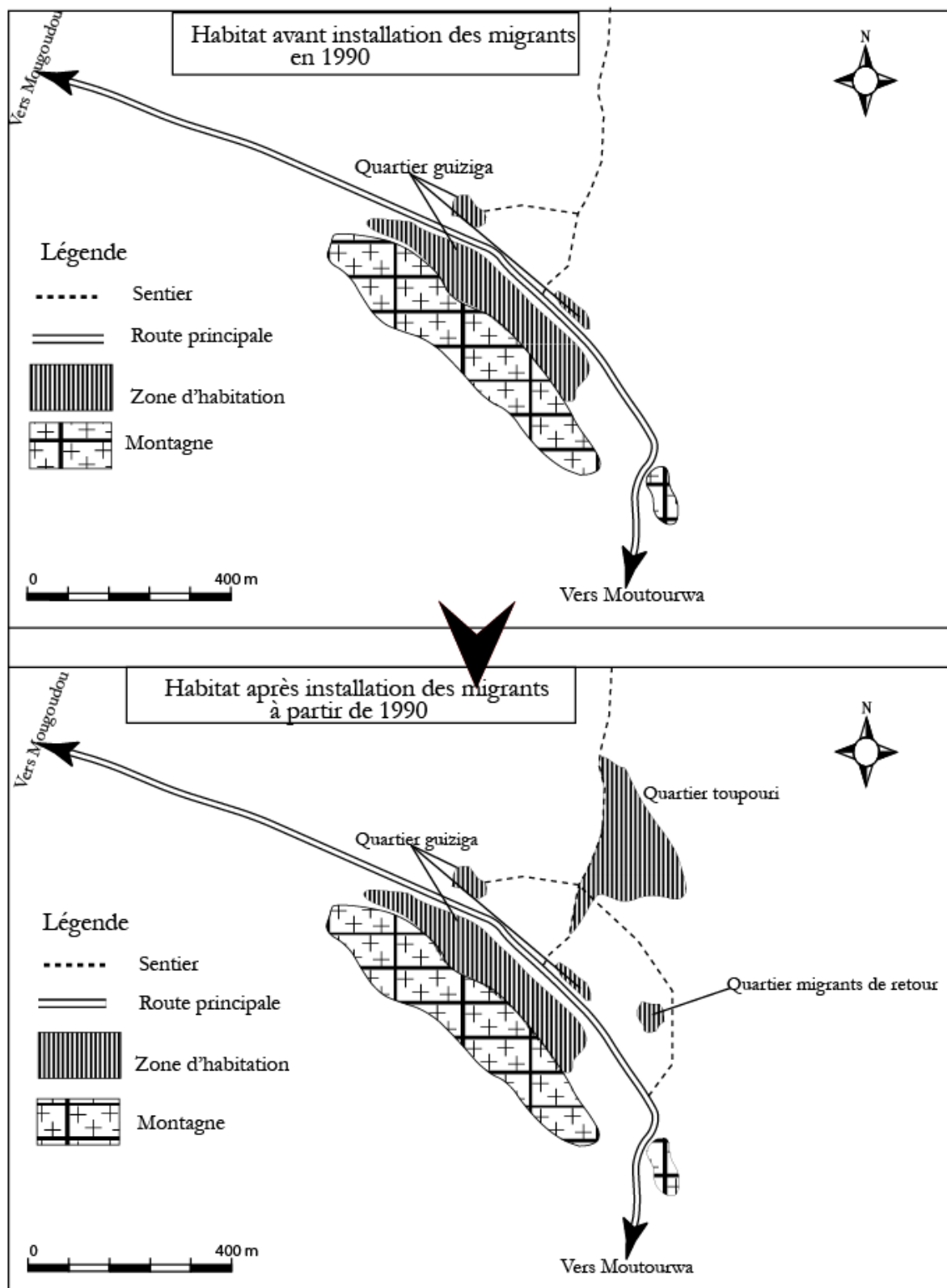
- **Un habitat aujourd'hui semi groupé suite à la naissance des hameaux et des fermes isolées**

Aujourd'hui, à l'habitat originel guiziga groupé, s'oppose un habitat dispersé toupouri qui donne à Barawa Laddé, l'aspect général d'un habitat semi-groupé. A l'ancien quartier entièrement guiziga, se sont ajoutés deux nouveaux quartiers (figure 7.53).

L'un est constitué de migrants de retour guiziga pour la plupart foubésisés et islamisés. Ceux-ci sont de retour de la plaine de la Bénoué, des villes de Garoua, de Maroua. Les différentes habitations de ce nouveau quartier sont proches les unes des autres. Le quartier des Guiziga foubésisés est situé du côté opposé au quartier originel et à l'entrée ouest du village, en bordure de la route menant à Moutourwa. Certains habitants de ce quartier possèdent quelques bovins dont les étables se trouvent à l'intérieur du *saré*. Ce quartier qui est né en 2001, est plus récent que le quartier toupouri situé lui plus loin.



Le quartier toupouri se caractérise par un habitat dispersé. Il est construit en 1989 avec l'arrivée des premiers migrants toupouri. En effet, le type d'habitat est très proche de celui des terroirs d'origine, on dirait une volonté de les reproduire. Chaque famille a autour de sa concession l'essentiel de ses champs de cultures pluviales. L'espace aujourd'hui occupé par le quartier toupouri fut longtemps un espace en friche. Selon le chef de la communauté toupouri, cet espace leur a été attribué par l'ancien Djaoro de Barawa Laddé aujourd'hui décédé. Le fait qu'il soit décédé rend inviolable sa parole (don de la terre aux migrants). De ce fait, il n'y a aucun risque de voir les migrants être délogés. Tel est aussi le point de vue de Mamaï, prince aîné de Barawa Laddé.



Source : levés de terrain mars 2007

Réalisée par watang Ziéba , nov. 2007

Figure 7.53. Carte comparative de l'habitat avant et après l'installation des migrants à Barawa Laddé

### 7.2.1.2. Les espaces de culture

Il s'agit ici simplement de faire une description panoramique de l'organisation spatiale des cultures et un inventaire globale des espaces des différentes culture. Leur évolution sera analysée plus tard en relation avec l'immigration.

L'on distingue ici les cultures pluviales et la principale culture de contre saison (muskuwaari). La répartition des espaces de cultures tient compte des types des sols.

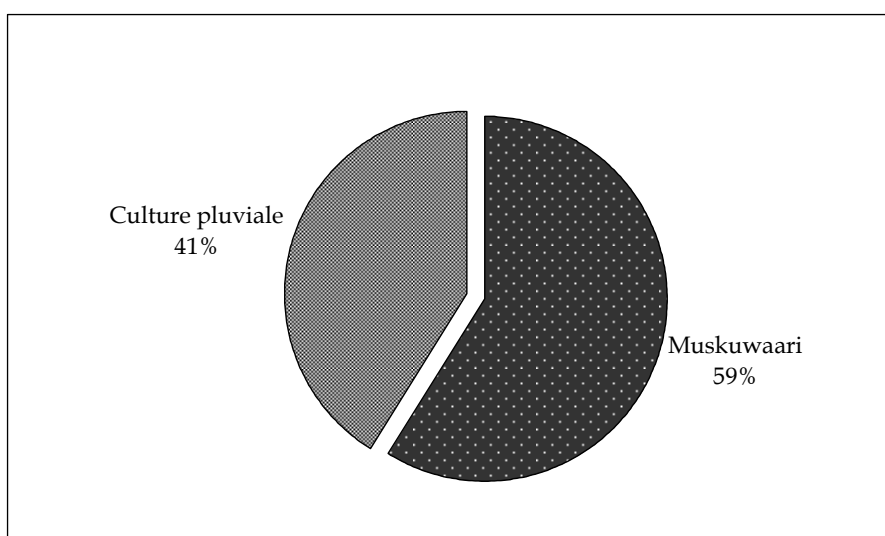
Au sud du terroir, c'est-à-dire au piémont opposé de la montagne Souyon, c'est le domaine réservé aux cultures pluviales : djigari, coton, niébé etc. Ici l'essentiel des parcelles appartient aux autochtones. Les migrants pratiquent quant à eux les cultures pluviales autour de leurs habitations, l'habitat étant dispersé. Les espaces de cultures pluviales sont évalués à 126,25 ha pour l'année 2006 (enquêtes de terrain, mars 2007 ).

**Tableau 7.25. Surface des différentes cultures pluviales à Barawa Laddé**

Culture	Superficie en ha	Pourcentage (%)
Djigari	53,5	42,38
Coton	63,75	50,49
Niébé	9	7,13
Total	126,25	100

Source : Enquête de terrain, mars 2007.

Le coton et le djigari occupent l'essentiel des espaces réservés aux cultures pluviales, soit près de 95 % des surfaces de culture. L'ensemble des espaces réservés aux cultures pluviales est inférieur à l'espace réservé à la culture du muskuwaari.



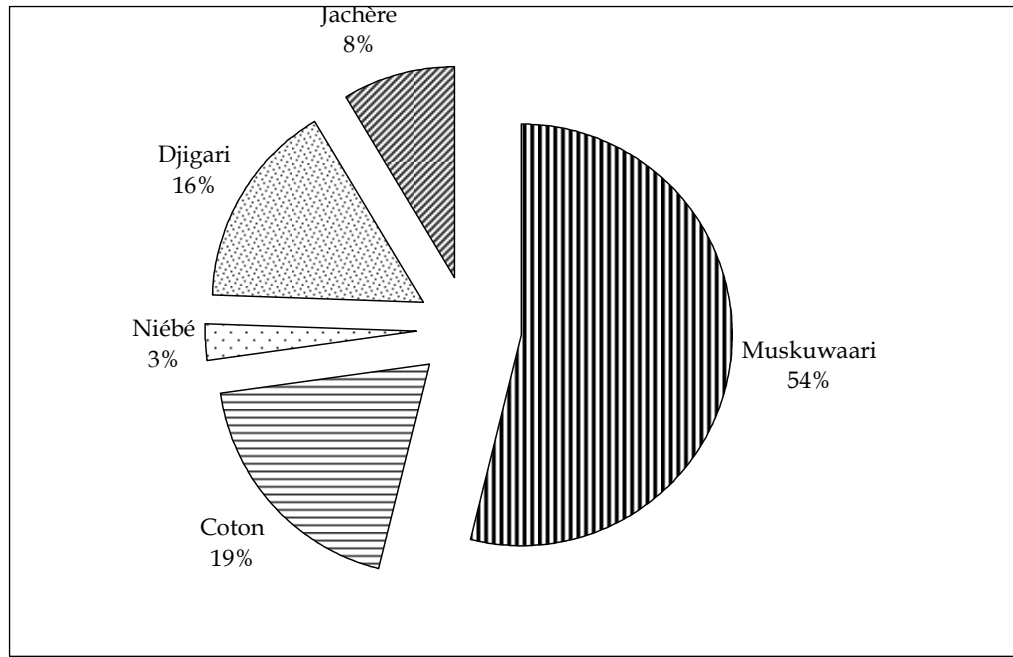
Source : enquête de terrain, mars 2007

**Figure 7.54. Répartition des surfaces cultivées entre les cultures pluviales et le muskuwaari à Barawa Laddé**

Le muskuwaari à lui seul occupe près de 60 % des surfaces de culture du terroir de Barawa Laddé. Ceci montre la place importante qu'occupe cette culture et la part importante des vertisols, d'où l'installation des migrants. Barawa Laddé est donc un terroir de karal.

Les 181 ha de terres de *karal* sont concentrés au Nord du terroir. Ils s'étendent jusqu'aux confins des *karé* appartenant aux terroirs de Mugudu et de Moutourwa. Ces espaces sont exclusivement réservés à la culture du sorgho de contre saison. Ils ne subissent aucune autre forme d'occupation (coton, djigari) comme c'est le cas dans d'autres terroirs de *Karal* (Gonné, op. cit. ; Raimond, op. cit.).

Les cultures commerciales constituent les plus importantes du terroir : le muskuwaari et le coton. Il faut préciser que s'il constitue une culture de subsistance, le muskuwaari est une source de revenu importante en pays guiziga (Watang Ziéba, 2002) car en moyenne 40 % de la production sont commercialisés. Le djigari constitue la principale céréale cultivée sous pluies et permet de subsister jusqu'à la récolte du muskuwaari.



Source : enquête de terrain, mars 2007

**Figure 7.55. Répartition spatiale des différentes cultures en 2007 à Barawa Laddé**

Les espaces réservés à la culture du muskuwaari constituent près de 55% des espaces de labour du terroir. Le coton et le djigari arrivent en deuxième position constituant respectivement 19 % et 16 % des superficies cultivées. L'on note tout de même l'existence des espaces de jachère. Ce qui n'est pas le cas dans le terroir de Mobono.

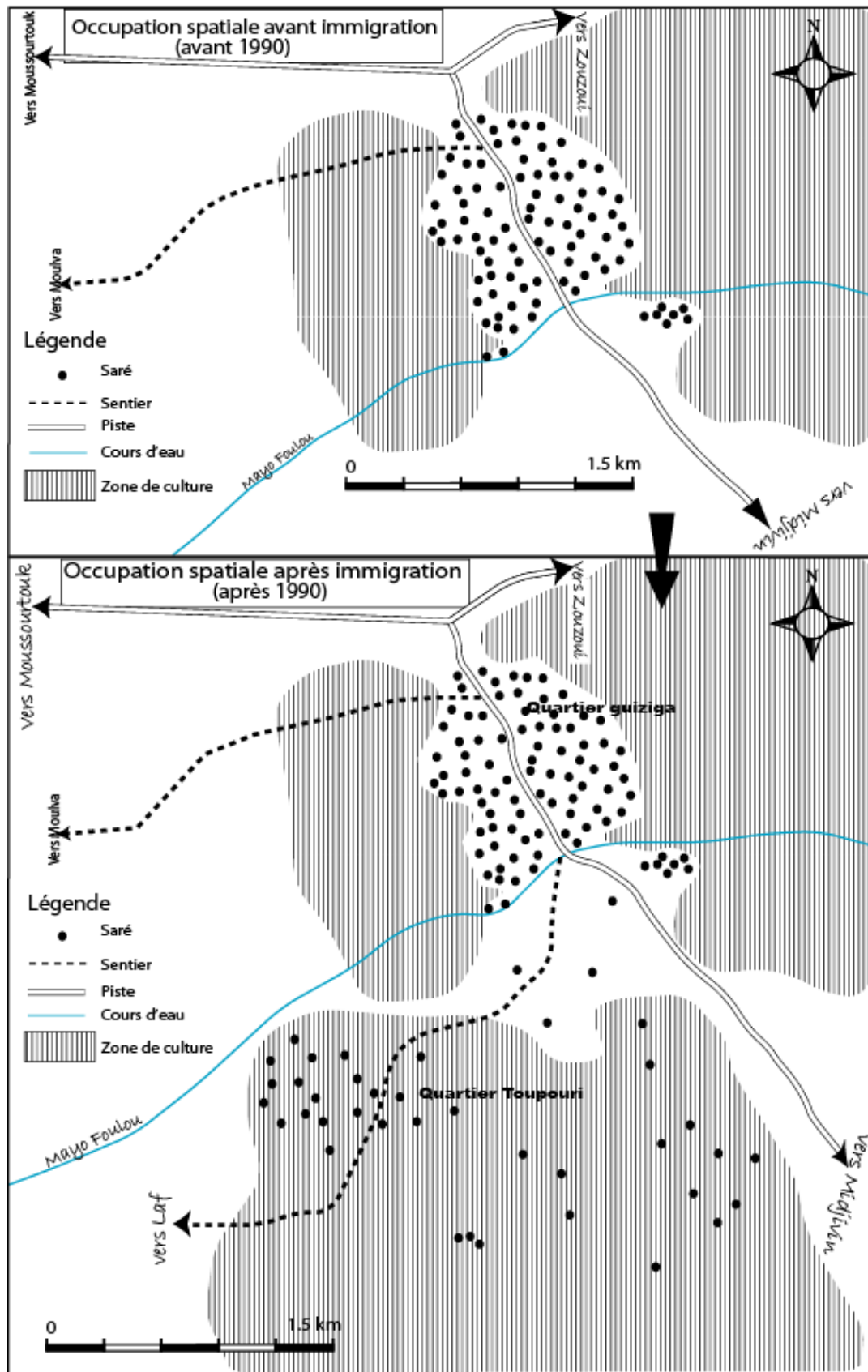
L'occupation spatiale qui caractérise aujourd'hui le terroir de Barawa Laddé est une conséquence de l'ajout de nouvelles fermes des migrants. Ceci est commun à tous les autres terroirs d'immigration où viennent se greffer les espaces d'habitation et de culture de la communauté migrante. C'est par exemple le cas de Foulou et des autres terroirs guiziga qui accueillent des migrants.

### 7.2.2. Occupation spatiale du terroir de Foulou

Loin d'une simple répétition de l'occupation spatiale déjà décrite lorsque nous présentions Barawa Laddé, la présentation cartographique de cet autre terroir guiziga

accueillant des migrants est assez importante. Car ce terroir nous servira plus tard de cadre d'analyse de la dynamique du territoire lamidal.

Le mayo foulou a pendant longtemps limité l'évolution de l'habitat et des espaces de culture vers le sud. Seule l'installation des migrants fut à l'origine de l'occupation des espaces situés à la rive droite de ce cours d'eau. Aujourd'hui, il constitue la ligne de séparation des espaces d'habitation et de culture des communautés guiziga autochtone et toupouri migrante. On a un front de colonisation orienté vers le sud du terroir. La figure 7.56 illustre assez bien ce point de vue.



Source: levés et enquêtes de terrain, mars 2006

Réalisée par Watang Z., décembre 2007

Figure 7.56. Evolution de l'occupation de l'espace à Foulou

L'évolution de l'espace ici est très proche de celle de Barawa Laddé. Elle est caractéristique des terroirs guiziga ayant accueilli les migrants. En général, on note une ségrégation de l'habitat et des espaces de culture. Les migrants créent un nouveau quartier sur les espaces longtemps restés en friche.

### 7.2.3. Occupation spatiale du terroir de Mobono

Mobono est un jeune terroir nouvellement créé par les migrants. Sa population actuelle est de 454 habitants. Cette population hétéroclite est composée de Guiziga, de Toupouri, de Kirdi-mora, de Mafa (voir tableau 7.26).

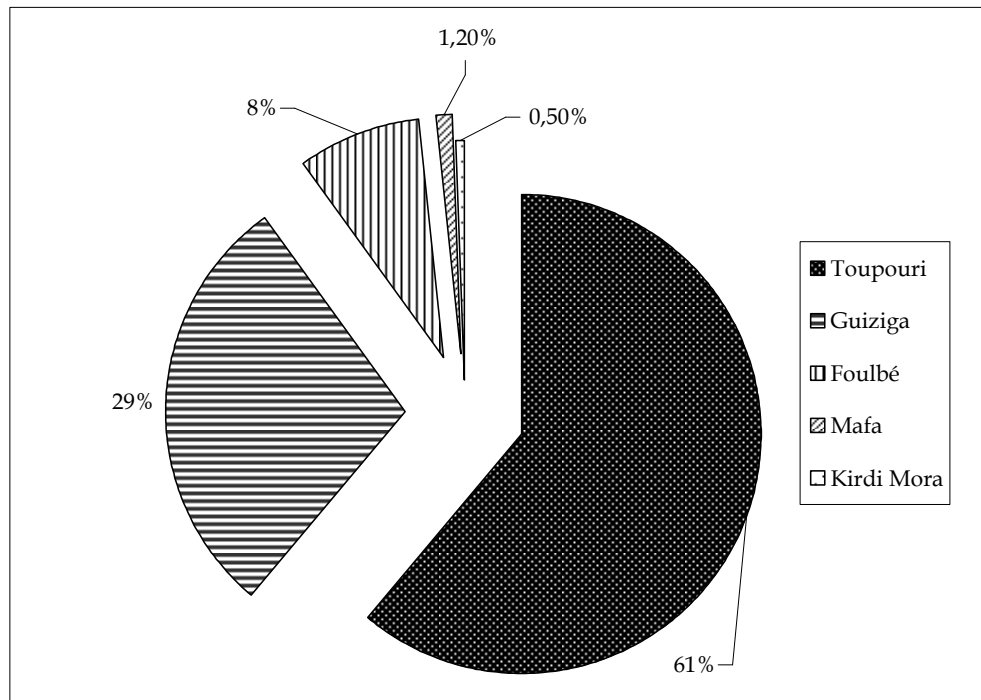
**Tableau 7.26. Répartition ethnique des ménages de Mobono**

<b>Ethnies</b>	<b>Effectif de ménages</b>	<b>Effectif de migrants</b>
Toupouri	34	263
Guiziga	19	97
Foulbé	7	35
Mafa	1	6
Kirdi-mora	2	2
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>403</b>

Source : enquête de terrain avril 2007

La communauté toupouri est la plus importante et constitue plus de la moitié de la population totale. L'effectif moyen des familles toupouri est de 8 individus tandis que celle des autres communautés est de 5 individus. Ceci renforce la supériorité numérique de cette communauté sur les autres communautés. La communauté guiziga qui est la deuxième en terme d'effectif est constituée de 97 individus seulement. A côté de ces deux communautés, on note la présence des Foulbé, des Mafa et de Kirdi-mora qui ensemble constituent seulement 10 % de la population totale (Figure 7.57).





Source : enquête de terrain

**Figure 7.57. Répartition ethnique de la population de Mobono**

L'on peut constater aisément que la communauté toupouri constitue plus de 60 % de la population totale. Les Guiziga et les Foulbé constituent respectivement les deuxième et troisième communautés. Il est tout de même important de souligner que toute la population est migrante.

C'est en 1997 que commencèrent à s'installer les premiers migrants. Guiziga, pasteurs mbororo et Toupouri se disputent la paternité de ce terroir.

Selon Djaoro Yaya qui est d'origine guiziga, sa communauté fut la première à s'installer en 1997. En effet, l'absence d'un point d'eau a justifié l'inoccupation de cet espace qui appartient selon lui au lamidat de Mindif<sup>24</sup>. L'exploitation de la carrière située à l'ouest du terroir permit la construction du premier point d'eau<sup>25</sup>. Suivirent alors les différentes vagues d'installation.

Cette version est réfutée par la communauté toupouri. Selon elle, les premiers habitants de ce terroir sont Toupouri. Ayant remarqué la disponibilité en vertisols vacants lors de leurs différents passages dans la zone, ceux-ci décidèrent de s'y installer. Le Lawan

<sup>24</sup> Les lamidats de Mindif et de Moutourwa se disputent ce terroir

<sup>25</sup> Aujourd'hui, en plus de la mare résultant de l'exploitation de la carrière, le village dispose d'un puits construit par le Projet de réduction de la pauvreté et d'Action en faveur de la femme de l'Extrême Nord (PREPAFEN).

de Yakang envoya alors l'actuel Djaoro pour les contrôler et instaurer son autorité sur cet espace réclamé par le lamidat de Moutourwa. Cette seconde version est aussi réfutée par les pasteurs mbororo qui affirment y avoir installé leur camp à plusieurs reprises, leur mode de vie (pasteurs nomades) ne leur permettant pas d'y résider toute l'année. Aujourd'hui, ceux-ci se sont installés définitivement. Ce qui s'accompagne de nombreux problèmes.

Quoiqu'il en soit, il est important de souligner que le site qui abrite aujourd'hui le terroir de Mobono a connu un peuplement ancien. Ce site fut abandonné par ses habitants guiziga dans les années 1970 à cause du manque d'eau et des mauvais rendements. Ceux-ci émigrèrent à Gawar, Salak, Mouda, Djamakoulé, dans la plaine du Diamaré et dans d'autres terroirs d'émigration de la plaine de la Bénoué.

Cette divergence de points de vue quant au peuplement du terroir peut justifier le type d'habitat.

#### **7.2.3.1. Un habitat de type semi groupé**

L'habitat de type semi groupé traduit la ségrégation entre les communautés d'agriculteurs et de pasteurs. La première communauté est celle constituée de Toupouri, guiziga, kirdi-mora, Mafa. Ces différents groupes constituent un quartier assez dense. Cependant on note une ségrégation à l'intérieur de ce quartier en fonction de l'origine ethnique. On a ainsi une juxtaposition des lots toupouri, guiziga, mafa.

La communauté de pasteurs quant à elle est constituée de familles d'éleveurs foubé sédentarisés il y a moins d'une décennie.

Le peuplement s'est fait d'Est vers Ouest, c'est-à-dire des espaces proches de la Nationale N°1 vers les *karé* de Yakang. Cet espace interstitiel, longtemps abandonné, est aujourd'hui mis en valeur tant par des agriculteurs que par les éleveurs.

#### **7.2.3.2. Les espaces de culture**

Ici, l'essentiel des terres est destiné à la culture du muskuwaari. Les espaces autour des habitations sont réservés aux cultures pluviales (djigari, coton, niébé, maïs).

La somme des espaces réservés aux cultures pluviales représente moins de la moitié des espaces de culture de muskuwaari. En effet, les cultures pluviales occupent 56 ha.

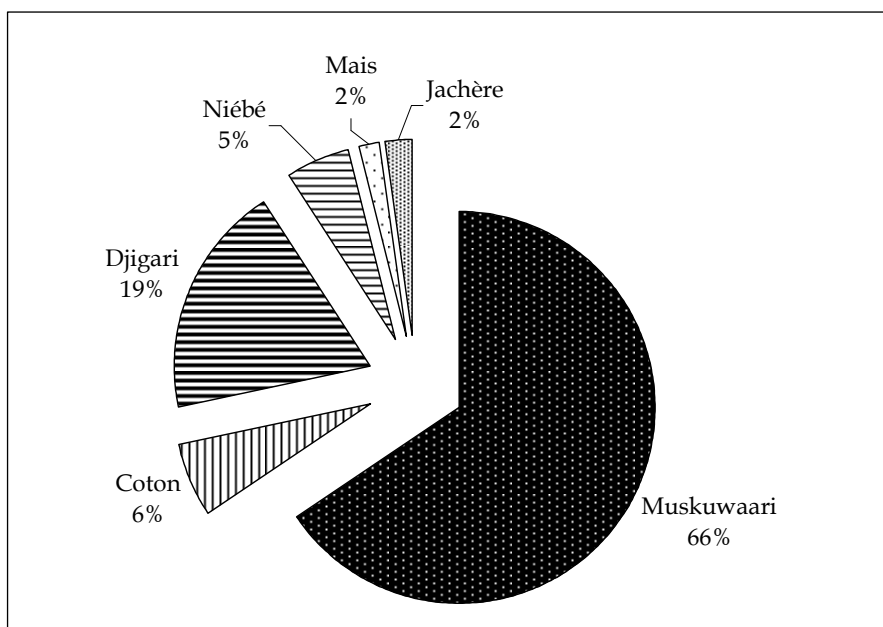
**Tableau 7.27. Répartition spatiale des cultures pluviales à Mobono**

Cultures	Superficies en hectare
Djigari	33,5
Coton	10,5
Niébé	9
Mais	3
<b>Total</b>	<b>56</b>

Source : enquête de terrain, mars 2007

Le djigari constitue l'essentiel des cultures pluviales à Mobono. Les superficies de culture du niébé et du coton sont presque égales, c'est dire l'importance grandissante du niébé dans le système de culture.

Les superficies de muskuwaari représentent 114 ha, soit l'essentiel des superficies du terroir. D'ailleurs c'est la cause principale de la création de ce terroir, il s'agit d'un terroir de karal.



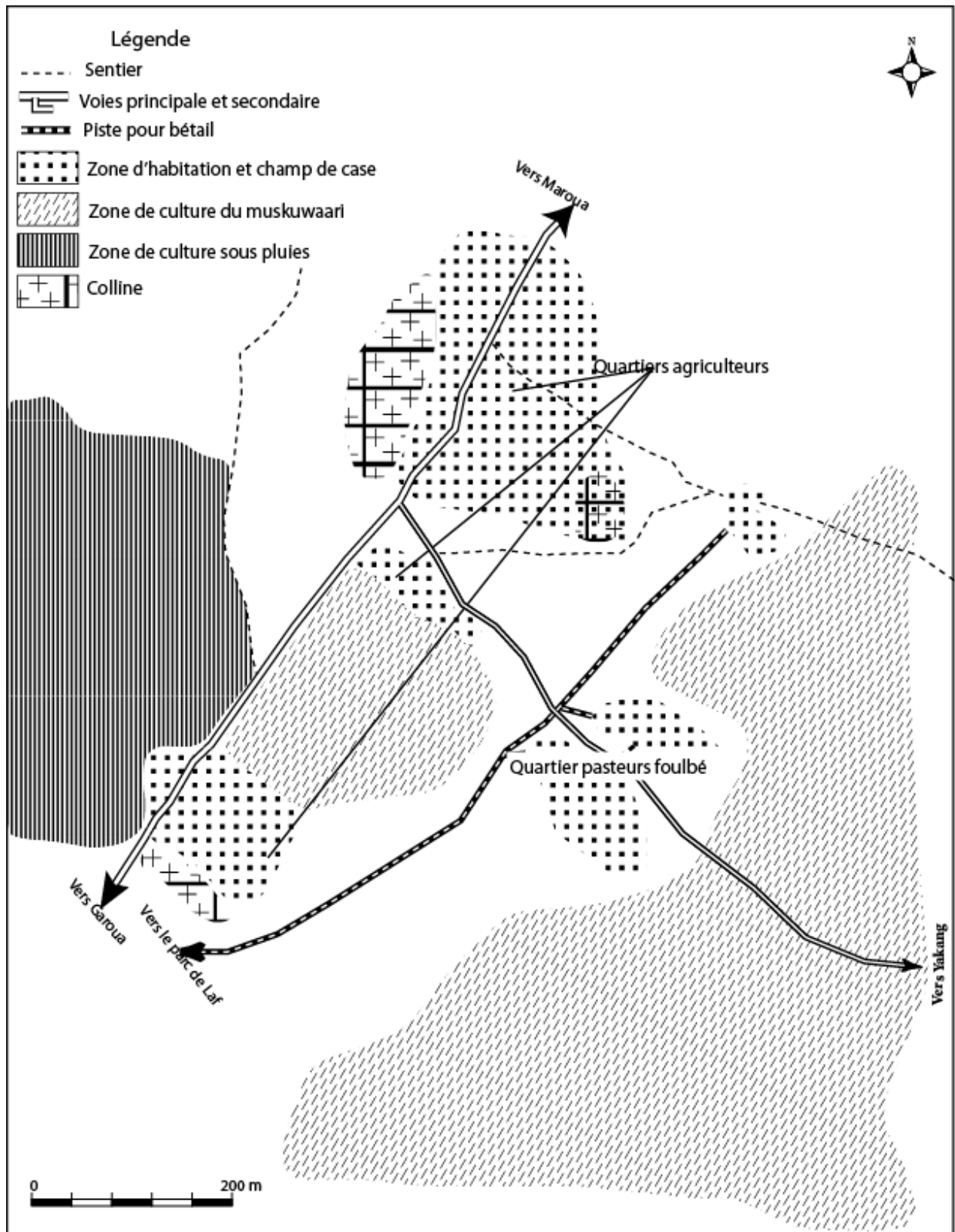
Source : enquête de terrain, mars 2007

**Figure 7.58. Proportion spatiale des différentes cultures, jachère, location foncière à Mobono**

Le Sorgho occupe 85 % des superficies exploitées, soit 66 % pour le muskuwaari et 19 % pour le djigari. Ceci s'explique par le double rôle que jouent les céréales : culture de subsistance et culture commerciale. La jachère occupe seulement 2 % du terroir, c'est dire que la quasi-totalité des terres est mise en valeur.

#### **7.2.3.3. Parcours du bétail**

La proximité du parc de Laf, des espaces en friche entre Mobono et Mouda, d'une mare dans la carrière de Mobono fait de ce terroir une zone de sédentarisation des éleveurs foubé. Au sud-ouest du terroir, les éleveurs disposent d'un couloir leur permettant de conduire tous les matins les troupeaux vers les espaces en friche voisins et plus loin vers le parc de Laf. L'expansion des espaces de culture réduit de plus en plus ledit couloir.



Source : levés de terrain, avril 2007

Réalisée par Watang Z, nov 2007

Figure 7.59. Occupation spatiale de Mobono aujourd'hui

## **7.3. IMMIGRATION ET TRANSFORMATIONS AGRICOLES**

Il s'agit ici d'établir un rapport entre l'installation des migrants et la dynamique des espaces de culture et la croissance de la production agricole.

### **7.3.1. Dynamique des espaces agricoles**

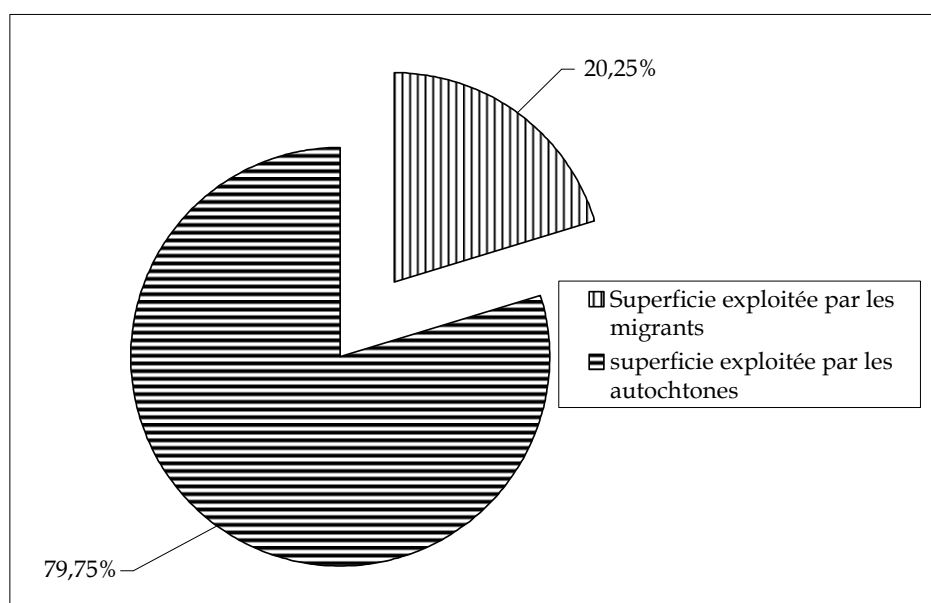
L'installation des migrants dans des villages guiziga et la création de nouveaux villages dans des espaces en friche ou abandonnés ont pour conséquence première la mise en valeur de nouveaux espaces de culture. Si à Barawa Laddé et dans les autres terroirs guiziga d'immigration la colonisation est faite plus ou moins sous le contrôle d'une autorité traditionnelle autochtone, à Mobono, seule l'atteinte des limites des terroirs voisins peut arrêter les défrichements.

#### **7.3.1.1. Dynamique des espaces agricoles dans des terroirs guiziga d'immigration : Barawa Laddé et Foulou**

La principale activité économique à Barawa Laddé est l'agriculture. L'installation du migrant implique la quête de terres. La disponibilité en terres constitue un élément important dans le choix du terroir d'immigration. Ainsi, l'installation des migrants toupouri pour la plupart est à l'origine depuis les années 1990, de la croissance des espaces de culture. Celle-ci est liée à la mise en valeur de nouveaux espaces par les migrants et à la mise en valeur des réserves foncières par les autochtones craignant de voir leurs jachères considérées comme espace « vacants ».

### 7.3.1.1.1. Mise en valeur de nouveaux espaces agricoles par les migrants à Barawa Laddé

Les espaces aujourd'hui mis en valeur par les migrants sont les anciennes friches. Ainsi, aujourd'hui la superficie totale appartenant à la communauté migrante s'évalue à près de 71ha ; soit 20 % des espaces de culture de Barawa Laddé.



Source : enquête de terrain, mars 2007

**Figure 7.60. Répartition ethnique des espaces de culture en 2007**

Si les migrants représentent seulement 13 % de la population de Barawa Laddé, ils exploitent 20 % des espaces mis en valeur. La proportion d'espace mis en valeur par les migrants varie en fonction de types de culture (tableau 7.28)

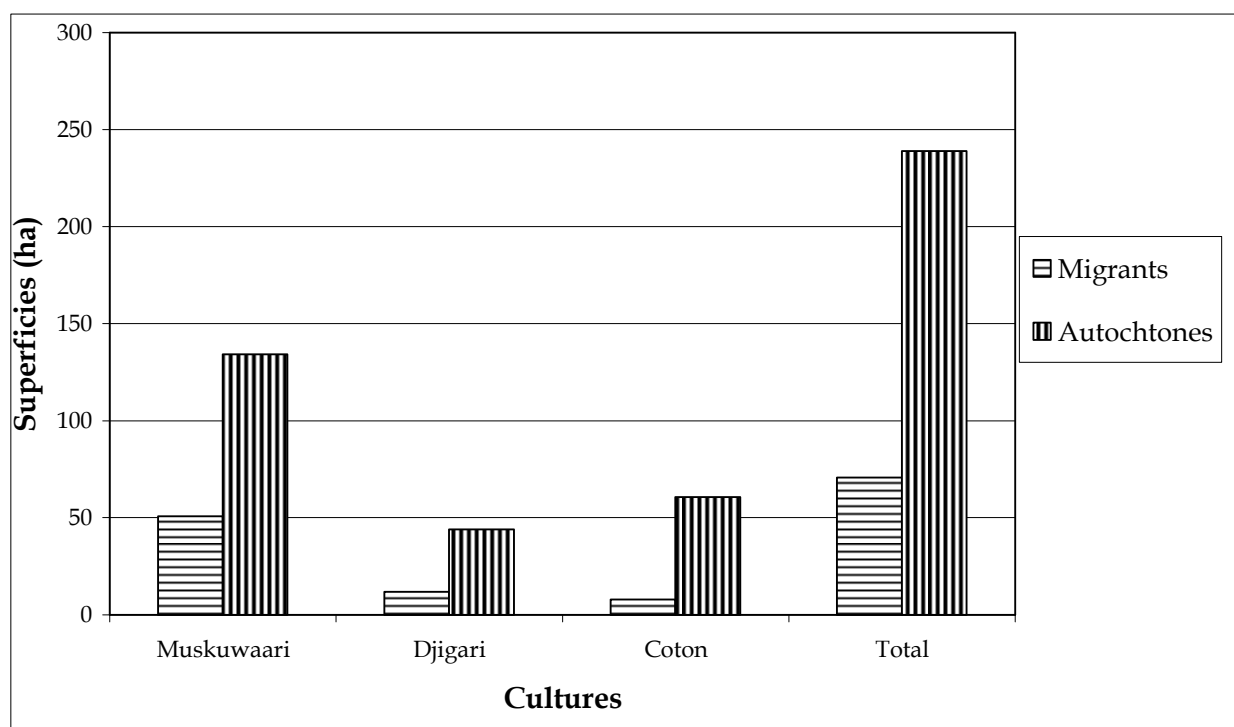
**Tableau 7.28. Proportions des espaces mis en valeur par les migrants et les autochtones par type de culture**

Type de cultures	Migrants		Autochtones	
	Superficie (ha)	Pourcentage (%)	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Muskuwaari	50,8	27	134,2	73
Djigari	12	21,40	44	78,60
Coton	8	12	60,75	88
<b>Total</b>	<b>70,8</b>	<b>20,25%</b>	<b>238,95</b>	<b>79,75%</b>

Source : enquête de terrain, mars 2007

Si la proportion moyenne des espaces mis en valeur par les migrants est de 20 %, il faut noter que celle des espaces réservés à la culture du muskuwaari constitue près de 30 % des surfaces de culture du muskuwaari de Barawa Laddé. Tel est aussi le cas pour les espaces réservés au djigari dont la proportion atteint 21,40 %. D'ailleurs, l'espace réservé à cette culture à Barawa Laddé en général n'est pas considérable. La mise en valeur des espaces pour la culture du coton ne suit pas le même rythme. La faible proportion d'espaces en faveur de la culture du coton chez les migrants fait baisser la proportion moyenne des espaces mis en valeur par les migrants en général. Il est important de souligner qu'ici les exploitations obtenues par location n'ont pas été prises en compte ; elles augmenteraient sûrement la proportion des espaces mis en valeur par la communauté migrante.





Source : enquête de terrain, mars 2007

**Figure 7.61. Surfaces comparées des espaces mis en valeur par les migrants et les autochtones**

L'on constate que les priorités dans le choix des cultures chez les migrants sont favorables aux céréales : muskuwaari et djigari. Ceci s'explique par l'objectif principal du migrant qui est ici d'assurer sa ration alimentaire annuelle celui-ci venant d'une zone où il était victime de la faim. Chez les autochtones par contre, les choix sont portés sur le muskuwaari et le coton ; les deux cultures peuvent être considérées comme des cultures commerciales. Si le muskuwaari est ici un produit de subsistance, il faut noter que près de la moitié et parfois même plus de la production est destinée à la vente, la faim ne constituant pas une menace.

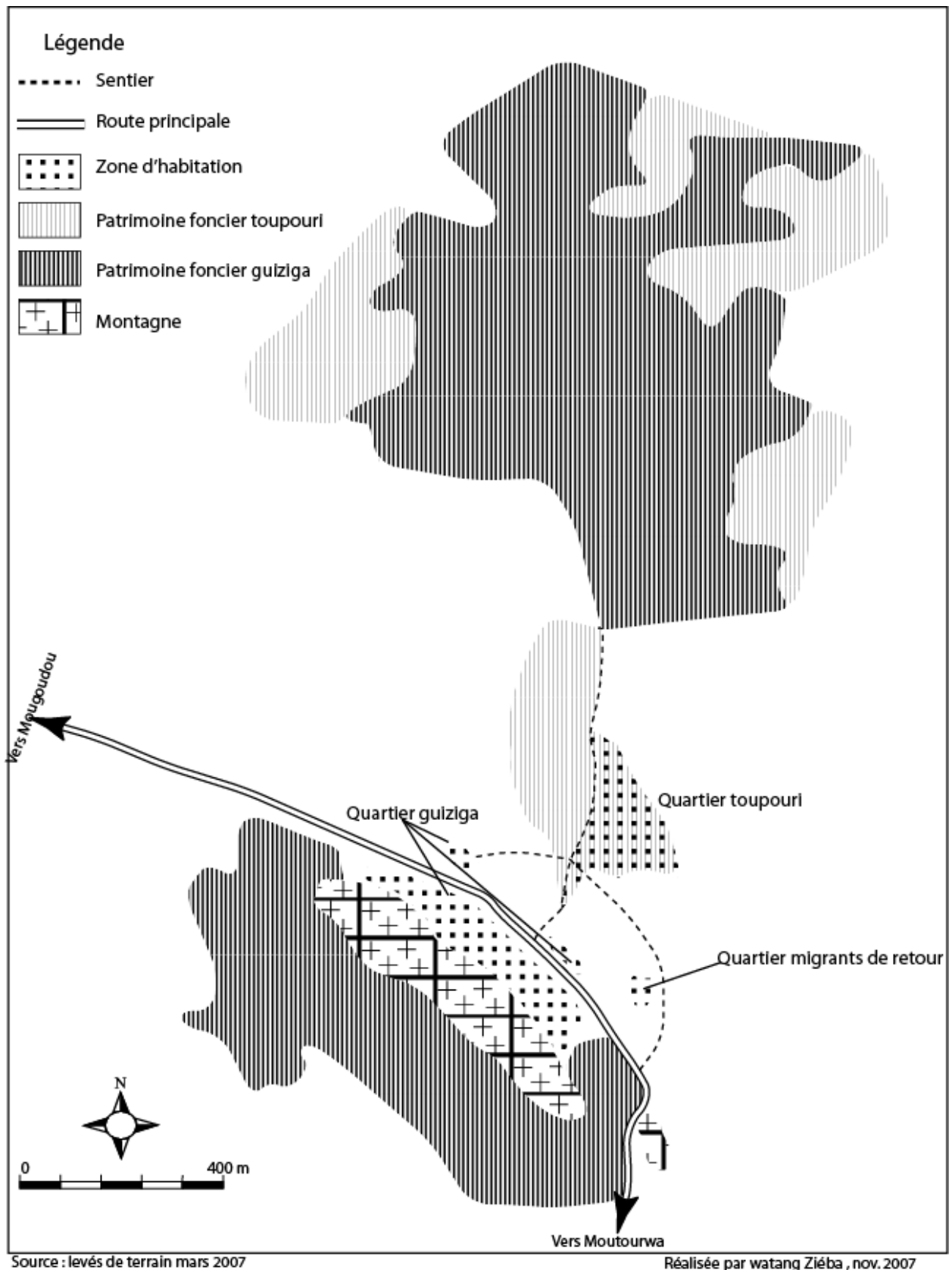


Figure 7.62. Patrimoines fonciers comparés des communautés migrante et autochtone

La cartographie des espaces défrichés par les migrants montre une expansion non négligeable des espaces de culture en général. En fait, si la proportion des migrants n'est que de 13 %, elle met en valeur 20 % des espaces de culture. Etudiant un cas similaire dans un terroir d'immigration moundang dont 79 % de la population est migrante, Gonné (op. cit.) montre que moins de 15 % des terres appartiennent à cette communauté. Ce qui témoigne d'une mise en valeur limitée des espaces de culture par cette communauté plutôt majoritaire. En comparant cette situation à celle de Barawa Laddé, on peut se rendre compte de l'hospitalité de ce dernier terroir et y observer l'impact spatial de l'immigration. Ces défrichements sont assez délicats d'où l'évolution plus ou moins lente des espaces de culture en général. Cette délicatesse est liée au fait que seules les terres reconnues comme n'étant la propriété d'aucun particulier peuvent faire l'objet d'un défrichement et cela sous le contrôle du Djaoro. D'ailleurs, l'immigration pousse les autochtones à mettre en valeur encore plus d'espace afin d'éviter d'être devancés par les migrants.

#### **7.3.1.1.2. Immigration et mise en valeur de nouveaux espaces par les autochtones à Barawa Laddé**

Il est difficile d'évaluer quantitativement la part des espaces défrichés par les autochtones qui craignent d'être devancés par les migrants. Cependant, de nombreuses parcelles longtemps restées en jachère ont été mises en valeur par ceux-ci. Ils craignent qu'elles soient confondues aux espaces jamais exploités sur lesquels sont effectués les défrichements.

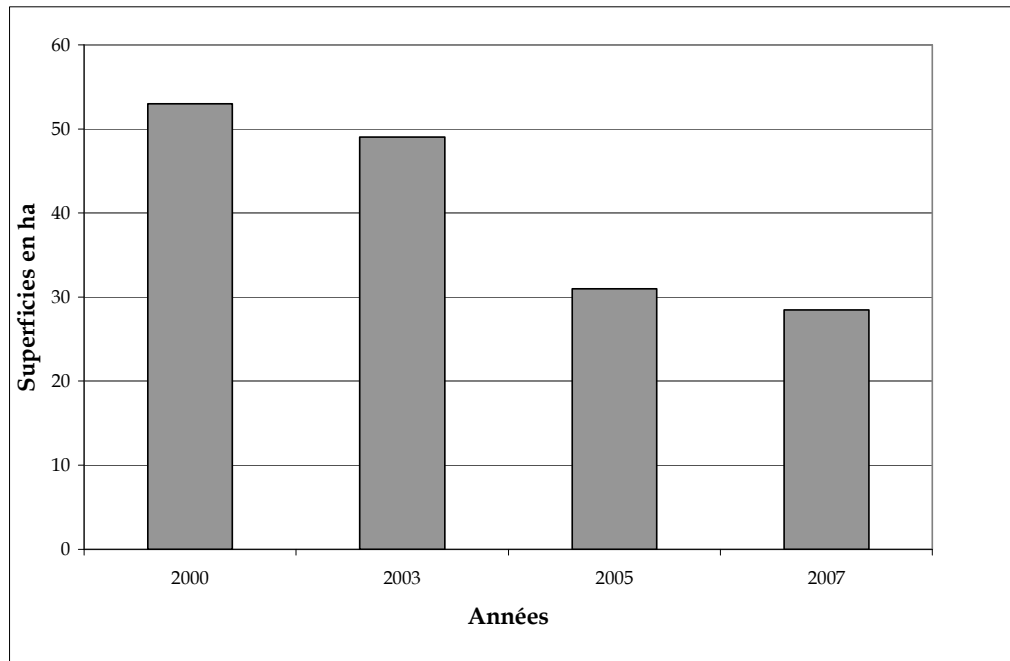
Ainsi depuis 1989, on observe une diminution des espaces réservés à la jachère. Aujourd'hui, ces espaces en jachère sont évalués à 28,5 ha. Ce qui représente selon le Djaoro moins du tiers des espaces en jachères avant l'arrivée des migrants.

**Tableau 7.29. Evolution des superficies en jachères de 2000, 2003, 2005,2007**

<b>Années</b>	2000	2003	2005	2007
<b>Superficies (ha)</b>	53	49	31	28,5

Enquête de terrain 2003, 2005,2007

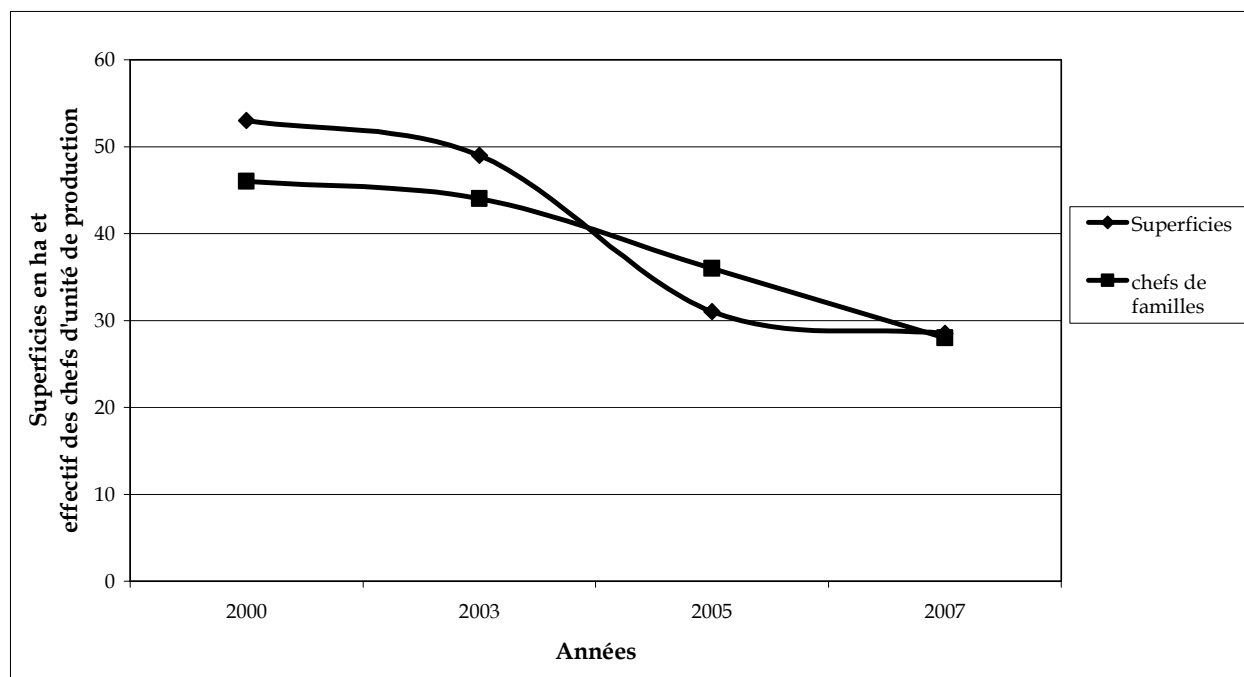
Les superficies laissées en jachère sont décroissantes. Il y a 7 ans, elles étaient évaluées à 53 ha, aujourd'hui elles ne sont plus que 28,5 ha ; soit une diminution de 46,22 % en sept ans (voir figure 7.63).



Source : enquête de terrain

**Figure 7.63. Evolution régressive des jachères**

On remarque une décroissance régulière des espaces réservés à la jachère. Tel est aussi le cas pour le nombre de chefs d'unité de production disposant d'espaces de jachère (figure 7.64).



Source : enquête de terrain

**Figure 7.64. Evolution des effectifs des chefs d'unité de production disposant des espaces en jachère**

Entre 2000 et 2007, le nombre de chefs d'unité de production disposant des espaces de jachère a diminué de moitié (tableau 7.30). Les paysans autochtones préfèrent mettre en valeur ces jachères pour éviter qu'elles ne soient considérées comme des espaces « vacants ».

**Tableau 7.30. Pourcentage des chefs d'unités de production (U.P.) disposant des espaces de jachère de 2000 à 2007**

	U.P. recensées	U.P. pratiquant jachère	Pourcentage
2000	61	46	75,40%
2003	64	44	68,75%
2005	66	36	54,54%
2007	69	28	40,57%

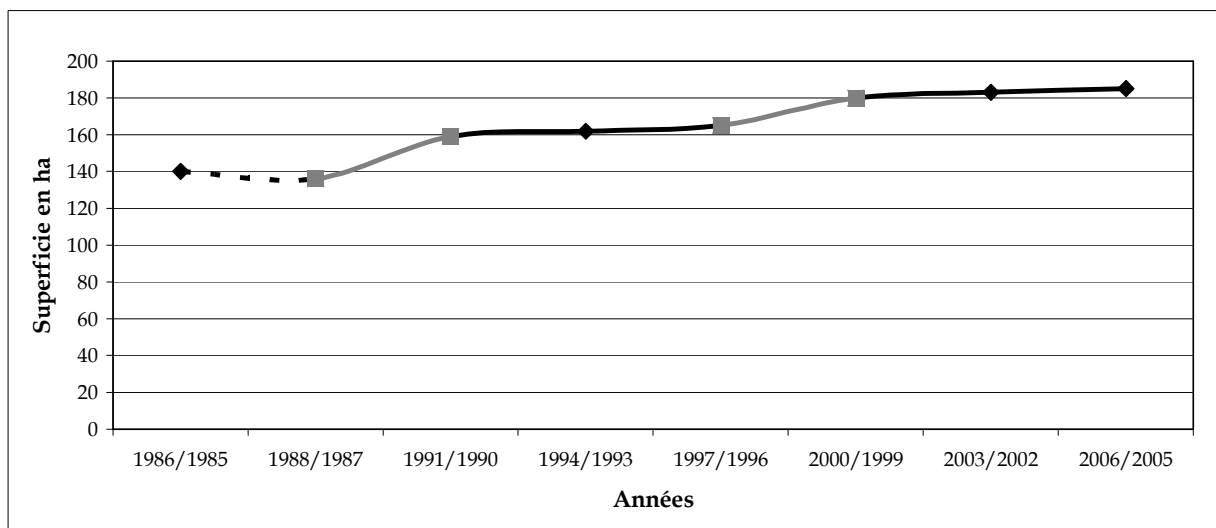
Source : enquête de terrain

Aujourd'hui, 40 % seulement de paysans pratiquent la jachère contre 75,40 % il y a sept ans. Cette proportion était encore plus importante avant 1989, l'indisponibilité des données relatives à cette époque limite malheureusement nos analyses.

### 7.3.1.1.3. Evolution spatiale des cultures à Barawa Laddé

Ici, il est question de présenter la dynamique spatiale des cultures : l'accent est mis sur celle du muskuwaari, principale cause de l'attraction des migrants et principale culture à Barawa Laddé.

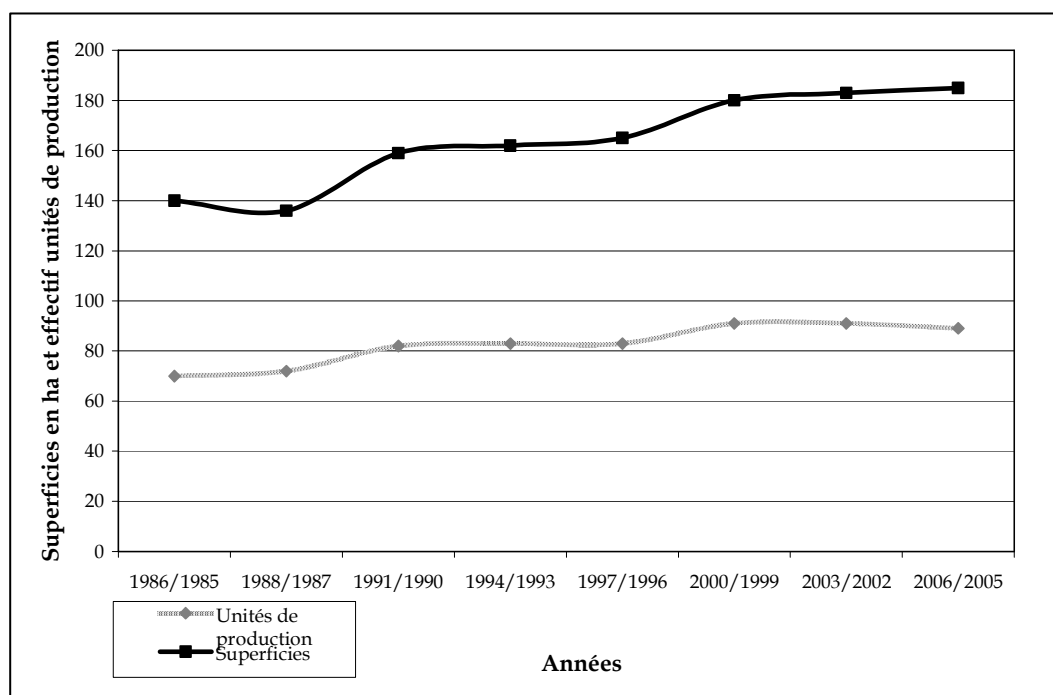
De façon générale, les espaces de culture de muskuwaari atteignent 185 ha aujourd'hui. Tel n'était pas le cas il y a plus d'une décennie. Au-delà d'une simple dynamique interne qui se caractérise par l'augmentation du nombre des actifs agricoles, seule une arrivée plus ou moins massive de nouveaux actifs agricoles peut justifier une évolution considérable en une période très réduite (la saison agricole). Pour le cas de Barawa Laddé, la communauté migrante est relativement faible, comparé à des terroirs comme Foulou. Cependant, la lecture de la courbe d'évolution des espaces de culture de muskuwaari permet de lire de façon exacte l'histoire et l'impact de l'arrivée des migrants à Barawa Laddé (figure 7.65).



Source : enquête de terrain et D.A.A. de Moutourwa, D.D.A. du Mayo Kani

**Figure 7.65. Evolution des espaces de culture de muskuwaari à Barawa Laddé (1985/1986 à 2005/2006)**

Jusqu'en 1988, les espaces de culture de muskuwaari étaient d'environ 130 ha et pouvaient varier en fonction de l'augmentation ou de la diminution du nombre des actifs agricoles autochtones et des parcelles. Cette variation est de 2 ha en moyenne. Tel est le cas des saisons agricoles 1985/1986 et 1987/1988 (confère segment en pointillé sur la figure 7.65), alors que entre 1987/1988 et 1991/1990, période relativement courte, la croissance est plus ou moins rapide. Tel est aussi le cas pour la période située entre 1996/1997 et 1999/2000 (confère les segments de couleur gris sur la figure 7.65). Ces périodes correspondent à celles de l'installation des deux vagues migratoires observées à Barawa Laddé. Une première vague constituée d'une dizaine de famille arrive en 1989 et une autre, constituée de 8 familles, s'installe en 1997. Cette arrivée de la première vague en 1989, se caractérise par une mise en valeur de 23 ha supplémentaires pour la culture du muskuwaari. Tel sera aussi le cas, à la suite de l'installation des 8 autres familles en 1997, soit 15 ha de plus mises en valeur. Autrement dit, il existe une concordance entre l'évolution de l'effectif des unités de production et celle des superficies de culture de muskuwaari depuis 20 ans (confère figure 7.66).



Source : enquête de terrain et D.A.A. de Moutourwa, D.D.A. du Mayo Kani

**Figure 7.66. Evolutions comparées de l'effectif des unités de production et des superficies de culture de muskuwaari à Barawa Laddé de 1985/1986 à 2005/2006.**

L'allure générale des deux courbes présentant les évolutions respectives de l'effectif des unités de productions et des superficies de culture du muskuwaari rend compte d'une croissance plus ou moins simultanée. Cependant, une observation plus détaillée fait part de quelques divergences pendant certaines périodes. On note par exemple une légère diminution du nombre d'unités de production et une stabilité des superficies de culture de muskuwaari pendant la période allant de 1999/2000 à 2005/2006. Ceci peut s'expliquer par le départ de quelques familles de migrants vers d'autres terroirs d'installation à cause d'une insuffisance de terres de labour. Les autres familles demeurant dans le terroir occupent alors les superficies délaissées bien que parfois réduites.

L'évolution des superficies de culture observée à Barawa Laddé est commune aux autres terroirs guiziga accueillant des migrants. La situation à Barawa Laddé est très modérée à cause du nombre plus ou moins réduit des unités de production d'origine migrante. La croissance des espaces de culture est plus importante dans les terroirs accueillant un très grand nombre de migrants. C'est le cas à Foulou, un autre terroir guiziga ayant accueilli des migrants.

#### **7.3.1.1.4. Evolution spatiale des cultures à Foulou**

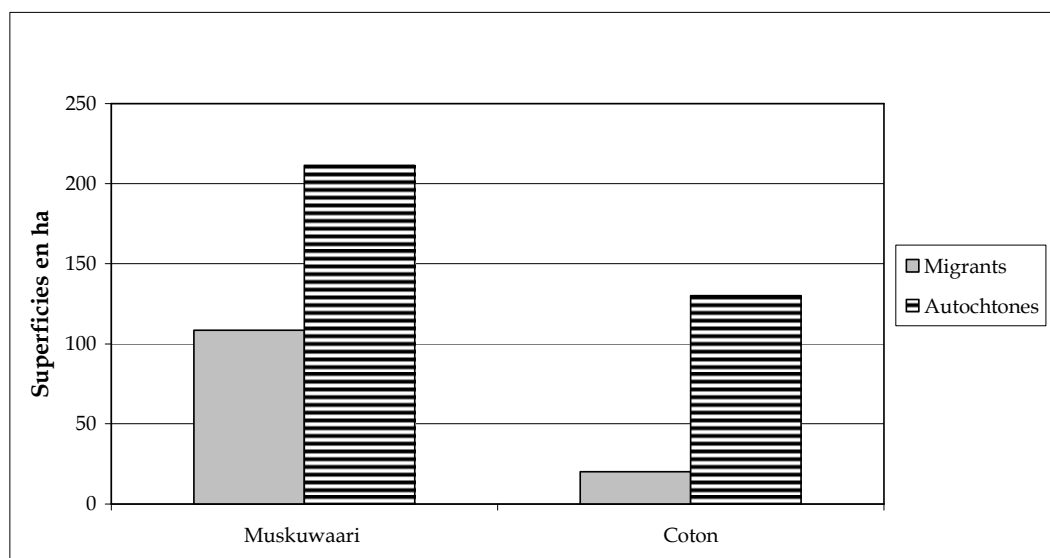
Foulou est l'un des terroirs guiziga qui accueille une importante communauté de migrants. On y dénombre plus de 70 familles de migrants dont les espaces mis en valeur sont considérables : l'immigration est au centre de la dynamique des espaces de culture. Cette dynamique est lisible tant à l'échelle du terroir qu'à celle de la parcelle.

- **Proportion des espaces de culture mis en valeur par les migrants à Foulou**

La proportion d'espace mis en valeur par les migrants par rapport aux espaces de culture du terroir en général permet de montrer la place de l'immigration dans l'accroissement des espaces de culture dans ce terroir. En effet, sur les 317 ha destinés à la culture du muskuwaari en 2005, 108,5 appartiennent aux migrants ; soit 34,22 % de ce type d'espaces.



Cette proportion est un peu plus faible pour la culture du coton, puisqu'elle n'est que de 13 % (figure 7.67).



Source : enquête de terrain, juin 2005

**Figure 7.67. Proportions des espaces mis en valeur par les migrants et les autochtones pour le muskuwaari et le coton.**

La mise en valeur des espaces de culture de muskuwaari demeure une priorité pour les migrants. Les espaces de culture que la communauté migrante lui réserve constituent près de la moitié de ceux mis en valeur par les autochtones au contraire des espaces de culture de coton qui n'en constituent que le cinquième.

- **Dynamique des espaces de culture**

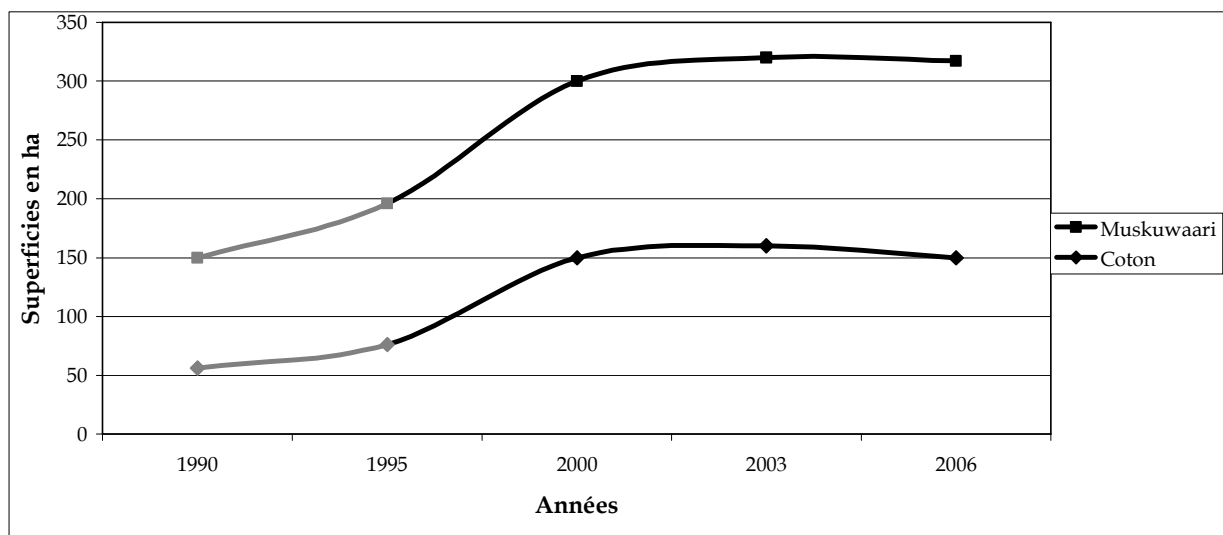
La première vague de migrants constituée d'à peine 5 familles, arrive à Foulou en 1976. L'indisponibilité des données de cette période ne nous permet pas d'apprécier l'impact spatial de cette première vague. C'est à partir des années 1990, plus précisément en 1993, que vont arriver d'autres familles. Commence alors la mise en valeur des espaces en friche situés à la rive droite du mayo foulou.

Deux ans après l'arrivée des migrants à Foulou, il est alors possible de constater une mutation considérable du terroir. Nous insisterons sur les espaces de culture de muskuwaari et de coton. La culture du muskuwaari justifie le choix de Foulou comme terroir

d'installation pour plus de la moitié des migrants. La culture du coton quant à elle demeure un moyen d'accès à un revenu monétaire pour de nombreux paysans.

Ainsi, deux ans après l'installation de cette nouvelle vague de migrants, les mutations spatiales se font ressentir :

- une croissance des superficies destinées au muskuwaari. Ces superficies vont connaître une croissance modérée jusqu'en 1995 où elles atteignent 196 ha et 300 ha cinq ans plus tard. En 2003, elles vont atteindre 320 ha, soit le double des espaces réservées à cette culture en 1990.
- Une croissance des superficies destinées au coton depuis 1995. De 56,25 ha en 1990, les superficies de culture de coton vont avoisiner 76 ha en 1995. Elles vont même doublées en 2000, passant de 76 ha à 150 ha.



Source : enquête de terrain, D. D. A. du Mayo Kani, SODECOTON

**Figure 7.68. Evolution des superficies de coton et de muskuwaari à Foulou de 1990 à 2006**

Si la croissance des superficies est modérée jusqu'en 1995 (38% pour le coton et plus de 30% pour le muskuwaari), elle va s'accélérer entre 1995 et 2003 (soit 63 % et près de 100% pour le muskuwaari et le coton respectivement). Le ralentissement des défrichements entre 2003 et 2007 s'explique par l'atteinte des limites sud du terroir. Cependant, l'écart entre la période d'avant l'immigration (confère segment gris, figure 7.68) et celle d'après (confère segment noir, figure 7.68) est considérable. Ceci corrobore ainsi l'idée selon laquelle

l'arrivée des migrants à Foulou en 1993 est à l'origine d'une croissance spatiale en faveur des cultures de muskuwaari et de coton.

L'exemple de Foulou nous permet d'observer des transformations spatiales plus profondes dans un terroir guiziga d'immigration. Cette transformation peut aussi être visible au niveau de la taille des parcelles.

- **Importance de la taille des unités d'exploitation**

**Chez les migrants :** la quête des terres demeure la principale cause de l'immigration à Foulou. Sa disponibilité a encouragé les migrants à procéder à des défrichements de vastes surfaces de peur de se retrouver encore devant le manque de terre. Ainsi, s'est-il installée une compétition foncière qui, très vite, s'est faite ressentir au niveau de la taille des parcelles.

L'autorisation de défricher est donnée au migrant par le Lawan. Les défrichements se font de la rive droite du mayo foulou vers le sud en direction de la frontière avec le terroir de Laf. On assiste alors à une compétition entre les migrants qui veulent chacun se garantir une propriété importante. Ceci a pour conséquence la mise en valeur des parcelles très importantes particulièrement en ce qui concerne la culture du muskuwaari. Ainsi, la taille des exploitations atteint des dimensions considérables.

En effet, près de 20 % des exploitations destinées à la culture du muskuwaari ont une taille comprise entre 10 et 15 ha. La proportion des exploitants de parcelles inférieures à 2 ha est faible comme l'illustre le tableau 7.31.

**Tableau 7.31. Répartition des parcelles de culture de muskuwaari selon leur taille**

Taille de parcelle en ha	Effectifs des parcelles	Pourcentages des parcelles		
Moins de 2	6	14,3		
2 à 4,99	12	28,5		
5 à 9,99	16	38,2	24	57,2
10 à 15	8	19		
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>100</b>		

Source : enquête de terrain, mars 2007

Sur les 42 exploitations observées, 6 seulement ont moins de 2 ha, aucune d'entre elles n'a d'ailleurs une taille inférieure à 1 ha. Près de 40 % des parcelles se concentrent dans la classe 5 à 10 ha qui regroupe de ce fait l'essentiel des exploitations. Les parcelles de taille importante c'est-à-dire supérieures à 10 ha constituent près de 20 % des exploitations. Plus de la moitié des exploitations, soit 57,2 % de parcelles ont une taille comprise entre 5 et 15 ha. Ceci n'est pas négligeable pour des migrants à l'intérieur d'une région (Plaine du Diamaré) qui se caractérise par de fortes densités.

Aussi, est-il important de considérer qu'une bonne proportion d'exploitants détenteurs de parcelles inférieures à 5 ha souhaitent bien les augmenter mais sont freinés dans leur ardeur par la diminution considérable des réserves foncières. Il s'agit en effet des migrants de la dernière vague. Cet engouement pour la possession de grandes exploitations n'a pas laissé les autochtones indifférents.

**Chez les autochtones :** l'inquiétude face à un épuisement certain des réserves foncières a poussé les autochtones à ne plus se contenter uniquement des espaces acquis par héritage. Ils se sont lancés dans l'agrandissement des parcelles et le défrichement de nouvelles parcelles de dimensions importantes. Cette compétition aura des conséquences sur le comportement de la jachère comme c'est le cas à Barawa Laddé (confère Tableaux 7.29 et 7.30, figures 7.63 et 7.64), sur les règles foncières et sur la production agricole en général.

### **7.3.1.2. Dynamique des espaces de culture dans un terroir nouvellement créé : Mobono**

Contrairement à Barawa Laddé et aux autres terroirs d'installation, Mobono, connu aussi sous le nom de Carrière, est le produit de la colonisation d'un espace abandonné par les Guiziga il y a plusieurs décennies. L'on est passé d'un espace entièrement en friche à 170 hectares de surfaces de cultures.

Avant 1993, Mobono était un espace non occupé. En 1997, arrivent les premières familles des migrants qui commencent alors les premiers défrichements. Les espaces défrichés autour des habitations sont destinés aux cultures pluviales. La priorité ici est

donnée au djigari. L'essentiel des espaces défrichés est réservée à la culture du muskuwaari. Nos enquêtes ont montré que 71,11% de paysans interrogés à Mobono affirment que les terres les plus convoitées sont celles destinées à la culture du muskuwaari. Ceci s'explique par

- son rendement par hectare assez élevé ; soit 0,9t/ha contre 0,6t/ha pour le djigari ;
- sa valeur marchande : le prix d'un quintal de muskuwaari valait par exemple 28.000 F cfa en août 1998 (SNAR<sup>26</sup>, 1998).

D'ailleurs, les enquêtes sur les raisons du choix du site d'installation révèlent que la quête des terres de karal est essentielle.

Sur le plan spatial, les superficies destinées à la culture du muskuwaari connaissent une croissance dès 1997 (année de création du terroir). Avec l'installation des migrants, on assiste à une exploitation timide du milieu ; soit 15 ha pour le djigari ; 8,75 ha pour le coton et 38,25 ha pour le muskuwaari. Quatre ans plus tard, on assiste à une extension des superficies des cultures (20,75 ha pour le djigari ; 10,5 ha pour le coton et 71,25 ha pour le muskuwaari), illustré par le tableau 7.32 ci-dessous. Par conséquent, les limites de Mobono avec les terroirs voisins sont vite atteintes.

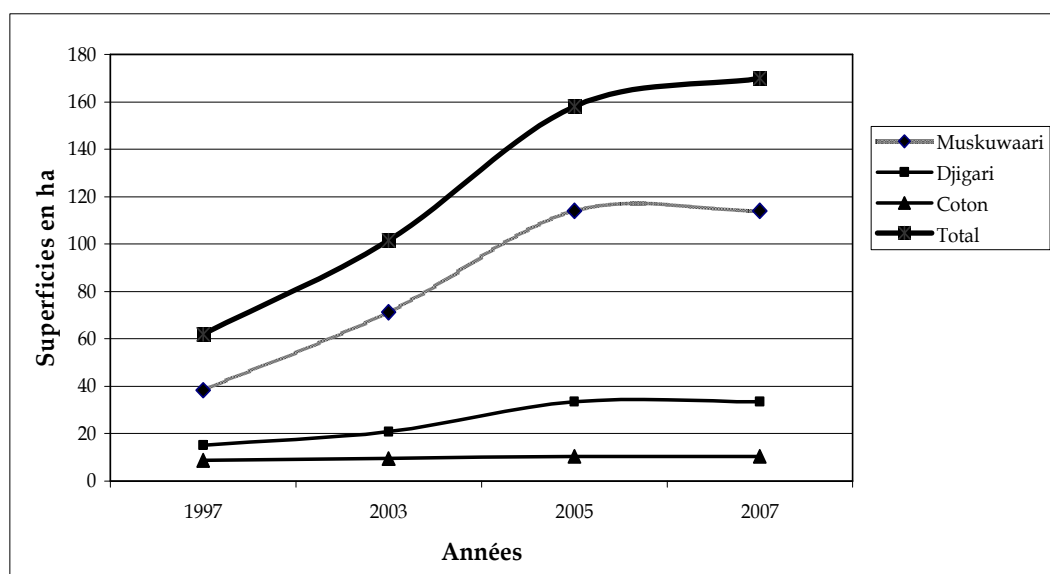
**Tableau 7.32. Superficies réservées aux différentes cultures en 1997, 2001, 2005, 2007 à Mobono**

	Superficies de cultures en hectare			
Années	1997	2003	2005	2007
Cultures				
Muskuwaari	38,25	71,25	114	114
Djigari	15	20,75	33,5	33,5
Coton	08,75	09,5	10,5	10,5
Autres				12
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>101,5</b>	<b>158</b>	<b>170</b>

Source : enquête de terrain et PNVRA Mouda

<sup>26</sup> Système National d'Alerte Rapide

Entre 1997 et 2001, les superficies vont doubler : celles du muskuwaari passent de 38,25 ha à 71,25 ha. Les superficies destinées au djigari connaissent la même évolution au contraire du coton dont les superficies restent stables. Cette évolution témoigne de la concurrence entre les cultures de muskuwaari et celles du coton. Laquelle concurrence est favorable au muskuwaari. Les superficies de culture vont atteindre leur valeur actuelle en 2005 (figure 7.69).



Source : enquête de terrain et PNVRA Mouda

**Figure 7.69. Evolution spatiale des cultures à Mobono de 1996 à 2007**

Après une croissance continue des superficies d'exploitation en relation avec la croissance démographique, la colonisation spatiale stagne. Les espaces de culture n'évoluent plus depuis deux ans. Puisque la totalité des espaces disponibles est mise en valeur les frontières avec les terroirs voisins sont atteintes. Il faut tout de même reconnaître que la mise en valeur de 170 hectares constitue une transformation considérable d'un espace demeuré longtemps non exploité ou abandonné jusqu'en 1997. Aujourd'hui, Mobono constitue un point d'escale pour les nouveaux migrants en attendant d'obtenir des terres dans un autre terroir : Barawa Laddé, Tchoffi, Mugudu et Nubu par exemple.

Qu'il s'agisse des terroirs guiziga accueillant les migrants ou des terroirs nés de l'installation des paysans venus du secteur sud de la plaine du Diamaré, de nouveaux espaces

de culture sont mis en valeur. L'importance des espaces mis en valeur est relative à celle du nombre des unités de production nouvellement installées. C'est ainsi qu'à Foulou, l'extension des espaces de culture est plus importante qu'à Barawa Laddé. Les espaces de culture de muskuwaari constituent une priorité pour les migrants que ce soit à Foulou, à Barawa Laddé ou à Mobono. La croissance des espaces de production s'accompagne de celle de la production agricole. La production du muskuwaari, centre d'intérêt des migrants, va particulièrement connaître une croissance à l'image de celle de ses espaces de culture.

### **7.3.2. Dynamique de la production agricole**

La production agricole connaît une évolution semblable à celle des espaces de culture. En effet, les faibles variations des rendements annuels rendent l'évolution de la production tributaire de celles des espaces.

Que ce soit dans les terroirs guiziga ayant accueilli des migrants comme Barawa Laddé et Foulou, ou dans les terroirs nés de l'installation des migrants, la colonisation des nouveaux espaces explique l'évolution de la production agricole en général.

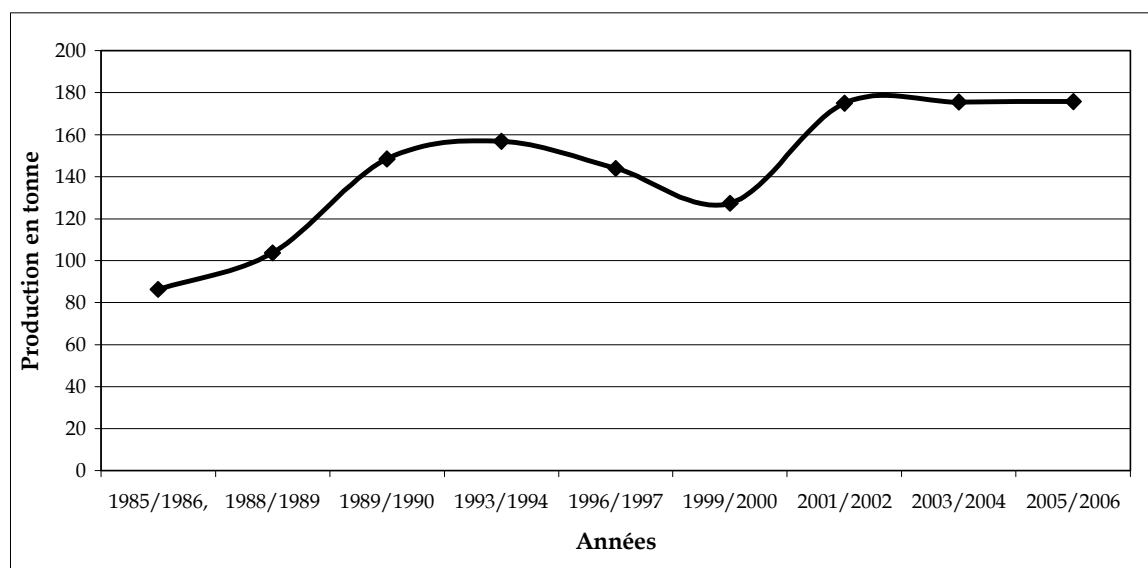
#### **7.3.2.1. Evolution de la production agricole dans les terroirs guiziga d'immigration : le cas de Barawa Laddé et Foulou**

Au delà d'une simple conséquence de l'augmentation des rendements annuels, la croissance de la production est liée aussi à celle des exploitants et des espaces de culture. C'est ainsi que la production agricole dans les terroirs de Barawa Laddé et de Foulou connaît une évolution

##### **7.3.2.1.1. Dynamique de la production agricole à Barawa Laddé**

La production agricole a connu une évolution non négligeable depuis l'installation des migrants en 1989.

En effet, avant l'arrivée de la première vague migratoire, la production agricole atteignait difficilement 100 tonnes. C'est seulement à partir de 1989 qu'elle va franchir ce seuil pour atteindre alors plus de 140 tonnes (figure 7.70). Même les baisses importantes de rendement comme ce fut le cas en 1999 ne parviennent pas à ramener celle-ci en deçà de 120 tonnes.



Source : enquête de terrain et D.A.A. Moutourwa, D.D.A. Mayo Kani

**Figure 7.70. Dynamique de la production à Barawa Laddé de 1985/1986 à 2005/2006**

La courbe d'évolution de la production du muskuwaari est irrégulière. De 1989 à 1993, elle connaît une première accélération liée à l'augmentation de l'effectif des unités de production et par conséquent des superficies de cultures (confère tableau 7.32 en dessous). Entre 1993 et 1997, la production stagne, ce qui s'accompagne de la stagnation des rendements annuels et de la constance des superficies de culture. A partir de 1997, la production connaît une baisse. Ainsi, de 156 tonnes, elle revient à 144 tonnes en 1997 et à 127 en 2000. Ceci est alors lié à la baisse importante des rendements qui sont de 800 kg/ha en 1997 et 700kg/ha en 2000, contre 900 kg/ha en 1989 (année de bonnes récoltes). Avec le retour des rendements au niveau moyen (900 kg), l'effet de l'accroissement des superficies de culture en 1997 va se faire ressentir. La production va alors atteindre le niveau actuel, soit 175 tonnes.



**Tableau 7.33. Production, rendement, effectif des unités de production et superficies de culture de muskuwaari de 1985/1986 à 2005/2006 à Barawa Laddé**

<b>Années</b>	<b>Production (t)</b>	<b>Rendement (kg)</b>	<b>Effectif U.P.</b>	<b>Superficie (ha)</b>
1985/1986,	86,4	900	69	140
1988/1989	103,68	960	72	136
1989/1990	148,5	900	82	159
1993/1994	156,75	950	83	162
1996/1997	144	800	91	180
1999/2000	127,4	700	91	180
2001/2002	175,01	946	91	180
2003/2004	175,6	950	91	183
2005/2006	175,75	950	89	185

Source : enquête de terrain et D.A.A. Moutourwa, D.D.A. Mayo Kan

La situation plus ou moins stable des rendements annuels permet d'apprécier l'impact des espaces de culture, conséquence du comportement des effectifs sur la production générale.

En effet, si de 1986 à 1988, la croissance de la production peut s'expliquer par l'augmentation des rendements, la baisse de ceux-ci, un an plus tard, n'arrive pas à ralentir l'accroissement de la production qui résulte de l'augmentation des surfaces de production.

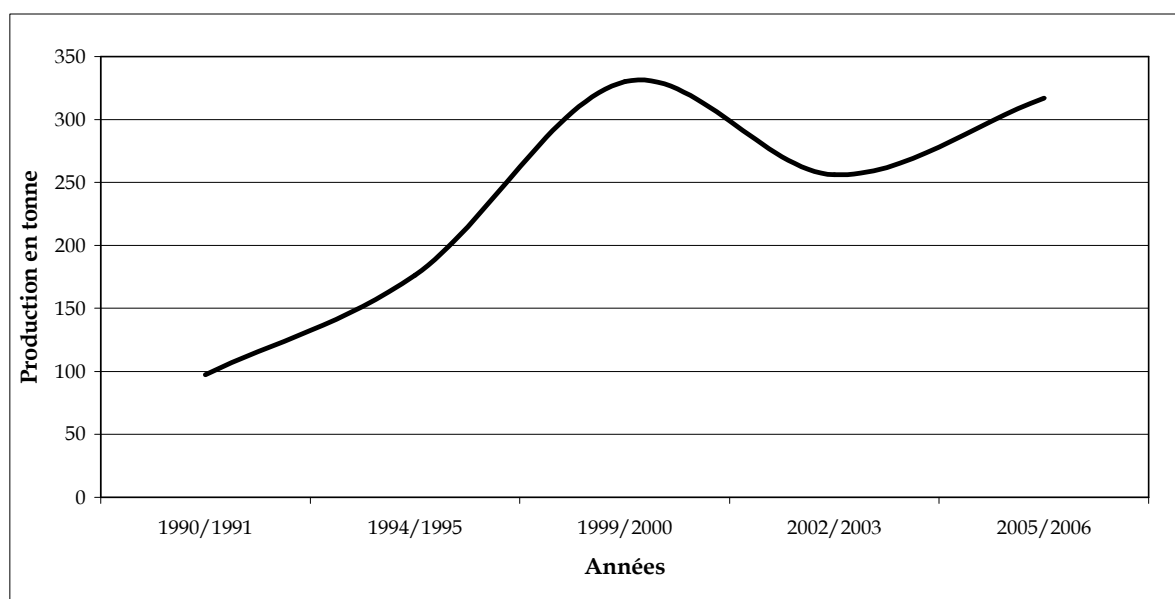
Le rôle de l'installation de nouvelles unités de production à Barawa Laddé dans l'accroissement de la production agricole est alors incontestable. En 2007, par exemple la part de la production du muskuwaari de la communauté migrante s'évalue à 50 tonnes environ. En effet, la mise en valeur de nouveaux espaces de culture provoque une augmentation de la production agricole.

C'est d'ailleurs le cas pour les autres terroirs accueillant les migrants. Plus la communauté migrante est importante, plus les transformations agricoles sont importantes.

### 7.3.2.1.2. Dynamique de la production agricole à Foulou

La production agricole connaît ici une évolution en relation avec l'augmentation des unités de production résultant de l'installation des paysans toupouri. Nous allons insister sur les productions du muskuwaari et du coton.

➤ La production du muskuwaari passe de 100 tonnes environ en 1990/1991 à plus de 300 tonnes en 2005 ; c'est dire qu'elle a triplé en 15 ans.

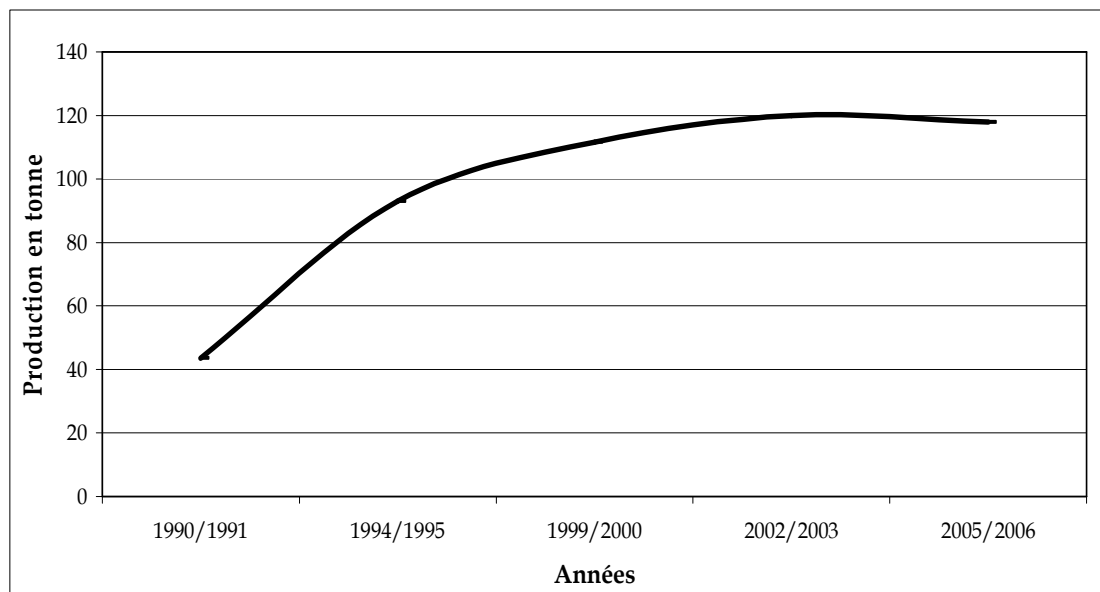


Source : enquête de terrain, D.D.A du Mayo Kani

**Figure 7.71. Evolution de la production de muskuwaari à Foulou (1990/1991 à 2005/2006)**

De 1990 à 2000, la croissance est plus ou moins accélérée. Elle est maintenue non seulement par l'amélioration des rendements, mais aussi par l'extension des espaces de production de muskuwaari dans le terroir. La production semble avoir atteint son niveau le plus élevé. Avant, les années 1990, le niveau moyen de la production n'était que de 100 tonnes en moyenne. En 2005, même une baisse de rendement comme celle observée en 2002 n'a pu faire passer la production en deçà de 250 tonnes. Elle semble se maintenir 2005 à 300 tonnes en moyenne.

➤ La production du coton connaît, elle aussi, une évolution accélérée entre 1990 et 1999. De 43,575 tonnes en 1990, elle double 5 ans plus tard pour se maintenir à près de 120 tonnes en 2005.



Source : enquête de terrain et SODECOTON

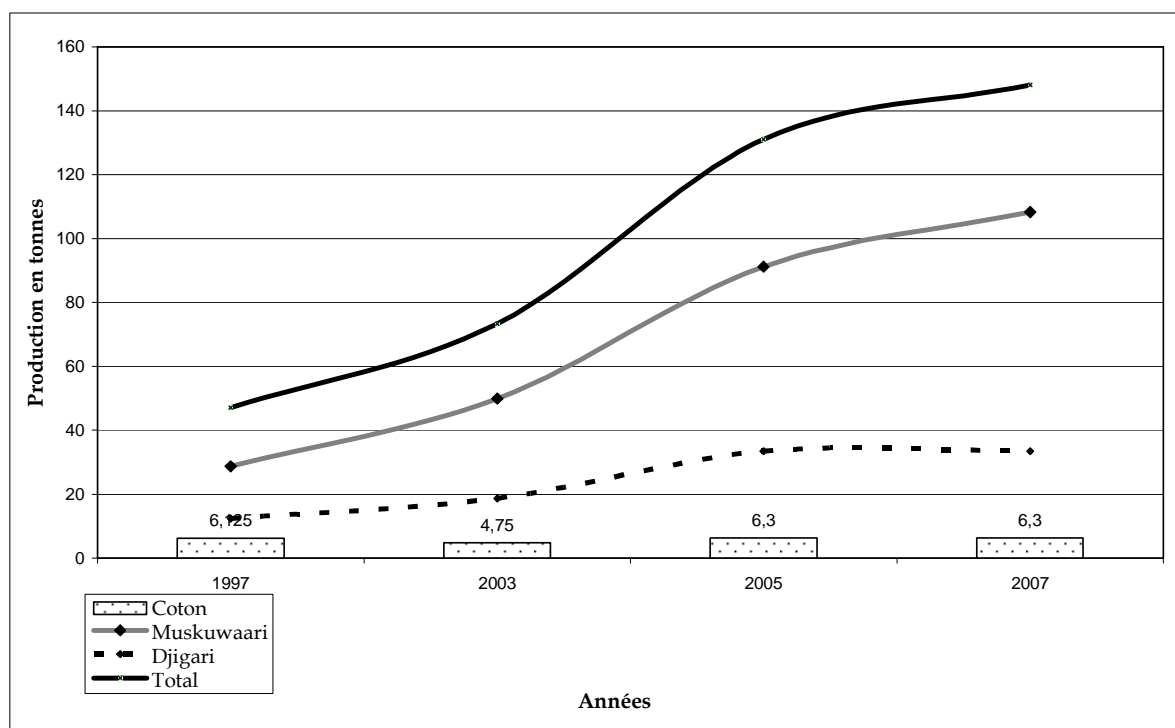
**Figure 7.72. Evolution de la production cotonnière à Foulou (1990/1991 à 2005/2006)**

Après une croissance plus ou moins régulière jusqu'en 2002/2003, la production cotonnière ralentit pour se maintenir à 120 tonnes environ. L'intérêt pour le coton est nettement moins important que pour le muskuwaari.

Aujourd'hui, la production agricole de la communauté migrante à Foulou n'est pas négligeable. En 2007, elle s'évalue à 104 tonnes pour le muskuwaari et plus de 18 tonnes pour le coton.

### 7.3.2.1.3. Evolution de la production agricole dans un terroir né des nouvelles mobilités spatiales : le cas de Mobono

La mise en valeur des espaces de culture de Mobono peut être considérée comme une récupération d'un espace jadis abandonné et considéré comme improductif. Aujourd'hui, il en ressort une production non moins importante. Celle du muskuwaari en constitue d'ailleurs l'essentiel à côté du djigari et du coton (figure 7.73).



Source : enquête de terrain et AVZ PNVRA de Mouda

**Figure 7.73. Evolution de la production de muskuwaari, djigari et coton à Mobono depuis sa création.**

La croissance de la production est simultanée à l'extension des espaces de culture. D'un espace vierge avant 1997, la production agricole à Mobono s'évalue en 2007 à plus de 150 tonnes.

La production du muskuwaari est la plus importante ; elle est de 110 tonnes environ en 2007. Timide au départ (29 tonnes), celle-ci double presque en moins de dix ans. Elle et passe alors à 50 tonnes environ en 2003, puis à 92 tonnes en 2005.

La production du djigari suit la même évolution mais à un rythme plus modéré. Ainsi, de 12 tonnes en 1997, elle atteint aujourd'hui 34 tonnes environ. La culture cotonnière est le parent pauvre du système de culture de Mobono. Sa production ne dépasse pas 6 tonnes depuis plusieurs années. C'est dire que la priorité est pour les cultures céréalières.

Que ce soit dans les terroirs d'installation des migrants ou dans ceux nés des nouvelles mobilités spatiales, une dynamique tant au niveau des espaces de production qu'au niveau de la production est en cours. L'augmentation plus ou moins instantanée du nombre d'unités de production est à l'origine d'une augmentation instantanée de la production agricole. Celle-ci provoque à son tour une multiplication par deux voire plus des espaces de culture et par conséquent de la production agricole en général, et de celle du muskuwaari en particulier. Les défrichements importants effectués tant par les migrants arrivés en masse que par les autochtones soucieux de faire de réserves foncières ont très vite repoussé les limites des espaces de cultures vers la frontière avec les terroirs voisins. Aujourd'hui, la stagnation des superficies mises en valeur est indicatrice de ce fait. Cependant, ces limites sont de moins en moins considérées par les migrants comme un obstacle à l'extension des cultures d'où une recomposition des territoires dans la plaine du Diamaré en relation avec les nouvelles mobilités spatiales. Cependant, avant de s'appesantir sur cette autre conséquence des mobilités spatiales, il est important de faire un arrêt sur l'influence des nouvelles mobilités spatiales sur les pratiques culturelles.

### **7.3.3. Dynamique des pratiques culturelles**

Si l'installation des migrants n'a pas transformé de façon significative les habitudes agricoles des paysans guiziga, il est néanmoins important de souligner les transformations de certaines pratiques culturelles en relation avec les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré. Le comportement de la jachère et l'usage de la main d'œuvre agricole constituent les pratiques culturelles qui ont connu des transformations plus ou moins profondes.

### **7.3.3.1. La mise en valeur des jachères : un moyen de protéger les terres ou de sécuriser le patrimoine foncier**

La jachère est une pratique caractéristique des systèmes de culture au Nord Cameroun. De nombreuses études présentent d'ailleurs son rôle dans la reconstitution des sols. Cependant, elle peut disparaître dans un contexte de saturation foncière. Gonné (op. cit.) considère d'ailleurs la diminution du temps de jachère comme un indicateur de la saturation foncière dans les plaines de l'Extrême Nord Cameroun. Le même auteur (op. cit. p151) fait une répartition spatiale de la durée de la jachère dans lesdites plaines. Ainsi, le pays guiziga, représenté par les lamidats de Moutourwa et de Midjivin apparaît comme la zone où la jachère a une durée relativement importante (4 ans) et où les défrichements sont les plus récents (moins de 5 ans) du moins en ce qui concerne les terres de karal. Ce qui témoigne d'une possibilité de défrichement. D'ailleurs ceci se confirme par l'installation de plus en plus importante des migrants venus du secteur sud de la plaine du Diamaré. Les pourcentages des paysans qui pratiquent la jachère sont des plus élevés (confère tableau 7.34).

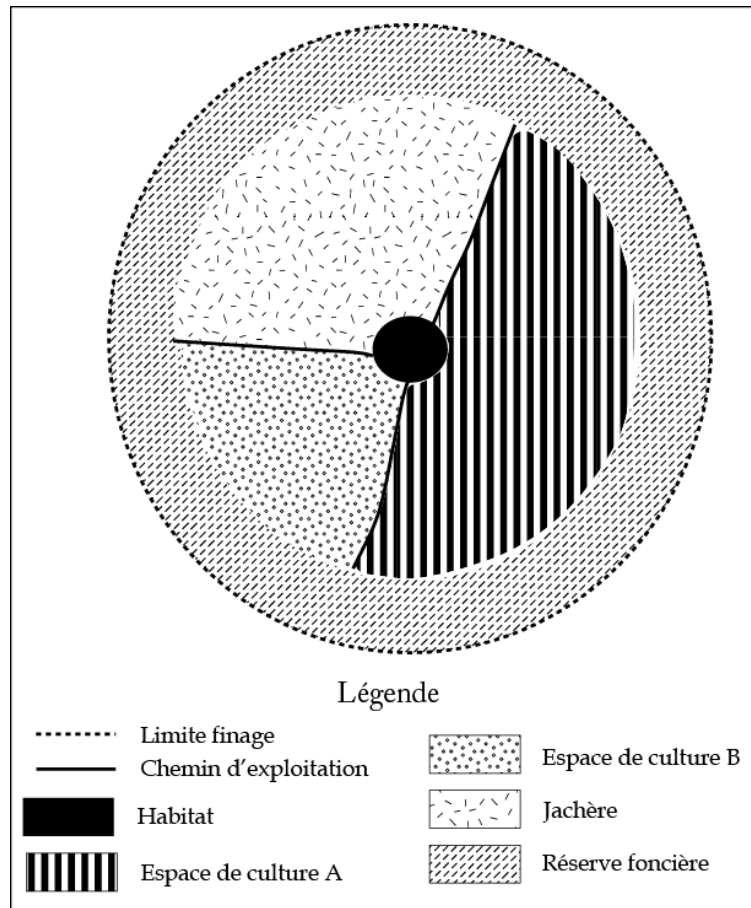
**Tableau 7.34. La pratique de la jachère sur les terres de karal dans quelques localités des plaines de l'Extrême Nord**

	Nombre de personnes interrogées	Effectif des personnes pratiquant la jachère		Effectif des personnes ne pratiquant pas la jachère	
		Eff.	%	Eff.	%
Moutourwa	36	15	41	21	59
Salak et environ	40	00	00	40	100
Kaélé	39	07	18	32	82
Lara	16	03	19	13	81
Boboyo	24	06	24	18	76
Midjivin	22	09	41	13	59
Doumrou	18	02	11	16	89
Guidiguis	12	03	25	09	75
Touloum	16	02	12	14	88
Bogo	15	03	20	12	80
Kosséwa	18	00	00	18	100
Balaza	13	01	13	12	87
Limani	10	02	20	08	80
Kourgui	10	00	00	10	100
Kérawa	08	00	00	08	100
<b>Totaux</b>	<b>297</b>	<b>52</b>	<b>16</b>	<b>245</b>	<b>74</b>

Source : Gonné (op. cit. p188)

Moutourwa et Midjivin sont les zones où la pratique de la jachère est plus courante; soit 41% de paysans interrogés. Sur les 52 paysans qui pratiquent la jachère dans l'ensemble des 14 localités enquêtées, 46% d'entre eux sont originaires du pays guiziga. Aujourd'hui, le nombre de paysans qui pratiquent la jachère est en diminution, tout comme sa durée. La saturation foncière n'explique pas toujours cette situation d'autant plus que les densités sont les plus faibles des plaines de l'extrême Nord (04,13 exploitants agricoles par km<sup>2</sup>) et qu'il existe des possibilités de défrichement attirant d'ailleurs des paysans toupouri qui sont les bienvenus. **Qu'est ce qui justifie alors la diminution de la durée de la jachère ?** Pour répondre à cette question, il importe de faire une différence entre les espaces en jachère et la réserve foncière parfois qualifiée d'« espace vacant », de réserve foncière ou encore de « broussaille ».

En faisant une observation du schéma classique d'une structure agraire, l'on peut distinguer l'habitat, les différentes soles parmi lesquelles celle réservée à la jachère, les espaces en friche ou réserve foncière de la communauté.



Source : Lebeau (1995) :

**Figure 7.74. Schéma d'une structure agraire classique en milieu soudano-sahélien**

Ce schéma nous permet de différencier la jachère de la réserve foncière. La première peut être définie comme un espace de culture laissé par le paysan au repos pendant une certaine durée afin qu'il puisse se reconstituer et être de nouveau fertile. La réserve foncière quant à elle est une partie du finage qui, non exploitée à des fins agricoles, peut servir aussi d'aire de chasse, de ramassage de bois de chauffe ou de cueillette.



Le fait que les espaces de culture, les jachères d'un terroir ne sont pas continus ne remet pas en question ces définitions, car si la jachère a connu une exploitation lointaine ou récente, tel n'est pas le cas pour les réserves foncières.

Le risque de confusion de ces deux types d'espace composant un terroir est à l'origine de la mise en valeur des jachères à Foulou.

En effet, la végétation originelle des vieilles jachères (celles qui datent de plus de dix ans), a eu le temps de se reconstituer ; se confondant ainsi aux espaces « vacants » ou réserve foncière appartenant à la communauté entière. Lesquels espaces font l'objet de défrichement par les migrants avec l'autorisation du Lawan de Foulou. La crainte du défrichement de ces vieilles jachères par les migrants pousse les propriétaires à les mettre eux même en valeur. Ceci expliquerait le retour progressif des citoyens qui reprennent ces espaces mis en réserve, non pas comme jachère, mais comme réserve foncière à mettre en valeur au moment de leur retraite. Tel est le point de vue d'une élite guiziga rencontrée à Kaélé en 2006 qui affirme qu' *« il n'est plus prudent de laisser ses terres sans les exploiter car le chef peut les donner à quelqu'un d'autre, il y a de plus en plus d'étrangers. »* Cette assertion témoigne de l'inquiétude des propriétaires non résidents originaires de Foulou. **La mise en valeur de ces vieilles jachères est un moyen de faire face au défrichement progressif des migrants qui à la longue peut aboutir à la rarefaction, au pire à la fin des espaces de culture.** C'est donc une pratique qui vise la sécurisation du patrimoine foncier. Elle est semblable à la situation décrite par Claudio Araujo et al (2005) qui établissent une relation conséquente entre la sécurisation foncière et la déforestation dans la forêt amazonienne. En effet, face au risque d'expropriation prévue par la législation brésilienne, les exploitants agricoles mettent en valeur, sans réserve, le patrimoine forestier ; mise en valeur comme condition de conservation de la propriété foncière. La conséquence de cette pratique est la déforestation qui constitue pour les propriétaires fonciers une forme de mise en valeur : *« la forêt non coupée est considérée comme une preuve de non mise en valeur de la terre. Aussi, les propriétaires sont incités à couper la forêt pour montrer que la terre est utilisée à des fins productives, asseoir leurs droits sur la terre, et éviter les conflits fonciers. »*

A Foulou, le nombre d'exploitants non résidents, vivant dans les villes de Maroua, Kaélé, Moutourwa a augmenté. On en dénombre une quinzaine aujourd'hui contre à peine 4 dans les années 1990. La mise en valeur de leurs terres nécessite alors de la main d'œuvre qui est maintenant, avec l'installation de nombreux migrants, à portée de mains.

### 7.3.3.2. Une main d'œuvre disponible mais capricieuse

Si les monts Mandara constituent une zone de ravitaillement en main d'œuvre agricole surtout pour les terroirs de karal foulbé, l'on ne peut négliger la part de la main d'œuvre originaire du secteur sud de la plaine du Diamaré, en général, et du pays toupouri, en particulier. La quête d'un emploi agricole est la cause des mobilités saisonnières dans la plaine du Diamaré (Gonné, 1997 ; Iyebi-Mandjek, op. cit.).

Avec l'installation des migrants dans les terroirs guiziga, l'emploi dans les champs de muskuwaari constitue une activité parallèle génératrice de revenus.

Seulement, ces migrants n'offrent leurs services que lorsqu'ils ont achevé les travaux dans leurs propres exploitations. Cette situation explique d'ailleurs la confiscation des terres mises valeur par les migrants dans les terroirs d'immigration foulbé (CDD, op. cit.).

Ceci a pour conséquence le recrutement des ouvriers exclusivement pour les tâches de forage de trous et de repiquage. Le désherbage s'effectue par les propriétaires, parfois à travers l'usage des herbicides car l'attente d'une hypothétique main d'œuvre migrante pour cette tâche retarderait les travaux (tableau 7.35).

**Tableau 7.35. Effectif des migrants ouvriers agricoles dans les exploitations des autochtones**

	Effectif des enquêtés	Effectif de migrants ayant été employés comme ouvrier		Effectif de personne non employés	
		Effectifs	%	Effectif	%
Barawa L.	10	2	20	8	80
Foulou	64	13	20,31	51	79,69
Magada	18	0	0	18	100
Mobono	60	0	0	60	100
Mulva	19	6	31,57	13	68,43
Zibou	15	2	13,33	13	86,67
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>23</b>	<b>12,36</b>	<b>163</b>	<b>87,63</b>

Source : enquête de terrain, mars 2007

La part des migrants employés dans les exploitations des autochtones est en général faible, soit 13 % des migrants interrogés. Cette proportion varie d'un terroir à un autre. Elle

atteint 20 % à Foulou et à Barawa Laddé et est même nulle à Mobono et à Magada. Dans certains terroirs, l'usage de la main d'œuvre agricole est nouveau et n'apparaît qu'avec l'immigration.

## CONCLUSION

L'installation des paysans est responsable de la mise en valeur de nouveaux espaces dans les différents terroirs. L'observation de la situation dans les terroirs de Mobono, Foulou et Barawa Laddé montre une croissance spatiale des cultures et une augmentation de la production agricole depuis les années 1990. Les pratiques culturales ont aussi connu des mutations : diminution de la jachère et disponibilité de la main d'œuvre agricole.

## **CHAPITRE 8**

### **LA DIMENSION FONCIERE DES MUTATIONS RURALES ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES : UNE EVOLUTION VERS DES ESPACES DE CULTURES A ETENDUE INTER-LAMIDALE ?**

## INTRODUCTION

Le principal matériau de l'économie rurale demeure la terre, support de culture. Sa gestion et son utilisation sont régulièrement influencées par l'entrée en jeu de nouveaux acteurs. Le foncier constitue alors une dimension importante des mutations rurales. L'appréciation des mutations foncières passe par l'observation des éléments qui définissent la structure foncière : les modes d'accès à la terre et l'évolution des modes de faire valoir. Les différentes caractéristiques de la dynamique foncière seront étudiées à l'échelle du terroir ; les terroirs de Barawa Laddé, Foulou et Mobono demeurent nos terroirs témoins. A côté de la dynamique foncière, on observe aussi une recomposition des territoires à travers des espaces ruraux d'étendue inter-lamidale.

## **8.1. VERS UNE SATURATION FONCIERE DANS LES TERROIRS D'INSTALLATION**

Le pays guiziga est apparu pendant longtemps comme un espace aux densités moyennes (30hts/km<sup>2</sup>) à côté des espaces dont la densité dépasse parfois 100hts/km<sup>2</sup>. Certains cantons comme celui de Midjivin ont même une densité encore plus faible (28 hts/km<sup>2</sup>). L'existence des espaces interstitiels non exploités entre les différents terroirs et les possibilités de défrichements que présentaient jusqu'alors ces terroirs corroborent ce point de vue. Les données ont changé depuis que cet espace est devenu une zone d'installation dans le cadre des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré, car les réserves foncières sont en cours d'épuisement.

En effet, qu'il s'agisse de Mobono, de Foulou ou de Barawa Laddé, les espaces disponibles ont tous été mis en valeur. Cette situation se justifie tant par les défrichements effectués par les migrants que par les agrandissements des parcelles effectués par les autochtones depuis l'installation des premiers.

### **8.1.1. La disparition des réserves foncières dans les terroirs d'installation**

La possibilité des défrichements a décliné, les densités sur les terres de labours sont en croissance et les limites des terroirs sont rapidement atteintes.

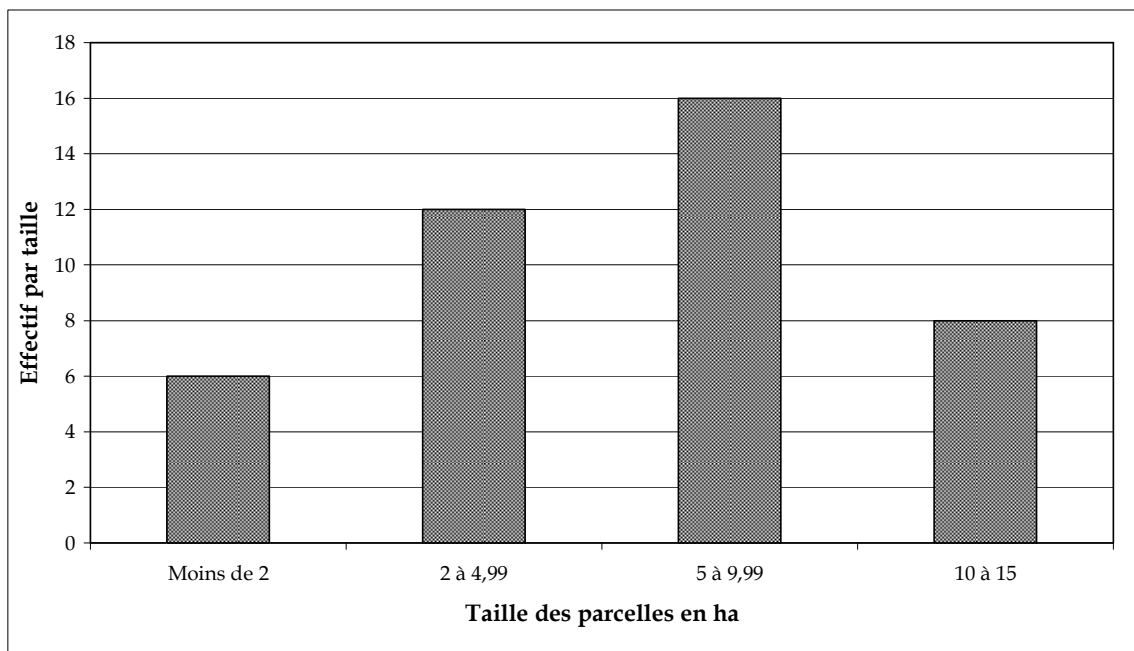
#### **8.1.1.1. Des possibilités de défrichement de plus en plus réduites**

L'un des indicateurs des mutations agricoles est l'accroissement de la taille des parcelles (Confère tableau 7.31). Cet accroissement est la conséquence d'une conquête de l'espace qui se fait au profit des premiers migrants à s'installer dans les terroirs guiziga, d'où un épuisement progressif des réserves foncières. Cet épuisement des réserves foncières fut plutôt rapide dans les terroirs nés des nouvelles mobilités spatiales suite à l'installation simultanée des différentes vagues/communautés ethniques.

### 8.1.1.1. Le cas de Foulou

La baisse des possibilités de défrichement peut se lire à travers la taille des patrimoines fonciers familiaux en rapport avec la durée d'installation des migrants.

A Foulou, l'observation de 42 parcelles montre que 57,2 % ont une taille comprise entre 5 et 15 ha. La part des parcelles de très petite taille (>1ha) est nulle en ce qui concerne la culture du muskuwaari par exemple.



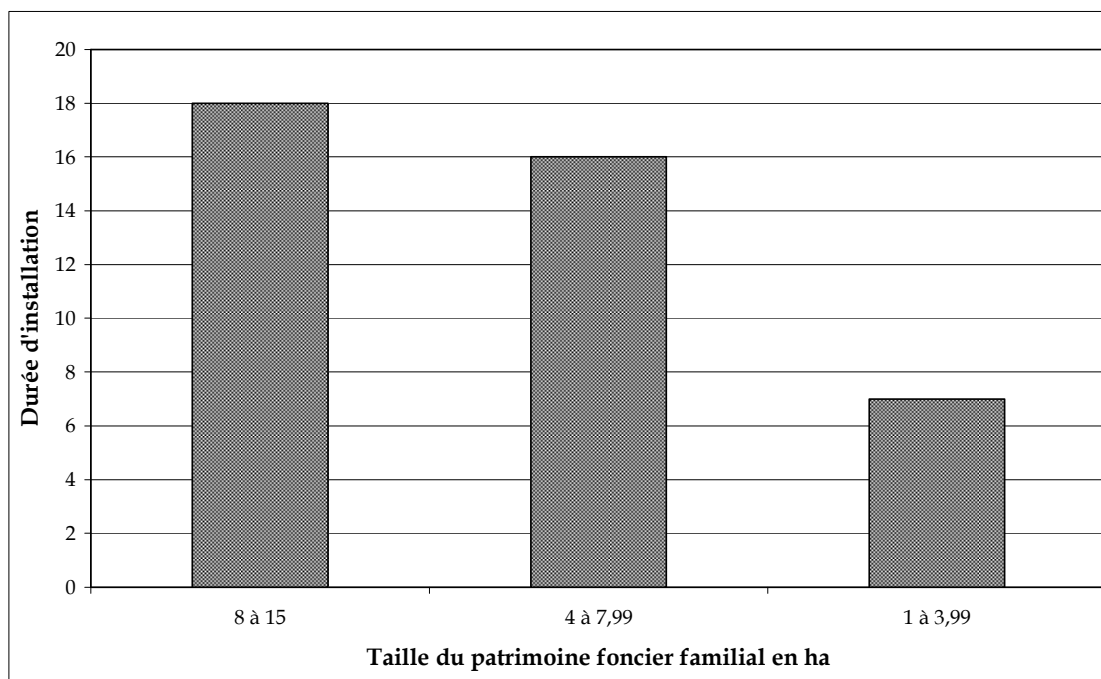
Source : enquête de terrain

**Figure 8.75. Répartition des parcelles de culture de muskuwaari selon leur taille à Foulou**

Le défrichement des parcelles de taille importante (5 à 10 ha) bénéficiait d'une importante réserve foncière. En effet, la taille des unités de production défrichées par les migrants décroît au fur et à mesure que les réserves foncières diminuent. Autrement dit, les derniers à s'installer sont ceux qui possèdent les plus petites parcelles.

Une répartition des différents patrimoines fonciers familiaux en fonction de leur taille et de leur année de défrichement montre que les premiers migrants à s'installer sont ceux qui possèdent les plus grands espaces.





Source : enquête de terrain

**Figure 8.76. Répartition des patrimoines fonciers familiaux selon la taille et la durée de défrichement**

La lecture du graphique ci-dessus nous permet de nous rendre compte que les premiers migrants se sont accaparés l'essentiel des espaces disponibles. La durée moyenne des défrichements des parcelles les plus importantes (8 à 15 ha) est de 18 ans. Elles ont eu lieu autour de 1990. Les migrants qui arrivent deux à trois ans plus tard ont un patrimoine foncier compris entre 4 et 8 ha. Les familles arrivées ces six dernières années sont celles qui ont un patrimoine foncier limité à 3 ha au plus.

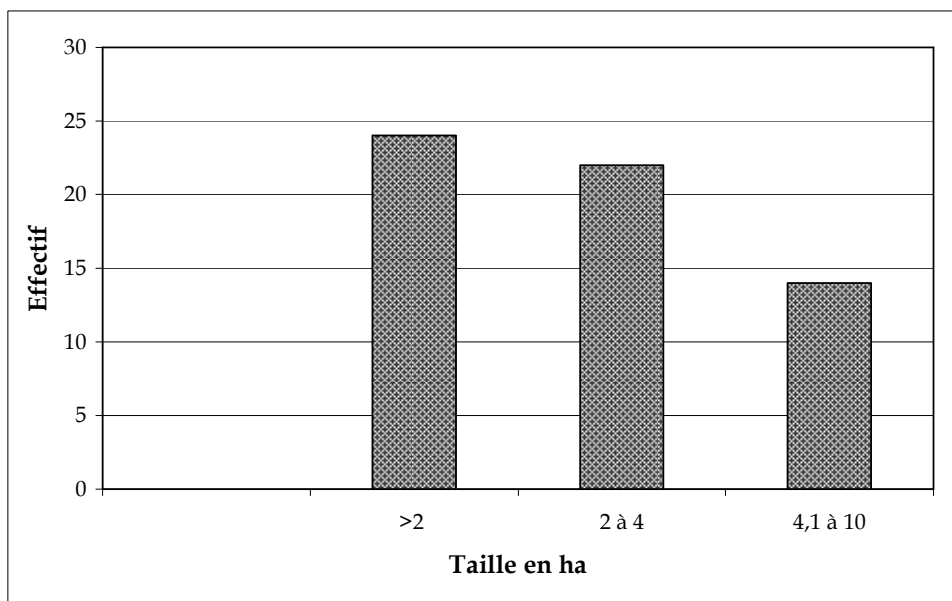
Il est important de relever que les familles autochtones sont moins concernées par ce phénomène car des mesures de sécurité ont été prises :

- orientation des défrichements pour les migrants,
- augmentation des patrimoines fonciers familiaux chez les autochtones,
- protection des jachères des autochtones.

Cependant, les conséquences de l'épuisement des réserves foncières suite aux défrichements effectués par les migrants ne tarderont pas à être ressenties chez les autochtones à travers les modes d'accès à la terre et par extension, le morcellement progressif des parcelles et l'augmentation progressive des densités.

### 8.1.1.2. Une consommation rapide des espaces disponibles à Mobono

Contrairement au cas observé à Foulou où l'on a noté un épuisement progressif des réserves foncières, à Mobono, les espaces ont connu une occupation plus rapide. En six ans, on a atteint les limites avec les terroirs voisins. Ceci s'explique par le fait que l'on a connu une installation de masse des différentes communautés ethniques à intervalle d'une semaine près. De ce fait, les défrichements se sont effectués simultanément ; d'où les tailles plus ou moins égales des patrimoines fonciers familiaux.



Source : enquête de terrain

**Figure 8.77. Répartition des différents patrimoines fonciers selon leur taille à Mobono**

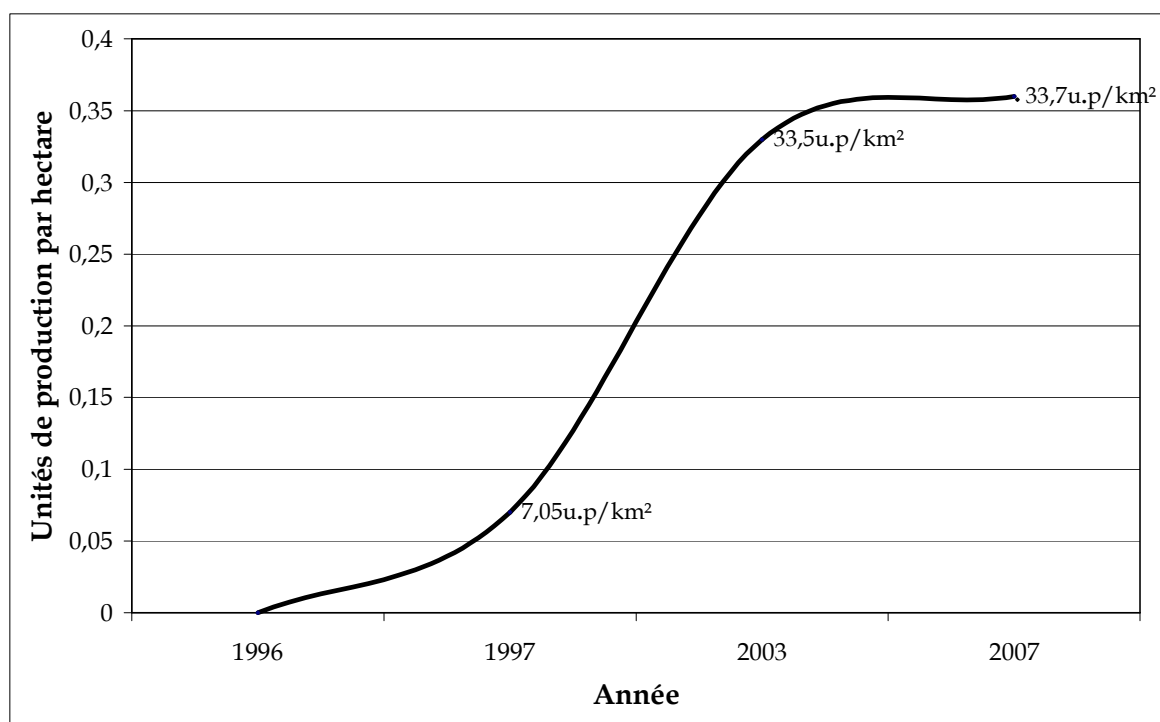
Sur les 60 patrimoines fonciers familiaux observés, près de la moitié sont de petite taille c'est-à-dire inférieurs à 2 ha. Quelques pionniers ont pu tout de même défricher des espaces relativement importants (4 à 10 ha). Il faut souligner que la taille des différents patrimoines est comprise entre 0,25 ha et 9,75 ha seulement. Ceci témoigne de la compétition foncière accélérée dès la naissance du terroir. D'ailleurs, les limites avec les terroirs voisins (Yakang, Mouda, Salak) sont atteintes. Il n'y a plus d'espace disponible à Mobono. Ce terroir continue tout de même à recevoir les migrants qui sont orientés vers les autres terroirs guiziga toujours hospitaliers et disposant encore d'espaces non exploités (

Zibou, Morongo etc.). Aujourd'hui, il est évident que le morcellement des superficies constituera une obligation pour la deuxième génération suite à l'accroissement progressif des densités dans les terroirs d'installation.

### 8.1.2. Accroissement des densités dans les terroirs d'immigration

L'accroissement du nombre d'exploitants par hectare est une conséquence de l'augmentation du nombre d'exploitants par hectare suite à l'installation des paysans venus du secteur sud de la plaine du Diamaré.

- **A Mobono, terroir né des nouvelles mobilités spatiales,** l'on est passé d'un espace non occupé à une saturation foncière aujourd'hui. De 12 unités de production en 1997, on dénombre 63 unités de production en 2007. La superficie maximale des espaces de production est de 170 hectares.



Source : enquête de terrain

**Figure 8.78. Evolution de la densité (unité de production<sup>27</sup> par ha) sur les espaces de culture de 1996 à 2007**

<sup>27</sup> Aucun recensement exhaustif n'a eu lieu dans ledit terroir avant 2007. Seul celui des unités de production a été fait par nous en 2003 et celui de la population en général en 2007. Celle-ci est de 403 habitants avec une forte population jeune.

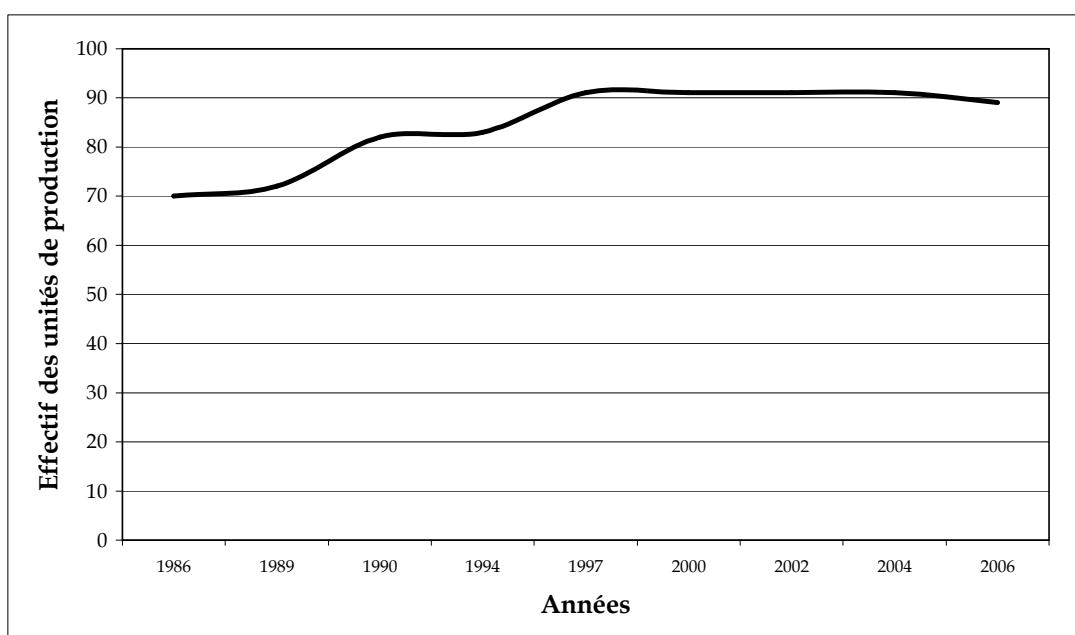
Les densités n'étaient que de 0,07 u.p./ha (7,05 u.p./km<sup>2</sup>) en 1997, soit un potentiel de 14 ha pour chaque unité de production. Celles-ci vont connaître une évolution rapide et atteindre 0,33 u.p./ha (33,5 u.p./km<sup>2</sup>) en 2003, puis 0,37 u.p./ha (37,05 u.p./km<sup>2</sup>) en 2007, soit respectivement 3 ha pour chaque unité de production en 2003 et 2 ha pour chaque unité de production en 2007.

Pour 2,5 ha par unité de production (avec une moyenne de 6 individus par unité de production), on peut conclure que la densité sur les espaces de culture est aujourd'hui élevée.

- **Des densités croissantes mais maîtrisées dans les terroirs guiziga d'installation**

La conséquence logique de la croissance démographique est l'augmentation des densités. La pression sur les réserves disponibles est sans cesse croissante. Cependant, l'orientation des défrichements effectués par les migrants et les réserves faites par les autochtones (augmentation de leur patrimoine foncier) permet à ces derniers de disposer encore assez de terres. L'épuisement des réserves mises à la disposition des migrants signifie l'arrêt de l'immigration ; les migrants arrivant après, sont condamnés à l'emprunt, à la location des terres de labour ou à la quête d'un autre terroir disposant encore des terres.

C'est le cas de Barawa Laddé où après une période d'installation des migrants, on assiste aujourd'hui à une stagnation (confère figure 7.70). Ceci s'explique par la réduction des possibilités de défrichement de nouvelles terres. Ainsi les migrants arrivés ces deux dernières années ont d'abord procédé à l'emprunt des terres puis ont émigré vers Zibou et Nubu où des terres de labour sont encore disponibles.



Source : enquête de terrain et D.A.A. de Moutourwa

**Figure 8.79. Evolution de l'effectif des unités de production à Barawa Laddé (1986-2006)**

Après une croissance démographique liée certainement à l'installation des migrants entre 1989 et 2000, l'on remarque que le nombre d'unités de production va se maintenir à 91 et va même baisser de 2 en 2006. Ceci corrobore l'idée selon laquelle les derniers migrants ne disposant pas de terre se dirigent vers d'autres terroirs.

Cependant, la dynamique démographique naturelle des deux communautés sera à l'origine dans les prochaines années d'une augmentation des densités sur les terres de labour et à extension du morcellement des parcelles. Car l'héritage redeviendra alors le seul mode d'accès à la terre.

## **8.2. DIVERSIFICATION DES MODES D'ACCES A LA TERRE**

L'installation des migrants et l'augmentation des densités sur les espaces de labour vont favoriser l'émergence de nouveaux modes d'accès à la terre.

### **8.2.1. L'héritage : principale mode d'accès à la terre avant l'installation des migrants**

Comme dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines, le principal mode d'accès à la terre dans les terroirs guiziga d'installation fut pendant longtemps l'héritage. La terre se transmet de père en fils. La pratique de la jachère et la faible croissance naturelle réduisent de façon considérable la nécessité de conquérir de nouvelles terres. A Barawa Laddé par exemple, l'observation de 48 parcelles appartenant aux autochtones montre que :

- 45 parcelles ont été acquises par héritage
- 03 d'entre elles seulement ont été acquises par défrichement (mise en valeur de la réserve foncière collective).

C'est dire que l'héritage a, pendant longtemps, été le principal mode d'accès à la terre dans ces anciens terroirs guiziga. Mais avec l'arrivée des paysans toupouri, les modes d'accès à la terre vont se diversifiés.

L'installation des migrants et l'accroissement des densités vont favoriser les défrichements des terres neuves, la location et dans une certaine mesure l'achat de terres de labour.

### **8.2.2. Installation des migrants et émergence des autres modes d'accès à la terre et du faire valoir indirect**

L'héritage est une pratique successorale dans les structures foncières (Bailly et al, op. cit.). Ce mode d'accès à la terre est conditionné par un lien familial ou très intime entre l'héritier et le défunt propriétaire foncier. Le migrant ne pourrait bénéficier de cette faveur, d'où le recours à d'autres modes d'accès à la terre. Il est alors important d'observer la

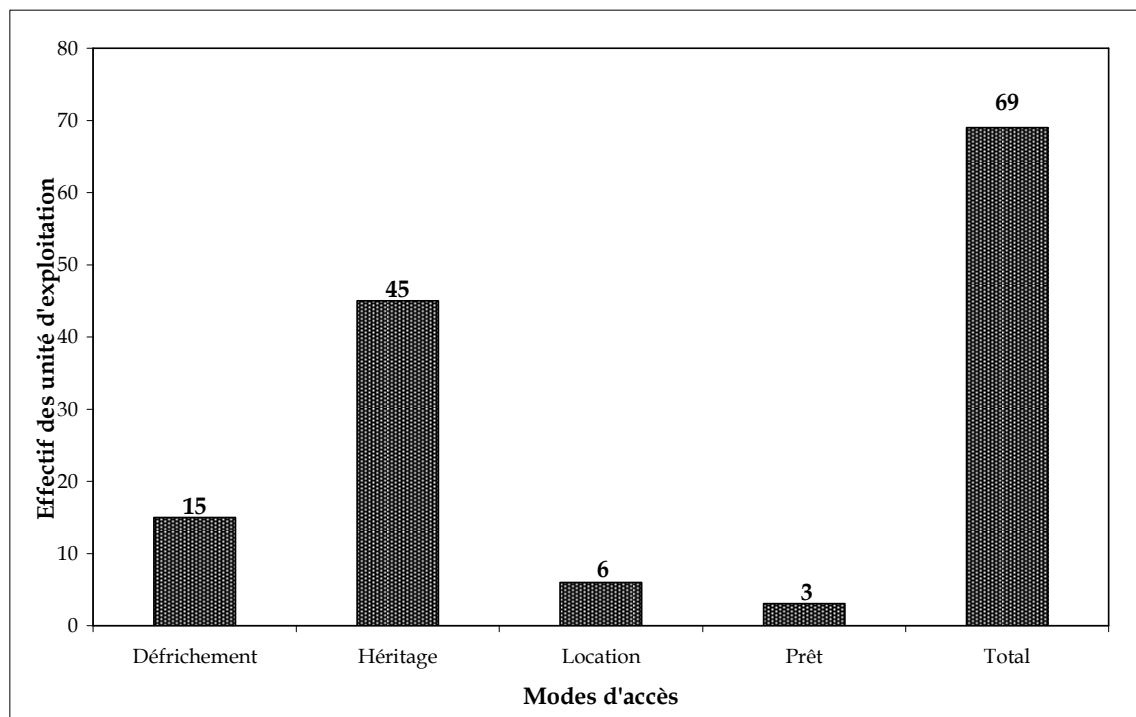
situation dans les vieux terroirs guiziga d'immigration d'une part et d'autre part dans un jeune terroir.

### 8.2.2.1. Le cas des terroirs guiziga d'installation

A partir d'une observation de 111 unités de productions réparties dans les terroirs de Barawa Laddé et de Foulou, il est possible de remarquer l'émergence d'autres modes d'accès à la terre que l'héritage.

#### 8.2.2.1.1. Barawa Laddé

Une enquête sur les modes d'accès effectuée sur un échantillon de 69 unités d'exploitation à Barawa Laddé fait ressortir les modes d'accès suivants : héritage, défrichement, location, prêt (figure 8.80).



Source : enquête de terrain

Figure 8.80. Répartition des unités d'exploitation selon le mode d'accès à Barawa Laddé.

- **L'héritage** demeure le principal mode d'accès à la terre et concerne l'acquisition de 45 parcelles sur les 69 observées. L'ensemble de ces 45 parcelles appartient aux autochtones.
- **Le défrichement** concerne 15 parcelles sur les 69 observées. 3 parcelles parmi les 15 défrichées appartiennent aux autochtones tandis que les 12 autres parcelles ont été défrichées par les migrants. C'est dire que l'installation des migrants est à l'origine du retour à ce mode d'accès à la terre qui est en effet le plus ancien dans les pratiques foncières. Cependant la stabilité démographique de ce terroir au peuplement ancien l'avait relégué pendant longtemps au second plan. Il faut préciser qu'il s'agit en fait des derniers défrichements à cause de l'épuisement progressif des réserves foncières. Il est important de souligner que contrairement aux défrichements observés dans d'autres terroirs guiziga comme Gazad (Gonné, op. cit.), ici, ils ne sont guère effectués sur les anciennes jachères, mais sur les réserves foncières appartenant à toute la communauté.
- **La location** concerne 6 parcelles seulement sur les 69 observées. C'est un mode d'accès qui est très récent à Barawa Laddé. Les migrants arrivés tardivement dans le terroir accèdent à la terre par location. Ils louent la terre chez les autochtones pour compléter les exploitations qui ont été défrichées par eux et qu'ils trouvent insuffisantes. Le prix du ¼ d'ha est de 2500 FCFA en moyenne et par saison agricole. Les terres de culture de muskuwaari sont les plus concernées.
- **Le prêt**, encore très peu pratiqué, ne concerne que 3 parcelles sur les 69 observées. Il est effectué par les migrants qui ont un domaine foncier plus ou moins important. Ce mode permet aux migrants qui disposent d'un patrimoine réduit de la compléter.

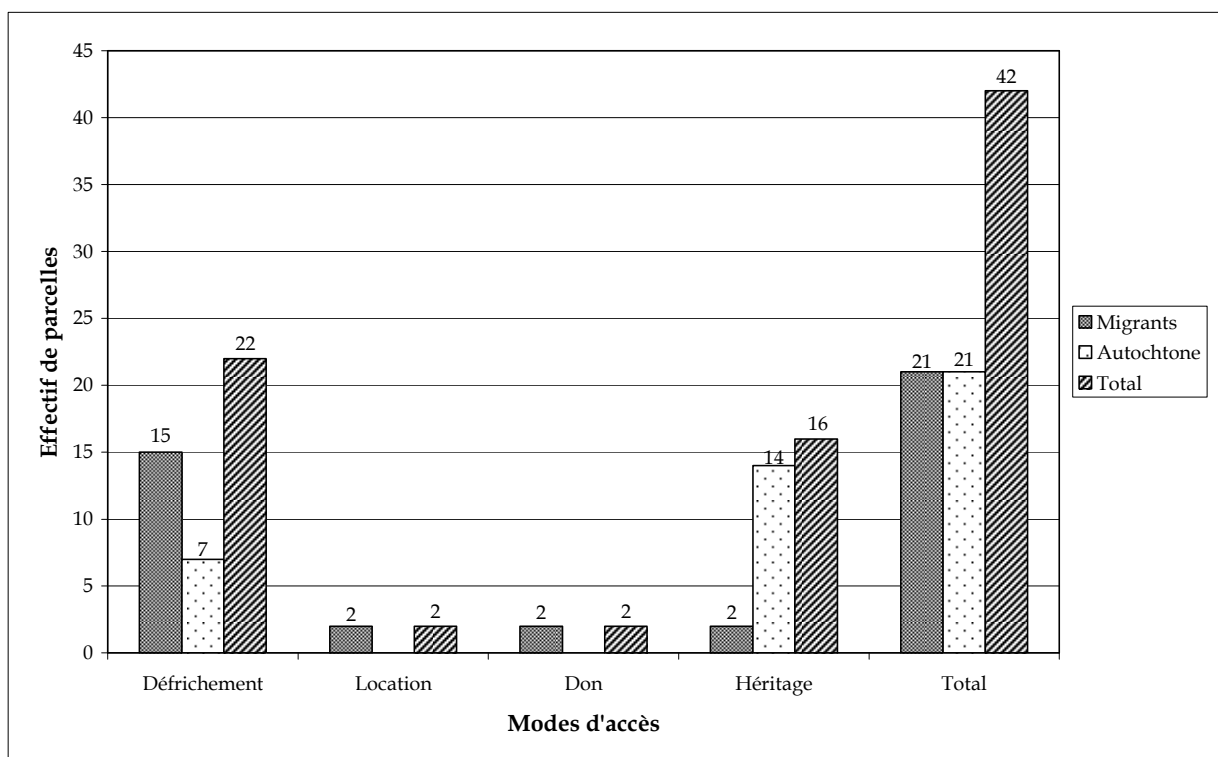
Cette tendance à la diversification des modes d'accès à la terre caractérise l'ensemble des terroirs d'immigration.



### 8.2.2.1.1.2. Le cas de Foulou

L'observation de 42 parcelles (21 parcelles appartenant aux autochtones et 21 autres appartenant aux migrants) montre une domination du défrichage et de l'héritage comme principaux modes d'accès à la terre :

- 22 parcelles ont été acquises par défrichage,
- 16 parcelles ont été acquises par héritage,
- 2 parcelles seulement ont été acquises par location et également par don.



Source : enquête de terrain 2007

**Figure 8.81. Répartition des unités d'exploitation selon le mode d'accès à Foulou**

- **Le défrichage** prend le pas sur l'héritage. Bien qu'il ne s'agit pas d'une innovation, du point de vue quantitatif ce mode d'accès à la terre revient en force à l'usage parcequ'il est le principal mode d'accès à la terre pour les migrants. Cependant, 31 % des parcelles résultant d'un défrichage (7 sur les 22) appartiennent aux autochtones ; c'est dire que ce mode d'accès n'est pas particulier

aux migrants. Le fait même que 33 % des parcelles appartenant aux autochtones (7 sur les 21) résultent des défrichements corrobore ce point de vue.

- **L'héritage** concerne beaucoup plus les autochtones. Sur les 16 parcelles acquises par ce mode, 14 appartiennent aux autochtones. Il faut signaler qu'il existe une transaction foncière entre les migrants, car 2 des parcelles appartenant aux migrants ont été acquises par héritage.
- **La location** est encore timide. Elle ne concerne que les migrants sans terre ou propriétaires de très petites parcelles mais témoigne d'un début de modernisation à travers l'entrée de la monnaie dans les transactions foncières. Ce mode d'accès limite **l'accès par don**. Car il devient plus rentable de mettre en location une parcelle que de l'offrir « gratuitement<sup>28</sup> » à un tiers.

La location est plus présente dans les terroirs nés de la migration, car la valeur de la terre est plus élevée.

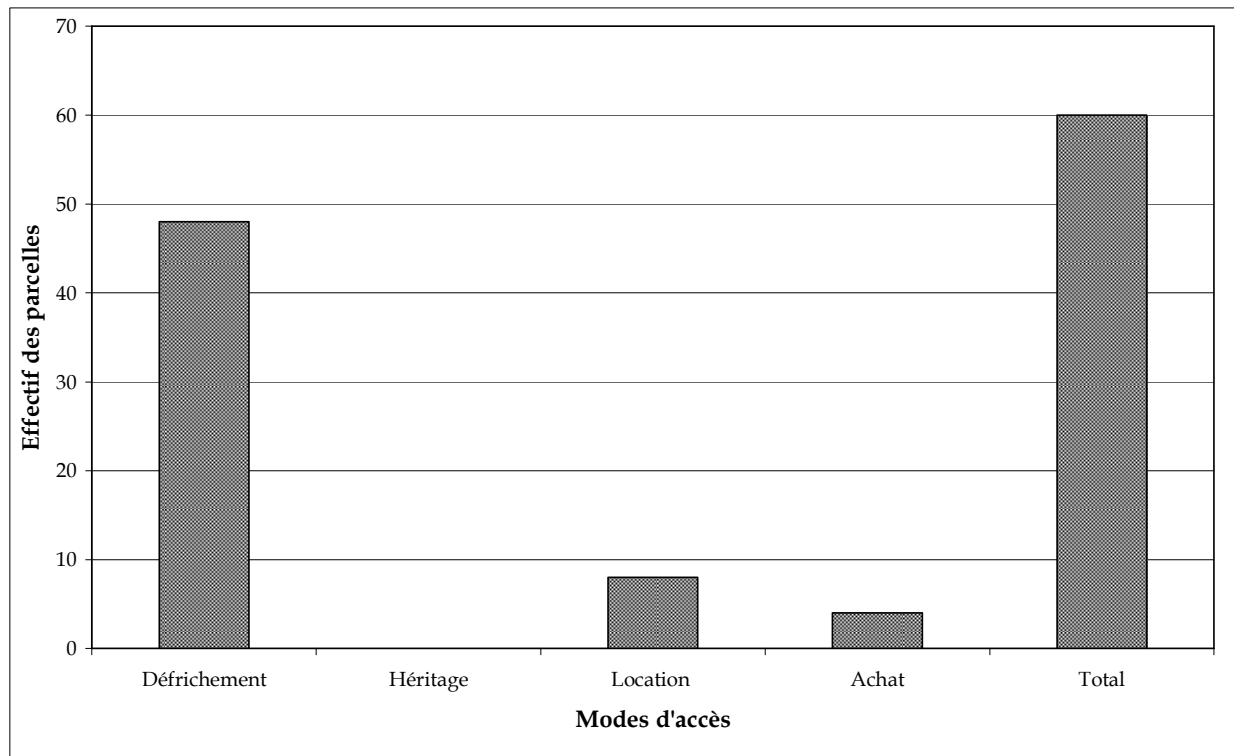
#### 8.2.2.2. Le cas de Mobono, un terroir né des nouvelles mobilités spatiales

L'observation de 60 parcelles montre que le défrichement est le mode d'accès à la terre le plus utilisé :

- 48 parcelles proviennent du défrichement,
- 8 parcelles font l'objet d'une location,
- 4 parcelles sont obtenues par achat (figure 8.82).

---

<sup>28</sup> En effet, le don se fait le plus souvent en guise de reconnaissance ou en échange d'une faveur. Il peut être considéré comme à l'origine d'un faire valoir indirect lorsque le bénéficiaire reverse une partie de la production en guise de remerciement. La parcelle offerte est parfois renégociée après le décès de l'un des deux partenaires.



Source : enquête de terrain 2007

**Figure 8.82. Répartition des unités d'exploitation selon le mode d'accès à Mobono**

- **Le défrichement** est le principal mode d'accès à la terre à Mobono. En effet, dans ce terroir, près de 80% des parcelles résultent de la colonisation d'un espace abandonné.
- **La location** constitue le second mode d'accès à la terre. La terre a une valeur monétaire de plus en plus importante. La location est responsable du recul du don.
- **L'achat** connaît un début timide. Il constitue le mode d'accès à 6% des parcelles observées.

L'absence de l'héritage s'explique ici par le fait que ce terroir est assez jeune. Il est important de préciser que l'épuisement des réserves foncières et l'accroissement des densités sera à l'origine de son émergence et surtout de la monétarisation des transactions foncières (allocation et achat).

**Tableau 8.36. Répartition des parcelles selon le mode d'accès dans les terroirs d'installation**

	Nombre parcelles	Défrichement		Héritage		Location		Don		achat		Prêt	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Barawa L.	69	15	21,73	45	65,2	6	8,69	-	-	-	-	3	4,3
Foulou	42	22	52,38	16	38,1	2	4,7	2	4,8	-	-	0	-
Mobono	60	48	80	-	-	8	13,3	-	-	4	6,7	-	-
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>85</b>	<b>49,7</b>	<b>61</b>	<b>35,7</b>	<b>16</b>	<b>9,35</b>	<b>2</b>	<b>1,2</b>	<b>4</b>	<b>2,3</b>	<b>3</b>	<b>1,8</b>

Source : enquête de terrain

L'installation des migrants a fait émerger des modes d'accès à la terre autres que l'héritage, principal mode dans les terroirs guiziga. Après une période marquée par les défrichements, la location et le prêt commencent à s'étendre. Si ces différents modes d'accès à la terre sont aussi remarqués dans certains terroirs guiziga comme Gazad (Gonné, op. cit.), il faut préciser ici que les principaux bénéficiaires des parcelles acquises par défrichement, location et même par achat sont des allochtones.

### 8.2.2.3. Un début de monétarisation des transactions foncières

La location est une pratique foncière qui se répand de plus en plus dans les terroirs d'immigration. C'est le principal mode d'accès pour les paysans qui n'ont pas assez de terres à cause de leur installation tardive dans les terroirs. Elle constitue le mode d'accès à près de 10 % des parcelles observées dans l'ensemble de nos trois terroirs témoins. Ce pourcentage atteint même 13 % dans le nouveau terroir de Mobono.

La location et le prêt constituent par ailleurs le faire valoir indirect. Le ¼ d'ha est loué pour une saison agricole à 3000 Fcfa en ce qui concerne les terres de karal et à 2500 Fcfa pour les terres destinées aux cultures pluviales. Parallèlement, le paysan qui prête « gratuitement » la terre attend « être regardé » par l'emprunteur (Bobo, 2005) ou attend sa Kola (selon les propres termes des paysans). L'exploitant non propriétaire offre à la récolte quelques tasses de mil et le plus souvent de la bière locale au propriétaire ; il lui prête aussi ses bras pour les travaux champêtres.

Dans le terroir de Mobono, l'achat des terres est effectif. Ainsi, les migrants arrivés un peu plus tôt et qui disposent d'un patrimoine foncier plus ou moins important vendent les terres à ceux qui en ont besoin. L'un des vendeurs les plus importants est le Djaoro Yaya qui selon lui, a été envoyé par le Lawan de Yakang. Arrivé un peu plus tôt que les autres migrants et profitant de sa position de Djaoro, il a déjà vendu près de 10 ha. Sa clientèle est constituée de migrants toupouri et foubé. Les premiers l'accusent d'ailleurs de récupérer les terres qui leur ont été vendues pour les revendre aux éleveurs sédentarisés foubé plus offrants. Au total, sur les 60 parcelles observées, près de 7 % ont été acquises par achat.

Dans les vieux terroirs guiziga ayant accueilli des immigrants, l'interdiction de la vente des terres n'est pas toujours observée. A l'insu du Lawan, des transactions foncières officieuses ont lieu. C'est ainsi que plusieurs exploitants affirment avoir augmenté leur parcelle en achetant quelques mètres carré de plus chez un voisin, « grand propriétaire » autochtone ou migrant ou encore chez un « petit propriétaire » migrant reparti dans un autre terroir à la quête de nouvelles terres. Ici, la vente de terre ne se fait plus seulement d'autochtone à autochtone, elle se fait aussi d'autochtone à immigrant d'une part et d'immigrant à immigrant d'autre part. Ce qui est un phénomène nouveau.

Le souci pour tous les acteurs (autorité traditionnelle, paysans autochtones et allochtones) de conserver leur terre le plus longtemps possible, les a amenés à définir quelques règles de sa gestion ou l'adoption de nouvelles pratiques foncières.

### **8.3. DES REGLES ET PRATIQUES ASSEZ ORIGINALES POUR LA SECURISATION FONCIERE**

Malgré l'hospitalité qui caractérise les terroirs guiziga, il existe quelques règles instaurées unilatéralement par l'autorité traditionnelle pour éviter des conflits intercommunautaires et protéger le patrimoine foncier du terroir. Des nouvelles pratiques de sécurisation foncière sont également adoptées au niveau des individus.

### **8.3.1. Les moyens de sécurisation du patrimoine foncier du terroir**

Les autorités traditionnelles des terroirs d'installation ont mis en œuvre un certain nombre de règles qui permettent de contrôler les défrichements effectués sur les terres disponibles. Ces mesures vont de la délimitation spatiale et du contrôle des défrichements à l'interdiction d'établissement du titre foncier en passant par la protection des anciennes jachères et la limitation du droit de jouissance.

#### **8.3.1.1. Délimitation spatiale et contrôle des défrichements par l'autorité traditionnelle : le cas de Foulou**

Les défrichements sont orientés à Foulou. En effet, dès leur arrivée, les premiers immigrants sont installés par le Lawan sur la rive droite du mayo foulou. Ceci n'est pas spécifique à Foulou. Généralement, dans les zones d'immigration, des sites sont indiqués aux immigrants pour la fondation d'un nouveau quartier ou d'un nouveau village. C'est le cas au Cameroun avec l'installation des migrants dans la vallée de la Bénoué où de nouveaux quartiers et de nouveaux villages se sont créés et développés. La croissance démographique de la communauté immigrante est d'ailleurs à l'origine d'une expansion des défrichements et de la naissance des conflits fonciers enregistrés aujourd'hui dans ladite plaine (Koulandi, op. cit. ; Seignobos, op. cit. ; Gonné, op. cit.)

A Foulou par contre, la délimitation spatiale préalable aux défrichements effectués par les immigrants permet d'éviter l'expansion exagérée de la communauté immigrante. Ainsi, selon le Lawan, l'aire située entre le mayo foulou, la limite avec les villages de Laf et de Mulva peut faire l'objet de défrichements (figure 8.83). L'épuisement de cet espace comme c'est le cas aujourd'hui est synonyme de la fin des défrichements et par conséquent de l'installation définitive de nouveaux immigrants.

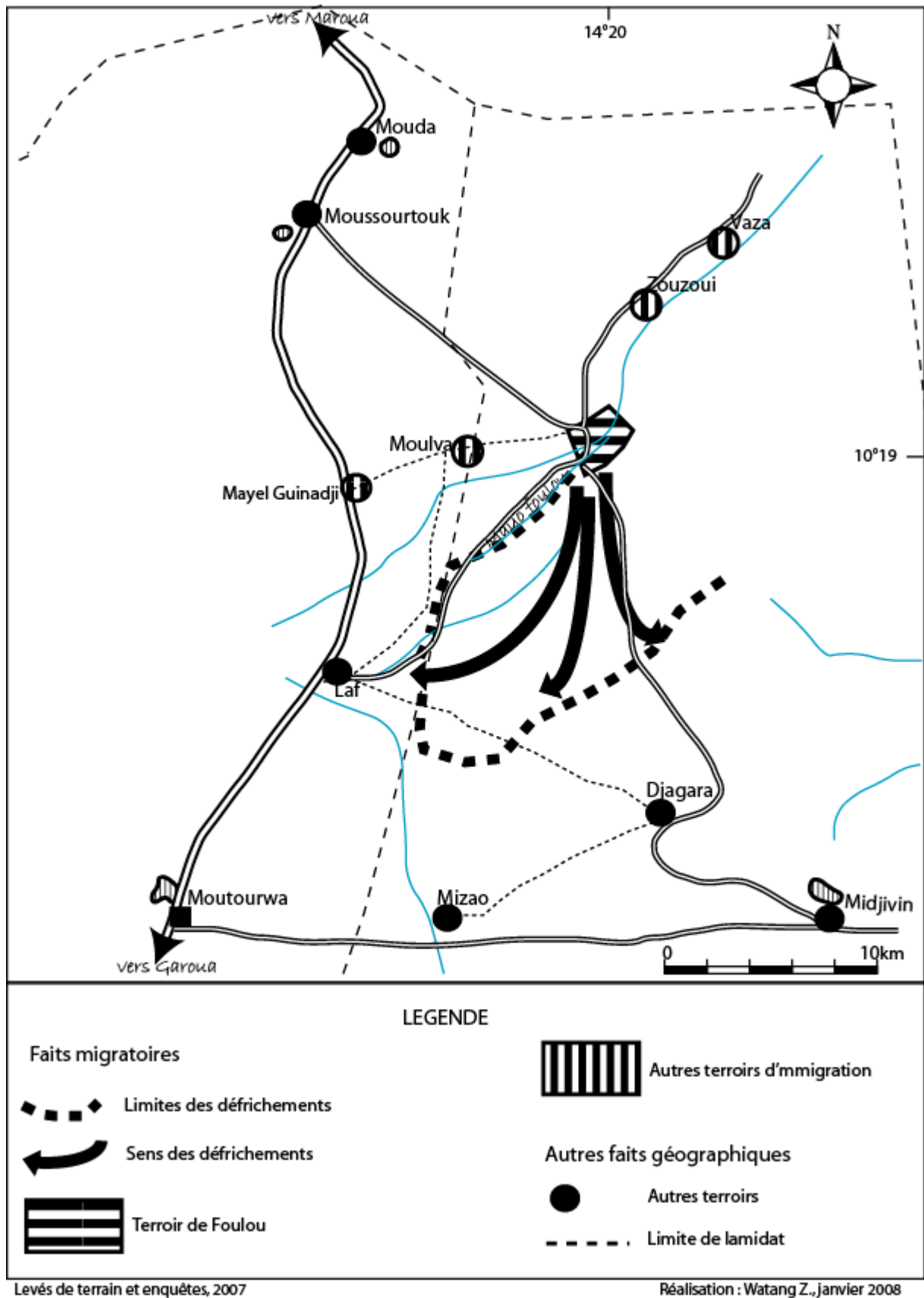


Figure 8.83. Délimitation spatiale et orientation des défrichements à Foulou

Cette pratique foncière assez originale, semble efficace face à l'émergence d'une compétition sur des espaces considérés comme propres aux autochtones. Elle permet aux immigrants de posséder des espaces de culture stables, préalable au développement d'un système intensif. Cette pratique est très proche des mesures prises par le bureau d'étude Terdel (Terroir et Développement Local) dans la gestion des conflits fonciers entre les différents terroirs d'immigration dans le Mayo Rey (Seignobos, op. cit.). En effet, la limitation des fronts pionniers par des bornes s'est avérée parfois efficace pour la résolution des problèmes fonciers intercommunautaires.

### **Encadré 8.2. Délimitation des terroirs par Terdel dans le Mayo Rey**

Un bornage sécuriserait les deux parties [terroir des autochtones et terroir des migrants], permettant une exploitation plus rationnelle des potentialités de chaque terroir. **Le bornage se présenterait aussi comme le signe tangible d'un espace fini qui, pour les villageois migrants, permettrait de dissuader des candidats futurs à l'installation.** Le bornage est, de fait, surtout perçu comme un frein à des différends qui favorisent l'arbitrage des *dogari* et partant font entrer certains villages sous la coupe de Rey.

De 1997 à 1999, 35 km de limites négociées ont été enregistrés par Terdel. [...] On marque d'abord les arbres à la peinture, puis on dispose des bornes de deux types, celles de 250 kg fixées avec du ciment aux angles, disposées près des routes ou des rivières, et celles, plus petites, de couleur orange espacées tous les 100 m. Les limites sont déterminées au GPS. Un procès verbal est signé par les deux parties, paraphé par l'administrateur Terdel et porté à la connaissance de l'autorité administrative, le sous-préfet, qui est destinataire d'un exemplaire.

Source : Seignobos, 2006



La délimitation des espaces défrichables par les migrants à Foulou a donc pour avantage de limiter les fronts pionniers. Elle s'accompagne d'une protection des anciennes jachères appartenant aux autochtones.

### **8.3.1.2. Protection des anciennes jachères**

L'espace destiné aux défrichements paraît a priori vaste. Selon *Bourmouitchang*, paysan toupouri installé à Foulou, « *avant de défricher une parcelle, il est important de vérifier s'il ne s'agit pas d'une jachère au risque de voir ladite parcelle être réclamée par un Guiziga.* » Il ajoute qu'« *il est plus sage de s'éloigner de la zone proche du mayo où l'on enregistre de nombreuses réclamations.* »

En effet, les anciennes jachères de culture de muskuwaari, par exemple, se caractérisent, selon les paysans, par la présence des points d'eau (*okolori* en langue peule) creusés par ceux-ci pour les opérations de repiquage. Ainsi, les parcelles mises en jachère par les autochtones ne font point l'objet de défrichements. D'ailleurs les autochtones préfèrent mettre ces anciennes jachères en valeur par mesure de sécurité. Cette mise en valeur des espaces défrichés s'accompagne d'une précision du statut du migrant sur la parcelle.

### **8.3.1.3. Un droit de jouissance illimité**

Bien que considéré comme propriétaire de la parcelle défrichée, il est important de préciser que selon le Lawan, le droit du migrant ne peut aller jusqu'à la vente de ses terres. Il a cependant un droit de jouissance illimité qui peut se transmettre de père en fils. Est alors propriétaire de la terre, celui qui la met en valeur ; l'objectif étant de permettre aux migrants de transmettre les terres à leur descendance et aux autochtones de limiter le pouvoir foncier des migrants. Pour l'une ou/et l'autre raison, les deux communautés ont un point de vue commun quant à la vente de la terre. Pour elles, les terres appartiennent à la descendance et ne doivent être vendues. Au-delà de cet argument socioculturel, Arnaldi (2006) souligne que l'indépendance par rapport à la maîtrise foncière autochtone peut être à l'origine de l'émergence de véritables unités socio-politiques chez les migrants, d'où le maintien de la communauté migrante dans « *la dépendance par rapport à la maîtrise foncière autochtone.* »

Le souci de sécuriser la terre pour la descendance s'exprime chez certains migrants par la volonté d'établir des titres fonciers.

#### **8.3.1.4. Un refus d'abandonner le droit sur les terres par l'interdiction de l'établissement du titre foncier**

Si le taux d'alphabétisation est faible dans la communauté migrante, il faut préciser qu'elle regorge de quelques titulaires du CEPE et autres ex-ouvriers des grandes sociétés (SODECOTON, SODEBLE, SEMRY). Ces derniers ont une certaine ouverture d'esprit et une connaissance, bien que modeste, de l'utilité du titre foncier. Ainsi, quelques migrants sont-ils tentés d'entreprendre la procédure d'immatriculation des terres afin de mieux sécuriser leur droit de propriété. Ils font face au refus catégorique de l'autorité traditionnelle et même de l'autorité administrative d'établir des titres fonciers. La modernisation du système foncier signifierait alors la perte pour les autochtones du pouvoir sur les ressources foncières. La majorité des migrants se contentent d'ailleurs de ce droit de jouissance car le plus important pour eux, c'est de pouvoir jouir des terres et de les transmettre à leur descendance.

La situation est différente à Mobono, terroir né des nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré. Ici, les paysans s'affirment propriétaires et détenteurs de tous les droits sur leurs parcelles. L'établissement des titres fonciers est, selon eux, bloqué par le refus de l'autorité administrative d'immatriculer les terres de labour. Aucune autorité traditionnelle n'a d'ailleurs, selon eux, un pouvoir sur leurs terres. En attendant, l'exploitation continue des terres constitue un moyen de sécurisation foncière.

#### **8.3.2. Exploitation continue et sécurisation de la propriété individuelle**

A côté des règles établies par l'autorité traditionnelle pour protéger le patrimoine foncier de la communauté, des pratiques foncières visant à sécuriser la propriété individuelle ou à limiter le risque de perdre sa parcelle sont employées.

Ainsi, les paysans exploitent de façon continue leurs parcelles afin d'éviter que celles-ci ne soient considérées comme un espace « vacant ». Cette pratique explique en partie

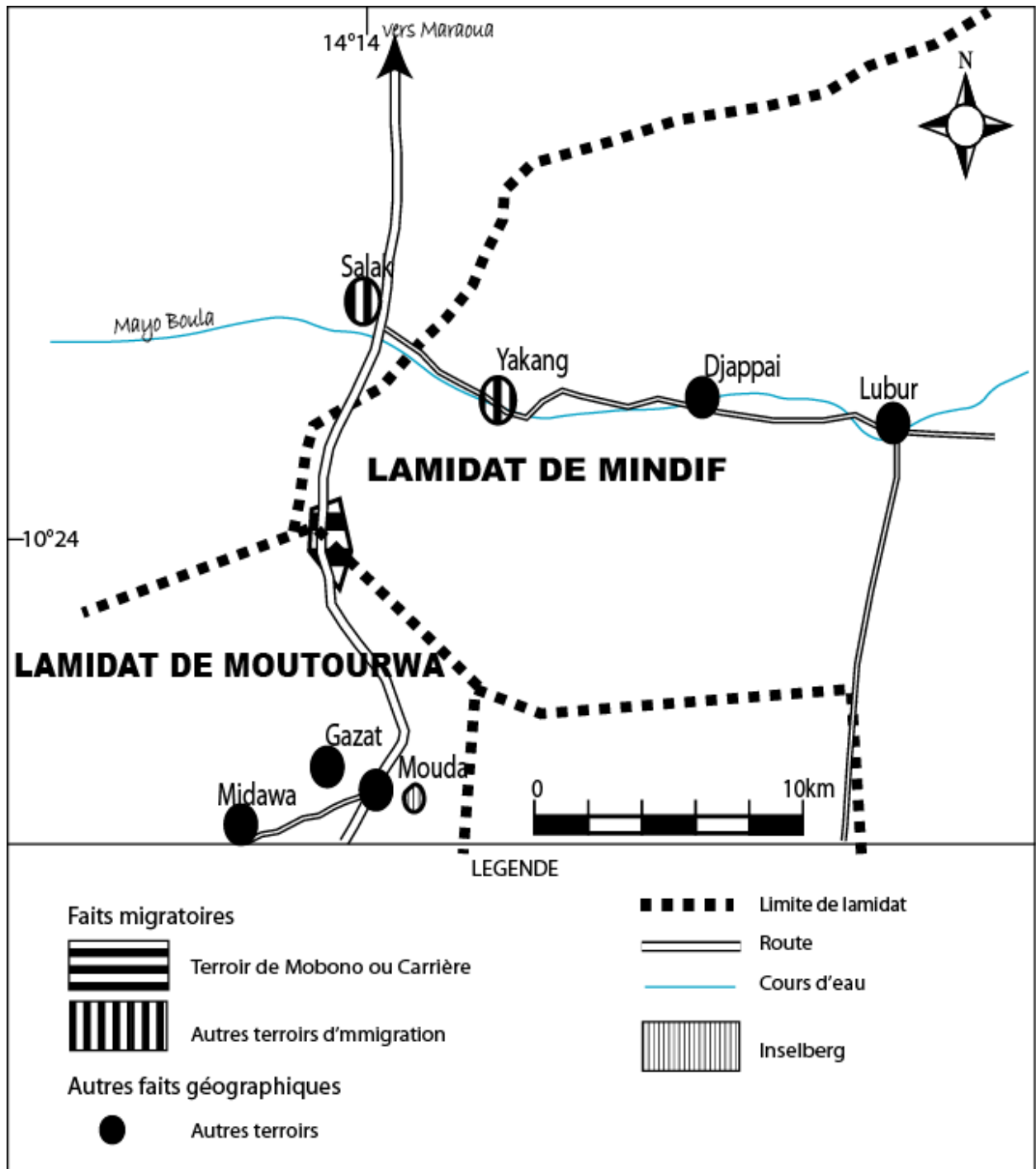
l'augmentation des espaces de culture avec l'installation des migrants, le recul des jachères, la mise en location, le prêt, le don des parcelles et le faire valoir indirect.

#### **8.4. DYNAMIQUE OU RECOMPOSITION DES TERRITOIRES : VERS DES TERROIRS A ETENDUE INTER-LAMIDALE**

Si l'organisation politico-administrative du Cameroun ne donne pas officiellement du poids au pouvoir traditionnel, la marque du pouvoir lamidal au Nord Cameroun est très remarquable du point de vue spatial. Les lamidats ont des frontières à l'intérieur desquels les Lamibé exercent un pouvoir foncier. La terre leur appartient, eux, « représentant de la communauté villageoise ». Cette autorité semble de plus en plus ignorée, volontairement par les nouveaux migrants qui ne considèrent point les limites des territoires des lamidats comme un obstacle à l'extension de leurs espaces de culture et de leur terroir. Le cas des terroirs de Mobono et de Foulou illustre bien deux situations différentes mais toutes en relation avec l'installation des migrants. Grâce aux levés de terrain (nécessaires à la cartographie du phénomène) et aux enquêtes de terrain, il est possible d'observer une dynamique spatio-agricole libérée de la contrainte des frontières des lamidats centenaires.

##### **8.4.1. Mobono, un territoire continu, par delà la limite des lamidats**

C'est à partir de 1997, que vont commencer les premiers défrichements sur les espaces étranglés entre les lamidats de Mindif et de Moutourwa. Au départ, installés à la lisière du lamidat de Mindif, les migrants vont étendre le terroir progressivement, en dépit de la limite des lamidats. On ne remarque aucune hésitation dans l'évolution de l'habitat, des espaces de cultures et tout ceci dans une logique de construction d'un territoire rural.



Source fond de carte : Pontié, 1973.

Réalisée par Watang Z., décembre 2007

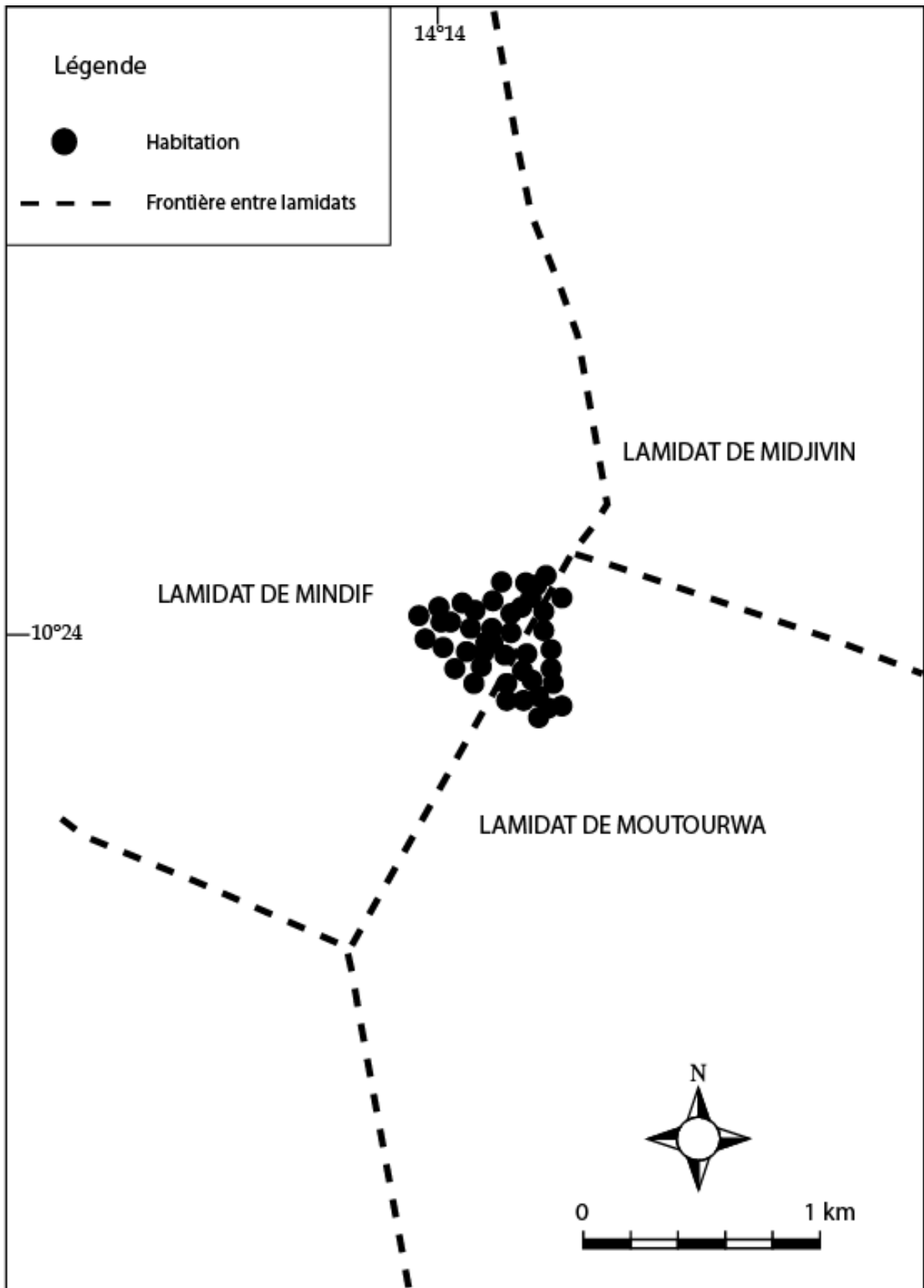
Figure 8.84. Situation de Mobono sur la limite entre les lamidats

#### **8.4.1.1. Des familles situées de part et d'autre de la frontière**

L'organisation de l'habitat obéit à un ordre précis. On a un premier niveau de regroupement par lignage, un second niveau par communauté ethnique, un troisième selon l'activité économique (labour, élevage).

De ce fait, se construisent deux grandes grappes (quartiers) : une première constituée des migrants toupouri, guiziga et mafa, tous cultivateurs, et une autre grappe constituée d'éleveurs foubé sédentarisés.

Dans cette dernière communauté par exemple, le lien entre les membres est très hiérarchisé en fonction de l'âge. L'ensemble des habitations gravite autour de celle du patriarche. La limite qui passe entre ces différents groupements n'entame en rien la relation qui existe entre les différents membres (figure 8.85). Selon eux, elle ne les divise pas et ne perturbe pas l'harmonie construite autour du patriarche. Bref, la limite n'existe pas dans la représentation mentale des migrants. Seule la cohésion autour du repère dicte l'organisation de l'habitat. L'on constate par exemple que l'ensemble des enclos à bétail de la communauté se trouve dans le lamidat de Moutourwa tandis qu'une bonne partie de propriétaires habite dans le lamidat de Mindif. Mais pour les éleveurs, la lecture est différente : les enclos sont regroupés près du saré du chef de la communauté.



Source : levés de terrain, mars 2008

Réalisée par Watang Z..

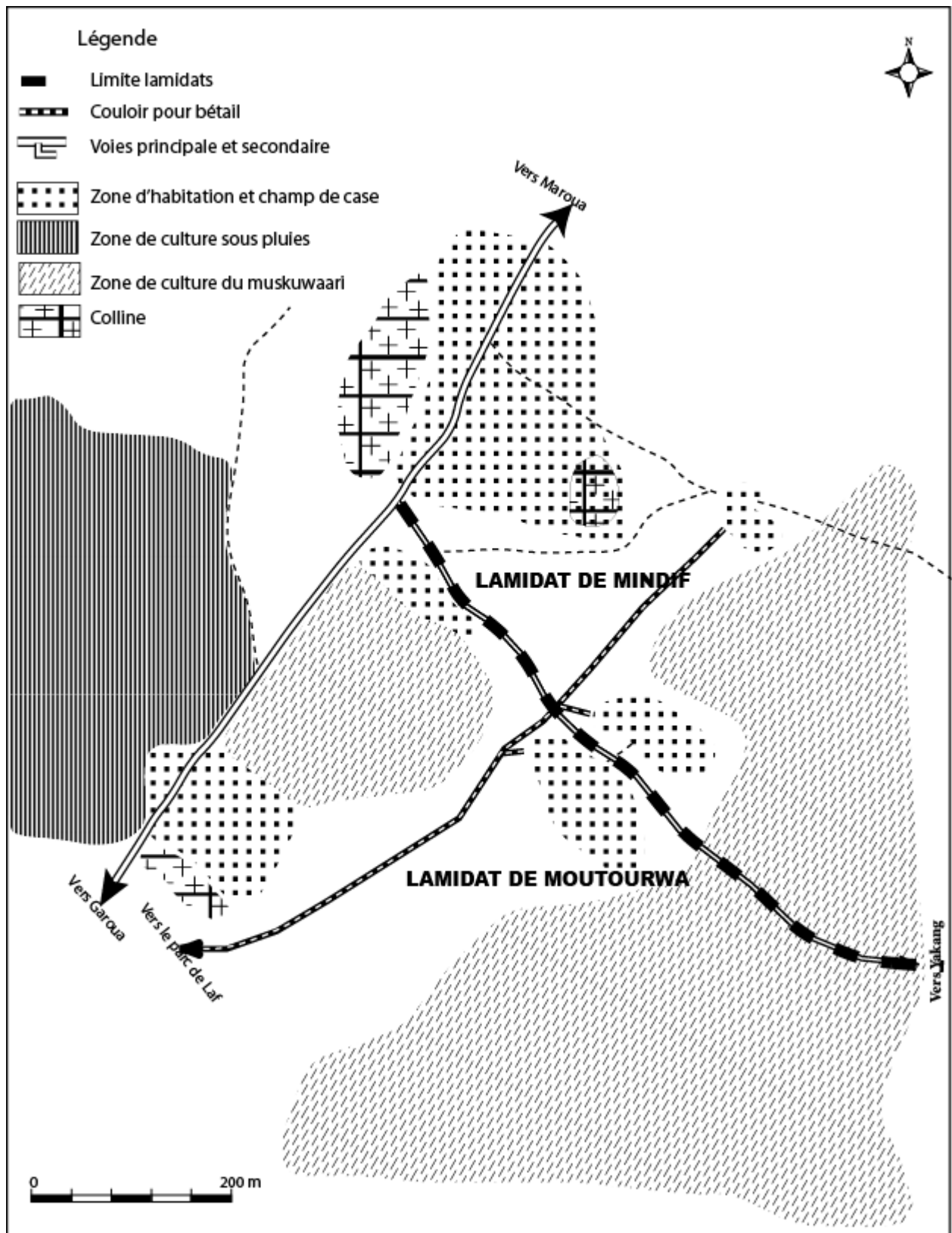
Figure 8.85. Dispersion des habitations de part et d'autre de la frontière entre les lamidats de Moutourwa et de Mindif

Cette représentation mentale qui ignore les frontières lamidales est visible aussi chez les migrants cultivateurs à travers les défrichements et les espaces de culture.

#### **8.4.1.2. Des défrichements continus en fonction des espaces disponibles**

Selon le chef de la communauté toupouri, les défrichements n'ont point tenu compte d'une frontière quelconque mais se sont effectués sur les espaces disponibles, « *seule la limite avec les espaces de culture d'un autre terroir a stoppé les défrichements* », c'est à dire Mouda (lamidat de Moutourwa) vers le sud et Yakang (lamidat de Mindif) au Nord Est. Ainsi l'on observe :

- des parcelles de culture qui s'étendent de part et d'autre de la limite entre les deux lamidats. Les propriétaires considèrent leurs champs comme continus et la limite comme un chemin d'exploitation passant par leurs champs. D'ailleurs, c'est l'ensemble des espaces de production de muskuwaari qui est traversé par la limite ;
- des paysans dont l'habitation et les exploitations sont situées de part et d'autre de la limite des deux lamidats. Ainsi, nous avons identifiés près de 23 paysans qui ont des exploitations dans le lamidat de Mindif, mais résident dans la partie du terroir appartenant au lamidat de Moutourwa. Ceux-ci considèrent leurs habitations et leurs exploitations comme faisant toutes partie du terroir de Mobono. Pour eux, on ne saurait parler d'une discontinuité du terroir à cause de cette limite.



Source : levés de terrain, avril 2007

Réalisée par Watang Z, nov 2007

Figure 8.86. Des espaces de culture de part et d'autre de la limite, organisés autour de l'habitat



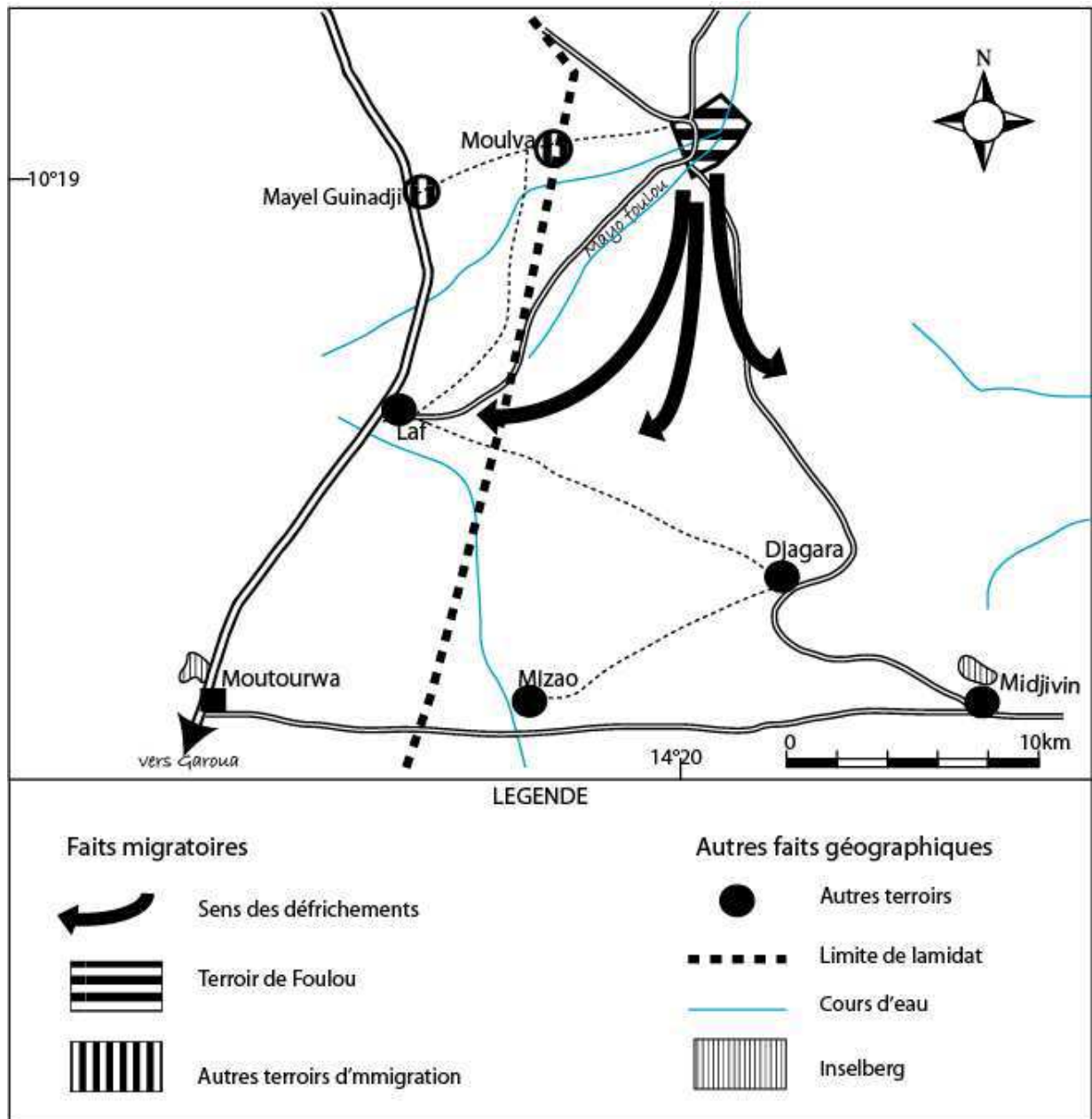
Il y a unité du terroir malgré l'existence de cette limite. Seule la disponibilité en terres a dicté la construction du terroir. La limite entre les lamidats n'a point été prise en compte par les paysans car le terroir est postérieur à ladite limite.

#### **8.4.2. Le cas de Foulou**

Si à Foulou, l'installation des migrants n'a pas eu pour conséquence la naissance d'un nouveau terroir, il faut préciser que l'impact spatial à travers les défrichements est considérable. La dynamique spatiale entreprise par les migrants est dictée par la volonté de construire un territoire agricole.

Ainsi, les limites entre les lamidats de Midjivin et de Moutourwa ont-elles été ignorées par les pionniers. Pour eux, seules les limites avec le terroir de Laf, situé dans le lamidat de Moutourwa, seraient à prendre en considération.

Ici, le projet de construction du territoire agricole n'est pas arrivé à son terme à cause de la réaction des Lamibé. En effet, contrairement aux migrants de Mobono, où l'on constate une indépendance vis-à-vis des autorités traditionnelles des lamidats concernés, à Foulou, il y a une dépendance par rapport à la maîtrise foncière autochtone.



Source: Pontié(1973).

Réalisation : Watang Z., janvier 2008

Figure 8.87. La frontière entre les lamidats de Moutourwa et de Midjivin à l'épreuve des défrichements effectués par les migrants toupouri

#### 8.4.3. La réaction des Lamibé

Face à la dynamique territoriale née de l'installation des migrants dans les différents lamidats, on aura des réactions qui vont plus dans le sens de la précision des limites que d'une opposition aux défrichements.

#### **8.4.3.1. Le cas de Mobono**

Espace abandonné jusqu'en 1997, Mobono, avec l'installation des migrants, devient au centre des réclamations tant par le lamidat de Mindif que par celui de Moutourwa.

Les migrants quant à eux se sentent moins concernés car les Lamibé sont plus préoccupés à faire reconnaître leur autorité foncière sur les terres défrichées que de s'opposer aux défrichements proprement dits.

En effet, la mise en valeur de cet espace considéré comme hostile et abandonné par les Guiziga n'est pas mal perçue par les autorités traditionnelles. D'autant plus que les espaces de culture sont devenus stables suite à l'atteinte des limites avec les autres terroirs. A ceci s'ajoute le phénomène miroir guiziga qui rend cette communauté de tradition migrante, accueillante vis-à-vis des autres migrants (confère chapitre VI).

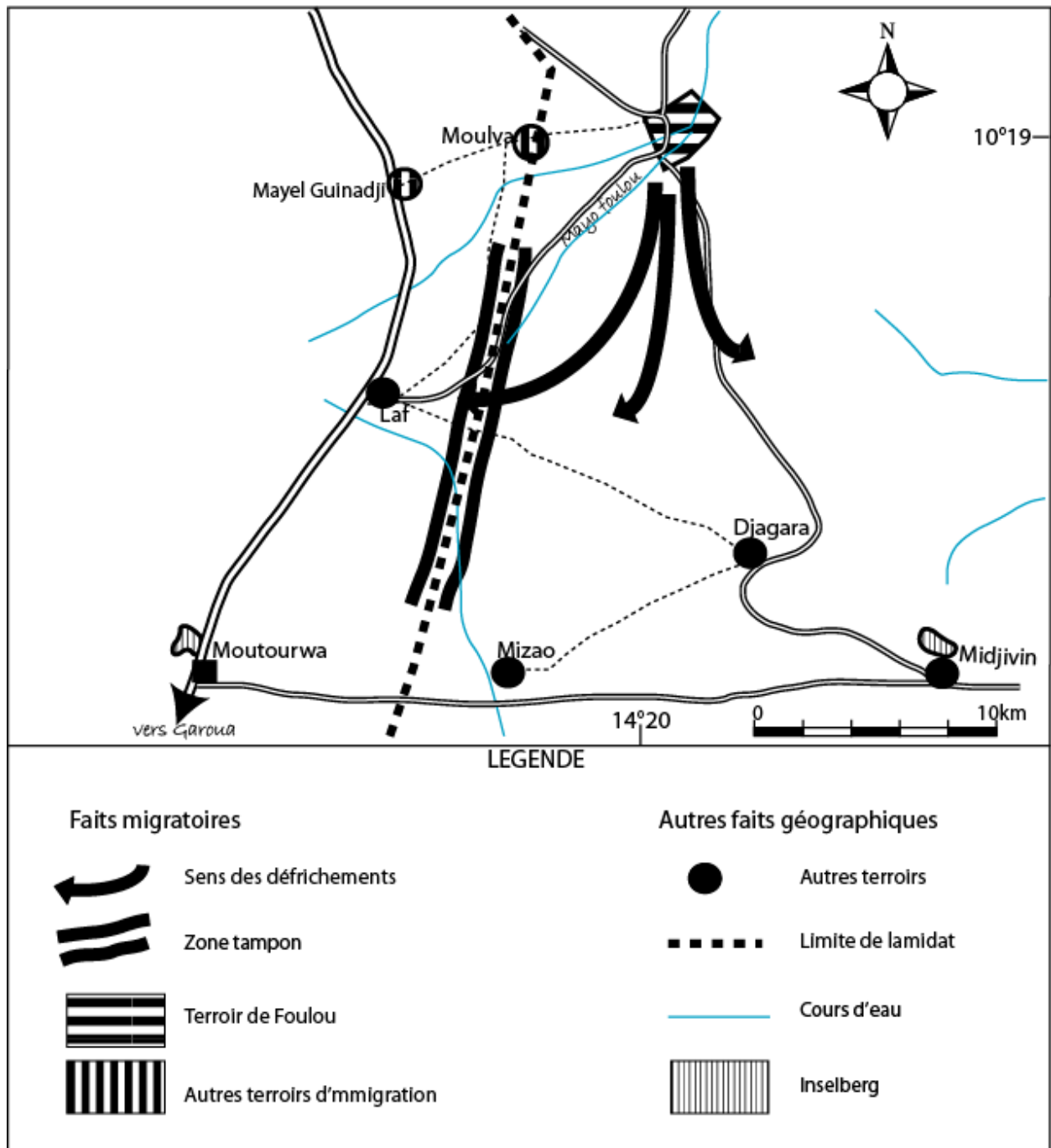
Des négociations ont eu lieu entre les autorités traditionnelles de Moutourwa et de Mindif qui reprécisent la limite entre les deux lamidats sans pour autant inquiéter ou perturber l'harmonie du nouveau terroir. La situation plus délicate à Foulou a donné naissance à une résolution plutôt originale.

#### **8.4.3.2. Le cas des Lamibé de Moutourwa et de Midjivin**

Le projet des migrants sera vite stoppé par les protestations de l'autorité traditionnelle de Laf qui voit plus en ces défrichements une violation des limites du lamidat de Moutourwa par Midjivin qu'une simple quête de terres par les migrants. Le fait que le conflit soit devenu plus celui de la limite entre les deux lamidats que celui de la mise en valeur des terres du lamidat de Moutourwa justifie ce point de vue. La mesure prise par les autorités administratives qui visent à trouver une entente entre les deux lamidats va stopper

indirectement les défrichements. Il est défini une zone tampon de part et d'autre de la limite qui fait l'objet des protestations (figure 8.88).

En effet, les autorités traditionnelles du lamidat de Moutourwa, non hostiles aux défrichements (Plusieurs terroirs d'installation sont situés dans le lamidat de Moutourwa), acceptent mal que les défrichements soient effectués par des migrants résidant dans le lamidat de Midjivin. Pour eux, les espaces défrichés deviendraient indirectement une propriété dudit lamidat, car elles seront une continuité des espaces de culture de Foulou



Source: Pontié(1973).

Réalisation : Watang Z., janvier 2008

Figure 8.88. Délimitation d'une zone tampon face à l'avancée des défrichements par delà la limite entre les lamidats.

## CONCLUSION

D'une échelle à une autre, l'on observe des mutations foncières considérables.

A l'échelle du terroir, les stratégies de maîtrise du foncier par l'autorité traditionnelle est à l'origine de la naissance des pratiques foncières assez originales : délimitation et orientation des espaces de défrichement, protection des anciennes jachères. On ne saurait oublier l'évolution des modes d'accès et les stratégies de sécurisation foncières mises en place tant par les autochtones que par les migrants.

A l'échelle régionale, on assiste à une ignorance par les migrants des contraintes de limites inter-lamiales dans la construction de leur territoire agricole. Ces migrants, pour la plupart toupouri, dispersés pourtant à travers le pays guiziga construisent un espace ethnique toupouri.

## **CHAPITRE 9**

### **LA « TOUPOURISATION » DES TERROIRS OU LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES D'ACCUEIL**

## INTRODUCTION

La localisation des différents sites d'installation des paysans toupouri montre une dispersion de ceux-ci à l'intérieur du pays guiziga. Une étude des relations entretenues entre ces différents sites fait apparaître une organisation spatiale donnant naissance à un espace ethnique toupouri bien structuré. Ce qui aboutit à la désintégration du territoire guiziga qui perd par conséquent son homogénéité. Face à ce phénomène, ne s'achemine t-on pas vers une toupourisation du pays guiziga ?



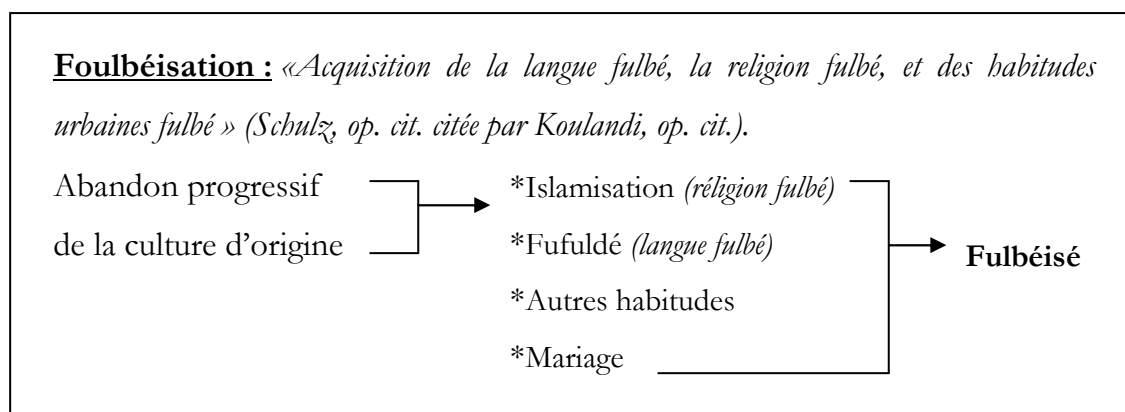
## 9.1. DEFINITION DU TERME « TOUPOURISATION »

### 9.1. 1. « Toupourisation » : un nouveau terme ?

Le terme « toupourisation » n'est pas un terme nouveau. Déjà en 2001, menant une réflexion sur l'histoire des Toupouri et de leur langue, les linguiste et géographe, respectivement Tourneux et Seignobos, donnaient l'appellation de Toupourisation à l'« *assimilation en cours (ou « Toupourisation») des groupes antérieurs, comme les Kéra, assimilation qui s'exerce aussi à l'Ouest, par voisinage, chez les Moundang.* » « Toupourisation » est synonyme ici d'assimilation culturelle des individus. Ceux-ci abandonnent leur identité culturelle qui est ici le Kéra ou le Moundang pour devenir Toupouri à part entière. La Toupourisation telle que définit par Tourneux et Seignobos (op. cit.) est précédée d'un abandon de la culture kéra. Seulement ici, c'est un phénomène qui connaît une évolution spatiale et concerne des villages entiers. Les auteurs présentent ici « *les régions de Golompouï et de Hounyo [comme] des zones de « Toupourisation » relativement récentes.* »

Ici, le phénomène s'apparente à celui de la foulbésation très répandu dans les plaines de la Bénoué (Schulz, 1979, 1984 ; Koulandi, op. cit.) et du Diamaré, qui se caractérise par un abandon de son identité culturelle d'origine, pour devenir foulbé. Elle est le plus souvent individuelle et très présente dans les zones urbaines.

### Encadré 9.3. Essai d'opérationnalisation du concept de foulbésation



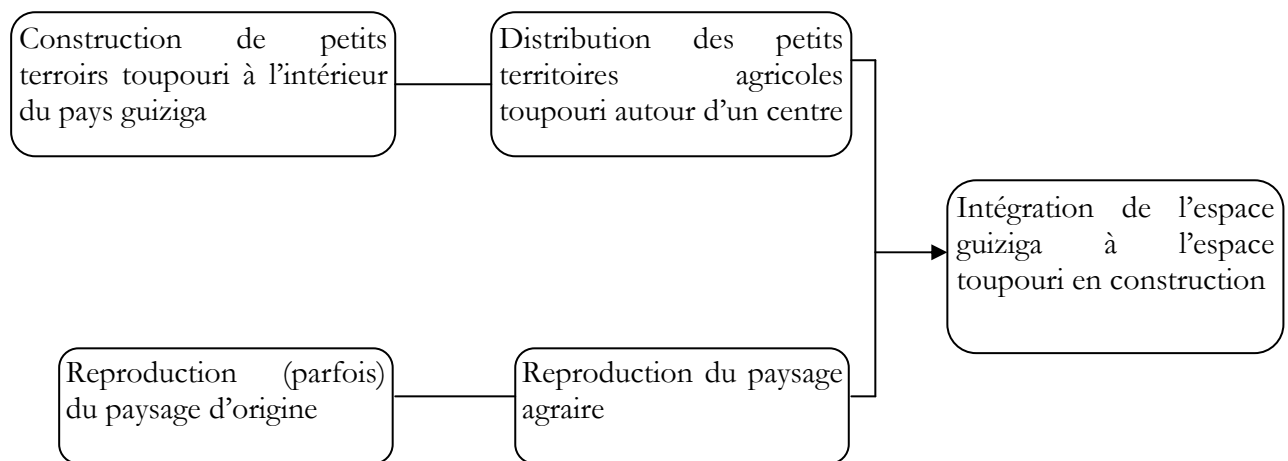
La foulbésation passe par l'adoption du fufuldé comme seule langue d'expression, l'islam comme religion et se renforce par le mariage.

Etudiant l'immigration des Toupouri à Bourgou, terroir moundang, Gonné (op. cit.) le qualifie de terroir moundang « toupourisé ». Cependant, il ne relève point un abandon de la culture moundang par les autochtones et une assimilation à la culture toupouri. Pour lui, la colonisation de l'espace par les Toupouri est responsable d'une marque particulière dans ce terroir. La Toupourisation est alors synonyme d'une conquête spatiale qui a pour conséquence l'élargissement du pays toupouri ; la perturbation de l'harmonie de l'espace ethnique originel par l'intégration des petits espaces discontinus toupouri. Il est important de souligner qu'ici l'objet toupourisé est l'espace au contraire de l'objet foubéisé (individu).

Dans le même ordre d'idée, parlant des « *villages toupouri [qui] s'installent en pays gidar et giziga depuis 1990* » (nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré), Seignobos (op. cit.), remarque un éclatement de la notion « d'espace ethnique ». C'est dire que la dimension spatiale de la Toupourisation est révélatrice de l'intégration d'un espace ethnique toupouri en construction. Il est important de rendre opérationnel ce concept.

### 9.1.2. Opérationnalisation du concept de toupourisation

A l'image de la foubéisation, il est important pour nous de définir les référents qui nous permettent d'identifier le phénomène de toupourisation observée dans notre zone d'étude.



**Figure 9.89. Opérationnalisation du concept de Toupourisation du pays guiziga**

- L'organisation de l'espace ethnique toupouri en pays guiziga renvoie à une interconnexions des différentes installations toupouri. Celles-ci sont organisées autour d'un point qui joue le rôle de centre (religieux, d'information, distributeur de migrants).
- Si les terroirs d'origine ne sont pas reconstitués, il faut reconnaître une reproduction plus ou moins proche du type d'habitat, et partant du paysage agraire toupouri.

## **9.2. ORGANISATION D'UN ESPACE ETHNIQUE TOUPOURI EN PAYS GUIZIGA**

Les différents points d'installation des migrants toupouri ne sont pas isolés les uns des autres. Plus qu'avec les communautés autochtones proches, ceux-ci entretiennent entre eux des relations qui confirment l'existence d'une organisation spatiale basée sur l'ethnie. Ainsi, on a des centres et des périphéries. On prendra l'exemple de l'organisation autour de Foulou pour illustrer ces propos.

### **9.2.1. Foulou et la construction de la périphérie d'un espace toupouri en pays guiziga**

Les différents lieux d'installation toupouri sont plus ou moins éloignés les uns des autres. Cependant, cette discontinuité ne constitue pas une entrave au bon fonctionnement d'un espace bien organisé en centre et périphérie. On a un centre qui est Foulou autour duquel s'organise un espace de vie ethnique.

### 9.2.1.1. Foulou : centre de redistribution des migrants et point de relais avec les terroirs d'origine

Les relations qu'entretiennent les différentes communautés installées en pays guiziga laissent paraître une convergence des autres terroirs vers celui de Foulou. Celui-ci remplit alors plusieurs fonctions qui font de lui un centre.

- **Fonction culturelle :** la communauté toupouri de Foulou est sans doute numériquement la plus importante et l'une des toutes premières à s'installer en pays guiziga. Nous y avons dénombré 57 familles environ. On y trouve aussi les plus anciennes familles de migrants. La plus ancienne aujourd'hui est à sa deuxième génération avec plus de 30 ans de résidence à Foulou. C'est dire que cette famille s'est installée bien avant les nouvelles mobilités. Le Djaoro appartient à cette famille là. Celui-ci est âgé de plus de 70 ans. La place qu'occupe un ancien de cet âge dans une communauté hors de son milieu traditionnel est capitale. Il est consulté avant toute cérémonie traditionnelle dans les communautés installées dans les terroirs environnants. Parmi les migrants des terroirs environnants, plusieurs ont transité par Foulou et ont été orientés par celui-ci. Aussi, la communauté toupouri continue-t-elle à pratiquer la « *fête du coq* ». Les migrants installés à Barawa Laddé, Zuzui, Vaza, Zibou, Mobero pour ne citer que ces terroirs là y viennent lors de cette fête. Interrogé sur ses visites régulières à Foulou, Djaoro Mana de la communauté toupouri de Barawa Laddé répond qu'« *il vient prendre conseils chez les plus anciens* ». Il est important de préciser que la communauté toupouri de Foulou est constituée de quelques vieilles personnes. Certaines d'entre elles ont quitté leur terroir d'origine à un âge suffisamment avancé (plus de 50 ans). Ce qui leur confère une autorité traditionnelle dans un milieu où 70 % de la population migrante a un âge compris entre 18 et 45 ans, et à peine 8 % seulement ont un âge supérieur à 60 ans (confère tableau 9.37).

**Tableau 9.37. Toupouri âgés de plus de 60 ans**

	18-60 ans		Plus de 60 ans		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff	%
Barawa L.	09	90	1	10	10	100
Foulou	51	89,48	6	10,52	57	100
Mobono	30	93,75	2	6,25	32	100
Mulva	12	100	0	0	12	100
Zibou	11	91,77	1	8,33	12	100
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>91,86</b>	<b>10</b>	<b>8,13</b>	<b>123</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain mars 2007

Foulou apparaît ici comme le terroir qui regorge en son sein des anciens. Ceux-ci jouent sûrement un rôle important dans l'orientation des plus jeunes installés dans les villages environnants, d'où le rôle central de Foulou dans cet espace toupouri plus ou moins éloigné de l'espace traditionnel originel.

- **Foulou : relais entre le pays toupouri et les terroirs d'installation**

L'une des difficultés endurées par les migrants est l'éloignement du terroir d'origine. Plus qu'une simple distance métrique, l'éloignement peut s'évaluer en terme d'informations relatives au terroir d'origine. Plus de 55 % des migrants ayant séjourné dans la vallée de la Bénoué expliquent leur départ de ladite vallée par l'éloignement, le manque d'informations provenant des familles demeurées dans le terroir de départ.

L'obtention des nouvelles du terroir d'origine constitue quelque chose d'important. De ce fait, les visites régulières des autres migrants permettent à ceux de Foulou de recevoir des différentes informations et de les transmettre par la suite aux autres visiteurs. Des nouvelles provenant des migrants ayant effectué un déplacement dans le terroir d'origine, des nouvelles relatives au vécu des migrants des autres villages sont ainsi échangées. Foulou est devenu alors un relais intermédiaire entre les terroirs d'installation d'une part et entre le pays toupouri et les terroirs d'installation d'autre part.

- **Visite des migrants redistribués** : l'une des fonctions occupées par Foulou dans le réseau migratoire toupouri à l'intérieur du pays guiziga est la redistribution des nouveaux migrants vers les terroirs guiziga disposant encore des espaces de labour (confère

figure 4.26). Cette fonction lui permet de garder des relations avec les migrants ayant transité par Foulou.

C'est ainsi que ceux-ci reviennent régulièrement dans ce terroir de transit pour rendre visite aux anciens logeurs pour s'enquérir des nouvelles des autres communautés et celles des villages d'origine. Car ceux-ci vivent souvent dans des zones moins en contact avec le village de départ.

En effet, le fait que les migrants ayant transité par Foulou soient des proches parents (frères, cousins, beau frère etc.) de la communauté toupouri vivant à Foulou renforce les liens avec celle-ci.

#### **9.2.1.2. Les terroirs périphériques d'installation**

Parmi les terroirs qui entretiennent une relation permanente avec Foulou, nous avons Mulva, Zuzui, Vaza, Djagara, Barawa Laddé, Mobono (carrière), Tchoffi, Nubu et Mugudu. Ces terroirs constituent donc la périphérie de cet espace ethnique toupouri construit autour de Foulou.

Il est important de préciser que la densité des rapports qu'entretiennent ces différents terroirs d'installation toupouri varie selon la distance et selon que l'on est en saison sèche ou en saison des pluies. Ceci peut se mesurer à travers la fréquence des visites pendant ces différentes périodes. Il ressort tout que ces visites sont plus ou moins régulières pendant la période de repos (saison sèche dont le paroxysme correspond à mars et avril).

**Tableau 9.38. Fréquence des visites des terroirs d'installation périphérique à Foulou**

<b>Villages des visiteurs</b>	<b>Moyenne de visites hebdomadaires.</b>
Barawa L.	1
Mobono	1
Mulva	7
Zuzui	7
Vaza	1
Djagara	1
Tchoffi	0,25
Mugudu	0,25
Nubu	0,25
<b>Moyenne</b>	<b>2,083</b>

Source : enquête de terrain, mars 2007

Les résultats présentés dans ce tableau ont été obtenus à partir de la question « Combien de fois par semaine recevez vous (Toupouri de Foulou), la visite d'au moins un Toupouri résidant à ... ? »

La fréquence moyenne des visites des Toupouri qui résident dans les terroirs de la périphérie à Foulou est de 2,083 visites par semaine. Les points les plus proches (5 kilomètres environ) effectuent des visites régulières à Foulou soit 7 visites par semaine. C'est le cas de Mulva, Zuzui.

Barawa Laddé, Mobono, Djagara effectuent une visite par semaine tandis que Nubu, Mugudu et Tchoffi, plus éloignés, effectuent en moyenne une visite par mois.

Ainsi, à travers le pays guiziga, les différentes communautés toupouri dispersées gardent des relations assez fortes et permanentes. Pour cela, elles disposent de quelques moyens.

### 9.2.1.3. Moyens d'entretien des relations

Les visites plus ou moins régulières des migrants des autres terroirs d'installation toupouri sont rythmés par :

#### • le jour du marché du quartier toupouri de Foulou

Le marché ici est le lieu de rencontre des Toupouri pour partager l'Arki et le Bili-bili. A part ces boissons locales alcoolisées, aucun autre produit n'est commercialisé. En effet, le marché ici a en plus de sa fonction économique une fonction sociale. C'est d'ailleurs le point de vue du sociologue Koulandi (op. cit. p 187) qui traduit le Toupouri « *Ndi rao ti lumo ko ne né* » par « *Je vais au marché voir les yeux, rencontrer les autres yeux, rencontrer les amis* ». Autrement dit, une autre fonction du marché est la rencontre des amis et des frères. C'est dans ce contexte là qu'il faut situer l'importance de cette rencontre hebdomadaire des Toupouri venant des communautés plus réduites avec ceux de Foulou. Le jour du marché est donc le meilleur moment pour effectuer les visites à Foulou. Dans certaines communautés toupouri très réduites (Barawa Laddé, Zibou), il n'y a pas de marchés propres à elles. Celles ci se contentent des boissons préparées par les communautés autochtones guiziga.

#### • Le mariage

« *Il est important de se marier avec une fille de chez nous* » déclare Djaoro Mana de Barawa Laddé qui en troisième noce a épousé une jeune fille toupouri de Foulou. Comme lui, de nombreux migrants se dirigent vers les autres communautés migrantes pour négocier un mariage. Ainsi, les différents migrants ayant pris femme à Foulou sont tenus à rendre régulièrement visite à leur belle famille. Les mariages constituent alors un moyen important de conserver les liens entre les migrants installés à sa périphérie et Foulou.

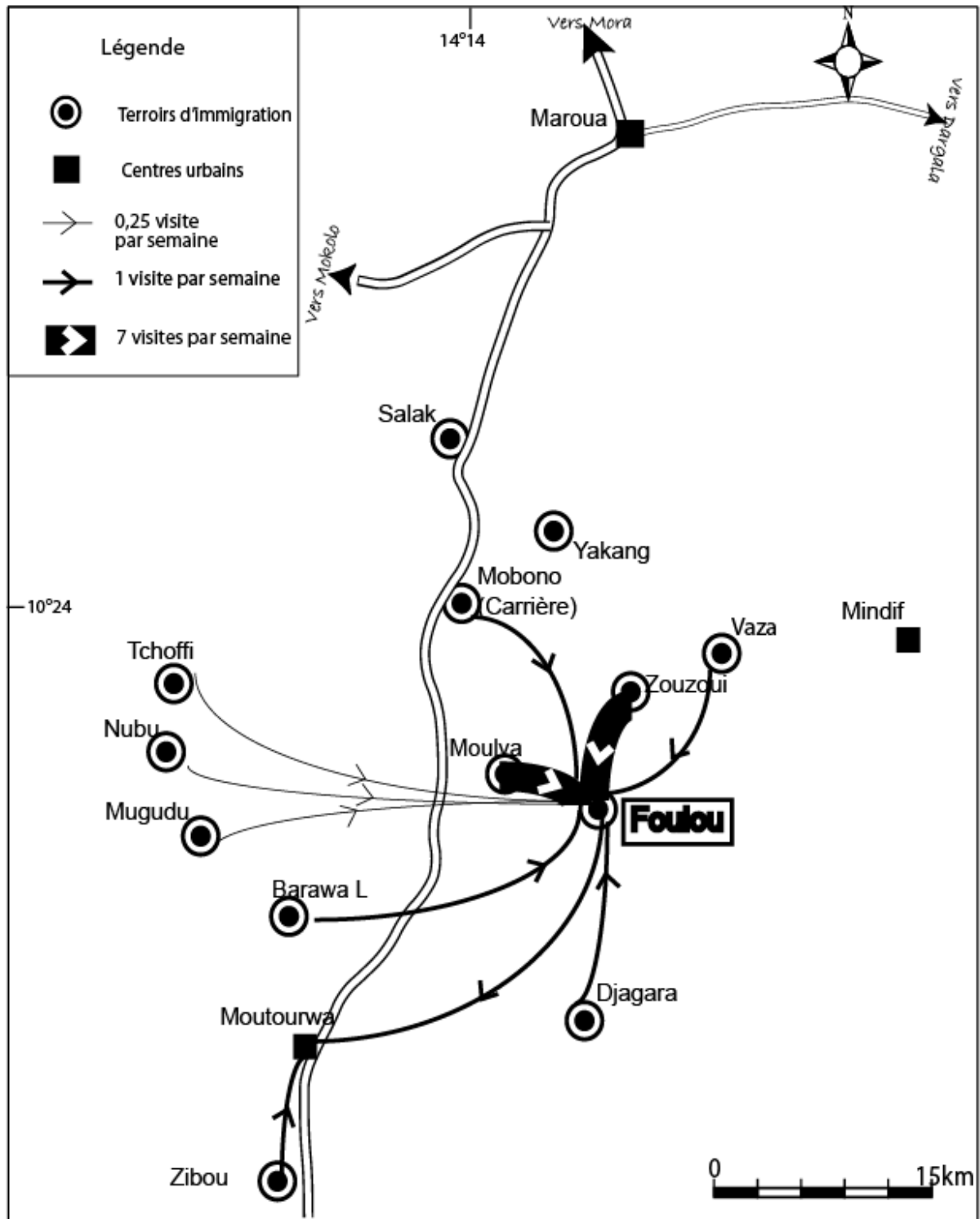
#### • La bicyclette

La bicyclette est au centre des relations entre les différents points d'installation. C'est à vélo que s'effectuent les visites plus ou moins régulières des Toupouri à Foulou.

Le temps mis pour parcourir la distance entre les différents terroirs d'installation est alors réduit grâce à l'usage de la bicyclette même si la distance demeure le principal facteur de régulation de la fréquence des visites. Elle participe tout de même à rapprocher les



immigrants des différents terroirs. C'est d'ailleurs le constat fait par Seignobos (op. cit.), pour qui « *La vulgarisation des motos chinoises et la téléphonie mobile ont changé la notion de terroir* » dans les zones pionnières du Sud-est Bénoué dans le Mayo Rey. Contrairement à cette région où il y a une instabilité des migrants et parfois une dispersion des différentes exploitations sur plusieurs terroirs, ici la bicyclette a pour fonction de permettre au migrant de se rapprocher des autres frères et amis installés ailleurs.



Source : fond de carte topographique Maroua 1/500000

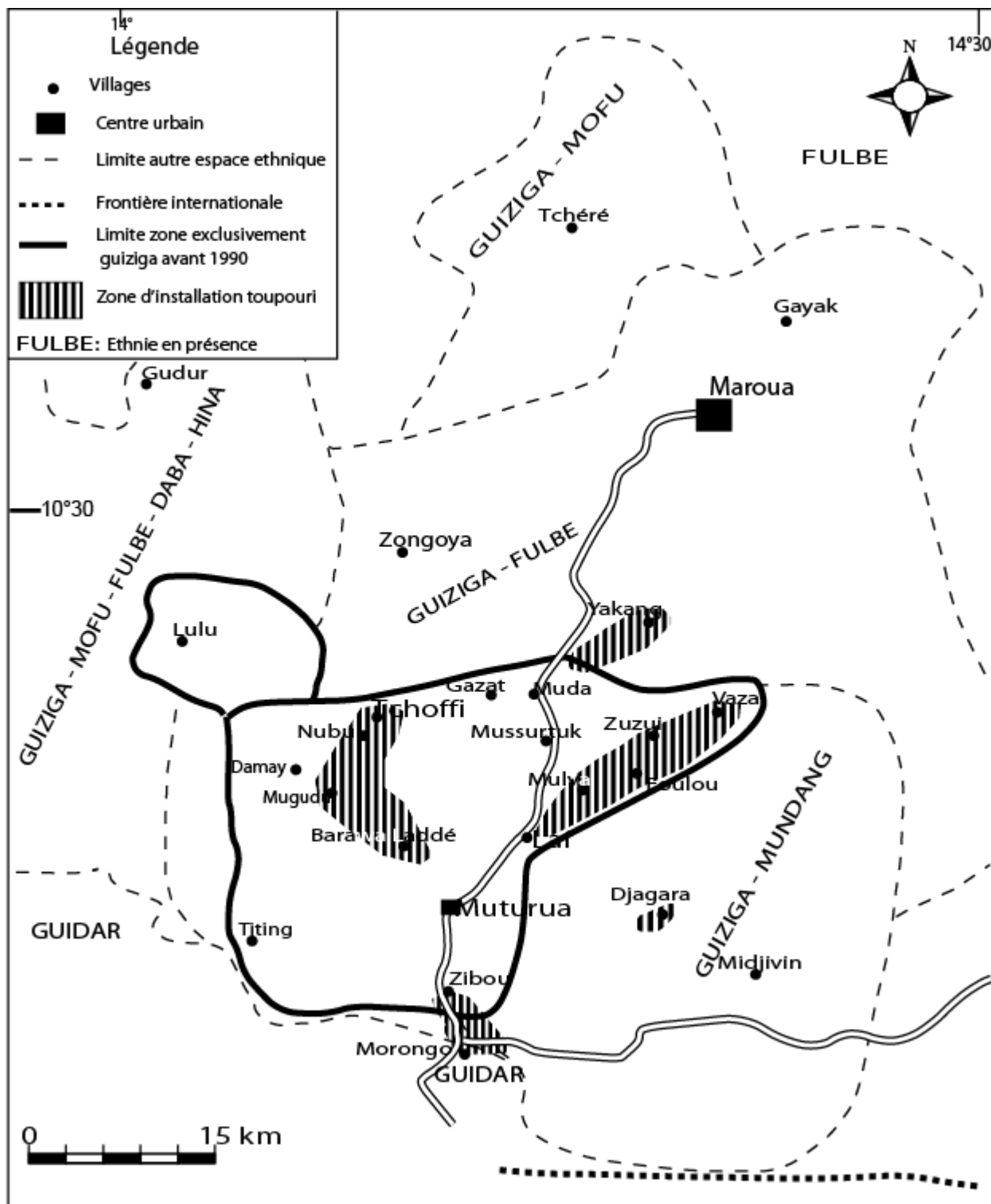
Réalisation : F. Watang Ziéba, sept. 2007

Figure 9.90. Fréquence des visites hebdomadaires de la périphérie à Foulou

### 9.3. VERS UN ESPACE ETHNIQUE GUIZIGA DISCONTINU

Aujourd'hui, une présentation du milieu humain dans la plaine du Diamaré ne saurait considérer le pays guiziga comme un espace au peuplement homogène, du moins depuis l'installation des Toupouri à partir de 1990.

Les espaces recevant aujourd'hui les paysans toupouri constituaient il y a 30 ans, le périmètre peuplé exclusivement de Guiziga, les autres espaces du pays guiziga connaissaient une association à proportions variables de Guiziga, Moundang, Foulbé, Mofou. Aujourd'hui avec les nouvelles mobilités spatiales, on assiste à la disparition de cette « *zone exclusivement guiziga* » (Pontié, op. cit. p24). D'ailleurs l'essentiel des espaces d'installation toupouri vers l'Ouest du pays guiziga se trouve dans ce périmètre (confère figure 9.91).



Source fond de carte : Pontié (1973, p24)

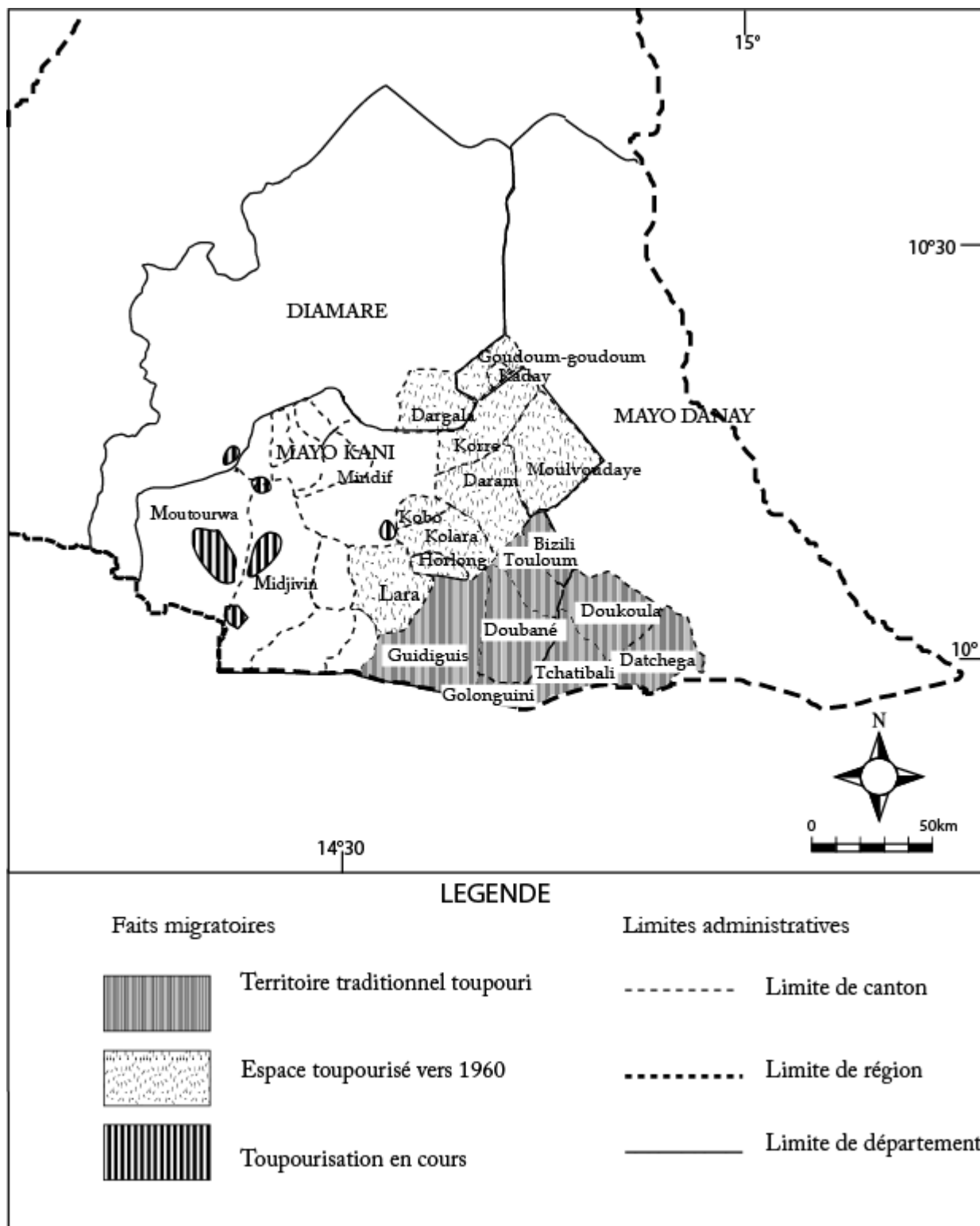
Réalisée par Watang Ziéba, janvier 2007.

Figure 9.91. Désintégration de l'espace ethnique guiziga longtemps demeuré homogène

En effet, l'arrondissement de Moutourwa n'est plus un espace ethnique guiziga continu. Y sont inclus des espaces toupouri qui font de cet ancien espace homogène, un espace aujourd'hui hétérogène. On passe alors d'un « *territoire conçu comme un espace continu dont les limites (...) politique, ethnique garantissent l'homogénéité* (Delaunay, [www.cybergeographie.eu/index5234.html](http://www.cybergeographie.eu/index5234.html) - 133k) » à un territoire discontinu suite à l'intégration d'une organisation de l'espace toupouri basée sur des relations de personnes et sur des flux pour la plupart immatériels (Nouvelles, pratiques culturelles).

Parallèlement, l'espace ethnique toupouri dans la plaine du Diamaré en général s'est agrandi et est aujourd'hui constitué :

- de l'espace ethnique traditionnel toupouri sur les rivages du mayo kébi jusqu'au sud des lamidats de Mindif et de Kalfou ;
- des espaces toupourisés constitués des extensions au Nord vers les cantons foubé de Korré, Horlong, Moulvoudaye et Dargala depuis les années 1950 et les espaces interstitiels du pays guiziga aujourd'hui en colonisation. Au-delà de la plaine du Diamaré (confère figure 9.92), ces espaces connaissent une extension vers l'Adamaoua.



Source fond de carte: Pontié, 1973

Réalisée par Watang Z. en janvier 2008 et révisée en décembre 2008

Figure 9.92. Espace ethnique toupouri dans la plaine du Diamaré

#### 9.4. VERS UNE REPRODUCTION DU PAYSAGE AGRAIRE TRADITIONNEL TOUPOURI ?

Les principales caractéristiques du paysage agricole toupouri sont la dispersion de son habitat et la présence de parc à *Faidherbia albida*.



**Photo 9.5.** Culture sous parc en pays toupouri (Fadéré/Mayo Porhi)

*En arrière plan, on observe un parc sous lequel sont pratiquées habituellement des cultures sous pluies. En avant plan, on peut observer un champ de sorgho s.p. récolté sous parc.*

Cliché : Watang Ziéba, avril 2007

Les Toupouri installés en pays guiziga essaient-ils déjà de reproduire ce type de paysage? Si oui ont-ils les moyens pour le faire?

##### 9.4.1. La dispersion de l'habitat d'un terroir d'installation à un autre

Si l'habitat dispersé est une caractéristique centrale du paysage agricole toupouri, il faut souligner que dans les terroirs d'installation, des facteurs peuvent jouer en faveur ou contre sa reproduction. Tandis qu'à Foulou la limitation du nombre des migrants à travers la réorientation des nouveaux vers d'autres terroirs favorise le maintien d'un habitat dispersé élaboré pendant les premières installations, à Zibou et à Magada par exemple, c'est la disponibilité des espaces de culture sous pluies qui permet la formation d'un habitat dispersé.

#### 9.4.1.1. La maîtrise des seuils d'immigration : un facteur pour maintenir l'habitat dispersé à Foulou-toupouri

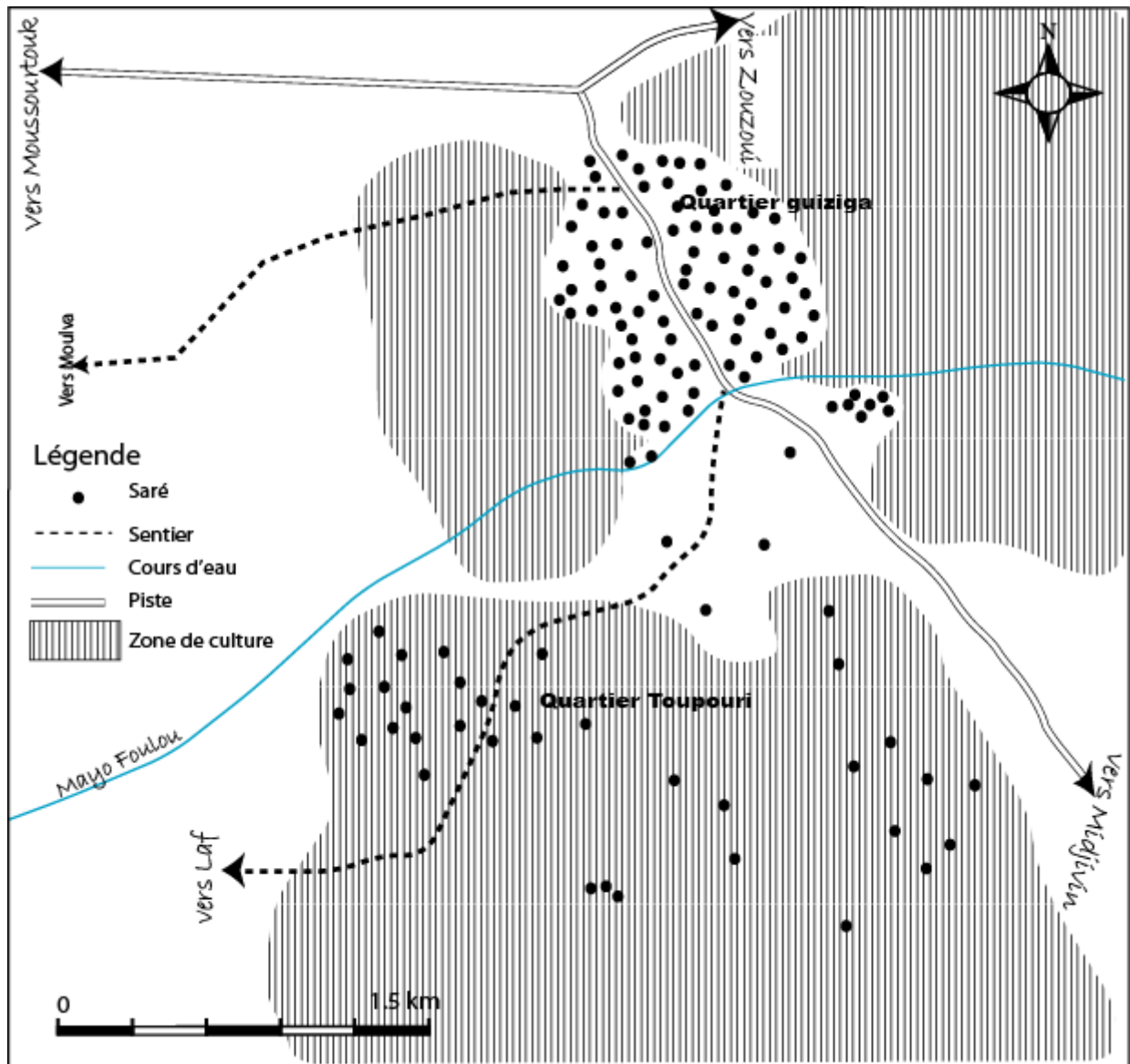
La différence entre le quartier guiziga et le quartier toupouri de Foulou est très perceptible au niveau de l'habitat.

Dans ce que nous appelons le Foulou-autochtone ou guiziga, on a un habitat groupé sans champ de case. Les saré sont groupés autour de la maison du Lawan. Autour de l'habitat, nous avons une auréole constituée des exploitations de proximité destinées au sorgho sous pluies.

Au contraire de l'autre côté du mayo foulou où s'est développé le Foulou-toupouri, les habitations sont dispersées les unes des autres (figure 9.93). L'écartement moyen entre les *tlɔ* (saré toupouri) est de 50 m environ. Autour du *tlɔ*, on a une exploitation de sorgho sous pluie. Pour la plupart des migrants, c'est le seul espace de cultures de saisons des pluies. Certains d'entre eux ont l'essentiel de leur champ de muskuwaari à proximité du *tlɔ*.

Ici, les premiers à s'installer ont défriché des espaces relativement importants (8 à 15 ha). La limitation de nouvelles installations grâce à l'orientation des nouveaux migrants vers d'autres espaces interstitiels guiziga a jusqu'alors réduit le morcellement des parcelles. Ceci permet une stabilité au niveau des effectifs et une conservation du type d'habitat dispersé.





Source: levés et enquêtes de terrain, mars 2006

Réalisée par Watang Z., décembre 2007

Figure 9.93. Habitat dispersé à Foulou-toupouri

#### 9.4.1.2. La disponibilité en terres de culture, faibles densités et habitat dispersé à Zibou et à Magada/Morongu

Contrairement à Foulou, les terroirs de Zibou et de Magada disposent encore de terres. D'ailleurs la communauté migrante y est encore faible, soit 15 unités de production à Zibou et 18 unités de production à Magada. Ici, l'installation des migrants a modifié comme dans les autres terroirs d'installation (Barawa Laddé et Foulou -confère VII-53 et VII-56-) la structure de l'habitat. On a toujours un quartier toupouri qui se caractérise par son type d'habitat, dispersé.

Chaque *tɔ́* est entouré à Magada/Morongu par exemple de l'ensemble ou du moins de l'essentiel des espaces de cultures pluviales. C'est donc un habitat dispersé comme en pays toupouri. Les faibles densités et la disponibilité en terres permettent aux migrants de disposer de superficies assez importantes autour des habitations.

L'habitat toupouri, même dans les terroirs d'installation, demeure de type dispersé. Cependant, la compétition foncière sur les terres, suite à une installation massive et simultanée et à la présence des autres groupes ethniques, peut être à l'origine d'un habitat groupé. C'est le cas de Mobono/carrière où Toupouri et Guiziga arrivés quasiment à la même période se sont lancés dans la conquête de quelques hectares encore disponibles. D'ailleurs ici, l'habitat se dresse en bordure de route sur un espace peu fertile, l'enjeu est plutôt sur les terres de karal situées un peu plus à l'Est du terroir (confère figure 6.44).



**Photo 9.6.** Habitat groupé sur la zone la moins fertile du petit terroir de Mobono/carrière

*Du plan gauche au plan central, un habitat groupé. La compétition foncière a lieu sur les terres de karal derrière la colline visible à l'arrière plan de la photo.*

Cliché : Watang Ziéba, mars 2007

#### 9.4.2. La constitution des parcs dans les terroirs d'installation : un objectif visé ?

Si la reconstitution de l'habitat dispersé est moins délicate, celle des parcs n'est pas très évidente. Dans les espaces de culture de muskuwaari, l'arbre pourrait constituer un sérieux problème car attirerait les oiseaux granivores.

Cependant, plus que de simples parcs sur champs de case comme le font déjà leur hôte guiziga, on note une conservation des espèces tel *Balanites aegyptiaca* et *Zizyphus mauritania*. Aussi, l'absence de l'élevage de gros bétail ne serait-elle pas à l'origine de la non multiplication de *Faidherbia albida* ?

## CONCLUSION

La « toupourisation » des terroirs d'installation est effective et concrète. Après une installation progressive des paysans toupouri dans les espaces considérés comme territoire ethnique exclusivement guiziga, on observe une organisation bien structurée autour des petits centres. Le cas de Foulou a bien illustré ces propos. Ainsi, un espace ethnique toupouri émerge en plein pays guiziga : c'est la toupourisation du pays guiziga.

**CONCLUSION ET SYNTHÈSE DE LA TROISIÈME PARTIE :  
D'INÉGALES MUTATIONS DANS LES DIFFÉRENTS TERROIRS  
D'INSTALLATION**

Il était question dans cette partie de ressortir les mutations agricoles qui ont suivi l'installation des migrants dans les différents terroirs guiziga. L'analyse des différentes situations à travers trois terroirs a orienté ce travail. L'observation à l'échelle du terroir s'est avérée efficace. Le recensement et les enquêtes ont constitué l'essentiel des techniques de notre stratégie générale de vérification des différentes dimensions des mutations. Cette démarche a déjà été utilisée par les géographes ruralistes (Boulet, op. cit. ; Gonné, 2005) pour qui le terroir est au centre de la dynamique rurale. Cependant, l'étendue régionale des mobilités spatiales nous a amené à mener des observations à cette échelle. Ceci est d'ailleurs révélateur des mutations territoriales très profondes.

Les mutations spatio-agricoles ont été notées dans les différents terroirs d'installation, notamment à Barawa Laddé, Foulou et Mobono. Celles-ci vont de la dynamique des superficies et de la production à l'évolution des pratiques culturelles en passant par la dynamique foncière et territoriale.

**Les différentes mutations observées ont une ampleur qui varie d'un terroir à un autre en fonction de l'importance de la population migrante.**

➤ **L'évolution des superficies agricoles** est très perceptible dans les terroirs où l'on enregistre une forte population migrante. C'est le cas de Foulou où l'on a enregistré une croissance spatiale des cultures du muskuwaari au-delà de 100 %. De 150 ha seulement avant l'installation des migrants, elles atteignent en 2007 près de 320 ha. Tel est aussi le cas à Mobono. Ce petit terroir créé en 1997 sur un interstitiel entre Mouda et Yakang voit une mise en valeur de 170 ha de superficies de culture. A Barawa Laddé qui a le plus petit effectif de migrants par rapport aux deux terroirs sus-cités, les espaces de production de muskuwaari passent de 130ha environ avant l'installation des migrants (1990) à plus de 180 ha en 2007; soit une croissance de moins de 50 % (confère tableau 39).

**Tableau 39. Superficies (en ha) mises en valeur pour la culture du muskuwaari dans les terroirs de Foulou, Mobono et Barawa Laddé**

	<b>Foulou</b>	<b>Mobono</b>	<b>Barawa Laddé</b>
1990	150	0	159
1995	196	0	162
1997	-	38,25	165
2000	300	-	180
2003	320	71,25	183
2005	-	114	185
2007	317	114	-

Source : enquête de terrain, DAADR de Moutourwa et de Kaélé

L'on peut constater que de 1990 à 2007, 150 ha de plus sont mis en valeur à Foulou, 114 ha à Mobono et 26 ha seulement à Barawa Laddé. Cet écart s'explique par les effectifs des immigrants qui sont plus importants dans les deux premiers terroirs.

Cette dynamique peut être aussi lisible à l'échelle de l'exploitation où on note l'augmentation des tailles de parcelles. Pour les migrants, il s'agit de se mettre à l'abri du besoin tandis que pour les autochtones, il faut se mettre à l'abri des méfaits des défrichements. On enregistre donc des parcelles qui ont des tailles considérables atteignant parfois 14 ha.

**Tableau 40. Répartition des parcelles selon la taille à Foulou**

<b>Taille parcelle en ha</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
Moins de 5	18	42,8
5 et 15	24	57,2
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain

On constate que 57, 2 % des parcelles observées ici ont une taille comprise entre 5 et 15ha.

La production agricole qui suit plus ou moins la courbe des espaces mis en valeur obéit aussi à cette logique.

➤ La nécessité de protéger le patrimoine foncier familial (espaces cultivés et jachères) pousse de nombreux paysans à mettre en valeur les jachères ou tout au moins à **les diminuer considérablement et par conséquent, à augmenter les espaces de labour et les parcelles.** Cette pratique est visible dans tous les terroirs d'immigration.

A cela, il faut ajouter **la proximité de cette main d'œuvre** que constituent les jeunes migrants toupouri qui par le passé effectuaient des déplacements saisonniers pour se faire employer dans les terroirs de production de muskuwaari. Cependant, il faut signaler que cette main d'œuvre est aujourd'hui capricieuse et pas toujours disponible. En effet, elle s'occupe d'abord de ses propres champs avant de travailler dans les autres exploitations qui nécessitent une main d'œuvre. De ce fait, elle est plus employée pour forer les trous que pour désherber (en ce qui concerne la culture du muskuwaari). Cette première phase correspond le plus souvent à la période où les migrants travaillent dans leurs propres exploitations.

➤ La dimension foncière des mutations agricoles est visible à plusieurs échelles :

- à l'échelle des exploitations, on observe une **évolution des modes d'accès à la terre.** Une zone traditionnellement caractérisée par des densités très moyennes, par une transaction foncière successorale (par le biais de l'héritage). Aujourd'hui, après l'émergence des défrichements comme mode d'accès à la terre, l'on évolue vers une monétarisation de la transaction foncière (location et dans une certaine mesure achat (Mobono, Foulou). L'ampleur des modes d'accès autres que l'héritage varie selon l'effectif des migrants et selon qu'on est dans un terroir entièrement constitué de migrants ou dans un vieux terroir guiziga accueillant les migrants.

A Foulou, où on rencontre l'une des communautés migrantes les plus importantes, 52,38 % des 42 parcelles observées résultent du défrichement ; 80 % des parcelles observées à Mobono (petit terroir né des nouvelles mobilités spatiales) proviennent aussi de ce mode d'accès à la terre contre 21,73 % seulement à Barawa Laddé.



- A l'échelle du terroir, on a relevé des pratiques foncières assez originales visant à maîtriser la gestion foncière par l'autorité traditionnelle. A Foulou, **la délimitation des espaces de défrichements** permet de protéger les jachères familiales des autochtones, limiter l'immigration (car les espaces ne sont pas infinis). Le droit de jouissance illimité permet aux migrants de pratiquer une transaction successorale (de père en fils) et évite aux autochtones d'aliéner officiellement leur « droit de feu » sur ces terres.

- A une échelle supérieure à celle du terroir, on remarque une dynamique territoriale importante : **l'évolution vers des terroirs à étendue inter-lamidale**. Les frontières centenaires entre les lamidats sont par endroit ignorées par les migrants construisent des territoires agricoles. On ne saurait ignorer **la désintégration de l'espace ethnique guiziga**. En effet, la dernière zone du pays guiziga caractérisé d'homogène connaît aujourd'hui **l'organisation d'un espace ethnique toupouri : la Toupourisation des terroirs guiziga** est effective.

## **CONCLUSION GENERALE**

Tout au long de cette étude, il a été question d'analyser la relation qui existe entre l'immigration et les mutations spatio-agricoles en cours observées en pays guiziga à l'Extrême-Nord du Cameroun. Pour ce faire, il était important de caractériser les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré en général et l'immigration en pays guiziga en particulier, afin de déterminer leurs spécificités et analyser les causes du choix de cette nouvelle orientation de migration sud/nord au détriment du sens nord/sud (plaine du Diamaré – vallée de la Bénoué). Ce dernier type reste d'ailleurs le plus important. L'évaluation de l'impact spatio-économique des mobilités spatiales sur les pratiques culturelles, le foncier agricole en pays guiziga et leur rôle respectif dans les nouvelles dynamiques territoriales fut aussi au centre de cette étude.

A partir des observations de terrain (principale stratégie générale de vérification) basée sur l'enquête, il a été possible d'atteindre les objectifs assignés à cette étude.

Il en ressort que ces mobilités spatiales diffèrent des précédentes par plusieurs traits :

- Le contexte socio-économique qui se caractérise par la crise économique, le désengagement de l'Etat des grands projets migratoires et l'émergence des velléités de xénophobie dans le pôle d'attraction agricole que constitue la vallée de la Bénoué.
- L'orientation sud/nord des migrations (secteur sud de la plaine du Diamaré/plaine de la Bénoué vers le pays guiziga au nord de la plaine du Diamaré) par rapport aux migrations classiques au Nord Cameroun d'une orientation nord/sud (région de l'Extrême-Nord pour la plaine de la Bénoué et Cameroun méridional).
- La particularité des zones d'installation : la plaine du Diamaré est considérée en général comme une zone de départ de migrants, le pays guiziga se révélait être l'un des principaux secteurs pourvoyeurs de migrants. Cependant, ce dernier est devenu depuis les années 1990, un espace d'installation. L'hospitalité des autochtones vis-à-vis des migrants est tout de même curieuse dans un espace de peuplement très ancien.

Ces trois éléments qui font la spécificité des mobilités spatiales de la population à l'intérieur de la plaine du Diamaré permettent de corroborer notre première hypothèse : « *L'orientation, le contexte de déroulement, la particularité de la zone d'installation et la massivité du déplacement des migrants font la spécificité des nouvelles mobilités spatiales.* » Il faut tout de même nuancer ces propos en parlant de massivité du déplacement des migrants. Car, elle est plus une spécificité des migrations toupouri en général qu'une spécificité des déplacements à l'intérieur de la plaine du Diamaré. Toutefois la place importante qu'occupent les toupouri dans l'immigration en pays guiziga permet de prendre en compte cette spécificité.

Par ailleurs, si l'ampleur de ces migrations est relativement faible par rapport à celle des autres courants migratoires encadrés au Nord Cameroun, l'installation des migrants concerne plus de 20 terroirs situés en pays guiziga, 4 lamidats (Moutourwa, Midjivin, Mindif, Maroua), 3 arrondissements (Maroua, Moutourwa, Mindif), et le district de Dargala. Bref, cette installation se fait dans le dernier espace homogène guiziga. D'autre part, plus de 400 familles de migrants ont été recensées. C'est dire que le phénomène des nouvelles mobilités spatiales n'est pas négligeable parce qu'il se déroule dans un espace aux densités moyennes (30hts/km<sup>2</sup>).

Nous nous sommes attardés sur l'étude des mutations engendrées par cette situation nouvelle. Etablir une relation conséquente entre les nouvelles mobilités spatiales et les mutations spatio-agricoles a nécessité une analyse de ce phénomène considéré comme déclencheur des dites mutations. Nous retenons que :

- les Toupouri sont au centre de ce phénomène comme dans d'autres mouvements migratoires au Nord Cameroun. Ils constituent 76% des effectifs recensés.
- Le pays toupouri constitue la principale zone de départ, mais la plaine de la Bénoué considéré autrefois comme un « el dorado agricole », constitue de nos jours une zone de départ non négligeable. Sur les 186 migrants interrogés par rapport à leur itinéraire, 29, soit près de 15 % ont séjourné dans la plaine de la Bénoué. Il s'agit alors d'un « semblant de mouvement de retour », car les migrants ne retournent pas dans leur terroir d'origine.
- Les causes de départ sont semblables à celles des autres mouvements migratoires : saturation foncière, famine, infertilité des sols. Cependant, les

départs de la vallée de la Bénoué s'expliquent par la déception de certains paysans, l'éloignement du terroir d'origine, l'expropriation et l'émergence de la xénophobie. Au contraire, *l'hospitalité, la proximité par rapport au terroir d'origine conjuguée à la disponibilité en terres de karal expliquent le choix du pays guiziga*. Ce qui confirme d'ailleurs notre deuxième hypothèse. L'intérêt pour les terres de karal n'est cependant pas un fait nouveau. L'occupation de l'essentiel des espaces de labour sous pluies par la culture cotonnière, les grandes sécheresses, les qualités gustatives du muskuwaari et sa valeur marchande justifient ce fait (Raimond, op. cit. ; Gonné, op. cit.).

D'autres causes de départs individuels et forcés ont été soulignées. C'est le cas de la pratique du *Saab'n* (sorcellerie en pays toupouri) et des intrigues intra-familiales. Malheureusement, la quantification des départs relatifs aux phénomènes de *Saab'n* demeure difficile. Des recherches anthropologiques sur le phénomène peuvent être un début de solution pour la maîtrise de son rôle dans l'émigration et même dans la dynamique de certains terroirs.

- Les départs et les installations se font en masse dans des terroirs guiziga au peuplement ancien. L'hospitalité guiziga s'explique alors par :

- L'«effet miroir» de la migration dans la plaine de la Bénoué. Il s'agit d'une conséquence de la migration des Guiziga dans la plaine de la Bénoué et de la mobilité interne au pays guiziga. Le fait d'avoir intégré des personnes venant d'autres terroirs (mobilité interne), d'être allé vivre ailleurs (émigrations vers la plaine de la Bénoué), permet à ceux-ci de comprendre la situation des immigrants.

- Le fait que les deux communautés autochtone et migrante sont fondamentalement non musulmanes.

- Les marques de l'occupation spatiale, très visibles, facilitent l'installation des migrants en pays guiziga.

- La convergence des points de vue des autochtones et des migrants quant à la perception du foncier et la précision des limites du droit du migrant renforcent la cohabitation entre les deux communautés. Ici, dans le cadre des nouvelles mobilités spatiales, on a assisté à une délimitation des espaces de défrichement. Le droit de

jouissance illimitée et de transaction successorale est assuré au migrant contre l'abandon d'une modernisation du droit à la propriété foncière (établissement du titre foncier), symbole d'une aliénation du titre de « maître de feu ». Une confrontation de cette cohabitation avec les différents mécanismes de déclenchement de conflits observés ailleurs (saturation foncière, intérêts sociopolitiques) permettrait de mesurer son efficacité et sa durabilité.

- Les déplacements non encadrés sont régis par une organisation de la filière migratoire qui vise plutôt à résoudre les questions relatives :
  - à l'accès aux terres (terres de karal en ce qui concerne les nouvelles mobilités dans la plaine du Diamaré);
  - au choix des terroirs disposant des terres fertiles ;
  - au choix des terroirs hospitaliers ;
  - au choix des terroirs non isolés

Ces différentes caractéristiques des nouvelles mobilités qui font son originalité sont au centre des mutations spatio-agricoles dans les terroirs d'installation.

Une observation de terrain à plusieurs échelles (parcelle, terroir, supra-local) nous a alors permis de décrire et d'analyser les mutations observées. Elles vont de l'évolution des moyens d'accès à la terre à la dynamique des territoires en passant par la transformation des espaces de culture.

Ainsi, avons-nous noté dans les différents terroirs une augmentation des espaces de culture et de la production ; une augmentation de la taille des parcelles et une diminution de la jachère.

Quant aux modes d'accès à la terre, le défrichement a repris le pas sur l'héritage. Bien que l'héritage demeure le premier mode d'accès à la terre dans les vieux terroirs où cohabitent autochtone et migrant, la part des parcelles résultant des défrichements est très importante. Elle varie d'ailleurs en fonction de l'effectif des migrants. Ainsi, à Barawa Laddé où on a une communauté plutôt réduite (10 familles), 22 % de parcelles résultent du défrichement contre 65 % de l'héritage. Par contre à Foulou, un autre vieux terroir d'immigration plus importante (plus de 70 familles), 52,38 % de parcelles proviennent du défrichement. Surtout, le défrichement concerne ici tant les autochtones que les migrants. Ce

mode d'accès est d'ailleurs le principal dans les terroirs nés des nouvelles mobilités spatiales comme le cas de Mobono où 80 % des parcelles résultent du défrichement.

On assiste même à un début de monétarisation de la transaction foncière non pas entre autochtones comme ce fut jusqu'alors le cas dans certains terroirs guiziga comme Gazad (Gonné, op. cit.), mais entre autochtones (Guiziga) et migrants (Toupouri), entre immigrants tout simplement. Sur les 171 parcelles observées, 9,35 % sont des terres en location et 2,3 % sont celles acquises par achat. C'est un début de monétarisation accentué plutôt dans les terroirs nés des nouvelles mobilités spatiales où la maîtrise foncière est entièrement détenue par les pionniers. Les pionniers y ont redynamisé l'agriculture à travers l'augmentation de la taille des parcelles. Si pour les autochtones l'augmentation des parcelles demeure une mesure de prudence face aux fronts pionniers, les premiers migrants quant à eux ont effectué des défrichements sur des espaces importants (10 à 15 ha) qu'ils mettent en valeur.

On ne saurait oublier à l'échelle du terroir l'épuisement des dernières réserves foncières et la mise en valeur progressive des espaces interstitiels non exploités ou abandonnés qui caractérisaient jusqu'alors le pays guiziga. L'identification de ces différentes conséquences de l'immigration en pays guiziga sus-citées permet d'atteindre nos troisième et quatrième objectifs spécifiques (*évaluer l'impact spatio-économique des mobilités spatiales, déterminer l'impact des mobilités spatiales sur les pratiques culturelles et le foncier agricole en pays guiziga*).

A l'échelle supra-locale, la construction de territoires agricoles par les migrants s'attaque aux limites centenaires des lamidats. C'est le cas du petit terroir de Mobono qui s'est construit sur deux lamidats (Moutourwa et Mindif). Les frontières des lamidats sont alors de moins en moins considérées comme des obstacles à l'extension des espaces agricoles ; surtout que les acteurs de cette extension sont originaires des communautés peu hiérarchisées. Cependant, il faut s'attendre à une réaction des Lamibé qui sont encore dans une certaine mesure maîtres des terres. C'est le cas de l'opposition du lawanat de Laf (lamidat de Moutourwa) à l'avancée des pionniers installés à Foulou. Ce qui aboutit à la naissance d'un espace tampon entre les lamidats de Midjivin et de Moutourwa.

Par ailleurs, la construction d'un territoire toupouri à l'intérieur du pays guiziga est effective. Elle se matérialise par la construction d'un espace ethnique toupouri à l'intérieur de la zone considérée par Pontié (op. cit.) comme « *zone exclusivement guiziga* ». En effet, dispersés à l'intérieur du pays guiziga, les petits territoires agricoles toupouri entretiennent entre eux

des relations très fortes. Celles-ci se font autour d'un centre, relais du pays d'origine. Ceci s'accompagne bien sûr d'une désintégration de l'espace ethnique guiziga qui perd ainsi son homogénéité et sa continuité.

Quoiqu'il en soit, on est ici face à une dynamique interne à l'initiative des paysans. Celle-ci présente des résultats plutôt encourageants. Les conflits fonciers entre migrants et autochtones sont presque négligeables quand on sait que l'immigration est de plus en plus perçue tant à l'échelle globale que localement comme un élément perturbateur et néfaste. Pour mieux gérer ce phénomène, certaines mesures prises par les acteurs sont assez originales. C'est le cas de la délimitation et de l'orientation de la zone à coloniser par l'autorité traditionnelle à Foulou. Cette pratique est semblable à celle effectuée par Terdel dans le Sud-est Bénoué (Seignobos, op. cit.) afin de résoudre les conflits intercommunautaires. Ici en pays guiziga, l'autochtone fut aussi dans un autre cadre (migrations dans la plaine de la Bénoué, mobilités internes guiziga) allogène. Ce qui milite en faveur de la cohabitation et de la naissance des espaces multi-ethniques au moment où la migration fait l'objet de nombreuses interrogations tant au niveau national qu'international. Son lien très étroit avec la question foncière constitue d'ailleurs le principal sujet à discussion. C'est le cas en Côte d'Ivoire, au Congo démocratique, au Kenya, au Zimbabwe, en Ouganda où chercheurs et humanitaires ne cessent d'étudier cette question au centre de tous ces conflits les uns plus violents que les autres.

Au Cameroun, elle est plus que présente avec l'insertion dans la constitution camerounaise en 1996 des termes autochtones et allogènes. Pourtant, la migration pendant plus d'un demi siècle est au centre du développement par projets (initiés par l'Etat) de la partie septentrionale du pays à côté de la culture du coton (descente des montagnards, migrations dans la plaine de la Bénoué, migration dans le bassin rizicole de Maga). Après une période marquée par un succès avoué par les initiateurs desdits projets, on assiste aujourd'hui à une phase de déchirement entre autochtones et déplacés, L'Etat étant plus ou moins absent. La SODECOTON, principale actrice privilégiée quant à elle toute situation favorable au développement de la culture du coton. On la voit prendre partie pour les migrants dans le Mayo Rey où les terres très fertiles et disponibles sont favorables à la production cotonnière. D'ailleurs elle fait une différence entre bons élèves (grands producteurs de coton) et mauvais élèves (ayant un autre centre d'intérêt que la production du coton) : « *Selon la Sodecoton, on distingue aussi parmi les migrants les « bons planteurs » et les « mauvais planteurs ».* Les «



*bons* » font un maximum de coton, suivent à la lettre les itinéraires techniques et s'équipent comme il convient. Ce sont les montagnards, Mafa et Mofu. (...). Les « mauvais », ce sont les Tupuri, dont le Service de la migration dénonce les comportements imprévisibles. » (Seignobos, op. cit.). Autrement dit, les objectifs visés par la SODECOTON (Etat) et les migrants toupouri divergent. Pour la première, il faut produire du coton, pour les seconds, il faut créer des villages toupouri où le coton n'est pas toujours au centre du système de production ou du moins est concurrencé par le vivrier. Là réside une autre différence entre les nouvelles mobilités spatiales et les migrations encadrées précédentes. Dans la plaine du Diamaré, le *dong-long* (Sorgho de contre saison) demeure au centre du système de production. D'autre part l'absence de l'Etat a amené les migrants et les autochtones à trouver un terrain d'entente sur la question foncière, principal sujet de dispute partout ailleurs : possibilité de transmettre la terre à la progéniture et abandon de toute idée de modernisation du droit foncier (établissement de titres fonciers signe officiel d'abandon de la maîtrise foncière par les Guiziga), ceci, sous le regard des autorités administratives. Le succès et l'efficacité à long terme de cette pratique ne peuvent déjà être confirmés ici, mais tout laisse croire que l'on pourrait aller vers une intégration durable comme celle observée dans les espaces d'installation spontanée au Nord et à l'Ouest du pays toupouri depuis les années 1950. En attendant, il est important de mettre en relief les mutations spatio-agricoles liées aux nouvelles mobilités spatiales. Ces mutations agricoles plutôt accentuées sur la production céréalière, constituent au niveau régional (Extrême Nord) un souffle important quand on sait que le déficit céréalier constant est lié d'une part à la saturation foncière et à l'infertilité des sols des zones surpeuplées ; alors que le pays guiziga qui regorge de terres fertiles constitue encore un espace de faible densité pouvant accueillir quelques paysans ne disposant pas de terres. Ce qui permet de lever le paradoxe longtemps souligné par Pontié (op. cit.) qui s'interrogeait déjà sur le fait que des plaines fertiles et de faibles densités soient abandonnées par les Guiziga. Aussi, l'immigration récente observée en pays guiziga permet-elle de ne plus considérer cet espace comme une zone de transit des migrants vers la plaine de la Bénoué (Roupsard, op. cit.), mais plutôt comme une solution de rechange face aux changements et perturbations récents observés dans ladite plaine. Plus important encore, elle réduit considérablement la pertinence des propos selon lesquels la région de l'Extrême-Nord en général est un espace répulsif [Roupsard (op. cit.), Beauvilain (op. cit.), Bring (op. cit.)]. Cette immigration récente est

facilitée par l' « effet miroir » résultant de l'émigration des Guiziga vers la plaine de la Bénoué (Seignobos, op. cit.)

Cette dernière observation nous amène à nous interroger sur les conséquences dans les différents terroirs de départ des migrations dans la plaine de la Bénoué. En effet, si l'observation des mutations dans la zone d'installation revêt un intérêt particulier, il est important d'étudier les mutations dans les zones de départ. Les observations faites dans quelques zones de départ comme Fadéré et Touloum nous ont amené à observer une occupation immédiate des espaces libérés par les migrants (photo 7). Espaces qui sont confiés pourtant à la garde du chef du village. Ce qui témoigne de la précarité foncière pour les jeunes couples et une prédisposition aux conflits avec le début des migrations de retour.



**Photo 7.** Vue partielle de la construction à Fadéré de nouvelles cases sur les vestiges des habitations abandonnées par les émigrés.

*L'on peut observer entre les amas de terres (à l'avant plan) et de briques (à l'arrière plan), les souches de sorgho semé dans la concession abandonnée. Ces amas de terres sont un chantier de construction de cases qui témoigne du projet d'installation d'une nouvelle famille.*

Cliché : Watang Ziéba, avril 2007.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Adler A. et Zempleni An.,** 1972, Le bâton de l'aveugle. Maladie, divination et pouvoir chez les Moundang du Tchad, Paris, Editions Hermann, 1972, 224p.

**Anthopoulou T., Stavriani K.,** 2006, - « Globalisation, mobilité et nouvelles dynamiques agraires : les dimensions foncières des mutations dans une région frontalière au Nord-Est de la Grèce. », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière, Montpellier, 2006*, inédit

**Araujo Cl. Et al,** 2006, « Insécurité foncière et déforestation dans l'Amazonie Brésilienne », 20p, in *Les institutions du développement durable des agricultures du sud, journées de communication aux journées de la SFER, Montpellier : 7-8-9 novembre*, inédit.

**Arnaldi L. di Balme,** 2006, « Migrations, relations foncières et construction d'un espace villageois dans l'ouest du Burkina Faso. Le cas de trois villages moose dans la vallée du Mouhoun », 16p, in *Colloque international "Les frontières de la question foncière, Montpellier, 2006*, inédit

**Bailly A., Béguin H.,** 1996, Introduction à la Géographie humaine, Paris, Armand Colin, 203p.

**Bailly A., Ferras R., Pumain D.,** 1992, Encyclopédie de géographie, Paris, Economica, 1992, 1132p.

**Beaugé G.,** 1986, « La Kafala : un système de gestion transitoire de la main d'œuvre et du capital dans les pays du Golfe. », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2,1, pp109-122.

**Beauvilain A.,** 1980, « Les migrations au Nord- Cameroun » in *Revue de la Géographie du Cameroun*. Yaoundé, vol. II, n°1, pp1-13

**Beauvilain A.,** 1989, Nord- Cameroun : crise et peuplement, 2 vol., France, Imprimerie Claude Belle à Coutances (Manche), 625p

**Benoit M.,** 1977, « Mutation agraire dans l'ouest de la Haute Volta le cas de DABOURA (Sous préfecture de Nouna) »". in *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, Volume IX, N°2, pp95-112.

**Blanc-Pammard C., et Lericollais A.,** 1991, A travers champs, pasteurs, éleveurs, cultivateurs. Coll. Dynamique des systèmes agraires, Paris, ORSTOM, 298p

**Blanc-Pamard C., et Boutrais J.,** 1994, Dynamique des systèmes agraires. A la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs, Paris, ORSTOM Éditions, collection colloques et séminaires, 340p.

**Blanc-Pammard C.,** 2005, « Jeux d'échelles, territoires de recherche. Exemples africaine et malgaches. », in *Cybergeo : revue européenne de géographie*, n° 301, 02 février. [www.revues.org/index485.html](http://www.revues.org/index485.html) - 58k

**Blanc-Pammard C., et Cambrezy L.,** 1995, Terres, terroirs, territoire. Les tensions foncières, ORSTOM, Paris, 472p.

**Bobo K. S.,** 2005, « Il ne me regarde pas : Source de conflits inter-communautaires et de l'insécurité des droits chez les migrants dans la région d'Oumé (Côte d'Ivoire). », in *Les institutions du développement durable des agricultures du sud, journées journées de la SFER*, Montpellier : 7-8-9 novembre, inédit.

**Bobo K. S.,** 2006, « La sécurisation des droits fonciers par le titre au sein des familles dans le Centre-Ouest ivoirien ? Le cas des familles autochtones de Bodiba dans la Sous-préfecture d'Oumé », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière"*, Montpellier, 2006, inédit.

**Bonnemaison et al.,** 1999, Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ? 2 tomes Paris- Montréal, L'Harmattan, 1999, 581p

**Boserup E.,** 1965, The condition of agricultural growth: the economic of agrarian change under population pressure, London and New York, George Allen and Unwin, 124p.

**Boulet J.,** 1975, Magoumaz, pays Mafa (Nord Cameroun), Etude d'un terroir de montagne, ORSTOM, Paris, 94 p, 6 cartes et 4 planches.

**Boutrais J. et al,** 1979, Le Nord du Cameroun. Bilan de dix ans de recherche, Vol. I et II, Yaoundé, ONAREST, 585p.

**Boutrais J. et al,** 1984, Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région. Paris, ORSTOM, collection Mémoires n° 102, 552p.

**Boutrais J.,** 1973, *La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (Monts Mandara)*. Paris, ORSTOM, Travaux et Documents ORSTOM, n° 24, 278p.

**Boutrais J.,** 1995, *Hautes terres d'élevage au Cameroun*, éd. ORSTOM, Paris, coll. *Etudes et Thèses*, 2 vol. + Atlas.

**Brabant P., Gavaud M.,** 1985, Les sols et les ressources en terres du Nord Cameroun. ORSTOM, Paris : MESRES/IRA Cameroun, 285p

**Bring,** 2005a, Evaluation des ressources en eau atmosphérique sur le Nord-Cameroun à l'aide des méthodes conventionnelles et satellitaires. Thèse de Doctorat/Ph.D., Université de Ngaoundéré, Département de Géographie, 350p.

**Bring,** 2005b, « Migration et intégration des populations tchadiennes au Nord-Cameroun : le cas des communautés *laka, ngambay et sara.* » in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**Bring et Tchossoua M.**, 2008, « Gestion de l'eau et de la fertilité des sols dans les plaines de l'Extrême-Nord Cameroun : stratégies traditionnelles et modernes », in **Roose E. et al.**, Efficacité de la gestion de l'eau et de la fertilité des sols en milieux semi-arides, IRD/ENFI/AUF/EAC, pp 291-298.

**Brunet R.**, 1990, Le territoire dans les turbulences, Montpellier, Reclus, collection « Géographiques », 223 p

**Burnham P.**, 1996, The politics of cultural difference in northern Cameroon, International African Library, Edinburgh University Press, 210p.

**Cambrezy L.**, 1990, « Mobilité rurale et colonisation agricole dans le centre du Veracruz (Mexique). », in *Cahier sciences humaines*, vol. 26 n°4, Paris, ORSTOM, pp679-703.

**Carine Drapier et al.**, 2004, « *On the law of return in rural-urban interactions : An economic approach to solidarity with return migrants.* », [www.cybergeogeo.eu/index5234.html](http://www.cybergeogeo.eu/index5234.html) - 133k

**Champaud J.**, 1973, Mom, terroir bassa (Cameroun), ORSTOM, Paris, 62p, 7 cartes, et 2 planches.

**Chauveau J. P. et Dozon. J.P.**, 1985, Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire, *Cahiers ORSTOM des Sciences Humaines*, 21 (1), pp. 68-80.

**Chauveau J. P.**, 2002, How does an institution evolve? Land, politics, intergenerational relations and institution of the tutorat amongst autochtones and immigrants (Gban region, Côte d'Ivoire), R. Kuba and C. Lentz (eds), *Landrights and the politics of belonging in West Africa*. Leiden: Brill. (à paraître)

**Chauveau J. P.**, 2006, « La réforme foncière de 1998 en Côte d'Ivoire à la lumière de l'histoire des dispositifs de sécurisation des droits coutumiers. Une économie politique de la question des transferts de droits entre autochtones et « étrangers » en Côte d'Ivoire forestière. », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière"*, Montpellier, 200, inédit.

**Clairin R. et Brion P.**, 1996, Manuel de Sondages. Applications aux ays en développement, Paris, CEPED, INSEE, 104p.

**Clarke J. et Kosinski Leszek**, 1982, Redistribution of population in Africa, Londres, Heinemann, 212p

**Cochet H.**, 2001, Crises et révolutions agricoles au Burundi, INA P-G/Karthala. Paris, 474 p.

**Cochet H.**, 2006, « Etudes africaines /état des lieux et des savoirs en France. » in *1re Rencontre du Réseau des études africaines en France ; 29, 30 novembre et 1er décembre 2006*, Paris, 10p.

**Colin J.P.**, 1990, La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire, Paris, Editions de l'ORSTOM, Collection à travers champ, 284p.

**Colin J.P.**, 1998, « The emergence of private property in land and the dynamics of agricultural production: A case study from the ivory coast. », in *Property in Economic context*, Robert Hunt, Antonio Gilman editors, University of America, Lanhan\_New York, 1998, pp317-347

**Collectif des fils des migrants**, 2003, « les peulhs voudraient-ils conquérir le pouvoir avec l'aide des américains ? », in *La Nouvelle Expression*, N° 1168 du 26 septembre 2003, pp 6-7.

**Comité Diocésain pour le Développement (CDD)**, 1994, Propositions d'aménagement de la législation foncière en République du Cameroun en vue d'améliorer la Sécurité foncière des jeunes exploitants agricoles, Maroua, Cameroun, 11p.

**Comité Diocésain pour le Développement (CDD)**, 1999, la terre est pour tous ! la question foncière dans notre pays et notre région. Journées diocésaines, Maroua, Cameroun, 32p.

**Comité Diocésain pour le Développement (CDD)**, 2000, La sécurité foncière : les papiers de droit de jouissance, Maroua, Cameroun, 14p.

**Coopération Cameroun-Union Européenne (Cellule développement Rural)**, 2005, Le développement rural de la province du Nord, 30 ans de coopération Cameroun-Union Européenne, (Livre blanc) ,231p.

**Courade G.**, 1994, Le village camerounais à l'heure de l'ajustement, éditions Karthala, Paris, 410p

**Croix N.**, 1999, « Terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisations des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998). », in *Ruralia* [ En ligne], mis en ligne le 25 janvier 2005, Disponible sur <http://ruralia.revues.org/document70.html>. Référence du : 2février 2007, Revue de l'association des ruralistes français.

**David N.**, 2005, « La chefferie de Gudur et son influence dans les monts mandara. », in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**Débié F.**, 1996, Géographie économique et humaine, PUF, Paris, 552p

**Delaunay D.**, « *Les migrations dans l'espace démographique équatorien* » [www.cybergeographie.eu/index5234.html](http://www.cybergeographie.eu/index5234.html) - 133k

**Derruau M.**, 1991, Géographie humaine, Armand Colin, Paris, 426p

**Dongmo J. L.**, 1980, « Polarisation de l'espace camerounais : les champs migratoires des villes. », in *Revue de Géographie du Cameroun*, Yaoundé vol I, n°2, pp 145-160

**Dongmo J.L.**, 1981, Le dynamisme Bamiléké (Cameroun), vol1 : la maîtrise de l'espace agraire, édition CEPER, Yaoundé, 434p.

**Dongmo J.L.**, 2005, « L'émergence du territoire agro-pastoral du village de Mbang Foulbé dans le Lamidat de Ngaoundéré. », in *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*. Vol. VIII-2003, pp 7-27.

**Ela J. M.**, 1990, Quand L'Etat pénètre en brousse...Les ripostes paysannes à la crise, Paris Karthala, 265p.

**Fadibo P.**, 2005, Les épidémies dans l'Extrême Nord du Cameroun, XIX<sup>ème</sup>- XX<sup>ème</sup> siècle. Thèse de Doctorat/Ph.D, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire, Université de Ngaoundéré (Cameroun), Université de Ngaoundéré, 530p.

**Feckoua Laoukissam L.**, 2002, « Le don-long en pays toupouri. L'impact spatial, économique et socioculturel d'un sorgho repiqué de contre-saison. », in *Ressources vivrières et choix alimentaire dans le bassin du Lac Tchad*, Colloque Mega-Tchad, 20-22 novembre 2002.

**Feumba R. A.** et al, 2005, « La SEMRY : immigration et dynamique des paysages dans la région de Maga (Cameroun) », in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, inédit.

**Fils des migrants**, 2003, « Mémoire sur les migrations des populations de l'Extrême-Nord dans le bassin de la Bénoué. », in *La Nouvelle Expression*, N° 1168 du 26 septembre 2003, pp7-9.

**Fotius G.**, 2000, « Phytogéographie » in **Seignobos, CH.** et **Iyebi-Mandjek O.**, 2000, *Atlas de la Province Extrême Nord du Cameroun*, MINREST/INC/IRD, 33p. [Support numérique]

**Froment A.**, 2005, « Anthropologie génétique des populations du Nord Cameroun. », in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**G. E. F. - S. G. P.**, 1996, The G.E.F/S.G.P. Cameroon expérience in land use management Zouzou and Moutouroua villages in the Sudano sahélian zone.

**Gastellu J. M. et Marchal J. Y.**, 1997, La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Éditions de l'ORSTOM, institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en coopération, Collection colloques et séminaires, 767P.

**Geschiere P. et Fisiy C.F.**, 1993, « Sorcellerie et accumulation, variations régionales », in **Geschiere P. et Konings P.**, 1993, *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, éditions Karthala et Leiden, éditions Afrika-Studiecentrum, pp. 99-129.



**Gonné B.**, 1997, Réactions des paysans toupouri face au risque de sécheresse, le cas de l'arrondissement de Porhi. Mémoire de Maîtrise, Faculté des Arts, lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Université de Ngaoundéré, 100p.

**Gonné B.**, 2004, « Dynamique migratoire et mutations foncières dans les plaines du Nord Cameroun : le cas du terroir de Bourgou » in *Revue de géographie du Cameroun*, vol XVI, n°1, 2004, pp. 42-49.

**Gonné B.**, 2005a, La crise foncière sur les terres de *karal* dans les plaines de l'Extrême Nord du Cameroun. Thèse de doctorat/Ph.D, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun), 536p

**Gonné B.**, 2005b, « Migrations et problématique d'installation récente des paysans dans la vallée de la Bénoué (Nord Cameroun). » Pp 43-44, in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, 140p.

**Gubry et al.**, 1995, Le retour au village, une solution à la crise économique au Cameroun ? MINREST, IFORD, CFPD, Yaoundé, 210p.

**Guillard J.**, 1965, Golonpoui, Nord-Cameroun, Paris, La Haye, Mouton et Co, 502p.

**Guilmoto CH. Z. et Sandron F.**, 2000, « La dynamique des réseaux migratoires dans les pays en développement. », in *Population*, vol.55 (n°1), pp105-136.

**Guilmoto CH. Z., Sandron F.**, 2003, Migration et développement, Paris, La documentation française, 142 p.

**Guilmoto CH. Z.**, 1997, « Migrations en Afrique de l'Ouest, effets d'échelle et déterminants. » in **Gastellu J. M. et Marchal J. Y.**, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, Collection colloques et séminaires, pp 496-530.

**Guivanda R.**, 2003, « Affaire Saib/Migrants : Paul Biya se saisit du dossier » in *L'œil du sabel*, N°119 du 10 septembre 2003, p3

**Gu-Konu E. Y.**, 1984 ; « le développement rural : que couvrent les mots ? », in *Le développement rural en question : paysage, espaces ruraux, système agraire*, Paris, ORSTOM CNRS – EHESS, pp483-497.

**Hagenbucher-Sacripanti**, 1977, « Eléments de sorcellerie et de magie chez les Arabes d'Afrique Centrale », *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol. 14, n°3, Paris, ORSTOM, 1977, pp. 251 – 288.

**Hallaire A.**, 1970, Hodogway : un village de montagne en bordure de plaine (Nord Cameroun), ORSTOM, Paris, 84p, 4 cartes et 3 planches.

**Hallaire A.**, 1984, « Les transformations d'un système de production chez les paysans montagnards du Nord-Cameroun ou les « dangers du mimétisme ». » in *le développement rural en questions*, Mémoires ORSTOM, pp 257-266.

**Harris J.R. et Todaro M.P.**, 1970, "Migration, unemployment and development: A two-sector Analysis", in *American economic review*, vol. 60, pp 126-141

**Ian T.**, 1982, « Villagisation in Tanzania: Planning potential and practical problems. », in *Redistribution of Population in Africa*. Clarke John I. et Kosinski Leszek, Londres : Heinemann, pp182-190

**Ibo Guéhi J.**, 2006, « Retraits de terres par les « jeunes » autochtones sur les anciens fronts pionniers de Côte d'Ivoire : expression d'une crise de transition intergénérationnelle. », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière, Montpellier, 2006*, inédit.

**Iyebi-Mandjek O. et al**, 1995, *Terroir de Mowo : saturation foncière et émigration*. ORSTOM, 62p.

**Iyebi-Mandjek O.**, 1993, « Les migrations saisonnières chez les Mafa, montagnards du Nord Cameroun : une solution au surpeuplement et un frein à l'émigration définitive. », in *Cahiers des sciences humaines*, vol. 29, n°2-3, Editions de l'ORSTOM, Paris, pp419-437.

**Iyebi-Mandjek O.**, 1994, « Les stratégies des migrants de la zone cotonnière du Nord-Cameroun ou la recherche d'un optimum de sécurité. » in *Projet Garoua 2, Analyse de la diversité des situations agricoles, actes de l'atelier d'échanges et de formation, 22-28 octobre 1993, Garoua, Cameroun*. Montpellier, CIRAD-CA, 156 p.

**Iyebi-Mandjek O.**, 2005, « typologie des mouvements migratoires » in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**Ki-zerbo J.**, 1972, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 702p.

**Koné M.**, 2006, « Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé. », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière "*, Montpellier, 2006, inédit.

**Koulandi J.**, 1994, « Brève histoire des migrations des Toupouris ou les vicissitudes d'une stratégie de départ. » in *Projet Garoua 2, Analyse de la diversité des situations agricoles, actes de l'atelier d'échanges et de formation, 22-28 octobre 1993, Garoua, Cameroun*. Montpellier, CIRAD-CA, 156 p.

**Koulandi J.**, 1999, *Le Bili-bili et la « libération de la femme tupuri »*, idée de réflexion pour un débat constructif sur l'avenir de la communauté tupuri du Tchad et du Cameroun. Karang : écriture à média, 37 pages.

**Koulandi J.**, 2006, Rural resettlement, cotton cultivation and coping strategies in the benue river basin, northern Cameroon, Thèse de Doctorat Ph.D, Faculty of Social Science, Department of Social Anthropology, University of Tromsø(Norway), 309p.

**Koussoumna Liba'a. N.**, 2001, L'instabilité du marché des céréales (mil, sorghos, maïs) dans la province de l'Extrême Nord au Cameroun, Mémoire de maîtrise, faculté des Arts, lettres et Sciences Humaines, Département de géographie, Université de Ngaoundéré, 98p.

**Kuby et al.**, 2001 « Newton's first law of migration : « the gravity model ». », pp87-108 in **Kuby M., Harner J., et Cober P.**, *Human geography in action*, John Wiley & sons, inc, 438p.

**Langlois O.**, 2005, « L'âge du fer ancien au Diamaré. », in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, 140p.

**Lavergne G.**, 1944, « Le pays et la population Matakam. », in *Bull. Soc. Et. Cam.* n°7, pp722.

**Le Roy E.**, 1995. « La sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre. », in **C. Blanc-Pamard, L. Cambrézy**, *Terre, Terroir, Territoire. Les tensions foncières*, (ed.), Paris, Orstom : 455-472

**Lebeau R.**, 1995, Les grands types de structures agraires dans le monde, 5<sup>e</sup> éd., masson, Paris, 180p.

**Levrat R. L. G.**, 2007, La culture cotonnière en Afrique soudanienne de la zone franc depuis les débuts de la colonisation : l'exemple du Cameroun. Thèse de Doctorat en Géographie tropicale, U.F.R. Géographie et Aménagement, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1036p.

**Lewis W. A.**, 1954, "Economic Development with Unlimited Supplies of Labor", in *Manchester School of Economic and Social Studies*, Vol. 22, pp. 139-191.

**Lieugomg M, et Sama O.**, 2006, « Bébédjia (sud du Tchad), un espace sous pression. », in *vertigo, revue électronique en sciences de l'environnement*, hors série 4, chapitre 6, 8p.

**Lieugomg M.**, 2005, « L'arrondissement de N'jombe-Pendja(Cameroun) entre le groupe fruitier PHP et les exploitations paysannes. », in *Communication aux journées de la SFER : les institutions du développement durable des agricultures du sud*, Montpellier : 7-8-9 novembre, inédit.

**Louléo J.**, 1997, Emigration des Kirdi des monts Mandara ; le cas des Mafa de Soulédé, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Yaoundé I, 164 p.

**Louléo J.**, 2006, « Sécurité et identité montagnarde des Mafa des monts Mandara. », in *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*. Vol. VIII-2003, pp132-151.

**M.E.A.V.S.B.-Projet Nord-Est Bénoué**, 1992, Résultats du recensement de mars 1992 des habitants de Djippodé. Rapport N.E.B./pêche/TECH/92

**Marchal J. Y. et Quesne A.**, 1997, « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité. », in **Gastellu J. M. et Marchal J. Y.**, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en coopération, Collection colloques et séminaires, pp 595-614.

**Maro P.S. and Mlay W.F.I.**, 1982, « Population redistribution in Tanzania » in **Clarke John I. et Kosinski Leszek**, 1982, *Redistribution of population in Africa*. Londres : Heinemann, pp 157-163.

**Martin D.**, 1962, carte pédologique du Nord-Cameroun, 1/100 000, feuille Kaélé. Notice ; Institut de Recherches scientifiques du Cameroun, ORSTOM, Yaoundé, 101p. multigr., 6 fig., cart., bibliogr. (20 ref), 1 carte pédologique + 1 carte d'utilisation des sols.

**Mathieu B.**, 2005, Une démarche agronomique pour accompagner le changement technique. Cas de l'emploi du traitement herbicide dans les systèmes de culture à sorgho repiqué au Nord-Cameroun. Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur de l'INA-PG, Paris-Grignon, 264p.

**Mathieu B., Gautier D. et Fotsing E.**, 2002, « The Recent Extension of Muskwari Sorghums in Northern Cameroon » in *conference on "Savanes africaines: des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis"*, PRASAC/CIRAD, Garoua, Cameroon, May 2002. [En ligne] Disponible sur <http://conference.ifas.ufl.edu/ifsa/papers/C/c14.doc>.

**Médard C.**, 2006, « Les « Ndorobo » du Mont Elgon (Kenya/Ouganda) : apparition d'une revendication autochtone dans un contexte de crise foncière et de forte ingérence territoriale de l'Etat. », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière, Montpellier, 2006*, inédit

**Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, 1993**, Evaluation du Programme de développement rural dans le bassin de la Bénoué. Rapport Définitif, vol 1.56p

**MINPAT/Projet PNUD-OPS, 2000**, Etudes socio-économiques régionales au Cameroun, Province du Nord.

**Mohamed L. K.**, 1995, L'influence de nouvelles villes sur les courants migratoires vers la capitale : le cas de Kamsar (République de Guinée), Dakar, UEPS, rapport d'étude, n° 12, 112p.

**Motazé A.**, 1998, « Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun. », in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré*, vol. III (1998), pp 39-61

**N'da P.**, 2006, Méthodologie de la recherche : De la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre, Collection pédagogie, édition universitaire de Côte d'Ivoire, Université de Cocody-Abidjan, 159p.

**Ndembou S.**, 1994, « Le développement rural par projet à l'épreuve du désengagement de l'Etat. », in **Courade G.**, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, éditions Karthala, Paris, pp293-307.

**Oumaraini**, 2000, Les migrations saisonnières de la main d'œuvre agricole saisonnière dans le canton de Guidiguis (Extrême-Nord du Cameroun). Mémoire de Maîtrise, Faculté des Arts, lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Université de Ngaoundéré, 110p.

**Payang D. et Tsalefac M.**, 2005, « *Kerale* contre *Kpu* : développement de la céréaliculture et extinction des ligneux dans la région de Kaélé. », in *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*. Vol. VIII-2003, pp 27-43.

**Pélissier P. et Sautter G.**, 1964 « Pour un atlas des terroirs africains : structure-type d'une étude de terroir. », in *L'Homme*, 1964, IV, 1, Paris, pp. 56-72.

**Pierre George**, 1970, Dictionnaire de la Géographie, PUF, 510 p

**Pinchemel P. et Pinchemel G.**, 1992, La face de la terre (éléments de géographie), 2<sup>e</sup> édition, Armand Colin, Paris, 519p

**Podlewski A. M.**, 1966, « La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun Centre Bénoué et Lac Tchad. » in *Cahier O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines*, vol. III, n° 4, pp.7-104.

**Pontié G.**, 1973, Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation. Paris, ORSTOM, 255p

**Pontié G.**, 1979, « La contestation par la migration » in *Cahier O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines*, vol. XVI, n°s 1-2, 1979, pp 111-127.

**Raimond C.**, 1999, Terres inondables et sorgho repiqué. Evolution des espaces agricoles et pastoraux dans le bassin du Lac tchad, Thèse de doctorat de géographie, U.F.R. de Géographie, Université de paris I-Panthéon Sorbonne, 543p

**Ranis G. et Fei, J.C.**, 1961, « A theory of economic development in *American Economic Review*, 51(4)

**Ravenstein E. G.**, 1885, « The laws of migration. », in *Journal of the statistical Society*, London, 48(2), pp 167-227.

**Rayang R.B.**, 2003, « 'Il n'y a pas d'axe Nord/sud, mais Beti-Peulh', une élite kirdi s'insurge contre l'avalissement des populations installées dans la vallée de Lagdo. », in *La Nouvelle Expression*, N° 1168 du 26 septembre 2003, p2.

**Roupsard M.**, 1981, « Les étapes de la culture cotonnière au Nord-Cameroun » in *Revue de Géographie du Cameroun*. Yaoundé vol II, n°2, pp129-134

**Roupsard M.**, 1984a, « La riziculture irriguée dans les plaines de l'Extrême Nord du Cameroun : la SEMRY » in *Revue de géographie du Cameroun, Yaoundé, vol. III, n°2, pp 47-71.*

**Roupsard M.**, 1984b, « Le point sur la culture attelée et la motorisation au Nord Cameroun. » in *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines, Paris, vol. XX, n° 3-4 pp 613-631.*

**Roupsard M.**, 1986, « Migrations et développement rural au Nord Cameroun. » in *Cahiers géographiques de Rouen, Etudes sahéliennes, Rouen, n° spécial, pp 9-26.*

**Roupsard M.**, 1987, Nord Cameroun : Ouverture et développement. Impression et façonnade : Claude Bellée, Coutances, Manche, France, 516p.

**Ruelland S.**, 2002, « Les cultures vivrières dans les contes tupuri. », in **Raimond C. (ed.), Garine E. (ed.), Langlois O. (ed.)** *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Paris (FRA) ; Paris : IRD, pp. 565-591.

**Ruelland S.**, 2005, « L'énigme des origines tupuri : contribution à leur histoire. », in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**Saboth J.M.**, 2003, « Provocation, une poudrière kirdi dans la Bénoué. Comment on s'amuse avec la paix sociale dans un département de l'ancienne province du Nord. », in *La Nouvelle Expression*, N° 1168 du 26 septembre 2003, p2

**Saïdou H.**, 1997, Les transformations agricoles et pastorales dans le périmètre Nord Est Bénoué : le cas du secteur de Pitoa, Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé, 271p

**Sandron F.**, 1997, « Déterminants des migrations en zone montagneuse forestière tunisienne. », in **Gastellu J. M. et Marchal J. Y.**, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en coopération, Collection colloques et séminaires, pp531-552.

**Schultz E. A.**, 1979, Ethnic identity and cultural commitment: A study of the process of fulbeization in Guider, Northern Cameroon. Indiana University, Ph.D. Dissertation

**Schultz E. A.**, 1984, "From Pagan to Pullo: Ethnic Identity Change in Northern Cameroon.", in *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 54, No. 1, pp. 46-64

**Seignobos CH. et Iyebi-Mandjek O.**, 2000, Atlas de la Province Extrême Nord du Cameroun, MINREST/INC/IRD, 84p. [Support numérique]

**Seignobos CH. et Kuoh Moukouri H.**, 2000, « Potentialité des sols et terroirs agricoles » [Version numérique, Planche 13, Notice], in **Seignobos, CH. et Iyebi-Mandjek O.**, *Atlas de la Province Extrême Nord du Cameroun*, MINREST/INC/IRD, 120p.

**Seignobos CH.**, 1976, « La bière de mil dans le Nord Cameroun : un phénomène de mini-économie. » in *Recherche sur l'approvisionnement des villes et de la croissance urbaine dans les pays tropicaux*, mémoire du CEGET, CNRS, pp 1-39.

**Seignobos CH.**, 1993, « Hardé et Karal du Nord-Cameroun, leur perception par les populations agropastorales du Diamaré » PP.9-28 in *les terres hardé, caractérisation réhabilitation dans le bassin du Lac-Tchad*. CIRAD/forêt ORSTOM, cahiers scientifiques N11-121 P.

**Seignobos CH.**, 1995, Terroir de Sirlawé: saturation foncière et émigration encadrée, .DPGT/SODECOTON/ORSTOM, 97 p

**Seignobos CH.**, 2002, « La gestion des espaces par la migration. », in **Hamadou Ousman et Seignobos CH.**, *Eléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun (II. Notes Thématiques)*, Ministère de l'agriculture du Cameroun, SCAC Cameroun, pp 39-42.

**Seignobos CH.**, 2004, Trente ans de bière de mil à Maroua : du saré à Bil-bil au bistro ? in *Colloque Méga-Tchad, Nanterre du 21 au 23 novembre 2002*.

**Seignobos CH.**, 2005, « Migrations anciennes dans le bassin du Lac Tchad, temps et codes » in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**Seignobos CH.**, 2006, « Une négociation foncière introuvable? L'exemple du Mayo-Rey dans le nord du Cameroun » in *Colloque international "Les frontières de la question foncière "*, Montpellier, 2006, 21p. Inédit.

**Seignobos CH.**, 2008, « Etudes de terroirs et aménagements de terroirs (Nord Cameroun et Tchad) » in **Tchotsoua M.**, 2008, *Enjeux et opportunités scientifiques pour le développement durable de l'Afrique. Géographie et géomatique*, Yaoundé, éditions CLE, pp47-63.

**Seignobos CH., Iyebi-Mandjek O., Nassourou A.**, 1995, Terroir de Balaza Domayo : Saturation foncière et Muskuwaari. ORSTOM, 62 p.

**Seignobos et Tourneux**, 2001, « Contribution à l'histoire des Toupouri et de leur langue. », in R. Nicolai (éd.), *Leçons d'Afrique : Filiations, ruptures et reconstitution de langues*, Louvain-Paris, Peeters, pp. 255-284

**Tallet B.**, 1984, « Une société rurale en mutation : les exploitations agricoles familiales en Haute Volta », in **Blanc-Pammard C., Bonnemaïson J., Boutrais J., Lassailly J., Lericollais A.**, 1984, *le développement rural en question : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires*, Paris, ORSTOM/CNRS-EHESS, pp389-400

**Tchawa P.**, 2006 « Innovations paysannes et développement local à Kedjom Ketingoh. », in *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*. Vol. VIII-2003, pp 224-243.

**Tchotsoua M. et Fotsing J.M.**, 2008, « Stratégies traditionnelles de gestion de l'eau et de la fertilité des sols autour de la ville de Mokolo, Monts Mandara (Nord Cameroun). », in

**Roose E. et al.**, Efficacité de la gestion de l'eau et de la fertilité des sols en milieux semi-arides, IRD/ENFI/AUF/EAC, pp 117-122.

**Teyssier A.**, 2006, « La régulation foncière au Cameroun, entre communauté et citoyenneté. », in *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*. Vol. VIII-2003, pp. 264-285.

**Teyssier A., Hamadou O., Seignobos CH.**, 2004, « Expériences de la médiation foncière dans le Nord Cameroun. », in *Land Reform 2003/1*, FAO, Rome, pp 90-103.

**Todaro M.P.**, 1969, A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries, in *American economic review*, vol 59, mars, pp 138-148

**Wakponou A.**, 2004. Dynamique géomorphologique des basses terres soudano-sahéliennes dans l'Extrême-Nord-Cameroun. Thèse de Doctorat NR, Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement, Université de Reims Champagne – Ardenne, 229 p.

**Wassouni F.**, 2006, Sorcellerie et terreur au Nord-Cameroun. Le « saa » chez les moudang et Toupouri, inédit 78p.

**Watang Ziéba F. et Lieugomg M.**, 2005, « Mobilité spatiale et transformations agricoles dans la plaine du Diamaré (Nord Cameroun) : le cas des terroirs de Mobono et de Foulou. » in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

**Watang Ziéba F. et Lieugomg M.**, 2006, « Mobilités spatiales et nouvelles pratiques foncières dans les terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré (Nord Cameroun) : le cas du terroir de Foulou. », in *Colloque international "Les frontières de la question foncière"*, Montpellier, 2006. [En ligne] Disponible sur [www.mpl.ird.fr/colloque\\_foncier/communications.htm](http://www.mpl.ird.fr/colloque_foncier/communications.htm) - 48k

**Watang Ziéba F.**, 2002, Les mutations rurales dans la plaine du Diamaré : le cas de Tchéré et de Mouda, Mémoire de maîtrise, faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de géographie, Université de Ngaoundéré, 103p.

**Weber J.**, 1977, « Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du centre-sud Cameroun. », in *Cahiers des sciences humaines*, vol. XIV, n°2, pp113-139

**Wood A.**, 1982, « Spontanéous agricultural resettlement in Ethiopia 1950-1970 » in **Clarke John et Kosinski Leszek**, 1982, *Redistribution of population in Africa*. Londres .Heinemann, 212p.

**Yambene Bomono H.**, 2006, « Parenté utérine et régulation foncière en pays Yambassa au Cameroun. », 12p, in *Colloque international "Les frontières de la question foncière"*, Montpellier, 2006, inédit.



**Yann L'Hôte**, 2000, « Climatologie » [Version numérique, Planche 2, Notice], 12p, in **Seignobos, CH.** et **Iyebi-Mandjek O.**, *Atlas de la Province Extrême Nord du Cameroun*, MINREST/INC/IRD, 120p.

**Zélinisky Wilbur**, 1971, « The hypothesis of the Mobility transition », in *geographical Review*, vol.61, pp219-249

**Zoa J. et Yambéné H.**, 2005, « Les migrants des plaines du Logone dans le bassin sucrier », in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.

## ANNEXES

## ANNEXE A : QUELQUES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

### DES MIGRANTS ENQUETES

N° fiche	Terroir	Ethnie	age	Sit. Matrim	Stat matri	Dur. Instal	Villa. D'origine	Cause départ
1	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
2	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
3	Mobono	Moundang	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	kaélé	autres
4	Mobono	guiziga	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	yakang	autres
5	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	<1 an	zangué/yagoua	infertili des sols
6	Mobono	Mafa	(+)60ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
7	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
8	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Moulvoudaye	recher de karal
9	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	kalfou	autres
10	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Wabiwa	Satur Foncière
11	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
12	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	1-5ans	kaélé	autres
13	Mobono	guiziga	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	yakang	autres
14	Mobono	Massa	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	zangué/yagoua	infertili des sols
15	Mobono	Mafa	41-50ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
16	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Wabiwa	Satur Foncière
17	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	6-10 ans	Moulvoudaye	recher de karal
18	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	kalfou	autres
19	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
20	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	autres
21	Mobono	Moundang	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	kaélé	autres
22	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	Moulvoudaye	autres
23	Mobono	guiziga	31-40ans	marié	monogame	1-5ans	yakang	autres
24	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	rech de karal
25	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	<1 an	zangué/yagoua	infertili des sols
26	Mobono	Mafa	31-40ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
27	Mobono	Mafa	51-60ans	marié	monogame	6-10ans	Mokolo	autres
28	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	kalfou	Satur Foncière

29	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	kalfou	recher de karal
30	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	Moulvoudaye	autres
31	Mobono	guiziga	41 -50ans	marié	monogame	6-10ans	yakang	autres
32	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Moulvoudaye	rech de karal

itinéraire	choix du site	Non choix pl Bénoué	Caus dep de la PB	Instal définit ou non	Niveau scolaire
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	insécurité foncière	Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Affectation	pas de réponse		pas de réponse	Primaire inachivée
Direct	Affectation	pas de réponse		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	insécurité foncière	Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	proximité	Eloignement		Rentrer en y laissant ses enfants	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Primaire inachivée
via Plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	pas de réponse	pas de réponse		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Secondaire
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Secondaire
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Secondaire
via villages Diamaré	proximité	ne connaît personne labàs		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Instal définit	Primaire inachivée
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Instal définit	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	y a séjourné		Instal définit	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Affectation	pas de réponse		pas de réponse	Secondaire
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via ville de Maroua	Affectation	pas de réponse		pas de réponse	Secondaire
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	y a séjourné		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète

via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	proximité	pas de différence		Rentrer en y laissant ses enfants	Secondaire
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via Moutourwa	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	insécurité foncière	Inst. Définitive	Analphabète

N° fiche	Terroir	Ethnie	age	Sit. Matrim	Stat matri	Dur. Instal	Villa. D'origine	Cause départ
33	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	rech de karal
34	Mobono	Moundang	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	kaélé	autres
35	Mobono	guiziga	41 -50ans	marié	monogame	1-5ans	yakang	autres
36	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	<1 an	zangué/yagoua	infertili des sols
37	Mobono	Mafa	41-50ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
38	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	11-15ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
39	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	6-10 ans	Moulvoudaye	recher de karal
40	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	1-5ans	kalfou	autres
41	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Wabiwa	Satur Foncière
42	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
43	Mobono	Moundang	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	kaélé	rech de karal
44	Mobono	Toupouri	31-40ans	marié	polyg (3 fem et +)	1-5ans	kalfou	autres
45	Mobono	Mafa	51-60ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
46	Mobono	guiziga	31 -40ans	marié	monogame	<1 an	yakang	autres
47	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	zangué/yagoua	infertili des sols
48	Mobono	Mafa	(+)60ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
49	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
50	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	recher de karal
51	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	kalfou	autres
52	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
53	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
54	Mobono	Moundang	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	kaélé	autres
55	Mobono	guiziga	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	yakang	autres
56	Mobono	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	<1 an	zangué/yagoua	infertili des sols

57	Mobono	Mafa	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Mokolo	autres
58	Mobono	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
59	Mobono	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	6-10 ans	Moulvoudaye	recher de karal
60	Mobono	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	kalfou	autres
61	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	monogame	16-20	Dziguilao	autres
62	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	11-15ans	Touloum	recher de karal
63	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Golonguini	famine
64	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Goundäi	infertili des sols
65	Foulou	Kirdimora	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Hoppo	Satur Foncière
66	Foulou	Kirdimora	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Hoppo	famine

itinéraire	choix du site	Non choix pl Bénoué	Caus dep de la PB	Instal définit ou non	Niveau scolaire
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	y a séjourné		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Affectation	pas de réponse		pas de réponse	Secondaire
via Moutourwa	a suivi un frère	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	insécurité foncière	Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	proximité	Eloignement		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		pas de réponse	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Affectation	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	proximité	Eloignement		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète

via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	attentes pas réalisées	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	y a séjourné		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Affectation	ne connaît personne labàs		pas de réponse	Secondaire
Direct	Affectation	pas de réponse		pas de réponse	Secondaire
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	proximité	Eloignement		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	fertilité des sols	pas de différence		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	fertilité des sols	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Primaire inachivée

N° fiche	Terroir	Ethnie	age	Sit. Matrim	Stat matri	Dur. Instal	Villa. D'origine	Cause départ
67	Foulou	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Tchatibali	recher de karal
68	Foulou	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
69	Foulou	Toupouri	31-40ans	marié	monogame	16-20	Dziguilao	autres
70	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Kar-hay	Satur Foncière
71	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Goundäi	autres
72	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	21-30	Touloum	Satur Foncière
73	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	16-20	Dziguilao	Satur Foncière
74	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	1-5ans	Golonguini	infertili des sols
75	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	polyg (2 fem)	>30	Touloum	Satur Foncière
76	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	Tchad	famine
77	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Golonguini	autres
78	Foulou	Massa	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	vélé	recher de karal
79	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Hogno	Satur Foncière
80	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	Hogno	famine
81	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Touloum	Satur Foncière
82	Foulou	guiziga	(-)20 ans	marié	monogame	<1an	Hoppo	autres
83	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	11-15ans	Touloum	recher de karal
84	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Golonguini	famine
85	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Goundäi	infertili des sols
86	Foulou	Kirdimora	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Hoppo	Satur Foncière
87	Foulou	Kirdimora	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Hoppo	famine
88	Foulou	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Tchatibali	recher de karal
89	Foulou	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
90	Foulou	Toupouri	(-)20 ans	marié	monogame	16-20	Dziguilao	autres
91	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié		11-15ans	Kar-hay	Satur Foncière
92	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Goundäi	autres
93	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	21-30	Touloum	Satur Foncière
94	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	16-20ans	Dziguilao	Satur Foncière
95	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	monogame	1-5ans	Golonguini	infertili des sols
96	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	polyg (2 fem)	>30	Touloum	Satur Foncière



97	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	Tchad	famine
98	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Golonguini	autres
99	Foulou	Massa	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	vélé	recher de karal
100	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Foulou	Satur Foncière

N° fiche	Terroir	Ethnie	age	Sit. Matrim	Stat matri	Dur. Instal	Villa. D'origine	Cause départ
101	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	Hogno	famine
102	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Touloum	Satur Foncière
103	Foulou	guiziga	(-)20 ans	marié	monogame	1-5ans	Hoppo	autres
104	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	11-15ans	Touloum	recher de karal
105	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Golonguini	famine
106	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Goundäi	infertili des sols
107	Foulou	Kirdimora	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Hoppo	Satur Foncière
108	Foulou	Kirdimora	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Hoppo	famine
109	Foulou	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Tchatibali	recher de karal
110	Foulou	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
111	Foulou	Toupouri	(-)20 ans	marié	monogame	16-20	Dziguilao	autres
112	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Kar-hay	Satur Foncière
113	Foulou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Goundäi	autres
114	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	21-30	Touloum	Satur Foncière
115	Foulou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	16-20	Dziguilao	Satur Foncière
116	Foulou	Toupouri	31-40ans	marié	monogame	1-5ans	Golonguini	infertili des sols
117	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	polyg (2 fem)	>30	Touloum	Satur Foncière
118	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	Tchad	famine
119	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	11-15ans	Golonguini	autres
120	Foulou	Massa	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	vélé	recher de karal
121	Foulou	Toupouri	(+)60ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Foulou	Satur Foncière
122	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (2 fem)	21-30	Hogno	famine
123	Foulou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Touloum	Satur Foncière
124	Foulou	guiziga	(-)20 ans	marié	monogame	16-20	Salak	autres
125	Zibou	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	Tchatibali	Satur Foncière

126	Zibou	Moundang	51-60ans	divorcé/veuf		6-10 ans	Kaélé	Satur Foncière
127	Zibou	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Kar-hay	Satur Foncière
128	Zibou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	6-10 ans	Kar-hay	Satur Foncière
129	Zibou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	1-5ans	Dziguilao	recher de karal
130	Zibou	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	1-5ans	Wabiwa	Satur Foncière
131	Zibou	Toupouri	20 -30ans	divorcé/veuf		6-10 ans	Datchéga	Satur Foncière
132	Zibou	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	Kar-hay	Satur Foncière
133	Zibou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	6-10 ans	Kar-hay	Satur Foncière
134	Zibou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	1-5ans	Dziguilao	recher de karal

itinéraire	choix du site	Non choix pl Bénoué	Caus dep de la PB	Instal définit ou non	Niveau scolaire
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de réponse		Rentrer en y laissant ses enfants	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	a suivi un frère	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	fertilité des sols	Eloignement		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	insécurité foncière		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	insécurité foncière		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	fertilité des sols	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Primaire inachivée
	a suivi un frère	pas de réponse		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Secondaire
Direct	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	insécurité foncière	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Analphabète

Direct	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	insécurité foncière	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	pas de réponse		pas de réponse	Secondaire
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	hospitalité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Primaire inachivée
via plaine Bénoué	hospitalité	y a séjourné		ne sait pas	Primaire inachivée
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	a suivi un frère	Eloignement		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	a suivi un frère	y a séjourné	insécurité foncière	ne sait pas	Analphabète

N° fiche	Terroir	Ethnie	age	Sit. Matrim	Stat matri	Dur. Instal	Villa. D'origine	Cause départ
135	Zibou	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	6-10 ans	Tchatibali	Satur Foncière
136	Zibou	Toupouri	51-60ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Datchéga	Satur Foncière
137	Zibou	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	1-5ans	Kar-hay	Satur Foncière
138	Zibou	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	6-10 ans	Tchatibali	Satur Foncière
139	Zibou	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	1-5ans	Dziguilao	recher de karal
140	Barawa	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	16-20	Tchatibali	Satur Foncière
141	Barawa	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	11-15ans	Tchatibali	Satur Foncière
142	Barawa	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (2 fem)	16-20	Tchatibali	Satur Foncière
143	Barawa	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Tchatibali	Satur Foncière
144	Barawa	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	16-20	Tchatibali	Satur Foncière
145	Barawa	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Tchatibali	Satur Foncière
146	Barawa	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	16-20	Tchatibali	Satur Foncière
147	Barawa	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	6-10 ans	Tchatibali	Satur Foncière
148	Barawa	Toupouri	41 -50ans	marié	polyg (3 fem et +)	16-20	Tchatibali	Satur Foncière
149	Barawa	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	11-15ans	Tchatibali	Satur Foncière

150	Magada	guiziga	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	<1 an	Maroua	famine
151	Magada	Bainawa	31 -40ans	marié	monogame			Satur Foncière
152	Magada	guiziga	31 -40ans	marié	monogame	11-15ans	Maroua	infertili des sols
153	Magada	Toupouri	20 -30ans	Célibataire		6-10 ans	Horlong	Satur Foncière
154	Magada	Toupouri	20 -30ans	marié	monogame	6-10 ans	Touloum	Satur Foncière
155	Magada	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
156	Magada	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Horlong	Satur Foncière
157	Magada	Toupouri	(-)20 ans	marié	polyg (2 fem)	1-5ans	Moulvoudaye	Satur Foncière
158	Magada	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Horlong	Satur Foncière
159	Magada	guiziga	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	<1 an	Maroua	famine
160	Magada	Bainawa	31 -40ans	marié	monogame			Satur Foncière
161	Magada	guiziga	(+)60ans	marié	monogame	11-15ans	Midjiving	infertili des sols
162	Magada	Toupouri	20 -30ans	Célibataire		6-10 ans	Horlong	Satur Foncière
163	Magada	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	6-10 ans	Horlong	Satur Foncière
164	Magada	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (2 fem)	6-10 ans	saouringwa	Satur Foncière
165	Magada	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	11-15ans	Horlong	Satur Foncière
166	Magada	Toupouri	(-)20 ans	marié	polyg (2 fem)	1-5ans	Doubané	Satur Foncière
167	Magada	Toupouri	31 -40ans	marié	polyg (3 fem et +)	11-15ans	Horlong	Satur Foncière
168	Moulva	guiziga	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	yakang	Satur Foncière

itinéraire	choix du site	Non choix pl Bénoué	Caus dep de la PB	Instal définit ou non	Niveau scolaire
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	y a séjourné	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	hospitalité	y a séjourné	Eloignement	ne sait pas	Analphabète
Direct	a suivi un frère	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète

Direct	a suivi un frère	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		pas de réponse	Primaire inachivée
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	maladie	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	maladie		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de différence		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	proximité	Eloignement	insécurité foncière	Inst. Définitive	Analphabète
Direct	fertilité des sols	pas de différence		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	proximité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Affectation	ne connaît personne labàs		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
via villages Diamaré	Disponibilité en terres	maladie	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
Direct	a suivi un frère	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	ne connaît personne labàs		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	proximité	Eloignement	Eloignement	Inst. Définitive	Analphabète
Direct	fertilité des sols	pas de différence		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	proximité	Eloignement		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète

N° fiche	Terroir	Ethnie	age	Sit. Matrim	Stat matri	Dur. Instal	Villa. D'origine	Cause départ
169	Moulva	Toupouri	41 -50ans	divorcé/veuf		1-5ans	Dziguilao	Satur Foncière
170	Moulva	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	1-5ans	Dziguilao	Satur Foncière
171	Moulva	guiziga	31 -40ans	marié	monogame		yakang	Satur Foncière
172	Moulva	Toupouri	(-) 20 ans	Célibataire		1-5ans	Goundai	Satur Foncière
173	Moulva	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Tchad	Satur Foncière
174	Moulva	guiziga	(-) 20 ans	marié	monogame		yakang	Satur Foncière
175	Moulva	Toupouri	41 -50ans	Célibataire		1-5ans	Tchatibali	Satur Foncière
176	Moulva	Toupouri	(-) 20 ans	marié	monogame	6-10ans	Tchad	Satur Foncière
177	Moulva	guiziga	31 -40ans	marié	monogame		yakang	Satur Foncière
178	Moulva	Toupouri	31 -40ans	divorcé/veuf		1-5ans	Hogno	Satur Foncière
179	Moulva	Toupouri	(-) 20 ans	marié	monogame	6-10ans	Tchatibali	Satur Foncière
180	Moulva	Toupouri	31 -40ans	marié	monogame	1-5ans	Tchad	Satur Foncière
181	Moulva	guiziga	31 -40ans	marié	monogame		yakang	Satur Foncière
182	Moulva	Toupouri	31 -40ans	divorcé/veuf		1-5ans	Dziguilao	Satur Foncière
183	Moulva	Toupouri	(-) 20 ans	marié	monogame	1-5ans	Tchad	Satur Foncière
184	Moulva	guiziga	31 -40ans	marié	monogame		Midjiving	Satur Foncière
185	Moulva	Toupouri	31 -40ans	divorcé/veuf		1-5ans	Datchéga	Satur Foncière
186	Moulva	Toupouri	41 -50ans	marié	monogame	1-5ans	Hogno	Satur Foncière

Direct	hospitalité	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		Rentrer en y laissant ses enfants	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Primaire inachivée
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		pas de réponse	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	pas de réponse	insécurité foncière	Inst. Définitive	Analphabète
via plaine Bénoué	Disponibilité en terres	pas de réponse	insécurité foncière	Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		pas de réponse	Analphabète
Direct	hospitalité	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète
Direct	Disponibilité en terres	pas de réponse		Inst. Définitive	Analphabète

### DU TERROIR DE BARAWA LADDE

Nom du Chef de famille	Garçons actifs	non	Filles actives	non	Hommes actifs	Femmes actives
Mamaï Bidi	3		1		1	1
Hamadou Bakari	1		1		1	1
Hamidou			1		1	2
Souley Oumarou	1		0		1	1
Sorbi Bouba			1		1	1
Sali siddi	0		2		1	1
Douboui albert	8		2		4	2
Bouba loi	2		1		1	1
Douboui Massai	3		4		1	1
Oumarou Douboui	1				1	1
Vagai Baital	1		1		1	1
Garga Bouba Tailleur	2				1	2
Brobé Gazawa	3		2		1	2
X					1	1
Adamou	1		2		1	1
Hamadou Malsaidou	2		2		1	2
Ousmanou	1		2		1	3
Foutchou	2		2		1	2
Bakari Mougouldoum	13		4		1	4
maigari Bakari	1		2		1	1
Garga Bakari	1		1		1	2
Planvou Moukoba	1				1	1
Bouba Planvou	4		3		1	2
Dalakoua Planvou			1		1	1
Doubla Gouyouk	2		4		1	2
Digla watanzoui	1				1	1
Lekabi Biye	2				1	2
Dirdi	1		4		1	1
Alhadji Timothé	6		1		1	1
Diguir Barnabas	1		1		1	1
Alhadji Douboui					1	1
Sanda			1		1	1
Amadou Syllas	3		1		1	1
Paldou Pascal	2		1		1	1
Sali	1		2		1	1
Tchétoing	4		2		1	1
Warna	1				1	1
Tapsala	4		2		1	2
Akréo Gilbert	1		3		1	1
Kaissala					1	1
Yonwé					1	1
Mana (Djaoro Toup.)	3		5		1	3
Wangso					1	1
Jidim					1	1
Bakari Boutanzoui	1		1		1	1



Djaoro Barawa				
sinkoum	3		1	1
Youssoufa	12	4	1	3
Loi	6	4	1	1
Vagai maliki	1	1	1	3
Bassi Robert	7	2	1	2
Hamadou	1	2	1	1
Gouyouk Blouwa			1	1
Mandaf Wakataron	3		1	1
Diguir Wakataron	6	1	1	2
Diguir Gouyouk	3	4	1	1
Amadou Oumarou	1		1	1
Bouba Guidi	6	5	1	1
Djaba Mathieu	2	11	1	1
Siddi	4	8	1	2
Aissatou jeanette	3	1		1
Zoumakai	4	3	1	1
EFLC				
Yaya Midsal		1	1	1
Djidja		3	1	1
Sali Pierre		1	1	1
Waladarai	1	1	1	1

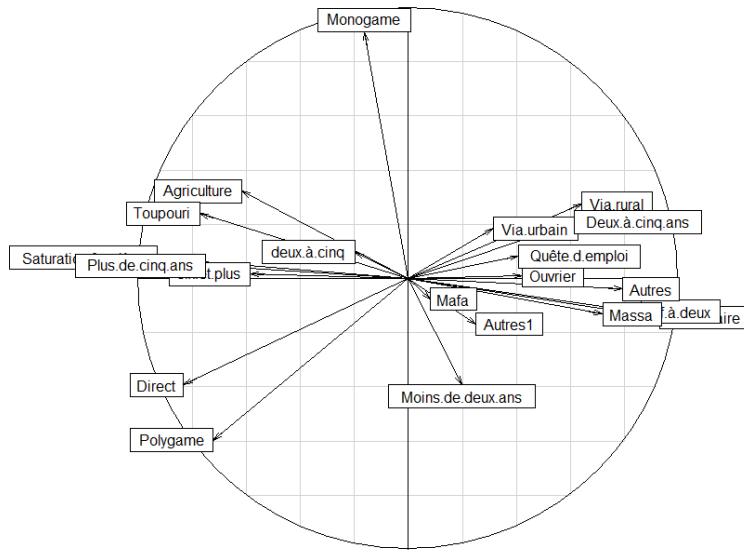
## Pour la construction d'un Dendrogramme

0 : absence ; 1 : présence

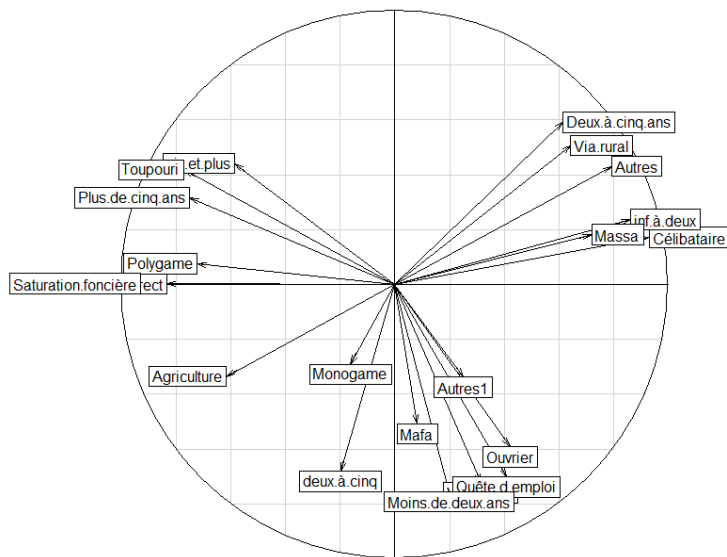
N° Individus	Célibataire	Monogame	Polygame	inf à deux	deux à cinq	six et plus	Direct	Via rural	Via urbain	Agriculture	Ouvrier	Autres	Saturation foncière	Quête d'emploi	Moins de deux ans	Deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Toupouri	Mafa	Massa	Autres
1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
2	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0
3	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0
4	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0
5	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
6	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
7	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
8	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0
9	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
10	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
11	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
12	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0
13	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0
14	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
15	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
16	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0
17	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
18	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0
19	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
20	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0
21	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
22	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0
23	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0
24	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0
25	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0
26	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
27	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
28	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
29	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0

N° Individus	Célibataire	Monogame	Polygame	inf à deux	deux à cinq	six et plus	Direct	Via rural	Via urbain	Agriculture	Ouvrier	Autres	Saturation foncière	Quête d'emploi	Moins de deux ans	Deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Toupouri	Mafa	Massa	Autres
30	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0
31	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
32	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
34	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
35	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0
36	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
37	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0
38	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0
39	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0
40	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
41	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
42	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0
43	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0
44	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
45	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0
46	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0
47	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
48	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0
49	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
50	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0
51	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
Total	11	16	24	9	17	25	29	16	6	36	8	7	37	9	12	14	25	23	12	14	2

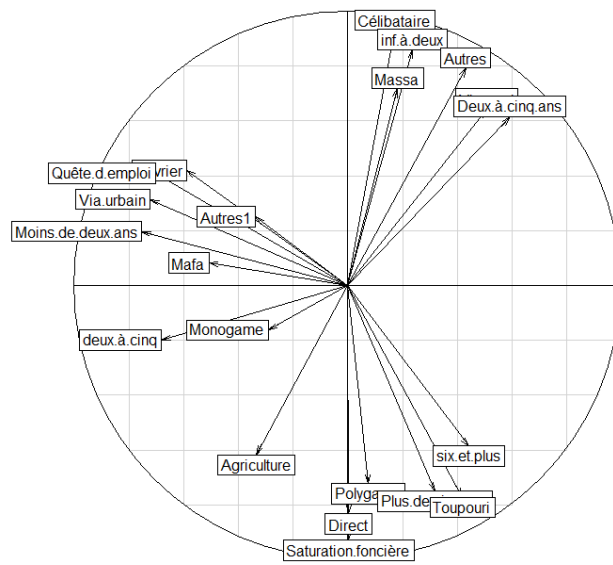
## Différents axes ACP pour la typologie des migrants



Axe 1/4



Axe 1/2



Axe 2/1

## ANNEXE B : QUELQUES POINTS LEVES

LEVES Barawa Laddé HABITAT			LEVES Mobono HABITAT		
Identification	Latitude	Longitude	Identification lieux	latitude	Longitude
Route principale vers Tchoffi	10,25088	14,14442	Point d'eau1 carrière	10,40319	14,23995
	10,25066	14,14479	Lot1 lamidat Yakang/Mindif	10,40616	14,24221
Barrière de pluies	10,25041	14,14479		10,40545	14,24283
Pont	10,24981	14,14518		10,4043	14,24319
Carrefour Route principale et quartier Toupouri.	10,24981	14,14615		10,40368	14,24309
piste vers quartier toup.	10,25054	14,14678		10,40307	14,24236
	10,251	14,14698		10,40281	14,24199
	10,25182	14,14714	point d'eau 2 (puits)	10,4026	14,24204
	10,25216	14,14721		10,40192	14,24168
maison Djaoro Mana	10,25218	14,14722		10,40134	14,24141
piste suite	10,25245	14,14747		10,40038	14,24122
	10,25334	14,14779		10,39949	14,24128
Saré	10,25339	14,14797		10,39905	14,24092
piste suite	10,25435	14,14778		10,39943	14,24043
Saré	10,25295	14,1486		10,39957	14,23984
piste suite	10,25211	14,1481		10,40006	14,23935
Saré Tchétoing	10,25162	14,14777		10,40079	14,23926
Route principale	10,24875	14,14704		10,40156	14,23957
	10,24791	14,14764		10,40227	14,24
	10,24692	14,14834		10,40289	14,24057
	10,24599	14,14898		10,40354	14,24049
	10,24515	14,14925		10,40417	14,24043
vers Moutourwa	10,24427	14,14904		10,40483	14,24038
Mont Souyon	10,2441	14,14923		10,40583	14,24021
	10,24294	14,14865		10,40637	14,24075
	10,24208	14,14864		10,40621	14,24148
	10,24139	14,14936	Piste limite lamidats	10,40205	14,23988
Patrimoine foncier Toupouri limite Est	10,25553	14,14773		10,40148	14,23996
	10,25506	14,14841		10,40055	14,24028
	10,25451	14,14868		10,39981	14,24074
	10,25375	14,14911		10,39892	14,24176
	10,25284	14,14966		10,39799	14,24231
limite nord/chemin d'exploitation	10,25262	14,14908	Limite Nord quartier Mbororo divisé en 2	10,39745	14,24287
	10,25211	14,14834		10,39691	14,24376
	10,25148	14,14747		10,39583	14,24403
	10,25119	14,14702		10,39515	14,24403

limite ouest	10,25157	14,14673		10,39515	14,24344
	10,25226	14,1466		10,39592	14,24241
limite sud	10,25293	14,14696		10,39675	14,24207
chemin d'exploitation	10,25288	14,14727		10,39709	14,24194
	10,25431	14,14765		10,39654	14,241
fin limite	10,25553	14,14773	Ecole publique	10,3953	14,23915
Foncier guiziga Limite N. Est	10,25651	14,14777	Mobono lamidat Moutourwa	10,39619	14,23803
	10,25815	14,14788		10,39544	14,23751
	10,26105	14,14734		10,39465	14,23711
Limite Est espace karal	10,26225	14,14661		10,39445	14,23663
	10,26221	14,14433		10,39539	14,23586
	10,26272	14,14176		10,39611	14,23522
limite pâturage	10,26272	14,14176		10,3968	14,23496
jachère	10,26031	14,14078		10,39728	14,23519
jachère	10,25814	14,13983		10,39729	14,23634
	10,25636	14,13917	route bitumée	10,3957	14,2351
	10,25481	14,13849		10,39625	14,2355
	10,25361	14,13811		10,39695	14,23601
route principale vers Tchoffi	10,25355	14,13809		10,39939	14,23781
	10,25073	14,13737		10,40058	14,23868
	10,24985	14,1373		10,40186	14,23962
Derrière la montagne du chef	10,24784	14,13974		10,40304	14,24049
	10,24636	14,14191		10,40349	14,24078
	10,2444	14,14699		10,40439	14,24124
	10,2445	14,14869		10,40526	14,24165
	10,24704	14,14979			
	10,24895	14,14964			
Ecole	10,25035	14,14878			
vers quartier Toupouri	10,25113	14,14698			
	10,25064	14,14593			
Barière de pluies	10,25041	14,14516			
Forage	10,24962	14,14607			
	10,249	14,14562			
Magasin ARAGILS projet ACRA	10,24898	14,14458			
Piémont	10,24912	14,1441			

## ANNEXE C : QUELQUES DONNEES AGRICOLES

**Productions, superficies et rendements des principales cultures vivrières de la province de l'Extrême-Nord pour la période allant de 1984/1985 à 2005/2006**

CAMPAGNE AGRICOLE										
Speculations		1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93
<b>Sorgho pluvial</b>	Prod.	157396	253904	348991	248240	319949	187900	169912	204065	280707
	Sup.	273630	264458	284571	245618	267563	196015	245611	243523	279450
	Rend.	575	960	1226	1010	1195	956	691	837	1004
<b>Sorgho saison sèche</b>	Prod.	39166	154413	106886	62604	102627	88016	42187	112471	117473
	Sup.	55924	158744	103562	77231	89973	86260	64931	111569	122315
	Rend.	700	973	1032	810	1141	1020	649	1008	960
<b>Maïs</b>	Prod.	5962	13510	15980	8813	8868	11068	21951	28199	43199
	Sup.	17834	17258	7656	11680	11102	13515	24166	24326	34168
	Rend.	334	783	2087	755	799	819	908	1159	1264
<b>Mil pénicillaire</b>	Prod.	16322	70917	57975	68328	50541	81104	27760	57170	33045
	Sup.	36100	98420	56023	86909	54452	99780	48027	53719	38307
	Rend.	452	721	1035	786	928	813	578	1064	862
<b>Arachide</b>	Prod.	46388	50092	54809	66169	52880	38777	32266	58843	72264
	Sup.	57272	38351	67403	70082	63135	72728	59338	70385	73015
	Rend.	810	1306	813	944	838	533	543	836	989
<b>Niébé</b>	Prod.	24554	35401	32686	33798	32700	24701	14572	31753	35654
	Sup.	66878	46807	38652	43788	38973	33414	33106	50066	46890
	Rend.	367	756	846	772	839	739	440	634	760
<b>Riz(SEMRY)</b>	Prod.	78897	102680	80582	59548	52183	53665	52377	47289	25594
	Sup.	16470	20346	15435	11550	10775	10848	9376	9795	5297
	Rend.	4790	5050	5220	5160	4840	4950	5590	4830	4830



<b>CAMPAGNE AGRICOLE</b>									
<b>Speculations</b>		<b>1993/94</b>	<b>1994/95</b>	<b>1995/96</b>	<b>1996/97</b>	<b>1997/98</b>	<b>1998/99</b>	<b>1999/00</b>	<b>2000/01</b>
<b>Sorgho pluvial</b>	Prod.	185302	286412	235459	226904	120961	176080	254490	145550
	Sup.	212635	280700	229712	27556	237910	228260	276100	198950
	Rend.	871	1020	1025	823	508	771	921	731
<b>Sorgho saison sèche</b>	Prod.	54719	168708	120802	67984	80494	78612	141720	62100
	Sup.	76288	121833	120453	89545	107349	108500	148890	108500
	Rend.	717	1384	1002	759	750	724	951	572
<b>Maïs</b>	Prod.	50011	47329	44863	36909	37464	48300	105900	38125
	Sup.	29231	36588	39421	39999	48505	55290	70400	46530
	Rend.	1710	1293	1138	922	772	873	1504	819
<b>Mil pénicillaire</b>	Prod.	49142	29589	51709	15752	17244	13250	25240	17365
	Sup.	86594	28856	61567	27217	52271	22380	34200	25290
	Rend.	567	1025	839	578	329	592	738	686
<b>Arachide</b>	Prod.	49633	35160	65902	70339	60132	63477	30500	34102
	Sup.	62253	46275	68885	69518	68693	70264	44000	36702
	Rend.	797	759	957	1012	873	903	693	929
<b>Niébé</b>	Prod.	28507	32052	42566	50300	43481	43754	30500	41590
	Sup.	40700	32741	61745	58692	75098	58625	44000	54170
	Rend.	700	978	689	857	570	746	693	767
<b>Riz (SEMRY)</b>	Prod.	31173	50671	41313	42206	48770	57650	32750	27690
	Sup.	7287	12775	10177	10162	11415	12500	9530	6340
	Rend.	4280	3970	4059	4153	4272	4612	3436	4367

<b>CAMPAGNE AGRICOLE</b>						
<b>Speculations</b>		<b>2001/02</b>	<b>2002/03</b>	<b>2003/04</b>	<b>2004/05</b>	<b>2005/06</b>
<b>Sorgho pluvial</b>	Prod.	246665	186120	308703	253110	354483
	Sup.	221274	210603	268147	242987	292700
	Rend.	71115	884	1151	1041	1211
<b>Sorgho saison sèche</b>	Prod.	179020	61287	182075	80432	115760
	Sup.	159287	107065	156545	128962	165781
	Rend.	1124	572	1163	623	698
<b>Maïs</b>	Prod.	82661	58048	122520	89816	141176
	Sup.	57108	59439	79562	78631	96340
	Rend.	1447	976	1540	1142	1465
<b>Mil pénicillaire</b>	Prod.	23440	14853	25092	13609	71861
	Sup.	35254	17361	33513	16812	31541
	Rend.	665	855	748	809	693
<b>Arachide</b>	Prod.	59762	43759	52250	65616	4027
	Sup.	45648	42632	57483	62485	80488
	Rend.	1309	1026	909	1050	968
<b>Niébé</b>	Prod.	56144	42412	55273	78300	74994
	Sup.	67503	68726	75703	52078	90632
	Rend.	832	617	735	1505	877

**NB :** Prod. = Production en tonne

Sup. = Superficie en hectare

Rend. = Rendement en kilogramme

Source : Délégation provinciale de l'agri et du dev rural de l'ext nord

ANNEXE D : ARCHIVES ADMINISTRATIVES

PROVINCE DE L'EXTREME NORD  
DEPARTEMENT DU MAYO - KAM  
ARRONDISSEMENT DE MOUTOURMA  
SOUS/PREFECTURE DE MOUTOURMA  
SECRETARIA T PARTICULIER

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

*SP*  
*Booster*  
*Mouda*  
*de Mindif*  
*Se*  
*limites entre*  
*Moutourma et YAKAN*

MESSAGE

ORIGINE : SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT - MOUTOURMA -

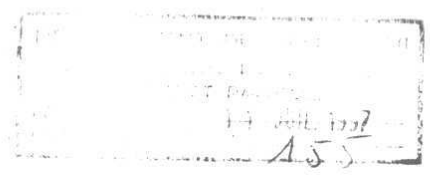
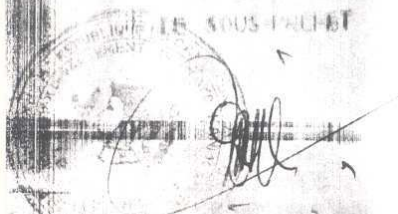
DESTINATION : SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT - MINDIF -

N° 621/ME/R.4-G/SF/- DU 02 JUILLET 1997. STOP

HONNEUR VOUS INFORMER STOP SUITE NOMBREUSES PLAINTES ET INCIDENTS RELATIFS A OCCUPATION PAR POPULATIONS TOUPOURIL DE LA ZONE FRONTALIERE ENTRE VILLAGES MOUDA ARRONDISSEMENT DE MOUTOURMA ET YAKAN - ARRONDISSEMENT DE MINDIF STOP AI EFFECTUE CE JOUR DESCENTE SUR LES LIEUX EN COMPAGNIE COMMANDANT BRIGADE GENDARMERIE MOUTOURMA STOP LAMIDO CANTON MOUTOURMA STOP LAMAN MOUDA ET ~~RELEVEMENT~~ POPULATIONS CONCERNES STOP DITE SITUATION POUVANT EVOLUER NEGATIVEMENT STOP SOULITE RENCONTRE ELARGIE AVEC VOUS REGRUPANT TOUTES LES PARTIES CONCERNES AUX HEURE ET DATE QUI VOUS CONVIENTRONT STOP URGENCE PARTICULIEREMENT SIGNALER STOP ET FIN./-

- A K A M B A M A O A -

VU, BON A PORTER  
MOUTOURMA, LE 02 JUILLET 1997



COPIE A: PREFET MK ( ATOR ).

LE PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE  
MINDIF, LE 07 AOUT 1997

LE PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE  
MINDIF, LE 07 AOUT 1997

LE PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE  
MINDIF, LE 07 AOUT 1997

Objet: Ascension de l'Etat  
de liti

DEPARTEMENT DU MAYO-KANI  
ARRONDISSEMENT DE MINDIF  
Approuvé le 07 AOUT 1997

*SP*  
*litige*  
*Mindif. MSWA*  
*le 14/8/97*

Il m'honneur de vous faire connaître que le  
Sous-Préfet de l'arrondissement de Mindif et moi-même sommes  
allés à Mouda le lundi, 04 Aout 1997 à partir de 09 heures,  
une descente sur les lieux en vue de régler le litige frontalier  
vous opposant au village YAKANI de l'arrondissement de MINDIF.

Vous voudrez bien à cet effet vous faire accompa-  
gner des notables coutumiers et de toute personne susceptible  
d'orienter la commission pour un règlement pacifique de ce  
litige. -

Préfet / MK /  
Sous-Préfet / MD /  
Chef de Poste /

RECEU  
[Signature]

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
RESUME .....	iv
ABSTRACT.....	v
SOMMAIRE .....	vi
TABLE DES FIGURES .....	vii
TABLE DES FIGURES.....	vii
TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	xii
TABLE DES ENCADRES.....	xiii
ABREVIATIONS .....	xiv
<b>CHAPITRE 0 : INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>1</b>
0.1. INTRODUCTION .....	2
<b>0.1.1. DELIMITATION THEMATIQUE, SPATIALE ET TEMPORELLE ..</b>	<b>2</b>
<b>0.1.2. PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>5</b>
0.1.2.1. Problème général de l'étude.....	5
0.1.2.2. Question générale de l'étude .....	6
0.1.2.3. Problème spécifique de l'étude .....	6
0.1.2.4. Question spécifique de l'étude .....	7
<b>0.1.3. CONTEXTE SCIENTIFIQUE .....</b>	<b>8</b>
<b>0.1.4. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....</b>	<b>18</b>
<b>0.1.5. OBJECTIFS .....</b>	<b>28</b>
<b>0.1.6. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....</b>	<b>29</b>
0.2. CADRE METHODOLOGIQUE.....	30
<b>0.2.1. LA COLLECTE DES DONNEES.....</b>	<b>30</b>
0.2.1.1. L'observation documentaire .....	30
0.2.1.2. L'observation de terrain.....	32
0.2.1.2.1. Echelles d'observation.....	32
0.2.1.2.2. Techniques d'observation .....	33
<b>0.2.2. L'ANALYSE DES INFORMATIONS.....</b>	<b>38</b>
0.2.2.1. Le dépouillement.....	38
0.2.2.2. L'analyse statistique.....	38
0.2.2.3. L'analyse de contenu.....	39
0.3. ORGANISATION DE LA REDACTION.....	41
<b>PREMIERE PARTIE : LECTURE D'UN CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN FAVORABLE A L'EMIGRATRION ET ETAT DES LIEUX DES MIGRATIONS DANS LA PLAINE DU DIAMARE.....</b>	<b>44</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>45</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA PLAINE DU DIAMARE : UNE ZONE EN CRISE ?.....</b>	<b>46</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>47</b>
1.1. DES ELEMENTS NATURELS PARFOIS REPULSIFS .....	48
<b>1.1.1. Un climat caractérisé par une pluviométrie instable et insuffisante .....</b>	<b>48</b>
1.1.1.1. Une pluviométrie instable .....	48
1.1.1.2. Des températures et une amplitude thermique élevées .....	50
<b>1.1.2. Un relief de plaine drainé par quelques mayo.....</b>	<b>51</b>
<b>1.1.3. Un paysage de savane profondément anthropisée.....</b>	<b>53</b>
<b>1.1.4 Des sols à diverses potentialités .....</b>	<b>54</b>

1.2. UNE INEGALE OCCUPATION ET UNE MISE EN VALEUR INFLUENCEES PAR LE MILIEU NATUREL .....	58
<b>1.2.1 Une inégale répartition spatiale des homme.....</b>	<b>58</b>
<b>1.2.2. La mise en valeur de l'espace .....</b>	<b>62</b>
1.2.2.1. La mise en valeur des vertisols ou la culture du muskuwaari : un atout agricole pour la plaine du Diamaré.....	62
1.2.2.2. Les cultures pluviales : la place du coton et des vivriers de plus en plus commercialisés dans le système économique rural.....	65
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>70</b>
<b>CHAPITRE 2 : LE PAYS GUIZIGA : DE L' EMIGRATION A L'IMMIGRATION .....</b>	<b>71</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>72</b>
2.1. L'EMIGRATION : UNE PRATIQUE DE LONGUE DATE EN PAYS GUIZIGA .....	73
2.2. L'INSTALLATION DES MIGRANTS EN PAYS GUIZIGA.....	75
<b>2.2.1. Les premières installations.....</b>	<b>75</b>
<b>2.2.2. Les nouvelles mobilités spatiales.....</b>	<b>79</b>
2.2.2.3. Des mobilités spatiales nouvelles par leur contexte.....	81
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE .....</b>	<b>82</b>
<b>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....</b>	<b>83</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : LES NOUVELLES MOBILITES SPATIALES DANS LA PLAINE DU DIAMARE : TYPOLOGIE DES ACTEURS ET ANALYSE D'UNE MOBILITE TRES SPECIFIQUE .....</b>	<b>84</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>85</b>
<b>CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES, TYPOLOGIE DES IMMIGRANTS EN PAYS GUIZIGA .....</b>	<b>86</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>87</b>
3.1. PRESENTATION DE LA POPULATION STATISTIQUE ANALYSEE .....	88
3.2. DES MIGRANTS ISSUS DU PAYS TOUPOURI POUR LA PLUPART .....	89
3.3. PROFIL DEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS .....	94
<b>3.3.1 Des migrants jeunes pour la plupart.....</b>	<b>95</b>
<b>3.3.2 : Des migrants peu instruits .....</b>	<b>99</b>
<b>3.3.3 : Polygamie, fécondité et taille des unités familiales .....</b>	<b>101</b>
3.4. PIONNIERS STABLES ET PIONNIERS INSTABLES : DEUX TYPES DE MIGRANTS QUI INFLUENCENT LA STABILITE DES TERROIRS EN CONSTRUCTION .....	104
<b>3.4.1. Analyse à Composante Principale (ACP), Hiérarchisation Ascendante pour une typologie des migrants .....</b>	<b>105</b>
<b>3.4.2. Des pionniers stables .....</b>	<b>112</b>
<b>3.4.3. Des pionniers instables .....</b>	<b>113</b>
3.5. SPECIFICITE DES MIGRANTS.....	113
<b>3.5. 1. Des migrants prolifiques .....</b>	<b>113</b>
<b>3.5.2. Des liens communautaires très soudés et une conservation de la tradition chez les migrants toupouri.....</b>	<b>114</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>117</b>
<b>CHAPITRE 4 : LES TOUPOURI ENTRE MIGRATION DE LONGUE DISTANCE ET MOBILITE VERS DES ESPACES PROCHES.....</b>	<b>118</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>119</b>

4.1. LE PAYS TOUPOURI : UN MASTODONTE DEMOGRAPHIQUE HOMOGENE ET STABLE.....	120
4.1.1. Une homogénéité ethnique permanente .....	120
4.1.2. La saturation foncière : une contrainte permanente .....	121
4.2 FAMINES ET DISETTES : CAUSE IMMEDIATE DE L'EMIGRATION DU PAYS TOUPOURI.....	122
4.2.1. Les grandes famines de 1930, 1977 et 1985. ....	122
4.2.2. Les déficits céréaliers réguliers .....	124
4.3. LES COURANTS MIGRATOIRES DES ANNEES 1950 A 2006 : des migrations de longue distance vers le sud à un retour à la mobilité de courte distance à l'intérieur de la plaine du Diamaré.....	125
4.3.1. Des migrations des époques précoloniales et coloniales parfois interrompues .....	126
4.3.2. « Le front du Don long » ou l'extension continu du territoire traditionnel toupouri vers les années 1950 .....	126
4.3.3. Les migrations de longue distance vers le sud, organisées simultanément sur plusieurs directions de 1975 à 1984.....	130
4.3.3.1. Migrations encadrées des Toupouri vers le Périmètre Nord-est Bénoué : une émigration de longue distance vers le sud.....	130
4.3.3.2. Les migrations encadrées vers le périmètre rizicole de Maga de 1979 à 1984 .....	132
4.3.4. L'hémorragie toupouri vers la vallée de la Bénoué, après le désengagement de l'Etat.....	134
4.3.4.1. Des installations spontanées dans le périmètre Nord-est Bénoué avant 1990 .....	134
4.3.4.2. Les fronts les plus récents dans la vallée de la Bénoué.....	137
4.3.5. Dynamique migratoire à l'intérieur de la plaine du Diamaré depuis 1990 ou le retour à une mobilité de courte distance .....	138
CONCLUSION .....	139

## CHAPITRE 5 : HIERARCHISATION DES CAUSES DE DEPART ET ETUDE DU RESEAU MIGRATOIRE ACTUEL DANS LA PLAINE DU DIAMARE ..... 140

### INTRODUCTION..... 141

#### 5.1. DES CAUSES DES DEPARTS DIVERSES ET D'INEGALE IMPORTANCE..... 142

##### 5.1.1. La saturation foncière : principale cause de l'émigration ..... 142 |

##### 5.1.2. La recherche des terres de karal : une cause majeure des déplacements ..... 145 |

##### 5.1.2.1. Babu et Dong-long au centre des systèmes de culture et de consommation toupouri. .... 146 |

##### 5.1.2.3. Recherche des terres de karal et émigration vers le pays guiziga ..... 150 |

##### 5.1.3. Partir pour échapper à la famine ..... 151 |

##### 5.1.4. L'infertilité des sols ..... 152 |

##### 5.1.5. Les rejets sociaux : une cause non négligeable de l'émigration forcée . 153 |

##### 5.1.5.1. « Saah'n » ou sorcellerie : une cause de l'émigration individuelle ..... 153 |

##### 5.1.5.1.1. Description d'un phénomène lié étroitement à l'agriculture..... 154 |

##### 5.1.5.1.2. De la stigmatisation à l'émigration du « sorcier »..... 155 |

##### 5.1.5.1.3. Saah'n : un prétexte d'exclusion sociale ..... 156 |

##### 5.1.5.1.4. Les intrigues intra-familiales ..... 157 |

#### 5.2. LE SECTEUR SUD DE LA PLAINE DU DIAMARE : PRINCIPALE ZONE DE DEPART DES MIGRANTS ..... 158 |

##### 5.2.1. Le pays toupouri, principale zone de départ..... 158 |

##### 5.2.1.1. L'arrondissement de Porhi..... 158 |

##### 5.2.1.2. Le Tchad et les autres zones de départ du pays toupouri ..... 159 |

5.2.1.3. Les autres zones marginales de départ.....	162
5.3. LE PAYS GUIZIGA : PRINCIPALE ZONE D'INSTALLATION DES MIGRANTS...	163
<b>5.3.1. Identification des différents terroirs d'installation.....</b>	<b>164</b>
<b>5.3.2. Les terroirs de <i>karal</i> à faible densité : principales destinations des migrants.....</b>	<b>165</b>
5.4. DES RAISONS DIVERSES DU CHOIX DES TERROIRS D'INSTALLATION.....	165
<b>5.4.1. Disponibilité en terres de <i>karal</i> et fertilité des sols : deux facteurs fondamentaux dans le choix des terroirs d'immigration.....</b>	<b>165</b>
<b>5.4.2. L'hospitalité des autochtones, la proximité par rapport au terroir d'origine : deux arguments non agricoles.....</b>	<b>166</b>
5.5. DIVERS ITINERAIRES CARACTERISES PAR DES ARRETS STRATEGIQUES.....	169
<b>5.5.1. Moutourwa, Salak/Maroua, centres urbains de transit.....</b>	<b>169</b>
<b>5.5.2. De la convergence vers Foulou à la dispersion des migrants vers des terroirs d'immigration périphériques.....</b>	<b>172</b>
<b>5.5.3. La plaine de la Bénoué : une zone de départ ou la naissance d'un « semblant mouvement de retour ».....</b>	<b>175</b>
5.5.3.1. Des migrants ayant séjourné dans la plaine de la Bénoué.....	175
5.5.3.2. Les causes de départ de la vallée de la Bénoué.....	176
5.5.3.2.1. L'éloignement : une conséquence de la distance vécue par les migrants.....	178
5.5.3.2.2. L'insécurité foncière.....	179
5.6. SCHEMA GENERAL DU RESEAU MIGRATOIRE ACTUEL AU NORD-CAMEROUN.....	181
<b>5.6.1. Schéma classique des migrations au Nord-Cameroun.....</b>	<b>182</b>
<b>5.6.2. Perturbation du schéma classique des migrations ruro-rurales au Nord-Cameroun.....</b>	<b>185</b>
5.6.2.1. Les migrations de retour et le départ de la plaine de la Bénoué.....	185
5.6.2.2. Les mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré.....	186
5.6.2.2.1. La mobilité saisonnière vers les terroirs de <i>karal</i> foulbé et l'installation définitive de la main d'œuvre agricole : une orientation apposée au schéma nord/sud.....	186
5.6.2.2.2. L'immigration récente en pays guiziga.....	187
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>190</b>

## **CHAPITRE 6 : MOBILITE SPONTANEE DE MASSE VERS UNE ZONE DE PEUPEMENT ANCIEN ET D'EMIGRATION PLUTÔT HOSPITALIERE.....**

### **INTRODUCTION.....**

#### 6.1. MOBILITE SPONTANEE DE MASSE VERS UNE ZONE DE PEUPEMENT ANCIEN.....

##### **6.1.1. Des départs spontanés de familles entières du secteur sud de la plaine du Diamaré.....**

##### **6.1.2. Une installation par familles entières dans les vieux terroirs guiziga ....**

##### **6.1.3. La filière migratoire rurale, un fait récent.....**

##### 6.1.3.1. Une organisation construite autour des éléments nouveaux.....

##### 6.1.3.2. Fonctionnement de la filière migratoire dans les nouvelles mobilités spatiales dans la plaine du Diamaré.....

##### 6.1.3.2.1. Le pionnier éclaireur.....

##### 6.1.3.2.2. L'arrivée des autres membres de la communauté.....

##### 6.1.3.2.3. La dispersion des « frères » migrants vers des terroirs satellites.....

#### 6.2. L'HOSPITALITE GUIZIGA : UNE CONSEQUENCE DE L'EMIGRATION VERS LA PLAINE DE LA BENOUE ?.....

##### **6.2.1. Divergence des réactions des populations autochtones dans les terroirs d'immigration foulbé et guiziga.....**



6.2.1.1. Ouverture des terroirs guiziga aux migrants toupouri.....	202
6.2.1.1.1. L'hospitalité des autorités traditionnelles.....	202
6.2.1.1.2. Des paysans pour la plupart hospitaliers.....	203
6.2.1.1.3. Une élite et une autorité administrative plutôt méfiantes.....	203
6.2.1.2. Une cohabitation difficile dans des terroirs foubé des plaines de la Bénoué et du Diamaré.....	204
6.2.1.2.1. Des relations conflictuelles entre autochtones et migrants dans la plaine de la Bénoué.....	205
6.2.1.2.2. Des migrants dépossédés de leurs terres dans les terroirs foubé musulmans de la plaine du Diamaré.....	207
<b>6.2.2. L'hospitalité guiziga : une conséquence ou l'«effet miroir» des migrations guiziga dans la plaine de la Bénoué.....</b>	<b>210</b>
6.2.2.1. L'«effet miroir» de la migration dans la plaine de la Bénoué.....	210
6.2.2.1.1. Les mobilités internes au pays guiziga.....	211
6.2.2.1.2. Le retour des migrants des autres terroirs guiziga et de la plaine de la Bénoué.....	212
6.2.2.2. Des communautés fondamentalement non musulmanes : un facteur de cohésion ? .....	214
6.2.2.3. Des marques d'occupation spatiale très visibles facilitent l'installation des migrants en pays guiziga.....	215
6.2.2.4. A qui appartient la terre ? Deux réponses évocatrices de la perception du foncier.....	216
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE.....</b>	<b>218</b>
 <b>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE .....</b>	<b>219</b>
 <b>TROISIEME PARTIE : LES MUTATIONS SPATIO-AGRICOLES EN PAYS GUIZIGA : UNE CONSEQUENCE DES NOUVELLES MOBILITES SPATIALES DANS LA PLAINE DU DIAMARE (Etude des terroirs témoins de Barawa Laddé, Mobono, Foulou) .....</b>	<b>220</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>221</b>
 <b>CHAPITRE 7 : LES NOUVELLES MOBILITES SPATIALES ET LES MUTATIONS AGRICOLES DANS LES TERROIRS D'INSTALLATION .....</b>	<b>227</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>228</b>
7.1. CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN DES TERROIRS DE BARAWA LADDE, DE FOULOU ET DE MOBONO.....	229
7.1.1. Situation et localisation des terroirs de Barawa Laddé de Foulou et de Mobono .....	229
7.1.2. Traits physiques des différents terroirs.....	235
7.2. IMMIGRATION ET OCCUPATION SPATIALE DES TERROIRS DE BARAWA LADDE, DE FOULOU ET DE MOBONO .....	236
7.2.1. Occupation spatiale du terroir de Barawa Laddé .....	236
7.2.1.1. D'un habitat originel groupé à un habitat semi groupé et même dispersé suite à la naissance des hameaux et des fermes isolées.....	239
7.2.1.2. Les espaces de culture .....	242
7.2.2. Occupation spatiale du terroir de Foulou.....	244
7.2.3. Occupation spatiale du terroir de Mobono.....	247
7.2.3.1. Un habitat de type semi groupé .....	249
7.2.3.2. Les espaces de culture .....	249
7.2.3.3. Parcours du bétail.....	251
7.3. IMMIGRATION ET TRANSFORMATIONS AGRICOLES.....	253
7.3.1. Dynamique des espaces agricoles.....	253

7.3.1.1. Dynamique des espaces agricoles dans des terroirs guiziga d'immigration : Barawa Laddé et Foulou.....	253
7.3.1.1.1. Mise en valeur de nouveaux espaces agricoles par les migrants à Barawa Laddé .....	254
7.3.1.1.2. Immigration et mise en valeur de nouveaux espaces par les autochtones à Barawa Laddé.....	258
7.3.1.1.3. Evolution spatiale des cultures à Barawa Laddé.....	261
7.3.1.1.4. Evolution spatiale des cultures à Foulou .....	263
7.3.1.2. Dynamique des espaces de culture dans un terroir nouvellement créé : Mobono...	267
<b>7.3.2. Dynamique de la production agricole .....</b>	<b>270</b>
7.3.2.1. Evolution de la production agricole dans les terroirs guiziga d'immigration : le cas de Barawa Laddé et Foulou.....	270
7.3.2.1.1. Dynamique de la production agricole à Barawa Laddé.....	270
7.3.2.1.2. Dynamique de la production agricole à Foulou.....	273
7.3.2.1.3. Evolution de la production agricole dans un terroir né des nouvelles mobilités spatiales : le cas de Mobono.....	275
<b>7.3.3. Dynamique des pratiques culturelles .....</b>	<b>276</b>
7.3.3.1. La mise en valeur des jachères : un moyen de protéger les terres ou de sécuriser le patrimoine foncier .....	277
7.3.3.2. Une main d'œuvre disponible mais capricieuse.....	281

## **CHAPITRE 8 : LA DIMENSION FONCIERE DES MUTATIONS RURALES ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES : UNE EVOLUTION VERS DES ESPACES DE CULTURES A ETENDUE INTER-LAMIDALE ? .....**

### **INTRODUCTION.....285**

#### **8.1. VERS UNE SATURATION FONCIERE DANS LES TERROIRS D'INSTALLATION .....**

##### **8.1.1. La disparition des réserves foncières dans les terroirs d'installation.....286**

8.1.1.1. Des possibilités de défrichement de plus en plus réduites..... 286

    8.1.1.1.1. Le cas de Foulou..... 287

8.1.1.2. Une consommation rapide des espaces disponibles à Mobono..... 289

##### **8.1.2. Accroissement des densités dans les terroirs d'immigration.....290**

#### **8.2. DIVERSIFICATION DES MODES D'ACCES A LA TERRE .....**

##### **8.2.1. L'héritage : principale mode d'accès à la terre avant l'installation des migrants.....293**

##### **8.2.2. Installation des migrants et émergence des autres modes d'accès à la terre et du faire valoir indirect.....293**

8.2.2.1. Le cas des terroirs guiziga d'installation..... 294

    8.2.2.1.1. Barawa Laddé..... 294

    8.2.2.1.1.2. Le cas de Foulou .....

8.2.2.2. Le cas de Mobono, un terroir né des nouvelles mobilités spatiales..... 297

8.2.2.3. Un début de monétarisation des transactions foncières..... 299

#### **8.3. DES REGLES ET PRATIQUES ASSEZ ORIGINALES POUR LA SECURISATION FONCIERE .....**

##### **8.3.1. Les moyens de sécurisation du patrimoine foncier du terroir .....**

8.3.1.1. Délimitation spatiale et contrôle des défrichements par l'autorité traditionnelle : le cas de Foulou .....

8.3.1.2. Protection des anciennes jachères .....

8.3.1.3. Un droit de jouissance illimité.....

8.3.1.4. Un refus d'abandonner le droit sur les terres par l'interdiction de l'établissement du titre foncier .....

8.3.2. Exploitation continue et sécurisation de la propriété individuelle .....	305
<b>8.4. DYNAMIQUE OU RECOMPOSITION DES TERRITOIRES : VERS DES TERROIRS A ETENDUE INTER-LAMIDALE.....</b>	<b>306</b>
8.4.1. Mobono, un territoire continu, par delà la limite des lamidats .....	306
8.4.1.1. Des familles situées de part et d'autre de la frontière .....	308
8.4.1.2. Des défrichements continus en fonction des espaces disponibles .....	310
8.4.2. Le cas de Foulou .....	312
8.4.3. La réaction des Lamibé.....	313
8.4.3.1. Le cas de Mobono.....	314
8.4.3.2. Le cas des Lamibé de Moutourwa et de Midjivin.....	314
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>317</b>
<b>CHAPITRE 9 : LA « TOUPOURISATION » DES TERROIRS OU LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES D'ACCUEIL.....</b>	<b>318</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>319</b>
9.1. DEFINITION DU TERME « TOUPOURISATION » .....	320
9.1.1. « Toupourisation » : un nouveau terme ? .....	320
9.1.2. Opérationnalisation du concept de toupourisation .....	321
9.2. ORGANISATION D'UN ESPACE ETHNIQUE TOUPOURI EN PAYS GUIZIGA... 322	
9.2.1. Foulou et la construction de la périphérie d'un espace toupouri en pays guiziga .....	322
9.2.1.1. Foulou : centre de redistribution des migrants et point de relais avec les terroirs d'origine.....	323
9.2.1.2. Les terroirs périphériques d'installation.....	325
9.2.1.3. Moyens d'entretien des relations.....	327
9.3. VERS UN ESPACE ETHNIQUE GUIZIGA DISCONTINU.....	330
9.4. VERS UNE REPRODUCTION DU PAYSAGE AGRAIRE TRADITIONNEL TOUPOURI ?.....	334
9.4.1. La dispersion de l'habitat d'un terroir d'installation à un autre .....	334
9.4.1.1. La maîtrise des seuils d'immigration : un facteur pour maintenir l'habitat dispersé à Foulou-toupouri.....	335
9.4.1.2. La disponibilité en terres de culture, faibles densités et habitat dispersé à Zibou et à Magada/Morongu .....	337
9.4.2. La constitution des parcs dans les terroirs d'installation : un objectif visé ? .....	338
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE.....</b>	<b>34039</b>
<b>CONCLUSION ET SYNTHESE DE LA TROISIEME PARTIE : .....</b>	<b>340</b>
<b>D'INEGALES MUTATIONS DANS LES DIFFERENTS TERROIRS D'INSTALLATION .....</b>	<b>340</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>345</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>354</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>369</b>
ANNEXE A : QUELQUES DONNEES DEMOGRAPHIQUES.....	370
ANNEXE B : QUELQUES POINTS LEVES .....	389
ANNEXE C : QUELQUES DONNEES AGRICOLES.....	391
ANNEXE D : ARCHIVES ADMINISTRATIVES.....	394
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>396</b>
<b>INDEX DES AUTEURS.....</b>	<b>403</b>

## **INDEX DES AUTEURS**

## A

Adler et Zempleni, 153  
Arnaldi, 304

## B

Bailly et al, 26, 293  
Beaugé, 24  
Beauvilain, 6, 47, 49, 119, 122, 352  
Benoit, 6, 9, 10, 14, 24  
Blanc-Pammard, 32, 33, 221  
Bobo, 12, 299  
Bonnemaison, 27  
Boserup, 8, 9, 10, 144  
Boulet, 30, 32, 144, 341  
Boulet et al, 6, 23, 114, 214  
Boutrai, 3, 6, 144  
Bring, 6, 16, 47, 48, 53, 152, 352  
Brunet, 27

## C

CDD, 281  
Chauveau, 12  
Clarke et Kosinski, 10  
Claudio Araujo et al, 280  
Cochet, 9  
Colin, 9, 14, 24  
Coop. Cam-Union E, 14, 60  
Courade, 14

## D

David, 13  
Débié, 8  
Delaunay, 332  
Dongmo, 12, 13, 14, 25, 27

## F

Fadibo, 50  
Fendjougé Houli, 153  
Froment, 13

## G

Gilles Sautter et Paul Pélissier, 221

Gonné, 3, 6, 15, 16, 26, 27, 30, 32, 121, 147,  
158, 165, 176, 180, 186, 187, 213, 243, 281,  
321, 341, 348, 350

Gubry et al, 15, 23, 38, 94, 99

Guillard, 30

Guillard,, 144

Guilmoto, 199

*Guilmoto et Sandron*, 198

Gu-Konu, 9

## H

Hagenbucher-Sacripanti, 153

Hallaire, 144

Harris et Todaro, 20

## I

Ian, 14

Ibo, 12

Iyebi-Mandjek, 14, 18, 23, 75, 134, 162, 281

Iyebi-Mandjek et al, 16

## K

Ki-Zerbo, 10

Kossoumna, 148

Koulandi, 6, 15, 16, 119, 126, 129, 136, 144,  
192, 201, 206, 215, 216, 217, 301, 320, 327

Kuby et al, 22, 94, 99

## L

La Nouvelle Expression, 179

Langlois, 13

Lavergne, 144

Lebeau, 279

Levrat, 126, 145

Lewis, 21

Lieugomg, 12, 13, 14

Louleo, 14, 134

## M

Maro et Mlay, 11

Médard, 12

Ministère du plan et de l'aménagement du  
territoire, 14

MINPAT/projet PNUD, 6, 162, 175, 183

N

Ndembou, 16  
Nicole Croix, 26  
Nyeuga, 114

P

Penchmel et Penchmel, 23, 24  
Pierre George, 18, 26  
Podlewski, 5  
Pontié, 3, 5, 6, 7, 14, 30, 31, 41, 49, 58, 59, 66,  
70, 72, 75, 90, 120, 187, 330, 350

R

Raimond, 6, 62, 348  
Ranis et Fei, 21  
Ravenstein, 19  
Roupsard, 6, 14, 16, 45, 47, 127, 182, 183,  
188, 352  
Ruelland, 13, 122, 126

S

Saïdou Hamadou, 14, 16  
Sandron, 24  
Schulz, 320  
Seignobos, 6, 15, 16, 30, 47, 114, 120, 122,  
127, 135, 137, 144, 200, 210, 215, 216, 217,  
321, 328, 351, 352

Seignobos et Iyebi-Mandjek, 47, 144  
Seignobos et Kuoh, 54  
Seignobos et Tourneux, 13

T

Tallet, 6, 9, 14, 24  
Tchotsoua et Fotsing, 144  
Teyssier et al, 179  
Todaro, 20, 198  
Tourneux et Seignobos, 320

W

Wassouni, 153, 154, 155  
Watang Ziéba, 66, 243  
Weber, 14  
Wood, 11, 14

Y

Yann L'Hôte, 49, 50

Z

Zélinisky, 21  
Zoa, 183  
Zoa et Yambéné, 93, 114